This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6037060901

Digitized by Google

DC
106
.C5
v.1-2

Digitized by Google

FILMED
DATE: 12/91 (CIC)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

TOME XXXIV

LOUIS XI

TOME SECOND

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

Tome I. Pierre CHAMPION. *Guillaume de Flavy*. . . . . Épuisé.
II. LE MÊME. *Cronique Martiniane* . . . . . 18 fr.
III. LE MÊME. *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.* 18 fac-similés. . . . . 30 fr.
IV. H. CHATELAIN. *Recherches sur les vers français au XVe siècle* . Épuisé.
V. P. CHAMPION. *Charles d'Orléans, joueur d'échecs.* In-4, pl. . . . 9 fr.
VI. E. LANGLOIS. *Nouvelles françaises inédites du XVe siècle* . . . . 15 fr.
VII. P. CHAMPION. *Le Prisonnier desconforté.* Planches. . . . . 15 fr.
VIII. G. DOUTREPONT. *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne* . . . . . 36 fr.
IX. Ch. PETIT-DUTAILLIS. *Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XVe siècle*. . . . . 18 fr.
X. L. CAILLET. *Relations de Lyon avec la Bresse et le Mâconnais* . . 7 fr. 50
XI. P. CHAMPION. *La librairie de Charles d'Orléans.* Avec album in-folio de 34 phototypies . . . . . 60 fr.
XII. SODERHJELM. *La nouvelle française au XVe siècle*. . . . . 20 fr.
XIII. P. CHAMPION. *La vie de Charles d'Orléans.* Avec planches . . . Épuisé.
XIV. Ch. OULMONT. *La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore* . . . . . 20 fr.
XV. Ch. OULMONT. *Étude sur la langue de Pierre Gringore* . . . . 12 fr.
XVI. Mathilde LAIGLE. *Le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire.* Avec planches . . . . . 20 fr.
XVII. Arm.-Ad. MESSER. *Le Codice aragonese. Étude générale, publication du manuscrit de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples.* 45 fr.
XVIII. L. MIROT. *Une grande famille parlementaire au XIVe et au XVe siècle. Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont* . . . . . 20 fr.
XIX. F. M. GRAVES. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis Ier, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, sa femme* . . . . . 20 fr.
XX-XXI. P. CHAMPION. *François Villon. Sa vie et son temps.* 2 vol. ornés de 49 planches. . . . . Épuisé.
XXII et XXIII. P. CHAMPION. *Le Procès de Condamnation de Jeanne d'Arc.* 1921, 2 vol. 8° de XXXII-416 et CX-452 p. et planches. . . . . 60 fr.
XXIV. E. VANSTEENBERGHE. *Le Cardinal Nicolas de Cues (1401-1464).* 1921, XX-506 p. . . . . 42 fr.
XXV. G. COHEN. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly.* 1921, in-4°, CXIX-140 et 2 pl. . . . . Épuisé.
XXVI. Ch. SAMARAN. *Un diplomate français du XVe siècle. Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis.* 1921, in-8°, 112 p. et 1 frontispice 12 fr.
XXVII et XXVIII. P. CHAMPION. *Histoire poétique du XVe siècle.* 2 vol. de XII-596 p. et 474 p., avec 60 phototypies hors texte, 2 vol. ensemble. 120 fr.
Il a été tiré 50 exemplaires sur hollande, les 2 vol. ensemble . . 300 fr.
XXIX. J. NÈVE. *Sermons choisis de Michel Menot*, 1924, 530 p. . . 60 fr.
XXX. G. COHEN. *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501*, publiés pour la première fois, 1925, 728 p. . . . . 90 fr.
XXXI. F. M. GRAVES. *Deux inventaires de la Maison d'Orléans* (1389 et 1408). 1926 . . . . . 30 fr.
XXXII. J. ANCELET-HUSTACHE. *Traité sur l'amour de Dieu*, composé vers 1430 par un clerc anonyme de l'Université de Vienne, publié d'après le manuscrit allemand de Bâle, 1926, XXXV. — 64 p. . . . . 25 fr
(Les tomes I, IV, XIII, XX-XXI, XXV, épuisés, ne sont vendus qu'avec la collection.)

Digitized by Google

PIERRE CHAMPION

LOUIS XI

TOME SECOND

LE ROI

Avec vingt-huit phototypies hors texte

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
5-7, QUAI MALAQUAIS, 5-7

1927

Digitized by Google

921
L88f11c
t. 2

Il a été tiré cent exemplaires numérotés sur vergé d'Arches

Copyright 1927 by Edouard Champion

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Louis XI, d'après la médaille de Francesco Laurana
(Bibl. Nat., Cab. des Médailles)

Digitized by Google

I

LE SACRE DE REIMS

Le dauphin Louis est roi. Il est roi non couronné. Il est le maître du royaume qu'il attend depuis vingt ans. Et le voici qui quitte rapidement Genappe avec tous ses chariots et ses bagages[1]. Il traverse le Hainaut; il est en marche vers la France. La mort de son père n'a pas été un événement inattendu et qui l'attriste en rien. Son père était son ennemi, et on avait vu avec scandale Louis consulter les astrologues sur l'heure, on peut presque le dire, souhaitée de son décès.

L'événement intéresse autant son bel oncle, Philippe le Bon, puisque celui-ci a pu croire un moment que la guerre allait éclater entre la France et la Bourgogne. Si Louis était dans l'expectative, Philippe demeurait sous les armes. Mais maintenant l'armée que le duc de Bourgogne a levée va servir à conduire le dauphin au sacre. Voilà le duc Philippe tiré d'un grand embarras et fort chatouillé dans sa vanité. Il a toujours rêvé d'être le protecteur de France; il va pouvoir accompagner Louis à Reims, avec une armée « terrible et merveilleusement grande ». Il quitte en hâte Hesdin, se rendant à Lille où il passe cinq ou six jours, convoquant ses gens d'armes et ses nobles[2]. Il donne un regard à ses coffres qui sont si lourds d'or et d'argent; car il thésaurisait, suivant l'habitude de sa famille, prévoyant qu'il aurait un jour à régler de « hautes entreprises[3] ». En attendant, il a envoyé

1. Fin de juillet 1461. — Le roi a trente-huit ans.
2. Chastellain, IV, p. 22.
3. *Ibid.*, p. 25.

Digitized by Google

vers le nouveau roi le seigneur de Croy, qui est prud'homme et chevalier, pour rassurer Louis qui s'inquiète déjà de cette grande armée bourguignonne dont on n'a vraiment pas besoin : « Beaux oncles ne se doit doubter de nulluy puisqu'il est avecques moy, et moy avecques luy. Comment! ne suis-je roy? de qui doit-il avoir peur? » Le seigneur de Croy répond que Philippe n'agit pas ainsi par crainte de personne, mais pour le servir et l'honorer, si besoin était.

Louis fait déjà la moue; il s'est remis entre les mains de son oncle qui peut bien lui faire confiance. On change alors de propos; mais, on le voit, le roi n'entend pas avoir un protecteur[1].

Louis est à Avesnes, où il attend son bel oncle. Il a le grand sceau et fait sceller de cire verte la confirmation des privilèges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : il appartient à la majesté royale de prendre sous sa protection ceux qui combattent pour la foi catholique[2]. Déjà les gens de France s'inquiètent du nouveau maître, entre autres ceux qui avaient gouverné dans les dernières années du règne de Charles VII. Pierre de Brézé, le grand sénéchal de Normandie, n'a pas osé aller vers lui; il a délégué un de ses serviteurs, le petit Meny[3]. Louis ne veut même pas le recevoir, car Brézé était celui qu'il haïssait le plus, avec Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître de la maison du feu roi. Ils demeurent épouvantés.

Et Louis aussi semble épouvanté de cette puissance qu'il a cependant tant souhaitée. Il parle avec Jean de Croy : « Seigneur de Chimay, qu'est-ce de ce monde, et des adventures

1. Prosper de Camulis dit qu'il a vu le dauphin déjà bien las de Philippe et il avait soupçonné Charolais de vouloir le livrer au feu roi (*Amb. Mil.*, I, p. 13).

2. Arch. nat., K. 70, n° 1. — Les gens de Compiègne sont venus à Mons demander confirmation de leurs franchises. Le roi remarque « qu'ils estoient les premiers de son royaulme venus en l'obéissance devers luy... et incontinent monta le roy à cheval et ses gens et alla à Maubeuge » (Arch. Com. de Compiègne, CC., 22).

3. Chastellain, IV, p. 24.

Digitized by Google

que Dieu envoye aux hommes diversement, huy d'une, demain d'une autre? Et telle fois que à l'heure quand on cuide estre le plus malheureux de la terre, on est près de son bien; et quand on cuide estre le plus estable en sa fortune, subitement se renverse la roue! Ceey dis-je pour moy-mesme, qui hier encore me tenoys pour le plus povre fils de roy qui oncques fust, et qui depuis l'eage de mon enfance jusqu'à ce jour présent n'ay eu que souffrance et tribulation, povreté et angoisse en disette, et qui plus est, expulsion d'héritage et d'amour de père, jusque à estre constraint de vivre en emprunt et en mendicité, ma femme et moy, sans pied de terre, sans maison pour nous reposer, ne avoir un denier vaillant, s'il ne venoit de grâce et de charité de beaux oncles, qui m'a entretenu ainsi par l'espace de cinq ans. Et maintenant, tout soudainement, comme si je partoye d'un songe, Dieu m'a envoyé nouvel heur; et en lieu de ma povreté passée, m'a fait le plus riche et plus puissant roy des chrestiens, et d'abondant plus encores beaucoup que le roy mon père, lequel on reputoit puissant par merveilles et que toutes nations redoutoient[1]. »

Mais si Louis se montre ici loquace, et fait de la philosophie, il n'aime pas les discours des autres. Et quand Jouvenel des Ursins vient pour le haranguer au nom de la cité de Reims, Louis lui recommande par trois fois d'être bref[2]. On voit encore arriver à Avesnes les prélats et les délégués des bonnes villes, messire Guillaume Chartier, évêque de Paris, le duc de Bourbon, le seigneur de Beaujeu, son fils, Philippe, fils du duc de Savoie, le frère du comte d'Armagnac; et d'autres viennent tirer leur première révérence. Le moins habile n'est pas Joachim Rouault, maréchal de France, qui attend pour se présenter que Louis sorte pour monter à cheval.

1. Chastellain, IV, p. 28.

2. Bibl. Nat., Le Grand, ms. fr. 6960, fol. 279. — Urbain Legeay, *Histoire de Louis XI*, I, p. 253. — Voir ce que dit Basin de la loquacité de Louis XI et de son impatience devant les envoyés qui parlaient trop (III, 177-178).

Digitized by Google

Alors le maréchal lui passe l'étrier, disant tout haut : « Tost, faites-moi place, et me laissez faire mon office ! », chassant un autre écuyer qui se tenait là. Louis éclate de rire et l'accueille joyeusement, lui disant qu'il serait en effet son premier écuyer d'écurie. Le roi songe aussi à son parrain, le duc d'Alençon, qui était prisonnier au château de Loches, comme traître, et qu'il fait délivrer. On ne perdra jamais rien à servir le roi Louis.

Ce règne qui commence s'annonce comme une révolution. C'est pour quelques-uns la curée[1]. La maréchaussée est retirée à André de Laval et c'est Jean de Lescun, le bâtard d'Armagnac, serviteur de Louis, qui en hérite. Un autre de ses serviteurs, le seigneur de Montauban, est fait amiral de France au lieu du bien renommé Jean de Bueil; le vieux Gaucourt, avec des égards, est remplacé comme grand maître d'hôtel par le seigneur de Croy, serviteur de Philippe le Bon, en qui Louis met beaucoup d'espérance. Un autre Bourguignon, le seigneur de l'Isle Adam, sénéchal de Boulogne, est fait prévôt de Paris à la place de Robert d'Estouteville. A Jean Coustain, le premier et le plus intime serviteur du duc Philippe, Louis donne la capitainerie du bois de Vincennes. Mériadec, serviteur de Louis, écuyer breton qu'il estimait, est nommé bailli de Tournai. Simon Charles, qui s'est fait transporter en litière, est confirmé comme président de la Chambre des comptes. On ne peut contenter tout le monde; Louis renvoie bien des officiers impétrants à Paris[2].

C'est maintenant au tour de Philippe le Bon de venir faire sa cour. Le duc salue humblement le roi Louis : il lui présente ses condoléances pour le trépas du roi son père, dont

1. Contrairement à ce que l'on répète, il faut plutôt admirer la modération du roi. Il pardonna à presque tous ses ennemis, n'exceptant de l'amnistie que sept personnes (U. Legeay, I, p. 257).

2. Chastellain, IV, p. 32-33 ; *Chr. Scand.*, I, p. 17 ; *Ord.*, XV, p. 1. — Dans sa dépêche datée d'Avesnes, le 4 août, Prosper de Camulis note la supériorité intellectuelle du nouveau roi qui ne rencontre partout que soumission et obéissance (*Amb. Mil.*, I, p. 19).

Digitized by Google

nature devait lui commander le regret, et lui adresse aussi ses félicitations, puisqu'il obtient la couronne. Philippe était un homme correct. Le roi l'accueille familièrement, glissant dans sa réponse sur les sentiments que son deuil pouvait lui inspirer. Et Philippe allait vêtu de noir, ainsi que ses gens.

Il n'en était pas de même dans la maison de Louis où, jusqu'au jour du service, nul ne prit le deuil. Philippe, qui vient d'ouvrir ses coffres, laisse entendre à Louis qu'ils sont bien garnis; il offre au nouveau roi jusqu'à trois ou quatre cent mille écus. Le fait-il suivant sa propre vanité, qui était infinie, ou par amour de son protégé? Mais on ne voit pas que le roi Louis ait répondu à cette avance. Il le laissera venir[1].

Le 3 août seulement on célébra dans l'église d'Avesnes le service funèbre pour le roi défunt. Et le roi porta, pour la première fois, le manteau noir et le chaperon de deuil[2]. L'archevêque de Bourges officie; dans la chapelle, brillent les lueurs de cinq cents cierges autour de la représentation du corps du défunt qui était vêtu d'un riche drap d'or cramoisi. Ce jour-là on dit trois cents messes, et cent francs furent donnés aux pauvres[3].

Louis ne tenait déjà plus en place. Il paraissait agacé d'avoir attendu si longtemps le duc de Bourgogne dont il fit renvoyer l'armée. On conserva seulement cinq cents lances pour escorter la noblesse bourguignonne au sacre tant désiré. Louis part en hâte; il quitte le pays du duc sans prendre le temps de dire adieu à la comtesse de Charolais, laissant la reine le suivre comme elle le pourrait[4]. Elle dut emprunter les haquenées de la comtesse et ses chariots. Car c'est Reims, le sacre, que veut immédiatement le roi Louis[5].

1. Chastellain, IV, p. 37-38. — 2. Suivant l'étiquette, semble-t-il.
3. Chastellain, IV, p. 42. — 4. Mais il n'oublie pas de confirmer les privilèges des gens de Tournai pour leur entière loyauté (*Ord.*, XV, p. 7). — 5. Taxe pour les frais du sacre en Languedoc, d'Avesnes le 31 juillet (Le Grand, ms. fr. 6968, fol. 2).

Digitized by Google

Et tandis qu'au cours de son voyage il regarde à l'horizon les clochers de France, il peut bien se rappeler le dit : « Au royaume de France a XVII^c mille clochiers[1]. » Chaque clocher, c'est vingt francs par an, l'un portant l'autre : ils valent vingt millions de francs pour tous impôts et gabelles. Avec ces vingt millions de francs, sans mener la guerre, on peut tenir dix mille lances sur les champs. Pour l'état du roi, deux millions de francs avec son domaine ; pour les salaires et gages de ceux qui font les recettes, deux millions ; *item*, pour les fortifications des bonnes villes et l'artillerie, cinq millions ; en tout, dix-sept millions de francs. Ainsi l'on pourrait mettre en réserve trois millions ; et chaque bonne ville n'est ici comptée que pour un clocher.

Voici Louis logé à Saint-Thierry-lez-Reims où, en attendant son oncle de Bourgogne, il règle aussitôt le cérémonial de son entrée[2]. Un ordre bref au vieil archevêque de Reims, Jean Jouvenel des Ursins, l'homme des remontrances. Ce sera pour samedi prochain : « Et pour ce donnez ordre que tout soit prest, et qu'il n'y ait point de faulte[3]. »

Les Bourguignons, en grande pompe, viennent d'entrer à Reims. Le roi reçoit à Saint-Thierry les clefs de la cité et les fait également présenter à Philippe. Maintenant, Louis monte à cheval. Il est tard déjà, mais il fait clair encore. Louis entre dans Reims, au milieu d'un peuple sans nombre qui se presse dans la rue ou aux fenêtres. Au dire des jeunes et des vieux, jamais on n'avait vu si grande foule.

Le cortège passe, blanc et rouge, aux couleurs du roi. Les torches brillent : il est sept heures du soir. Louis parade sur son cheval couvert de drap d'or, dans un costume

1. Héraut Berry, *Le Livre de la description des pays*, p. 146 (Bibl. nat., ms. fr. 5930 fol. 24. Cf. fr. 1278, fol. 66). Il va sans dire que ce chiffre est fabuleux.

2. Chastellain, IV. p. 47. — C'est à Saint-Thierry que Louis accueille Thomas Basin qui est venu le féliciter et lui soumettre un plan de réforme du royaume (voir notre Introduction). — 3. *Lettres*, II, p. 1.

Digitized by Google

de satin rouge et blanc, tout pareil à celui de ses gens. Au-dessus de sa tête, on porte un dais. Le grand écuyer marche devant le roi ; près de lui est le duc de Bourgogne, au milieu de ses archers et de ses pages armés de vouges. Ils vont jusque devant Notre-Dame où le roi descend pour faire oraison ; et Louis se retire ensuite dans son palais. A minuit, il va entendre matines à Notre-Dame. Là, on lui a préparé son oratoire. Il se confesse et communie[1].

Le jour du sacre, le duc de Bourgogne se tient en habit royal parmi les pairs ; il entre le premier dans la cathédrale où les attendait le roi. On apporte la sainte Ampoule au son des trompettes. On ouvre les portes et, rapidement, Louis quitte le chœur, gagne le parvis, tombe à genoux, les mains jointes. Tous suivent maintenant l'Ampoule, qui est portée au grand autel ; l'évêque de Laon soulève la fiole et la donne à baiser au roi. Longuement, à genoux, Louis la contemple et prie. Suivant le cérémonial, les pairs le déshabillent et le roi apparaît nu jusqu'à la ceinture. Au milieu des crosses et des mitres, des habits pontificaux, Louis est maintenant presque nu. On l'oint sur les yeux, sur la bouche, sur le nombril, aux aisselles, sur l'épaule et sur les reins. Alors l'Ampoule est remise sur l'autel et on passe au roi la chemise vermeille. Les prélats et les princes le revêtent de ses habits royaux semés de fleurs de lys. Il va s'asseoir, en gloire et en majesté, sur la chaire royale ; et le duc de Bourgogne, premier pair, lui met son bonnet. Philippe prend la couronne, la lève à deux mains pour que tous puissent la voir ; il la soutient quelque temps au-dessus de la tête de Louis et la lui pose doucement sur le chef, criant à haute voix : « Vive le roy ! Montjoye Saint-Denis ! »

La foule reprend le cri, clamant Noël ! tandis que sonnent les cloches, que trompettes et clairons brisent les oreilles[2].

1. Chastellain, IV, p. 54-55. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 5739, fol. 238 : *l'Entrée de Rains*. — 2. Chastellain, IV, p. 59. En fait, tous les pairs couronnèrent le roi. Mais c'est le duc de Bourgogne qui lui donna la « colée » de l'épée (fr. 5739, fol. 245).

Digitized by Google

C'est le mystère du roi de France : un mystère qui étonne les Bourguignons eux-mêmes, accoutumés cependant à l'étrange faste de la cour de Philippe. Mais ce qui eût bien autrement étonné, inquiété le duc de Bourgogne, c'est le serment que Louis vient de prêter avec tant de gravité : un serment qu'il répétera souvent dans ses ordonnances, dans ses missives. Le roi a juré de réunir au domaine, au royaume, tous ses pays, même ceux vendus, aliénés ou engagés par ses prédécesseurs[1] : un serment qu'il tiendra, comme tant de vœux qu'il fera aux saints.

Le duc de Bourgogne arme ses jeunes chevaliers; mais ils sont bien nombreux, et déjà le roi Louis s'impatiente. Il vient de se retirer dans son palais pour se reposer. Maintenant, c'est la grande table qu'il préside, la couronne en chef. Mais la couronne lui paraît un peu large; elle ceint mal son bonnet; et Louis la met sur la table, près de lui, pour dîner à son aise. Il cause familièrement; il parle tout le long du repas avec messire Philippe Pot, qui se tient derrière lui. Philippe Pot, c'est le bon chevalier de Bourgogne qui aimait à rire et faisait à Genappe les contes des *Cent Nouvelles nouvelles*. Les gens sont ébahis; ils se montrent la belle vaisselle d'or et d'argent qui est celle que Philippe a prêtée.

Qu'il est heureux, le grand duc, de voir autour de lui tant de monde, d'assister paisiblement au couronnement du roi, de lui ouvrir ses trésors, et le trésor d'un cœur dont se méfie Louis! Car c'est un fait que le roi partit de Reims, le jour même de son sacre, pour regagner Saint-Thierry où il donna peu de pensées à la fête et beaucoup aux matières de gouvernement[2].

1. *Ord.*, XVI, p. 55. — Voir R. Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. III, p. 81. Il se peut que ce soit le serment de style. Mais il semble bien que Louis lui prête un sens nouveau. A la fin de sa vie, il fera rechercher le texte de son serment, mais plutôt pour apaiser sa conscience de chrétien (fr. 6988 fol. 35 ; 6989, fol. 30, 38). Louis est très formaliste.

2. Chastellain, IV, p. 61-63. — Ce même jour, il reçoit l'hommage lige de Philippe

Digitized by Google

Après l'adoration traditionnelle à Saint-Marcoul, le roi prend le chemin de Meaux[1], laissant à Reims le duc de Bourgogne recevoir les compliments du chapitre.

Louis vient d'édifier le peuple par sa dévotion et sa chrétienne humilité. Après tant d'adversités, le voici comblé de biens, plus puissant et mieux obéi que jamais roi ne l'avait été depuis Charlemagne[2].

le Bon (Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 343). Le roi donne une réponse intéressante aux magistrats de Reims qui demandent une diminution des impôts. La misère vient de l'absence du commerce et de l'industrie. Il citait en exemple les riches villes de Flandre et de Bourgogne (U. Legeay, I, p. 258).

1. Reims, 17 août ; Corbeny et Braisne, 18 août; La Ferté-Milon, 19 et 20 août; Meaux, 21 août. — Le 23 août, à Meaux, distribution de places (Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 38) : autres distributions d'offices à Saint-Denis, le 28 août (Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 95).

2. Ce sont les mots mêmes de Prosper de Camulis, dans sa dépêche datée de Reims, le 17 août (*Amb. Mil.*, I, p. 52). — On lit dans la relation du ms. fr. 5739, fol. 246 : « *Item* à chacun mes que on porta à la table, les trompettes sonnoient, et le peuple crioit Noël. Et tint le roy estat royal deux heures et demie et tint cour ouverte à tout le monde aux despens de ceulx de Rains. »

Digitized by Google

Digitized by Google

II

UN SÉJOUR A PARIS

Pendant ce temps, les Parisiens s'apprêtaient à fêter le nouveau roi. Jamais on n'avait vu autant d'étrangers dans la capitale, plus de trois cent mille suivant Thomas Basin. Le nombre des curieux fut si grand qu'on en vit perchés sur les gouttières et sur les toits des maisons. On loua des fenêtres pour assister à l'entrée du roi Louis et les places coûtèrent fort cher [1].

Comme il l'avait fait à Reims, le duc de Bourgogne va jouer à Paris le rôle d'introducteur du roi; et, sans doute, il espère se donner comme son protecteur. Philippe arrive, le 30 août, dans la capitale où il fait une impressionnante entrée. Il y avait vingt-quatre ans qu'il n'avait paru dans cette ville, dont il avait été le souverain, au temps de la domination de ses partisans. Il y a presse dans la rue; et, malgré la défense qui avait été faite, certains Parisiens l'acclament en criant : Noël ! Philippe va se loger en son hôtel d'Artois, situé non loin des Halles, là où jadis il avait régné sur le populaire et les marchands, ses amis, à qui les Parisiens ralliés disaient naguères : « Vous puez le hareng » : autant dire « Vous êtes Bourguignons ».

Ce nom de Bourguignon, Philippe veut le relever : il

1. C. Couderc, *L'entrée solennelle de Louis XI à Paris* (d'après les mss. fr. 5739, 11590 de la Bibliothèque nationale). Une autre relation a été publiée par Lafons-Mélicocq, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Lille dans le *Messager des sciences historiques de Bruxelles*, 1861, p. 115-119; Chastellain, IV, p. 75 *sqq.*; *Chr. Scand.*, I, p. 23-29 ; Jean Maupoint, p. 44-45.

Digitized by Google

laisse entrer la foule, qui s'émerveille, dans son bel hôtel où l'on admire la vaisselle et les tapisseries à fils d'or représentant l'histoire de Gédéon[1].

Mais voici que s'avance le cortège du roi qui s'est formé sur la place des Porcherons[2]. La brillante cavalcade! On la regarde défiler. Il y a d'abord les Bourguignons que conduit Mgr Philippe, habillé d'un riche paletot[3] de velours noir et qui porte à son chapeau une plume où brillent tant de rubis. Il monte un coursier blanc, houssé d'orfèvrerie, dont les harnachements sont eux-mêmes des bijoux. Le comte de Charolais, son fils, est habillé d'une robe italienne de velours cramoisi. Leurs pages sont vêtus de damas noir. C'est le brillant cortège de la noblesse bourguignonne qui passe dans ses robes de velours.

Les archers du comte d'Étampes ouvrent la marche; puis s'avancent ceux de Charolais et ceux de Bourgogne. Un cortège de nobles hommes, tant de France que de Bourgogne, vient ensuite. Défile la garde du roi armée de brigandines, la salade sur la tête, que suivent trompettes et clairons, les hérauts, les poursuivants et les rois d'armes, les deux maréchaux de France et de Bourgogne. Deux écuyers portent le manteau de Louis et son chapeau de bièvre fourré d'hermine. Joachim Rouault, qui tient l'armet royal, précédait le roi. Louis était vêtu d'une robe de damas blanc, et il montait une haquenée blanche harnachée à ses couleurs de blanc et de rouge. Six bourgeois de Paris, vêtus de violet, maintiennent au-dessus de lui un dais de satin bleu semé de fleurs de lys d'or. Au lieu du grand écuyer, Garguesalle porte son épée : Garguesalle, qui avait passé pour conseiller Louis en Dauphiné quand il complota contre son père. La

1. Jean Maupoint, p. 48.

2. Le roi quitte Meaux le 25 août; il passe à Villemomble le 27, à Saint-Denis le 28; au château des Porcherons, chez Jean Bureau, le 29 et le 30. L'entrée eut lieu le 31. — A Saint-Denis, Louis fait célébrer un service pour son père que le légat relève d'une excommunication prononcée à la suite de la Pragmatique (U. Legeay, I, p. 259). — 3. Ce mot est du temps.

Digitized by Google

petite garde à pied suit, portant le bâton. Derrière le roi s'avancent Mgr Philippe, le duc de Bourbon[1], Charolais, et toute la suite des seigneurs français et bourguignons.

Maintenant se déroulent les spectacles traditionnels à Paris dans les entrées royales[2]. A Saint-Lazare, le roi voit arriver le groupe qui symbolise Paris. Loyal Cœur, le héraut d'armes, le présente : il se compose de cinq femmes vêtues de drap d'or comme des reines, et qui portent chacune une des cinq lettres du nom de Paris. Elles font leur compliment. Et, dans ces cinq lettres, on lit symboliquement : Paix, Amour, Raison, Joie et Sûreté. A la porte de Saint-Denis, l'allégorie n'est pas moins aimable. Là, on avait construit, au-dessus du pont-levis, une nef d'argent, la nef des armes de la ville, dans laquelle avaient pris place les personnages représentant les trois États. A l'avant se tient Justice et à l'arrière Équité. Et quand Louis passe, deux anges descendent de la hune et déposent une couronne sur sa tête. Rue Saint-Denis est la fontaine du Ponceau d'où coule, pour la circonstance, du vin, du lait et de l'hypocras. Sur une estrade combattaient et dansaient des femmes sauvages ; et, dans la vasque, il y avait trois fort belles filles jouant le rôle de sirènes. Elles étaient nues et on voyait leurs beaux tetins droits, séparés, ronds et durs, ce qui était chose bien plaisante ; elles chantaient des petits motets et des bergerettes avec accompagnement de bas instruments. Dans ces fêtes populaires, il faut du plaisir pour tous. Les personnes graves, à l'hôpital de la Trinité, pouvaient contempler le spectacle muet des scènes de la Passion et Jésus sur la croix entre les deux larrons. A la Porte aux peintres de la rue Saint-Denis, on rencontre un nouveau groupe symbolique : France, d'après les six lettres qui composent ce nom. Aux Inno-

1. A Jean de Bourbon, Louis vient de restituer Roqueserrière (fr. 6968, f. 106).

2. Si l'on compare cette entrée avec celle de Charles VII, on n'y remarque que quelques variantes. Dans ces fêtes municipales, on utilisait, en quelque sorte, les mêmes accessoires. Le fond du programme était toujours le même.

Digitized by Google

cents, dans le champ de repos de tant de morts, on entend un grand aboi de chiens et des bruits de trompes. C'est la chasse au cerf où figure saint Eustache. Et c'est là, sans doute, à un coin de rue, que le duc de Bourgogne écoute l'apostrophe d'un boucher de Paris : « O franc et noble duc de Bourgogne, vous soyez le bien venu en la ville de Paris. Il y a longtemps que vous n'y futes, combien qu'on vous y ait moult désiré [1] ! » A la grande Boucherie, non loin du Châtelet, on représenta la bastille de Dieppe à l'aide d'échafaudages. Quand le roi y passa, les assiégeants montèrent à l'assaut, faisant le simulacre de s'emparer de la bastille et de couper la gorge à tous les Anglais. Le roi, qui avait pris la bastille de Dieppe, peut bien sourire. Les boutiques du Pont au Change avaient été couvertes par des draperies. On y représente le mystère du baptême de Clovis et du miracle de la sainte Ampoule. Et les oiseleurs, acquittant ainsi la redevance qui leur permettait de vendre en temps ordinaire sur ce pont, lâchent des milliers d'oiseaux qui remplissent le ciel de leurs cris.

Il était six heures lorsque le roi arriva à Notre-Dame où l'évêque de Paris, assisté de l'archevêque de Bourges, le reçut devant les portes avec tout le clergé. C'est là que Louis devait prêter le serment. Ce qu'il fit avec mauvaise grâce, sans que nous puissions en savoir la raison. On le conduit processionnellement au grand autel, au chant du *Te Deum*. La nef de Notre-Dame est brillamment éclairée. Les orgues ronflent, les cloches sonnent à toute volée et la foule crie : Noël ! Noël ! Louis, après une courte prière, arme quatre nouveaux chevaliers ; il sort pour se rendre au Palais [2].

Maintenant, c'est le souper traditionnel, dans la grande salle, sur la table de marbre. Le roi prend place à son siège,

1. Du Clercq, p. 156.
2. Voir la relation des Registres capitulaires publiée par G. Fagniez (Jean Maupoint, p. 45-46).

Digitized by Google

sous le baldaquin. Et d'autres tables sont installées tout autour pour les convives. Louis, à sa gauche, a le duc d'Orléans; le duc de Bourgogne est à sa droite. Il n'y a pas de femmes. Un grand souper est servi sur les tables où brillent des gobelets, des coupes, de grands flacons, des pots de la hauteur d'un enfant de sept ans. C'est la vaisselle du duc de Bourgogne, qui avait déjà servi à Reims, au banquet du sacre. Au milieu du festin, on présente les entremets, c'est-à-dire les pièces montées qui portent les attributs de chacun : au roi, le cerf-volant; au duc d'Orléans, un cygne blanc; au duc de Bourgogne, un lion; au comte de Charolais, un pélican; au duc de Bourbon, un paon; au comte d'Eu, un phénix; au comte d'Étampes, une licorne; au comte de Vendôme, un sanglier, au duc de Clèves, un tigre. Hérauts et rois d'armes crient largesse et reçoivent 200 francs. Les « mômeurs » ouvrent le bal et dansent la morisque; et la fête continue jusqu'au départ du roi qui se retire, à minuit, en son hôtel des Tournelles.

Si le duc de Bourgogne, en son hôtel d'Artois, tient un état magnifique, une maison ouverte à tous, le roi Louis, aux Tournelles, n'a pas changé son train de vie, celui qu'il avait à Genappe. Il est déjà au travail, en proie aux quémandeurs à qui il a bien pu faire des promesses pendant son exil, mais qu'il sait éconduire : « Certes, mon ami, je ne suis plus dauphin, et alors je l'étais. Mais, maintenant, je suis roy[1]. » Il commence par renouveler le Parlement et, à ce sujet, il veut bien consulter son bel oncle de Bourgogne. Élie de Tourettes, chevalier, est premier président; Yves de Scépeaux, le second; Robert Thiboust et Jacques le Boulenger, le troisième et le

1. Chastellain, IV, p. 97. — Voir les nombreuses requêtes de l'année 1461 (J. Vaesen, *Catalogue du fonds Bourré*, nos 95-108). Parmi elles, celle de Jean du Lis, frère de la Pucelle, pour obtenir la confirmation de la pension de 100 l. sur le bailliage de Chaumont (Bibl. nat., ms. fr. 20495, fol. 19).

Digitized by Google

quatrième[1]. A la Chambre des comptes, il conserve les officiers de son père : Simon Charles, président laïc ; Jean Bureau et Me Étienne Chevalier, clercs ordinaires ; Arnoul Boucher, Martin Picard[2]. Me Guillaume de Corbie, conseiller au Parlement, passera premier président au Parlement de Grenoble[3].

Jour et nuit, Louis pense subtilement. Il est dur, en particulier, pour ceux qui ont servi son père, pour tous ceux qui ont été ses panégyristes, comme les moines de Saint-Denis, chargés d'écrire l'histoire officielle[4]. On voit, en ce temps-là, le roi Louis faire de « grandes, honnestes et bonnes cheres en divers lieux et hotelz de Paris[5]. » Le duc de Bourgogne cherche, pendant ce temps, à gagner par des dons les cœurs des Français. Il préside les danses qui durent jusqu'au jour ; et c'est un défilé sans fin dans la grande salle tendue de tapisserie de haute lice à fils d'or où l'on admire l'histoire de Gédéon, patron de la Toison d'or[6]. Il reçoit dignement la duchesse d'Alençon dont le mari vient d'être gracié. Ce bon duc de Bourgogne, il semble qu'on le serve par amour ; mais Louis, on le sert par crainte ou par intérêt. On remarque qu'il paraît jaloux. Et les Bourguignons, comme Chastellain, qui ont mis tant d'espoir dans l'avènement du roi, doivent bientôt déchanter[7]. Le roi Louis les inquiète vraiment et il les scandalise. Il cherche à mettre la main sur Charolais,

1. *Ord.*, XV, p. 13 (8 septembre).

2. Chastellain, IV, p. 99-100. — Jean Bureau, chevalier, seigneur de Monglat, trésorier, maître des comptes, maire de Bordeaux, est maintenu dans tous les offices qu'il avait reçus de Charles VII (ms. fr. 20488, fol. 65).

3. *Chr. Scand.*, I, p. 32 ; Jean Maupoint, p. 47 : « dont et pourquoy plusieurs personnes furent dolens et desplaisans... » — Louis Luillier est nommé conseiller clerc au Parlement de Toulouse (Bibl. nat., P. Orig. 1772) et Jean Dauvet, premier président (Bibl. nat., P. Orig., 980, Dauvet, 4).

4. Chastellain, IV, p. 100. — Il ne faut rien exagérer. Beaucoup de confirmations d'offices et de privilèges sont pour des personnes ayant eu la faveur de Charles VII. (J. Vaesen, *Catalogue du fonds Bourré*, nos 111, 112, 115, 116.)

5. *Chr. Scand.*, I, p. 32.

6. Jean Maupoint, p. 47-48.

7. Chastellain, IV, p. 115.

Digitized by Google

son compagnon de Genappe, qu'il sait bien n'être pas un bon fils, et qui est, comme lui, un ambitieux.

Louis entretient des relations trop amicales avec Guillaume de Bische, dont Philippe le Bon se méfiait d'une manière toute particulière. Guillaume semble régner sur la maison de Louis où il entre à toute heure, aussi bien la nuit que le jour. Souvent on les voit sortir, bras dessus bras dessous, pour rendre visite aux dames et demoiselles de Paris.

Guillaume de Bische en connaissait beaucoup. Le roi, qui s'amuse secrètement et que l'on dit amoureux, use de ce factotum [1]. Louis blesse profondément le duc de Bourbon à qui il vient d'ôter son gouvernement de Guyenne. Les Liégeois sont venus à Paris pour se réconcilier avec le nouveau roi. Et Louis, dont l'esprit ne connaît pas le repos [2], cherche une querelle à son oncle au sujet des trêves et des conventions qu'il avait avec les Anglais.

Philippe le Bon commence à voir clair. Il a vraiment abrité le renard, et il dit : « Déa ! je voy bien comment il va. On quiert jà à moy rompre mon voyage [3]. » Il commence à regretter le bon temps du roi Charles trépassé : Philippe ne pense plus qu'à regagner ses États.

Les Bourguignons continuent à s'amuser à Paris où Charolais paraît dans une joute. Philippe reçoit la duchesse d'Orléans dans son hôtel, et il la fait monter en croupe derrière lui, trottant parmi les badauds qui s'exclament : « Et velà un humain prince ! Que benoit soit-il et tous ceux qui l'aiment ! Et que n'est tel notre roy, et ainsi humain, qui

1. Chastellain, IV, p. 116.

2. Louis séjourna à Paris du 1er au 24 septembre. Sa correspondance (II, p. 4-12) le montre surtout préoccupé de la situation en Italie où Francesco Sforza est très malade. Il envoie une mission en Catalogne. Jean de Croy, fils puîné du comte de Chimay, fut envoyé vers le duc de Milan. Louis fait payer, le 3 septembre, au roi René les 56 000 l. promises par son père pour entretenir son armée à la conquête de Naples (Bibl. nat., P. Orig., 2702, Sicile). Pension de 6 000 l. à Jean, bâtard d'Armagnac, maréchal de France, garde des châteaux récemment édifiés à Bordeaux (Bibl. nat., P. Orig. 94, Armagnac 263).

3. Chastellain, IV, p. 123.

Digitized by Google

ne se vest que d'une povre robe grise mal chainte et mal fachonnée atout un meschant chapelet, et ne hait riens que joye[1]. »

Philippe reçoit Charles d'Orléans et donne un magnifique banquet à tous les seigneurs et dames de Paris. Cé n'est pas encore la rupture entre Louis et son bel oncle. Louis, à sa manière, semble apaiser les choses en se rendant à l'hôtel d'Artois où il a convoqué les États de Paris, ceux de l'Église et de l'Université. Devant eux, il déclarera qu'il tient de son bel oncle sa couronne et la vie. Il demande pour lui, et pour le duc, des prières et des processions. Mais Philippe va regagner son duché, et Louis, partir pour sa Touraine[2], après avoir confirmé divers privilèges de corporations, notaires, barbiers, archers et arbalétriers qui lui ont fait cortège, ceux des marchands de vins, de poissons de mer, des petits marchands de beurre et d'œufs, fromages, pommes, poires, oignons et poireaux, et les pauvres regrattiers[3]. Il n'oublie pas les aveugles des Quinze-Vingts[4], ni les Chartreux de Vauvert[5], car le roi porte dans son cœur les « personnes de religion ». Et les gens des villages voisins s'en retournent satisfaits, tels ceux de Fontenay, près Vincennes, exemptés de prises pour la chasse au loup[6].

Ce n'est pas mal connaître son monde.

1. Chastellain, IV, p. 136.
2. *Ibid.*, p. 148. — Le roi quitta Paris le 25 septembre 1461. Le duc de Bourgogne passe à Compiègne où il est logé au *Gros Tournoi*. On lui présente le vin (Arch. Com. de Compiègne, CC., 22). Sur l'hommage du duc de Bourgogne, voir Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 28ro, et ms. fr. 20485, fol. 97.
3. *Ord.*, t. XV, p. 20-27, 38-55, 56-57.
4. *Ibid.*, p. 26.
5. *Ibid.*, p. 24.
6. *Ibid.*, p. 110.

Digitized by Google

III

EN TOURAINE
LE ROYAUME DE FRANCE

Avec plaisir Louis retrouva la Touraine qu'il aimait et où il avait passé sa petite enfance[1]. C'est sans regret que le roi quitta les Parisiens qui venaient cependant de lui faire une si belle fête[2]. Mais nous avons lieu de croire que Louis les tenait pour des badauds, des gens prompts à se laisser éblouir par les grandes façons des Bourguignons, des esprits avides de protestations et rechignant toujours quand il fallait payer les impôts. Les gens de Tours lui préparent une aussi belle fête qu'ils la pouvaient faire[3]. Le roi vient pour soulager son peuple[4].

En Touraine est le cœur de Louis; là il est au cœur de la France[5]. La Loire, c'est le pays royal, le pays de son père et

1. « Là où son cœur luy estoit tout rendu » (Chastellain, IV, p. 172).

2. Le roi quitta Paris le 24 septembre.

3. Arch. Com. de Tours, BB 10, fol. 341, 348. — Dès le 18 août, on se prépare à aller au-devant de lui et à le haranguer. Tous les notables devront s'y rendre, en grand état, en robes et à cheval. Quarante ou cinquante gentils compagnons, vêtus de livrées, seront aussi à cheval. Les rues devront être nettoyées. Aux carrefours, on fera des farces et personnages avec de notables devises (17 octobre). Si le roi arrive de nuit, il y aura des torches : « Aussi sera porté le poesle que ladicte ville a fait faire sur ledit seigneur dès l'entrée de la ville; et pour le porter ont esté esleuz Pierre Bette, Me René Dreux, Jehan Briçonnet, Pierre Blondelet, Me Gervais Goyet, Jehan d'Argouges, Me Jehan Ruzé et Jehan Bernard. »

4. A cet égard il y eut déception (*Amb. Mil.*, I, p. 99).

5. Le roi passe à Étampes le 28 septembre, à Orléans le 30, le 2 octobre à Meung-sur-Loire, le 4 à Beaugency, le 6 à Maillé, le 7 à Amboise, le 8 à Tours. — En établissant un corps de ville à Tours, en février 1462, le roi rappellera qu'il a passé en Touraine son enfance : « Et y avons eu et trouvé de grands plaisirs et curialitez. »

Digitized by Google

de sa mère; là ils avaient vécu loin des tribulations et des guerres de l'Ile-de-France. Enfin Louis se trouvait chez lui en Touraine, comme un propriétaire en son domaine.

Il est comme un paysan qui n'a jamais aimé la ville. Louis préfère l'activité, les voyages, voir des gens, régler les affaires sur place. Dans les villes, nous le verrons plus tard posséder une petite maison, ou bien descendre chez des bourgeois amis [1].

Le roi a mis de la distance entre lui et son bel oncle, le duc de Bourgogne; il commence à s'occuper de ses propres affaires, « lesquelles gisoient en son seul secret et vouloir [2] ».

De la Touraine Louis rayonne sur la France, en pensée [3]. En fait, il la connaît déjà toute, du Nord au Midi. Il a été lieutenant du roi Charles en Languedoc; il a traversé l'Auvergne, combattu en Normandie, administré le Dauphiné. Il a regardé les villes de la Somme, traversé la Bourgogne, fait alliance avec les Suisses et jeté un coup d'œil sur l'Alsace. Louis a fait son entrée dans les grandes cités du Nord; il a vécu, comme chez lui, parmi les grands et les paysans du Brabant et du Hainaut.

Mais la France, quel bel héritage! Ce royaume est le plus beau, le plus plaisant, le plus gracieux, le mieux proportionné de tous, avec ses six mois d'été et ses six mois d'hiver. L'été commence en avril et dure jusqu'en octobre où blés et vins sont recueillis [4]. L'hiver n'y est pas trop froid, à

Louis aimait les habitants de la Touraine. Il évoquera le souvenir de ses parents qui se sont mariés à Tours, enfin la joyeuse entrée que les habitants lui avaient faite. (*Ord.*, XV, p. 333.)

1. A Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 2-3; Orville W. Mosher, p. 77-78.

2. Chastellain, IV, p. 175.

3. Aux mois d'octobre, de novembre, de décembre 1461, une partie de janvier 1462, Louis réside entre Tours, Amboise, les Montils. — Les *Lettres* (II, p. 14-31) le montrent toujours préoccupé des affaires de Catalogne (le prince de Viane vient de mourir) et des choses d'Italie.

4. Héraut Berry, *Le Livre de la description des pays* et *Le Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, éd. Pannier et P. Meyer.

Digitized by Google

Digitized by Google

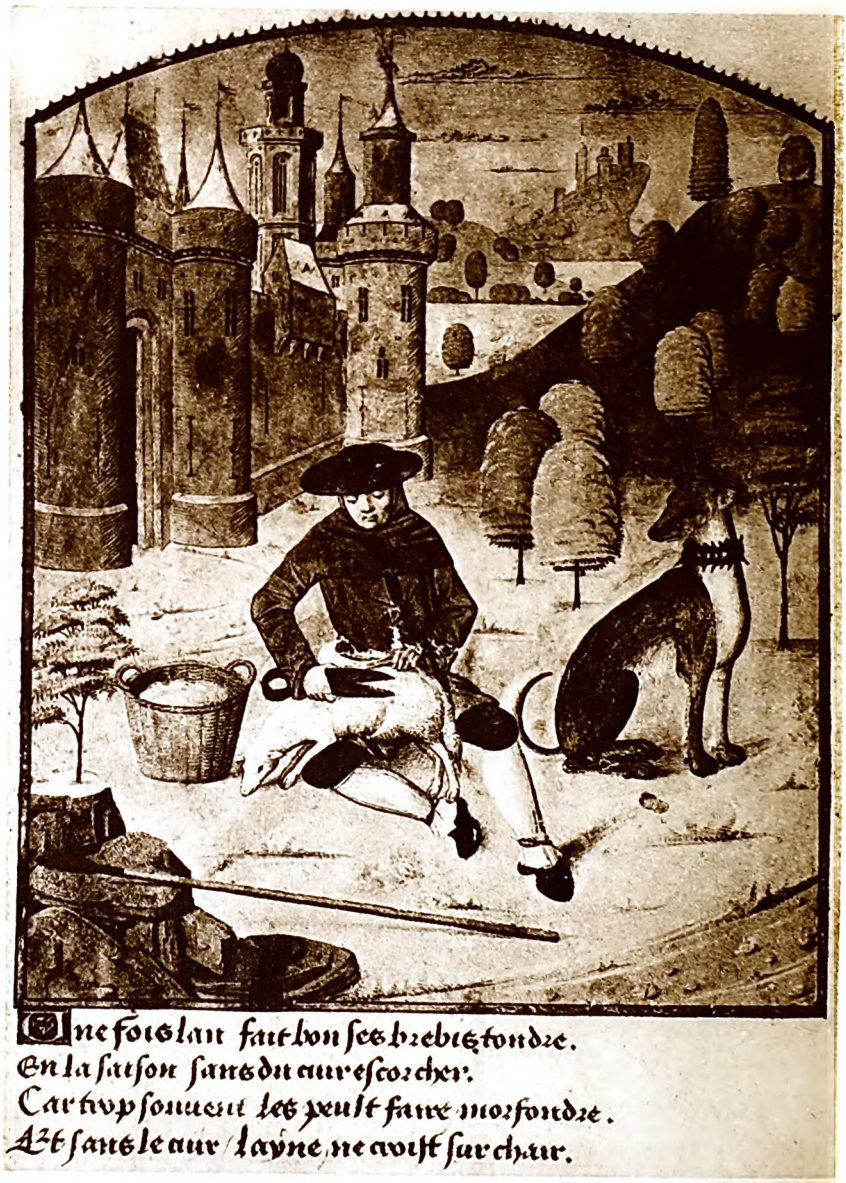

GRAV. BRAUN

Le bon Berger

(Bibl. de la Fondation Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne, Ms. 70, fol 9v°)

Digitized by Google

comparer avec d'autres pays. Vingt-deux journées pour traverser en long le royaume, de l'Écluse à Saint-Jean-Pied-de-Port; seize journées, depuis Saint-Mathieu-de-Finistère jusqu'à Lyon sur le Rhône. La France, terre du blé, du vin, des fruits, terre des troupeaux qui donnent la laine, où l'on trouve aussi le fer, le plomb et le cuivre. Du vin dans presque toutes les provinces, sauf dans certaines parties de Normandie, de Picardie, de Bretagne et de Flandre. Et ce vin est pour les laboureurs, pour tout le monde en France. Des fleuves la traversent, qui mènent à l'océan ou à la Méditerranée. La Loire passe au milieu du royaume. La France est riche de ses produits : elle l'est davantage encore de ses habitants. Ce sont les bonnes gens du Centre, simples et obéissants à leur seigneur, les robustes gens de la montagne d'Auvergne, le bon peuple du Poitou, les Gascons, courageux et légers, braves gens d'armes, les Champenois loyaux, les gens d'Artois nets et colériques, les Normands industrieux, forts laboureurs, hommes et femmes, aimant la bonne vie; les Bretons, qui barattent le beurre, durs et beaux marins. Quel bon peuple, celui d'Anjou et du Maine, grands laboureurs comme ceux d'Orléans et de Chartres! Dans l'Ile-de-France sont les honnêtes gens au beau langage, très bons catholiques.

Tel est le troupeau dont le roi est le bon berger. Louis le sait bien. On le lui a dit, et il le répétera à son tour[1]. Le roi connaît son peuple et il l'aime. Il l'aime encore dans ses bourgeois. Il a le même mot qu'eux à la bouche : « La chose publique. »

Que de simples gens, en ce royaume! Ils ne sont point batailleurs. « gens de guerre comme les aultres gens ». C'est le bon peuple de France, dur à la peine, celui des gens de métier, des laboureurs paisibles et de bonne foi. Louis pense qu'il a dans son royaume les plus belles églises du monde

1. Voir les *Trois Eages de l'Homme* de Pierre Choisnet.

Digitized by Google

enrichies de reliques (c'est une fortune avec leurs pèlerinages), de notables clercs. Et la noblesse y est plus abondante que dans les deux autres royaumes chrétiens. Mais cela enchante moins Louis : il y a du pour et du contre[1]. En attendant mieux, le roi retire à la noblesse l'usage de la chasse, ou plutôt il en réprime les abus[2].

Longtemps les Anglais, attirés chez nous par nos divisions et les querelles des partis, avaient occupé la moitié de la France, de la Guyenne à la Picardie. Il n'y a plus d'Anglais en France quand Louis est sacré. Ils ne tiennent plus que Calais et la région limitrophe.

Mais il y a toujours les apanages, et le domaine royal ne comprend guère qu'un quart de la terre. Les princes apanagés sont du sang royal; ils sont de la famille. On se querelle parfois rudement en famille, témoins Armagnacs et Bourguignons. Quand Louis a prononcé au sacre le serment de rassembler les terres, d'entretenir et d'augmenter le domaine, il a voulu désigner « tous les pays[3] ». Il a compris qu'il y avait parfois, sous le nom d'apanages, des États.

C'est ce qui était arrivé en Bourgogne. Il y a là une puis-

1. Il y a lieu cependant de remarquer que les comptes royaux conservés en copies par le ms. fr. 32511 nous donneront par la suite une liste très importante de pensionnés où la noblesse de France a la bonne part. Cf. fr. 2900, fol. 7 : Roole des pensionnaires et fr. 7857, fol. 1, gages des gentilshommes de la garde.

2. Voici le texte de Jean Maupoint (p. 49) qui a son importance, le texte de l'ordonnance n'ayant pas été retrouvé : « Environ les diz trois mois de septembre, octobre et novembre... il fut deffendu de par le roy à tous les nobles et gens d'église et à toutes autres gens... que ils ne chassassent à sers, sangliers ni aultres bestez, à cor, à cri, à claie ne aultrement, sur peine de griefve punicion en corps et en biens, dont plusieurs du roiaume furent tres desplaisans; mais especialement il en despleut tres fort aux grans seigneurs nobles et à tous gentilz hommes. Et de fait, par toutes les bonnes villes de France par le commandement du roy expres et sur grandes peines fut ordonné que tous engins à prendre les dites bestes feussent brulés et mys en cendre, ce qui fut ainsi fait, en quoy plusieurs grans seigneurs et gentilz hommes eurent grand dommaige. » Mais il y a des raisons de croire que l'ordonnance a dû exister, car on voit qu'en Dauphiné le maître des eaux et forêts avait fait une défense générale de chasser. Le 11 juin 1463, le roi accorde l'autorisation de chasser. (*Ord.*, XVI, p. 102.) Voir ce que dit Thomas Basin (II, 73 ; III, 168) et la note de M. Petit-Dutaillis (IV²). — 3. *Ord.*, XVI, p. 55.

Digitized by Google

sance formidable qui balance celle du domaine de France. La maison, issue de Charles V, a quelque peu délaissé l'administration de la Bourgogne. Un mariage l'a fixé dans les Flandres, l'Artois, le Hainaut. Ce bloc du Nord, qui fait commerce avec les Anglais, l'emporte sur l'autre. Philippe le Bon a appris le flamand et il le parle. On rédige beaucoup de ses actes en flamand. Bruxelles est sa capitale; Bruges, sa Venise. Ces deux morceaux d'État, Bourgogne et Artois, comment ne pas songer à les souder, à fermer les deux pinces qui encerclent le domaine royal? Philippe a reçu un moment des Anglais l'investiture de la Champagne. Il n'a pas osé s'y installer, il ne l'a pas pu. Charles VII avait été sacré à Reims. Philippe demeura gêné. Il n'est pas tout de même un ennemi du royaume, comme les Anglais. Il pouvait le devenir. Il n'a pas osé, il n'a pas pu le faire. Mais le grand duc règne surtout sur ses États du Nord, sur des peuples qui ont tant d'intérêts communs avec les Anglais. Ainsi il a vieilli, tergiversé, joué au chevalier, pensé à la croisade pour laquelle il ne partit jamais. Que fera Charolais, ardent, jeune et colérique?

Quelle sera l'attitude du duc de Bretagne qui a tant d'intérêts communs avec l'Angleterre et dont l'hommage est donné à la France avec difficulté? En attendant, Louis lui accordera un titre honorifique : lieutenant du roi pour les pays deça la Seine [1]. Enfin, Louis doit pourvoir à l'établissement de son jeune frère Charles. Maintenant il est d'âge. Lui aussi est héritier. Louis lui accordera l'apanage du Berry [2]. Et Louis cherche un point d'appui près de son oncle, le roi René, qui recevra le comté de Beaufort qu'il pourra réunir à l'Anjou [3].

Parmi les affaires particulières qui préoccupent Louis en ces jours, il y a la question de ses rapports avec son oncle, le

1. *Ord.*, XV (4 janvier 1461).
2. *Ibid.*, p. 208 (novembre 1461). — 3. *Ibid.*, p. 176.

Digitized by Google

comte du Maine, avec le duc de Bretagne[1], avec le duc d'Alençon, son parrain, dont il a rapporté la sentence donnée par son père. Il lui rend ses terres, excepté les places frontières[2]. A Jean, comte d'Armagnac, l'incestueux, Louis restitue également tout ce qui lui a été confisqué[3]. Charles d'Anjou, comte du Maine, avait été comme un vice-roi au temps de Charles VII. Louis l'attire cependant à lui, le reçoit à Tours, le charme et l'endoctrine[4].

Il y avait deux hommes cependant auxquels le roi Louis ne pouvait se résoudre à pardonner. C'étaient ceux qui avaient eu le gouvernement au temps de son père : l'un était Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, et l'autre Antoine de Chabannes, son ancien ami, l'écorcheur, qui l'avait trahi[5]. Louis les fait bannir, à son de trompe, et il promet de bons écus à ceux qui pourraient leur mettre la main au collet.

Antoine convoque ses bons enfants, les soldats, se montre au milieu d'eux avec une robe d'or. Il reparaît en paletot de gros drap, comme un pèlerin, leur disant adieu. C'est un pauvre galant qui les salue et qui s'éloigne, puisque la roue de Fortune a tourné[6]. Et le grand sénéchal, qui était pru-

1. Le 12 octobre, il annonce au duc de Bretagne la venue qu'il demandait du comte de Dunois, et celle du sire de Montauban, l'amiral (*Lettres*, II, p. 17).

2. Chastellain, IV, p. 175. Voir le procès du duc d'Alençon (Bibl. nat., ms. fr. 23841, fol. 133 et suiv. et ms. fr. 20430). — Il apaise son débat avec Aymon de La Rochefoucauld (Bibl. nat., P. Orig. 655, de Chambes).

3. Dès le 28 septembre, le roi écrit au chancelier pour lui témoigner sa satisfaction de la diligence « faite du procès d'Armagnac » (*Lettres*, II, p. 13). Les lettres d'abolition datent du 11 octobre (Bibl. nat., P. Orig. 94, Armagnac, 264, Bibl. nat., Du Puy 250, 21 octobre 1461).

4. Chastellain, IV, p. 174.

5. Antoine l'avait poursuivi par ordre de Charles VII en Dauphiné. On rapporta à Antoine ce propos de Louis que « si le povoit tenir, il feroit manger le cœur de son ventre à ses chiens » (*Chr. Scand.*, interpolation, II, p. 142-143). — Voir l'intéressant *abrégé des faits du comte de Dammartin* (Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 320). Sur le procès, Bibl. nat., ms. Du Puy 250, 27 août 1462, 21 janvier 1463, 2 juillet et 20 août.

6. Chastellain, IV, p. 176. — Prisonnier à la Conciergerie, puis au Louvre et à la Bastille, ses biens furent pillés par Charles de Melun qui les déménagea (Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 321).

Digitized by Google

dent, donne congé aux siens et va s'enfermer dans sa place de Nogent-le-Roi. Va-t-il passer au service de ses ennemis, les Anglais? Non, ce vrai chevalier, plutôt que de trahir, a résolu de se rendre aux hommes de Louis qui le poursuivent, à Garguesalle, le grand écuyer, au Breton seigneur de Villers. Pierre de Brézé entre sous un déguisement à Paris et se remet entre leurs mains. Louis le fait enfermer à Loches. Brézé n'est pas maladroit qui fait taire toute haine et parle gracieusement de la gloire du roi. Le roi Louis est souple. Il a compris et le fait délivrer [1].

Comme Louis sait déjà séduire! Il fait recevoir, avec de grands honneurs, à son passage à Tours, Charolais. Louis le présente à tout le monde. Jean d'Alençon, si sottement vaniteux, va porter ce jour-là la Toison d'or, ainsi que le comte du Maine. Louis et Charolais reprennent la partie de chasse, comme ils faisaient à Genappe. A son tour, Louis fait rechercher Charolais dans la forêt où il s'est perdu. Il lui donne l'hôtel de Nesle et lui promet le gouvernement de la Normandie [2]. Comme il est gracieux, le roi Louis, quand il s'agit de faire pièce à son oncle de Bourgogne!

Mais le roi est tout pareil au dauphin. Il porte toutes choses dans sa tête, et n'apprécie que ce qu'il fait lui-même, combinant mariages et alliances, sans songer ni à l'âge ni aux convenances. Il promet sa fille Anne, née à Genappe, à Nicolas d'Anjou, puisqu'il est héritier de la Lorraine. Il fait le mariage du second fils de Bourbon, neveu du duc de Bourgogne, avec la fille du duc d'Orléans [3]. On le craint, car on sait bien qu'il n'agira jamais qu'à sa tête. Mais on n'apprécie pas qu'il fasse si peu de dépenses, qu'il diminue l'état de sa maison, dédaigne les vêtements de soie et la pourpre des nobles hommes. Les vieux serviteurs de Charles VII, dont il

1. Chastellain, IV, p. 183-185. Voir la lettre du sire de la Barde pour annoncer à Louis XI, le 19 novembre 1461, qu'il a procédé à son arrestation et aux interrogations. (Bibl. nat., fr. 20486, fol. 125.)

2. Chastellain, IV, p. 187-189. — 3. Le roi fit rompre ce mariage.

Digitized by Google

vient de rogner les pensions, les gens de l'Université, les ecclésiastiques de Paris, les nobles, tous ceux qui avaient du vivant du feu roi le privilège de vendre le vin au détail sans payer l'impôt murmurent[1]. Et Louis recueille pour lui la plus grande partie des profits de la vente des offices.

Louis, qui sait que l'expérience seule a quelque valeur, va bientôt quitter Tours. Il veut visiter les marches et confins de son royaume qu'il connaît bien cependant. Il tient à voir ses gens, car il sait que tout dépend des hommes.

C'est ainsi que le roi quitta Tours avec six compagnons. Aucune acclamation. Louis a fait crier à son de trompe que nul, sous peine de mort, ne s'avançât pour lui faire cortège. Le roi et ses compagnons sortent de la ville, tous habillés de drap gris, rudement, comme des pèlerins, avec une grosse patenôtre de bois pendue au col. Ainsi Louis s'en va pour visiter la Guyenne, et les marches du Bordelais. Mais plus loin, il y a cependant une troupe armée de cent vingt hommes qui les suit. C'est une chose qu'on n'a jamais vue. Avait-on rencontré jusqu'à ce jour esprit plus subtil et actif[2]?

Louis veut tout voir, et voir tout seul. Il regarde de loin Bordeaux. C'est un fait qu'un jour, sur la Gironde, voguant dans un petit bateau, il fut aperçu d'une nef vagabonde montée par d'aventureux Anglais. Ils mettent la voile au vent et tirent sur lui une bordée pour lui couper le retour. Ses cinq compagnons, nageant vigoureusement de la rame, le ramènent à grand peine vers Bordeaux; et le roi de se cacher parmi les roseaux de la rivière en attendant la marée favorable[3].

Quand Louis revient à Tours, c'est pour recevoir les nations

1. Jean Maupoint, p. 50. — Nous constatons cependant que la plupart des officiers de son père furent maintenus en place. Louis assure un douaire honorable à sa mère (50000 l. t.) et la châtellenie de Chinon (Bibl. nat., fr. 6968, fol. 43).

2. Chastellain, IV, p. 195-197.

3. *Ibid.*, p. 197-198.

Digitized by Google

Digitized by Google

I

II

III

GRAV. BRAUN

IV

La famille Sforza

I. Francesco I, duc de Milan par Enzola

II. Galéas-Marie-Sforza, double ducat

III. Bonne de Savoie, épouse de Galéas-Marie, mère de Jean-Galéas-Marie

IV. Jean-Galéas-Marie, double ducat d'or

(Bibl. Nat., Cabinet des Médailles)

Digitized by Google

d'Italie : Vénitiens, Génois, Florentins[1]. Elles lui font des offres de service. Louis, qui s'est initié en Dauphiné aux roueries de la politique italienne, est bien à l'aise. Il a fait son choix.

Il s'appuiera sur un principe de force, bien que ce choix contrarie la maison d'Orléans. Son allié sera Francesco Sforza, le duc de Milan. Il a la meilleure armée d'Italie et sait la commander. Louis n'a que six mois de règne, et déjà le voici comme s'il disposait de toute la terre. Envers les uns, c'est la menace, envers les autres, l'amitié[2].

Il accueille solennellement l'ambassade de Francesco Sforza qu'il connaît depuis des années. C'est sur lui qu'il joue pour gagner le reste de l'Italie. Louis se fait gracieux, s'informant de la santé du duc de Milan qui était en ce temps-là languissante. D'un regard, il peut tout embrasser[3]. Car chez Louis, il y a autant d'instinct que d'intelligence et d'activité. Il use d'une méthode que nous ne comprenons pas toujours et que les joueurs comprennent. On ne réussit pas toutes les entreprises sagement préparées et on réussit parfois ce qui a été accroché par hasard. Louis déroute tout le monde. Il est si pressé et ne travaille pas suivant le rythme des autres.

Il vient de penser à l'Italie, le voici tourné vers l'Angleterre. Louis semble d'abord résolu à vivre en paix avec Édouard IV. Il a même fait arrêter à Eu les envoyés de la femme de Henri VI, Marguerite d'Anjou, au commencement d'août 1461. C'est sur un petit seigneur, le sire de la Barde, qu'il met son espoir. Louis l'envoie vers le roi Édouard pour lui demander de fixer une journée où l'on pourrait résoudre ce grand problème de la paix de France et d'Angleterre.

1. Chastellain, IV, p. 199. 27 décembre 1461 ; Desjardins, *Négociations diplomatiques*, I, p. 116, 124. Cf. fr. 6968, fol. 113-118.

2. Chastellain, IV, p. 204-205. Voir les dépêches des ambassadeurs Milanais, I, et Desjardins, I, p. 127. — Le roi Charles était l'allié du duc de Milan depuis 1446 (Bibl. nat., ms. fr. 6966, fol. 64).

3. Chastellain, IV, p. 221.

Digitized by Google

Mais la paix anglaise, c'est la famine en Angleterre, puisque les Anglais n'ont ni blé, ni vin. Le seigneur de la Barde échoue dans le projet d'entraîner Anglais et Français contre les Turcs. Puisque ce n'est pas la paix, ce sera la guerre[1].

Oui, le roi Louis médite sur ce grand problème : chasser les Anglais. Sans doute faudrait-il pour cela faire une bonne amitié avec la Bourgogne[2]. Mais la Bourgogne, c'est aussi un gros morceau que convoite Louis. Et il taquine le vieux Philippe, qui est en ce temps-là très malade. Le roi défend qu'on achète le sel aux salines de Bourgogne[3].

Ah ! le vieux duc voit bien à qui il a eu affaire ! Il a mis le loup dans la bergerie et on l'entend publiquement dire : « Ce sont les guerdons (récompenses) que j'ay pour bien faire et d'avoir porté celuy qui mesme me quiert à deffaire. Ce sont jà deux ou trois horions que le roy me baille tout en un an. C'est trop, et trop tost commencé. A longuement vivre et faire ainsi, le continuer me donroit annuy; j'y remédieray, si je puis; j'en escriray à mon président, à Dijon... »

Philippe, morose, voit bientôt arriver des ambassadeurs du roi Louis. L'un est Dunois, et l'autre Pierre de Brézé, le grand sénéchal. Le roi vient de le tirer de sa prison de Loches. Il sait que Brézé est un preux chevalier, que c'est l'homme de France qui connaît le mieux l'Anglais. Il lui expose un projet magnifique. Marguerite d'Anjou, la fille du roi René, lui a demandé des secours contre le roi Édouard, et le roi les a promis. L'enjeu sera la cession éventuelle de Calais, une trêve de cent ans avec la France qui s'engagera à secourir le parti de Lancastre. On va descendre en Angleterre. Le comte de Charolais sera chef de l'armée. Que la Hollande et la Zélande prêtent leurs vaisseaux et le duc

1. Chastellain, IV, p. 221.

2. Il écrira aimablement à Philippe le Bon pour lui exprimer ses regrets qu'il ait été dénoncé comme l'instigateur de la tentative d'agression des Anglais (*Lettres*, II, 9, 81) : « Et pouvez estre certain que nous avons en continuelle mémoire les très grands plaisirs et services que vous nous avez faits, lesquels nous ne voudrions jamais oublier. »

3. Chastellain, IV, p. 221.

Digitized by Google

Philippe ses deniers[1]. Louis a déjà sollicité des secours de Liége. Mais Philippe se méfie. Tout cela, est-ce seulement dirigé contre Calais ?

En attendant, le roi Louis fait un tour en Normandie[2] et il va entrer dans Rouen, l'ancienne bastille des Anglais[3]. Et l'on voit, spectacle au moins étrange, le roi s'avancer au milieu du peuple qui acclame Pierre de Brézé, le grand sénéchal qu'il vient de tirer de sa prison[4].

Louis est l'homme qui pacifie[5].

1. Chastellain, IV, p. 223-228.
2. Entre le 19 juillet 1462 et le 7 septembre. Arch. de Rouen, A. 8.
3. Le 10 août 1462.
4. Le 10 juin 1462, il lui a fait l'hommage de ses fiefs (Bibl. nat., P. Orig. 509, Brézé 47). Louis va lui confier une mission en Écosse (*Ibid.*).
5. Le 19 octobre 1462, il arbitre la querelle entre la maison de Savoie et le duc de Bourbon au sujet de la Bresse (Bibl. nat., fr. 6969, f. 202-216, 230). Le roi donne ses instructions au héraut Normandie pour le roi de Portugal. Il se réjouit du rapprochement des deux royaumes. Son plus grand désir est de voir les « choses bien disposées... pour s'employer en temps et en lieu... pour l'honneur du service de Dieu et de sa sainte foy » (*Ibid.*, fol. 218). L'année suivante, le 23 avril, il arbitre les différends entre les rois de Castille et d'Aragon sur le royaume de Navarre et le comté de Barcelone (fr. 6970, fol. 58).

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

LA TRÊVE AVEC LES ANGLAIS ET LE RACHAT DES VILLES DE PICARDIE (1465)

Le roi Louis vient de faire crier à son de trompe par tout le royaume qu'il y a inimitié mortelle entre lui et le roi Édouard, qu'il interdit tous rapports de commerce entre Français et Anglais sous peine de mort. Et les Anglais se vengent en descendant dans l'île de Ré, puisque le roi ne veut plus qu'on leur vende du vin et des vivres (août-septembre 1462). Une armée de corsaires croise devant les ports de Normandie et de Guyenne. Mais les Français sont sur leurs gardes. L'armée du roi est prête, dit-on, à passer en Angleterre. Alors, le roi Édouard fait dire à Louis qu'il n'est pas nécessaire de tant travailler pour venir le chercher si loin, car lui-même a l'intention de le visiter dans son propre royaume et qu'il en prendra la peine pour eux deux. Le roi Louis sourit et répond qu'il sera le très bien venu, reçu suivant les us et coutumes. Il apprécie le courage du jeune roi Édouard ; mais il ajoute qu'il ne sera pas aussi facile de le faire que de le dire[1].

Alors le roi de France fait publier qu'il anoblira tous ceux qui voudraient faire commerce en son royaume ; il permet à tous les nobles l'exercice de la marchandise, sans préjudice du nom et de leur état. C'est une bonne manière, d'ailleurs,

1. Chastellain, IV, p. 271. — Nous avons utilisé les sommaires de la thèse de Georges Périnelle, *Étude sur les relations de Louis XI avec l'Angleterre.*

Digitized by Google

de trouver de l'argent. Le roi en amasse en ce temps-là, autant qu'il peut. Louis ne donne rien, dépense encore moins, prend l'argent de tous côtés par des impositions nouvelles ou par des économies sur les offices. Tous sentent alors sa main redoutable et éprouvent son peu de douceur. On le craint, comme on craint ses gens. Un seul luxe, en ces jours : une multitude de chiens couchants, d'oiseaux qui souillent les lits. Les logis où passe le roi sont moins une cour qu'une « chiennerie[1] ». Mais, sans sa grâce et congé, nul ne chasse, même sur ses propres terres. Le roi l'a interdit. Voilà qui ne lui conciliera pas le cœur de ses sujets, des nobles surtout[2]. Et Louis fait couper une oreille au pauvre gentilhomme normand qui a chassé un lièvre sur sa terre[3].

A la fin d'août, les Anglais descendaient en Bretagne, mettant les gens à réquisition, prenant des queues de vin, faisant mille maux[4].

Mais voici venir en France, après la défaite des Écossais, Marguerite d'Anjou, la reine d'Angleterre qui se souvient qu'elle est fille du roi de Sicile et nièce du roi de France. Son mari, le roi Henri VI, est pour quelque temps à l'abri. Elle prend avec elle son fils Édouard, le prince de Galles, passe la mer et débarque à l'Écluse. Comme elle est malheureuse, pauvre et abandonnée, avec son fils qui n'a qu'une petite robe! C'est Pierre de Brézé qui la nourrit, qui lui donne du pain. Car elle a tout dépensé pour soutenir la guerre contre ses ennemis[5]. Et Philippe Pot et Brézé vont pour la saluer à l'Écluse quand Marguerite se rend vers le duc de Bourgogne qui fait en ce temps-là un pèlerinage à Boulogne[6].

1. Chastellain, IV, 272.
2. *Ibid.*, p. 273. — 3. *Ibid.*, p. 276.
4. *Ibid.*, p. 276. — Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, attaque le nord de l'Angleterre et échoue.
5. *Ibid.*, IV, p. 280. — Cf. fr. 6969, f. 127, 132. Louis pense à Calais.
6. *Ibid.*, p. 281, 284.

Digitized by Google

On se retrouve à Saint-Pol, puis à Saint-Omer, où le roi de France avait déjà envoyé ses ambassadeurs. Il y avait, du côté du roi, l'archevêque de Narbonne, l'amiral de France, le chancelier et maître Georges Havart[1].

Le seigneur de Croy[2] commençait de jouer son double jeu, ayant à la fois les pouvoirs de Louis et ceux du duc de Bourgogne. Les Anglais étaient représentés par le frère du comte de Warwick, prélat plein de faconde, par d'autres notables seigneurs et gens d'Église.

Le duc Philippe pensait mener l'affaire, comme il en avait l'habitude, et régler la question des trêves avec le roi Édouard. Mais, en réalité, ce fut le seigneur de Croy qui conduisit la négociation entre Français et Anglais qui observaient les uns envers les autres une attitude assez raide. Les Anglais feignaient, comme c'est assez leur coutume, de mépriser les Français et le roi Louis. A la fin, le vieux duc de Bourgogne annonça que le roi Louis ferait un pas en avant et qu'il se rendrait lui-même à Hesdin. Le seigneur de Lannoy plaît beaucoup aux Anglais en leur donnant de belles fêtes ; et le roi Édouard eût été bien heureux de pouvoir l'acheter. En réalité, le roi Louis demeura à Paris, et la trêve avec les Anglais, qui n'était d'ailleurs qu'une manière de reculer pour mieux sauter, fut conclue hors de sa présence[3].

Tandis que ces négociations se poursuivaient sous la présidence honorifique de Philippe le Bon, le roi Louis cherchait à atteindre un autre but. Il sait bien la puissance de l'argent ; à Paris, au mois de septembre, on le voit en ramasser par tous les moyens : emprunts, amendes. Louis veut racheter les villes de la Somme qui sont dans les mains du duc de Bourgogne[4].

Il y a déjà quelque temps que Louis rumine en secret ce

1. Bibl. nat., ms. 20492, fol. 72.
2. Bibl. nat., ms. fr. 20486, fol. 88. Cf. fr. 6970, fol. 144, 190, 207.
3. Chastellain, IV, p. 337-339.
4. *Ord.*, XVI, p. 55.

Digitized by Google

projet. En mai 1463, il écrit à Guillaume de Bische qu'il ne faut pas en parler au comte de Charolais, « car il s'en porroit ensauvaigir de nous[1] ».

Et Pierre Doriole va partir au mois d'août à Tournai pour éclairer nos vieux amis fidèles. Le bien et l'utilité de la chose publique commandent de réunir au domaine « les choses aliénées par noz prédecesseurs, ainsy qu'à nostre sacre et couronnement l'avons juré et promis ». Les villes ont été engagées au traité d'Arras à son très cher oncle pour 400 000 écus. Nous avons trouvé le moyen, sur notre épargne, d'en prélever 200 000. Nous ne pouvons faire plus. Que nos loyaux sujets veuillent nous aider, surtout ceux qui sont voisins de ces terres. Pierre Doriole demande 300 000 écus. Les gens de Tournai font un prêt de 20 000[2].

Les Parisiens murmurent, comme toujours, lorsqu'ils doivent payer des impositions ; ils évoquent l'équité et la règle. Mais il faut en passer par là, car Louis voit bien que Philippe est un lubrique vieillard[3]. Il veut le manier dans ses derniers jours, ce qu'il ne pourra sans doute pas faire avec Charolais, qui est jeune et dur à ployer[4]. Louis est pressé. A Paris, il a pu recevoir 200 000 couronnes d'or qu'il fait conduire sous une forte garde à Abbeville où les gens du duc de Bourgogne sont mandés pour les recevoir[5]. Et le vieux duc, qui aime à thésauriser, les fait mettre dans ses coffres d'Hesdin[6].

1. *Lettres*, II, p. 118. — Sur Guillaume de Bische, « le pire subtil garson qui feust soubs la nue », voir Commynes, éd. Mlle Dupont, t. I, p. 94, note, et Preuves, III, p. 199-205.

2. *Lettres*, II, p. 145-146 ; *Amb. Mil.*, I, p. 294. — Cf. le compte d'Étienne Chevalier (Bibl. nat., ms. fr. 10374) ; la lettre d'Étienne Chevalier à Bourré (Bibl. nat., fr. 20488, fol. 92).

3. *Amb. Mil.*, II, p. 104.

4. Il dira, en 1464, à l'envoyé des Milanais qu'il connaît bien Charolais, que c'est un seigneur très volontaire et fort têtu. Qu'on garde sur cela le secret (*Amb. Mil.*, II, 137).

5. Chastellain, IV, p. 338. — Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, 392, 394, 395, 397, 399 (Instructions à Étienne Chevallier et à Pierre de Morvillier).

6. Les quittances de Philippe le Bon portent les dates des 12 septembre et 8 octobre 1463 (Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, II, 395 ; Bibl. nat., ms. fr. 10374, fol. 17-19).

Digitized by Google

Louis fait son entrée à Abbeville, où il attendra l'argent du second paiement au sujet duquel le Parlement fait des difficultés. La municipalité a bien fait les choses. La porte d'Hocquet est tendue d'un drap pers, armorié des armes de France, où deux grands anges tiennent un lys. Les maîtres des écoles de la ville y ont mené les enfants pour crier : Noël ! On représente « mysteres et joieusetez » ; on défonce trois pipes de vin de Beaune et de Bourgogne ; trois bœufs gras et trois muids d'avoine sont offerts. Louis s'avance sous le poêle de damas semé de fleurs de lys d'or, à quatre bâtons bleus, que portent les notables, parmi les maisons tendues de draps. Des herbes jonchent les chaussées. Il se rend à l'assemblée de l'échevinage et gagne la maison de Jean Vilain, son avocat en Ponthieu, dont l'hôtel était situé place Saint-Pierre. Il donne un coup d'œil aux représentations : sur la pierre de l'Ostel de la Couronne, on soupe; les feux de joie sont allumés dans les rues[1]. Le chancelier explique au peuple, à l'échevinage, en quoi consiste le rachat. Les commissaires du roi reçoivent les serments des notables et les clefs. Puis, Louis se rend à Hesdin où Philippe va le recevoir[2]. Ils chevauchent ensemble. Et le roi se montre pauvrement habillé, mal monté, portant à son cou une petite cornette de veneur. C'était le costume de chasse qu'il affectionnait. Quand il passe dans les rues, chacun s'en étonne : « Où est le roi, lequel est-ce? » disent les gens. Et quand passe Louis il peut entendre : « Benedicité ! est-ce cela un roy de France, le plus grand roy du monde? Ce semble mieux un vallet que un chevalier. Tout ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement de son corps. Encore est notre duc, nostre prince, un soleil d'homme et une image qui représente haute personne[3]. »

1. Arch. com. d'Abbeville, BB. 61, fol. 21.

2. Séjour entre le 28 septembre et le 8 octobre 1463.

3. Chastellain, IV, p. 360. — Il faut rappeler que les Flamands étaient habitués à considérer leur prince dans un grand faste. Les Français étaient plus simples. Mais on vient de voir qu'à Abbeville la fête avait été cordiale et assez brillante.

Digitized by Google

Que ces mots le touchent peu, le pauvre chasseur qui porte une couronne qui vaut des millions d'or sous un chapeau de six gros! Il est revêtu de sa gloire; il vient de satisfaire sa passion de paysan qui est la terre, la terre de France qu'il rachète. Quand il gagne le château, Louis a ordonné aux troupes de faire silence. Aucune parade chez lui; mais tout de même un cortège princier l'accompagne, comme il convient à un roi[1].

A Hesdin, le roi Louis accueillera l'ambassade du roi d'Aragon qui lui demande secours contre ceux de Barcelone, l'écuyer du duc de Danemark, et enfin les délégués des Anglais qui viennent lui faire ratifier la paix[2].

C'est le duc de Bourgogne qui les introduisit et les présenta au roi. Louis se répand en belles paroles, en flatteries qui ne sont guère sincères : « Beaux oncles m'est aujourd'hui tout mon royaume. Ce m'est le tout effort et valoir de ma chevalerie, et le derrain (dernier) donjon de mon trône, en qui tout je me confie[3]. »

Il assure que Philippe est son père, et plus que son père. L'évêque anglais fait en latin un petit discours. Louis loue sa manière de parler. Il demande des nouvelles du roi Édouard et déclare tout haut qu'il lui veut beaucoup de bien, malgré qu'il soit l'ennemi de son cousin germain, le roi Henri. Il le nomme un gentil prince; il se dit à son commandement. Les Anglais sont assez étonnés; mais ils emportent aussi l'impression que le roi Louis est trop poli pour être honnête, que c'est un homme dangereux dans les figures si diverses qu'il sait prendre[4].

Comme il arrive, ces conciliabules n'ont apaisé personne.

1. Chastellain, IV, p. 360-361.

2. Une trêve de terre est signée, le 8 octobre 1463, à Hesdin; une trêve maritime, conclue à Londres, le 12 avril 1463. La réunion d'un second congrès avait été décidée à Saint-Omer. Louis espérait faire épouser au roi Édouard sa belle-sœur, Bonne de Savoie. Mais Édouard se maria avec Élisabeth Gray.

3. Chastellain, IV, p. 379.

4. *Ibid.*, p. 388.

Digitized by Google

Chacun s'est regardé dans les yeux, remarquant ses propres défauts. Les Français sont plutôt humiliés par le faste des Bourguignons. Philippe est furieux contre le seigneur de Croy et lui a dit : « Croy ! Croy ! on peut mal servir deux maistres à gré. Vous pourvoyez toutes vos gens, et les miens demeurent derrière. Qui n'est vostre parent, et de vostre amistié, il n'aura riens[1] ! »

Mais Louis a tiré des griffes du duc de Bourgogne les villes de deçà la Somme : Saint-Quentin, Amiens, Doullens, Montreuil, Rue, Saint-Valéry, le Crotoy, Crèvecœur-en-Cambraisis et Mortagne. Philippe a perdu une partie de la noblesse qui lui donnait tant de gens d'armes.

Louis cherche à gagner le cœur de ses gentilshommes picards. Il parle doux. Mais les Bourguignons sont de plus en plus en défiance. Ils savent bien que le roi Louis sera maintenant le plus fort. Et quand il entre dans Amiens, le 9 juin 1464, c'est un triomphe. Le chancelier, Pierre de Morvillier, dont le père était d'Amiens, protégeait la ville où Louis, dauphin, avait été gracieusement accueilli. Les échevins ont délibéré de se porter au-devant de lui, de lui mettre dans la main les clefs de la ville. Les maisons seront tendues de drap, « le mieuls et plus honnestement que faire se porra, et seront fais parmy lesdites rues de beaux mistères sans parler ». On présentera au roi douze pipes de vin et six bœufs. On prépare les torches et les falots. Les gens d'Amiens s'inquiètent des privilèges à obtenir et de la date de l'arrivée du roi. Mais Monseigneur le chancelier, leur ami, ne peut les renseigner : « car quant il plaisoit au roy de prendre un chemin, il le prenoit, et quant il luy plaisoit il le laissoit ». Et Pierre de Morvillier ajoute que « ils luy feissent les honneurs et reverences qu'ils avoient accoustumé faire aux roys quant ils venoient en ladicte ville, non pas trop grandement, car il ne quéroit point tels choses ; et bien conseilloit que on luy feist

1. Chastellain, IV, p. 398.

Digitized by Google

des honnestés, joieusetez et esbatemens, en passant par les rues[1] »...

L'entrée à Amiens du roi, c'est une belle procession. Les enfants de la grande École portent les torches armoriées des blasons de la ville. Le roi et la reine arrivent devant Notre-Dame. Un homme sort du ventre de la baleine : c'est Jonas qui vient au-devant d'eux.

Alors, le roi se tourne vers l'ambassadeur de Milan : « Ne vous semble-t-il pas que cette ville vaut à elle seule plus que les 400 000 écus que j'ai payés au duc de Bourgogne[2] ? »

1. Arch. de la ville d'Amiens BB. 9, fol. 109, 117, 118, 119, 123 (septembre, octobre 1463). — Le roi avait dû retarder son entrée dans la ville, gagner Doullens et Hesdin, Tournai, Lille. La reine arriva le 16 janvier et descendit chez Jean Vilain, avocat du roi, au Marché aux Fromages (BB 9, fol. 136).

2. *Amb. Mil.*, II, 180. — Cf. Arch. de la ville d'Amiens BB. 9, fol. 153 v° ; CC. 47, fol. 55.

Digitized by Google

V

L'AFFAIRE DES COMTÉS DE PERPIGNAN ET DE ROUSSILLON

Le roi Louis débuta dans la vie diplomatique avec plus de zèle et d'ambition que de maîtrise. Il faut toujours apprendre son métier. C'est ce que nous allons voir en donnant un aperçu sommaire de ses relations avec la Catalogne et le royaume d'Aragon.

La Catalogne était alors un État indépendant rattaché, d'une façon presque nominale, au royaume d'Aragon. Elle était gouvernée par le primogénit, qui est exactement ce qu'était le dauphin par rapport au roi de France. En fait, la Catalogne était un État maritime aspirant à l'indépendance, et dont les cités étaient administrées d'une façon démocratique par des corps élus. Ce pays était riche avec ses cités maritimes prospères. On vantait la propreté et la beauté de Barcelone. Au principat de Catalogne, on rattachait le royaume de Majorque ainsi que les comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Louis, dauphin, était déjà au courant des aspirations des gens de Barcelone. Tandis qu'il faisait l'apprentissage du métier de roi, il était en relations avec don Carlos, prince de Viane, primogénit d'Aragon, qui, en l'année 1460, pour faire échec à son père et répondre aussi aux aspirations des gens de Barcelone, s'était jeté dans la cité. Jean II d'Aragon était un petit vieillard décidé qui n'hésita pas à

Digitized by Google

faire arrêter son fils. Et la ville se trouva un instant en pleine sédition.

Au moment où le roi Louis arriva au trône, le prince de Viane mourut; il lui avait recommandé sa cause et ses serviteurs. Louis se trouva entre deux attitudes qu'il pouvait raisonnablement adopter. Ou bien favoriser les Catalans dont les tendances françaises étaient sincères et fortes, ou bien soutenir Jean II en se faisant payer son appui. Louis ne sut se décider. Il adopta de jouer un double jeu, bien qu'au fond nous ayons lieu de croire qu'il caressa le rêve de faire de la Catalogne une terre française. Un contemporain, bien informé, lui prête ce propos concernant le roi d'Aragon : « Je le mettrai hors de tous ses royaumes tant et si bien qu'il ne lui restera pas la moindre parcelle de terre à lui, pour s'y faire enterrer[1]. »

Voilà un vaste projet que Louis n'aurait pas conçu avec l'expérience de l'âge. Il ne tenait pas compte du sentiment national des Catalans, ni de la ténacité des marchands héroïques de Barcelone qui étaient profondément attachés à leurs coutumes et à leur cortès. On ne voit pas bien Louis, épris d'absolutisme, régnant sur la Catalogne fuériste. L'amour des Catalans pour leurs libertés et leurs usages, leur loyalisme, en un mot, qu'ils n'avouaient pas, amena le roi à faire une volte-face. Il résolut de s'allier avec Jean II d'une manière secrète, ce qui lui permettrait de prendre des gages aux dépens de ceux qui pouvaient se croire ses amis. C'est ce qui arriva l'année 1462, au traité de Sauveterre et de Bayonne, le 9 mai. Le roi Louis s'engagea à aider Jean II dans la conquête des places navarraises. Et comme le roi d'Aragon était à la fois avare et à court d'argent, il s'obligea à payer à Louis la somme considérable de 300000 écus d'or. Il donnait en hypothèque ses États, et, en particulier, les

1. Témoignage du vicaire général de Gérone, Alfonsello, cité par Joseph Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, p. 380. — Notre court exposé n'est qu'un résumé de cet admirable ouvrage enrichi de nombreux documents.

Digitized by Google

revenus royaux perçus dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne. L'aide militaire de sept cents lances n'était pas extrêmement lourde; la caution paraissait bonne. Le roi Louis, en signant le traité, se montra donc habile.

Mais la nouvelle de l'aliénation des comtés de Roussillon et de Cerdagne se répandit bientôt à Barcelone où elle fit le plus mauvais effet. Les Catalans comprenaient qu'on en voulait aux libertés du principat, et même à son intégrité. Ils estimaient que les comtés étaient à la fois indissolublement unis au principat et à la monarchie aragonaise. Le Général de Catalogne[1] décréta la levée immédiate d'une armée, et il déclara le roi et la reine d'Aragon ennemis publics. La révolution catalane était maintenant un fait accompli. Jean II n'attendait plus que le secours des Français.

Au mois de mai, le roi Louis se trouvait à Bordeaux. C'est de là que partit l'armée française que commandait Gaston IV de Foix. Elle se concentre à Narbonne d'où Gaston lance un manifeste. Les Français se donnent comme les amis du roi d'Aragon qui descendent châtier ceux qui l'ont banni de sa terre, pour abattre une rébellion tyrannique. Ils vont se porter au secours de Perpignan dont le château est assiégé par les gens de Catalogne. Les Français enlèvent le Pas de Salses, prennent la Salanque dans les environs de Perpignan et Canet. Les deux cols de Perthus et de Panissas permettent de déboucher sur le revers méridional des Pyrénées. Les troupes franco-aragonaises sont sous Barcelone, qui est assiégée du 8 septembre au 3 octobre 1462. L'opération était prématurée et l'on dut lever le siège, tandis que les Barcelonais, pleins d'enthousiasme, saluaient le départ de leurs ennemis aux cris de : « Castille! Castille! » Les troupes franco-aragonaises devaient se retrouver devant Saragosse où l'arrivée des Castillans, vieux alliés de la France, ne permettait pas

1. On donnait ce titre au Conseil général, ou Députation, commission permanente ayant toutes attributions politiques, militaires, financières.

Digitized by Google

une lutte entre leurs gens d'armes. Une trêve est signée. Ainsi se termina la campagne de Gaston IV.

Ce fut, on le voit, une opération assez aventureuse et de nul profit pour les troupes de France et d'Aragon.

Le roi Louis ne l'entendit pas ainsi, et il se retourna contre le château de Perpignan qui devait lui être livré en vertu du traité de Bayonne. Les conseillers de Perpignan demeuraient bien embarrassés. Les Français étaient dans la place, menaçants; Charles d'Oms avait braqué ses canons sur la ville, faisant connaître à ses défenseurs qu'il leur accordait quelques heures seulement pour qu'ils enlevassent la bannière royale. C'est alors que le roi confia une nouvelle armée au duc de Nemours. Les Français entrent dans le château (7 janvier 1463), et les villes du Roussillon tombent, l'une après l'autre, entre les mains du vainqueur. De Perpignan, le duc de Nemours alla soumettre Collioure. Elne se rendit le 13. Le 3 février, les habitants de Baixas prêtaient hommage au roi de France. Jean de Salazar et Arnaud de Miglos dirigent une campagne pour conquérir la Cerdagne. Puycerda est réduite dès le 16 juin. Ce n'était plus la bannière d'Aragon qu'on arborait à Perpignan, mais celle de France. L'annexion des comtés était un fait accompli. Charles d'Oms resta capitaine du château et Bernard d'Oms, gouverneur du Roussillon. Un parlement fut établi à Perpignan et le roi de France battit monnaie dans la capitale des comtés.

Telle fut la situation de fait, qui se perpétua durant dix années à peu près sans trouble, grâce à l'interprétation que Louis donna au traité de Bayonne. Cette situation fut lourde de conséquences. Il est certain que, grâce à elle, le roi de Castille a pu devenir le seigneur des Catalans, ce que ne devint jamais le roi Louis, comme il l'avait peut-être rêvé.

Mais ne vaut-il pas mieux tenir que courir?

Digitized by Google

VI

LE ROI AU TRAVAIL

(1461-1465)

Que le roi Louis est un homme singulier et curieux, toujours par voies et par chemins, dans son costume de pèlerin qui surprend tout le monde! Quel pèlerinage accomplit-il sur la terre de France? Il y fait son salut comme roi. Ainsi il l'eût fait comme moine. Et il dira plus tard au roi de Portugal qu'il avait désiré d'être moine[1]. Il le fait sérieusement, son sourire demeurant caustique et amer. Louis est le bourreau de lui-même. S'il cherche à plaire, c'est qu'il veut séduire. Mais Louis n'a qu'un but : tenir le grand serment qu'il a prononcé au sacre de Reims. Il veut garder le domaine de France, l'entretenir et l'augmenter, « remectre à nostre povoir ce qui par ci devant en avoit esté séparé, aliéné, disjoinct[2] ». Le premier acte important du roi, le 9 septembre 1461, est la révocation des aliénations du domaine de la couronne.

On pourrait tenir le roi Louis pour quelque mystique qui a toujours les yeux fixés sur la Vierge[3], sa protectrice et celle du royaume, dans le geste qu'il demandera plus tard de fixer sur sa tombe de Cléry pour l'éternité. Mais Louis est bien un homme de cette terre, et sur sa terre. Il a voulu tout connaître d'elle. C'est pourquoi il est devenu pèlerin. Il le dira dans une ordonnance qu'il va rendre pour confirmer

1. Communication de M. J. Calmette à M. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 355.
2. *Ord.*, XV, p. 16.
3. Voir les indications qu'il donna pour son tombeau à Cléry, p. 212-213.

Digitized by Google

les privilèges de la Hanse teutonique autorisant les marchands allemands à avoir leurs comptoirs en France, à y acquérir des biens[1] : « Comme après nostre advénement à la couronne et au royaume, et que nous avons visité la pluspart d'icelluy pour mieulx cognoistre et sçavoir l'estat, police et gouvernement de chascune des parties d'icelluy nostre royaume, et aussi des affaires de noz subjects y demourans, afin de subvenir et pourveoir aux deffaultes et nécessités qui y pourroient estre subvenues au détriment d'iceulx et de la chose publique de nostredict royaume... »

Louis travaille. On ne sait comment l'aborder. Levé de bon matin, ses oraisons faites, il va entendre la messe. Après quoi, il passe dans sa salle à manger, où il ne cesse d'expédier des affaires; et là il demeure jusqu'à la vingtième heure au moins. Vers la fin de la journée, il prend un peu d'exercice, soit à pied, soit à cheval; au retour, Louis tient encore conseil avec quelques-uns de ses serviteurs jusqu'à l'heure de son souper. Il s'y trouve d'assez bonne heure et ne se couche que tard[2].

Le roi marquera tout de sa personnalité. Elle s'affirme dans les ordonnances qu'il rendit plus nombreuses qu'aucun de ses prédécesseurs[3], dans les milliers de lettres qu'il dicta à ses serviteurs[4]. Car Louis n'a pas de ministres : il a des secrétaires, des agents, des commandants d'armée, des espions. Il veut tout savoir et tout faire par lui-même. Et ce qu'il demandera surtout à ses agents, c'est de lui trouver de l'argent. Car il en faut à un propriétaire qui veut arrondir ses domaines, qui a une politique. Il lui en faut, dût-on en chercher, suivant son mot, dans la « boîte de l'enchanteur ». Il lui en faut pour payer les 12 000 bons soldats commandés

1. *Ord.*, XVI, p. 197 (avril 1464).
2. *Amb. Mil.*, IV, p. 146 (1465).
3. Elles remplissent trois volumes in-folio (t. XV, XVI, XVII, de l'édition de Pastoret).
4. Ce sont les dix volumes qui forment la base de cette étude.

Digitized by Google

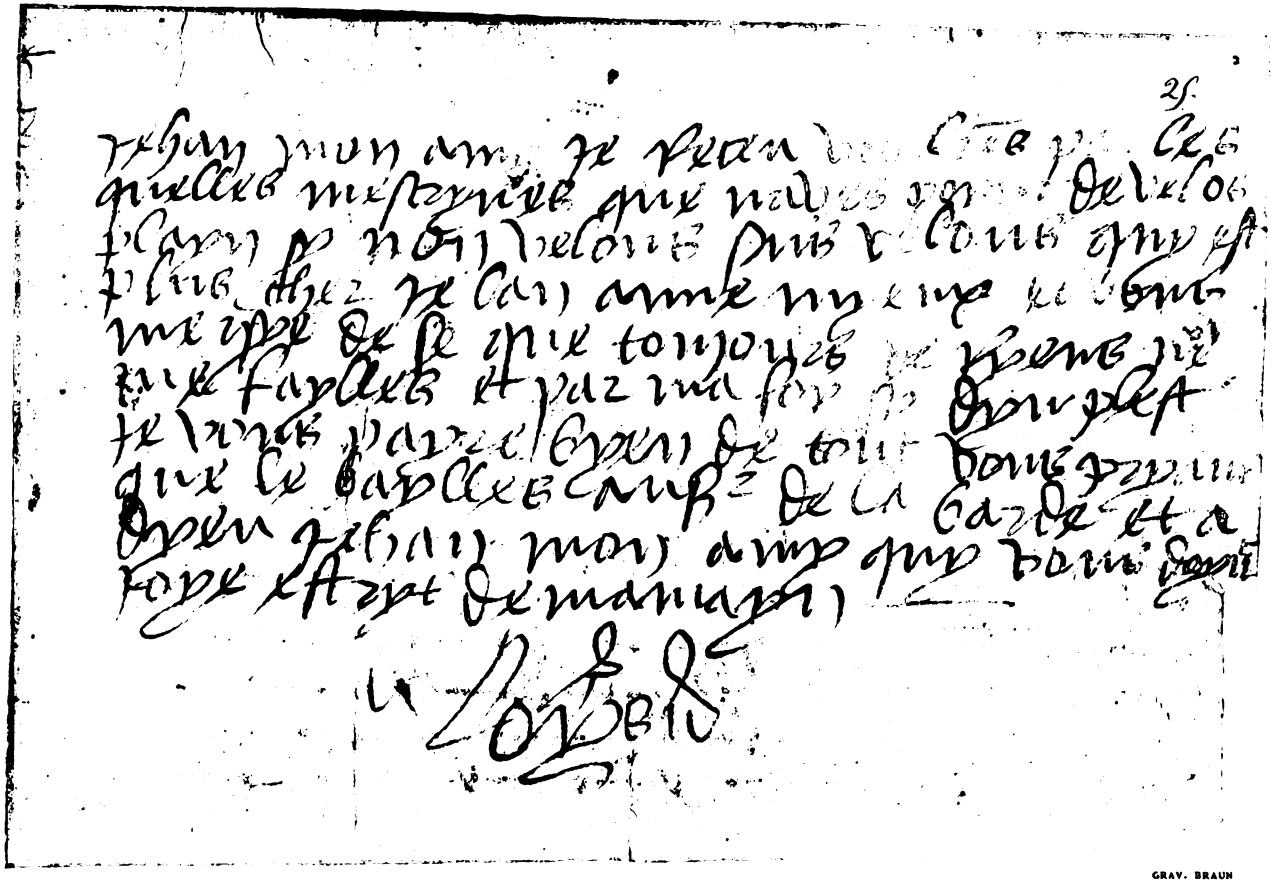

GRAV. BRAUN

Août 1460. — Lettre autographe de Louis XI à Jean Arnoulfin
(Bibl. Nat., ms. fr. 20855, N° 25)

Digitized by Google

Digitized by Google

par des capitaines à sa dévotion, et qu'il a déjà la première année de son règne[1].

Rien de plus passionnant que la lecture des lettres du roi Louis. Il les a dictées, et nous l'entendons parler. Ce sont ses propres mots. Il y en a de comiques, de terribles, de profonds. Ainsi, il nommera *Toison d'or*, le héraut de Bourgogne, *Trahison d'or*[2]. Mais si Louis a beaucoup écrit, les matières les plus importantes qu'il a à traiter, il ne les confie pas même au papier. Le roi délivrera à ses émissaires, à ses ambassadeurs, de simples lettres de créance. Ils parleront en son nom. Ces ambassadeurs, ce sont le plus souvent des simples domestiques. Car la méthode du roi est la suivante : il confie à un homme à lui le secret d'une affaire. L'homme, sur place, devra tout régler : « Vous estes sur le lieu[3] », dira-t-il. Ainsi Louis ne s'engage pas. Il peut « voir venir », démentir ou désavouer. Aux chefs militaires, le roi adresse des ordres brefs et précis, qui leur laissent l'initiative ; et il recommande expressément de ne jamais tout engager à la fois. Mais malheur à ceux qui le trahiront! Pour les traîtres, les prisons d'État, les cachots, et plus tard les cages de fer d'où ils ne s'évaderont pas.

L'esprit du roi est rapide. Autour de lui, il veut de la rapidité, de l'activité : « N'y espargnez riens » est le mot d'ordre qu'il donne à ses agents. Mais il leur procure aussi des moyens : l'argent. Il veut les choses « sans retard », l'obéissance absolue. Et Louis aura les mots les plus cruels pour ses serviteurs, qu'il paye largement, à qui il donne des terres, pour ses compères eux-mêmes, s'ils n'ont pas compris ses instructions, s'ils n'ont pas réussi : « Vous avez tout gasté. »

1. *Amb. Mil.*, I, p. 99.

2. M. Orwile W. Mosher en a fait un joli choix, p. 142 et 155. Leur cynisme est parfois apparent, comme le mot qu'il dit de sa mère (Kervyn de Lettenhove, *Lettres et Négociations*, t. I, p. 239). Louis veut par là savoir ce que les gens pensent. — La reine Marie d'Anjou devait mourir, le 24 novembre 1463. Voir ses legs, Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 30.

3. *Lettres*, II, p. 39. Cf. A. Degut, *Louis XI et ses ambassadeurs* (*Revue historique*, 1927).

Digitized by Google

Pour travailler près de lui, il faut bien le connaître, le deviner, comprendre le double jeu qu'il joue souvent. Il dira plus tard à MM. du Bouchage et de Solliers qu'il ne peut pas leur envoyer des instructions précises. Si les Bourguignons mentent, il faut mentir aussi : « Et vous voyez bien, sanglantes bestes que vous estes, qui ne tient qu'à l'en prier, et n'y adjoustez foy qu'à ce que vous verrez[1]. » « J'ay ceste matiere à cueur », répétera-t-il souvent; ou bien : « Faictes en faire justice, du plus grand jusques au plus petit [2]. »

Louis se renseigne sur tout. Il a des hommes partout. Un domestique part avec un lévrier qu'il présentera à un prince, ou pour chercher un chien ou un oiseau : c'est un agent de liaison ou de renseignements du roi Louis.

Au nombre de ses agents et de ses correspondants, il faut compter les bonnes villes. Louis leur ouvre son cœur; il connaît leurs besoins et leurs aspirations. Il sait comment il convient de parler aux gens fidèles de Tournai, à ses amis de Reims ou de Troyes, à ceux d'Amiens qui sont à la frontière, aux Lyonnais qui sont des commerçants. C'est lui qui établira à Lyon les grandes foires, vaste entreprise de guerre économique dressée contre Genève[3]. Car après la fin de la guerre de Cent ans, on avait vu la ruine des célèbres foires internationales de Champagne. Le commerce s'était fixé à Genève. L'argent sort alors du royaume au préjudice de la chose publique. Tous les étrangers pourront venir à Lyon ; on acceptera toutes les monnaies. Mais aucun Français ne pourra désormais se rendre à Genève. Louis fixe dans cette ville l'important commerce des draps d'or et de soie, qu'il étendra, un peu plus tard, à Tours[4]. Car Louis agit envers les bonnes villes en marchand. Il leur demande de l'argent; mais il leur

1. *Lettres*, VIII, p. 313.
2. *Ibid.*, II, p. 112. — 3. Bibl. nat., fr. 6968, f. 110, 242.
4. *Lettres*, III, p. 121, 123, 334; IV, 87. Cf. V. de Valous, *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, Lyon, 1868.

Digitized by Google

donne la possibilité d'en gagner. Le roi a une véritable politique des foires franches qui favorisent la circulation des denrées, de la fortune. Il assure aux villes un budget, grâce aux revenus de l'octroi, par des taxes légères sur le vin, les céréales ou les fruits. Ainsi les villes peuvent entretenir leurs murailles et leur voirie.

Et Louis, roi absolu, a créé beaucoup de corps élus, de municipalités. Les échevins, qui sont des bourgeois élus, sont anoblis. Qui sait si le roi Louis ne préfère pas cette noblesse à l'autre?

Comment le roi a-t-il eu une connaissance si complète des besoins de la France? Par l'expérience, celle qu'il a acquise en administrant le Dauphiné, en parcourant sans cesse le royaume, en voyant les choses par lui-même, en écoutant parler les bonnes gens.

Depuis quatre ans, à dater du départ de Genappe, Louis est en route. Le roi ne séjourne guère que l'hiver dans ses domaines de la Loire, quand les chemins sont impraticables. Il chasse, il fait des pèlerinages, l'éternel pèlerin. Des raisons politiques lui ont imposé un séjour à Paris, d'autres en Normandie ou en Guyenne. Mais Louis travaille partout. Et tandis qu'il chemine, il organise son domaine et la France. Non pas suivant une idée préconçue, avec partout des réussites. Louis a commis des erreurs et il les a corrigées durant ces quatre années. Il a été parfois la victime de son tempérament impulsif, de son esprit de vengeance. Il faut savoir quelle a été cette œuvre d'organisateur et d'administrateur pour nous demander si elle justifie en rien la vaste coalition des mécontents de 1465 au cours de laquelle Louis aurait pu périr.

A Paris, au mois de septembre 1461, Louis a procédé surtout au renouvellement des privilèges des cours de justice et de finances. Le Parlement et la Cour des Aides sont la raison

Digitized by Google

d'être de Paris. L'image de la capitale, c'est le Palais qui mire ses tours et ses toits pointus dans l'eau de la Seine[1]. Le roi est le chef de justice et d'équité :

Le roy seant au throsne de justice,

dira Pierre Choisnet[2].

Louis s'avance les mains pleines de grâces vers sa Touraine, confirmant les privilèges d'Orléans[3], ceux de Tours[4], de Niort[5], donnant des foires à Montargis[6]. La Loire sera libre de péages[7]; Notre-Dame de Cléry, ruinée par les guerres, exempte d'impôts[8]. Louis n'oublie pas ses bons amis de la Rochelle[9]. Il anoblit les conseillers à Niort qui va avoir un siège royal[10]. Louis donne l'apanage du Berry à son frère[11]. Tours aura un corps de ville[12]. Et le roi s'avance pacifique, donnant des lettres d'absolution à quelques émeutiers qui se sont révoltés contre les impôts à Reims et à Angers[13]. Les gens du Midi savent quel est le nouveau roi qui vient de donner des privilèges au Parlement et à l'Université de Toulouse[14], de confirmer l'union de Condom au domaine immédiat[15]. Les gens d'Avignon auront un marché[16], et ceux de Valence verront renouveler leurs privilèges et ceux de l'Université[17].

Mais Louis va aussi innover, d'une manière qu'il regrettera et corrigera bientôt. Le 27 novembre 1461, à Tours, il abroge la Pragmatique sanction[18]. Il s'agit d'un acte de son père et Louis défère à la requête de Pie II. C'était la fin de

1. Hiéraut Berry, *Le Livre de la description des pays*, p. 51.

2. Pierre Champion, *Mélanges Lot*, p. 117. — 3. *Ord.*, XV, p. 102. — 4. *Ibid.*, p. 162. — 5. *Ibid.*, p. 188, 219. — 6. *Ibid.*, p. 105. — 7. *Ibid.*, p. 305.

8. *Ibid.*, p. 261. — 9. *Ibid.*, p. 212. — 10. *Ibid.*, p. 188, 219. — 11. *Ibid.*, p. 208. — 12. *Ibid.*, p. 333. — 13. *Ibid.*, p. 297. Cf. fr. 6968, fol. 83-98, 160, 231, 236. — 14. *Ibid.*, p. 118, 171. — 15. *Ibid.*, p. 238. — 16. *Ibid.*, p. 222. — 17. *Ibid.*, p. 122.

18. *Ibid.*, p. 193. Cf. *Amb. Mil.*, I, p. 37-38. — Les élections étaient certes pour les grands un moyen d'influence. Mais Louis espérait négocier la Pragmatique en faveur de l'investiture de Naples pour Jean de Calabre. C'est Jean Jouffroy qui fut l'auteur de la négocaition par où triompha la papauté. Pie II compara Louis à Charlemagne, reçut admirablement son ambassade. En fait, il combattit la maison d'Anjou.

Digitized by Google

l'Église gallicane, celle de saint Louis. Or le roi déclare que la Pragmatique est née en un temps de schisme, à une époque de sédition, qu'elle est contraire à la divine autorité des papes, que le Pontife est supérieur au Concile. Théologie de despote, que Louis saura bien par la suite corriger et adapter. Ce qu'il n'a pas voulu surtout, c'est que les finances du royaume allassent à Rome[1]. Car il rétablira les principales dispositions de la Pragmatique[2]. Il enjoindra aux ecclésiastiques et gens de mainmorte de faire déclaration de leurs biens[3]. Il interviendra rigoureusement en Bretagne pour l'exercice de son droit de régale[4]. Et le roi protestera, en 1463, contre les exactions de la Cour de Rome[5]. Louis rétablira la Pragmatique en Dauphiné, l'année suivante[6], et il maintiendra le droit de la couronne de conférer les bénéfices vacants en régale dans le royaume[7]. Il s'associera à la protestation du Parlement, interdira de payer quoi que ce soit à la Cour de Rome : l'argent de France ne doit pas sortir du royaume[8]. Il faudra sa permission pour aller en Cour de Rome recevoir un évêché, une abbaye et même un bénéfice électif[9]. On ne voit pas qu'un roi de France ait parlé avec autant de rigueur à un pape, s'il n'en passe pas par ce qu'il attend de lui[10].

Quel homme habile et souple, quel bon administrateur est le roi Louis quand il gagne maintenant Bordeaux : privilèges pour la Rochelle, le grand port militaire de la France sur l'océan, où les Hollandais et les Flamands ont leur maison, ainsi que les gens de la Hanse teutonique[11]. Louis exemptera

1. Voir Jean Maupoint, p. 50.
2. En 1479. — 3. 20 juillet 1463 (*Ord.*, XVI, p. 45).
4. *Ord.*, XVI, p. 95. — 5. *Ibid.*, p. 161. — 6. *Ibid.*, p. 213. — 7. *Ibid.*, p. 217.
8. 10 septembre 1464. — Louis Nyvart est chargé de surveiller la banque de Montpellier (ms. fr. 20485, fol. 46).
9. *Lettres*, VII, p. 137.
10. *Ord.*, XV, p. 348.
11. *Ibid.*, p. 198-199.

Digitized by Google

d'aides les gens de l'île de Ré, souvent dévastée par les corsaires anglais[1]; et il donne des foires à Saint-Cendre-en-Aunis[2]. Louis constate les traces que la guerre a laissées en Guyenne. Sur place, il va reprendre l'œuvre des rois de France, ses prédécesseurs, sur cette terre longtemps anglaise, celle des souverains d'Angleterre qui dans leurs actes se nommaient ducs de Guyenne. Car Louis sait ce qu'il faut détruire et ce qu'il convient de conserver. Il confirme les coutumes de Bayonne[3], s'attache Jean, bâtard d'Armagnac, à qui il donne Sauveterre[4]. Il confirme les franchises de Blaye[5], les lettres du prince de Galles pour Bordeaux[6]. Les Bordelais jouiront de tous les droits qu'ils possédaient avant la conquête des Français[7]. Louis organise la mairie et modère les impôts sur la sortie des vins[8]. Il saisit l'ensemble et le particulier. Il s'intéresse aux cordonniers et aux tailleurs à Bordeaux[9]; mais il y établira aussi un Parlement. Sans délai il devra commencer à tenir ses assises, à la saint Martin[10]. Et le roi rattachera à cette juridiction la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Quercy[11]. Louis confirme les usages de Comminges, et il pardonne à ses habitants[12]. Privilèges et une foire pour Bourg en Guyenne[13], pour Bazas[14], pour Carcassonne[15]. Beaucoup de privilèges ont été perdus pendant la guerre : il faut les reconstituer[16]. Louis affranchira de toutes espèces d'impôts, la ville de Bayonne, où il y a tant de maisons ruinées par la guerre et la peste. Deux foires franches y ramèneront les marchands[17].

1. *Ord.*, XV, p. 351. — 2. *Ibid.*, p. 363.

3. *Ibid.* p. 359. Visite des murailles de Bayonne. Louis veut la ville forte et sûre. Il a donné 4000 l. pour faire une tour à l'entrée de la rivière (Bibl. nat., ms. fr. 20487, fol. 37; ms. fr. 20492, fol. 91, 92). Mise en défense de Bordeaux, de Blaye (ms. fr. 20496, fol. 7; ms. fr. 20485, fol. 103).

4. *Ord.*, XV, p. 360.

5. *Ibid.*, p. 362. — 6. *Ibid.*, p. 373. — 7. *Ibid.*, p. 379. — 8. *Ibid.*, p. 453.

9. *Ibid.*, p. 451, 474. — 10. *Ibid.*, p. 500.

11. *Ibid.*, p. 608, 610, 612, 613. — 12. *Ibid.*, p. 382. — 13. *Ibid.*, p. 384-385. — 14. *Ibid.*, 388-389. — 15. *Ibid.*, p. 407-409.

16. *Ibid.*, p. 413. — 17. *Ibid.*, p. 469, 19 mai 1462.

Digitized by Google

Tel est le démolisseur qui a confirmé tant d'actes de son père, et même ceux des Anglais.

Mais en cette saison, Louis commet aussi une erreur qu'il reconnaîtra plus tard. Il supprime la juridiction de la Cour des Aides qu'il rattache aux Requêtes de son Hôtel[1]. Les aides étaient l'impôt consenti, levé exceptionnellement d'abord pour la guerre, et qu'on avait fini par répartir par provinces, par élections. C'était une partie de l'armature de l'organisation financière. Les élus, qui n'étaient pas toujours honnêtes, avaient donné lieu à beaucoup de plaintes. Et Louis nomme Bertrand de Beauvau premier président des Comptes[2]. Le personnel des Aides était nombreux. Louis fit des mécontents : rien n'est plus dangereux que les innovations en matière de finances. Le roi s'en aperçut assez vite. Les conseillers aux Requêtes étaient trop occupés avec les commissions de l'Hôtel et de la Chancellerie. Au lieu d'avoir réalisé une économie et une simplification, Louis constata que les aides rentraient mal et que le revenu du domaine allait se trouver diminué. Il rétablit les conseillers généraux sur la justice des Aides et cette organisation sous sa forme première. Jean Hébert, Compains, Erlant et Longuejoue vont l'assurer à nouveau[3].

Louis, qui reconnaît ses erreurs, sait se montrer ouvert, quand il le faut. Ainsi il nomme François II, duc de Bretagne, dont il avait des raisons de se méfier, son lieutenant général pour les pays en deçà la Seine, et il dit qu'il apprécie son sens et sa vaillance[4]. Jean de Foix-Candale, qui avait tenu le parti des Anglais, est à ses yeux prud'homme et expérimenté aux armes. Louis lui cède de nombreuses

1. 4 mai 1462 (*Ord.*, XV, p. 467, 536).
2. *Ord.*., XV, p. 492.
3. 3 juin 1464 (*Ord.*, XVI, p. 210-212).
4. 4 janvier 1462 (*Ord.*, XV, p 462). — Il commence par payer régulièrement la pension de Charolais (U. Legeay, I, p. 280).

Digitized by Google

terres et beaucoup de droits administratifs. Il sera par la suite son meilleur lieutenant dans le Midi [1].

Au mois d'août 1462, le roi est en Normandie où il s'est rendu au pèlerinage du Mont-Saint-Michel. Mais c'est pour visiter Rouen, réinstaller Pierre de Brézé comme sénéchal, et voir ce qu'il en est des bruits qui courent sur une descente des Anglais. Il exemptera de contributions les loyaux défenseurs du Mont [2]. A Rouen, Louis est tout à la marchandise. Il crée un monnayeur, renouvelle les statuts des merciers, des ferronniers, des drapiers [3]. Son esprit agile est partout à la fois. Religieux, il réformera l'ordre de Cluny tombé dans la dissolution [4]; de Bayeux, il prendra l'église de Metz sous sa protection [5].

Au début de 1463, Louis se rendait dans le Bordelais, puis dans les Landes et en Languedoc, surveillant les opérations de Catalogne. Il cédera Carcassonne au comte de Foix dont il a éprouvé la sûreté [6]. Il donne des franchises à Collioure [7], confirme les privilèges de l'église de Narbonne [8], définit la juridiction d'Albi [9], règlemente l'élection des consuls à Perpignan [10], les marchands de Castel-Sarrasin [11], donne des privilèges à Montauban [12], concède des foires à Buzet, un bon pays près de Toulouse, mais désolé par les guerres [13]. Il remet, par des lettres d'abolitions générales, aux habitants du Lan-

1. *Ord.*, XV, p. 482. — Gaston, comte de Foix, est pensionné (Bibl. nat., P. orig. 1173, de Foix 119). Son fils épousa Madeleine de France, sœur du roi (fr. 6969, fol. 13).

2. *Ord.*, XV, p. 565. — 3. *Ord.*, XV, p. 539, 541, 544.

4. *Ibid.*, p. 548, août 1462.

5. *Ibid.*, p. 564 (24 août 1462). Toul, le 8 juin (*Ibid.*, p. 495). — Jean Maillard, orfèvre de Rouen, fond à la dévotion du roi une image de Notre Dame et Louis fait couvrir somptueusement d'argent le tabernacle en pierre autour de l'image de Notre-Dame de Rouen, dans la chapelle derrière le chœur (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 300 v°). — Bague offerte à Charlotte, comtesse de Maulevrier, et don de 100 écus pour les nourrices d'un sien fils que le roi a fait lever sur les fonts (*Ibid.*, fol. 303).

6. *Ibid.*, p. 669. Cf. fr. 6968, f. 76. — 7. *Ibid.*, p. 691. — 8. *Ord.*, XVI, p. 4. — 9. *Ibid.*, p. 6. — 10. *Ibid.*, p. 13.

11. *Ibid.*, p. 14.

12. *Ibid.*, p. 18. — 13. *Ibid.*, p. 22.

Digitized by Google

guedoc toutes les infractions qu'ils ont pu commettre [1]. En repassant en Limousin, le roi confirmera les privilèges des habitants de Limoges dont les consuls pourront acquérir des fiefs sans être nobles [2].

Puisque Louis est de retour à Paris [3], où le rapport des impôts a toujours été considérable, dans la capitale il se montre et ramasse des fonds pour racheter les villes engagées de la Somme. Alors, Louis adressera aux habitants, beaux parleurs, un pathétique appel : « Comme en ensuivant le serment par nous fait, à nostre sacre et couronnement, de réunir et rejoindre au domaine de nostre royaume et couronne, tous les pays... vendus, aliénez ou engaigez par nos prédécesseurs [4]... » Qu'on lui apporte de l'argent : Louis répond pour tous. La somme sera consignée au Parlement entre les mains de sire Guillaume Colombel. Le roi a enjoint aux ecclésiatiques et gens de mainmorte de faire la déclaration de leurs biens [5].

Et Louis veut réhabiliter la famille Cœur, dont il est peut-être le seul à connaître l'histoire. Car si Jacques Cœur, l'argentier, a été condamné par son père, c'est sans doute parce qu'il lui avait prêté ou promis des fonds. Jacques Cœur, affirme Louis, a succombé sous les méchants rapports de ses malveillants qui ont voulu le dépouiller et s'enrichir de ses biens, comme Antoine de Chabannes. Mais le roi entend faire casser le mauvais jugement de 1453, sur la prière de son cher échanson, Geoffroy Cœur. Louis favorisera sa famille en toutes circonstances; et Geoffroy retrouvera les domaines de son père [6].

1. *Ord.*, XVI, p. 23. — Réduction d'impôts pour les habitants de Chastelar en la sénéchaussée de Toulouse (Bibl. nat., P. orig. 64, Anglade 10). Abolition pour Pierre, d'Aspremont, seigneur d'Orthe (Bibl. nat., P. orig. 111, Aspremont 11; P. orig., 64, Anglade). — 2. *Ibid.*, p. 27-29.

3. Août 1463.

4. *Ord.*, XVI, p. 55, août 1463; *Amb. Mil.* Cf. p. 8.

5. *Ord.*, XVI, p. 45 (20 juillet 1463).

6. *Ibid.*, p. 61 (août 1463). — Le 22 mai 1462 fut apporté au Parlement l'écrin de bois contenant le procès de Jacques Cœur (Bibl. nat., Du Puy, 250).

Digitized by Google

Le roi veut tout marquer de son empreinte. Passant à Eu, au mois de septembre 1463, il va donner des droits aux habitants de Dieppe pour réparer les murailles de cette cité, frontière maritime avec les Anglais. Louis se fait chroniqueur. Il raconte la prise de la bastille de Dieppe, comment il a donné l'assaut; il entrera dans les détails de la fortification et de la réparation de la jetée [1].

En ce temps-là, Louis cherche à arranger les choses. Des discussions se sont élevées entre lui et François, duc de Bretagne, au sujet de l'exercice du droit de régale. Louis confiera à son oncle, Charles du Maine, le soin de pacifier l'affaire [2]. On prend rendez-vous à Tours. Le roi excelle à ne pas se donner de torts apparents. Mais on ne voit pas, dans la circonstance, qu'il n'ait pas eu raison.

Comme Louis a désiré ces villes de la Somme pour lesquelles il vient de contracter tant d'emprunts [3]! Quand il les parcourt, au mois de novembre, c'est pour leur donner une vie plus intense, concéder des foires à Tricot et à Crèvecœur [4]. D'Abbeville, le roi autorisera la commune de Rue à des dépenses pour reprendre du terrain sur la mer. C'est d'ailleurs une vieille concession de Philippe le Bon. Peu importe qui a eu l'idée. Si les navires arrivaient à Rue, Louis aurait un nouveau port sur la Manche [5].

Il est à Abbeville; et Louis songe à l'Italie. Il a besoin que la paix y règne. Ses nouvelles villes frontières, Louis prévoit qu'il aura à les défendre un jour. Il n'y a en Italie qu'une grande force militaire, une organisation. C'est chez le duc de Milan, Francesco Sforza. Il faut en faire un ami à tout jamais. Les Français ne sont pas volontiers soldats. On

1. *Ord.*, XVI, p. 81. — Don de l'image de Notre-Dame de cinq pieds, d'argent, qui tient un diamant dans ses doigts (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 302 v°).

2. *Ord.*, XVI, p. 95 (26 oct. 1463). — Faucons envoyés au duc de Bretagne (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 302 v°).

3. *Ord.*, XVI, p. 99.

4. *Ibid.*, p. 109.

5. *Ibid.*, p. 112.

Digitized by Google

peut avoir besoin des renforts italiens dont les bandes s'expatrient si facilement. Jadis Charles, son père, a conquis Savone et Gênes, à grands frais. On n'en fait rien. C'est loin, Gênes. Sforza est l'ennemi de la maison d'Orléans qui a des intérêts en Astesan et des domaines. Peu importe : Louis fera amitié indissoluble avec Francesco, puisqu'il a la plus belle armée d'Italie. Sforza a contraint à la retraite les Orléanais : peu lui en chaut. Louis cédera au duc de Milan tous ses droits sur Savone et Gênes. Il louera les talents de l'ancien condottiere, Francesco, l'usurpateur devenu duc de Milan, et sa prudente tante, Blanche Marie Visconti. Louis l'admire en tout, son cher duc de Milan, son héros. C'est pour la paix de l'Italie : mais c'est aussi pour la sécurité du domaine de France[1].

Charles de France a demandé une Université pour Bourges. Louis approuve[2]. Il confirme les privilèges d'Abbeville[3]. Doullens est dépeuplée : c'est parce qu'on n'entretient plus les maisons. Ordre de les réparer avant six mois, sinon on les mettra en criée[4]. Quand il visite Tournai, Louis pense à Arras dont les foires ont été jadis si florissantes. Louis y créera une foire franche annuelle; car de telles foires sont bonnes pour y faire abonder les biens et les richesses[5]. Et il réglemente la juridiction de l'évêque[6].

Dans l'été de 1464, le roi est tantôt en Normandie, tantôt en Picardie. Il peut bien être inquiet sur ces deux provinces. Mais Louis est partout. Il prend sous sa sauvegarde les religieux de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer[7], confirme des privilèges pour les habitants de Verdun[8] dans la sénéchaussée de Toulouse, des coutumes pour l'Albigeois, et de très nom-

1. L'acte est daté d'Abbeville, le 22 décembre 1463 (*Ord.*, XVI, p. 146). Voir aussi les dépêches des ambassadeurs milanais, la mémoire de Pierre Troignon sur les affaires de Savone (ms. fr. 20490, fol. 5). — Cierge de 150 l. envoyé à Notre-Dame-de-l'Annonciade de Florence (Bibl. nat., fr. 32511, fol. 303 v°).

2. *Ord.*, XVI, p. 150. — 3. *Ibid.*, p. 154. — 4. *Ibid.*, p. 157. — 5. *Ibid.*, p. 167. — 6. *Ibid.*, p. 163. — 7. *Ibid.*, p. 224.

8. *Ibid.*, p. 226.

Digitized by Google

breuses villes du Languedoc[1]. Mais le roi fera payer la taille aux gens nobles ou d'Église lorsqu'ils acquerront des héritages roturiers en Languedoc[2]. Privilèges pour Saint-Omer[3]; foires à Luilli en Picardie[4]. Le roi est curieux de tout! Au mois d'octobre, à Rouen, il découvre le royaume d'Yvetot[5], dont la chanson a popularisé la légende. Le premier roi Clotaire, fils de Clovis, a tué le seigneur d'Yvetot. Un certain Guillaume Chani, possesseur du fief, allègue de vieilles franchises données en réparation de ce meurtre. Il était exempt de tailles avant la descente des Anglais. Louis confirme ces privilèges, après avoir fait vérifier « que la dicte terre et seigneurie d'Yvetot est et a esté, ou temps passé, vulgairement appellée royaume, et qu'elle a esté tenue franche... »

Louis passe à Paris au mois de janvier 1465. Il crée quatre commissaires nouveaux examinateurs au Châtelet. La juridiction est chargée. Les anciens protestent naturellement[6]. Louis a réfléchi à la valeur des cours souveraines distinctes. Le roi précise et confirme l'autorité de la Chambre des comptes[7]. Le Parlement a pour office de rendre la justice; la Chambre des comptes doit régler les litiges en matière de finances : « Comme tantôt après nostre avenement à la couronne, s'est assavoir ou mois de novembre mil quatre cent soixante et ung, nous considérant que la conduite et police de la chose publique de nostre royaulme, dont nous sommes le chief, consiste principalement en justice et en faict de finances... »

C'est vrai que Louis est un chef. Et si nous examinons quels sont ceux qui travaillèrent, ces années-là, avec lui,

1. *Ord.*, XVI, p. 226, 251-253. — 2. *Ibid.*, p. 268. — A Dieppe, au mois de juin, il reçoit l'ambassadeur de Georges Podiébrad, roi de Bohême. Il lui accorde son alliance, mais avec de sages réserves (U. Legeay, I, p. 369-371).

3. *Ord.*, XVI, p. 250. — 4. *Ibid.*, p. 273. — 5. *Ibid.*, p. 271. — Au mois de juin 1464, Etiennette, femme de Jean Le Tellier, marchand de Rouen, écrit au roi. Louis a pensé marier sa fille à son valet de chambre, Pierre de Lisle. La fille n'entend pas se marier. La Normandie est libre (Bibl. nat., ms. fr. 6960, fol 635).

6. *Ord.*, XVI, p. 292. — 7. 26 février. *Ord.*, XVI, p. 297.

Digitized by Google

nous ne trouvons guère que des secrétaires, et quelques commandants d'armées.

Nous voyons Jean Bourré, l'Angevin[1], qui est fils d'un bourgeois, a étudié le droit à Paris, le sert depuis le Dauphiné où il a été clerc des Comptes, et l'a suivi à Genappe. Au début du règne, Bourré est toujours « clerc notaire et secrétaire royal », signant les lettres de nominations aux offices. Il paraît que cela rapporte gros. Louis ferme les yeux. Il est bien servi. L'homme est travailleur, fin, rapide, avec des allures de gentilhomme. Qu'est-ce que cela peut bien faire s'il touche par lettres des commissions de cinquante écus comme l'a dit le venimeux Thomas Basin[2]? Jean Bourré est moralement parfait. Il a une vie de famille. Il s'enrichit. Tant mieux, puisque le roi peut puiser dans sa bourse. Et Jean Bourré élève de nobles demeures en Anjou. Il chasse comme un privilégié. Il aime les belles choses, les manuscrits, les tapisseries, les belles pierres. C'est déjà un seigneur. Louis l'anoblira donc en 1465. Et il lui passera au cou l'ordre royal de saint Michel. Le roi fera de Bourré un ambassadeur puisqu'il connaît ses affaires « plus que nul autre ». Jean Bourré fut son maître des Comptes; il demeure son ami. Ainsi un roi agit envers un bon commis. Maintenant, le roi l'appelle « M. du Plessis ».

Et Louis a, en ce temps là, près de lui surtout des secrétaires : Louis Toustain, vieux serviteur, Bardois, Le Prévost, Castel, Tilhart, De Laloere, Rolant. Mais nous pouvons remarquer Étienne de Poysieu, dit Cadorat, si dévoué, dont le frère est archevêque de Vienne; le bailli de Rouen Jean de Montespedon, dit Houaste; Jean de Reilhac, d'Aigueperse, ancien serviteur de la maison de Bourbon, qui est un bon secrétaire et fait figure d'ambassadeur. Pierre Doriole, fils

1. G. Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourré, seigneur du Plessis*, 1892; Joseph Vaesen, *Catalogue du fonds Bourré* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. XLIII, 1882).

2. Basin, II, p. 24.

Digitized by Google

d'un maire de la Rochelle, qui a de l'ordre, la connaissance de l'administration, des affaires financières, est conseiller maître des Comptes, général des finances. Il sait trouver de l'argent et sera le principal agent de Louis entre la Bourgogne et la France. Plus tard nous le verrons, comme chancelier, présider les grands procès politiques, conclure les traités de paix. Guillaume de Cerisay, Normand, greffier civil du Parlement, fera lui aussi une fortune. Mais Louis n'aime guère les Parlementaires. Ils sont si longs dans leurs discours et si obstinés dans leurs droits! Ces gens-là ne savent que refuser d'enregistrer les lettres. Et ils ne sont pas pressés, comme le roi qui, plus tard, a désiré de « les brider », suivant son mot à Commynes. Mais Louis se sert d'eux. Il emploie Jean Dauvet, premier président, Guillaume Cousinot et Henri de Marle, maître des Requêtes, pour diverses missions en Espagne.

Quant à Pierre de Morvillier, le chancelier, c'est un agent comme les autres : « Chancelier, on nous a rapporté aucunes choses à quoy avez petitement ouvré... Gardez qu'il n'y ait faulte [1]. » Mais Louis savait gré à Pierre de Morvillier de sa popularité à Amiens, des services rendus à l'occasion de la reddition de cette grande cité. Et Guillaume de Varye, le général des finances, est un homme actif et souple.

Louis n'a pas de conseillers, en somme. Mais il a infiniment de respect et d'égards pour son oncle, Charles d'Anjou, comte du Maine, frère du roi René, qui a été le ministre de son père [2], et qui deviendra le gouverneur du Languedoc. Le comte de Dunois, soldat expérimenté et diplomate, n'est pas l'homme de Louis, à cause de ses intérêts particuliers

1. *Lettres*, III, p. 84. — Ce titre sera souvent rappelé dans les comptes royaux à propos de la pension de Pierre de Morvillier (Bibl. nat., fr. 32511). On voit que le 17 décembre 1464, il faisait offrir à l'échevinage d'Amiens le *Livre des Éthiques, Politiques et Économiques* d'Aristote, compilé par Philippe de Morvillier, son père, le premier président du Parlement (Arch. com. d'Amiens, BB. 10, fol. 10).

2. *Lettres*, II, p. 71.

Digitized by Google

en Italie. Cependant le roi l'utilise. Et il a aussi près de lui Charles de Melun, descendant des Tancarville, bailli de Sens, soldat assez mou, chef d'ambassade, en rapport avec Charolais [1]; mais il eut le tort d'amasser des fiefs nombreux en Normandie et de suivre avec trop d'intérêt le procès d'Antoine de Chabannes qui saura lui reprendre sa terre, avec la vie.

Les hommes d'action du roi sont Jean de Montauban, Breton, l'amiral de France, qu'il enverra en ambassade en Bretagne, en Castille : c'est le fidèle qui l'a servi « en sa nécessité » et qui a sa confiance [2]; Jean, bâtard d'Armagnac, dit de Lescun, maréchal de France, qui reçut en don le comté de Comminges [3], et que le roi appelait le « maréchal de Comminges », lieutenant général du Dauphiné et de la Guyenne; Louis de Crussol, grand panetier, capitaine; le sénéchal du Limousin, Jean d'Estuer, seigneur de la Barde, qui est un ancien compagnon. Jean de Foix, captal de Buch, lieutenant de Cerdagne et de Roussillon. « Monseigneur le prince », qu'il a rallié demeure son grand agent dans le Midi, et le roi Louis l'aime [4]. Joachim Rouault, seigneur de Bois-Ménard, maréchal de France, qui sera gouverneur de Paris, est un beau soldat, en qui Louis a toujours confiance. Et Louis a su séduire Pierre de Brézé, qu'il avait d'abord persécuté, le noble sénéchal de Normandie, qui connaît si bien l'Angleterre, brave, preux, loyal, chevaleresque et brillant causeur. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, gouverneur de Gascogne, « Monseigneur le gouverneur », veille sur les Anglais.

Telle est l'équipe. Le roi la domine. Mais n'oublions pas qu'il dominera Commynes, qui admira tant les ressources de son esprit. Et Commynes était un des hommes les plus intelligents de son époque.

Oui, le roi Louis est un chef. Mais on ne l'aime pas. Qui a jamais aimé un maître?

1. Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 58. — 2. *Lettres*, II, p. 95. — 3. *Ibid.*, p. 34. 4. *Lettres* II, p. 38; III, 228. Cf. fr. 6969, fol. 226.

Digitized by Google

Digitized by Google

VII

LA LIGUE DU BIEN PUBLIC ET LA JOURNÉE DE MONTLHÉRY (1465)

Le « bien public » est le sentiment qui avait inspiré le roi Louis depuis son sacre et lui avait dicté les actes dont nous venons de résumer l'esprit. C'est au nom du « bien public » cependant qu'une formidable coalition d'intérêts devait, au cours de l'année 1465, tenter d'arrêter le travail d'organisation et d'unité entrepris par le roi, chercher à détruire le monarque et son merveilleux labeur.

Il faut connaître les origines de cette ligue des mécontents, qui a été une ligue surtout bretonne et bourguignonne. Louis avait déçu profondément la maison d'Anjou qu'il n'avait pas soutenue jusqu'au bout; il avait été terrible pour la maison d'Orléans qu'il avait laissé écraser en Italie et calomnier en France. Charles d'Orléans est aux yeux du roi un vieux ridicule et Dunois un traître fieffé [1]. Louis peut bien scandaliser le clergé par ses propos féroces sur le pape [2], après avoir renversé la vieille Église élective de France et forcé le clergé à déclarer ses biens [3]. Et quand il assied une taille ou établit la garde dans une ville, le guet, le roi a la prétention de comprendre tout le monde, le noble et le religieux. Louis,

1. Ceci a été admirablement mis en lumière par B. de Mandrot dans sa préface aux *Amb. Mil.*, II, et résulte de toute la correspondance des envoyés de Milan.
2. *Ibid.* — 3. *Ord.*, XVI, p. 45.

Digitized by Google

au surplus, ne pouvait pas être populaire. Le peuple n'a jamais aimé un homme simple comme lui : il aime le panache. Lorsqu'on administre, il est impossible de plaire à tous. Une grosse entreprise, comme celle d'un royaume, exige de l'argent. Il faut entretenir une armée. Au début du règne de Louis, on avait vu des émeutes à Reims contre les impôts. De même à Angers. La guerre avait laissé, comme toujours, la ruine après elle, dans le Bordelais, en Languedoc. Les États de Normandie avaient protesté, comme ceux du Languedoc, contre des répartitions trop lourdes. Il fallait beaucoup de temps pour relever le pays au lendemain de la victoire. Louis y besognait de tout son cœur, et il allait vite en besogne. On ne lui en sut aucun gré. Il n'était pas sympathique. Aucun administrateur ne l'est[1]. Il travaillait à unir la nation dans un temps où cette unité s'était réalisée dans les apanages, dans les provinces qui sont déjà des États comme la Bourgogne. Un choc était inévitable, en particulier avec la Bretagne.

C'est une fière province, et batailleuse. La Bretagne avait de grands intérêts commerciaux avec l'Angleterre. Le dur connétable de Richemont, qui avait consacré sa vie au service de la France, avait fait, comme duc de Bretagne, beaucoup de difficultés pour prêter l'hommage au père de Louis. François II, qui lui succède, est un jeune homme, ami du luxe et du plaisir, qui a ses États, une cour, une université, une armée. Il est venu à Tours, au début du règne; et l'on avait vu se renouveler une scène analogue à celle de Richemont, à propos de l'hommage. Louis, qui est intelligent, l'a reçu

1. Voir la réponse que Louis donna au héraut du duc de Bourgogne, au mois de mai. Il a dû prendre des mesures énergiques pour défendre les droits de la couronne et administrer justice (*Amb. Mil.*, III, p. 178). Les gens d'Amiens se plaignaient de la taille mise pour le rachat des villes de la Somme et la fortification (Arch. com. BB. 10) : « Car il n'est marchandise nule sur quoy le roy ne prende ayde en ladite ville ». (24 décembre 1464.) La taille fut d'ailleurs diminuée de moitié.

Digitized by Google

dans la maison d'un bourgeois, Jean Hardouin. Il n'attache pas d'importance aux mots. Puisque François ne veut pas d'hommage lige, il « révérentera » son souverain qui s'en contentera. Mais le roi se montre irrité de l'alliance secrète qu'il connaît avec Charolais, du traité de paix avec les Anglais qui peut devenir une alliance de guerre[1]. A Redon, que Louis est allé visiter, il a voulu faire nommer un abbé de son choix, qui est le père de l'amiral du roi, Jean de Montauban. Il y a conflit entre le duc de Bretagne et le roi, à propos d'une question de principe. Il s'agit de l'hommage de l'évêque de Nantes, Amaury d'Acigné. François II exige l'hommage temporel de l'évêque. Amaury en a informé le roi. Son évêché est saisi et il doit se réfugier à Angers. Les États de Nantes soutiennent le duc, votent des subsides de guerre. Le duc de Bretagne passe ses troupes en revue, et il fait un nouveau traité d'alliance avec Charolais.

Comme les deux jeunes aventureux s'entendent bien ensemble! Louis le comprend. Il parle de rabaisser les « deux cornes raides » de Bretagne et de Bourgogne. Au besoin, le roi s'arrangerait avec les Anglais. Et il laisse comprendre qu'il mettra bien en servage « deux ou trois des plus grands de France[2] ». Car les grands de France lui paraissent alors plus dangereux que ses anciens ennemis, les Anglais, réduits à la possession de Calais. C'est une guerre en perspective, mais une guerre en paroles. Le roi est bien pénétré de son droit dans la question de la « régale » de Nantes : le mot le dit assez. Il trouve exorbitantes les prétentions du duc qui donne ses chartes « par la grâce de Dieu », use de la couronne sur ses armes, reçoit des bulles

1. Procès-verbal du chancelier, du comte d'Eu, etc., envoyés vers Charolais (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 417. Le 6 novembre 1464).

2. Ces propos ont été recueillis par Chastellain, IV, p. 494; V, p. 7. — Voir l'intéressant exposé que fait, au mois de novembre 1464, le chancelier d'Amiens défendant le roi, « doulx, begnin et miseriscors, qui amoit son peuple comme soy-meismes », d'avoir chargé le bâtard de Rubempré d'enlever Charolais (Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 206-210). Cf. le factum bourguignon, fr. 1278, fol. 217.

Digitized by Google

pontificales particulières, refuse l'hommage lige. François II, de son côté, fait répandre cette laide calomnie : pour abattre les grands du royaume, dont il est, Louis va acheter les Anglais et leur céder la Normandie et la Guyenne. Le roi s'en défend par des lettres. Il a chargé le comte du Maine d'arbitrer la querelle. Et François II s'en est ouvert à ses États qui lui ont accordé l'aide militaire.

Aux États de Bretagne, Louis répond par les États de Tours[1]. Il y a convoqué tous les princes. Il veut les sonder, les gagner à sa cause, les empêcher du moins de faire cause commune avec le Breton (décembre 1464). On entend le chancelier Pierre de Morvillier exposer le litige de la régale de Nantes.

Louis a compris la gravité de la contestation. Il paraît à la deuxième séance, et il parle avec tout son cœur et son intelligence. Il dit, habilement, l'amour qu'il devait porter aux seigneurs de son sang, à la chose publique; il expose la manière dont il a agi depuis son sacre envers le duc de Bretagne; il rapporte les paroles de François. Qui oublierait quelle a été sa misère jusqu'à ce qu'il parvienne à la couronne? Louis dit son labeur, sa volonté de conserver l'honneur, la chose publique. Le royaume était appauvri au décès de son père : lui ne supportera aucune diminution. Il sait la loyauté des grands et des petits, « chacun en son degré », dans ce royaume qu'il ne cesse de parcourir. Les grands l'ont reconnu et lui ont fait hommage. Ils sont les piliers qui soutiennent sa couronne. Le roi compte sur eux, sur tous ses sujets. Mais il résistera par la force aux entreprises qu'on voudrait faire contre lui. Il sait qu'il est tenu de les garder tous, petits et grands. Car il l'a promis et juré à son sacre. Ce royaume, Louis vient de l'agrandir du comté de Roussillon et de la Cerdagne. Il a racheté les villes de Picardie, bastions du royaume. Il avait tant travaillé, donné de sa per-

1. Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, Preuves, III, p. 89-92 ; *Amb. Mil.*, II, p. 359.

Digitized by Google

sonne et du sien pour la chose publique et l'honneur de la couronne ! Car il les aime et les aimera, ceux qui l'entourent. Louis a confiance dans leur loyauté. Il sera pour eux un bon roi et ils seront pour lui de bons parents. Il n'en veut même pas au duc de Bretagne. Il déplore seulement ce qu'il a écrit à son sujet. C'est un homme d'honneur, qui est très mal conseillé. Le roi n'entend pas le détruire, mais l'amener à la raison.

Et chacun pleure à ce beau discours. Les seigneurs se retirent pour délibérer : Sicile, Berry, Orléans, Bourbon, Nemours, Angoulême, Nevers, Saint-Pol, Tancarville, Penthièvre.

Le roi René parle en leur nom : « Vous êtes notre roi, notre souverain seigneur, et n'en avons point d'autre, et n'en reconnaissons point d'autre... Nous vous servirons envers et contre tous. » Et ils s'offraient de le suivre partout. Tous le jurent. Louis les remercie. Qu'ils aillent donc individuellement faire leurs remontrances au duc de Bretagne.

Quelques-uns se rendront en Bretagne, comme Dunois. Ce fut pour se liguer avec François II qui ne voulut rien entendre. Bourbon ira vers Charolais, mais pour s'accorder avec lui. Le mot d'ordre de François II, tous vont le reprendre : Louis gouverne mal, il faut le « réformer ». Et cinq cents ligueurs se retrouvent un soir, à Notre-Dame de Paris, portant l'aiguillette qui leur sert de signe de reconnaissance. Un beau jour, on apprend que Charles de France, le jeune frère de Louis, s'est sauvé en Bretagne[1]. C'est un jeune homme de dix-huit ans, généreux, faible, peu intelligent. Mais il est le frère du roi, et son héritier. Car Louis n'a pas d'enfant mâle. Charles sera le chef en nom du complot. Le voici maintenant qui se donne comme le protecteur du peuple ; et il lance un programme de gouvernement com-

1. Ce sont les « terribles nouvelles » annoncées par l'Italien (*Amb. Mil.*, II, 71). Le manifeste de Charles de France est daté de Nantes, le 11 mars (*Commynes*, éd. Lenglet du Fresnoy, II, p. 438).

Digitized by Google

portant la suppression de la plupart des tailles et donnant l'ordre aux collecteurs de l'impôt de suspendre leurs recettes. Les sommes dont ils sont trouvés dépositaires serviront au payement des troupes dont le duc de Bourbon va prendre le commandement. Jean II de Bourbon, allié à la maison de Bourgogne, est ce mécontent qui a rêvé de l'épée de connétable; il a derrière lui sa docile Auvergne[1].

La situation était grave. Un programme qui comporte la promesse de supprimer les impôts est toujours entendu. On juge de la fureur de Louis quand on nomme Charles, son petit frère, le « régent de France ». Il met ses bonnes villes au courant de la situation. Mais surtout Louis s'adresse au pays dans le manifeste[2] qu'il lance de Thouars, le 16 mars 1465. Le roi dénonce les conspirateurs et leurs mauvais desseins. Ils vont troubler son paisible royaume où circulaient les marchandises, où chacun vivait paisiblement en sa maison, gens d'Église, nobles, bourgeois, marchands, laboureurs et autres, où les étrangers même allaient librement. Les conspirateurs ont séduit son jeune frère, qui ne se rend même pas compte de sa trahison. Ils lui ont fait croire qu'il voulait l'emprisonner et attenter à sa personne, ce à quoi il n'a jamais pensé. Et Louis qui croyait son frère satisfait, comme il l'avait déclaré de sa bouche! Sous couleur du bien de la chose publique, les rebelles adressent des formules d'adhésion à leur ligue par tout le royaume. Ainsi des séditieux vont porter la guerre au pays, diviser le royaume, ce qui ne profitera qu'à nos anciens ennemis, les Anglais, qui pourraient alors descendre chez nous, y faire des dommages sans fin comme jadis, verser le sang chrétien. Louis veut prévenir les désordres, l'effusion du sang humain. Et préférant mansuétude à justice, à tous il adresse son pardon s'ils

1. J. Quicherat, *Lettres*, p. 196; Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 3.
2. *Ord.*, XVI, p. 307.

Digitized by Google

veulent bien abandonner, avant un mois, le parti de son frère. Car Louis entend agir miséricordieusement à l'exemple de Notre Sauveur Jésus-Christ « duquel tenons ce royaume et la couronne[1] ».

Cet appel pathétique devait être entendu par les villes qui demeurèrent fidèles, en particulier celles de la frontière du nord. Louis, qui a protégé les villes, est payé de retour. René d'Anjou, lui aussi, restera fidèle[2]. Le roi lui a donné tout pouvoir de traiter avec les rebelles qui refusent de l'entendre. La guerre civile va cependant éclater. Les deux « cornes raides » de Bretagne et de Bourgogne se dresseront. Mais c'est bien Charolais qui est l'âme de la révolte[3].

Rien n'avait, en effet, indisposé davantage les Bourguignons que le rachat des villes de la Somme. Ils avaient perdu non seulement leurs anciennes frontières, mais encore tant de bons sujets parmi lesquels ils recrutaient leurs soldats. Charolais accusait en particulier les Croy d'avoir poussé Louis XI à racheter ces domaines et d'avoir trompé leur maître en lui faisant croire que le roi lui en abandonnerait l'usufruit. Les deux frères Croy dont on disait, avec le roi, qu'ils faisaient trois têtes en un sac, furent chassés, et leurs domaines confisqués. Peu de temps après, on vit venir à Lille le duc de Bourbon, allié de la maison de Bourgogne; il devait, au nom des princes de France, demander au duc l'autorisation de lever une armée sur ses terres pour corriger le mauvais ordre en la justice que Louis tenait dans son royaume.

1. *Ord.*, XVI, p. 307 (16 mars 1465).

2. Le traité d'alliance, entre Calabre, Charolais, le duc de Bretagne, avait été signé à Nancy, le 10 décembre 1464 (Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, II, Preuves, p. 422). Le roi René reçut communication de cet acte et dut faire des remontrances à son fils (*Ibid.*, p. 423).

3. J'ai utilisé surtout La Borderie et B. Pocquet, *Histoire de Bretagne*, IV, p. 433 et ss.; H. Stein, *Charles de France*, p. 45 et ss.; Paul Raymond, *Correspondance de Louis XI avec François II*; *Amb. Mil.*, III; les documents publiés par Lenglet du Fresnoy et Jules Quicherat, *op. cit.*

Digitized by Google

C'est le début de la guerre désignée par le nom du « Bien public » puisque, dans cette autre Praguerie, ceux qui la mènent se proposaient de réformer le gouvernement. Le vieux duc Philippe se réconcilie avec son fils. Il laissera les choses aller; il est si fatigué, tombé en enfance, aux mains de son fils[1]. Mais Charolais, enfin, va devenir chef de guerre. Autour de lui se groupent à la fois les ennemis de la France et ceux de la maison de Croy[2]. Le comte de Saint-Pol sera son lieutenant, le grand chef de l'armée. Il a sous lui les chevaliers d'Artois, de Hainaut et de Flandre, et aussi les grosses bandes de M. de Ravenstein, père du duc de Clèves, le Bâtard de Bourgogne, et beaucoup d'autres, jeunes ou vieux. Quatorze cents hommes d'armes, huit ou neuf mille archers sont passés en revue[3].

Le roi Louis compte ses forces. Le ban et l'arrière-ban sont publiés[4]. Le roi a derrière lui les gens des comtés d'Armagnac et de Foix, ceux du Dauphiné et de Savoie, les bonnes villes de Paris, de Rouen et de Lyon, les pays de France, de Normandie, Champagne et Languedoc[5]. Le roi René demeure avec lui et l'a averti de ce qui se tramait. Louis réchauffe le zèle des gens de Saint-Quentin. Il fait fortifier les villes de Picardie. Il publie que Saint-Quentin, Corbie, Amiens veulent vivre et mourir en son service. Il a confiance dans Hector de Flavy[6]. L'avant-garde des forces royales s'est portée

1. *Amb. Mil.*, III, p. 77.

2. Voir le mémoire que le duc fait rédiger contre Croy (J. Quicherat, *Lettres*, p. 202). — 3. *Commynes*, I, p. 10-15 ; Arch. de la Côte-d'Or, B. 1757.

4. *Ord.*, XVI, p. 327.

5. *Lettres*, II, p. 255; *Amb. Mil.*, III, p. 158. — Rassemblement des nobles et des francs-archers en Normandie, en juin (Bibl. nat., P. Orig. 1983, de La Morlière, 4); revues passées en Champagne en juillet (Bibl. nat., P. Orig. 1700, de Mauroy, 157). On affûte les canons au Palais et à la grosse tour du château de Rouen Bibl. nat., P. Orig., 1739, Lonchamp, 18, 19); J. Quicherat, *Lettres*, p. 199, 204, 208, 211. — Le roi est alors suivi par quatre grosses coulevrines « pour la seureté de sa personne » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 299, 301 vo). Cf. dans le fonds Bourré un nombre considérable de pièces relatives au payement des francs-archers, des gens d'armes, etc. (J. Vaesen, *op. cit.*).

6. *Lettres*, II, p. 258-259. — Voir dans les Archives de la ville d'Amiens (BB. 16,

Digitized by Google

en Berry. Le roi lève en hâte, et toujours, des troupes; il se tient à Saumur, en attendant de rejoindre l'armée de Bourbonnais. Le Bâtard de Bourbon est entré dans Bourges; ses gens ont pris d'assaut Saint-Amand et Montrond[1]. Le roi va donc marcher sur le Bourbonnais avec toute son artillerie[2].

Charolais se dirige vers Noyon, et il assiège la place de Nesles[3]. Le maréchal de France, Joachim Rouault, quitte Péronne, car il a peu de monde avec lui, et il rentre dans Paris. L'armée bourguignonne se montre disciplinée; elle ne pille pas et paye ce qu'elle consomme. Il faut bien séduire les nouveaux Français; et le duc de Bourgogne a déclaré qu'il ne venait pas en France pour faire la guerre au roi, mais pour le bien du royaume[4]. Ainsi Charolais marche sur Saint-Denis où il devait retrouver les autres seigneurs du royaume. Ils ne sont pas là. Charolais se montre devant Paris; il y a quelques escarmouches devant les portes. Les Parisiens sont émus, mais ils ont tenu. Louis n'a pas perdu Paris. Ils sont 32 000 hommes, bien armés et habillés, bourgeois de la ville, qui se veillent sur les murailles, prennent la garde aux portes, prêts à intervenir avec leurs

fol. 32) le discours du chancelier : « Le roy y avoit parfaite fiance, avoit amé et amoit ceulz du pays de Piquardie, qui, de tout temps, estoient réputez estre bons, vrays et léaux à la couronne de France; et disoit le bon feu roy Charles le Quint, que on nommoit Charles le Sage, que, mais qu'il eust avec soy sa loyauté de Piquardie, ses finances de Normandie et son conseil de Paris, il n'avoit jamais garde de nuluy qui fussent ses ennemis. » Les bourgeois, dans la Halle, répondent qu'ils sont les vrais sujets du roi, qu'ils lui obéiraient comme de raison était, qu'ils y employeraient corps et biens : « et en ce voloient vivre et morir ». Cf. J. Quicherat, *Lettres*, p. 219, 225. La réponse détaillée du roi au manifeste de son frère est dans Lenglet du Fresnoy (*Commynes*, Preuves, II, p. 445).

1. *Lettres*, II, p. 260-266, 270, 286-287; J. Quicherat, *Lettres*, p. 161.

2. *Lettres*, II, p. 288.

3. Sur l'affaire de Nesles et son seigneur, Charles de Sainte-Maure, Cf. Le Grand, Bibl. nat., ms. fr. 6973, fol. 160, 303, 340. — L'envoyé de Milan estime que l'armée bourguignonne est forte de 25 000 hommes, tous bien en point; elle a un convoi de bombardes de 600 chariots (*Amb. Mil.*, III, p. 209). Cf. la lettre de Charolais aux magistrats de Malines (Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 218).

4. *Amb. Mil.*, III, p. 210. — Il y a lieu cependant de remarquer les termes dont se servent les gens de Compiègne pour évaluer les frais que leur cause la « damnable armée du comte de Charolois » (Arch. com. de Compiègne, CC. 23).

Digitized by Google

traits, canons, bombardes, veuglaires, coulevrines, arbalètes à tour et à pied de chèvre. Mais Charolais ne tente pas l'aventure d'entrer dans Paris, et il retourne à Saint-Denis. Il passera la Seine en attendant la venue des ducs de Berry et de Bretagne. Charolais se loge à Saint-Cloud.

Le roi Louis est dans le Bourbonnais. Il apprend que la plupart des seigneurs de son royaume se sont déclarés contre son gouvernement. Mais il ne perd pas la tête. Il a avec lui l'opinion publique ; et ceux qui pensent ne voient pas d'avantage à être gouvernés par les nobles du sang de France. Ses partisans répètent le dit du philosophe : *Pluralitas principum mala*[1].

Louis a résolu de courir sur le premier des révoltés, le duc de Bourbon[2]. C'est d'ailleurs le plus faible. Le chancelier vient d'annoncer le ban et l'arrière-ban[3]. Étienne Chevalier fera payer les troupes. Pour inspirer la confiance, Louis se montre confiant[4], tandis que la jonction des rebelles eût pu le mettre à leur volonté. Il prend au duc de Bourbon plusieurs places et, sans doute, il les aurait prises toutes si le marquis de Rothelin n'était survenu avec les Bourguignons.

Défaite du comte de Charny, à Montceaux ; défaite de la garnison de Bourges, à Châteauneuf-sur-Cher[5]. Le roi marche sur Moulins, tandis que Bourbon attend les gens du comte d'Armagnac. Louis, vers Montluçon, a tenté de leur couper la route. Le roi est non loin du Rhône, avec sa chère artillerie d'Aigueperse ; le 27 juin, il écrit à Galéas, fils du duc de Milan, pour le remercier de ses renforts, et il le nomme son lieutenant en Lyonnais et Dauphiné[6]. Car les contingents

1. *Amb. Mil.*, II, p. 215 ; Jean Maupoint, p. 54.

2. Jean Maupoint, p. 53. Voir son manifeste du 7 avril (Huillhard-Bréholles, II, p. 344). — 3. *Lettres*, II, p. 301.

4. *Ibid.*, p. 308-309 ; *Amb. Mil.*, III, p. 216. — Le roi est renseigné par Antoine de Croy (Bibl. nat., ms. fr. 20486, fol. 133). Il fait payer, jusqu'à concurrence de 100 écus d'or, des « espies » que dirige le sire de Comminges, maréchal de France (Bibl. nat., ms. fr. 20496, fol. 43).

5. *Lettres*, II, p. 323. — 6. *Lettres*, II, p. 316, 319, 321 ; *Amb. Mil.*, III, 78, 79, 94, 101, 102, 126, 156, 194.

Digitized by Google

italiens sont arrivés, fêtés en Dauphiné où l'on sonne les cloches quand ils passent à travers les rues tendues de draps. Le clergé va à leur rencontre. Ceux-là sont les sauveurs[1] !

Mais Louis a compris que la querelle devait être vidée à Paris dont le sort eût entraîné les autres cités de France[2]. Il marche en toute diligence sur la capitale, sur Charolais qui va se loger à Longjumeau, tandis que l'avant-garde du roi cantonne à Montlhéry.

Entre les deux armées erre celle du comte du Maine, oncle de Louis, qui attend les Bretons. Il est hésitant, mais il se rallie au roi.

Un prisonnier se rend à l'avant-garde de Montlhéry et il renseigne sur les forces en présence. Le grand sénéchal, Pierre de Brézé, est d'avis qu'il faut combattre. Mais le roi n'est peut-être pas trop rassuré; car il dit, en plaisantant, que sa coutume est de parler ainsi. Ce n'est pas la bataille que veut Louis, c'est la route de Paris : dans Paris, il trouvera d'ailleurs milices et renforts[3]. Mais à Étampes, on le voit prier comme un saint, les genoux nus[4]; et il tient conseil de guerre[5]. Le roi confie toutefois à Pierre de Brézé son avant-garde, des guides. Le 16 juillet 1465, cette avant-garde arrivait à Montlhéry où était logé le comte de Saint-Pol[6], sous les murs du château dont la défense est formidable, au pied du donjon qui domine la plaine et les blés. Saint-Pol avertit Charolais, à Longjumeau, qu'il lui envoie Antoine le grand Bâtard, et un bon nombre de gens d'armes. Car Saint-Pol ne veut pas évacuer Montlhéry où il est cependant en pointe.

1. *Amb. Mil.*, III, p. 193. — A la mort de Francesco Sforza, Louis dira l'immensité des services qu'il lui a rendus. Les gens de Milan ont sauvé sa couronne. Il nomme Jean Galéas son frère : il avait épousé Bonne de Savoie, la sœur de Charlotte (Desjardins, I, p. 138).

2. Jean Maupoint, p. 56.

3. *Lettres*, II, p. 233.

4. *Ibid.*, p. 251.

5. *Ibid.*, p. 254.

6. *Commynes*, I, p. 25-28.

Digitized by Google

Ses gens mettent pied à terre, se donnent du cœur en commençant par défoncer des pipes de vin : ils plantent un piquet devant eux suivant la bonne et vieille tactique des Anglais [1]. Et, sans doute, ils eurent le tort de ne pas persévérer dans cette attitude et de remonter à cheval.

Les gens du roi venaient à la file par la forêt de Torfou et ils n'étaient pas d'abord en nombre.

Une escarmouche commence au bout du village de Montlhéry d'une manière assez confuse. Les Bourguignons, qui étaient les plus nombreux, prennent une maison, y mettent le feu, entrent dans la rue. Le vent les servait qui chassait le feu contre les gens du roi : ces derniers commencèrent à fuir. Les gens de Louis étaient massés vers le château de Montlhéry ; ils avaient un fossé devant eux. C'est un bon territoire, où les champs sont hérissés de blés et de grains. On s'observe, on se canonne. Les pièces françaises sont sur la colline, et leurs boulets passent au-dessus de la tête des Picards, tandis que les serpentines bourguignonnes de Charolais creusent des files dans l'armée royaliste.

Les archers du comte de Charolais marchaient à pied devant lui, venant de Longjumeau, et en mauvais ordre. On aurait dû faire une pause pour leur donner haleine, ce qu'on ne fit pas. Le chemin était long; les blés, drus et forts, les empêchaient d'avancer. Il était près de midi et il faisait « hideusement chaud ». Il fallait bien faire quelque chose si l'on voulait gagner la journée avant le soir. Les gens du roi Louis passent la haie qui les dissimulait; et c'est la mêlée avec les hommes d'armes, et surtout avec les cavaliers bourguignons qui se jettent sur eux si rapidement qu'ils n'ont pas le temps de tirer une flèche. Les Bourguignons se croient déjà vainqueurs. Car ils viennent de charger la colline où se tient Louis avec sa « bataille ». Mais, voyant

1. J'ai surtout suivi le témoin oculaire qu'est Commynes. Cf. l'Appendice de B. de Mandrot à la *Chronique scandaleuse*, II, p. 400-402. La relation publiée par Lenglet du Fresnoy (*Commynes*, Preuves, II, p. 484). Bibl. nat., fr. 1278, fol. 210.

Digitized by Google

son avant-garde ramenée, Louis s'est jeté en avant[1]. On crie : « Le roi est pris ! » Mais il a relevé la visière de son casque : « Vous voyez bien, mes enfants, que je ne suis pas pris ! » Il ajoute : « Retournez et n'ayez crainte, car la victoire sera à nous, ne fussions-nous plus que six pour combattre les Bourguignons[2] ! » Et les gens du seigneur de Ravenstein et de Jacques de Saint-Pol sont rompus à plate couture, ramenés jusqu'à leurs chariots. La plupart s'enfuirent jusqu'à la forêt de Séguigny. On retrouva certains cavaliers au pont de Saint-Cloud, à Pont-Sainte-Maxence[3] ! Nobles du Dauphiné et Savoyards les poursuivent. Ce fut un beau désordre.

Charolais avec ses compagnons était demeuré à la garde de son artillerie. Charles se croit vainqueur parce que les siens ont culbuté l'avant-garde française. Il monte à cheval, crie aux siens d'en faire autant et s'élance par la route d'Orléans pour couper la retraite à ses adversaires. Le voici, tout à coup, isolé dans ces champs de blé qui sont maintenant foulés, où une poussière aveuglante s'élève, dans ces champs, semés de morts et de chevaux, où l'on ne distingue plus rien. Il ne songe qu'à « chasser », à faire des prisonniers, suivant la coutume féodale. Il ne sait plus ce qu'il fait, court droit devant lui. On lui dit que les Français se sont ralliés. Charolais rencontre cette « flotte de gens de pied » qui fuyaient. Il les charge. Mais ce ne sont pas des moutons. Et l'un de ces Français se défend si vigoureusement qu'il porte au comte un terrible coup de vouge, et le blesse à l'estomac. Charolais reçoit un autre coup d'épée à la gorge, car il a perdu sa bavière. Mais les gens du roi, qui viennent de faire un terrible massacre des Bourguignons demeurés à la garde des charrois, pillent et trouvent au retour à qui parler.

Les Français se sont retirés sur le fossé qu'ils occupaient

1. *Commynes*, I, p. 34.
2. *Amb. Mil.*, III, p. 252-253.
3. On transporta les bombardes de Compiègne pour réduire les fuyards à Pont-Sainte-Maxence (Arch. com. de Compiègne CC. 23).

Digitized by Google

le matin. Et les Bourguignons se sont groupés autour du comte de Saint-Pol, quand il sort du bois « où il avait pris refuge ».

Qui est vainqueur? Il y a eu des fuyards dans les deux camps. « Jamais plus grand fuyte ne fut des deux costez, et par especial demourèrent les deux princes ou champ. » Ainsi le note le jeune Philippe de Commynes[1], qui fait rafraîchir son vieux cheval et lui donne à boire un seau de vin. Les deux batailles rangées s'envoient quelques coups de canon. Mais nul ne désire plus combattre. Les Bourguignons paraissent les plus nombreux. La présence de Louis, ses paroles, ont réconforté ses gens. Il a chargé à la tête de sa bataille, ralliant par trois fois les siens, combattant de sa personne comme un preux, tel un autre César, transformant en déroute l'attaque des Bourguignons[2]. La lutte a été dure, « toute pareille à un combat de chiens enragés[3] ». Elle avait duré huit heures. Le roi est entré se rafraîchir au château de Montlhéry. Maintenant le soir tombe. Les feux s'allument sur les hauteurs de Montlhéry. Mais Louis pense à rejoindre Corbeil, puis Paris dont les sentiments sont douteux.

Les Bourguignons dorment derrière leurs convois. Charolais gît sur sa botte de paille. Il boit, il mange. On attaquera de nouveau à l'aube. Car les Bourguignons croyaient leurs adversaires à trois jets d'arc. On voyait briller leurs feux à minuit. Mais les Français avaient disparu. Au jour, un charretier qui revient du village de Montlhéry apporte la nouvelle : les Français sont partis dès la veille au soir, Louis a pris la

1. « Le roy, ce jour, feist grans proesces, tant en raliant ses cappitaines et gens d'armes par trois reprises comme en combatant de sa personne, en quoy il eust très grand honneur » (*Journal de Jean Maupoint*, p. 58). « Si n'eust esté luy, tout s'en fust fuy » (*Commynes*, I, p. 38). — Louis fait savoir à la ville de Tours qu'elle ait à laisser passer les gens « desmontez et desharnachez » (Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 35vo).

2. Ses lances et ses penons avaient été brisés (Arch. nat., KK. 65, fol. 163vo).

3. *Amb. Mil.*, III, p. 234.

Digitized by Google

route de Corbeil. Et Charles, qui trouve le champ libre, au matin, se grise joyeusement, dangereusement, de gloire militaire[1]. Charles de France, duc de Berry, le frère du roi, le duc de Bretagne et sa « très belle armée, puissante, pleine de noblesse[2] », Dunois, Dammartin, la plupart des mécontents, arrivent après la bataille[3].

De Corbeil, le roi fait aux habitants de Lyon le récit de la journée[4] : « Chiers et bien amez, hier, deux heures, apprès disner, estans les contes de Charrolais et de Saint-Pol, Atof de Clèves, le bastard de Bourgongne et tous leurs gens en bataille, emprès Montlhéry, fortiffiez de leurs charroiz, fossez, ribaudequins et autre grosse artillerie, feusmes conseillez de les assaillir et combattre, et ainsi fut fait. Et graces à Dieu eusmes du meilleur, et fut la victoire pour nous ; et par deux ou trois foiz s'enfouirent le dit conte de Charolois, et la plus part de ses gens[5]... » Louis excelle à arranger les nouvelles. Les rebelles ont dix morts contre un des nôtres : 1 400 à 1 500 morts chez eux, 200 à 300 prisonniers[6]. Il annonçait, ce qui n'était pas, que le Bâtard de Bourgogne avait été tué : « Et demourasmes ou champ jusqu'à soleil couchant. » Rendez grâces à Notre-Seigneur !

1. *Commynes* I, p. 43. — Charolais fait publier à son de trompe qu'il attend la puissance qui l'attaquera (*Commynes*, éd. Lenglet du Fresnoy, II, p. 487). En Bretagne, on publia que le roi était mort (Guillaume Oudin, p. 5). A Dijon, 6 écus sont offerts au procureur de l'Auxerrois qui a rapporté la nouvelle de la victoire remportée à Montlhéry par le comte de Charolais sur le roi de France (Arch. com. de Dijon B. 162). Dans la relation contemporaine adressée à Philippe le Bon (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 484), il est dit de Charolais : « Il a gagné la plus belle journée qui ait esté veue en France depuis longtemps... » Cette nouvelle ne devait pas être acceptée par tous, car on fit défense à toute personne de chanter la chanson nouvelle, touchant la journée de Montlhéry, sous peine de punition « tellement que ce sera exemple aux autres » (*Ibid.*). Cf. Bibl. nat., ms. fr. 1278, fol. 210.

2. Olivier de la Marche, III, p. 17. — 3. *Commynes*, I, 45.

4. *Lettres*, II, p. 327.

5. Le roi annonce aux habitants de Beauvais que Charolais est en retraite sur la Beauce (*Lettres*, II, p. 332).

6. L'envoyé de Milan dit que les pertes des Bourguignons sont évaluées de 4 000 à 5 000 hommes (*Amb. Mil.*, III, p. 234). On avait répandu le bruit que Louis avait été tué d'un coup de bombarde (*Amb. Mil.*, III, 234).

Digitized by Google

Louis arrivait à Paris, le 17 juillet, avec une partie de son armée, laissant l'autre se reposer dans les villages. Les gens d'Église et les bourgeois le reçoivent à grande joie. Il leur restitue le droit de vendre, sans payer l'impôt du quatrième, leur vin. Franchise et liberté pour les menues denrées. On n'est pas plus adroit.

Comme Louis, Charolais pensait à Paris[1]. Il traverse la Seine sur un pont de tonneaux avec sa grosse armée, campant dans les localités environnant la capitale. On escarmouche aux portes de la ville. Et Louis ramène à lui les fuyards en faisant distribuer 10 francs par lance[2]. A Paris, les gens le supplient de ne pas poursuivre les Bourguignons et de s'en remettre à eux pour négocier la paix. Qu'il garde du moins l'honneur[3]. Louis halète de voir arriver les Italiens de Galéas. En attendant, il confirme tous les privilèges de l'Université, réduit le nombre de ses secrétaires, supprime tous les offices créés depuis le commencement du règne, les impôts à Paris, les droits fiscaux de la foire Saint-Laurent, rétablit Louis Raguier, évêque de Troyes, comme président de la Chambre des Aides[4].

Le roi devait quitter Paris pour se rendre en Normandie et recruter des gens d'armes[5]. Il sait qu'il va jouer encore une grosse partie; il faut amuser les Anglais[6]. S'il échoue, c'est pour lui le chemin de l'exil : Louis s'en ira en Dauphiné,

1. *Lettres*, II, p. 327.

2. *Amb. Mil.*, III, p. 234. — 3. *Ibid.*, p. 253.

4. *Ord.*, XVI, p. 331, 333, 335, 339, 341. — Confirmation des immunités de Notre-Dame de Paris (Arch. nat., K 70, nos 24-25).

5. *Amb. Mil.*, III, p. 282, 290. Payement à un messager à cheval qui a porté un mandement à Raoul de Breuilly, capitaine des francs-archers à Carentan, pour « prendre gens sur le païs et environ la coste » (Bibl. nat., P. orig., 308, de Breuilly, 2). Mandements convoquant les nobles pour aller au service du roi (Bibl. nat., fr. 26090, pièce 412, 414, 416). Le roi fait payer les hommes d'armes qui lui viennent d'Allemagne et de Liége (Bibl. nat., ms. fr. 20496, fol. 52).

6. *Amb. Mil.*, III. p. 289, 290. — A Rouen, où l'on vient solennellement de faire les obsèques de Pierre de Brézé, Jacques, son fils, a été nommé capitaine de la ville (24 juillet). Le 19 septembre, le consentement de la cité est donné à la levée des aides (Arch. com. de Rouen, A 8). On fabrique de la poudre pour Cherbourg (Bibl. nat.,

Digitized by Google

rejoindre Galéas. Il lui faut 60000 hommes, de l'argent pour rentrer à Paris.

Maintenant les seigneurs réformateurs parlementaient avec les Parisiens. Ils avaient des intelligences dans la ville où ils avaient essayé de pénétrer par surprise, comme le montre l'interrogatoire des frères Mériaudeau[1]. Guillaume Chartier, l'évêque que vénère le peuple, s'est rendu à Beauté. Il y a là Charolais, sous les armes; le duc de Bretagne, Dunois, Calabre, le duc de Berry qui préside du haut de sa chaire. Le conciliabule a pour but de gagner la ville[2]. Les Parisiens sont las des pillages de cette grosse armée qui dévore tout sur leurs champs[3]. Mais ils n'entendent pas qu'on les livre aux Bourguignons et aux Bretons. Le peuple se montre ému.

Louis en est informé. Il regagne en hâte sa capitale avec les 2 000 hommes d'armes, nobles et francs-archers, qu'il vient de recruter en Normandie[4]. Le roi, qui est en force, pourrait sans doute rompre cette « praticque ». Mais Louis se contient[5]. On est découragé autour de lui; on va l'oreille basse[6]. Le roi exile quelques exaltés qui ont opiné en faveur de l'admission à Paris du duc de Berry, comme Jean Luillier, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; Eustache, avocat au Parlement; Arnaud le changeur; Jean Choart, lieutenant

P. orig. 1208, du Fou, 6). Au mois d'octobre, Rouen enverra à l'armée du roi 24 brigandines et 400 hommes d'armes (Arch. com. de Rouen, A. 8). 3 000 l. allouées au sire de Torcy (ms. fr. 20496, fol. 53).

1. H. Stein, *Chartes de France*, pièce justificative, n° VI.

2. *Commynes*, I, p. 61-62. — Jean Maupoint, p. 64, 65, 68, est un témoin particulièrement intéressant et informé.

3. *Amb. Mil.*, III, p. 268.

4. Il quitte Paris le 10 août, passe à Pontoise le 12, à Rouen entre le 14 et le 21, à Evreux le 22, à Chartres le 24, à Mantes le 26, il rentre à Paris le 28.

5. *Commynes*, I, p. 63. — Le roi réside à Paris entre le 28 août et le 13 novembre. Il fait très chaud et il réclame au duc de Milan de la soie pour en faire des chausses (*Amb. Mil.*, III, p. 276). — Le 28 août, Gaston, comte de Foix, donne quittance de 2 000 livres, don du roi pour qu'il le serve, « affin de résister aux entreprinses faictes par aucuns des seigneurs du sang » (Bibl. nat., P. orig. 1173, de Foix, 131).

6. *Amb. Mil.*, III, p. 281. L'envoyé de Milan écrit les larmes aux yeux, le 10 août.

Digitized by Google

civil de la Prévôté, et François Hallé, avocat au Parlement[1]. Mais Louis a rassemblé ses forces, les secours de François Sforza, qu'il estime autant que 800 lances de France[2]. Il peut commencer une « forte guerre[3] » contre les Bourguignons et les seigneurs révoltés. L'Ile-de-France est un plantureux pays où vivent à l'aise les deux grosses armées; Paris reçoit son ravitaillement par la Seine. Le roi a le projet d'affamer les confédérés. Il a fait construire hors Paris une belle bastille, fort longue, qui domine de haut et menace le camp ennemi[4]. Des chevaucheurs s'abordent dans les environs de la ville, à la Grange aux Merciers, qui est le Petit Bercy. Et les Bretons tiennent Saint-Denis. Mais le roi a donné l'ordre à ses grosses bandes de ne pas sortir. Il ne veut rien remettre au hasard d'une bataille[5]. Il entend négocier. Il y est contraint. Ce sera provisoirement moins coûteux, car Rouen vient de se rendre aux coalisés et la Normandie a suivi son exemple[6].

Un matin cependant, devant l'hôtel de Conflans, le long de la rivière, s'alignent les 4000 archers et les nobles de Normandie. La rivière de Seine coule entre l'armée du roi et les Bourguignons. Les gens du roi commencent une tranchée qui va de Charenton vers les fossés de Conflans, où ils placent leur artillerie. Le village de Charenton est emporté sur Calabre. Un beau tumulte de l'artillerie royale : deux boulets de canon traversent la chambre où dîne Charolais. Il descend à la cave. L'artillerie des princes est abritée dans les maisons de Conflans. Mais dans leur longue tranchée qui va vers Paris, les pièces du roi sont bien dissimulées derrière la terre, et pas une tête ne se montre. La poudre n'est pas épargnée. C'est pendant trois ou quatre

1. *Journal de Jean Maupoint*, p. 71; *Chron. Scand.*, I, p. 96.
2. *Amb. Mil.*, III, p. 334.
3. *Commynes*, I, p. 64.
4. *Amb. Mil.*, III, p. 360.
5. *Commynes*, I, p. 67.
6. H. Stein, *Charles de France*, p. 115-121.

Digitized by Google

jours la canonnade sans grand résultat, comme il arrive ; et la « crainte fut plus grande que la perte [1] ».

Les confédérés se montrent nerveux. Ils ont arrêté de construire un pont de bateaux et de passer la Seine pour attaquer les gens du roi. Mais on entend dans la nuit les gens de Louis qui crient : « Adieu, voisins, adieu ! » Ils incendient leurs logis et retirent leur artillerie.

Tout cela, c'était feinte du roi Louis qui a toujours dans sa tête de négocier et de pas livrer le combat. On ne hasarde pas un grand et obéissant royaume, comme est la France, dans une bataille incertaine [2]. Le roi reprend conciliabules et conversations. Des gens passent d'un camp à l'autre, d'un fossé à l'autre. On cherche à se tromper, à se renseigner. Et là, Louis est maître [3]. Il demeure sur ses gardes. Car il n'est pas sûr. Il a trouvé, un soir, la porte de la Bastille ouverte, vers les champs. Et du côté des confédérés on s'énerve aussi : dans la nuit, on prend pour une armée un champ de chardons. Sur les murs de Paris, on fait le guet et les bombardes toussent. Mais les négociations continuent. Les demandes des seigneurs sont exorbitantes : la Normandie pour le duc de Berry, les villes de la Somme pour Charolais !

Alors on voit le roi passer l'eau : il se rendait à l'ost des Bourguignons. « Mon frère, m'assurez-vous ? », dit Louis à Charolais. Et le comte lui répond : « Oui, Monseigneur [4]. » Louis aborde : « Mon frère, je congnois que estez gentilhomme et de la maison de France. » Le roi lui rappelle leur amitié, des services rendus. Il a bon visage et sourit. Mais Charolais demande toujours le duché de Normandie et les villes de la Somme ; le roi offre à Saint-Pol l'office de connétable, c'est tout. Leur adieu semble gracieux. Louis remonte sur son bateau et regagne Paris [5]. Mais si son frère lui remettait le

1. *Commynes*, I, p. 69.
2. *Ibid.*, p. 71.
3. *Ibid.*, p. 73.
4. *Ibid.*, p. 80. — 5. *Ibid.*, p. 81.

Digitized by Google

Berry, le roi Louis pourrait bien lui céder la Normandie, puisque cette province veut un prince qui y réside : Rouen lui a prêté serment[1]. Voilà le chemin de l'accord.

Et le roi Louis fait savoir à Charolais qu'il désire lui parler, à Conflans. On les voit s'entretenir affectueusement tous les deux. Charolais n'a plus ni vivres, ni argent pour son armée. Le roi fait porter à ses gens des vêtements et des chaussures[2]. Ses seigneurs le quittaient. Le voici donc contraint à l'accord. Et Louis avait su gagner du temps. Sans y prendre garde, ils parlent si familièrement que les voilà tous les deux sur la route vers Paris, dans la tranchée. On doit ramener Charolais à son ost; et chacun loue la bonne foi du roi[3].

Le comte de Charolais fait faire la « montre » des gens qui lui demeuraient, la liste de ceux qu'il avait perdus. Sans crier gare, le roi survient avec trente ou quarante chevaux. Charolais aura en gage Vincennes. Et c'est là que, le lendemain, le roi et les princes devaient se retrouver. Charles de France rend hommage au roi pour le duché de Normandie, Charolais pour les terres de Picardie. Le comte de Saint-Pol prête le serment pour son office de connétable[4].

Quel embarras pour expliquer cette tractation où il y a autant de mensonges que de paroles! Car ce n'est pas « par amour naturelle » que Louis a cédé à Charles, son frère, l'apanage de Normandie au lieu du Berry; ce n'est pas pour apaiser une déception qu'il a rétrocédé à son très cher et très aimé cousin, Charolais, les villes de la Somme dont il n'a pu jouir durant la vie de son père. Louis se perd : il ne peut pas

1. *Commynes*, p. 84-85. Voir la lettre de Charolais à son père, le 3 octobre (J. Quicherat, *Lettres*, p. 391). La copie d'un accord dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 499. Cf. ms. fr. 1278, fol. 222, 232, 233.

2. *Amb. Mil.*, III, p. 376.

3. *Commynes*, I, p. 89.

4. *Ibid.*, p. 90; Arch. nat., K. 70. On trouvera le texte de l'accord dans les *Ordonnances*, XVI, p. 378-386. Cf. 394; J. Quicherat, *Lettres*, p. 393, 396; Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 500.

Digitized by Google

dire sérieusement qu'il entend acquitter une vieille dette de reconnaissance, les frais du sacre. Le duc de Bretagne a gagné son procès d'Église, la régale. Il a acquis le droit souverain de faire battre l'or, la confirmation du don du comté d'Étampes. Et Jean d'Anjou s'en va avec une décharge d'hommage pour ses châtellenies de Lorraine[1]. Le duc de Bourbon devient lieutenant-général du roi au delà de la Loire[2]. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui avait conduit l'avant-garde de l'armée de Charolais, est nommé connétable de France. Dans la grande salle du Palais, devant la table de marbre, il a reçu l'épée de la main du roi et fait le serment; ils se sont baisés sur la bouche, ce qui n'a pas dû leur être agréable[3]. Bourguignons et Bretons entreront dans Paris, mais en ordre et désarmés.

Qui a perdu, qui a gagné? Commynes dit joliment : « Il n'y eust jamais de si bonnes nopces qu'i n'en y eust de mal disnés[4]. » Le roi accompagne Charolais qui se retire dans ses Flandres. On échange de bonnes et sages paroles. Mais Louis se tient sur ses gardes; et Charolais couche tout armé au milieu des gens du roi qui lui font cortège. Il reçoit les hommages des gens de la Somme, prend possession des villes de Picardie qu'il y a neuf mois le roi avait rachetées pour 400 000 écus d'or. Il marque un point. Mais Louis est débarrassé d'une formidable coalition, et il a réservé son armée. Lui aussi peut marquer un point. Il va répétant : *Sapiens nihil invitus facit*[5]. On a voulu lui imposer un conseil de trente-six réformateurs! Pas d'atteintes aux droits de la couronne.

1. *Ord.*, XVI, p. 394, 398, 401, 402, 408, 411, 428, 447, 450. — Guillaume Jouvenel des Ursins sera réintégré, le 9 novembre, dans l'office de chancelier, du consentement de Pierre de Morvillier (J. Quicherat, *Lettres*, p. 403); le 6 janvier, il touche sa pension de 14 400 livres (Bibl. nat., ms. fr. 26090, p. 451).

2. Huilhard-Bréholles, II, p. 346. Lettres de pardon pour tous ceux qui ont pris part aux troubles (*Ibid.*, p. 350). Dunois est remis en possession de terres confisquées (Bibl. nat., ms. fr. 20488, fol. 107). Il retrouve sa pension.

3. Jean Maupoint, p. 83.

4. *Commynes*, I, p. 90. — 5. *Amb. Mil.*, III, p. 376.

Digitized by Google

Trente-six réformateurs quand trente à Athènes ont mis l'État en péril[1]! La bourrasque passera, comme cette pluie sinistre qui tombe lorsqu'on signe à Vincennes le traité[2].

Charles de France a gagné Rouen où il fait son entrée comme duc de Normandie; et il se querelle déjà avec le duc de Bretagne au sujet du butin. Ils vont en venir aux mains et se quittent brouillés[3]. Louis traite à Caen avec le duc de Bretagne et va faire rentrer la Normandie entre ses mains[4]. Autre point pour le roi qui va pouvoir regagner son cher domaine du Centre, après avoir simplement sauvé sa vie et la couronne[5]. Charles se portera avec son armée contre les Liégeois[6]. Puisque son frère se fait Breton, Louis se fera Bourguignon. A cheval, il passe la revue des troupes qui eussent pu l'emmener captif[7]. Comme à Genappe, il festoye Charolais[8]. On eût dit deux frères: « Un seul cœur pour deux corps[9]. » Le roi annonce le mariage de sa fille aînée avec Charolais[10].

1. *Amb. Mil.*, IV, p. 71. — Les lettres patentes désignant les réformateurs sont dans Lenglet du Fresnoy, *Commynes*, Preuves, II, p. 512-519. Voir le projet de réformation de la justice (Bibl. nat., ms. fr. 20492, fol. 3, 4; ms. fr. 20486, fol. 66).

2. *Ibid.*, p. 32.

3. *Commynes*, I, p. 93. Arch. com. de Rouen, A 8.

4. *Commynes*, I, p. 93-95. — Sur le détail de cette affaire, voir H. Stein, *Charles de France*, p. 135 *sqq.*; Arch. nat., K. 70. Le traité donné à Saint-Maur, le 29 octobre 1465, fut enregistré au Parlement le 15 novenbre (Lenglet du Fresnoy, *Commynes*, Preuves, II, p. 527). Louis protestera contre sa légalité, car le traité « se faisoit par force et contrainte et ne luy pouvoit tourner à préjudice ».

5. Il n'oublie pas les Parisiens loyaux et il les flatte. Confirmation d'affranchissement de plusieurs impôts (*Ord.*, XVI, p. 435); appointements aux gens des Comptes (*Ibid.*, p. 439); privilèges des sergents du Parloir aux bourgeois (*Ibid.*, p. 441). Avant de quitter Paris, le roi a dû donner un coup d'œil aux remparts. Il a remarqué que les mottes près des portes Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Honoré pourraient servir à des assaillants. Ordre de ne pas déposer des immondices et des gravois dans les fossés (*Ord.*, XVI, p. 521). Confirmation des privilèges de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Victor (Arch. nat., K. 70).

6. *Amb. Mil.*, III, p. 283. — Le roi a dû les informer du traité conclu avec les princes, leur donnant l'assurance qu'ils y étaient compris. Il leur demande de cesser les hostilités contre le duc de Bourgogne (Quicherat, *Lettres*, p. 400). En fait, la clause générale de garantie ne jouera point pour les Liégeois.

7. *Amb. Mil.*, IV, p. 4. Cf. p. 15.

8. *Ibid.*, p. 49. — 9. *Ibid.*, p. 57.

10. *Ibid.*, p. 98. Cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 543.

Digitized by Google

VIII

LA PAIX DE BRETAGNE. LE ROI A PÉRONNE

Mais il est une province que Charles de France ne conservera à aucun prix : c'est la Normandie. Pour cela Louis va faire la paix avec le duc de Bretagne[1]. On l'entend murmurer : « Je croy que il me fauldra reprendre ma duché de Normandie. Il me fault aler secourir mon frère[2]. »

Pas d'heures à perdre. L'envoyé de Milan chevauche sans cesse à la suite du roi qu'il vient de rejoindre au mois de décembre 1465 à Caen[3]. Les bourgeois des villes accueillent Louis avec faveur. Sur les sept évêchés de la Normandie, un seul, celui de Rouen n'est point rentré dans le devoir. Les Normands ont appelé le roi de tous les côtés et la volonté du Tout-Puissant est que le pays soit réduit sans coup férir. Le roi se montre d'ailleurs généreux, et prêt à pardonner. Dès son arrivée à Chartres, Dammartin est venu faire sa soumission. Le roi lui a fait cadeau de bardes de mailles ouvragées d'or et d'un harnois de guerre estimé 4 000 écus. Le duc de Bretagne a obtenu le pardon pour Dunois. On les a vus jouer aux cartes ensemble. Le frère du roi est tremblant. Il se sauve à Rouen où le populaire est

1. *Ord.*, XVI, p. 448 (Caen, 23 décembre). Confirmation des promesses de Louis XI au duc de Bretagne. Absolution et oubli pour tout le passé : alliance pour l'avenir (y sont compris le comte de Dunois, Lohéac, maréchal de France, le comte de Dammartin, Jean d'Armagnac, de Rouville, le vice-chancelier de Bretagne). Reconnaissance au duc de Bretagne des droits de régale et sur les églises (*Ibid.*, p. 450). — Louis avait réservé, dès le 29 octobre, son droit sur les régales en Normandie (Lenglet du Fresnoy, *Preuves*, II. p. 529).

2. Jean Maupoint, p. 96.

3. *Amb. Mil.*, IV, p. 163.

Digitized by Google

acquis au roi. Louis imite les gestes généreux et glorieux du duc de Milan, son héros[1]. Le duc de Bretagne se fait « bonhomme ». Sa Majesté va se mettre en marche sur Rouen et Honfleur[2].

Le roi veut sa Normandie : au besoin, il l'achèterait 500000 écus. Ainsi il avait fait pour sa Picardie, au grand dam de Charolais. Un autre apanage pour son frère, certes : mais pas la Normandie d'où il pourrait s'enfuir vers les Anglais et créer dans l'avenir de nouveaux troubles pour le royaume[3].

Le roi a fait garder soigneusement tous les chemins qui conduisent à Rouen. On arrête les suspects, les frères de Saint-Dominique ou autres qui sont des espions ou des messagers[4]. Le roi est devant Pont-Audemer. La place est forte, très bien fortifiée et commande le passage de la Seine à quatre lieues de Rouen. Le roi descend la nuit dans les fossés de la ville pour placer les gens d'armes et chercher le lieu le plus favorable à l'assaut. Mais on vient lui apporter les clefs de la cité. Le roi y met garnison et prend à son service les gens qui l'occupaient[5]. En cinq jours, on a emporté Pont-de-l'Arche, place imprenable, surtout si elle avait été défendue par des « Sforzesques », les ingénieurs et soldats italiens que Louis admire tant. On y trouve de tout, des vivres, de l'artillerie[6].

Mais voici Charles de France qui a fait demander une entrevue à son frère[7]. L'audience a été accordée en présence

1. *Amb. Mil.*, p. 164. — François, duc de Bretagne, est prié de ne recevoir en son duché aucun des mécontents (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 556, le 20 décembre 1465). — 2. *Ord.*, XVI, p. 453. Exemption de tailles pour les habitants sur la frontière maritime ; ainsi ils pourront refaire les hôtels démolis et travailler à la fortification.

3. *Amb. Mil.*, IV, p. 187.

4. *Ibid*, p. 188. — Arrestation de Robin Boudet dit Marquet (Bibl. nat., ms fr. 26090, pièce 477).

5. *Amb. Mil.*, p. 221.

6. *Ibid.*, p. 222. — Les lettres patentes par lesquelles Louis déclare reprendre la Normandie sont du 21 janvier 1466 (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 567).

7. J. Quicherat, *Lettres*, p. 517.

Digitized by Google

de l'envoyé italien. Le roi déclare doucement qu'il tiendra Berry pour un bon frère. A lui, à tous ceux qui le conseillent, le pardon. Le roi parle cependant avec autorité. Il fait beau l'ouïr, et le duc de Milan lui-même eût admiré une telle sagesse jointe à tant de puissance[1]. Le roi veut la paix, même avec Charolais qu'il demande à Craon d'entretenir dans les sentiments d'amitié qu'il a montrés récemment. Louis reçoit le serment de fidélité des gens de Rouen. Le roi va faire son entrée dans la grande cité[2]. Il parle encore « comme un de ces empereurs qui fondèrent et établirent les lois[3] ». Chaque jour, sa puissance grandit. Il est certain qu'il régnera en paix et grande autorité, sans avoir plus rien à redouter des seigneurs du royaume, désormais réduits à lui obéir[4]. Ainsi on parle de Louis, un an après Montlhéry. Lui qui ne fait pas alors beaucoup de rêves, il en fait comme au temps de sa jeunesse. La paix avec son frère, la paix avec le duc de Bretagne[5], avec Charolais[6], c'est pour le printemps prochain le siège de Metz[7] ! Que ne ferait-on pas avec les troupes de Galéas? Ce sera un jeu de conquérir tout le Val de Metz. Déjà Louis a envoyé six cents lances se loger en Champagne. On copie les méthodes italiennes pour dresser les camps. Il y aura une tente pour deux hommes d'armes. Sa Majesté fournira

1. *Amb. Mil.*, IV, p. 222.

2. *Ibid.*, p. 229. — Sur les détails de la conquête de Normandie, la révolte des bourgeois de Rouen qui chassèrent le comte d'Harcourt, Jean Maupoint est particulièrement informé, p. 96-101.

3. *Ibid.* — La réponse du roi paraît surtout habile et modérée (J. Quicherat, *Lettres*, p. 419).

4. *Amb. Mil.*, IV, p. 235. — Le 4 mai 1466, le roi ordonne au connétable de Saint-Pol de convoquer le ban et l'arrière-ban pour s'opposer à la descente des Anglais en France (Arch. nat., K. 71, nos 34-35). Il entend garder ses sujets en paix et tranquillité.

5. *Amb. Mil.*, IV, p. 249, 253. — Le 4 octobre 1466, il impose sur le haut pays d'Auvergne une somme destinée à solder les gens de guerre et à payer le complément de 120 000 écus par lui promis à son neveu le duc de Bretagne (Arch. nat., K. 70, no 38). — On a fait des processions à Compiègne « pour les biens de la terre et l'union du roi et des seigneurs de son sang » (Arch. com. de Compiègne, CC. 23).

6. Voir les instructions très modérées données aux ambassadeurs français qui partent vers Charolais (Quicherat, *Lettres*, p. 423).

7. *Amb. Mil.*, IV, p. 242.

Digitized by Google

les toiles. Louis augmente le nombre des lances d'ordonnances. Metz conquis, il espère obtenir le service de la Ligue d'Allemagne et pousser alors assez avant pour « rogner les ailes du duc de Bourgogne qui l'a grandement offensé ». Le roi, qui vient de rire un instant auparavant, s'est tu. Que voit-il après la conquête de Metz? le Rhin de sa jeunesse? Galéas, il le comblera d'honneurs puisqu'il n'a pu mettre une couronne sur le front de Francesco. Le roi se tait. Que fera-t-on de Charolais, un allié ou un adversaire?

Ainsi médite Louis au temps où Charolais, l'écervelé, cherchait en France à séduire les villes frontières[1], à mater le roi. Mais ses agents ont contracté avec les Liégeois une nouvelle alliance[2]. La grande cité démocratique, travaillée par l'argent, était en révolte chronique. Charolais, qui venait de châtier Dinant d'une manière barbare, se retourne contre Liége[3]. Il déploie son armée; et les Liégeois, la veille de la Nativité Notre-Dame, implorent sa pitié. Mais ils n'ont pas baillé à temps leurs otages. Il y a courte trêve et l'on apporte au roi la nouvelle de la mort de Philippe le Bon.

Ce fut le 15 juin 1467 : Philippe le Bon avait soixante et onze ans. Le vieux duc était depuis deux ans en enfance, passant ses jours dans une petite chambre où il trempait de vieilles lames, réunissait des débris de vitrages. C'était puéril et touchant. L'apoplexie a frappé le grand sanguin colérique[4]. Charolais regarde les lames et les débris : il saura jouer autrement.

1. Archives de la ville d'Amiens, BB. 10, fol. 94, 99. — Avertissement donné à Compiègne d'être sur ses gardes « et que aucuns entendoient fort la mestre en la main de Mgr de Charolois » (Arch. com. de Compiègne, CC. 23, fol. 91). Agenda de Bourré mentionnant la visite des places pour s'assurer qu'elles sont en état de défense (Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 16).

2. Pirenne, *Histoire de Belgique*, II, p. 279.

3. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1761; Arch. du Nord, B. 2058.

4. Chastellain, V, p. 227. — Voir la lettre adressée à Lille (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II. p. 607).

Digitized by Google

On le croyait dur, l'ennemi du vieux duc. Mais Charolais pleure son père; il tord ses mains dans sa douleur et longtemps il pleure. Alors Charles, duc de Bourgogne, découvre les biens sans nombre laissés par Philippe, tant de bijoux et d'aiguillettes. Aux funérailles magnifiques de Bruges, on découpe quinze cents draps noirs pour le deuil des gens de la maison qui sont si nombreux. Seize cents torches brillent. Le poêle est de drap d'or.

Le roi Louis suit tout de loin, des marches de Touraine[1], les commotions de Gand et de Malines. Voici déjà Charles aux prises avec ses gens de métier, qui veulent leurs franchises et arborent leurs blancs chaperons. Charles est maintenant résolument anglais[2], par son projet de mariage avec la fille du roi Édouard, par la rivalité qui existe entre lui et le roi qui se souvient du Bien public. Louis est furieux du mariage anglais entre Marguerite d'York et Charles : il veut le rompre. S'il négocie, lui, avec les Anglais, c'est pour la paix du royaume[3]. Le roi est inquiet d'ailleurs. Il sait que Charles a convoqué le ban et l'arrière-ban, et qu'il a l'intention de mettre une garnison dans Amiens. Mais Louis déclare aux habitants qu'il n'a jamais eu l'intention de commencer la guerre, « pour les grands maulx et dommages incroyables qui s'en peuvent ensuyr[4] ». Il est prêt cependant et passera avec la reine la grande revue de ses montres, trente mille hommes bien armés, entre la porte Saint-Antoine et la porte de Charenton[5]. Car Louis est l'homme de la paix,

1. Chastellain, V, p. 313. — Charles le Téméraire lui fit part courtoisement et humblement du décès (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 620).

2. Dès le 31 avril 1466, on verra le roi Louis demander au chancelier le double de l'article ou le texte du traité d'Arras par lequel le duc de Bourgogne s'engageait à ne conclure aucune trêve avec les Anglais sans le consentement du roi (*Lettres*, III, p. 79). Voir aussi le mémoire des « entreprises que M. de Charolois et ses officiers ont faites sur les droits du roy et autorité de la couronne ». (Le Grand, Bibl. nat., ms. fr. 6974, fol. 276.)

3. *Lettres*, III, p. 88.

4. *Ibid.*, p. 137. Archives de la ville d'Amiens, BB. 10, fol. 156. La lettre du roi est du 13 avril; la réponse de Charolais, du 1er mai (*Ibid.*, fol. 158).

5. Jean Maupoint, p. 104.

Digitized by Google

de l'union, de la marchandise, comme ses très chrétiens progéniteurs, les rois de France. Le roi s'installe au cœur de son royaume, « seigneur de la rivière de Loire[1] ». Il fait le gracieux : partant à un pèlerinage près d'Orléans, il porte en croupe Marie de Clèves dont il a dit tant de mal[2]. Louis attend que le vent tourne. On le voit sourire[3]. Il va à ses plaisirs, mariant, dans la chambre de la reine, Jeanne, sa fille naturelle, avec Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France. La salle est pleine. L'envoyé de Milan n'a pu entrer. Quel dommage que le comte Galéas n'ait pu venir[4] !

Mais le roi travaille. Et il travaille, en ces jours, admirablement. Louis a été instruit par l'expérience et il se corrige. Il rétablit les collations en faveur du pape, car il est vrai fils d'Église, très chrétien roi, obéissant au Saint-Siège. Ses sujets pourront aller en Cour de Rome chercher les bénéfices. L'ordre est donné au Parlement[5]. Mais il a soin d'amadouer les parlementaires et il prend des mesures pour les faire payer[6]. Règlements sur les monnaies[7]. Établissement d'une Cour des Aides à Montpellier[8]. Les officiers des Aides seront payés avant tous autres[9]. Et surtout le roi rend une ordonnance capitale sur l'inamovibilité des offices royaux (Paris, 21 octobre 1467). C'est plus que la réparation des erreurs de 1461, quand Louis changea les officiers de

1. *Amb. Mil.*, IV, p. 109-110. — 2. *Ibid.*, p. 125.

3. *Ibid.*, p. 126.

4. *Ibid.*, p. 144. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20491, fol. 112. — Le mariage de Marie de Savoie avec le comte de Saint-Pol, connétable de France, a lieu le 1er août 1466; il y avait promesse de mariage entre Nicolas de Calabre et Anne de France; enfin, le comte de Longueville, fils de Dunois, épousa Agnès de Savoie, fille de Louis de Savoie et d'Anne de Chypre, la sœur de Charlotte de Savoie.

5. *Ord.*, XVII, p. 1 (24 juillet 1467). En donnant des instructions à une ambassade envoyée à Rome, l'abolition de la Pragmatique est dénoncée par le roi comme une cause des troubles de 1465. Ces troubles l'ont empêché d'envoyer plus tôt vers le Saint-Père. Louis s'en excuse et retire l'édit publié en France contre les droits de Rome (J. Quicherat, *Lettres*, p. 406).

6. *Ord.*, XVII, p. 2 (26 juillet).

7. *Ibid.*, p. 14 (Paris, 18 septembre).

8. *Ibid.*, p. 10 (12 septembre).

9. *Ibid.*, p. 31. Cf. Le Grand, Bibl. nat., ms. fr. 6975, fol. 273.

Digitized by Google

son père[1]. Le roi jette une des solides assises de la France. Désormais, Louis s'interdira de donner aucun office, s'il ne devient vacant par la mort du titulaire ou la résignation de bon gré, sauf cas de forfaiture. Car la condition du bon travail administratif, c'est la stabilité, la continuité. Les destitutions ralentissent le zèle des fonctionnaires, causent des inquiétudes. Alors le roi légifère : « Sçavoir faisons que nous, considerant que en noz officiers consiste, soubz nostre auctorité, la direction des faicts par lesquelz est policée et entretenue la chose publique de nostre royaume, et que d'icelluy ils sont les ministres essentiaux, comme membres du corps dont nous sommes le chief... » Nobles et sages déclarations, on en conviendra.

Le roi négocie avec Warwick qui va débarquer à Rouen. Il donne l'ordre d'armer la Magdeleine et la Chandelière pour son passage[2]. Louis veut le repos et la tranquillité pour ses sujets[3]. Mais il se prépare tout de même à la guerre. Il fait mettre la ville d'Amboise en état de défense en raison de l'hostilité des Bretons[4]. Ils sont entrés en Normandie et le roi les fait surveiller[5]. L'ordre est donné de réunir à Senlis les nobles du bailliage ; car Louis est informé que le duc de Bourgogne veut y entrer[6]. On achète des harnais de guerre[7]. Louis est au Mans, le premier janvier 1468. Il demande une mule qui aille doucement ou le cheval Noletedau[8]. Le duc de Bourbon tient prêts ses gens de guerre[9].

Et Louis rend son ordonnance si complète, si précise, qui

1. « Comme depuis nostre avenement à la couronne, plusieurs mutations ayent esté faictes en noz offices, laquelle chose est en la plupart à la poursuite et subjection d'aucuns, et nous non advertiz deuement... » (*Ord.*, XVI, p. 25).

2. *Lettres*, III, p 146. Cf. sur l'entretien du comte et de la comtesse de Warwick, Bibl. nat., ms. fr. 32511.

3. *Lettres*, III, p. 154-159.

4. *Ibid.*, p. 179-182. — 5. *Ibid.*, p. 183.

6. *Ibid.*, p. 188. Même avertissement aux gens de Compiègne (CC. 24).

7. *Ibid.*, p. 189. — 8. *Ibid.*, p. 192.

9. *Ibid.*, p. 197. C'est le coursier « nommé Noteledo », envoyé de Catalogne par Hector de Goulas (Bibl. nat., ms. fr. 20496, fol. 65).

Digitized by Google

est d'un soldat, au sujet des troupes[1]. Des revues, tous les trois mois, seront passées par les maréchaux ou leurs commis. Les maréchaux en passeront au moins deux par an devant les capitaines. Un payement régulier pour les hommes d'armes. La lance sera de six hommes et de six chevaux. Ils devront être logés dans les villes ou dans de grosses bourgades où il y ait justice et marché. Pour loger une lance, il faut une chambre à cheminée, trois lits, trois couvertures, deux pots d'étain, une poêle d'airain, une étable pour mettre les six chevaux, un endroit pour déposer les provisions. C'est la justice qui établira le cantonnement : nul ne peut être logé chez un hôte sans son bon vouloir. Les officiers de justice de l'endroit connaîtront tous les délits, sauf du fait de guerre. Les hommes devront suivre leur capitaine. En colonne, on ne passera pas plus d'une nuit dans une localité, sauf le dimanche ou la veille d'une fête. Les soldats devront tout payer ce qu'ils prendront au prix courant du pays, excepté la paille, le bois, le logis. Mais ce sera par la main de l'hôte. De préférence, ils descendront à l'hôtellerie. Interdiction de réquisitionner des chevaux et des juments aux bonnes gens pour porter les bagages. Si des gens d'armes tiennent les champs, leur corps sera livré à la justice et les biens iront à qui les aura pris. Toutes ces mesures engagent les capitaines qui prononcent ce curieux serment : « Je promets et jure à Dieu et à Nostre Dame, ou qu'elle me puyst nuyre en tous mes affaires et besoignes, que je garderai justice et feray garder par ceulx dont j'ay la charge, et je ne souffriray faire aucune pillerie, et pugniray tous ceulx de madicte charge que je trouveray failly, sans y espargner personne...[2] »

1. *Ord.*, XVII, p. 82 (avril 1468). — On publie à Compiègne la lettre disant que « le roy vouloit que les gens d'armes paient leurs vivres » (CC. 24).

2. Il paraît bien que Louis a tenu parole. Le 16 mai 1476, on le verra faire condamner son maréchal, Joachim Rouault, en raison de plusieurs concussions, de faux rôles de gens d'armes, et de détournement de munitions à Dieppe. Il fut banni à perpétuité (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 482). Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20430.

Digitized by Google

Tous ces projets de guerre ne sont pas faits pour réjouir Louis qui pense à la charge de son pauvre peuple opprimé, de ses loyaux sujets. Mais il a promis à Dieu de garder l'honneur de la couronne. Il veut convoquer à Tours les trois États, le 1er avril[1]. Les fidèles sujets ont droit à bonne justice, paix et tranquillité. Le roi fait annuler la condamnation d'Antoine de Chabannes[2], comme il a su retrouver Alençon et son fils, et toute sa famille. Cela vaut bien une pension[3]. Le comte de Foix tient ses gens prêts[4]. La flotte normande est concentrée au Chef de Caux[5]. Guyot Pot est allé à Bruges vers le duc de Bourgogne[6]. La trêve va expirer. « Il y a plus apparence de guerre que autre chose », écrit-il à l'amiral à la fin de juillet[7]. Et Louis a promis assistance aux ennemis du duc, les Liégeois[8].

Charolais est Charles le Téméraire. Le voici, une fois de plus, devant Liége. Le roi Louis vient d'envoyer vers le duc son nouveau connétable, le comte de Saint-Pol, avec le cardinal Jean Balue[9]. Ce dernier est un Poitevin, homme d'humble origine, qui a le génie de l'intrigue, dont Louis a fait son aumônier, puis un évêque d'Évreux. C'est un protégé de Jacques Jouvenel des Ursins, évêque de Poitiers, et de Jean de Beauvau, l'évêque d'Angers, trésorier du chapitre, puis chanoine d'Angers, conseiller clerc du Parlement. Jean Balue

1. *Lettres*, III, p. 198-201. — Aux gens de Compiègne, le roi a posé la question s'il serait licite de disjoindre la Normandie de la couronne de France : « Et la plus part des opinions ont esté que grand dommage seroit et porroit advenir de icelle duché desjoindre et que le roy peut en autres terres faire bon partage et emparage à M. Charles de France » (Arch. com. de Compiègne, CC. 24).

2. *Lettres*, III, p. 227.

3. *Ord.*, XVII, p. 53-58 (Le Mans, 31 décembre 1467).

4. *Lettres*, III, p. 228. — 5. *Ibid.*, p. 237.

6. *Ibid.*, p. 238. Cf. ms. fr. 20489, fol. 68.

7. *Lettres*, III, p. 248. L'artillerie de l'amiral de Bourbon est à Falaise (Bibl. nat., ms. fr. 20496, fol. 93). Cf. Arch. nat., K. 70, n° 43; Jean Maupoint, p. 106.

8. *Ibid.*, p. 328.

9. *Ibid.*, p. 225; cf. G. Forgeot, *Jean Balue* et les remarques de Godefroy, dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 624.

Digitized by Google

est devenu évêque d'Angers, à la place de son bienfaiteur qu'il a fait disgracier. Balue vient d'obtenir le chapeau de cardinal en récompense du zèle mis à abroger la Pragmatique Sanction. Et les ambassadeurs du roi viennent signifier à Charles que, s'il veut lui laisser les mains libres en Bretagne, Louis le laissera tranquille avec les Liégeois[1].

Le connétable prend la parole : « Monseigneur, vous ne choisissez point, car vous prenez tout et voulez faire la guerre à vostre plaisir à noz amys, et nous tenir en repox sans oser courre sus à noz ennemys comme vous faictes aux vostres. Il ne peult se faire : le roy ne le souffriroit point. » Mais Charles de Bourgogne n'est pas un homme à qui l'on peut faire entendre raison. Il a une grosse armée; il réduira le peuple rebelle. Les Liégeois sont exterminés devant Saint-Trond[2]; Charles va assiéger Liége. Il entre en grand triomphe dans cette puissante cité où l'on avait jeté aux brasiers des rues de petites figures de cire à la mort de Philippe. Il fait raser les murs de la ville et impose aux Liégeois l'amende. Les métiers perdent leurs droits politiques et leurs monopoles. Et l'on porte devant Charles à Bruxelles les bannières. Le perron, symbole de l'autonomie communale, est transporté sur la place de la Bourse, à Bruges, comme un trophée[3].

Mais si Charles est orgueilleux et vindicatif, Louis est impatient. Il entre en Bretagne, prend Champtocé et Ancenis[4]. Les ducs de Normandie et de Bretagne sollicitent les secours de Charles de Bourgogne qui écrit au roi de ne pas poursuivre son entreprise contre ses alliés, des gens qu'il a compris dans sa trêve. Et comme il n'obtient pas de réponse satisfaisante, Charles se porte vers Péronne qu'il vient de

1. *Commynes*, I, p. 105. — Louis, comte de Saint-Pol, a renseigné le roi sur la prise de Liége (Bibl. nat., ms. fr. 20485, fol. 53).

2. *Ibid.*, p. 109-111; Gachard, *Coll. de doc. inéd.*, I, p. 170.

3. H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, II, p. 282-285.

4. *Commynes*, p. 125. — Dès la fin de l'année 1467, Louis a fait mettre en défense la Normandie contre les Bretons (ms. fr. 20485, fol. 42; ms. fr. 20487, fol. 108, 114; ms. fr. 20495, fol. 42).

Digitized by Google

retrouver, la ville forte adossée le long de la Somme (août-septembre 1468).

Le roi Louis se tenait à Compiègne[1] et son armée était engagée en Bretagne[2]. Le cardinal Jean Balue se présente au camp bourguignon. Le grand projet du roi est toujours de séparer le duc de Bretagne du duc de Bourgogne. Calabre est parti vers Charles avec un blanc seing[3]. A Noyon, le 15 septembre, Louis peut annoncer au duc de Milan que la paix est conclue avec les ducs de Bretagne et de Normandie[4]. Ils ont promis de lui être fidèles et obéissants, de le servir de tout leur pouvoir. Le roi aurait pu les réduire par la force des armes, mais mieux vaut user de clémence que de rigueur.

Et Louis s'est incliné devant l'image de l'Annonciation dans la vénérable cathédrale de Noyon, établissant pendant dix ans un *Salve Regina* et d'autres prières. Mais il sait aussi que l'église a été fondée par feu saint Charlemagne, son prédécesseur. Il demande une oraison « pour le salut et prospérité de nous et de notre royaulme[5] ».

Au camp bourguignon, on reçoit l'ambassadeur du roi d'une manière honorable. Il s'en retourne avec de bonnes paroles : le duc de Bourgogne ne s'est pas mis sur les champs pour « grever » le roi et lui faire la guerre, mais pour secourir ses alliés[6]. De douces paroles, de part et d'autre. Et le héraut Bretagne arrive, derrière Balue, apportant les lettres des ducs de Normandie et de Bretagne. Ils ont fait la paix avec le roi et renoncé à toutes leurs alliances; ils ont

1. Le 20 juillet, on présente du vin de Beaune au roi. Il accorde à la ville de fournir elle-même son grenier à sel pendant dix ans, et 2 s. sur chaque minot à employer aux réparations. On passe le roi et ses gens au bac de Choisy quand il se rend à Noyon (Arch. com. de Compiègne, CC. 24).

2. Lettre de M. de Beaumont à Bourré (Bibl. nat., ms. fr. 20487, fol. 9).

3. *Lettres*, III, p. 268.

4. *Ibid.*, p. 277; le traité d'Ancenis est publié par Dom Morice, Preuves, III, p. 188. Jean de Calabre avait les pouvoirs du roi (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 9).

5. *Ord.*, XVII, p. 124. — Un ambassadeur d'Angleterre se rend à Noyon (Arch. com. de Compiègne, CC. 24).

6. *Commynes*, I, p. 126. — Cf. Arch. nat., K. 70, n° 47.

Digitized by Google

renoncé à la sienne. Charles de France annonce qu'il abandonne sa Normandie pour un autre apanage à déterminer, contre une rente de 60000 livres.

Charles de Bourgogne comprend qu'il est joué, mais il cache sa surprise. C'est donc pour ce résultat qu'il s'est mis sur les champs, portant secours aux ducs, ses alliés? Il regarde les lettres du héraut Bretagne. Ce pourraient être des lettres contrefaites[1]. Non, ce ne sont pas des faux. Le tour est bien joué.

Le roi Louis a encore un autre tour dans son sac. Il le pense du moins. Il croit pouvoir acheter Monseigneur de Bourgogne. Il commencera par le dédommager des frais qu'il a eus pour entretenir son armée, 120000 écus d'or, dont il payera la moitié comptant[2] : car le roi Louis, si souple, ne peut croire à l'intransigeance des Bourguignons, pas plus qu'il ne veut entendre les conseils de ses capitaines dont l'avis est qu'il faut attaquer l'armée bourguignonne, alors assez misérable[3]. Charles de Bourgogne envoie vers le roi Jean Boschuse, son sommelier, un homme de confiance. Balue et Tanguy du Chastel l'accompagnent à Péronne. Louis voudrait ne pas perdre son argent. Mais Charles les accueille sans enthousiasme. Il est furieux d'avoir été dupé. Il allègue que les Liégeois font mine de se révolter. Il accepte le principe que le roi Louis puisse venir à Péronne, puisque tel était son plaisir ; et il écrit de sa main une lettre de sûreté[4]. Sur quoi les ambassadeurs de France retournent à Noyon.

1. *Commynes*, I, p. 127.
2. *Ibid.*, p. 127.
3. Chastellain, V, p. 439.
4. *Commynes*, I, p. 128. — Sur ces pièces, Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 18-20. Cf. la lettre de Balue au roi annonçant l'envoi d'un sauf-conduit (Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 90). — Le roi écrit en italien qu'il a fait sa paix avec son frère et le duc de Bretagne. Il ne sait s'il pourra traiter avec le duc de Bourgogne. Dans tous les cas, que le duc de Milan ne cesse pas de considérer ce dernier comme un ennemi (Desjardins, I, p. 150). Il prévient que le duc de Savoie doit attaquer le duc de Milan (*Ibid.*, p. 151).

Digitized by Google

Le roi voulait « appointer » à tout prix; et il entendait le faire seul. C'était sa manière de travailler. Brusquement, il prend le parti d'aller trouver le duc Charles. Il surprendra le chevalier par sa chevalerie. Mais, cette fois, le renard va se jeter dans la gueule du loup.

Le roi Louis s'était rendu à Ham, près du connétable qui avait là son fort château[1]. Un beau matin, il feint de partir pour la chasse, ne gardant avec lui qu'une cinquantaine de chevaux. Il galope, par la vaste plaine, vers Péronne, se confiant à la garde des archers du duc et de Monseigneur d'Esquerdes[2]. Charles de Bourgogne va au-devant de lui, et il l'installe chez le receveur, dont la maison était belle et voisine du château qui semblait peu logeable. Mais le roi Louis ne tient pas à rester dans cette maison quand il voit l'armée bourguignonne portant la croix de Saint-André entrer dans la ville forte, car ceux qui la commandent sont ses ennemis[3]. Il demande à être logé au château. Il peut bien alors regretter son geste confiant. La conversation diplomatique commence.

Mais le roi avait oublié qu'il avait envoyé deux ambassadeurs aux Liégeois pour les solliciter contre le duc Charles. Les bannis sont rentrés portant la croix blanche de France, criant : « Vive le roi et les franchises! » Les gens de métier les ont accueillis comme des sauveurs. Ceux-ci viennent de s'emparer de la ville de Tongres, où était leur évêque, Louis de Bourbon, massacrant quelques-uns de ses serviteurs[4].

A ces nouvelles, la colère de Charles de Bourgogne éclate.

1. Le 9 octobre 1468.

2. Dans la même journée du 9 octobre. — Voir le document publié par Lenglet du Fresnoy, II, p. 21, et la lettre aux magistrats d'Ypres (Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 226, 228, 232).

3. Jean Maupoint, p. 108, indique que le roi était mécontent de voir autour du duc de Bourgogne ceux qui l'avaient « laissé » comme le sire du Lau, Poncet de Rivière.

4. Voir les récits d'Adrien d'Oudenbosch, et l'exposé de H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, II, p. 285.

Digitized by Google

Il dit que le roi est venu vers lui pour le décevoir. Il fait fermer les portes de la ville et du château, sous le prétexte qu'il avait perdu une boîte contenant des bagues et des bijoux. Et le roi Louis est enfermé dans le petit château, la sombre place dont les archers gardent les portes. Il n'est pas sans crainte. Il sait son histoire de France et il se voit déjà « logé rasibus d'une grosse tour où ung conte de Vermendoys fit mourir ung sien prédécesseur roy de France[1] ».

Philippe de Commynes était alors un jeune écuyer qui avait suivi Charolais dans ses guerres; et maintenant il servait son duc en qualité de chambellan. Philippe se montrait sage et avisé, et il entrait partout dans la maison. Charles le fait venir dans sa chambre avec quelques autres, et il ferme la porte. Il dit que le roi est venu pour le trahir, que ce n'est pas par ses ordres que les troupes bourguignonnes sont venues à Péronne. Il rapporte les nouvelles qu'il a de Liége où l'on massacre ses gens. C'est bien par la faute du roi et à l'instigation de ses ambassadeurs! Charles paraissait furieux et il se répandait en menaces contre Louis. Et si quelqu'un lui avait alors donné un mauvais conseil, il est certain qu'il l'eût suivi et que, pour le moins, il aurait fait enfermer Louis dans la grosse tour.

Il y avait avec Commynes le garde des joyaux, Charles de Visen, un Dijonnais honnête et calme. Commynes et le garde des joyaux cherchent à apaiser le duc, autant qu'ils le peuvent. Mais les paroles de Charles circulaient déjà; le roi les connut dans sa chambre et il eut grand'peur[2]. Pendant plusieurs jours, Louis demeura au secret. Le duc de Bourgogne ne le vit point, et les gens du roi n'entraient au château qu'en petit nombre, par le guichet de la porte. Le premier jour, ce fut une terreur générale; le second, Charles

1. *Commynes*, I, p. 137. Témoin l'annotation qu'il a faite à la chronique abrégée de Pierre Choisnet.

2. *Commynes*, I, p. 137-138.

Digitized by Google

était quelque peu refroidi : il tint conseil une partie de la nuit. Louis ne perd pas confiance dans les ressources de son esprit. Il fait de grandes promesses à tous ceux qui pourraient l'aider ; et comme il savait le pouvoir de l'argent, il ordonna de distribuer 15 000 écus : ce fut Balue, qui avait beaucoup contribué à la venue du roi à Péronne, qui remplit cette mission de confiance et se réserva d'ailleurs une partie de cette somme.

Le conseil de Charles était divisé. La plupart des conseillers estimaient qu'il y avait lieu de donner la sûreté à Louis, vu qu'il accordait la paix en la forme où elle avait été mise par écrit. Mais d'autres préconisaient qu'on s'assurât de lui, rondement et sans cérémonie, et qu'on fît venir son frère, Charles de France. Le roi prit les devants et fit lui-même des ouvertures, offrant la paix, de tout réparer au sujet des Liégeois pourvu qu'on le laissât retourner à Compiègne ; il proposait des otages.

Et pendant la troisième nuit, Charles ne se déshabilla pas. Il marchait dans un grand trouble, se jetant seulement deux ou trois fois sur son lit. Commynes se promenait avec lui dans la chambre. Au matin, Charles était plus irrité que jamais, plein de menaces, et prêt à passer à l'exécution d'un mauvais coup. Si le roi consentait à l'accompagner à Liége, pour l'aider à tirer vengeance de l'évêque qui était son parent et qu'il jurât la paix, il lui ferait grâce. Et tout à coup, Charles sort pour aller dans la chambre du roi lui dire ce qu'il avait sur le cœur.

Mais Louis avait eu dans la place un ami discret : c'était Philippe de Commynes qui l'avait averti des intentions de Charles à son sujet. Il savait le grand péril qu'il allait courir. Devant ce furieux, Louis averti ne résistera pas. La voix de Charles est tremblante, ses gestes brusques; il demande à Louis s'il veut jurer le traité de paix. Le roi répond que oui. Et le duc lui demande encore s'il ne veut point venir avec lui à Liége pour l'aider à tirer vengeance des Liégeois, car il le tient

Digitized by Google

pour responsable de leur trahison. Et le roi répond qu'il était content d'y aller, d'y mener des gens en grand ou petit nombre, comme bon semblera à Charles [1]. Le duc de Bourgogne est aussi surpris que réjoui. On apporte le traité de paix qui est tiré du coffre du roi, ainsi que la vraie croix que Charlemagne portait, et qui s'appelle la croix de victoire. Louis prête serment, tandis que sonnent les cloches et que les gens se réjouissent de cet accord. Il regarde avec amitié et reconnaissance le chambellan de Charles de Bourgogne, ce Philippe de Commynes qui l'a sauvé [2].

Le 14 octobre, le roi écrivait une lettre au grand maître de France, le comte de Dammartin. Il rappelait les longues discussions des gens de son conseil avec ceux de son beau frère de Bourgogne. Enfin il était venu jusqu'à Péronne, et il avait tellement besogné que, grâce à Notre Seigneur, tous deux avaient juré la paix sur la vraie croix et de « secourir l'un l'autre à jamais ». Son frère de Bourgogne avait déjà demandé des actions de grâces dans les églises de son pays. Sur quoi Charles avait su que les Liégeois avaient pris son cousin, l'évêque de Liége, qu'il voulait délivrer. Il l'avait supplié de lui prêter secours, vu que l'évêque était son parent, et d'aller avec lui jusqu'aux marches de Liége qui sont proches : « Ce que je luy ay ottroyé, et ay mené en ma compagnie partie des gens de mon ordonnance... en espérance de brief retourner, moyennant l'aide de Dieu ». Et le roi demande que l'on fête l'événement, qu'on renvoie les francs-archers qui foulent toujours le pauvre peuple [3]. Une circulaire semblable est rédigée à l'usage des bonnes villes.

Alors le roi Louis se met à sa table, et il signe l'étonnant

1. Voir le récit analogue fait à Jean Bourré par un témoin (G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 108).

2. *Commynes*, p. 146-150. Cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 17.

3. *Lettres*, III, p. 289-291. — M. de Reilhac écrivait au contrôleur, le 13 octobre : « Le roy s'en va demain avec M. Bourgogne en Liége et y va de très bon cœur... Je suis arrivé à l'heure que j'eusse voulu avoir esté perdu en Jérusalem ; mais, Dieu mercy, le maistre et ses serviteurs sont en sûreté » (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 81).

Digitized by Google

paquet de lettres « donné audit lieu de Péronne, le XIVe jour d'octobre, l'an de grace mil CCCC soixante-huit, de nostre regne le huitiesme...[1] »

Mais est-il roi encore? Car le conseil de Charles lui fait signer le reniement de toute son œuvre. La fiction est toujours la même : une journée a été tenue à Ham en Vermandois entre les gens de notre très cher frère le duc de Bourgogne et les nôtres ; cette journée a été remise à Péronne où nous nous sommes rencontré avec notre frère et cousin. Et après avoir entendu plusieurs requêtes et doléances, nous sommes tombés d'accord sur les points suivants, etc. Le duc de Bourgogne recevra les tailles, les aides de quelques prévôtés de Picardie et nommera les élus d'Amiens[2] ; en don, il aura la terre de Mortagne[3], la jouisssance paisible du grenier à sel de Grandvilliers[4]. Sans empêchement des officiers du roi, il recevra l'hommage des vassaux du comté de Ponthieu, des prévôtés de Vimeu, Beauvaisis, Foulloy[5]. Ses serviteurs, vassaux et sujets sont exemptés du service personnel pour la défense du royaume[6]. La prééminence du sceau du duché de Bourgogne est reconnue en matières de créance[7]. Mainlevée est donnée des terres saisies sur le duc de Bourgogne et sur ceux qui avaient embrassé son parti[8]. Louis reconnaissait la juridiction du duc de Bourgogne et celle de son grand conseil. Ainsi il reniait son œuvre qui tendait à l'assimilation et à l'unité[9].

Et surtout Louis devait renoncer, pour le Parlement de

1. Le traité du 14 est dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 22-43. Voir les pièces qui suivent, p. 43, 44, 47, 49, 52, 53, 54, 56, 58, 60, 62.

2. *Ord.*, XVII, p. 133.

3. *Ibid.*, p. 147.

4. *Ibid.*, p. 157.

5. *Ord.*, XVII, p. 140. — 6. *Ibid.*, p. 143. — 7. *Ibid.*, p. 142. — 8. *Ibid.*, p. 146.

9. *Ibid.*, p. 150 : « Notre frère et cousin est prince et seigneur de plusieurs duchiez, contez, terres et seigneuries, tant en nostre royaume que en l'Empire, lesquels pays sont de diverses natures, conditions et manières de faire, et convient chacun entretenir par justice en ses droits et prérogatives... »

Digitized by Google

Paris, pendant huit années, au jugement des procès touchant les limites du comté de Flandres[1]. L'appel de ces jugements sera rendu à Lille, à Douai, à Orchies, dans la Chambre du conseil de Flandres. Autant dire que la Flandre échappait entièrement aux mains du roi de France : c'est ce que Louis devait écrire, la rage au cœur, en déclarant qu'il en était ainsi depuis le mariage de la comtesse Marguerite. Réglementation des appels du bailliage de Flandres[2]. Ordre de surseoir à l'exécution d'un arrêt rendu par le Parlement de Paris contre Saveuses[3]. Et Louis écrit à l'huissier du Parlement de faire arrêter les poursuites contre Chrestien et Jean de Digoyne, Bourguignons, qui ont agi suivant les intérêts de Charles[4]. Enfin, l'imposition foraine levée sur les marchandises passant par la Bourgogne était réglementée à son profit[5].

Louis signait toujours. Il signait tout ce qu'on lui présentait.

Le lendemain, le roi Louis et le duc Charles franchirent la longue et obscure poterne du château de Péronne. Ils marchaient vers Cambrai, Namur, puis vers Liége. Louis écrit, un peu haletant, au grand maître. Il fait le voyage de Liége sans contrainte : « Et puisque Dieu m'a fait grace et Nostre Dame que je me suis armé avec Monseigneur de Bourgoigne, tenez vous seur que jamais noz brouilleurs de par de la ne le sçauroient faire armer contre moy. Monseigneur le grant maistre, mon amy, vous m'avez bien monstré que m'aymez... par deffiance les ungs des autres, j'estois perdu. » Que Dammartin l'attende à Laon et lui envoie un homme à qui Louis donnera de ses nouvelles. Dès que Liége sera réduit, le

1. *Ord.*, XVII, p. 135.
2. *Ibid.*, p. 143.
3. *Ibid.*, p. 151.
4. *Ibid.*, p. 151.
5. *Ibid.*, p. 153.

Digitized by Google

lendemain il s'en ira. Car Monseigneur de Bourgogne désire plus son retour qu'il ne le fait lui-même. « François Dumaz vous dira la bonne chière que nous faisons[1]. »

Louis donne ainsi le change. Il annoncera aussi au seigneur de la Rochefoucauld, sénéchal de Périgord, la conclusion de la paix bourguignonne. Mais c'est pour lui demander de surveiller les Anglais, de se préparer à leur résister en Guyenne, car Louis sait qu'ils songent à y descendre[2].

On était à l'entrée de l'hiver et le temps était fort mauvais. Le roi avait avec lui les Écossais de sa garde et un petit nombre de gens d'armes. Charles conduisait une partie de son armée, et le maréchal de Bourgogne, l'autre. En approchant de la ville rebelle, on tint conseil. Fallait-il renvoyer une partie de l'armée? Les murailles de la cité avait été rasées l'année précédente; les Liégeois ne pouvaient recevoir aucun secours; le roi Louis était avec les Bourguignons contre ses anciens amis. Les Bourguignons conservèrent toutes leurs forces, et ils agirent prudemment. Car un souffle d'héroïsme souleva la ville des métiers.

Le maréchal de Bourgogne marche droit à la cité, sans attendre ni le roi ni le duc. Il ne pense qu'au pillage. Ce fut un grand désordre cette nuit-là : ce qui rendit du cœur aux Liégeois qui massacrèrent une partie de l'avant-garde des Bourguignons.

Charles est prévenu à temps. Il ne dit rien au roi, réconforte ses gens qui commençaient à fuir. On rapporte l'événement à Louis qui doit faire bonne contenance et sourire. Le roi se loge dans les faubourgs en une maisonnette voisine de celle où était descendu le duc de Bourgogne. Trois cents hommes d'armes sont dans une grange voisine. Ils ont pour mission de surveiller le roi, car il y a lieu de craindre ou qu'il prenne la fuite ou qu'il se jette dans la cité avec

1. *Lettres*, III, p. 295-297.
2. *Ibid.*, 297-298.

Digitized by Google

ses amis. Cette « feste » dura huit jours et la ville fut prise un dimanche, le 30 octobre 1468[1].

Liége n'avait plus d'ailleurs ni murailles, ni portes, ni fossés, ni artillerie. Elle était seulement défendue par quelques valeureux hommes de pied du pays de Franchimont qui, la veille, en perçant des trous dans les maisons, avaient failli enlever et Charles et Louis.

Le roi dut prendre part à l'assaut, si on peut donner ce nom à l'entrée des Bourguignons dans une ville démantelée.

C'est un dimanche : les gens sont attablés. Le peuple s'enfuit et passe la Meuse, se réfugie dans les églises. Louis marche à loisir dans les rues et fait taire ceux qui crient : Vive le roi ! Charles le conduit jusqu'au Palais. Les églises sont pillées comme la cité. Louis se met à table avec Charles. Il affecte de montrer une joie qu'il n'avait point ; et il loue même le courage du duc, ce qui peut paraître assez ironique puisqu'il se contenta de tuer de sa main un homme qui était à l'entrée du Palais. Mais dans son cœur Louis n'avait qu'un désir : s'en retourner le plus vite possible en son royaume. Le roi flatte un furieux. Puis ce fut l'exode des pauvres Liégeois qui, mourant de faim, de froid et de sommeil, gagnaient le pays des Ardennes. Un lamentable cortège de femmes et d'enfants[2]. Et commence l'immense incendie qui devait durer sept semaines.

Le lendemain, le roi quittait Liége et s'entretenait calmement avec Charles. Il n'avait plus rien à faire ici ; il désirait aller à Paris, le plus tôt possible, pour faire ratifier leur accord par la cour de Parlement, puisque c'est la coutume de France. Louis laissait entendre que là encore il pourrait servir Charles. L'été prochain, il le retrouverait et

1. *Commynes*, I, p. 151-158. — Cf. la lettre de Jean de Mazilles, échanson du duc de Bourgogne (Mlle Dupont, *Commynes*, Preuves, III, p. 242), celle de Robert Vion, (*Ibid.*, p. 250), celle d'Antoine de Loisy (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 82) ; Adrien d'Oudenbosch, col. 1338.

2. *Commynes*, I, p. 164-167. Mlle Dupont, *Commynes*, Preuves, III, p. 242-249 ; H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, II, p. 287.

Digitized by Google

passerait un mois avec lui en Bourgogne : on ferait bonne chère !

Tout en murmurant, le duc Charles doit se rendre à ses raisons. Mais avant le départ de Louis, Charles fit encore apporter le traité et il le relut. Il voulut y faire insérer de nouvelles clauses en faveur de Messieurs du Lau, d'Urfé et de Poncet de Rivière. Cette requête déplut au roi qui demanda la même faveur pour Messieurs de Nevers et de Croy. Charles, qui les détestait, n'insista pas.

On prend congé, et le roi quitte Charles sous la conduite de Monseigneur d'Esquerdes et du seigneur d'Émeries, grand bailli de Hainaut [1].

Au brasier de Liége répondent les feux de joie, les sonneries de cloches, les *Te Deum* retardés sur l'ordre de Charles le Téméraire. Ils fêtent dans les Flandres la paix conclue à Péronne [2].

1. *Commynes*, I, p. 168-169.
2. Mlle Dupont, *Commynes*, Preuves, III, p. 236.

Digitized by Google

Digitized by Google

IX

LA PAIX OU LA GUERRE ?

Avec plaisir le roi Louis retrouva son royaume et la liberté. On l'attendait à Paris non sans inquiétude[1]. Il écrit à son cher frère le duc de Milan. L'assaut de Liége est présenté comme un fait d'armes personnel puisqu'il parle à un soldat[2].

Mais le roi s'arrête à Notre-Dame-la-Victoire à Senlis pour y prier[3]; il gagne Compiègne, Meaux et de là Orléans où il arrivait à la fin de novembre. Il remerciait encore le duc de Milan de son concours. Louis regrette de ne pouvoir se rendre à Lyon pour avoir une entrevue avec lui. L'état des affaires ne lui permettra pas d'aller cette année plus loin que Bourges[4].

C'est à Amboise, le 24 mars, que Louis publia la ratification du traité qu'il venait de faire avec le duc de Bourgogne[5]. Aucune mauvaise grâce apparente : Louis le présente comme un acte religieux et humain. Il l'a juré sur la vraie croix, entre les mains de son très cher et féal ami l'évêque d'Angers, en la présence de plusieurs personnes de son sang et lignage, d'autres hommes nobles et notables. Suivant son habitude, le roi Louis veut agir sur l'opinion

1. Jean Maupoint, p. 111.
2. *Lettres*. III, p. 301.
3. A Senlis, il a mandé les généraux des finances, le Parlement et la Cour des Comptes. Il explique les événements de Péronne et fait lire par le cardinal le traité sans restriction. Il en demande l'observation et l'enregistrement (Urbain Legeay, II, p. 2).
4. *Lettres*, III, p. 303-304.
5. *Ord.*, XVII, p. 197.

Digitized by Google

publique. Il fait un grand récit de tous les événements qui se sont passés depuis le traité d'Arras. Le roi n'a qu'un désir, c'est que ses sujets puissent vivre en paix; et il allègue la proximité du lignage, la singulière affection que Charles a pour lui et qu'il a pour Charles : mais il n'a pu ajouter sans ironie : « ainsi que de sa propre bouche il nous a dict ». Enfin le roi a juré, et il a juré sur la vraie croix... Mais notre frère n'aidera pas les Anglais et ne leur donnera pas passage. C'était là l'essentiel. On rendra à Philippe de Savoie places et châteaux en Bresse. La maison de Savoie sera traitée désormais en amie; en amis seront traités l'évêque de Genève, Philippe, le seigneur de Romont, tous les alliés du duc de Bourgogne.

En dépit des quolibets dont les Parisiens l'accablèrent après Péronne[1], Louis méditait de se venger du mauvais tour dont il avait failli être victime. Quelle humiliation personnelle! Et combien le prestige du Bourguignon vient de grandir! Charles va pouvoir agir en Europe, tourner ses regards ardents vers le Rhin et la Meuse, un rêve que Louis avait fait autrefois. Mais nous sommes sur cette terre. Très habilement, le roi se tourna vers Charles de France, son frère, au nom de qui les confédérés de 1465 avaient agi[2].

Le 19 août 1469, le roi Louis a envoyé Bourré chercher la croix de Saint-Laud d'Angers. Elle a un pouvoir terrible : ceux qui se parjurent, après avoir fait un serment sur elle, meurent dans l'année. On la porte à Saintes; et Charles de France promet en présence de Bourré « qu'il ne tuera ni ne fera tuer son frère ». Il renonce à tout projet de mariage avec Marie de Bourgogne. Dammartin, Doriole et Du Bouchage reçoivent au surplus le serment de Charles de France. On envoie le procès-verbal du serment au roi[3].

1. *Chr. Scand.*, I, p. 219-220.

2. La lettre d'abolition pour tous ceux qui avaient suivi le duc de Guyenne est donnée en mai et vérifiée au mois de juillet (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 103).

3. Bibl. nat., ms. fr. 20430, fol. 35 (G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 112). — Le traité

Digitized by Google

Charles de France n'était pas un homme intelligent : il était sensible aux conseils, bons ou mauvais, qu'on lui donnait. Il se demandait surtout ce qu'il allait tirer du traité de Péronne ; et le duc de Bourgogne lui faisait dire de ne rien accepter d'autre que l'apanage de Champagne. Ce fief était voisin des terres du duc de Bourgogne qui pouvait y amener ses troupes et encercler le domaine de Louis. Le roi le comprit, et il manœuvra si bien son frère par ses émissaires qu'il l'amena à renoncer à la Champagne contre le duché de Guyenne[1]. Charles de Bourgogne était furieux de cet accord, et il fit agir en sens contraire l'intrigant cardinal Balue. Le roi Louis veut lui faire faire son procès[2].

Jean Balue a tenté de détourner Charles de France d'accepter la Guyenne comme apanage. Mais ce n'est pas chose facile de promouvoir un procès d'Église contre un évêque, contre un cardinal. L'homme paraît vulgaire, un ambitieux, ami des femmes et du plaisir. Il devait tout au roi, sa fortune, le fameux chapeau rouge. Balue avait une clientèle. Il recevait fort bien et librement. A ses fêtes on disait tout. Le fou qui paraît à son banquet le dépeint admirablement : « Je fay feu, je fay raige, je fay bruit, je fay tout, il n'est nouvelles que de moy. » Alors Louis l'a enfermé au château d'Onzain[3].

de l'échange de l'apanage de Guyenne fut vérifié le 27 juillet (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 93, 106, 107, 108, 112).

1. *Ord.*, XVII, p. 209. — Voir l'intéressant récit qui sert de préambule : « Considérant le grant et excessif apanage faict et baillé à nostre dict frere, en lui faisant le bail et transport dudict duchié de Normandie, eussions recouvré de nostre main réaument et de faict ledict pays et duchié de Normandie, et à ceste occasion se soyent meuz de grand rumeurs, questions et différans entre nostre dict frere et nous... »

2. *Lettres*, IV, p. 5, 77.

3. Jean Maupoint, p. 113-114. — Les comptes du ms. fr. 32511, montrent les libéralités du roi à son égard. C'est là aussi qu'il est question de la fameuse cage de fer qui fut commandée par le roi pour enfermer le cardinal évêque d'Angers (fol. 313). Mais rien ne prouve que Balue y ait jamais été enfermé. — Balue avait écrit la lettre au duc de Bourgogne pour le tenir au courant; Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, l'avait remise à Simon Belée, qui la cousit dans son pourpoint. Simon Belée fut arrêté. Guillaume de Haraucourt fit des aveux complets et fut, lui, enfermé dans une cage de fer à la Bastille. Guillaume Cousinot fut envoyé très correctement à Rome pour informer le pape (Urbain Legeay, II, p. 8-13).

Digitized by Google

Le roi pense maintenant qu'un geste de prestige est devenu nécessaire. Il fonde l'ordre de Saint-Michel.

Ainsi l'on voit, en ces jours, Louis faire pièce au duc de Bourgogne et à sa Toison d'or[1]. Le 5 juillet 1469, il donne l'ordre au chancelier de rechercher ce livre qu'il a lu l'an dernier dans la chambre de feu Monseigneur de Dunois[2]. Ce sont précisément les statuts de la Toison. Car le roi va instituer son ordre chevaleresque, le 1er août 1469, à Amboise[3]. Louis se renseigne. Il a consulté René, roi de Sicile, de Jérusalem et d'Aragon, les ducs de Guyenne et de Bourbon ; il y aura trente-six chevaliers extraits de noble maison.

Le roi va parler comme un chevalier, qui doit garder la foi, l'État de notre sainte mère l'Église, la prospérité de la chose publique. Il agit par amour pour Monsieur saint Michel, archange, premier chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre le dragon et le fit trébucher du ciel. Et c'est un fait que son oratoire du Mont-Saint-Michel a toujours été préservé, qu'il n'est jamais tombé aux mains des anciens ennemis de notre royaume. Le roi sera le chef, durant toute sa vie, de cette fraternité, dont les compagnons seront tenus d'abandonner tout autre ordre.

On voit que l'ordre de Saint-Michel a un but politique, qu'il est destiné à contrebattre la Toison d'or de Bourgogne. Les chevaliers porteront un collier à coquilles d'or, avec un bijou renfermant l'image de l'archange. Le service annuel sera dit au Mont-Saint-Michel, dans la chapelle de la forteresse, à l'époque de la fête du 30 septembre. Les chevaliers s'engageront à vivre en paix ; mais ils devront avertir le roi avant de s'absenter et faire connaître leurs projets. Louis désigne les premiers chevaliers. Le premier de tous est son frère,

1. En 1469, Edouard, roi d'Angleterre, a été fait chevalier de la Toison (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 101). Georges, roi de Bohême, s'engage à le faire élire roi des Romains (*Ibid.*, p. 136).

2. *Lettres*, IV, p. 8.

3. *Ord.*, XVII, p. 236.

Digitized by Google

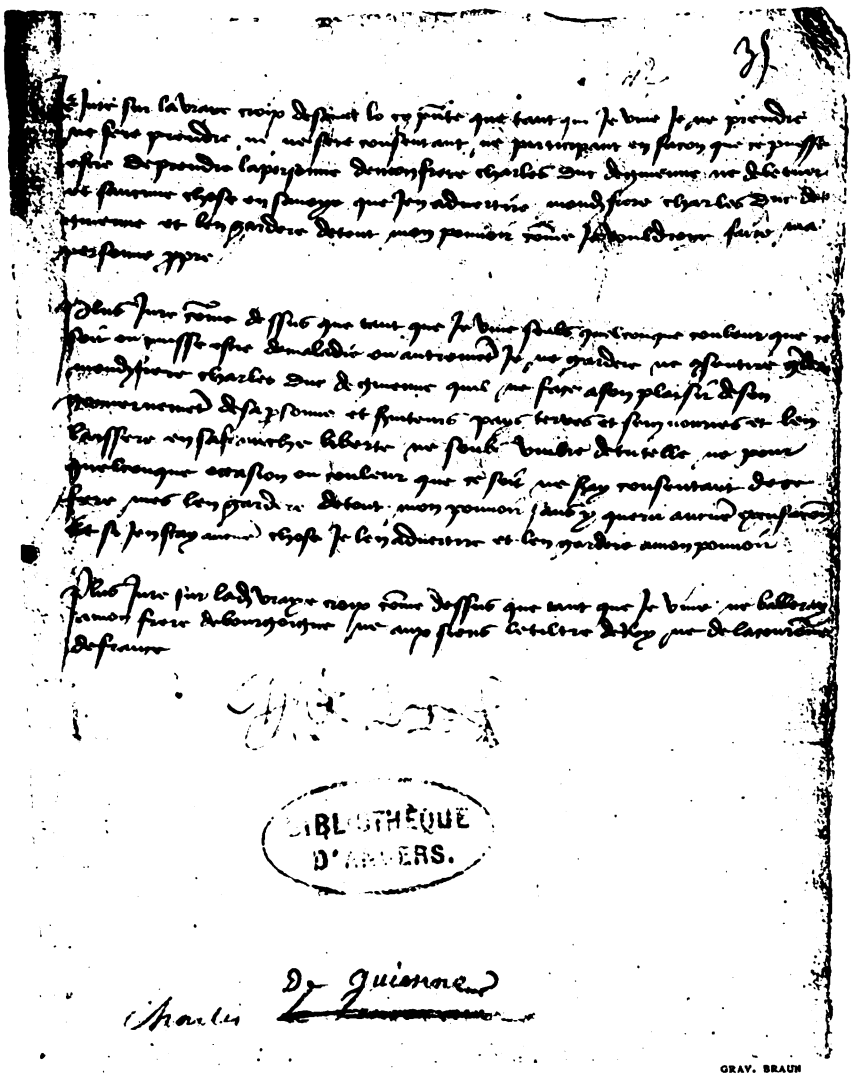

Le serment de Louis XI à Charles de France sur la Croix de Saint-Laud
(Bibl. d'Angers, Ms. 679)

Digitized by Google

Digitized by Google

celui-là qui a la tremblote, le conspirateur. Le roi désigne Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, dont il a fait son connétable et qu'il sait déjà si douteux ; on y voit André de Laval, sire de Lohéac, maréchal de France, qui l'a combattu ; Louis de Beaumont, Jean d'Estouteville, sieur de Torcy ; l'amiral, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon ; Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître d'hôtel, un rallié ; Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, maréchal de France et gouverneur du Dauphiné ; Georges de la Trémoïlle, sieur de Craon ; Gilbert de Chabannes, sieur de Curton, sénéchal de Guyenne ; Louis, seigneur de Crussol, sénéchal de Poitou ; Tanneguy du Châtel, gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Mais le fils d'un bourgeois de Château-Gontier, Jean Bourré, sera nommé grand officier du nouvel ordre du roi [1].

C'est un fait qu'on vit alors Louis réconcilié avec celui qui avait été jusque-là son ennemi [2]. Ce fut un coup de maître ; et Louis était un maître dans l'art de diviser.

Le 7 septembre 1469, le roi fait au chancelier le récit de son entrevue avec son frère, à Port-Braud, sur la rive gauche de la Sèvre. Charles a requis que l'on abatte les fortes barrières mises entre eux ; il lui a fait entière obéissance à six heures après midi. C'est un vrai miracle. Les mariniers ont observé que la marée s'est retirée quatre heures plus tôt qu'on ne le pensait [3]. Oublions le passé ! Notre frère a promis de se conduire ainsi que doit le faire un bon frère envers son roi et

1. *Commynes*, I, p. 172-175. — En août 1469, Chaudesaigues sera restituée à Jean, duc de Bourbon (Arch. nat., K. 70, n° 55). Une lettre de rémission est accordée à Bertrand, comte de Boulogne et d'Auvergne, qui avait suivi les ennemis pendant la Ligue du Bien public (Arch. nat., K. 70, n° 56). Louis veut séduire et il pensionnera ceux qui ont été ses ennemis ou peuvent le devenir. En décembre 1470, Baudouin, bâtard de Bourgogne, reçoit la seigneurie d'Orbec, puisqu'il a perdu ses biens en abandonnant le parti du duc (Arch. nat., K. 70).

2. J. Bricard, *Jean Bourré*, p. 113.

3. *Lettres*, IV, 31-32. Cf. les détails donnés sur le pont et les bateaux (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 318vo). La relation est longuement analysée par Urbain Legeay, II, p. 18-20. H. Stein, *Charles de France*, p. 269-270.

Digitized by Google

souverain seigneur. On le tiendra maintenant au courant des affaires. Il viendra vivre près de nous, en Touraine[1]. Mais à l'Échiquier de Normandie, le roi ordonne de faire rompre l'anneau avec lequel on disait que Charles de France avait épousé « la duché ». C'est celui que Thomas Basin avait passé au doigt de Charles, dans la cathédrale de Rouen, en 1465[2]. Louis demande aux Lyonnais de recevoir avec toute solennité le roi René qui doit traverser leur ville en se rendant en Provence[3]. Mais il est ferme aussi. Il communique au grand maître le double des lettres par lesquelles le duc de Bourgogne a convoqué ses gens d'armes : « Et vous asseure que s'il me veult rien demander, je me déffendré bien[4]. » Le roi est prévoyant, et il a tenté de s'opposer au mariage de Ferdinand d'Aragon avec Isabelle de Castille qu'il aurait voulu faire épouser à son frère[5].

Louis évitera de se donner le moindre tort. Tout doucement il fera reconduire Warwick en Angleterre, car « par son moyen » ce royaume est « en brouilliz ». Il ne faut pas que les Bourguignons et les Bretons sachent sa présence et rompent sous ce prétexte la paix[6]. Le royaume a besoin d'une longue paix avec l'Angleterre et la Castille, une paix de trente ans[7]. Défense est faite aux habitants de Troyes d'arrêter les marchands bourguignons, comme venait de le faire dans ses États le duc de Bourgogne[8]. Paul II a

1. *Lettres*, IV, p. 32-34. Cf. Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 260.

2. *Ibid.*, p. 45.

3. *Ibid.*, p. 37-38. — Le roi venait d'accorder au roi René le droit de sceller ses lettres de cire jaune, comme dans sa propre chancellerie (*Ord.*, XVII, p. 175, 28 janvier 1469).

4. *Lettres*, IV, p. 49. — 5. *Ibid.*, p. 53.

6. *Ibid.*, p. 122. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20491, fol. 20.

7. *Ibid.*, p. 123. — Mais Louis pense à la guerre imminente. Il ne faut pas effrayer les Parisiens. Le roi les exempte du ban et de l'arrière-ban (*Ord.*, XVII, p. 281, 18 février 1470) et il complète ses instructions pour les gens d'armes et leurs capitaines (*Ord.*, XVII, p. 293, 13 mai 1470). Il rappelle que les soldats doivent tout payer, ne pas chasser, ni pêcher les étangs. Le roi entend soulager ses sujets de façon à ce qu'ils puissent aller et venir en paix, vivre tranquilles dans leurs maisons.

8. *Lettres*, IV, p. 125.

Digitized by Google

adressé au roi une bulle relative à « une nouvelle et religieuse fraternité ou confrairie de la paix universelle ». C'est une matière « nouvelle et de grant bien et conséquence » dont le roi désire de tout son cœur voir le plein effet. Mais Louis demande au conseil d'examiner la bulle article par article avant de la publier, de bien voir s'il n'y a là rien de préjudiciable[1].

Le 20 août 1470, le roi quitte brusquement Amboise. Huit jours après, il est au Mont-Saint-Michel. Sans doute, il a été prier au sanctuaire et à l'église de Saint-Lô : c'est par l'intercession d'une prière adressée à saint Aignan par le roi, que cette ville a été gardée en 1467[2]. Partout brûlent de gros cierges. On dit des messes. Le roi offre des oiseaux d'argent. Il aumône les pauvres et les ladres. Le roi parle au peuple. Avec le marinier d'Avranches, il s'est entretenu « d'aucunes choses de la mer ». Mais Louis vient surtout de faire une rapide inspection[3]. Il a vu que les Bourguignons étaient toujours dans les passages maritimes, près de la côte, prenant les pêcheurs, brûlant les vaisseaux garnis de vivres, tuant des gens et faisant des prisonniers. Les Bourguignons attendent plus grande puissance d'Angleterre et d'ailleurs pour combattre nos gens et ceux de Warwick, devenu un mortel ennemi du roi d'Angleterre. Louis demande les troupes du grand maître à Harfleur. Il faut leur résister[4]. Mais le roi est tranquillisé du côté de la Bretagne. Deux chanoines de Saint-Laud d'Angers viennent de partir à Nantes avec Mgr de

1. *Lettres*, IV, p. 140.

2. *Ord.*, XVII, p. 330. — Le compte de l'hôtel, rendu en 1471, est rempli de détails sur ce voyage (Bibl. nat., ms. fr. 6758).

3. Voir l'itinéraire. Louis est au Mans le 22 août 1470, à Sillé-le-Guillaume le 25, à Domfront le 26, à Avranches le 27, au Mont-Saint-Michel le 28, à Avranches le 29, à Saint-Lô le 2 septembre, à Milly-l'Evêque le 4, à Bayeux le 6, le 7 à Notre-Dame de la Délivrance, à Falaise le 11, à Séez le 12, au Mans le 14, à Tours le 19. — L'alliance avec les Suisses date du mois d'août 1470 (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 139). Grande activité diplomatique attestée par des voyages en Angleterre, en Espagne, à Rome, à Berne (ms. fr. 32511, fol. 320vo).

4. *Commynes*, I, p. 177-178.

Digitized by Google

Langres et Pierre Doriole pour porter la vraie croix sur laquelle le duc a fait le serment[1].

Louis pouvait maintenant songer à tirer vengeance de Charles de Bourgogne.

C'est déjà comme une guerre sourde, car les gens de Charles le Téméraire ont mis la main sur des marchands de France à la foire d'Anvers; et Louis défend de faire aucun commerce sur les terres du duc de Bourgogne[2]. Il a envoyé à ses Normands confirmation de leurs libertés et usages, la fameuse Charte aux Normands[3], un amortissement général pour les églises de Normandie[4]; et il établit des foires à Caen, puisque les marchands ne pourront plus aller à Anvers. Le roi fait un éloge senti de la ville, qui est grande, spacieuse, bien peuplée, du pays bon et fertile, à proximité de la mer[5]. Et il va déprécier le cours des monnaies étrangères[6].

Secrètement Louïs encourageait les villes d'Amiens, de Saint-Quentin et d'Abbeville à se mettre de son parti, à solliciter sa protection. Il alléguait que le duc de Bourgogne avait outrepassé les conventions du traité. Il espérait soulever bientôt les villes de la Somme contre lui[7].

Tout cela se faisait bien subtilement : car Louis ne voulait pas se donner le tort de commencer la guerre[8]. Ainsi le roi affectait de ne pas entendre les conseils du comte de Saint-Pol, son connétable, qui lui offrait de prendre Saint-Quentin. Et le frère du roi se montrait alors enclin à soutenir sa que-

1. Bibl. nat., ms. fr. 22511, fol. 320vo.

2. *Ord.*, XVII, p. 332 (8 octobre) : « Comme pour le bien et utilité de la chose publique, conservation et entretenement de la sustentation de tout le peuple, le faict de la marchandise soit l'une des principales choses et plus nécessaires... »

3. *Ibid.*, p. 337. — 4. *Ibid.*, p. 341. — 5. *Ibid.*, p. 344 (novembre 1470).

6. *Ibid.*, p. 362 (4 janvier 1471). — Sur l'argent indispensable, cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 154.

7. *Lettres*, IV, p. 162. Les comptes des années 1469-1470 attestent un prodigieux travail diplomatique (Bibl. nat., ms. fr. 6758, 6459). — 8. Le 4 octobre, ordre au grand maître de rejoindre Louis. Le duc de Bourgogne veut tenir « termes de roy ou royaulme de France » (*Lettres*, IV, p. 151).

Digitized by Google

relle avec l'aide de ses hommes d'armes[1]. Le roi Louis entendait sagement s'appuyer sur le consentement de la nation, sur les bonnes villes de France, sur les trois États convoqués à Tours[2]. Autour du roi, étaient réunis tous ceux qui avaient à se plaindre de l'arrogance ou des empiétements de Charles le Téméraire. Il y a là Sicile, le duc de Bourbon, le Marquis du Pont, des gens du Parlement, des grands officiers. Ils reconnaissent la véracité de ses dires. Louis se fait décharger des obligations prises à Péronne puisque Charles n'a pas cessé de conspirer[3]. Ses gros navires ont dû être retenus dans les havres de la Normandie : ses marins avaient proféré des injures contre le roi, tué et enlevé des gens, bouté le feu. Charles porte la croix rouge et l'ordre de la Jarretière; il a fait connaître aux gens de Calais son amour pour les Anglais; il a rompu la foire d'Anvers... Tous ces outrages, dit Louis, nous les avons tolérés. Car nous ne voulons agir que par mûre délibération de notre conseil.

Il n'est pas question de déclarer la guerre devant une assemblée qui compte beaucoup de gens de justice. Mais le roi Louis trouva autre chose qui devait déplaire beaucoup plus à l'orgueilleux duc de Bourgogne : il le fit ajourner par un huissier à comparaître devant le Parlement de Paris! Ainsi, comme il se trouvait dans la ville de Gand et se rendait à la messe, Charles, le grand duc, vit venir l'huissier du Parlement de Paris. Il est si furieux qu'il le fait garder plusieurs jours.

Charles le Téméraire n'était pas prêt. Mais le roi était prêt. Dès la fin de novembre, il a levé une armée avec des chefs qui sont Louis de Bourbon, Alain d'Albret, le bâtard d'Armagnac, maréchal de France[4]. Le 4 janvier, Louis dénonce

1. *Commynes*, t. I, p. 177-178.

2. *Ord.*, XVII, p. 353; Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 68.

3. Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 145. Cf. La protestation que Charles le Téméraire adressa au roi René (*Ibid.*, p. 148).

4. *Lettres*, IV, p. 166-168. Ordre au comte de Dammartin de se préparer (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 155). Ordre aux trésoriers de retenir la moitié des

Digitized by Google

l'entreprise de Charles, « soy disant duc de Bourgogne », contre la chose publique, l'allié du « soy disant roy d'Angleterre », Édouard. Ils veulent détruire la maison de France; et Louis demande des prêts aux religieux[1]. Les Lyonnais envoient de l'artillerie et en fondent[2]. Bourré devra trouver de l'argent à Paris, n'importe où, dans la « boîte à l'enchanteur[3] »!

Le duc Charles, de son côté s'occupe de réunir une armée. Il ne pouvait croire tout ce qu'on lui rapportait au sujet d'Amiens[4]. Il était alors en Hollande où il voyait ses serviteurs filer, les uns après les autres, auprès de Louis. Au mois de décembre 1470, on vit le connétable entrer dans Saint-Quentin et demander aux habitants le serment de fidélité au roi[5].

Alors Charles de Bourgogne comprit que ses affaires allaient bien mal. Il se rend à Doullens; avec quatre ou cinq cents chevaux seulement, il se dirige vers Amiens pour empêcher la ville de tourner.

Le grand maître Antoine de Chabannes est actif. Il a reçu du roi l'ordre de diriger ses troupes vers Roye et Montdidier. Il s'est présenté devant Amiens, le 31 janvier[6]. Le comte de Dammartin a la manière forte; une grande compagnie de gens d'armes et d'archers l'accompagnent. Il veut la ville : les échevins se réunissent pour délibérer. On ira vers

gages des officiers pour entretenir l'armée (*Ibid.*, p. 154). Cf. Arch. nat., K. 71, n° 1. — Contribution extraordinaire sur la Haute-Auvergne, le 4 janvier (Arch. nat., K. 71, n° 2); sur l'élection d'Alençon et le comté du Perche (Arch. nat., K. 71, n° 4).

1. *Lettres*, IV, p. 181-182. — 2. *Ibid.*, p. 182-183. — 3. *Ibid.*, p. 184.

4. Au mois de mars 1471, le roi ratifie les privilèges de la ville et donne aux habitants des ressources pour réparer les fortifications et pour les besoins du commerce (*Ord.*, XVII, p. 401).

5. *Lettres*, IV, p. 185. Exemption de toute imposition foraine pour les loyaux habitants de Saint-Quentin (*Ord.*, XVII, p. 365, 16 janvier 1471). Les étrangers auront le droit de s'y établir, puisque c'est une voie de commerce (*Ibid.*, p. 378). Rémission générale pour les habitants (*Ibid.*, p. 369). — Payement aux habitants de Saint-Quentin qui ont eu des frais à la reddition de la ville (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 314).

6. *Lettres*, IV, p. 187; Arch. de la ville d'Amiens, BB. 11, fol. 14.

Digitized by Google

la porte de Beauvais pour savoir ce qu'il exige. Et Chabannes leur dit simplement qu'il était venu de par le roi afin que la ville lui fît obéissance, comme à son souverain et naturel seigneur, et que si les habitants d'Amiens la refusaient, il procéderait si rigoureusement « que la ville en seroit destruite, et en seroit à toujours mémoire perpétuele ». Ces rigueurs répugnaient à M. le grand maître « pour l'amour du bon peuple de ladite ville ». Philippe de Morvillier a causé avec le maire. Le lendemain, les Français entraient dans Amiens et, le jour de Notre Dame, tout le peuple se rendait à la cathédrale en chantant le *Te Deum*. On fait le serment au roi aux cris de « Noël ! ».

Alors Louis écrit à Chabannes : « Je loue Dieu et Nostre Dame, et congnoiz le bon service que vous m'avez fait. » Le roi est toujours à Compiègne [1]. Il emprunte de l'argent, fait chercher des pionniers en Bretagne [2], et accorde des privilèges à Saint-Quentin [3]. De Noyon, le roi stimule maintenant ses chefs et ses gens. Le duc de Bourgogne marche dans la direction de Corbie, à ce que croit Louis. Le roi est furieux après Dammartin qui a agi en « hardi merdoux » en faisant passer la Somme à ses gens. Si le duc s'installe au Mont Saint-Quentin de Péronne « je ne l'eslongneray de cest an [4] ». Qu'on le tienne au courant de tout [5].

Charles de Bourgogne n'avait pas osé se loger dans la ville d'Amiens. Cela avait donné du cœur aux habitants. Les gens du roi sont dans la place [6] et les échevins rangent dans leurs coffres leurs nouveaux privilèges.

Le duc de Bourgogne se retire alors sous Arras. Puis il reprend sa marche vers la Somme, s'arrêtant vers Picquigny, où il délibère de passer la rivière sur un pont. Il y eut une escarmouche favorable au duc Charles qui repoussa les

1. *Lettres*, IV, p. 190. — 2. *Ibid.*, p. 195. — 3. *Ibid.*, p. 199. — 4. *Ibid.*, p. 201.
5. *Ibid.*, p. 203.
6. Voir la relation publiée par Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 272; Arch. de la ville d'Amiens, BB. 11, fol. 5.

Digitized by Google

francs-archers de la ville courant sur lui, et il s'empara du château. Charles de Bourgogne s'approche alors d'Amiens et reste environ six semaines devant la cité. La ville était défendue par les francs-archers du roi et par le connétable. Tristan l'Ermite est là, l'actif et juste prévôt des maréchaux, qui veille au logis des troupes, au prix raisonnable du vin. Cette belle place, que l'on répare en hâte, il ne faut pas la perdre[1]. Et Charles de France va joindre ses forces à celles de son frère : « Ce sera la fin des Bourgongnons[2]. » L'amiral tient bon dans Roye[3]. Si les Bourguignons approchent, le roi lui conseille des sorties de nuit : « Car je les congnois bien et me semble que vous y besongnerez mieulx que autrement. »

A Beauvais, le roi fait porter les longues lances ferrées fabriquées à Orléans[4].

Le roi Louis était toujours à Beauvais, et il ne semblait pas montrer un grand désir de livrer bataille. Il n'aimait pas ces combats où l'on risque si gros. Ce n'était pas dans la Somme d'ailleurs que Louis devait trouver un avantage sérieux, mais en Bourgogne où son armée infligea aux Bourguignons une grave défaite dans le Mâconnais[5]. Une trêve survint, une trêve de trois mois « pour tousjours mectre Dieu devers nous, et essaier, s'il est possible, réduyre la matiere à bonne conclusion, sans effusion de sang humain[6] ».

Le roi, qui a fait ses Pâques à Amiens, le 14 avril 1471 réside à Ham chez le connétable, en mai et en juin[7].

1. *Lettres*, IV, p. 352. — 2. *Ibid.*, p. 207. — 3. *Ibid.*, p. 208.
4. *Ibid.*, p. 210. — 5. *Commynes*, I, p. 190.
6. *Lettres*, IV, 211-22. Cf. Arch. nat., K. 71, n° 17.
7. Du 30 avril 1471 au 11 juin. — Sa grande préoccupation était que le grand maître fortifiât Amiens, en y faisant abattre les faubourgs du côté de la Picardie, les arbres, les haies (*Lettres*, IV, p. 218). Voir aussi la lettre portant réunion de la ville d'Amiens à la couronne. Louis salue la cité, une des meilleures de France, des plus anciennes, des plus grandes, capitale de la Picardie, « puissante de soustenir frontiere à l'encontre des pays de Haynau, Brabant et autres quelxconques qui présumeroient de eulx eslever ou vouloir faire guerre contre nous et nostre couronne » (*Ord.*, XVII, p. 414); privilèges concernant le sel pour les *Pouvres clercs* aux faubourgs d'Amiens (*Ibid.*, p. 415).

Digitized by Google

Non, le roi n'est pas prisonnier à Ham, chez le connétable! C'est une plaisanterie de ses gens[1]. Pieusement Louis demande aux religieux de Saint-Corneille de Compiègne de l'autoriser à fonder sur le portail de la porte de Pierrefonds une chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Confort[2]. On a beaucoup travaillé à Amiens : « Je suys bien content », dira le roi[3]. Il fait acheter deux mille bêches à Paris[4]. Louis devait repasser bientôt à Notre-Dame-de-Liesse et à Noyon[5]. Déjà il a envoyé à Amboise son fauconnier « pour faire muer ses oyseaulx[6] ».

Ainsi Louis pouvait rentrer en Touraine dans la seconde partie du mois de juillet[7].

1. *Lettres*, IV, p. 225. — Foires accordées au seigneur de Davenescourt (*Ord.*, XVII, p. 419).

2. *Ibid.*, p. 226.

3. *Ibid.*, p. 232; Don de 13 l. 16 s. « pour leur may aux filles de joye suivant la cour » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 314). — Remboursement aux francs-archers qui gardent Montdidier (*Ibid.*). Voir Arch. de la ville d'Amiens, BB. 11, fol. 16vo.

4. *Lettres*, IV, p. 236. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20497, fol. 24.

5. Concession de sel aux religieux de Saint-Barthélemy, puisque les chanoines avaient longtemps chanté une messe solennelle pour la prospérité du roi et du royaume. (*Ord.*, XVII, p. 425.)

6. *Lettres*, IV, p. 228. — Fondation d'une messe de Notre Dame en l'église de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Victoire, près Senlis (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 314vo).

7. Voir l'itinéraire : Noyon le 18 juin, Compiègne le 20, la Victoire le 21, Senlis le 23, Paris le 24, Chartres le 27, le Puiset le 28, Artenay le 29, Orléans le 30, Cléry le 2 juillet, Meung-sur-Loire le 3, Montils-lez-Tours le 5. Des Montils, le roi accorde un nouvel octroi à Saint-Laud du 10e du monnayage « pour l'onneur et reverence du fust de la vraye croix de Nostre Seigneur Jésus Christ » (*Ord.*, XVII, p. 437). — Le 3 octobre 1471, le roi et Charles confirmeront les traités d'Arras, de Conflans, de Péronne (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 171).

Digitized by Google

Digitized by Google

X

LE SIÈGE DE BEAUVAIS

(1472)

Louis demeure à Tours, aux Montils, au Plessis, à Amboise, parfois à Orléans. Il attend les événements et se recueille. Il prévoit qu'il va lui falloir beaucoup d'argent et s'avise qu'on pourrait en trouver dans les mines du royaume. Elles sont mal exploitées. Il y a des mines d'or, d'argent, d'étain et d'azur en Dauphiné, dans le comté du Valentinois, dans le Diois, en Roussillon, en Cerdagne. Louis en a été averti : mais elles sont sans rendement, faute de bonnes ordonnances et par manque d'habiles ouvriers. Le roi veut y faire travailler, comme on le fait en Allemagne, en Hongrie, en Bohême, en Pologne, en Angleterre et ailleurs. Ainsi les ateliers monétaires ne chômeraient plus faute de matière. Et Louis donne des privilèges aux ouvriers, aux étrangers. La déclaration des mines deviendra obligatoire. On indemnisera les propriétaires[1].

Quels sont ceux qui l'ont renseigné? Des étrangers, sans doute. Car Louis eut près de lui des mécaniciens allemands. Il va réunir la Rochelle à la couronne, et spécifie bien qu'elle est « chambre de roy », que les habitants auront toujours le droit de trafiquer avec les étrangers, les gens de la Hanse

1. *Ord.*, XVII, p. 41 (septembre 1471). Cf. Sur la recherche des paillettes d'or, *ibid.*, p. 483 (23 mai 1472). Sur les Allemands qui exploitent les mines de Couserans (*Ord.*, XIX, p. 105). Cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 151.— Voir la lettre de Guillaume Cousinot relative aux mines. (Bibl. nat., ms. fr. 20485, fol. 75.)

Digitized by Google

qui ont leurs comptoirs dans le port, même s'il y avait guerre contre eux [1].

Les projets d'union de son frère avec Mlle de Bourgogne l'inquiètent toujours un peu. Une fois de plus, Louis veut le marier, et il a pensé à la fille du comte de Foix [2]. — Pourquoi Charles a-t-il remis son sceau au duc de Bretagne [3] ? Que le saint Père, du moins, ne le dégage pas du serment qu'il lui a prêté et dont Louis envoie le double à Laurent de Médicis [4]. — Colette de Chambes, la dame de Thouars, est une veuve dont Louis a fait saisir la succession. Mais Colette s'est jetée dans les bras de Charles de France; elle est devenue sa maîtresse [5]. L'époque commande beaucoup de prudence. « Et doit on estre sage ou temps qui court, especialement que on est sceur d'estre trompé avant la main [6]. » Louis voudrait bien voir la paix régner entre Philippe de Savoie, Yolande et le duc de Milan [7]. Charles de France va-t-il trahir une fois de plus ? Il intrigue avec le comte d'Armagnac [8].

Enfin, une bonne nouvelle ! Monseigneur de Guyenne va de mal en pis. On l'a porté en litière à Geaune, sur le « bort des pays du comte de Foix [9] ». Le roi ne veut toujours que la paix; et il dit qu'il a confiance dans la parole du duc de Bourgogne. Ah ! si Charles le Téméraire s'engageait à renoncer à l'alliance des ducs de Bretagne et de Guyenne, à marier sa fille Marie avec le dauphin, le roi lui restituerait bien Saint-Quentin et Amiens ! Du moins il le laisse croire [10].

Mais Colette de Chambes, dame de Thouars, mourait sur

1. *Ord.*, XVII, p. 488. — On l'avait vu, le 24 décembre 1468, imposer sur le Poitou une somme de 1 000 l. destinée à payer les chaussées et écluses établies sur la Sèvre pour faciliter la navigation jusqu'à Niort (Arch. nat., K. 70, n° 49).

2. *Lettres*, IV, p. 257. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 160, 164, 169.

3. *Ibid.*, p. 264. — 4. *Ibid.*, 265-266, 305.

5. *Ibid.* p. 275. — 6. *Ibid.*, p. 277. Cf. ms. fr. 32511, fol. 313.

7. *Ibid.*, p. 277-279. — 8. *Ibid.*, p. 281.

9. *Lettres*, IV, p. 285. — Geaune, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Sever (Landes).

10. *Ibid.*, p. 287-289.

Digitized by Google

ces entrefaites[1], et son amant, Charles de France, a toujours les fièvres quartes. Alors Louis envoie le héraut Normandie vers le duc de Bretagne. Il n'ignore pas ses préparatifs de guerre, qu'il a mis garnison à Clisson[2]. Mais François II accuse de son côté les marins normands de courir sur les Bretons, dénonce les menaces de guerre contre lui et son allié Charles de Guyenne : il affirme sa résolution de le secourir[3].

On demeure donc sur l'expectative. Ne rien entreprendre avant qu'il donne de ses nouvelles, telle est la consigne du roi[4]. Il veut régler la question de la succession de Savoie. Sa pensée est « que toujours la maison s'entretiensist en bonne prosperité pour la seureté de mes nepveuz et en maniere que nulz estrangiers n'y entreprensissent chose qui feust à leur dommaige[5] ». Louis gagnera à cheval en toute diligence la Rochelle[6], si c'est nécessaire, et il va partir pour aller à son pèlerinage du Puy-Notre-Dame[7]. Mais le moine qui dit les heures de son frère lui a fait savoir que Charles de France n'avait guère plus de quinze jours à vivre : « dont je me suis fort esbay, et m'en suis seigné depuis la teste jusques aux piez », dira-t-il au grand maître[8]. Le 18 mai, le roi publiait prématurément la nouvelle de la mort de son frère « dont Dieu ayt l'ame » ; et il annonçait aux gens de Bayonne qu'il allait les prendre sous sa protection[9]. Louis peut y voir la vengeance de Dieu, le pouvoir de la croix de Saint-Laud. Car il y avait déposé les preuves écrites de la trahison nouvelle du duc de Guyenne[10]. Mais Charles était bien mort et Jean, comte de Foix, avait avancé les frais de ses obsèques[11].

1. *Lettres*, IV, p. 300.

2. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 181 ; *Lettres*, IV, p. 310, note.

3. Les comptes du ms. fr. 32511 nous permettent de constater, par de nombreux voyages, une grande activité diplomatique.

4. *Lettres*, IV, p. 320. — 5. *Ibid.*, p. 313, 321. — 6. *Ibid.*, p. 323. — 7. *Ibid.*, p. 323-324. — 8. *Ibid.*, p. 326. — 9. *Ibid.*, p. 327.

10. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 134. — Le roi attachait une grande importance à cet acte. Il a écrit à Laurent de Médicis pour le prier d'intervenir auprès de Sixte IV, pour que son frère ne fût pas relevé de son serment (Desjardins, I, p. 155). — 11. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 353vo. — Il mourut le 24 mai 1472 (H. Stein, p. 455).

Digitized by Google

Louis va recueillir son héritage. Il tient à prendre possession lui-même des terres de son frère. Rapidement, il quitte le Plessis, au mois de mai, descend à la Rochelle, à Saintes et à Saint-Jean-d'Angély. Le vieux port de la Rochelle, c'est « chambre de roi [1] », où les Allemands ont leurs comptoirs. De Saintes, Louis rayonne sur toute la Guyenne qu'il annexe; il confirme les privilèges de Bergerac [2], de Saint-Émilion [3], de Périgueux [4], de Turenne [5], de Montauban [6]. Le roi accorde une municipalité aux habitants de Blaye [7], rétablit à Bordeaux le Parlement qui avait été transféré à Poitiers pour des raisons d'opportunité [8]. Il « abonne » les gens de Marennes et d'Arvert, puisqu'ils sont sur la frontière des Anglais, ont monté jour et nuit la garde qu'ils ont eue des prisonniers. Le travail du sel et du vin coûte cher, d'ailleurs, car il leur faut payer des sauniers étrangers [9]. Les habitants de Saintes, le roi les remet dans leurs anciens privilèges; les biens seront restitués à ceux qui en avaient été dépouillés pendant les révolutions intestines [10]. A Saint-Jean-d'Angély, confirmation des privilèges [11]. Les appels de la sénéchaussée de la Rochelle iront au Parlement de Paris [12]. Et Louis n'oublie pas les habitants de l'île de Ré [13].

A son retour, Louis s'arrête à Notre-Dame-de-Celles [14]. Il passe, le 16, à Notre-Dame-de-Béhuard, jetant un coup d'œil

1. *Ord.*, XVII, p. 488. — 2. *Ibid.*, p. 492. — 3. *Ibid.*, p. 492. — 4. *Ibid.*, p. 494.

5. *Ibid.*, p. 504. — 6. *Ibid.*, p. 506. — 7. *Ibid.*, p. 509. — 8. *Ibid.*, p. 511.

9. *Ibid.*, p. 498.

10. *Ibid.*, p. 507. — 11. *Ibid.*, p. 508.

12. *Ibid.*, p. 513. — En juin 1472, privilèges pour les églises de Bordeaux (*Ord.*, XVII, p. 525). En juillet, confirmation des coutumes des habitants de Bayonne et nouvelle union à la couronne (*Ord.*, XVII, 526, 527). Confirmation des privilèges pour Cahors (*Ibid.*, p. 533). Lettres en faveur de l'Université de Cahors (*Ibid.*, p. 535). Confirmation des lettres paternelles en faveur de Dax (*Ibid.*, p. 538).

13. *Ibid.*, p. 514.

14. 4 juin 1472 (Deux-Sèvres, arr. de Melle). — Au mois d'octobre, Louis concédera des privilèges à Notre-Dame de Celles. Il rappelle sa singulière dévotion au monastère fondé en l'honneur de la Vierge « pour la prospérité de nous, nostre royaume, et de

Digitized by Google

sur l'Anjou qu'il a tant convoité. Le roi arrive, le 18, aux Ponts-de-Cé et à Angers, d'où il va expédier tant d'ordres vers la Picardie; et c'est de Béhuard qu'est datée la lettre de provision d'office de chancelier de France pour Pierre Doriole, général des finances.

Pierre Doriole est le fils d'un maire de la Rochelle. C'est un homme d'une intelligence aiguë. Il a d'abord servi très fidèlement Charles VII comme maître des comptes; pour Louis, Doriole a rempli des ambassades en Castille, jugé l'affaire de l'évêché de Nantes, inspiré à la duchesse de Savoie la politique qu'elle dût suivre, recueilli de l'argent pour le rachat des villes de la Somme. Doriole a trahi le roi en 1465, et fut un moment général des finances de Charles de France. Il est passé à la cour de Bretagne! Voilà l'homme dont Louis va maintenant se servir et qui succède à Guillaume Jouvenel des Ursins. Peut-être Louis préfère-t-il qu'il en soit ainsi : car il sait sur lui des secrets, et peut toujours le destituer ou le faire arrêter comme un traître. Pierre Doriole a instruit le procès de Balue, et il s'est emparé de sa bibliothèque. Il fera par la suite tant d'autres procès! Le roi réclame partout son général des finances, le charge de nombreuses chevauchées. Aujourd'hui Pierre Doriole est son chancelier, puisqu'il sait tant de choses du royaume[1].

Au mois de mai 1472, la puissante armée de Charles de Bourgogne se tenait rassemblée sous Arras. C'était la plus belle qu'il ait jamais eue : 1 200 lances d'ordonnance comptant trois archers pour un homme d'armes[2]. Le connétable veille

nostre très chier et très amé fils Charles, Daulphin de Viennoys et de noz autres enfants » (*Ord.*, XVII, p. 543).

1. *Ord.*, XVII, p. 516; Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 327. Cf. Feugère des Forts, *op. cit.*

2. *Commynes*, I, p. 229. — Au mois de mai l'ordre est donné à Guyot Pot, gouverneur du comté de Blois, de faire convoquer le ban et l'arrière-ban pour s'opposer aux entreprises du duc de Bourgogne (Arch. nat., K. 71, n° 19). — La Normandie est mise en défense contre une invasion possible du duc de Bourgogne (Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 14).

Digitized by Google

sur les frontières de Picardie, et il réclame la présence du grand maître. Louis lui donne l'ordre de se rendre à Senlis, où lui-même le rejoindra au retour de son voyage en Poitou[1]. Charles descend vers Nesles-en-Vermandois; et, pour la première fois en France, il commence à mettre le feu partout où il passe. Nesles, dont les murailles avaient été démantelées, est prise. Ses défenseurs sont pendus sans pitié, ou bien on leur coupe les deux poings. Ainsi se venge, inhumainement, le duc Charles de la perte d'Amiens et de Saint-Quentin[2]. Le roi Louis s'indigne[3]. Il écrit au grand maître : « Si vous povez trouver moien de lui faire le cas pareil en son pays, vous le faites, et partout ou pourrez sans y riens espargner. J'ay bien esperance que Dieu nous aydera à nous en venger, atendu le meurtre qu'il a fait faire, tant dedens l'église que ailleurs... Se ladite place eust été abatue et rasée, comme j'avoie ordonné, il n'en fust pas ainsi avenu. » Louis donne l'ordre de démanteler Noyon, d'occuper fortement Compiègne. Il s'étonne que les garnisons d'Amiens et de Saint-Quentin n'aient pas tenu la campagne pour harceler les Bourguignons[4].

Mais sur ces entrefaites meurt le duc de Guyenne.

C'est en ce temps-là la guerre des calomnies. Charles de Bourgogne accuse Louis de cette mort et se montre exaspéré. Il veut venger la mort de Charles de France, « destitué de sa duché de Guyenne, mais aussi de sa vie, piteusement, par poison, maléfices, sortilèges et invocations diaboliques ».

Louis met dans sa main les places de son frère[5].

1. *Lettres*, V, p. 13. — 2. *Commynes*, I, p. 231-232.
3. *Lettres*, V, p. 4, 5. — 4. *Lettres*, V, p. 6, 8.
5. *Commynes*, I, p. 230-234. — L'accusation est lancée au camp, devant Beauvais, le 16 juillet 1472. C'est une arme de guerre (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 198). Le roi écrira aux Florentins pour les informer des progrès de sa politique. La mort de son frère a amélioré sa situation, jusque-là critique. Il sera bientôt à même de leur porter secours (Desjardins, I, p. 157). — Voir le procès de Jourdain Faure, abbé de Saint-Jean-d'Angély, et d'Henri de la Roche, accusés d'avoir empoisonné Charles de France (Bibl. nat., ms. fr. 6980, fol. 237, en 1473). La pêche empoisonnée est une légende (H. Stein, p. 452).

Digitized by Google

Le roi assiège Champtocé à grand renfort d'artillerie[1]. La ville est prise, et Louis invite ses « vieux gouverneurs », ceux de Roussillon et d'Anjou, à venir y dîner[2]. Mais Charles de Bourgogne est maintenant devant Beauvais.

Louis a donné l'ordre au connétable de défendre le pays. Il annonce à l'évêque de Beauvais, Jean de Bar, sa prochaine arrivée et il lui demande de garder la ville avec le concours des habitants[3]; il dit sa confiance dans la loyauté des gens de Laon envers la couronne de France[4]. Que le grand maître défende surtout la « bonne place » de Compiègne, et que l'on « désempare » tout ce qui n'est pas défendable : « Car, en bien gardant les bonnes places, et que les gens d'armes ne se perdent point, au plaisir de Dieu et de Nostre Dame, nous recouvrerons bien le surplus. Monseigneur le grant maistre, je vous prie que, entre vous, qui estez par dela, advisez à frapper quelque bon coup sur le duc de Bourgongne[5]. »

Le roi Louis ne « chôme » pas au Plessis-Macé. Il rassemble l'artillerie d'Angers[6], ordonne la marche sur Pouancé, assiège et soumet Ancenis[7]. « Ceulx de la place sont venuz devers moy et se sont mis en mon obeissance, Dieu mercy et Nostre Dame ; et est une grant entrée en Bretaine, car c'est une belle place et forte, et l'avoient bien remparée de nouveau les Bretons. J'ay bien entencion, au plaisir de Dieu et de Nostre Dame, de tirer en ayant; et croy que ceulx du pays ne me feront pas du pis qu'ils pouront, car vous ne veistes onques si mauvais Bourguignons qu'ils sont. »

Ainsi combat le roi Louis; et il entrevoit déjà la réconciliation avec la Bretagne.

De loin, il réconforte ceux qui combattent pour lui à Beauvais: « Incontinant vous iray secourir et vous meneray une

1. *Lettres*, V, p. 10.
2. *Ibid.*, p. 14-15. Tanneguy du Chastel et Louis, bâtard de Bourbon. — 3. *Ibid.*, p. 15-16. — 4. *Ibid.*, p. 17-18.
5. *Ibid.*, p. 20. — 6. *Ibid.*, p. 21.
7. *Ibid.*, p. 25.

Digitized by Google

belle et grosse compaignie, car j'ay des gens assez par deça[1]. » Il leur fait envoyer du vin du cru d'Orléans[2]. Mais Charles prend le faubourg devant Beauvais[3]. Il n'y avait dans la ville que des gens de l'arrière-ban sous le commandement de Louis de Balagny. Monsieur d'Esquerdes a fait percer une porte de la cité à coups de canon. Les défenseurs lancent des fagots enflammés au visage de ceux qui tentent d'entrer par la porte du Limaçon joignant Saint-Hippolyte. Le portail est en feu[4]. Mais Joachim Rouault, le maréchal, s'est jeté dans la ville avec 100 lances d'ordonnance. Il fait réparer les brèches. La cité est battue par l'artillerie bourguignonne. En vain, Charles fait donner l'assaut. Beauvais n'a pas été violée.

La ville l'a bien gagnée, sa mairie! De la Roche-au-Duc, le 14 juillet, est datée la charte qui l'accorde[5]. Car le roi a appris par ses chefs de guerre comment le maire et les bourgeois, voulant montrer leur traditionnel attachement à leurs libertés, sans varier, à l'encontre des Anglais, nos anciens ennemis, et des Bourguignons, leurs alliés, rebelles, avaient soutenu le siège pendant trois semaines, résisté à de rudes assauts avant l'arrivée de nos gens de guerre. Ils avaient employé « leurs corps et biens, femmes et enfans, sans aucunement eulx espargnier jusque à la mort ». Chaque année, ils pourront donc élire un maire et tenir leurs assemblées. Les voici exonérés d'impôts, pouvant acquérir des fiefs nobles, exempts de ban et d'arrière-ban[6]. Louis a toujours

1. *Lettres*, V, p. 25-26.

2. Arch. du Loiret, CC. 562.

3. Voir le *Discours du siège de Beauvais par Charles, duc de Bourgogne, en l'an 1472*. Beauvais, G. Vallet, 1622. Il est réimprimé par Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 205. Cf. Récit du siège de 1472 par le clerc greffier, Thibaut Despaux, dans l'*Album historique et paléographique beauvaisien publié sous les auspices de la municipalité*. Beauvais, 1913, in-4.

4. *Commynes*, I, p. 241. — L'assaut fut donné, le samedi 27 juin, à la porte du Limaçon du côté de la Normandie, à la porte de Bresle, du côté de Clermont. L'assaut dura de huit heures du matin jusqu'à dix et onze heures de nuit. Le secours des capitaines français arriva deux heures avant la retraite. (Récit de Thibaut Despaux.)

5. *Ord.*, XVII, p. 529.

6. *Ord.*, XVII, p. 530. — *Album historique*, *op. cit.*, pièce 1.

Digitized by Google

bien payé. Et le 15 juillet, du Lion d'Angers, le roi écrit aux habitants pour les remercier de leur vigoureuse résistance : « En quoi faisant, avez acquis grand louange envers Dieu et nous, et tellement que à toujours en serez et demourerez envers nous et nos successeurs en très singulière recommandation. » Il annonce que Jean de Reilhac va partir pour leur dire qu'ils sont affranchis de toutes tailles et remis dans leurs privilèges anciens[1].

Alors Louis ordonne qu'une procession, une messe, un sermon, aient lieu chaque année, à la fête de Mme Sainte Agadesme, en mémoire de la procession faite le jour où les Bourguignons donnèrent en vain l'assaut (17 juin). Car les femmes de Beauvais avaient fait sortir par le clergé le reliquaire et prié Notre Seigneur et Mme Sainte Agadesme[2].

Mais les braves filles de Beauvais n'avaient pas fait que des prières ; elles s'étaient rendues « aux créneaulx et à la deffense de la muraille de ladicte ville; illec, en très grant audace, constance et vertu de force, largement, oultre exstimation du sexe féminin, mirent la main à la besoingne, à l'imitation des hommes, noz bons et loyaulx subgects ». Et Jeanne Laisné, fille de Mathieu Laisné, qui gagna l'étendard ou bannière des Bourguignons, Louis la marie et l'exemptera de la taille ainsi que son époux Colin Pillon[3]. Le jour de la procession, les femmes marcheront après le clergé, devant les hommes ; elles iront de même à l'offrande.

Le roi est ravi : Charles le Téméraire en retraite devant ses bourgeois et des filles ! Il peut bien rire ; car le dernier trait semble de lui, et plaisant. Il y avait, entre demoiselles et filles du commun, des querelles sur les robes qu'elles por-

1. *Lettres*, V, p. 29-30. — Les bourgeois de Beauvais pourront tenir des fiefs nobles et ils sont exemptés d'arrière-ban (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 218).

2. Arch. Com. de Beauvais EE, 7 ; *Ord.*, XVII, p. 576 (ju n 1473).

3. Arch. Com. de Beauvais EE, 7 ; *Ord.*, XVII, p. 583 ; *Discours du siège*, p. 11 — C'est de cet épisode, transformé par Mézeray, que l'on tira la figure de l'héroïne supposée, Jeanne Hachette. — On lit sur la pièce, mais d'une main du dix-huitième siècle : « alias Jeanne Hachette ou Jeanne Fourquet ».

Digitized by Google

taient parfois et qui n'étaient pas de leur rang. Toutes les filles de Beauvais s'habilleront comme elles l'entendront, le jour de leurs noces, et même quand elles le voudront : « En oultre, que toutes les femmes et filles qui sont à présent et seront cy après en ladicte ville, se puissent, et chacune d'icelles, à tousjours, le jour et sollempnité de leurs nopces, et toutes autres foiz que bon leur semblera, parer, vestir, et aourner de tels vestemens, atours, joyaulx et aornemens que bon leur semblera... sans ce que, pour raison de ce, elles, ne aucunes d'elles, en puissent estre aucunement notées, reprinses ou blasmées[1] ».

Le roi est toujours en Bretagne, à la Guierche. En reconnaissance de la prise d'Ancenis, il fait le vœu de ne pas manger de viande jusqu'à l'envoi de 1 200 écus à Saint-Martin de Tours à qui il tient à offrir une ville d'argent en ex voto[2]. Il veut en finir avec les Bretons, et il écrit, devant Pouancé, aux capitaines de Beauvais : « Messeigneurs les cappitaines, je suis logé icy à trois lieues prez du duc... et devant qu'il soit quatre jours, nous verrons si dira que je soye cohart[3]. » Louis flatte le seigneur de Rohan, passé à son service, et pense qu'il serait bon de le recevoir dans son ordre de Saint-Michel[4].

Mais Charles de Bourgogne prend le chemin de la Normandie, s'empare d'Eu et de Saint-Valéry, campe devant Rouen. Son armée souffre de la famine, car les barbares envahisseurs ont tout détruit. Le plat pays de Caux est « en cendres[5] ». Charles le Téméraire dégoûte ses serviteurs,

1. *Ord.*, XVII, p. 581. — Le roi accorde à la ville de Beauvais pendant dix ans une crue de 10 deniers sur chaque minot de sel vendu dans les greniers de Clermont, Creil, Gisors et Grandvilliers (Arch. com. de Beauvais, BB, 9). Il exemptera la commune, pendant vingt ans, des réparations à la Halle de Beauvais à Paris. (*Ibid.*)

2. *Lettres*, V, p. 31-32.

3. *Ibid.*, p. 32-35.

4. *Ibid.*, p. 40-42. — Jean II, vicomte de Rohan. Il sera pensionné en 1473, pour 8 000 l.

5. Voir la lettre écrite par un de ses serviteurs (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 225).

Digitized by Google

comme Philippe de Commynes qui vient alors rejoindre le roi Louis aux Ponts-de-Cé[1]. Et Louis accueillera avec amitié l'homme qui l'a sauvé; il reçoit son hommage, le pensionne et lui donne des terres[2].

Louis demeure attentif et plein de confiance. Il n'a pas d'argent[3]. Il a emprunté 100 écus au seigneur du Lude. Mais il commande, sans regarder aux moyens. Il faut couper les communications des Bourguignons, sauver à tout prix Dieppe et Arques[4]. Louis écrit à Dammartin : « Il me semble qu'il n'y a meilleur remede de faire partir le duc de Bourgongne du pays de Caux et s'en retourner, que de aller en ses pays faire bonne guerre et mectre le feu partout et brusler tout, comme il fait en mes pays[5]. » Louis commande, et il prie. Le duc de Bourgogne se vante encore de venir à Noyon et à Compiègne; que M. du Plessis accomplisse son vœu pour conjurer le danger. Car le roi a promis à Notre-Dame-de-Cléry une ville d'argent de 1200 écus; et il donne l'ordre d'envoyer trois offrandes au Puy-Notre-Dame, deux à Saint-Martin de Tours[6], deux à Saint-Florent[7]. Mais Louis pense aussi à ses chiens : il demande d'adresser à saint Hubert des offrandes pour chacun d'eux, et un vœu de cire du dernier cerf qu'il prit[8]. Ce mystique a des moyens terrestres de savoir les choses. Un certain François Ymbert lui a apporté des lettres que le duc de Bretagne écrivait au duc de Bourgogne[9]. Les Bretons, compris dans la trêve, commencent à rentrer chez eux[10].

1. *Commynes*, I, p. 246-247.

2. *Lettres*, V, p. 110, 238-239. — Depuis 1471, Louis l'avait acheté (Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, t. I, p. 71, 74-75).

3. *Lettres*, V, p. 46. — 4. *Ibid.*, p. 46-67.

5. *Lettres*, V, p. 48.

6. *Ibid.*, p. 52. — Les villes d'argent étaient posées sur un socle de bois (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 349).

7. *Ibid.*, p. 53. — 8. *Ibid.*, p. 54. — 9. *Ibid.*, p. 56.

10. *Ibid.*, p. 75. — Les trêves avec la Bretagne sont du 15 octobre (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 228, 229). Trêves d'un an, le 8 décembre (*Ibid.*, p. 234). Louis se servira désormais du duc François pour apaiser ce fou de Charles (*Ibid.*,

Digitized by Google

Et Charles de Bourgogne a résolu de faire la paix avec le duc de Bretagne. Louis conservera toutefois Ancenis. Il achète le seigneur breton. Dans les stipulations de la trêve, le grand mot est dit : le duc de Bretagne renoncera à l'alliance faite avec les Anglais et avec le duc de Bourgogne[1].

C'est tout ce que voulait le roi Louis.

p. 246-247), pour le confondre. — Voir le procès de frère Jourdain Faure et d'Henri de la Roche, accusés d'avoir empoisonné Charles de France (*Ibid.*, p. 279, 281).

1. *Commynes*, I, p. 250; Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 231. — Une grande activité diplomatique se marque par des voyages en Allemagne vers l'Empereur, à Milan (Bibl. nat., ms. fr. 32511).

Digitized by Google

XI

LE DRAME DE LECTOURE ET LA FIN DE LA MAISON D'ARMAGNAC

Depuis des années, une famille féodale avait donné bien des soucis à la royauté dans le midi de la France[1].

C'était la maison d'Armagnac dont les possessions se trouvaient heureusement dispersées entre le comté d'Armagnac, le Fezenzaguet et d'autres terres, touchant à l'Espagne par la vallée d'Aure, proches de la Guyenne anglaise et de l'Aragon. Car les chefs de la maison d'Armagnac furent, durant le quinzième siècle, des hommes entreprenants, ambitieux, parfois de véritables démons. Le connétable Bernard VII qui succomba dans les émeutes parisiennes de 1418 avait été, un moment, avec ses routiers, le véritable chef de la France. Jean IV avait soutenu, au temps de Charles VII, les principes de la féodalité méridionale; on se rappelle que le dauphin Louis avait dû l'assiéger dans l'Ile-Jourdain où il fut fait prisonnier.

Jean V, qui lui succède, est un soldat et un homme aux passions terribles. Il a commencé par servir la royauté; puis il se pose en chef lors de la succession du comté de Comminges et de l'affaire de l'archevêché d'Auch. Il vit avec sa sœur, qui est une belle et jeune femme, et qu'il aime; il lui fait des enfants. C'est un petit homme ramassé, au cou enfoncé

1. M. Charles Samaran a raconté d'une manière très documentée et vivante tous ces événements dans *la Maison d'Armagnac au quinzième siècle*. Cf. également B. de Mandrot, *Louis XI, Jean V d'Armagnac et le drame de Lectoure; Jacques d'Armagnac, duc de Nemours*.

Digitized by Google

dans les épaules, au visage bourgeonné, aux yeux qui louchent et aux cheveux roux.

Jean V veut faire régulariser son inceste avec sa sœur Isabelle, et il a acheté à la chancellerie romaine des bulles qu'un faussaire a modifiées sur son ordre. La honte d'un pareil scandale rejaillit sur tout le pays. Jean a bien promis de modifier sa conduite. Mais il retombe dans son crime et dans sa passion; un troisième enfant naît de l'inceste. Le pape fulmine l'excommunication et le roi Charles, en 1455, envahit les terres du comte d'Armagnac. Jean passe la frontière, mais avec sa sœur, tandis que son procès se poursuit devant le Parlement de Paris.

Le roi n'avait jamais montré, jusqu'à ce jour, aucun ressentiment envers le comte d'Armagnac qui lui avait prêté son appui lors de sa révolte contre son père. Louis l'avait accueilli à Genappe en 1459, et il avait chassé avec lui. L'évêque d'Arras, Jean Jouffroy, un homme très attaché au service de la maison de Bourgogne, avait d'ailleurs plaidé la cause de Jean V avec une singulière indulgence. Les dieux antiques n'ont-ils pas succombé à la passion? Jupiter ne s'est-il pas uni à sa sœur? Jean Jouffroy cita les exemples d'inceste que nous fournit la Bible, cet Ammon qui fit violence à sa sœur Thamar. Faut-il s'étonner qu'un homme fût moins fort qu'un dieu? Or, le comte d'Armagnac a été vaincu par l'Amour-Dieu. Pie II ne l'entendit pas ainsi, et il imposa à Jean V des pénitences et des pèlerinages. Mais quand Louis parvint au trône, le comte d'Armagnac avait été bien accueilli par lui. Le roi avait ordonné la revision de son procès et il fit son entrée solennelle à Paris en compagnie de l'incestueux. Le roi Louis l'avait envoyé en ambassadeur à Madrid pour négocier le renouvellement de la traditionnelle alliance de la France et de la Castille.

Les relations de Jean V et du roi étaient donc bonnes. Ses intrigues devaient le perdre et indisposer bientôt ses sujets contre lui. Car il les gouvernait à l'aide d'étrangers rapaces.

Digitized by Google

Puis on vit Jean V d'Armagnac au nombre des princes rebelles, qui se révoltèrent contre l'administration du roi Louis, lors de la ligue du Bien public. Il amena, avec le duc de Nemours, ses troupes de Gascons, lors de la bataille de Montlhéry. Cela, le roi Louis ne l'oublia jamais ; et l'on peut croire que ce n'est pas sans arrière-pensée qu'il reçut à Paris son serment de fidélité. Jean V favorisait les brigandages et il entravait la levée des impôts royaux. Louis lui confie cependant une armée lors de la conquête de la Catalogne. Mais le roi lui intime bientôt après l'ordre de licencier ses troupes ; et quand le frère de Louis, Charles de France, reçoit la Guyenne, Jean V semble lier partie avec lui. Cette fois, le roi Louis cherchera sa vengeance.

Un émissaire anglais de bas étage que Louis a parfois employé, Jean Boon, est tombé entre les mains du roi[1]. Il a fait une déposition déclarant que le comte d'Armagnac a promis son aide au roi d'Angleterre dans le cas où il ferait une descente en Guyenne. Et Boon aurait transmis à Édouard IV une missive de Jean V où celui-ci nommait, paraît-il, le roi d'Angleterre son souverain seigneur.

Il se peut que cette déclaration ait été sollicitée par le roi Louis, ainsi que Boon l'a déclaré beaucoup d'années plus tard. Le roi n'était pas scrupuleux ; ce n'était pas un homme à s'embarrasser d'un document sollicité, et même d'un faux. Mais le roi Louis tenait une preuve de la trahison de Jean V et de son accord avec les Anglais. C'est tout ce qu'il voulait.

Il ordonne à Dammartin de prendre la tête d'une armée qui s'empare de Lectoure où il espère mettre la main sur le comte d'Armagnac. Le nid est enlevé. Mais l'oiseau a pris son vol, et Jean V a gagné Fontarabie, en terre d'Espagne. Une action judiciaire est ouverte contre le comte d'Armagnac devant le Parlement de Paris qui décrète sa prise de corps et la confiscation de ses terres pour crimes de haute

1. Bibl. nat., ms. fr. 6758, fol. 66ro.

Digitized by Google

trahison et de lèse-majesté (7 septembre 1470)[1]. Le chef d'accusation portant sur les relations de Jean V avec le roi d'Angleterre est admis par la cour. Et l'on chante, au nord des Pyrénées, la chanson qui débute par ces vers :

> Canaille d'Armignac ! comme a pogut soffri
> La vengüe de France del comte Dampmarti...

Une année plus tard, Jean V eut l'audace de rentrer en France et de se jeter dans Lectoure. Une nouvelle expédition fut commandée contre lui par les sénéchaux de Toulouse et d'Agenais et par Pierre de Beaujeu.

Jean V se prépare à la résistance. Lectoure est une place importante, à peu près inexpugnable : le comte d'Armagnac espère pouvoir y tenir longtemps. On parlemente. En échange de la reddition de Lectoure et des prisonniers, Jean V est sur le point d'obtenir la rémission générale de tous ses méfaits, des garanties pour sa sécurité. Mais tandis qu'on s'explique, il y a une rixe dans la rue. Un gentilhomme gascon a planté, par manière de défi, la bannière de Ruffé de Balsac devant les fenêtres du comte. Jean V est descendu au bruit. Guillaume de Montfaucon entre dans la rixe avec ses francs-archers; l'un d'eux, Pierre le Gorgias, s'avance et frappe en pleine poitrine le comte d'Armagnac.

Ainsi le roi Louis triomphe, favorisé par un heureux hasard.

Ce n'était pas entièrement fini avec la rébellion des provinces du Midi. Car le roi Louis a encore à régler l'affaire du cadet de Jean V, Charles d'Armagnac, qui avait provoqué des désordres et des brigandages dans ses domaines du Rouergue. Le roi fait dresser une liste très longue de griefs où rien ne manque : exercice de droits régaliens, insultes et violences à l'égard des officiers royaux, pillages de nobles, de gens d'Église et de manants, embuscades, crimes de fausse monnaie, viol et sodomie.

1. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 141. Voir sa protestation, p. 149, 150.

Digitized by Google

Le 19 décembre 1470, Guillaume de Sully, sénéchal de Rodez, a reçu l'ordre de s'emparer de la personne de Charles d'Armagnac et de placer ses biens sous la main du roi. Une petite troupe marche vers Saint-Véran, près de Millau, place bâtie à mi-côte de la montagne du Causse-Noir, sur un rocher. Charles perd sa forteresse, et il est emmené prisonnier à Rodez. On instruit son procès devant le Parlement, au commencement de l'année 1472. Charles d'Armagnac est condamné à la prison, et ses biens sont confisqués. Il passera ses jours à la Bastille, presque jusqu'à la mort du roi [1].

Mais ce rigoureux traitement ne doit pas nous faire oublier ses crimes et les funestes intrigues de cette maison damnée.

Quant à Louis, il administra les domaines d'Armagnac de manière à en retirer le plus d'argent possible. Mais il ne le fit pas sans mesure, et il étendit pour la première fois le domaine royal en Gascogne et en Rouergue.

Ces provinces sont prêtes à faire retour à la couronne.

1. « Veu les lettres patentes du roy, ladicte cour, en obtemperant à icelles, a eslargy messire Charles d'Armagnac soubz les condicions contenues au registre. » Bibl. nat., ms. Du Puy 250, le 7 juin 1483.

Digitized by Google

Digitized by Google

XII

LA DESCENTE DES ANGLAIS

Ce Charles le Hardi, que nous appelons le Téméraire, comme Louis le connaît bien! Comme il a vu juste en le laissant se perdre lui-même, héros romanesque transposant dans la réalité les aventures des chansons de geste qui le ravissent! Et Louis, prudent, ne le heurtera jamais de front. Avec le Bourguignon, pendant des annés, il signera trêves sur trêves. On profitait de l'hiver qui venait, on attendait le printemps, on délayait[1]. Louis laisse Charles le Hardi tenir les champs par le royaume où nul ne lui livrait bataille; il se contente de faire garder ses villes et de fortifier les places frontières de Picardie[2], Lyon[3], les places de Champagne et même celles de Lorraine[4]. Le roi réchauffe le cœur de ses amis des villes en les tenant en bonne justice[5]. Tandis

1. *Commynes*, I, p. 249.

2. *Lettres*, V, p. 137, 154, 167, 217, 276, 278, 302, 335. — Les gens de Dammartin tiennent les environs de Beauvais où les habitants se plaignent qu'ils ne payent pas leurs logements, les ustensiles dont ils usent, etc. (Arch. com. de Beauvais, BB. 5).

3. *Ibid.*, p. 357.

4. *Ibid.*, p. 279, 293.

5. *Ibid.*, p. 149. — Voir les instructions données à Louis d'Amboise, évêque d'Albi, désigné pour présider les États du Languedoc (*Ord.*, XVII, p. 615) : de la douceur, pas de charges excessives. Rétablissement de la mairie à Bourges (*Ord.*, XVIII, p. 10, 20, 27 mai 1474); établissement d'une mairie à Sens, puisque c'est le moyen de restaurer la ville (*Ord.*, XVIII, p. 12, juin 1474). Des foires pour la Hogue (*Ibid.*, p. 39). Des mesures sont prises contre les abus dans la levée des deniers royaux au bas pays d'Auvergne, de Limousin et de la Marche (*Ibid.*, p. 42). Louis fait restituer des biens confisqués injustement plus d'un siècle auparavant (*Ibid.*, p. 52). Voyage de Bertrand Briçonnet au pays d'Auvergne pour l'accroissement et diminution des feux (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 331vo). Réparations à la ville de Noyon (*Ibid.*, fol. 338).

Digitized by Google

que les gens de Beauvais sont mis à l'honneur[1], les habitants d'Amiens qui s'exercent à manier la coulevrine à main dans les fossés de la cité auront leurs privilèges : c'est un bon exercice et il est profitable à la sûreté de la ville[2].

Au mois de janvier 1474, le roi vient de gagner Creil. On l'attend à Beauvais. Il a fait connaître son intention de « voir et de visiter » sa bonne ville. Le maréchal des logis est venu préparer les cantonnements. Le roi veut avoir un pont pour traverser la rivière, au dehors de la tour de Crou, pour aller à l'église de Saint-Quentin et au pont de Gonart. Le corps de ville délibère d'aller à sa rencontre. On cherche du vin clairet[3]. Le roi descend en l'hôtel de Monseigneur de Beauvais, où il tient son conseil. Il expose que le duc de Bourgogne va mettre le siège devant Beauvais. Ordre de faire nettoyer les fossés[4].

Non, le roi Louïs ne risquera pas l'aventure du combat. Il a une trop haute idée de la valeur de son royaume ; mais il sait bien qu'il trouverait derrière lui ses sujets s'il en avait besoin. Cependant les grands ne l'aiment pas. Le roi n'entend pas leur laisser le profit et le risque d'une bataille qu'on peut toujours perdre, même quand on est en forces. Les armées bourguignonnes n'auront devant elles que le vide, la perspective de sièges ennuyeux, la famine, les souffrances de l'hiver. Elles se détruiront d'elles-mêmes « sans ce que le roy mist son estat en nul péril » : ce qui semblait de grand sens à Philippe de Commynes avec qui le roi s'entretenait si volontiers[5].

Louis n'a jamais estimé qu'un ennemi véritablement dangereux pour la France : c'est l'Anglais qui occupe sans titre notre terre, s'il arrivait jamais à combiner ses efforts avec ceux de Charles le Hardi.

1. *Lettres*, V, p. 165-166. — 2. *Ord.*, XVII, p. 612.
3. Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 26. — 4. *Ibid.*
5. *Commynes*, I, p. 267.

Digitized by Google

En fait, c'est ce qui s'était déjà produit. Car on avait vu Édouard IV repousser l'alliance et la paix françaises, dans son esprit du moins. Malgré la réception magnifique faite en France à Warwick, Louis n'avait pu empêcher la conclusion du mariage de Marguerite d'York, sœur d'Édouard, avec Charles le Téméraire (1468). Édouard signe maintenant un traité d'alliance avec François II, duc de Bretagne, et il équipe une flotte contre la France.

C'est un moment vraiment dramatique que celui où le roi Louis a poussé à la révolte contre son maître le comte de Warwick, où il réussit à traiter avec les Bretons et les Bourguignons avant l'entrée en campagne des Anglais (septembre-octobre 1468). Par deux fois la flotte anglaise a croisé vainement sur les côtes de France (novembre 1468, mai 1469).

Richard Neville, comte de Warwick, c'est le plus noble des aventuriers, le faiseur de rois, le roi d'Angleterre. Il est populaire dans son pays, comme un marin qui a battu deux fois l'Espagne. C'est l'énergie et la bravoure mêmes. Warwick a connu des hauts et des bas, gagnant et perdant des couronnes. Il gouverne pour Édouard. Les Neville obtiennent toutes les places. Pour eux, Warwick veut l'héritage, la couronne elle-même. Édouard, excédé, lui a infligé une défaite dans le Lincolnshire. Et Warwick est passé en France où le roi Louis l'a accueilli admirablement (mai 1470).

Louis XI a fait venir de la Lorraine Marguerite d'Anjou et provoqué la réconciliation des deux adversaires [1]. Il a fourni à Warwick les moyens de repasser la Manche. Une fois de plus, le grand agitateur a soulevé son pays. Édouard IV s'est enfui en Hollande et Henri VI est rétabli sur le trône d'Angleterre, celui-là même que Warwick avait fait enfermer à la Tour! Warwick va devenir son parent, maintenant, car le prince de Galles doit épouser Anne Neville, sa fille. Henri VI,

1. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 318vo.

Digitized by Google

c'est le roi fantôme, ami de la France. Il règne, une fois de plus éphémère (octobre 1470-mai 1471).

Le roi Louis se frotte les mains. Il demande des processions et des solennités en l'honneur de Notre-Dame : les Anglais pourront maintenant venir en France sans sauf-conduit[1]. Ses ambassadeurs sont de retour de Londres où ils viennent de signer avec les représentants de Henri VI une trêve de dix ans (16 février). Enfin, Louis se croit assuré de l'amitié des Anglais ; il a conclu avec le prince de Galles un traité d'alliance contre Charles le Téméraire et le roi pense à le marier avec la fille de Warwick[2].

Mais le gouvernement lancastrien a hésité à porter la guerre en Bourgogne. Il y a trop de rancunes intestines. Et c'est Édouard IV qui revient en Angleterre pour gagner la journée de Barnet. Warwick a succombé sur le champ de bataille[3]. Marguerite d'Anjou est faite prisonnière à Tewkesbury (4 mai 1471). Henri VI meurt mystérieusement, et bientôt le prince de Galles.

Quel drame, celui du rétablissement d'Édouard IV qui proclame bientôt son dessein de tenter en personne la conquête de la France! Et le roi Louis peut bien savoir que le roi d'Angleterre médite chez lui de concentrer une très grosse armée qui, jointe à celle de Bourgogne, formera une masse de manœuvre fort dangereuse pour le pays. Mais il sait aussi, comme Commynes, que le Parlement doit voter des fonds pour cette campagne, ce qui est toujours laborieux. Louis gagne ainsi du temps. Il a mis une taxe sur les provinces, équipé une flotte, levé des troupes, armé les villes de Guyenne, de Poitou et de Normandie[4].

1. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 314vo. — 2. Bibl. nat., ms. fr. 6758, fol. 58, 61.

3. Remboursement à Jean de Beaune et à Jean Briçonnet, marchands de Tours, qui ont perdu toutes leurs marchandises, jusqu'à 25 000 écus en Angleterre par suite de la mort de Warwick (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 325-326).

4. Arch. nat., K. 71, nos 25, 26, 32. — Interdiction de sortir les blés de la Normandie, attendu que les marchands en approvisionnent les ennemis du royaume (Arch. nat., K. 71, no 31).

Digitized by Google

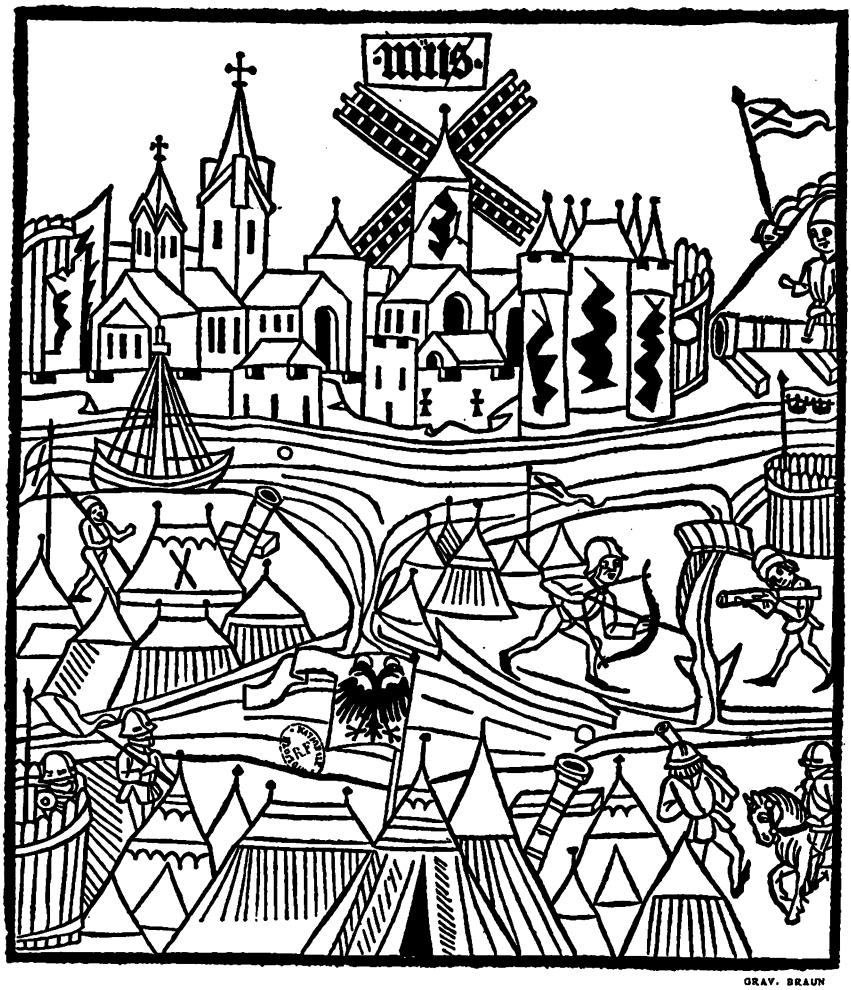

GRAV. BRAUN

Le siège de Neuss
(Chronique rimée des guerres de Bourgogne, par Conrad Pfettisheim, Strasbourg, 1477)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le roi observe que Charles de Bourgogne ne fait rien en ces jours de bien raisonnable. Il a toujours une armée prête qu'il lui faut employer contre ceux que Louis protège[1]. Aujourd'hui, il a fait arrêter Adolphe d'Egmont et s'empare de la Gueldre, plus enflé que jamais de gloire militaire et d'aventures[2]. Charles prend goût aux choses d'Allemagne, rêvant de se substituer comme arbitre à l'Empereur puisqu'il a si peu de cœur et se montre si avare. Louis, qui a rêvé autrefois d'Empire, pense et sourit. Quel enfantillage! Les Allemagnes sont grandes et puissantes. Une querelle à vider se lèvera toujours derrière une autre querelle. Charles va s'embrouiller et se perdre. Et Louis va y contribuer en renouvelant sa trêve avec Charles de Bourgogne. Il lui laisse apparemment les mains libres. On ne comprend pas. Mais lui comprend[3]. Et le roi fait amitié avec les gens de la Hanse teutonique, ennemis invétérés des Anglais[4], avec les Bernois[5], avec l'Empereur Frédéric III[6].

Combien Louis se réjouit maintenant de voir ce très auguste Charles de Bourgogne prendre parti dans la querelle de l'archevêque de Cologne, Robert de Bavière, contre son chapitre! Le voici devant Neuss, la ville inexpugnable. Il fait approcher ses engins; et le preux des preux a planté son étendard droit au front des Allemands, campant à un trait d'arc de la ville. Il a avec lui les quatre cents lances du comte de Campo Basso, chevalier napolitain, avec leurs chevaux bardés et leurs gens de pied, des archers anglais, et ces bons

1. *Commynes*, I, p. 262.
2. *Lettres*, V, p. 143.
3. *Commynes*, I, p. 263.
4. *Lettres*, V, p. 171-173.
5. *Ibid.*, p. 179, 223, 371. — Dons faits à Thomas d'Aquin, ambassadeur de don Fernand (Bibl. nat.. ms fr. 32511, fol. 341). Réception du procureur fiscal de l'empereur d'Allemagne venu en ambassade (*Ibid.*). — Urbain Legeay montre justement combien Louis fut modéré et prudent (II, p. 113-114).
6. *Lettres*, V, p. 251, 261, 303, 354. — René de Lorraine est alors pensionné à 12000 l. et Sigismond d'Autriche, à 10000 (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 353vo).

Digitized by Google

piétons du pays de Namur et de Liége. Le duc de Bourgogne s'est abrité dans un logis portatif, avec ses pavillons armoriés, au milieu des gens de sa maison. Et tous ses pensionnés, qui forment l'armorial de la Toison d'Or, sont logés dans une abbaye voisine, dans le dortoir des moines qui est un autre Temple de Mars[1].

La ville de Neuss est ceinturée de tranchées, assiégée par terre et par eau; un bras du Rhin est endigué et asséché. C'est un tonnerre de couleuvrines et de bombardes. L'attaque est menée avec des machines de guerre renouvelées de Végèce. On va faire rouler à la barbe de ceux de Neuss une tour montée sur des roues. La machine s'enlise, et les gens de Neuss se rient de la « grue » et du « chat »! Assauts, jets de fusées, incendies se succédaient dans le camp, dans la ville. Et les assaillants avaient à lutter avec les paysans qui les tuaient cauteleusement, lorsqu'ils devaient fourrager pour nourrir leurs chevaux. Des forêts entières sont coupées à blanc pour trouver le bois des bastillons et des logis. Charles le Téméraire s'installe dans la guerre. Il dessine une autre ville de tranchées avec des rues et un marché. On y vend des denrées de Gand et de Bruges. On y débite toutes sortes de marchandises; on y rend la justice. Et le duc fait monter neuf cents tentes et pavillons splendides. Il y a là des casemates aménagées avec salle et cuisine, à cheminées de briques; et l'on y voit des fours, des moulins, des bains, des brasseries, et un gibet pour pendre les malfaiteurs. Sous les murs de Neuss on baptise, on marie. Les ménestriers cornent aux noces de mélodieuses chansons, tandis que d'autres accompagnent leurs amis morts et mis en bière. C'est un concert de tambours, de flûtes et de musettes. Mais dans le quartier du duc s'élève parfois une harmonie si douce qu'elle semble l'écho du paradis terrestre. Et Charles, qui observe la plus absolue chasteté, qui ne boit pas de vin, est ravi de cette

1. Jean Molinet, I, 35-36.

Digitized by Google

musique, écho du ciel qui remplissait son âme. Il reçoit noblement les ambassadeurs, les rois de Danemark et de Norvège dans ses tentes de drap d'or[1].

Comme tout cela paraît enfantin au roi Louis si simple, si réaliste ! Lui, il a fait alliance avec l'empereur Frédéric, avec les Suisses, les Bernois de la grande et petite ligue d'Allemagne[2]. Il sait que les tentes des Allemands sont rangées de l'autre côté du Rhin. Les bombardes bourguignonnes les trouent. Et Charles va s'user, obstinément accroché à ce nouveau siège de Troie. Il faudra l'intervention du légat du pape pour donner une fin à cette coûteuse, splendide et lamentable opération militaire. Charles est un fou, un obstiné dont Dieu a troublé l'entendement. Ainsi le pense Commynes, qui répète peut-être un jugement du roi Louis[3].

C'est un long séjour que le roi fait à Paris, entre décembre 1474 et le mois d'avril 1475. Sans doute, il est plus près des événements qui se préparent. Mais surtout il s'attache la ville frondeuse, la ville douteuse. Il publie l'ordre de ne jamais retarder les denrées nécessaires à l'approvisionnement de la capitale[4]. Habilement le roi rappelle la bonne attitude des Parisiens qui donnèrent leurs corps, leur artillerie, leurs biens, durant les troubles, « pour la conservation de notre personne ». Il mentionne, ce qui était encore plus vrai, que la bonne police et provision de vivres qui y régna découragea les ennemis[5]. On le voit s'occuper des vendeurs

1. Jean Molinet, I, p. 35-36-49.

2. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 337, 338. — Cf. p. 369, 370, 371, 373, 378, 379.

3. *Commynes*, I, p. 272. — Le roi fait crier à Orléans le ban et l'arrière-ban. Il annonce que le duc de Bourgogne a levé le siège de Neuss (CC. 562.) — La série de trêves avec Charles le Téméraire dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 293, 302, 306, 315, 319.

4. *Ord.*, XVIII, p. 63.

5. « Tellement que la renommée estoit que provision de blez et vins estoit en ladicte ville pour deux ans, parquoy nostre armée y fut entretenue au bien et conser-

Digitized by Google

de poissons de mer[1]. Rémission de toutes les peines pour abus contre les marchands drapiers de Paris, en considération des services passés rendus pendant les guerres, notamment pendant le siège de Beauvais[2]. Don d'une bourse au noble collège de Navarre pour un des enfants de chœur de la cathédrale de Paris, à tour de rôle, quand il ne peut plus chanter et que sa voix mue. Cela fera toujours un homme instruit et un enfant indiscipliné de moins[3]. Exemption du droit d'aubaine en faveur de Conrart Hennequin et Pierre Scheffer, bourgeois de Mayence, qui exposent qu'ils ont donné « grant partie de leur temps à l'industrie art et usage de l'impression d'escriture, de laquelle, par leur cure et diligence, ils ont fait plusieurs beaux livres, singuliers et exquis, tant d'histoire que de diverses sciences », et qui ont des commis à Paris, comme cet Hermann de Stathoen qui venait de décéder et leur devait de l'argent[4]. Les habitants du village de Nogent-sur-Marne se sont de même tournés vers Louis. Ils reviennent affranchis du droit de hue (rabattage) et prise des loups, louves et louveteaux à deux lieues à la ronde[5].

Mais surtout le roi a pris des mesures énergiques au sujet des francs-archers. C'était une garde nationale qui n'était pas populaire. Elle avait été instituée par Charles VII en 1448. Mais que de plaintes à leur sujet le roi avait entendues depuis son avènement! Ils gâtaient leurs vêtements. Ils voulaient toujours des hoquetons neufs. Ils faisaient les fanfarons et commettaient des larcins sur les habitants. Les gens des paroisses auront désormais la garde de leurs vête-

vacion de nostre personne et de nostre dit royaume, et à la confusion de l'entreprise de nos dits rebelles et desobeissans... » (*Ibid.*, p. 64.)

1. *Ord.*, XVIII, p. 60. — 2. *Ibid.*, p. 70. — 3. *Ibid.*, p. 80.

4. *Ord.*, XVIII, p. 114. — Le roi est on ne peut plus accueillant aux étrangers. Au mois de juillet 1475, il supprime tout droit d'aubaine en faveur des étrangers qui habitent ou habiteront le Languedoc, gens de métier. Ce pays est fondé sur la marchandise (*Ord.*, XVIII, p. 124).

5. *Ord.*, XVIII, p. 104 (mars 1475).

Digitized by Google

ments et de leurs armes[1]; on les leur donnera seulement pour aller aux revues. Les francs-archers toucheront une indemnité régulière. Puis Louis demandait qu'on passât leur revue générale[2]. Leurs habits seront réparés aux frais de la Cinquantaine. S'ils obtiennent une charrette pour aller à la guerre, qu'ils n'y partent pas sans le congé de leur capitaine général, ou la peine de mort!

Mais à qui se fier en cette époque de ruse? Le 30 janvier 1475, Galéas Marie Sforza, le duc de Milan, s'est ligué avec Charles le Téméraire[3]. C'est le renversement de la vieille alliance. Et Louis XI, le même jour, répond par un traité avec les rois d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, par la promesse de mariage entre le dauphin Charles et l'infante de Castille[4].

Des ennuis, beaucoup d'ennuis; des dépenses pour entretenir l'armée envoyée recouvrer Perpignan en Roussillon et les autres villes occupées par le roi d'Aragon, pour garder le château de Collioure[5]. Une bonne nouvelle : Philibert de

1. *Ord.*, XVIII, p. 72 (janvier 1475).

2. *Ibid.*, p. 110 (mars 1475).

3. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 356. — Dès l'année suivante, le roi reprenait son ascendant sur le Milanais. Il avait de la chance. Galéas est assassiné le 26 septembre 1476. Son fils, Jean Galéas, qui lui succédait, n'avait que huit ans, et demeurait sous la tutelle de Bonne de Savoie. Louis n'avait plus à compter sur cet état qui ne devait connaître le repos que sous Ludovic le More, en 1480. C'est en traitant avec les Vénitiens (Louis est cité comme le premier allié de la République), qu'il assurera sa prépondérance dans le nord de l'Italie (Desjardins, I, p. 170). Les Florentins ont recours à lui en toutes circonstances (*Ibid.*, p. 165).

4. *Ibid.*, p. 352. — Sur les voyages et les réceptions d'ambassadeurs de Portugal et de Castille (Bibl. nat., ms.fr. 32511, fol. 348, 349.)

5. Arch. nat., K. 71, 28, 27, 38, 39; Bibl. nat., ms. fr. 26095, pièce 1421. 123725 livres ont été octroyées par les États du Languedoc (*Ibid.*, pièce 1425). — C'est la partie la moins heureuse de l'histoire diplomatique de Louis XI. Il ne tenait le Roussillon et la Cerdagne qu'en vertu du droit du plus fort. Jean II d'Aragon, au commencement de 1473, profitant des embarras de son peu scrupuleux voisin, mit fin à la première occupation française des Comtés. Le vieux roi s'était jeté dans Perpignan, y soutint un siège rigoureux et, par une admirable résistance, obligea Louis XI à négocier. Quelques mois plus tard, Louis XI crut devoir violer sa parole envers l'allié traditionnel du Téméraire. Il fit brusquement envahir le Roussillon par ses troupes et réoccupa Perpignan après un long siège (10 mai 1475). Mais Ferdinand le Catholique, en dépit de l'alliance franco-castillane, ne paraît pas avoir reconnu ni l'occu-

Digitized by Google

Groslée a fait prisonnier Guillaume de Chalon, prince d'Orange, qui avait toujours suivi le parti du duc de Bourgogne. Il le livre au roi et reçoit en récompense la seigneurie de Voiron[1].

Mais, sur ces entrefaites, les Anglais sont descendus en France avec une puissante armée. C'est le coup dur, attendu depuis longtemps par le roi. Les Anglais, voilà les antiques et vrais ennemis de la France[2]. Ils le sont, comme descendants de pirates. Une expédition en France, c'est une opération commerciale, la razzia; et c'est aussi une affaire de vins et de blé pour remplir et mettre en joie les ventres anglais.

Louis a donné l'ordre d'armer la *Madeleine*, du port d'Harfleur, le 13 avril 1475. Après un séjour de quatre mois à Paris, il vient de faire un tour en Normandie[3] où il a vu Robert d'Estouteville[4]. Il repart pour la Victoire près Senlis et parcourt toutes les places frontières de la Somme[5]. Louis regagne la Normandie et le pays de Caux[6]. Il a demandé de l'artillerie pour Dieppe[7]. Il tient une garnison à Eu[8].

pation française, ni les droits de *leuda de Collioure*. Louis, de son côté, semble à la fin de ses jours, comme le montre l'instruction diplomatique donnée, le 13 avril 1483, à l'évêque de Lombez Jean Billières Lagraulas, fatigué de cette affaire des comtés qu'il demandait de remettre purement et simplement au roi d'Espagne (voir les différentes notices de J. Calmette et Ch. Samaran, *Jean Billières Lagraulas*).

1. Arch. nat., K. 71, n° 41.

2. Sur les secours militaires prêtés en archers par Édouard IV à Charles le Téméraire, en 1474 (Rymer, V, pars. III, p. 35). Le traité d'alliance perpétuelle est de juillet 1474 (*Ibid.*, p. 40, 41). Sur les secours anglais (*Ibid.*, p. 41, 42, 43). Il est prévu qu'Édouard pourra être couronné à Reims (*Ibid.*, p. 44), malgré la donation de la Champagne faite au Téméraire. On peut s'arranger avec le roi de Sicile (*Ibid.*, p. 44). Un mariage va réconcilier l'Angleterre et l'Écosse (*Ibid.*, p. 47). Les Anglais préparent une alliance avec l'Empereur (*Ibid.*, p. 52), avec le roi de Hongrie (*Ibid.*, p. 53). Louis est l'usurpateur de la couronne et du royaume de France.

3. A Vernon, du 6 au 13 avril.

4. Le 11 avril, à Beynes.

5. Pont-Sainte-Maxence, 25 avril; Creil, 28 avril; la Victoire, 30 avril-1er mai; Tronquoy, 3-5 mai; Roye, 6-7 mai; Beuvraignes, 9 mai; Bray-sur-Somme, 10 mai; Corbie, 11 mai; Amiens, 13-19 mai; La Victoire, 20-21 mai; Compiègne, 22 mai; Noyon, 23-27 mai; Creil, 28 mai.

6. Rouen, 30-31 mai. Voir l'itinéraire

7. *Lettres*, V, 361.

8. *Ibid.*, p. 363.

Digitized by Google

Le roi Louis est tout haletant : « Monseigneur le grant maistre, je vois en Normandie à grant haste, comme vous savez, cuidant trouver les Anglois prests à descendre. Mais je trouve que l'armée de mer, le jour devant que je arrivasse, s'estoit retraicte et descendue en terre et habandonné en mer. Quant je vys que nous ne faisions riens, il me sembla que pour rompre le propos des Anglois de venir en Normandie, que je devoye envoyer mes gens courre en Picardie, affin de leur destruire le païs là où les vivres les eussent suivys [1]... »

Ce fut horrible, et tout flamba de la Somme jusqu'à Hesdin [2]. Le 1er mai, le roi partait de la Victoire avec son armée et son artillerie. Il les déploie devant le Tronquoy. Le château est fort battu par l'artillerie et le lendemain, de bon matin, les Bourguignons se rendent : « lesquels pour les grans maux qu'ils avoient fait aux pays le roy fit pendre et exécuter ». Le château est démoli. Le 31, le roi se rend à Tricot, près du Tronquoy. C'est la fête des Innocents. Le roi ne travaille pas. Le lendemain, jour de l'Ascension de Notre Seigneur, repos pour lui et l'armée. Mais il somme la ville de Montdidier d'avoir à se rendre. Ceux qui veulent retrouver les gens du parti bourguignon peuvent le faire. Louis ordonne d'abattre les portes et les murs de Montdidier, de combler les fossés : « il fait ville champestre ». Reddition de Roye, de Bray, d'Ancre. Le roi assiège Corbie (11 mai), rentre à la Victoire, le 14 août, puis regagne Compiègne [3].

On vit Jacques de Saint-Pol, gouverneur d'Arras, porter secours avec ses hommes à un village qui flambait. Ils se font prendre. Mais le roi gardera Saint-Pol près de lui, et de ce chevalier de la Toison d'Or il fera un chevalier de l'ordre

1. *Lettres*, V, p. 363.

2. Voir Jean Molinet. — Les détails que je donne sont tirés des Arch. com. de Compiègne, BB. 5.

3. *Lettres*, V. p. 366. — Les gens de Corbie, Montdidier, Roye et Doullens se réfugient à Amiens (Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 208, 209; Arch. com., BB. 12, fol. 13).

Digitized by Google

de Saint-Michel. Les Anglais pourront venir maintenant, ils ne trouveront plus rien. Ceux de Calais n'osent d'ailleurs bouger : « Et n'en est pas venu ung pour se monstrer devant nos gens. » Le roi Louis pense aux vieux Anglais d'autrefois, et il ajoute pour son grand maître : « Vous en avez bien veu d'autres qui se feussent venuz monstrer[1] ! »

Ainsi le roi s'opposera à leur « descente et dampnable entreprise », tandis que l'Empereur marche sur Metz. Le duc de Bourgogne a dû diviser son armée en trois tronçons et il n'aura plus que ses Picards pour faire la jonction avec les Anglais[2].

Ils étaient 1500 hommes d'armes et 14000 archers avec leurs servants. Et le roi Édouard devait faire passer 3000 hommes d'armes en Bretagne. Le roi Louis est informé de tout. Il a fait acheter des lettres au secrétaire d'Angleterre[3]. Sans doute il connaît le plan suggéré par Charles le Téméraire : ne pas s'attaquer à la Normandie, mise en état de défense, marcher sur Reims, traverser les possessions bourguignonnes jusqu'à Péronne et essayer de se faire livrer Saint-Quentin par le connétable de Saint-Pol.

Marcher sur Reims ! Mais Dieu, qui a toujours aimé ce royaume, a disposé les choses autrement. Le roi Louis se frotte les mains à cette pensée, et aussi parce que ce fou de Charles s'obstine à tenir fastueusement le siège de Neuss, sans s'occuper des Anglais qui courent maintenant sur les Bretons et les appellent des traîtres[4]. Rigoureusement, Louis continue à faire le vide par le feu et la destruction des denrées.

Il ne sait toujours pas où est le roi Édouard, et même si les Anglais sont descendus : « Ilz n'ont fait jusques icy que danser à Saint-Omer[5] », dira-t-il plaisamment. Les prisonniers d'Abbeville l'ignorent également. Le roi demeure donc

1. *Lettres*, V, p. 337. — 2. *Ibid.*, p. 369. — 3. *Commynes*, I, p. 268-269.
4. *Lettres*, V, p. 366. — 5. *Ibid.*, V, p. 370.

Digitized by Google

à Beauvais, d'où il donne l'ordre de brûler Doullens, sauf les églises[1]. Il fait mettre Reims en défense[2]. Car le roi de France a été averti que le roi d'Angleterre veut s'y faire couronner : « Que Dieu ne veuille et Nostre Dame! » Si les Rémois ne font pas diligence pour fortifier la ville, « on y mettra le feu[3] ». La menace a porté; et Louis écrit à ses « chiers et bien amez » les habitants qu'il leur sait bon gré d'avoir commencé à faire les fossés. Il lui déplaisait d'avoir à détruire la ville. Mais il faut que les fossés soient taillés droit, et qu'ils aient au moins la hauteur d'un homme. Louis demande aux « plus puissants de la ville », c'est-à-dire aux riches, « de faire chascun une coulevryne à croc », comme ceux de Neuss, « car c'est une bonne et grande deffense pour places[4] ». Raoulin Cochinart le leur expliquera : le fossé de Reims doit être « sy profond qu'il soit hors d'assault et à pied droict... qu'il soit bien aprofondy... Et pour ce, faictes diligence de y besoingner, et jour et nuit[5] ».

Le roi Louis n'est pas seulement prévoyant; il est surtout ingénieux dans l'adversité. Il sait susciter à son adversaire toutes sortes de difficultés locales qui le paralysent. Ainsi Louis fait défier Charles le Hardi par le duc de Lorraine. Il l'inquiète en Luxembourg; et surtout il noue une alliance de dix ans avec les Suisses et les villes du Rhin, comme Bâle et Strasbourg. Il apaise leur querelle avec Sigismond. Hagenbach, qui avait reçu la mission de faire de l'Alsace une province bourguignonne, est massacré par ses administrés.

Le roi Louis allait avoir les mains libres pour s'occuper des Anglais.

Les Anglais sont passés à Calais sur les cinq cents bateaux de Hollande à plats bords propres au transport des chevaux. La navette entre Douvres et Calais dure trois semaines

1. *Lettres*, VI, p. 1-2. — 2. *Ibid.*, p. 3. — 3. *Ibid.*, p. 5. — 4. *Ibid.*, p. 7-8. 5. *Ibid.*, VI, p. 10.

Digitized by Google

(mai-juin 1475). Édouard débarque le 4 juillet. Et peut-être, si le roi Louis avait prêté aux choses de la mer l'attention qu'il portait aux autres opérations, eût-il arrêté les Anglais[1]. Louis tient maintenant entre ses mains la lettre de défi par laquelle le roi Édouard demandait qu'il lui rendît le royaume de France qui lui appartenait, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple dans leurs anciennes libertés. On le voit, le roi anglais se donnait comme le protecteur des Français tenus en sujétion par Louis.

C'était mal connaître le roi et les Français. Louis joue au plus fin. Il lit la lettre et se retire seul dans sa garde-robe. Puis il fait appeler le héraut d'Angleterre et lui expose qu'il savait bien que le roi Édouard n'était pas descendu en France de son propre gré, qu'il y avait été contraint par l'ambitieux duc de Bourgogne, par les communes d'Angleterre pour lesquelles la guerre en France était une affaire. Il prenait doucement la chose. Le duc de Bourgogne avait levé son siège de Neuss, ruiné. Quant au connétable de Saint-Pol, qui entretenait des intelligences avec le roi d'Angleterre dont il avait épousé la nièce, c'était, disait le roi, un trompeur : « Il ne veult vivre, sinon en ses dissimulations, et entretenir chascun, et faire son prouffict[2]. » Le roi Louis n'aime pas la guerre. Que le héraut anglais retourne vers Édouard et lui explique la situation. De sa main, le roi remet au héraut 300 écus comptant, et lui en promet 1 000 s'il persuade son maître. Le roi Louis sait donner et promettre.

Quand le héraut sort de la garde-robe, le roi lui fait apporter une belle pièce de velours cramoisi de trente aunes. Les gens qui se tenaient dans la salle auraient bien voulu connaître le sujet de leur conversation. Mais le visage du roi ne le trahit pas. Louis appelle Commynes et lui

1. *Commynes*, I, p. 257. — Sur les détails du passage, cf. Rymer, V, pars III, p. 59, 60, 61.
2. *Ibid.*, I, p. 288.
3. *Ibid.*, I, p. 289.

Digitized by Google

demande d'accompagner l'Anglais. Aux gens qui l'entourent, le roi parle des termes de la lettre de défi; il la leur fait lire. Son visage est assuré, il n'a nulle crainte. En lui-même, il se réjouit de la rencontre et de ses propos avec le héraut[1].

Le roi d'Angleterre vient de quitter Calais où le duc de Bourgogne l'avait enfin rejoint. Il passe par Boulogne et arrive devant Péronne. C'est là que Charles le Hardi reçoit la missive du connétable de France, Saint-Pol, qui est un traître. Il le sait depuis longtemps. Le connétable s'excuse de n'avoir pu lui livrer Saint-Quentin, et il promet de le servir dorénavant. Charles de Bourgogne montre la lettre au roi d'Angleterre, et il en exagère encore la portée[2]. Naturellement le roi Édouard croit ce qu'on lui dit. Il allait un peu grossièrement en besogne, n'étant pas rompu aux finesses habituelles de chez nous. Ces Anglais qui sortaient de leur pays, et découvraient le nôtre, étaient des gens colériques et tout d'une pièce. Ils sont de froid tempérament. Chez nous, il y a de la mesure. On sait comprendre les choses. La France, entre régions chaudes et froides, fait que nous avons deux complexions. Les Anglais ne nous comprendront jamais. Cela, Philippe de Commynes le savait déjà[3]. Laissons donc le roi Édouard se réjouir des nouvelles qu'on lui apporte, laissons-le en compagnie de Charles dont les hommes sont occupés en Lorraine et en Barrois.

Le roi Louis a fait détruire les passages de la Somme. Le prévôt des maréchaux, avec ses cinq cents manœuvriers armés de piques, a abattu Montdidier[4]. Il demande des pionniers pour Corbie[5]. Puisqu'il n'avait plus rien à faire en Normandie, Louis s'était dirigé sur Beauvais, qui est bien

1. *Commynes*, I, p. 290.
2. *Ibid.*, I, p. 293.
3. *Ibid.*, I, p. 294.
4. Arch. com. de Beauvais, BB. 10.
5. *Ibid.*

Digitized by Google

garnie d'artillerie. Le maire, le Goix, garde la tour de Crou. Il a donné l'ordre de rompre les passages sur la rivière autour de sa ville[1]. Louis est calme. Une épidémie règne à Beauvais. A la guerre, il faut songer aussi à sa santé. Alors Jacques Coitier, le médecin, écrit pour annoncer l'arrivée du roi. Il ordonne de faire fermer les huis et les fenêtres, là où il y a eu des malades, d'empêcher ceux de la Maison-Dieu de sortir. Il faudra faire « bon feu par la ville, au matin et soir, et principalement ès carrefours de là où on s'est mort de nouvel[2] ». Le roi arrive le 26 juillet. Des mesures sont prises immédiatement pour la défense de la ville et son ravitaillement en grains. On confirme que les Anglais ont passé la Somme. On se prépare à les recevoir sur les fortifications et à les repousser s'ils viennent assiéger Beauvais[3].

Voici maintenant les Anglais devant Saint-Quentin. Un « grand tas » des leurs courent devant la ville. Ils s'attendent déjà à ce qu'on sonne les cloches à leur venue, qu'on y porte la croix et l'eau bénite. Mais les gens de Saint-Quentin les accueillent à coups de canon. Il pleut, et au cours d'une escarmouche, ils se laissent prendre deux ou trois des leurs. C'est un mauvais début; eux aussi commencent à nommer le connétable un traître. Le lendemain matin, le roi Édouard apprend une singulière nouvelle: le duc de Bourgogne annonce qu'il va le quitter et rejoindre son armée en Barrois. Charles a beau dire qu'il est sûr de la complicité du connétable, les Anglais se sentent tout neufs et perdus chez nous. L'hiver va venir, et leur cœur est déjà beaucoup plus enclin à la paix qu'à la guerre.

Le roi Louis en est bientôt informé. Car les Anglais ont fait prisonnier le valet d'un gentilhomme de la maison du roi de France. Édouard l'a fait relâcher. « Recommandés nous

1. Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 105 (8), juin 1475.
2. *Ibid.*, fol. 107-108.
3. *Ibid.*, fol. 109.

Digitized by Google

à la bonne grâce du roy vostre maistre, si vous povez parler à luy[1]. » Ce valet se présente à l'armée devant Compiègne. On le prend d'abord pour un espion, et on le met aux fers. Mais le lendemain, au matin, le roi cause avec lui. Avant de se mettre à table Louis réfléchit pour savoir s'il enverra quelqu'un aux Anglais. Il demande Commynes et lui parle à l'oreille. Louis aime à parler à l'oreille des gens. Et le roi le prie de venir manger dans sa chambre et de chercher son valet, Olivier Mérichon[2] : il veut savoir s'il aurait le cœur de se rendre à l'armée du roi d'Angleterre en habit de héraut.

Le valet avait bon sens et douce parole. Il est bien étonné, car le roi ne lui avait parlé qu'une seule fois. Mérichon se jette d'abord à genoux et se croit mort. Mais Commynes le rassure en lui promettant une charge d'élu et de l'argent. Ils mangent ensemble et Commynes le met au courant de ce qu'on attend de lui. On introduit Mérichon auprès du roi qui le trouve de bon propos. Il commande au grand écuyer d'aller chercher une bannière de trompette pour lui faire une cotte d'armes. Le roi Louis n'était pas un homme cérémonieux. Il n'avait ni tentes de drap d'or, ni hérauts, ni trompettes héraldiquement habillés. On taille la cotte d'armes, le mieux qu'on peut; et le grand écuyer va chercher une plaque d'émail d'un petit héraut qui était à l'amiral. On apporte à Mérichon des houseaux. On lui amène un cheval. Et, sans que personne en sût rien, notre héraut improvisé file tout droit à l'armée des Anglais.

Voici notre homme au camp des envahisseurs, avec sa cotte d'armes de fortune sur le dos. On le conduit devant la tente du roi Édouard qui demande ce qu'il venait faire. Mérichon dit qu'il vient de la part du roi de France pour parler au roi

1. *Commynes*, I, p. 296.

2. C'est le fils de Jean Mérichon, le maire de la Rochelle, homme de confiance du roi ; en 1472, le roi avait fait un présent à son épouse (Bibl. nat., ms. fr. 32411, fol. 327).

Digitized by Google

d'Angleterre. On le conduit à sa table où il dîne. Édouard l'écoute.

Mérichon parle. Il y a longtemps que le roi Louis a le désir de faire bonne amitié avec le roi Édouard afin que les deux royaumes pussent vivre en paix. Jamais Louis n'avait fait aucune entreprise contre le royaume d'Angleterre. Certes, son maître a recueilli jadis Warwick; mais c'était là une feinte dirigée contre le duc de Bourgogne. Charles de Bourgogne a attiré en France le roi d'Angleterre pour s'en servir, pour tirer les marrons du feu. L'hiver va venir; le roi anglais a déjà fait beaucoup de dépenses. Il n'y a que les nobles et les marchands anglais pour désirer la guerre. Si le roi Édouard voulait traiter, il ferait certainement une bonne affaire. Car c'est aussi le désir du roi Louis. Le roi d'Angleterre n'a qu'à envoyer des ambassadeurs vers le roi de France et à se renseigner. Pourquoi les deux rois ne se rencontreraient-ils pas dans quelque village, à mi-chemin des deux armées[1]?

Mérichon, le valet, a été un bon ambassadeur. Le lendemain, les délégués français et anglais se retrouveront à Lihons-en-Santerre.

Louis a compris. Ce qu'il lui faut maintenant, c'est de l'argent, beaucoup d'argent. Et il fait demander qu'on lui apporte le grand sceau[2].

1. *Commynes*, I, p. 297-300.

2. *Lettres*, VI, p. 12-13. — Le 27 août 1476, assemblée générale des habitants d'Orléans au sujet de l'emprunt que le roi demandait « pour payer promptement certaine grant somme de deniers qu'il avoit promise aux Anglais pour les en envoyer de ce royaulme ». Les bourgeois accordent 1 000 écus (Arch. du Loiret, CC. 562, fol. 44).

Digitized by Google

XIII

LE TRAITÉ DE PICQUIGNY
(1475)

Le lendemain, dans un village près d'Amiens, se rencontreront les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Le bâtard Monseigneur de Bourbon, amiral, Jean Blosset, seigneur de Saint-Pierre, l'évêque d'Évreux, Heberge, représentent Louis; Monseigneur de Howart, Thomas Saint-Léger, Jean Morton, le roi Édouard[1].

Suivant leur coutume, les Anglais réclament la couronne, et pour le moins la Normandie et la Guyenne. Bien assailli, bien défendu : c'est pour la forme.

Mais dès la première journée, les choses sont fort avancées. Les délégués anglais regagnent leur armée, tandis que le roi Louis examine les dernières demandes. Payement de 72 000 écus comptant, une promesse de mariage entre le dauphin et Élisabeth, la Guyenne « pour la nourrir », des arrangements commerciaux. Une paix de neuf ans entre les deux royaumes englobant les alliés de part et d'autre, les ducs de Bourgogne et de Bretagne du côté anglais. Et le roi Édouard offrait de nommer à Louis ceux qui trahissaient la couronne de France[2].

Le roi Louis est dans la joie. Certains pensent qu'il s'humilie. Mais ceux qui réfléchissent, et qui savent, estiment qu'il a pris le bon parti. De grands maux auraient pu suivre la descente des Anglais. Il y avait en France « beau-

1. *Commynes*, I, p. 300.
2. *Ibid.*, p. 302.

Digitized by Google

coup de choses secrètes », des raisons d'inquiétudes du côté de la Bretagne[1]. Le roi Louis presse le chancelier d'envoyer à Amiens le surlendemain le grand sceau et l'argent promis[2].

Louis tient conseil. Certains sont d'avis que les Anglais dissimulent. Le roi ne le pense pas. Il allègue le temps et la saison, le mauvais tour que le duc de Bourgogne a joué aux Anglais en les plantant là. Le roi était certain que le connétable ne leur baillerait aucune place; il envoie vers lui des gens qui l'entretiennent et le surveillent. Il connaissait au surplus le roi Édouard, un homme qui aimait fort ses aises et son plaisir.

Louis était plus sage que ceux qui le conseillaient. Il veut immédiatement de l'argent et demande l'aide de chacun. Sa pensée est telle: jeter les Anglais hors du royaume à n'importe quel prix, du moment qu'ils n'ont pas « la terre[3] ». Dans ce dernier cas seulement, il aimerait mieux remettre tout au hasard d'une bataille.

Le connétable est affolé et il envoie souvent vers le roi, entre autres son serviteur Louis de Sainville et Jean Richer, son secrétaire. Mais Louis invente une bonne scène pour édifier le vieux seigneur de Contay, serviteur du duc Charles, alors prisonnier sur parole. Il fait amener dans sa chambre Contay, et Commynes se tient derrière un grand vieux paravent. Le roi vient s'asseoir sur un escabeau, non loin du paravent. Louis de Sainville et son compagnon disent que le connétable les avait envoyés vers le duc de Bourgogne pour le retirer de l'amitié des Anglais et qu'ils l'avaient trouvé si en colère contre les Anglais qu'il les voulait détrousser à leur retour. Alors Louis de Sainville commence à imiter Charles de Bourgogne, à frapper la terre du pied, à jurer par saint Georges, à appeler le roi d'Angleterre Blaybourgne, fils d'un archer qui portait ce nom, autant dire bâtard, toutes les moqueries

1. *Commynes*, I, p. 301.
2. *Lettres*, VI, p. 13.
3. *Commynes*, I, p. 303.

Digitized by Google

qu'il était possible de dire d'un homme. Et le roi Louis riait bien fort, lui disant de parler plus haut, qu'il commençait à devenir un peu sourd, qu'il le répétât encore. L'autre ne se faisait pas prier et recommençait de bon cœur. Monseigneur de Contay, qui se tenait avec Commynes derrière le paravent, était bien ébahi. Le roi Louis riait de plus belle et Monseigneur de Contay n'eut qu'une hâte, aller tout rapporter au duc de Bourgogne[1].

C'était ce que voulait le roi Louis.

Tous ces « marchés », on les mène en même temps. Les Anglais sont d'accord. Que le roi Édouard touche ses 72 000 écus, il retournera en Angleterre après avoir juré la paix. Le roi Louis pensionnera ses serviteurs privés, lord Hastings. Le chancelier aura 2 000 écus, M. de Howart, grand écuyer, Saint-Léger, Thomas de Montgomery le reste. D'autres se contenteront d'une somme au comptant, de la vaisselle. Mais le roi Louis, économe, si simple, a toujours pensé qu'il fallait payer largement[2].

Qui fut surpris de ces nouvelles? Ce fut le duc de Bourgogne qui accourut d'une traite de Luxembourg, et qui n'avait plus que seize chevaux quand il arriva devant le roi d'Angleterre.

Mais le roi Édouard ne se montre pas moins surpris et gêné de cette soudaine arrivée : il lui demande ce qui l'amène. Charles comprend qu'Édouard n'est pas de bonne humeur. Mais il insiste et dit qu'il a à lui parler, en public ou à part. Alors Charles demande au roi d'Angleterre s'il est vrai qu'il a fait la paix. Édouard répond qu'il a fait une trêve de neuf ans, qu'il ne tient qu'au duc de Bourgogne et au duc de Bretagne d'y être compris. Charles le Hardi s'emporte. Il commence à parler en anglais pour gagner plus sûrement le cœur du roi Édouard. Il allègue

1. *Commynes*, I, p. 306. — 2. *Ibid.*, p. 307. — Voir les deux arrangements publiés par Rymer, V, pars III, p. 65-66.

Digitized by Google

l'honneur, les beaux faits des rois d'Angleterre qui étaient passés jadis en France. Il blâme cette trêve. Charles n'a pas cherché à faire passer les Anglais en France dans son propre intérêt, mais pour qu'ils recouvrassent ce qui leur appartenait. Jamais il ne signera la trêve. Le roi d'Angleterre prend très mal ces paroles. Il laisse Charles s'éloigner sans regret. Et le roi Édouard va se loger à une demi-lieue d'Amiens.

Le roi Louis est à la porte de la ville, l'attendant; et il voit les Anglais arriver de loin [1].

A vrai dire, ils chevauchent en assez mauvais ordre. Ils n'en ont plus l'habitude. Et le roi Louis, qui pense à tout, fait envoyer au roi d'Angleterre trois cents tonneaux de vin, et du meilleur, un charroi presque aussi long que leur armée [2]. On ne connaît pas mieux son monde.

Puisqu'il y a trêve, les Anglais entrent en armes et nombreux dans la ville, où ils se promènent sans respect pour le roi ni pour la discipline. Mais Louis a ordonné de faire dresser deux grandes tables à l'entrée de la porte d'Amiens. L'une est chargée de bonnes viandes salées, qui donnent l'envie de boire; l'autre, de vins : il n'est pas question d'eau. Et derrière les tables, il y a cinq ou six hommes de bonne maison, fort gros et gras, comme le seigneur de Craon, Jean d'Estouteville, seigneur de Bricquebec, Jacques de Beaumont, seigneur de Bressuire, le seigneur de Villiers. Et dès que les Anglais s'approchent de la porte, ils admirent les tables et les gentilshommes sommeliers. Des gens prennent gracieusement les cavaliers à la bride et l'on court une lance. Puis on les amène aux tables. Et partout où les Anglais

1. *Commynes*, I, p. 308. — Arch. de la ville d'Amiens BB. 12, fol. 21 : ordre de préparer du vin et du blé.

2. 25 août 1475. — Voir un récit de l'entrevue publié par Mlle Dupont (*Commynes*, III, p. 306-308).

Digitized by Google

passaient dans la ville on ne leur réclamait rien. Amiens est décidément un pays de cocagne!

Il y avait dix tavernes approvisionnées où les bons compagnons anglais pouvaient boire et manger, demander tout ce qu'ils voulaient. Et la ripaille gratuite dura trois ou quatre jours. Louis n'a rien à craindre de ces Anglais qui s'enivrent, chantent et dorment parmi les pots[1]. Il fait apporter son dîner dans la maison des portiers et il les invite à sa propre table. Et c'est le roi d'Angleterre, quelque peu honteux du bruit et du désordre de ses gens, qui doit les faire sortir d'Amiens.

A trois lieues de la ville, on a choisi Picquigny, un fort château, brûlé par le duc de Bourgogne, pour se rencontrer. La ville est à ses pieds et la rivière de Somme n'y est pas guéable. Le roi Édouard s'y rend en traversant la chaussée, parmi les marais, les roseaux et les hortillonnages. Le lieu est bien choisi; il n'est pas propice à une surprise. Car on pense toujours au pont de Montereau. Les charpentiers y édifient un large pont. Au milieu est un treillage, comme aux cages des lions, et à travers les barreaux on peut seulement passer un bras. Il y a un toit au-dessus pour mettre douze personnes à l'abri de la pluie. Sur la rivière, il n'y a qu'une barque qui peut passer deux hommes. Le 29 août, les deux rois s'y rencontrent.

Le roi Louis arrive le premier, avec ses huit cents hommes. On aperçoit sur l'autre rive de la Somme, assez rapide et sinueuse, toute l'armée anglaise rangée en bataille. Louis attend Édouard de l'autre côté du treillage avec Jean de Bourbon et le cardinal, son frère. Il a pris à son côté Commynes qu'il a fait habiller comme lui. On ne sait jamais ce qui peut vous arriver! Louis porte la barrette de velours noir sur sa tête avec une grande fleur de lys, des pierreries. Quand

1. *Commynes*, I, p. 312.

Digitized by Google

Édouard s'approche, Louis ôte sa barrette et plie le genou. Le roi d'Angleterre fait une grande révérence. Tous les deux s'embrassent à travers les barreaux de leur cage. Et Louis commence gracieusement : « Monsieur mon cousin, vous soyés le tres bien venu. Il n'y a homme au monde que je désirasse tant à veoir que vous, et loue fort Dieu de quoy nous sommes cy assemblez à cette bonne intention[1]. »

Édouard répond en assez bon français. Le chancelier d'Angleterre a la parole et développe une prophétie (les Anglais n'en sont jamais dépourvus), annonçant qu'à Picquigny une grande paix entre la France et l'Angleterre se devait faire. On déplie les lettres du traité. On apporte le missel sur lequel les deux rois posent une main et l'autre sur la sainte Croix. Ainsi ils jurent la paix de sept ans. Le roi de France s'engage à payer l'indemnité de guerre de 75 000 écus et une rente viagère de 50 000. Le dauphin Charles devra épouser la princesse Elisabeth, fille aînée du roi d'Angleterre[2].

Louis, tout joyeux, plaisante et rit. Il voit bien qu'Édouard est un fort bel homme, qui aime ses aises et les femmes : il l'invite à venir à Paris où il pourrait bien s'amuser. Il y a tant de rusées Parisiennes qui lui donneraient le goût d'y revenir ! Le visage d'Édouard s'illumine ; et le cardinal aussi est un bon compagnon. Puis Louis reprend son sérieux et son autorité. Il demande qu'on le laisse seul avec Édouard : mais il retient Commynes que le roi d'Angleterre connaît l'ayant vu autrefois à Calais. Alors, en secret, on aplanit les difficultés de demain. On règle la question de ce fou de

1. *Commynes*, I, p. 316-317.

2. *Ibid.*, I, p. 317; *Ord.*, XVIII, p. 127; Rymer, V, pars III, p. 66 ; Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 401-406. — Le roi déclare se soumettre à la décision d'arbitres nommés par lui et le roi d'Angleterre pour terminer les différends avec ce prince. Assez de guerres entre les très puissants rois de France et d'Angleterre, de dommages immenses pour leurs sujets, de sang répandu, d'églises ruinées, etc. — Le 23 septembre, le roi écrit aux gens de Beauvais pour leur annoncer qu'il a traité avec le roi d'Angleterre et qu'il a dû promettre et donner « grans sommes de deniers ». Il demande une aide de 600 livres. Il faudra la répartir entre la ville et les villages (Arch. com. de Beauvais, BB.10, fol. 113).

Digitized by Google

Charles de Bourgogne. S'il ne veut pas, comme il l'a dit, entrer dans la paix anglaise, le roi Louis aura les mains libres. On examine la situation du duc de Bretagne. C'est un ami du roi d'Angleterre et il insiste pour qu'on ne lui fasse pas la guerre. Mais c'est tout. Louis a un mot aimable pour chacun et l'on se sépare. Le roi regagne Amiens ; Édouard rejoint son armée.

Le roi chevauche avec Commynes. Il espère bien qu'Édouard n'ira pas à Paris, en dépit de l'amorce des fines Parisiennes. Les Anglais, on les a trop vus à Paris et en Normandie. Leur amitié est bonne, mais quand la mer les sépare de nous [1].

De retour à Amiens, Louis invite à souper les Anglais qui l'ont aidé à faire le traité. Il parle à l'oreille de M. de Howart qui lui dit qu'il trouvera bien le moyen de faire venir Édouard à Amiens et à Paris. Louis dissimule une grimace. Il se lave les mains et ne répond pas. C'est vraiment une plaisante journée. Voilà les Anglais dehors, eux qui jadis, et de si fraîche date, ont causé tant de maux à la France ; voilà nos ennemis devenus amis !

Mais voici surtout ce traître de connétable joué, avec ses promesses de livrer Eu et Saint-Valéry que Louis par précaution vient d'ailleurs de faire incendier [2]. Le roi reçoit maintenant des propositions de Charles le Téméraire qui se dit prêt à détrousser les Anglais à leur passage [3]. Mais Louis n'entendra pas ces méchantes propositions. Ainsi le roi d'Angleterre, qui a touché son argent, gagne à bonnes journées Calais. Les gens des communes, les gros et gras Anglais, doivent coucher aux étapes sous la tente, ce qui ne leur va guère. Chacun retrouvera avec plaisir cette vieille et joyeuse Angleterre. Le roi Édouard compte les écus de France et ceux qu'il a extorqués à son Parlement.

1. *Commynes*, I, p. 319.
2. *Ibid.*, I, p. 310.
3. *Ibid.*, p. 323.

Digitized by Google

Le roi Louis, à Notre-Dame de la Victoire, près Senlis, fait publier sa trêve de sept ans, rendant grâces à notre Créateur qui, par l'intercession de sa très glorieuse et benoîte mère, la Vierge Marie, a mis hors du royaume le roi d'Angleterre et son armée[1]. Pourquoi un traité de paix serait-il humiliant? Il y a un article presque honorable : moyennant rançon de 50 000 écus, Édouard, à la prière du roi, a délivré Marguerite d'Anjou, sa prisonnière. Louis pense à préparer une autre convention, excellente celle-là, qui assurera le monopole du commerce entre la France et l'Angleterre aux navires des deux pays[2].

A la Victoire, Louis confirmera aussi le traité de paix et d'alliance avec le duc de Bretagne[3]. Car il désire éteindre les guerres et les divisions. La paix n'est-elle pas le souverain bien[4]? Les Bretons n'ont-ils pas été des gens loyaux, jadis?

Et Louis nomme le duc de Bretagne lieutenant-général de son royaume[5].

1. *Lettres*, VI, p. 14-15, 16-18, 18-21, 21-22. — Le don de la vicomté d'Orbec à Notre-Dame-de-la-Victoire date de septembre 1475 (*Ord.*, XVIII, p. 135) : « Considérans aussi que en la conduite de noz plus grans faicts et affaires, ladicte dame [la Vierge] nous a toujours imparty son intercession envers Dieu, nostre Créateur, tellement que par son moyen et aide nosdits royaume et seigneuries ont esté et sont, grâce à Dieu, conservez, entretenuz et demourez en leur entier soubs nous et nostre vraye obéissance, quelques guerres et divisions qui aient eu cours... »

2. Convention du 8 janvier 1476 (Rymer, V, pars III, p. 68).

3. *Ord.*, XVIII, p. 138 (9 octobre 1475). Voir la suite des documents sur la paix avec François duc de Bretagne, dans Lenglet du Fresnoy, II, p. 430-442.

4. « De laquelle le bien et le fruit en choses terriennes et mortelles est si grant que plus ne pourroit » (*Ibid.*).

5. *Ord.*, XVIII, p. 142 (16 octobre). — Le roi va réunir à la couronne les Quatre Vallées ressortissant au pays d'Aragon (*Ibid.*, p. 152.)

Digitized by Google

XIV

LE CONNÉTABLE DE SAINT-POL

Ce fou de Charles le Téméraire entrait, contraint et forcé, dans la paix anglaise. Le roi fait publier le document le jour même à Amiens et à Saint-Quentin [1]. Louis écrit au chapitre de Beauvais. Il a fait un vœu en révérence de Notre Dame de la Paix et un don de 3000 l. t. que va porter Guyot Pot, son chambellan, bailli de Vermandois [2]. C'est une si bonne chose que la paix, douce aux pauvres et aux marchands! Peut-on la payer jamais assez cher ?

Et rentré au Plessis du Parc, le 26 décembre 1475, Louis remerciait les gens du Parlement de Paris, qui se font toujours tirer l'oreille pour entériner les dons royaux, mais qui viennent, cette fois, d'expédier les lettres de la donation de la vicomté d'Orbec que le roi a délivrées, à Notre-Dame de la Victoire, à « la bonne Dame ». Louis est content d'eux [3].

Jadis, le roi a reçu du pape un projet de confrérie de paix universelle. Il n'y a pas cru. Mais en cet instant, il demande de faire publier dans les diocèses l'indulgence de trois cents jours pour tous ceux qui feront à Dieu une prière quotidienne « pour le bien de la paix et union de nostre royaulme » et diront à midi dévotement trois *Ave Maria* [4]. C'est l'*Ave Maria*

1. *Lettres*, VI, p. 28-29. — Le texte de l'accord dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 409 ; une réserve fut faite concernant le Roussillon et le comté de Ferrette (*Ibid.*, p. 419).
2. *Lettres*, VI, p. 29-30.
3. *Ibid.*, p. 33-34. Cet ordre fut renouvelé le 18 février 1476 (*Ibid.*, VI, p. 43-44).
4. *Ibid.*, p. 34-35.

Digitized by Google

de la paix! Il faut le faire savoir au peuple, par des prédications, par des processions générales et spéciales : « Et gardez, sur tant que doubtez à nous desobeyr, et qu'il n'y ait point de faulte! » Le roi prie et menace. Il est à la paix. Il a même fait sa paix avec Charles de Bourgogne.

Mais il est un point sur lequel Charles et Louis s'accordaient surtout : le ressentiment qu'ils portaient au comte de Saint-Pol, connétable de France. C'était le type du grand féodal, hargneusement picard, dévoué à la maison de Bourgogne, ami des Anglais, allié de famille des Bretons, marié à Marie de Savoie, la sœur de la reine. Il avait longtemps rêvé d'être l'arbitre des querelles entre Français et Bourguignons qu'il excitait les uns contre les autres [1].

Le roi l'avait comblé, lui accordant dès 1464 la capitainerie de Rouen, où il succéda à Pierre de Brézé, et la lieutenance générale de Normandie [2]. Le duc de Bourgogne ne pouvait oublier qu'il avait été cause de la prise d'Amiens et de Saint-Quentin, l'accusant d'être « vraye nourrice de ceste guerre qui estoit entre le roy et luy [3] ». Au temps où Charles avait passé la Somme, Louis de Luxembourg avait poussé une pointe dans le Hainaut, incendiant le château de Solre. Charles de Bourgogne avait répondu par les incendies de Nouvion et d'Oisy-en-Thiérache [4]. Louis de Luxembourg tenait Saint-Quentin, la plus grosse ville du Vermandois. Il avait Ham et Bohain. Il pouvait mettre dans ces places les gens du parti qui lui plaisait. Appointé largement par

1. Voir C. Cagé, *Louis de Luxembourg*.

2. Arch. com. de Rouen, A. 8. Dons à l'occasion de son mariage (ms. fr. 32511, fol. 286). En 1469, sa pension était de 20 000 l. (*Ibid.*, fol. 289). En 1470, 26 000 l. (*Ibid.*, fol. 291). 2 000 l. pour qu'il retrouve sa vénerie de Housset dont il jouissait du temps du roi Charles (*Ibid.*, fol. 295 v°). En 1468, Louis lui fait adresser des instructions « touchant grandement le fait du roy et l'utilité du royaume » (*Ibid.*, fol. 287).

3. *Commynes*, I, p. 251.

4. *Ibid.*, I, p. 251. — Deux places du connétable.

Digitized by Google

Louis, il devait entretenir aux frais du roi quatre cents hommes d'armes bien payés. Mais il faisait ce qu'il voulait, passant lui-même les montres militaires, levant un écu sur chaque pipe de vin qui gagnait les Flandres. Ses parents, ses amis étaient tout aussi bien chez les Bourguignons que chez les Français[1]. Le connétable avait pris en haine ce Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, homme de confiance du duc de Bourgogne et du roi de France. Il imagine qu'à Bouvines, où les délégués de Charles et de Louis cherchent les bases d'une trêve, il va être sacrifié. Le connétable fait des ouvertures aux deux princes. Mais il n'arrive qu'à les mettre d'accord sur ce sujet : celui qui s'emparera le premier du connétable le fera mourir dans les huit jours[2].

Louis de Luxembourg se doute de ce qui l'attend. Il veut avoir une entrevue avec le roi, non loin de la Fère, sur une petite rivière. Il a fait établir une barrière sur la chaussée. Il attend son souverain au milieu de ses trois cents hommes d'armes et il porte une cuirasse sous sa robe. Que va-t-il se passer ?

Louis s'avance avec six cents hommes d'armes et Dammartin, le grand maître de France, l'ennemi capital du connétable. Louis commence par envoyer Commynes s'excuser auprès de lui de l'avoir fait attendre. Et le connétable s'excuse à son tour d'être venu en armes, disant qu'il l'a fait par crainte de Dammartin. Il passe du côté du roi qui l'emmène à Noyon. Et le lendemain, Luxembourg, bien sermonné, est autorisé à rentrer à Saint-Quentin. Il se croit réconcilié avec le roi Louis[3].

1. *Commynes*, I, p. 252.
2. *Ibid.*, p. 254. Cf. Le Grand, ms. fr. 6982, fol. 332. Le texte de l'accord entre Louis et Charles le Téméraire est dans Lenglet du Fresnoy, III, p. 422-426. — Jusqu'au dernier moment, le roi avait correspondu activement avec le connétable (Bibl. nat., ms. fr. 6758, 6759).
3. *Commynes*, I, p. 255.

Digitized by Google

Mais le ressentiment de Louis s'est réveillé sous le murmure de ses gens. Il a eu tort d'aller ainsi vers un sien serviteur qu'il paye, et qui l'a accueilli au milieu de ses hommes d'armes, derrière une barrière. Ce n'est pas le rôle d'un sujet de se faire craindre de son maître : il doit s'en faire aimer. Ainsi raisonne Philippe de Commynes[1].

Le connétable devait payer pour tous. Le roi Louis était informé de sa triple trahison. Il avait reçu d'Édouard les lettres du connétable par lesquelles Louis de Luxembourg l'avertissait qu'il se retirait à tort de France et que le roi ne tiendrait pas envers lui ses promesses. Il savait d'autre part que Luxembourg avait promis de livrer Saint-Quentin à Charles de Bourgogne[2]. Le roi Louis le devance et, le 14 septembre, il entre dans Saint-Quentin avec une forte armée, fait bannir ses partisans, nomme de nouveaux officiers. Le connétable est encore employé par le roi qui l'adresse au duc de Bourgogne. Mais il voit qu'il est perdu : la reine de France lui a d'ailleurs fait savoir que le roi va le faire arrêter. Luxembourg préfère se jeter dans la gueule du loup. Il se rend à Mons. Et c'est Charles de Bourgogne qui va le livrer au roi de France.

Philippe de Croy, comte de Chimay, le ramène à Valenciennes, puis à Péronne. Charles de Bourgogne aura ses biens par confiscation et le roi, le corps du connétable. Cette pensée amuse Louis qui dit que beau cousin de Bourgogne avait fait du connétable comme on fait du renard : il en avait sagement retenu la peau, et lui n'aurait que la chair, qui ne valait guère[3] ! Mais quand le connétable approche de la ville de Paris, il se doute qu'il va être incarcéré à la Bastille. Il

1. *Commynes*, I, p. 257.
2. Jean Molinet, I, p. 179.
3. *Ibid.*, I, p. 181 ; Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 444. Charles devait renoncer à l'héritage du connétable sous la promesse de Louis qui s'engageait à ne point l'inquiéter au sujet des places qu'il venait de prendre en Lorraine (*Ibid.*, p. 448, le 18 décembre 1475).

Digitized by Google

prie l'amiral, qui l'accompagnait, de lui faire faire par dehors le tour de la ville, craignant que le peuple de Paris ne s'ameute contre lui. Louis de Luxembourg entre par la porte Saint-Antoine, sous la garde du prévôt de la Bastille.

La pauvre entrée qu'il fait, sous sa cape de camelot doublé de velours noir, où il cache son visage! Il chevauche un petit cheval bai à crins courts et porte des gants moufles velus. Il fait froid [1]. C'est à la Bastille qu'on l'hébergera. Le chancelier, les présidents de la cour de Parlement l'attendent déjà; et sire Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi, va le confier à la garde de son hôte et geôlier, Philippe Luillier, qui est un homme si dur. L'amiral leur en donne décharge : « Messeigneurs qui icy estes tous presens, veez cy monseigneur de Saint-Pol, lequel le roy m'avoit chargé d'aler quérir par devers monseigneur le duc de Bourgongne... Et depuis l'ay bien gardé jusques à present que je le metz et baille en vos mains pour lui faire son procès le plus diligemment que faire le pourrez, car ainsi m'a chargié le roy de le vous dire [2]... »

Le roi avait en effet écrit à Pierre Doriole, chancelier de France, de l'interroger rapidement, de faire le procès dans les huit jours.

Le connétable conteste que sa cause appartienne au Parlement : il demande le jugement des pairs. Mais le chancelier et les gens du Parlement ont tôt fait d'expédier son procès. La Cour de Parlement est la justice souveraine du royaume de France [3]. Le chancelier explique aux parlementaires que le plaisir du roi était de remettre entre leurs mains Louis de Luxembourg, chevalier, comte de Saint-Pol, de Ligny, de Conversan et de Brienne, seigneur d'Enghien et connétable

1. *Chr. Scand.*, I, p. 350-351.
2. *Ibid.*, p. 351.
3. J'ai résumé le procès d'après la copie du dix-septième siècle (Bibl. nat., ms. fr. 23841, fol. 1-96)

Digitized by Google

de France. Quels grands titres, quelle pauvre chose ! Mais le procès est l'arme du roi Louis avec laquelle il brise l'épée du connétable.

Le 18 novembre 1475, le chancelier Pierre Doriole, M. de Gaucourt, lieutenant du roi, MM. les présidents se sont transportés à la Bastille dans la chambre de Saint-Pol. M. le chancelier explique qu'il y a deux manières de procéder, l'une suivant douceur et l'autre suivant justice. La première est préférable si Luxembourg consent à dire la vérité : qu'il veuille bien choisir. Le connétable demande un délai et opte pour la forme de justice.

On l'interroge, le 28, sur ses rapports avec le duc de Bourgogne. Ils n'ont pas été nombreux, assure-t-il. Il a eu deux entrevues avec Philippe Pot, une seule avec Philippe Bouton, au temps du siège de Neuss. Ils étaient venus pour essayer de le rallier à leur maître qui affirmait être le plus fort avec l'armée des Anglais, les intelligences qu'il avait avec les Allemands et aussi avec plusieurs seigneurs du royaume. Ils lui parlaient en amis et lui demandaient de rendre Saint-Quentin à leur maître à qui la ville appartenait. Pot et Bouton étaient revenus le trouver à Ham. Ils lui avaient dit beaucoup de mal du roi qui avait résolu de l'abandonner à Bouvines. Ils lui avaient offert de la part du duc de Bourgogne une pension de 10 000 écus et, s'il faisait paix ou trêves, le double. Le connétable avait refusé. Ainsi ils avaient flatté sa vanité de chef de guerre, lui proposant autant de gens d'armes qu'il en voulait. Saint-Pol avait allégué son honneur. — Alors les commissaires lui demandèrent pourquoi il n'avait pas fait connaître au roi les offres des Bourguignons. Pourquoi avait-il envoyé un messager en Piémont ? Pourquoi était-il en relations avec Nemours ? Que signifiaient les conciliabules avec Calabre ? Pour quelle raison enfin le connétable n'était-il pas venu vers le roi ?

L'interrogatoire reprend le 4 décembre. Luxembourg

Digitized by Google

reconnut avoir été au courant de la mise en défense du château d'Angers par le roi de Sicile et Calabre; mais il ne les avait pas conseillés. Il avait même dissuadé Calabre de venir vers lui, craignant la colère du roi. Etait-il au courant du complot des seigneurs du royaume qui devaient se rallier en Savoie? Il le connaissait, mais n'y avait pas participé.

Un hésitant, un homme qui ne sait pas choisir un parti et qui devait mécontenter tout le monde, tel fut le connétable; tel il se montre dans ses réponses. Il est tout en échappatoires, celui qui pensa fuir auprès de sa fille en Savoie, quitter le royaume. Tous les mécontents, il les a fréquentés : Sicile, Calabre, Bourbon, Nemours, Brézé, et il a su leurs projets. Pourquoi n'a-t-il pas parlé? Ces conspirateurs sont toujours ceux du temps de la Ligue du Bien public. Ils répétaient les mêmes doléances : que les affaires du royaume allaient mal, que tout était perdu. On se plaignait de beaucoup de choses, notamment de la justice. On vivait dans la crainte. Mais tout ce que reconnaissait Luxembourg, c'était qu'il avait voulu fuir. Il craignait surtout M. le grand maître qui, après la descente des Anglais, devait lui courir sus avec huit cents lances.

Les enquêteurs en savaient plus long que M. le connétable. Ils voulaient lui faire préciser le grand complot qui devait porter au gouvernement le duc de Bourgogne, du vivant de Charles de Guyenne. Pour lui, c'était une vieille histoire. Jamais, jusqu'à présent, le connétable n'avait entendu parler du partage de la France où les Anglais devaient avoir la Normandie, Mgr de Bourgogne la Champagne et la Brie et tout le pays jusqu'à la Loire, le duc de Bretagne la Touraine, le Poitou et la Saintonge, M. de Calabre l'Anjou, M. de Bourbon, le Languedoc, et M. de Nemours le Limousin. M. le connétable se serait contenté de Compiègne et de Noyon pour loger ses gens d'armes près de Saint-Quentin. — Pourquoi a-t-il envoyé son frère, Jacques de Saint-Pol, comme caution de Saint-Quentin, auprès du

Digitized by Google

duc de Bourgogne ? — C'est pour le mettre à l'abri de la vengeance de M. le grand maître, disait-il, sauver sa ville menacée par le roi.

Le connétable ne se découvrait pas. Mais peu à peu il avait découvert les autres : M. de Bueil, M. de Torcy, le maréchal Joachim Rouault, Nemours, Baudouin bâtard de Bourgogne. Du 11 au 15 décembre, les commissaires interrogent encore le connétable à la Bastille.

L'arrêt du 19 décembre porte qu'il est digne de mort[1] : il a incité plusieurs princes et seigneurs du royaume à bailler leurs scellés au duc de Bourgogne, il a écrit au roi d'Angleterre. C'est un criminel de lèse-majesté. La peine de l'écartèlement, en considération de son dernier mariage, est commuée en exécution publique. Son corps pourra être inhumé en terre sainte.

MM. d'Estouteville et de Saint-Pierre sont allés à la Bastille chercher le connétable[2]. Il monte avec eux à cheval et descend devant les degrés de la Porte aux Merciers ; à l'entrée du Palais, il trouve le seigneur de Gaucourt[3] et Denis Hesselin[4] qui lui souhaitent la bienvenue. Le connétable leur rend tristement leur salut. Le voici maintenant dans la Tournelle criminelle où lui parle le chancelier, Pierre Doriole : « Monseigneur de Saint-Pol, vous avez esté par cy devant et jusques à present tenu et reputé le plus sage et le plus constant chevalier de ce royaume... Monseigneur, il fault que ostiez d'autour vostre col l'ordre du roy que y avez mise... » Louis de Luxembourg cherche à l'ôter ; mais il tient derrière par une épingle. Dans son trouble M. de Saint-Pierre[5] doit l'aider, et déjà tirer sur ce cou. Louis de Luxembourg

1. Bibl. nat., ms. fr. 1707 ; fr. 23 841. — Extraits du procès dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 452-457.

2. Je suis le récit de Jean de Roye qui me paraît d'un témoin oculaire, plus précis que Jean Molinet.

3. Charles de Gaucourt, lieutenant du roi à Paris.

4. Le prévôt des marchands.

5. Jean Blosset.

Digitized by Google

porte à ses lèvres l'image de saint Michel et tend le collier au chancelier. On lui demande son épée ; mais elle est restée à la Bastille.

Alors entre Jean de Popaincourt, le président de la Chambre : « Monseigneur, vous savez que par l'ordonnance du roy vous avez esté constitué prisonnier en la Bastide Saint-Anthoine pour raison de plusieurs cas et crimes à vous mis sus et imposez... Et, tout bien veu à bien grant et meure deliberacion, je vous diz, et déclaire, et par arrest d'icelle court, que vous estes criminelx de crime de lese majesté, et comme tel estes condempné par icelle à souffrir mort dedans le jour d'uy, c'est assavoir que vous serez décapité devant l'Ostel de ceste ville de Paris... »

Alors Louis de Luxembourg répond : « Ha ! ha ! Dieu soit loué, veez ci bien dure sentence ; je lui supplie et requier qu'il me doint grace de bien le recognoistre au jour d'uy[1] ! »

Luxembourg se retire, et on le laisse en compagnie de quatre docteurs en théologie.

Le connétable demande à recevoir le corps de Notre Seigneur et il baise les reliques de la chapelle. Un Cordelier et un Augustin lui parlent de son salut. Vêtu d'une longue robe et d'un chaperon de deuil, à cause du trépas de sa femme, sœur de la reine de France, il quitte le Palais, monté sur un mulet. Il est livré au Prévôt de Paris et au lieutenant criminel.

Sur la place de Grève se dresse l'échafaud tapissé de fleurs de lys. On arrache au connétable le collet de son pourpoint et Jean Cousin, le petit Jean, fils de maître Henri, bourreau de Paris, lui coupe les cheveux. Il lui bande les yeux d'un velours cramoisi et, s'agenouillant devant Luxembourg, il lui demande pardon de sa mort. Alors le connétable tombe à genoux et se tourne vers Notre-Dame de Paris, pleurant et priant : Notre-Dame de Paris où il a vu repré-

1. *Chr. Scand.*, I, p. 357-358.

Digitized by Google

senter sans doute la Passion[1]. Mais c'est le jour de sa Passion à lui ! Il tend le cou au tranchant de l'épée que le vieux Me Henri Cousin vient de bailler à Jean, son jeune fils, qui la manie pour la première fois. Le petit Jean frappe un grand coup, fait voler la tête, ébrèche la vieille épée. Le corps du connétable roule à terre.

Et le bourreau montre à un peuple immense la tête qu'il vient de laver dans un seau d'eau, disant : « Voici la teste de Loys de Luxembourg, comte de Saint-Pol ! » Elle restera exposée sur l'échafaud où deux mille personnes peuvent la voir, qui détestaient le connétable.

Ce fut un mardi, 19e jour de décembre, à l'heure où l'on chante à vêpres : *O Clavis David*[2].

Les bonnes femmes de la chapelle Haudri, les Haudriettes, viennent de mettre la tête et le corps du connétable dans une bière, que les Cordeliers de Paris accompagnent à leur couvent, sous la lueur de quarante torches ardentes, l'ensevelissant dans la chapelle Saint-Nicolas. Mais si nous nous attendrissons sur Louis de Luxembourg, on compose à son sujet une épitaphe satirique[3]. On chante à travers la France la complainte où il n'y a pas de pitié[4] :

Mirez-vous cy, perturbateurs de paix !

1. Le plus beau des manuscrits du mystère de Gréban avait été transcrit pour le connétable de Saint-Pol en 1473 et porte ses armes (Bibl. nat., ms. fr. 816).

2. Molinet, I, p. 182-186. — M. G. Périnelle a publié, d'après le ms. Nat. Reg. 1323, la copie de l'arrêt du connétable avec un certain nombre de détails intéressants sur son exécution (*Mél. d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome*, t. XXIII, 1903, p. 417-432).

3. *Chr. Scand.*, I, p. 366.

4. Publiée par Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 458-459. — Une épitaphe a été recueillie par Guillaume Oudin, p. 11 :

Icy gist ce meschant et lourd
Louis qui fut de Luxembourg
Le proditeur infame et faux,
Parjure, inique, desloyaux...

Digitized by Google

Digitized by Google

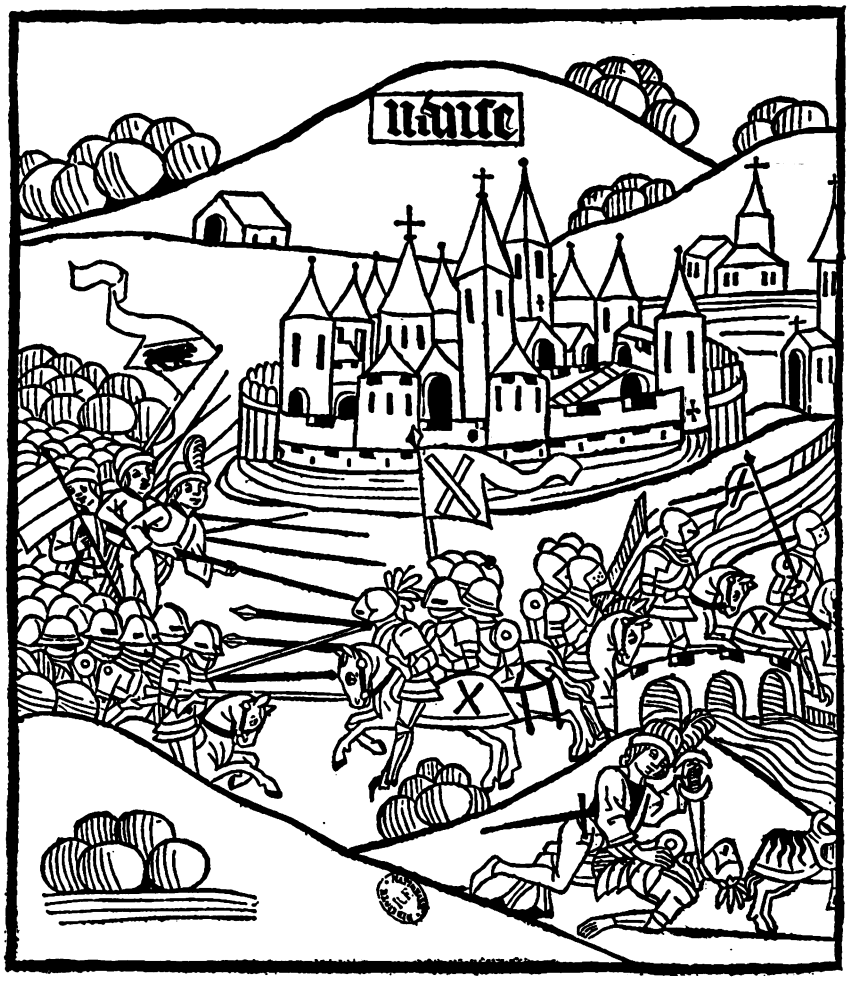

GRAV. BRAUN

La bataille de Nancy
(Burgundesch legende, Strasbourg, 1477)

Digitized by Google

XV

LA FIN DU TÉMÉRAIRE

Bien malgré lui, Charles le Hardi était entré dans la trêve conclue par le roi avec les Anglais. Louis peut bien se douter que son tempérament l'empêchera de tenir sa parole. Il l'observe. Ce n'est pas en lui faisant la guerre qu'il entend le combattre, mais en le laissant se détruire lui-même, en lui suscitant en secret beaucoup d'ennemis[1].

Louis a quitté le Plessis[2]; il s'est rendu au Puy-en-Velay, le 8 mars 1476, où il passe quatre jours, priant et méditant sans doute[3]. Un crochet à Valence[4] et à Saint-Marcellin, et on le retrouve à Lyon, le 23 mars, où il demeurera aux écoutes.

Charles vient de conquérir la Lorraine, et le voici accroché à Granson, au pays des Suisses. Il attaque la ville avec ses grosses bombardes, et il fait pendre sans miséricorde par trois bourreaux ceux qui l'ont défendue. C'est une pitié de voir suspendus aux arbres des gens déjà cruellement mutilés! Les Allemands et les Suisses ont à cœur de se venger. Ils débouchent en bataillons carrés, hérissés de piques et de hallebardes, des bois et de leurs montagnes, criant : « Autriche et Berne ». Charles le Hardi est ramené à son camp[5]. Et les Suisses, au cri de vengeance : « Granson!

1. *Commynes*, I, p. 367.
2. Le 19 février 1476.
3. Milau et Compère ont été réunis au domaine, le 1er mars (*Ord.*, XVIII, p. 181).
4. Il fera taxer Valence à 52 feux seulement (*Ord.*, XVIII, p. 187) et il y établira un marché (*Ibid.*, p. 189).
5. Dunois annonce l'événement à Orléans : la victoire des Allemands (CC. 562). A Dijon, on s'inquiète et on fait le guet à la nouvelle « de la rencontre que les Alle-

Digitized by Google

Granson! », au son des grandes cornes, bousculent le camp et l'armée des Bourguignons. Les Italiens ont lâché pied. C'est l'incroyable pillage des joyaux, des tentes, des tapisseries, des draps d'or, des dentelles et des diamants de Charles de Bourgogne (1er mars 1476).

On apporte au roi des nouvelles de la bataille. Car il a des espions partout, et Commynes écrit alors messages sur messages[1]. Sa joie est immense. Louis va prier la Vierge, mais comme un simple pèlerin, qui n'entend recevoir du chapitre de Lyon ni compliments ni honneurs. Il dépose de larges offrandes sur les autels. Il baise la petite figure de Notre Dame en or qu'on lui offre pour la reine, et la fait coudre à son chapeau. Il promet des neuvaines. Le roi Louis écrit à ses amis invincibles, les Bernois, que Dieu, par sa volonté, a mis entre leurs mains l'armée des Bourguignons. Il prie de tout son cœur[2]. Mais il faut toujours prendre des précautions. A Beauvais, le roi demande qu'on approfondisse les fossés et les boulevards[3]. Entre temps, Louis a pu apaiser avec Calabre le différend qu'il a avec le roi René. Il a les mains libres en Lorraine.

A Lyon, le roi est dans le voisinage de ses amis les Suisses; de là il surveillera ce fou de Charles qui s'enferre.

Le duc de Bourgogne est maintenant devant Morat, place fortifiée au bord du lac de ce nom. Charles domine la ville, mais il ne l'a pas encore. Il la regarde avec son visage fiévreux. Les assauts qu'il donne sont repoussés. Les confédérés ont mis les troupes bourguignonnes en déroute. Les Suisses

mands avoient contre l'armée du duc » (Arch. com. de Dijon, B. 164). — On trouvera le traité d'Andernach scellant l'alliance avec Frédéric III et les électeurs contre Charles, duc de Bourgogne, au mois de décembre 1475, dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III. p. 459. On y invoque le souvenir des anciennes alliances entre l'Empereur et le roi de France depuis le temps de saint Charlemagne (*Ibid.*, p. 462).

1. *Commynes*, I, p. 350. — Don à un canonnier qui a apporté des nouvelles « de la destrousse que ceux des Ligues avaient faites sur le duc de Bourgogne » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 354).

2. *Lettres*, VI, p. 51.

3. *Ibid.*, p. 53.

Digitized by Google

sont maîtres des chemins de Lausanne et du pays de Vaux. Et Charles le Hardi, qui a survécu au massacre de ses troupes, est contraint de fuir avec douze serviteurs. La moitié des Bourguignons est égorgée de sang-froid. Et René de Lorraine, tout joyeux, couche cette nuit-là sous la tente du duc Charles le Hardi.

Le roi exulte. Il prévient immédiatement le grand maître de se tenir prêt : Charles s'est enfui, et il a perdu tout son camp[1]. Louis écrit aux Bernois pour les féliciter de leur victoire, grande, précieuse, réjouissante, car c'est aussi la sienne. Elle va nous apporter la joie et la paix ; pour eux et leur postérité, elle demeurera un immortel honneur. De tout son pouvoir, Louis prie et remercie le Tout-Puissant et sa mère bénie. Il va adresser aux Bernois une ambassade, car il importe de confirmer définitivement leur alliance, de se débarrasser, à tout jamais, d'un ennemi commun[2]. Il envoie Guy de Poysieu à la diète des Suisses[3].

Charles de Bourgogne est à Salins, où il demande aux États nouveaux deniers et nouvelle armée. Il laisse croître sa barbe, comme un homme mélancolique. Sa passion l'aveugle, tel un taureau blessé. Il va se jeter maintenant sur la Lorraine, campant devant Nancy.

Le roi Louis n'est plus inquiet. Il poursuit son travail diplomatique, continue à tendre des toiles comme l'araignée, pensant toujours à arrondir le domaine[4]. Il règle les frais de ses ambassades, de plus en plus nombreuses et coûteuses[5] ; il prépare la défense d'Amiens[6].

Pas de pitié pour les ennemis de l'intérieur ! Le duc de

1. *Lettres*, VI, p. 66. — 2. *Ibid.*, p. 71.
3. *Ibid.*, p. 75. — L'alliance avec l'empereur Frédéric est ratifiée le 17 avril (*Ord.*, XVIII, p. 193).
4. *Lettres*, VI, p. 75.
5. L'union de la vicomté de Thouars au domaine date du 27 octobre. C'est le plus grand fief du Poitou (*Ord.*, XVII, p. 208).
6. *Lettres*, VI, p. 105.

Digitized by Google

Nemours, à la Bastille, sous la bonne garde de Philippe Luillier, à qui Louis le recommande d'une manière spéciale[1] !

Quel orgueilleux, ce duc de Bretagne ! « Au fort, puisqu'il ayme tant les empoisonneurs et qu'il les garde si cherement, je mettray peine de recouvrer maistre Ythier Marchant, pour le luy envoyer[2] », écrit Louis. Le roi est fort et menaçant. Il n'est plus disposé à se laisser « longuement amuser[3] ».

Ainsi le roi demeure aux aguets durant cet hiver où Charles le Hardi va asseoir son dernier siège. Louis comprend que c'est bientôt la fin, la trahison, l'aventure. Ses gens ont les oreilles ouvertes, et ils sont bien payés pour lui porter les nouvelles. L'une est désagréable : l'assassinat de Galéas Sforza, qui a reçu un coup de couteau à travers la gorge, dans une église de Milan[4].

Charles le Téméraire vient d'apprendre que ses gens qui étaient à Nancy ont remis la ville aux mains du duc René II. Il arrive à Toul le 11 octobre. Il a fait sa jonction avec le comte de Campo Basso et le comte de Chimay. Ils sont déjà une forte bande et les gros engins commencent à battre Nancy. Il fait froid. L'affaire s'annonce mal. Campo Basso est mécontent du Téméraire qui lui doit de l'argent. L'aventurier se bat pour de l'argent. Et il vient d'en toucher du roi Louis. Campo Basso s'entend à « pratiquer » ; il plante là son maître fastueux, mais besogneux. Charles n'en revient pas. Mais Louis a fourni les sommes nécessaires au duc de Lorraine qui amène ses douze mille Suisses. Le Téméraire n'a plus avec lui que deux mille soldats. La rencontre a lieu le 5 janvier 1477. Les gens du duc de Bourgogne lâchent pied.

1. *Lettres*, VI, p. 104.
2. *Ibid.*, p. 85.
3. *Ibid.*, p. 96.
4. *Ibid.*, p. 108.

Digitized by Google

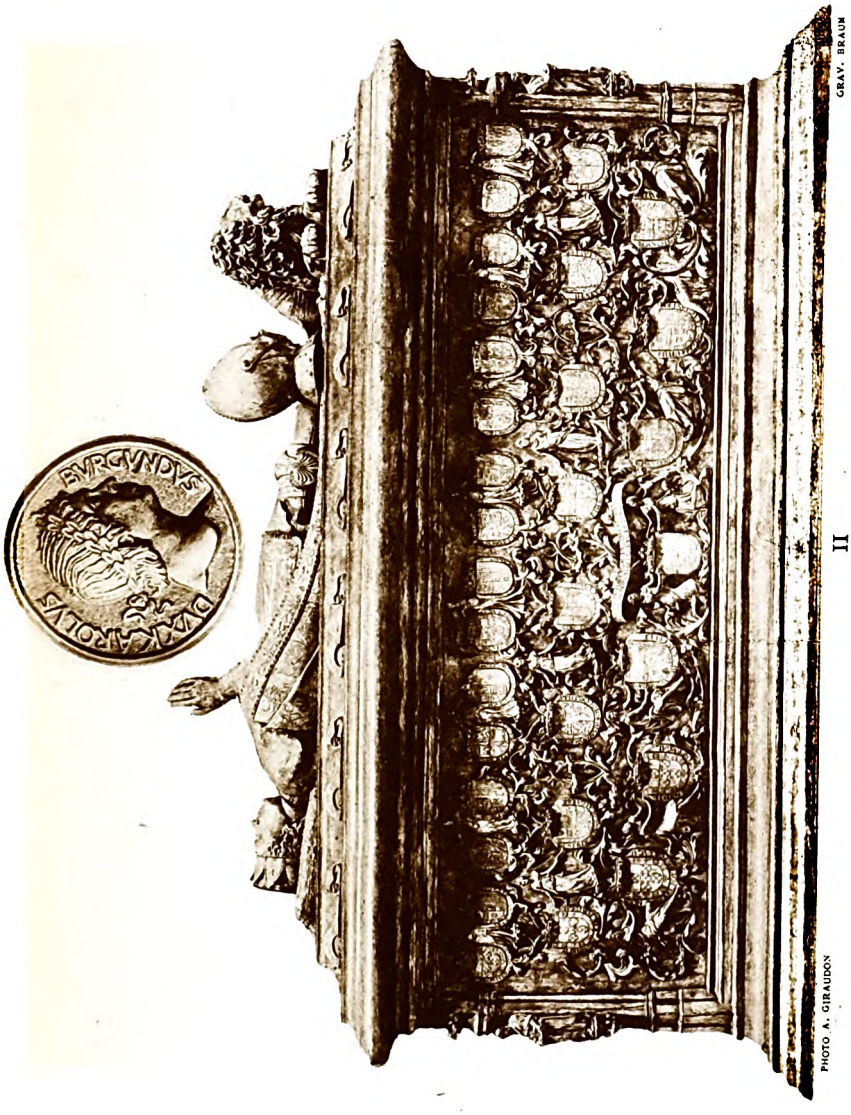

I. Charles le Téméraire par Giovanni Candida
(Bibl. Nat., Cabinet des Médailles)

II. Le tombeau de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, à Bruges

Digitized by Google

Digitized by Google

Qu'est-il devenu lui-même? On l'ignore. Le comte de Chimay est pris avec Olivier de la Marche [1].

Mais voici Monseigneur du Lude qui accourt. Il a, le premier, rencontré le chevaucheur portant les nouvelles de ce qui se passe sous Nancy. Il fait à peine jour. Du Lude frappe à la porte. On lui ouvre. M. du Lude tend le message du chevaucheur. Charles le Hardi est mort. On n'en est pas encore très sûr, car certains prétendaient qu'il s'était enfui.

Charles le Téméraire était bien mort. Son corps devait être bientôt reconnu parmi d'autres cadavres, sur les glaces d'un étang, à demi dévoré par les loups. Il gisait tout nu avec ses trois plaies mortelles, l'une au milieu du chef, d'une hallebarde qui l'avait fendu jusqu'aux dents, l'autre d'une pique à travers les cuisses et par le fondement [2].

Le roi Louis est si surpris, si rempli de joie, qu'il ne sait quelle contenance tenir! Il écrit au seigneur de Craon: « Se ainsi est que le duc de Bourgongne soit mort, mettez vous dedens le pays [3]. » Et il réclame aussitôt sa filleule pour « parachever le mariage » qu'il a fait jadis traiter entre elle et le dauphin [4]. Louis rappelle aux habitants de Dijon qu'ils sont de la couronne et du royaume, que la fille de Charles est une parente à qui le roi entend conserver son droit [5]. Il demande à Poitiers des processions générales. Une clôture d'argent va être offerte à Monseigneur saint Martin [6].

Car Louis a déjà un projet d'organisation des domaines de Bourgogne, Flandre, Artois, apanages de la couronne qu'il partage aux siens. Il lui faut de l'argent, beaucoup d'argent. Les villes en prêteront : Jean le Clerc ira les solliciter en son nom. De bons et loyaux sujets s'y doivent libéralement

1. J'ai utilisé le récit d'Olivier de la Marche, témoin oculaire, fait prisonnier dans cette action. (III, p. 238-241.)

2. Molinet, I, p. 234. — Cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 491-493.

3. *Lettres*, VI, p. 111. — 4. *Ibid.*, p. 112. — 5. *Ibid.*, p. 113. — 6. *Ibid.*, p. 114. — Voir les détails donnés sur ce travail dû à Jean Mangeot, orfèvre de Tours (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 354).

Digitized by Google

employer, corps et biens. Ils ne perdront rien. On remboursera. Recouvrer ces pays est si utile et profitable à notre royaume! Le roi demande des écus à l'un; à l'autre, des vivres, de la farine, de l'avoine[1].

Un message arrive. Cette fois, il n'y a plus de doute : Charles est bien mort; ses médecins l'ont reconnu à ses dents cassées, à la plaie qu'il avait depuis Montlhéry, aux ongles si longs qu'il portait.

C'était la fin pitoyable du grand aventurier, de l'ancien compagnon des chasses de Louis, de l'exterminateur des Liégeois, de celui qui avait rêvé d'être un autre dieu Mars! C'était la fin de la maison de Bourgogne et de ses magnificences[2]. Le renard avait étranglé le lion[3].

Maintenant la curée! Car le roi y a sa part. Le sire de Craon et le comte de Brienne l'ont oublié : ce dont Louis les remercie ironiquement : « Messeigneurs les contes, j'ay receu voz lettres et vous mercye de l'honneur que me voulez faire de me mettre à butin entre vous. Je veux bien que vous ayez la moictié de l'argent de reste que vous avez trouvé, mais je vous prie que le surplus vous me fassiez mettre ensemble et vous en aidez à faire réparer les places qui sont sur les frontières des Allemans... Touchant les vins du duc de Bourgongne, qui sont en ses celliers, je suis content que vous les ayez[4]... »

1. *Lettres*, VI, p. 116, 117, 118-119. — Les États de Normandie, réunis à Rouen le 12 janvier, accordent 199 235 l. (Arch. nat., K. 71, n° 52); aux États de Languedoc, à Montpellier, le roi demande 187 975 l. (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 499).

2. Molinet, I, p. 235.; *Commynes*, I, p. 396. — La nouvelle est apportée à Orléans par Guillaume de Cerisay, greffier du roi, qui revenait de Nancy « où le duc de Bourgogne avoit été occis en bataille par le duc de Lorraine » (Arch. du Loiret, CC. 562, fol. 69 r°). Réquisition des chevaux et des charrettes pour amener l'artillerie au roi (*Ibid.*, fol. 78).

3. On publia le vers numéral VULPE LEO CECIDIT : REX, IBI CLAMO, BIBIT (cité par Rossignol, *op. cit.*, p. 12). Louis reçoit les félicitations des Florentins à propos de la mort du Téméraire (Desjardins, I, p. 167).

4. *Lettres*, VI, p. 126. — René, duc de Lorraine, recevra 30 000 l. en sus de sa pension (Arch. nat., K. 72, n° 1).

Digitized by Google

A Gand, le 23 janvier 1477, on publie la lettre donnée au nom de Marie de Bourgogne affirmant que « la duché de Bourgogne ne fut oncques du domaine de la couronne de France[1]... »

Mais le roi écrit : « Disposez vous de tenir le pays en mon obéissance et garder les meilleures villes et places... »

Le roi est entré en campagne en Picardie et en Artois; il se fait livrer Ham, Saint-Quentin et Péronne. Jean d'Estouteville, sieur de Torcy, son lieutenant à Amiens, occupe Abbeville[2]. Maître Olivier le Daim, le barbier du roi, est envoyé en ambassade à Gand, portant des instructions à la petite Marie de Bourgogne que le roi Louis entend guider et mettre entre ses mains. Le barbier, étant du pays, n'y est pas prophète. Il réussit seulement à faire admettre une garnison française à Tournai[3]. Mais les Flamands sont défaits sous les murs de la cité[4].

Et tandis que le roi se tient à Péronne, au mois de février, les maçons de Compiègne travaillent à faire des boulets de pierre[5], les gens de Reims mènent à Amiens toute la poudre et le salpêtre dont ils peuvent disposer[6], l'artillerie de Champagne[7]. C'est un fracas de chevaux, de convois, de charpentiers, à Péronne que l'on met en défense[8]; de vieilles murailles sont démolies à Amiens[9].

Le 5 mars 1477, le roi était à Arras. Il y est venu puisqu'il entend, après mûre délibération, mettre l'Artois dans sa main par défaut d'hommage. On vient lui apporter les clefs de la Cité et il les reçoit agréablement. Les États d'Artois vont se réunir. Les échevins pourront y envoyer leurs délégués et faire l'entière obéissance qui appartient à de loyaux sujets.

1. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 501.

2. Arch. com. d'Abbeville, BB. 61, fol. 88 vo. — On espère bientôt la venue du roi qui sera accueillie à « grant joie » ; on ira au-devant de lui en portant sa livrée blanche et rouge. — 3. *Commynes*, I, p. 401-412.

4. *Ibid.*, p. 413. — 5. *Lettres*, VI, p. 127. — 6. *Ibid.*, p. 127-128.

7. *Lettres*, p. 130-131. — 8. *Ibid.*, p. 132.

9. *Ibid.*, p. 133. Cf. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 94, 100 ; CC. 54.

Digitized by Google

Le pardon pour tous. Que chacun retourne paisiblement à ses occupations[1]. Et, dans cette ville, le roi distribuait aux siens les meubles et la vaisselle de Charles le Hardi[2].

C'était la liquidation de la Maison de Bourgogne.

1. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 502, 505, 510.
2. *Ibid.*, p. 139.

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTO BRAUN GRAV. BRAUN

Portrait présumé de Louis XI
(Coll^on de M. George de Montbrison au Château de St-Roch)

Digitized by Google

XVI

LE PORTRAIT DU ROI LOUIS

Maintenant que le lion est mort, esquissons la physionomie du renard.

Le roi Louis est un homme que l'expérience a formé. Dauphin, il s'est instruit, mais il a agi en rebelle. Roi, il agira en roi. S'il a commencé son règne dans un esprit de vengeance, il l'a poursuivi, presque aussitôt, dans le sentiment de l'apaisement et de l'organisation.

Le roi Louis est bien « le sage » que la vie a modelé, et la vie l'a formé diversement. Il a su rire, il a été jeune, il a aimé, il a conspiré. Maintenant, il est le gros propriétaire d'un domaine qui s'appelle la France. Il a réfléchi, parlé et pensé devant son feu, comme un paysan, les coudes sur la table. Il a tout vu et pesé. Aujourd'hui il a cinquante-quatre ans. Ses mains tremblent quand on parle de bonnes pièces de terres dont il peut agrandir son domaine, « dilater » son royaume, comme il dit. Alors il ne peut plus se contenir. Ses yeux brillent et la passion anime son visage[1].

Mystique et pratique, le roi Louis a fait un vœu. C'est un homme lié par un serment. Il l'a prêté au sacre de Reims, et souvent il le rappellera. Le roi a juré. Il a juré de ras-

1. La passion de la terre, c'est vraiment la passion de cette époque paysanne. Il faut lire l'histoire de la succession de Louis d'Amboise comme l'a rapportée l'abbé A. Ledru : *Louis XI et Colette de Chambes*. Voir aussi l'extraordinaire mariage de Commynes que lui fit faire Louis (A. Ledru, *Philippe de Commynes, le seigneur de Montsoreau et les habitants de Savigny*).

Digitized by Google

sembler les terres, de joindre tous ses pays au domaine de la couronne[1].

Il faut arrondir l'héritage, le bel héritage qu'il doit léguer à son fils. Car le roi est aussi le père; il est le berger du troupeau. Le berger, c'est la figure symbolique de ce temps, celui qui sait tout, le cours des astres, les fruits de la terre, les maladies de l'homme et sa destinée. Le berger, c'est le Français de cette époque, et c'est aussi le roi[2].

Louis ne veut connaître que la « chose publique ». Les rebelles ont pu parler du « bien public » : la « chose publique » est dans le cœur du roi.

Il vit pour le domaine. Le domaine et la couronne, Louis les a confondus[3]. Il a pour mission de garder, d'entretenir, d'augmenter ce bien. Il y peine et besogne. Louis n'a pas d'autre joie, ou si peu. Il y use son corps et son esprit. Il y use sa ruse. Pour lui-même il est avare, pour le royaume, généreux. Il lui faut des deniers, des deniers qui ne passent pas à Rome par piété[4], ou à Genève par le trafic[5]. Il a besoin d'une grosse armée, d'une puissante artillerie dont il évitera toujours de se servir. Il achète l'Angleterre au besoin[6], et un duc de Milan. Il achète tout ce qu'il peut, le bon patron, le ciel et ses saints, le dur patron qui veut être servi. C'est toujours profit pour le royaume. S'il n'écrit pas ses comptes, il les a dans sa tête, gains et pertes. C'est un marchand qui connaît sa marchandise et la protège : la bonne pâte des gens de

1. *Ord.*, XV, p. 16; XVI, p. 55. — Sur la question du serment, voir p. 8.

2. Voir mon introduction au *Kalendrier des Bergers* qui est de très peu postérieur, et le *Livre des Trois Eages* que Pierre Choisnet composa pour le roi.

3. *Ord.* XV, p. 16.

4. *Ibid.*, XVI, p. 217.

5. *Ibid.*, XV, p. 647.

6. Bibl. nat., fr. 10 375 (en 1476). Les payements ont lieu à Londres, à la Saint-Michel. Au roi d'Angleterre, 80 208 l.; à Thomas, évêque de Lincoln, le chancelier, 1 680 l.; à Guillaume, seigneur de Hastings, grand chambellan, 3 208 l.: à Jean de Howart, conseiller du roi d'Angleterre, 1 925 l.; à Thomas de Montgommery, chevalier du corps 1 925 l.; à Jean Morton, maître des rôles, 962 l.; à Guillaume Restout, bourgeois de Rouen, qui tient ce compte, 1 200 l.

Digitized by Google

France, le beau royaume de l'équilibre et de la modération. Il fera écrire dans le préambule d'une ordonnance : « Nous, considérant que la conduite et police de la chose publique de nostre royaume dont nous sommes le chief consiste principalement en justice et en fait de finances[1]... »

C'est bien cela : un chef et un maître. On n'agit pas sans sa permission. Mais si vous avez compris sa volonté et sa pensée, vous serez libre d'interpréter. Rarement il dira : « Je suis content. » Le roi Louis ne s'épargne pas et n'épargne pas les autres. Il exige de la rapidité. Du tempérament du roi est sortie la poste. Les postes, ce sont les coureurs, chevaucheurs, porteurs de dépêches, qu'il a institués en tous les lieux de son royaume « pour la commodité de ses affaires et diligence de son service ». Ils sont sur les grands chemins du pays, de quatre lieues en quatre lieues, et entretiennent de petits chevaux, bien hanarchés, propres à courir le galop. Ils ont prêté serment, à leur grand maître. On les paye et on les contrôle au passage, de relais en relais. Ils portent la correspondance aux gouverneurs. Ainsi vont les ordres et les nouvelles, rapidement[2].

On a dit le roi très cruel. Mais c'est une légende[3]. Laissons-la à ceux qui font visiter Loches, montrent les cages, les oubliettes et le cachot de Jean Balue. Ce temps est si dur,

1. *Ord.*, XVI, p. 293, 26 février 1465. — 2. Isambert, *Recueil*, X, p. 487 (19 juin 1464).

3. M. Orville W. Mosher l'a déjà reconnu, *op. cit.*, p. 115 *sqq.*, p. 304, après A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 352-354. Il serait trop facile de montrer les exemples de sa bonté, pour les pauvres surtout (*Ord.*, XVII, p. 589. Voir Arch. nat., KK. 62, et Bibl. nat., fr. 6756-6759). — Michelet (*Moyen âge*, VIII, p. 421) cite un exemple de sa cruauté à propos d'un prisonnier, Jean Boon, espion anglais, peu recommandable personnage. Il avait été condamné à avoir les yeux crevés. L'exécuteur lui pocha les yeux et Louis aurait demandé qu'on achevât de lui crever les yeux. Quoi qu'il en soit, Jean Boon « y voyait assez pour se conduire en temps clair » (Voir Ch. Samaran, *La Maison d'Armagnac*, p. 172). La référence de Michelet aux titres scellés de Gaignières est fausse. — Voir p. 351, note, des preuves de son indulgence même pour des gens qui avaient mal parlé de lui.

Digitized by Google

sournois et mauvais. Il faut se garder de tout et de tous, de son propre frère. Louis l'a éprouvé. Légende, l'empoisonnement de Charles de France[1]. Légende, l'invention des cages[2]. Et l'application de la question dans les interrogatoires est quelque chose de si commun alors, qu'elle est en vérité une forme de la procédure.

Le roi eut à se défendre. Plusieurs essayèrent d'attenter à sa vie[3]. Jean Hardy a voulu l'empoisonner[4]. On en fait un exemple terrible. Hardy est décapité sur la place de Grève. Sa tête demeure au bout d'une lance et les quatre quartiers du corps écartelé sont envoyés aux quatre grandes villes à l'extrémité du royaume[5]. Louis châtie les traîtres. Il n'a jamais varié sur ce point. Il paye bien. Il en veut pour son argent. Il faut le servir exactement, les hommes d'armes comme les autres, qui doivent observer la discipline; car c'est le peuple qui pâtit toujours de leur désobéissance[6].

1. Voir p. 124. Jacques du Clercq, qui vivait à Arras et tenait le parti bourguignon, est le seul contemporain qui l'affirme. — L'arme du roi n'est pas le poison : c'est le procès, l'exécution. Il dit à l'envoyé italien en 1464 que si Philippe de Savoie, qu'il a pris, mérite la mort, il le fera exécuter à Paris : « Je ne le ferai ni noyer, ni empoisonner. » (*Amb. Mil.*, p. II, 106.)

2. Celle où l'on supposait avoir été enfermé Balue fut brûlée le 14 juillet 1793 par une autorisation du Tribunal révolutionnaire.

3. Information contre le prince d'Orange (*Lettres*, VII, p. 307). — Sur d'autres complots (*Lettres*, V, p. 359).

4. Sur la tentative d'empoisonnement en 1473 par Jean Hardy, serviteur d'Ythier Marchand, au service du duc de Guyenne et du roi, comme secrétaire, cf. *Chr. Scand.*, I, p. 303 et Arch. nat., Z. 1, n° 16; Bibl. nat., fr. 32511, fol. 314, 345 v°. — Poncet de la Rivière, accusé de complicité avec Jean Hardy, obtint toutefois une lettre de rémission (Arch. nat., K. 72, n° 10). En 1474, il est question d'un autre prisonnier, mené de Chartres à Paris, accusé d'avoir tenté d'empoisonner le roi (Bibl. nat., fr. 32511, fol. 346 v°). Le Navarrais, Michel Salvasse, est condamné à être décapité, le 2 mars 1463, pour avoir tenté de prendre la ville de Bayonne « et le roi estant en icelle ». Le 18 août 1470, Jean Roy, criminel de lèse-majesté, est condamné par la Cour à être décapité et écartelé « sur certaines conspirations et machinations commises et perpétrées à l'encontre du roy et de son honneur ». En mars 1475, procès de Pierre de Neufville qui a fait des caractères sur le roi et écrit dedans des sortilèges; 18 novembre 1475, procès de Regnault de Velourt, déclaré criminel de lèse-majesté, décapité et écartelé, pour avoir pourchassé certains traités avec des seigneurs du royaume contre le roi (Bibl. nat., ms. Du Puy 250).

5. Bibl. nat., ms. Du Puy 250 (26 février, 31 mars 1474).

6. *Lettres*, V, p. 271.

Digitized by Google

Louis est impitoyable pour ceux qui, comme Jean Balue, lui devaient tout, la fortune, les honneurs, qui ont partagé ses secrets et les ont vendus[1]. Pour les prisonniers politiques, les cages de fer, qui étaient d'ailleurs le seul moyen de les empêcher de s'évader[2]. Car on sortait, en ce temps-là, trop facilement des prisons. Antoine de Chabannes, s'est évadé de la Bastille; le sire du Lau, de Loches. Il suffisait d'avoir la complicité du geôlier, ou, comme l'a dit Villon, « la grâce de la geôlière ». Mais la justice impitoyable de Louis n'a pas été pour les petits. Elle a été surtout pour les grands, pour Charles de Melun, pour le connétable de Luxembourg, pour le duc de Nemours, des traîtres.

La répression de la Tricoterie à Angers, en septembre 1461, fut énergique. Mais il s'agissait d'une insurrection contre la levée des impôts[3]. Les pauvres gens de métier d'Angers, armés de triques et de bâtons, avaient pillé les maisons des officiers du roi, de l'élu, des receveurs, des chanoines : « bien petit de temps après, plusieurs furent bien punis, les uns noyez, les autres decolez, bras et jambes coupez et les corps mis au gibet ou en la rivière[4] ». Lors d'une émeute populaire à Bourges, Louis demandera des exemples. Les corps des révoltés seront attachés à leur maison, mais un seul jour. Il faudra poursuivre surtout les gros : « Car les povres ne

1. Il pardonna cependant à Antoine Dutau qui retrouva sa faveur.

2. Les fillettes du roi étaient les chaînes de fer avec une boule, et non des cages, comme on le dit. — C'est surtout à la fin du règne qu'il sera question des cages, à la suite de tentatives d'évasion. Achat d'un fer pour les prisonniers du roi qui avaient tenté de s'échapper (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 376). C'est alors que Hans Fer d'Argent, natif du pays d'Allemagne, et Jean Daulin, marchand de Tours, firent une « cage de fer à mettre prisonnier » (*Ibid.*, fol. 376vo). Fer d'Argent en fait une autre, en 1480 (*Ibid.*, fol. 384vo). Jean Daulin en vend une également (*Ibid.*). René d'Alençon, comte du Perche, fut mis à Chinon dans une cage de fer « d'un pas et demy de long en laquelle il fut environ six jours sans en partir ». On lui donnait à manger avec une fourche de bois. Il demeura pendant douze semaines dans cette cage (Arch. nat., J. 949, n° 9).

3. Mathieu Beauvarlet a perdu sa comptabilité dans la « commocion du peuple » à Reims en 1461 (Bibl. nat., ms. fr. 20405, fol. 100).

4. Arch. com. d'Angers, CC. 3, fol. 202-212 ; Guillaume Oudin, p. 2; C. Port. *Dictionnaire*, art. Angers.

Digitized by Google

l'ont pas fait d'eulx mesmes[1]. » Chose inattendue, au temps où l'on faisait au Parlement le procès de Jean, duc d'Alençon, pair de France, qui venait d'être déclaré criminel de lèse-majesté, coupable d'homicide et de crime de fausse monnaie[2], le roi se rend, le 8 juillet 1474, au Palais. Il fait délivrer tous les prisonniers de la Conciergerie, sans exception, comme s'il s'agissait de sa première entrée[3].

Louis se montre attentif à secourir les gens du peuple, les localités du Languedoc ravagées par la grêle[4], les inondés de la Loire. On le verra très accueillant aux bourgeois de ses bonnes villes. Il sait les flatter et aussi entendre leurs plaintes. Louis les reçoit lui-même. Ainsi arriva-t-il à la députation des gens d'Amiens que conduisit, le 9 juillet 1473, Jean de Fontaines. Il n'y a pas longtemps que la ville est redevenue française, et sous quelle menace ! Les trêves avec Charles le Téméraire lèsent les intérêts de la ville, car les Flamands peuvent aller librement en Bourgogne sans passer par Amiens. Le roi est à Amboise. Le conseil a entendu les doléances de la délégation. Mais Louis veut parler aux gens d'Amiens et leur fait bonne chère. Après sa messe, il leur donne rendez-vous dans une galerie. Il fait sortir tout le monde : « Je veux parler à mes bons amis d'Amiens, non pas comme ambassadeurs, mais comme mes amis. » Le maire l'entretient librement de tout, des intérêts de la cité, déclare que les gens d'Amiens étaient de loyaux sujets qui obéiraient au roi jusqu'à la mort. « Et il avoit respondu que, pour chose nule, il ne meteroit ladite ville d'Amiens, ne la ville de

1. *Lettres*, V, p. 256, 257, 267 (1474).

2. Bibl. nat., ms. Du Puy 250, 2 juillet 1474.

3. « Le roy nostre sire estant en son palais à Paris, de son mouvement voult et ordonne que tous les prisonniers lors detenuz en son palais pour cas de crimes ou delict ou pour amendes à luy adjugez et par quelque auctorité qu'ilz feussent detenus, fussent purement et simplement delivrez et mis hors de prison. » Il démande à Jehan le Prévost, son secrétaire, de dresser les lettres de délivrance (Bibl. nat., ms. Du Puy, 250).

4. Arch. nat., K. 71, n° 13.

Digitized by Google

Saint-Quentin hors de sa main, et estoit bien tenus à euls, car il ne les avait pas conquis, mais ils s'estoient conquis euls meimes en son obeissance, comme vraix et loyaux subgez tels qu'ils estoient, par quoy il ne faloit point doubter qu'il les meist hors de son obéissance[1]... »

La vraie puissance de Louis, c'est l'intelligence[2]. Une claire intelligence latine. Son héros est le duc Francesco Sforza auquel il s'efforce de ressembler depuis l'enfance[3]. Le roi aime tout de cette Italie qu'il ne connaît pas, les gens, les armes, le costume, la langue qu'il est fier de bien parler. Sforza lui a envoyé un coursier, une armure. Louis est ravi. Il s'arme de pied en cap sur l'heure : il faudrait trois jours entiers pour répéter au duc de Milan toutes les questions qu'il a posées à ce propos[4]. Sforza, le roi l'aime et l'admire. Quand on lui annonce sa mort, il congédie tout le monde et il ne peut trouver une parole[5].

Que le roi est différent des princes qui l'entourent et qui s'en remettent à leur conseil pour administrer à leur place ! La plupart du temps, ils n'ont connaissance que d'une manière indirecte des lettres ou des affaires. Ils ont des gouverneurs et ils se glorifient de dire : « Parlez à mes gens[6]. » Le roi Louis est un homme qui sait les choses par lui-même. Il a parcouru plusieurs fois son royaume « pour mieulx cognoistre et sçavoir l'estat, police et gouvernement de chascune des parties d'icelluy[7] ».

1. Arch. de la ville d'Amiens, BB. 11, fol. 126.
2. Prosper de Camulis écrivait à la date du 25 décembre 1461 : « Costui hè homo di grandissimo ingiengno, e delibera tute le facende da suo cirvelo; e pareme l'abia in cima del capo » (*Amb. Mil.*, I, p. 100).
3. Voir le grand éloge de Sforza (Desjardins, I, p. 136).
4. *Amb. Mil.*, IV, p. 159.
5. *Amb. Mil.*, V, p. 326. — Galéas Marie Sforza recevra, en 1467, l'autorisation de porter les armes de France écartelées de celles de Milan (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 639).
6. *Commynes*, I, p. 75.
7. *Ord.*, XVI, p. 200.

Digitized by Google

Le roi est instruit, connaît le latin et l'italien.

Commynes a dit de lui qu'il était « assez lettré ». Il ne faut donc pas prendre Louis au sérieux quand il dit : « Je ne suis pas grand clerc... et quant au latin, je n'en sçais point[1]. » On le voit citer Lucain[2]. Quand Guillaume Fichet lui présente un manuscrit des *Orationes* de Bessarion, Louis examine attentivement le livre, lit la préface; puis il tourne les pages, regardant les miniatures et les figures ornant les marges. Il lit presque toutes les gloses au discours de Démosthène qui attiraient, il est vrai, l'attention par leur décoration. Revenu au commencement du manuscrit, Louis parcourt trois ou quatre fois le distique écrit sous son portrait[3]. L'ambassadeur Cagnola écrit du roi, en 1479 : « Quelquefois il étudie et cite souvent les meilleures autorités[4]. »

Louis lit lui-même les lettres du duc de Milan, aussi aisément qu'eût pu le faire un véritable Italien, et il soulève son chapeau quand il tient dans ses mains la lettre autographe de Sforza, qui, comme lui, a une bonne tête, une tête sur laquelle il espérait poser un jour une couronne[5]. Comme il les aime, les Italiens, ses frères en subtilité! Le roi fait marcher l'un d'eux devant le duc de Berry et le prince de Navarre[6]. Louis écrit parfois ses missives; il reçoit lui-même les gens. Mais il n'est pas instruit comme un clerc. Il est instruit comme un roi doit l'être. Ce qu'il préfère, ce qu'il connaît le mieux, c'est l'histoire de France[7].

Louis aime à questionner, à s'informer sur sa route. « Nul home ne presta jamais tant l'oreille aux gens, ny ne

1. Kervyn de Lettenhove, II, p. 41 et V. 289.
2. *Chr. Scand.*, p. 382.
3. Lettre de G. Fichet citée par A. Claudin, *Hist. de l'imprimerie en France*, I, p. 52.
4. Kervyn de Lettenhove, I, p. 258.
5. *Amb. Mil.*, I, p. 340, II, p. 115.
6. *Ibid*, 357. On cria de toutes parts : *Crucifige!* — Mais c'est le roi qui finira par être leur dupe. Le 30 janvier 1475, Galéas-Marie Sforza entrera dans la ligue de Charles le Téméraire (Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 356).
7. Voir ch. XXIII. — Il a fait traduire en français « le livre de Xenophon le philosophe » (*Lettres*, X, p. 162).

Digitized by Google

s'enquit de tant de choses, comme il faisoit, ny ne voulut jamais cognoistre tant de gens », dira Commynes de son roi. Le sénéchal de Brézé déclarait qu'il portait en sa tête tout son conseil[1]. Louis a du bon sens, ce qui passe toutes les autres sciences. A quoi serviraient les livres, si ce n'est pour ramener en mémoire les choses passées[2]?

Louis a des idées sur l'Europe (il a tant questionné les étrangers!) ; et l'ami Commynes ne sera que son disciple. Le roi reçoit lui-même les ambassadeurs. Il les reçoit tout botté; il parle et persuade, car il est éloquent[3]. Le roi menace et caresse. Il cause avec l'envoyé de Milan, familièrement appuyé sur lui, à une fenêtre d'où l'on regarde une joute[4]. Et chacun s'ébahit. Sa diplomatie, le roi la fait à table, à la promenade, à la chasse. Les Français n'aiment pas les Italiens[5], lui les aime et les impose; alors les courtisans ne jurent que par eux. Quelles passes d'armes entre Louis et l'envoyé de Milan, où l'on se dit ses vérités, où l'on fait des mots! Louis se fâche et il embrasse l'Italien, non en roi, mais en simple gentilhomme[6]. Deux heures durant il s'enferme seul dans son cabinet avec Alberic Malleta, avec un étranger : et son cheval, sellé pour la chasse, gratte du sabot à la porte[7].

Louis a compris de bonne heure que les Catalans sont des commerçants qui tendent à l'autonomie, mais qu'ils demeurent avant tout des Catalans. Alors il revient à la vieille alliance traditionnelle de la Castille. Venise et Florence sont des gouvernements populaires qui l'intéressent d'abord infiniment moins que Milan où il a un bon point fixe : la force des Sforza[8]. Mais Venise est l'antidote de Milan. Sa politique

1. Propos recueilli par Jean Bouchet dans les *Annales d'Aquitaine*.
2. *Commynes*, I, p. 134. — Desjardins, I, p. 116.
3. *Amb. Mil.*, I, p. 105.
4. *Ibid.*, I, p. 160.
5. *Ibid.*, I, p. 216. — 6. *Ibid.*, p. 252. — 7. *Ibid.*, p. 321.
8. Cette alliance était son œuvre. La force italienne le sauva lors de la Ligue du Bien public. Voir la correspondance si intéressante de Prosper de Camulis (*Amb. Mil.*, I p. 136 *sqq.*). Permission aux Médicis de porter des fleurs de lys en leurs armoiries, en 1465 (Lenglet du Fresnoy, Preuves, II, p. 556).

Digitized by Google

en Italie, c'est la manœuvre à diriger contre la Savoie et la Bourgogne. Milan représente l'armée et les auxiliaires qui le servent contre la Savoie et l'Aragon. Les Suisses et l'Empereur sont des alliés à utiliser contre la Bourgogne. L'idée fixe du roi est de vivre en paix avec l'Angleterre, d'acheter les Anglais au besoin. S'il aide Warwick, c'est pour entretenir chez eux « le brouilliz[1] ».

Les révolutions d'Angleterre font la France plus forte. Mais quand le roi de France combat l'Angleterre, c'est en Bretagne et en Bourgogne.

Le roi Louis est un réaliste. Il n'a pas de doctrine. Car il serait excessif d'induire quelque chose de l'édit qu'il rendit contre les « nominaux », en 1474[2]. C'est tout l'objet de la dialectique. Sont-ce les choses qui existent vraiment ? sont-ce des paroles ? Les « défenseurs » de la première opinion, on les appelait les réalistes ; les tenants de la seconde, les nominaux. L'école était depuis longtemps déchaînée. Louis l'apaise : il fait taire les bavards. Il est fier sans doute de trancher un débat d'école, comme Charlemagne qu'il vénère. Et il dit la saine doctrine, le réalisme, avec ses commentateurs : Averroës, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Gilles de Rome, Alexandre de Hall, Scott et Bonaventure. De tous ceux-là, le roi connaît certainement Gilles de Rome, puisqu'il a écrit un livre classique sur l'éducation des princes. Mais l'Université enregistrera son édit. On fera rechercher les livres contraires pour les clouer[3].

Non, Louis n'est pas un dialecticien. Il vit au jour le jour, et pour la France. On le croit versatile ; mais il s'amende, il

1. *Lettres*, IV, p. 152.

2. *Ord.*, XVII, p. 607. — Mais Louis n'a négligé ni les universités, ni les études. Il donnera, en 1480, 2 000 livres de rente au collège de Navarre sur les revenus du comté de Champagne « désirant de tout nostre cueur que l'estude, qui est la lumiere de nostre foy, y soit entretenue » (*Ord.*, XVIII, p. 532).

3. Du Boulay, *Hist. Univ. Paris*, t. V, p. 706. — Cet édit sera rapporté un peu plus tard.

Digitized by Google

répare, se corrige[1]. Il doit se méfier de sa nervosité, de son agitation, des paroles et des mots qui sortent en flots et librement de ses lèvres. C'est un homme qui s'adapte. Il s'est trompé en changeant les officiers de son père; il s'est trompé en réformant la Cour des Aides; il s'est trompé en abrogeant la Pragmatique sanction; il s'est trompé en augmentant les offices au Châtelet, puisque les seize anciens examinateurs lésés lui ont fait une si mauvaise presse à Paris. Le roi répare : mais il glisse : « A notre advenement nous ignorions ce nombre[2]. »

Louis ne veut pas connaître les intérêts de la maison d'Orléans, ou ceux du roi René. Son esprit saisit les choses dans leur ensemble. Mais il ne s'en tient jamais aux généralités. Il a besoin de s'occuper de tout, du détail d'une affaire, des plus petites choses de son royaume, ce qui surprend parfois son entourage. Ceux qui travaillent avec le roi Louis ont confiance en lui; car ils sont dominés, comme Commynes, par son intelligence. Sa mémoire est immense. Le roi Louis retient tout. Partout où il passe, il semble qu'il connaisse tout le monde. Il sait d'ailleurs ce que valent les hommes dans une entreprise; et, à la vérité, il semble « mieux fait pour gouverner un monde qu'un royaume[3] ».

Peut-on dire que dans sa vie Louis ait connu un plaisir? Il n'a eu de bons jours que ceux qu'il a donnés au travail. Il savait le prix du temps. Le métier de roi est un rude métier. Il disait qu'il ne passerait jamais la soixantaine, et en vérité il n'a vécu que soixante et un ans. Il répétait que les rois de France ne dépassent pas cet âge[4]. Louis est un immense travailleur. Et la lecture de ses ordonnances qui remplissent quatre volumes in-folio, celle de sa correspon-

1. Ceci fut remarqué par l'envoyé de Milan.
2. *Ord.*, XVII, p. 621.
3. *Commynes*, II, p. 85. — Surtout il a de la volonté : « Natura del re de Franza è che lui voglia che gli va per la mente » (*Amb. Mil.*, I, p. 137).
4. *Ibid.*, p. 87.

Digitized by Google

dance, représentée aujourd'hui par plusieurs milliers de lettres, toutes marquées du trait le plus personnel, est un sujet de stupeur.

Il y a un rythme dans les choses de la paix et de la guerre. L'hiver est rempli par les travaux de la diplomatie, l'administration. Louis demeure au Plessis-du-Parc, à Tours, à Thouars, à Cléry. L'été, le roi est le plus souvent aux armées[1], en Artois et en Bourgogne. Mais, hiver comme été, son esprit ne connaît pas de repos. Le roi a tant de besognes, et en tant de lieux !

Il y a chez Louis un homme inquiet, agité, qui n'est jamais content. Il écoute les rumeurs de son royaume où il a établi la poste, les courriers et les relais[2].

Si les ambassadeurs italiens l'espionnent, lui aussi il a ses espions. On l'a vu maintes fois, il est informé des événements dès qu'ils se produisent. Ses gens ouvrent les oreilles ; ses messagers connaissent sa parole : « Je donneray tant à celluy qui premier m'apportera telles nouvelles[3] ! » Et parfois les conseillers, pour se faire valoir, s'emparent des dépêches des messagers pour les présenter les premiers. Le roi Louis les accueille à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Il lit sa correspondance et il la dicte. Car ses lettres sont pleines de mots savoureux qui lui appartiennent bien. Devant les siens, Louis ne dissimule pas. On voit souvent sur son visage la joie ou la douleur. Quand il examine une situation, il l'a dépassée ; il est déjà au lendemain : il pense aux conséquences de tel ou tel fait.

Il n'y a pas de conseil autour du roi Louis. Les meilleurs

1. *Commynes*, II, p. 84.

2. Les comptes conservés pour les années 1469-1471 (Bibl. Nat., ms. fr. 6758, 6759) sont remplis de ces missions ; les chevaucheurs partent à toute heure du jour et de la nuit, en « toute diligence », parfois porteurs de lettres « touchant aucune matière secrète ». Ces comptes nous montrent que nous ne possédons plus que des fragments de l'immense correspondance.

3. *Commynes*, p. 393.

Digitized by Google

esprits, comme Commynes, se rendent compte que l'esprit du roi est le meilleur. S'il a besoin d'un avis, on se met à table et l'on cause. Le roi Louis aime à parler à l'oreille de ses gens. Et il exige qu'on lui donne des réponses toujours franches et très brèves : « Parlez brièvement » est son mot. Mais à table, Louis n'observe pas la consigne qu'il a passée aux autres. Il semble penser tout haut. Car il parlera beaucoup, et parfois trop; il ne peut pas se contenir. C'est un défaut que le roi reconnaît d'ailleurs. Et les malveillants le tiennent pour un bavard[1]. Ses paroles imprudentes lui ont parfois coûté cher dans cette époque d'espionnage et de ruse, où les moindres propos étaient aussitôt rapportés. Mais Louis sait réparer le tort que lui ont fait parfois ses paroles : « Je scay bien que ma langue m'a porté grand dommaige, aussi m'a elle faict quelques fois du plaisir beaucop; toutesfois c'est raison que je répare l'amende[2]. »

Où le roi Louis est le plus sage, c'est pour se tirer d'un mauvais pas. Dans l'adversité il fut surtout un maître[3]. Il n'est rien que le roi ne fasse pour acheter, dans une telle circonstance, l'homme qui pourra le servir. Louis sait donner et, si l'on n'accepte pas, il sait promettre. Le roi a été versatile dans le choix de ses serviteurs; mais quand il a eu besoin de ceux qu'il avait chassés, il a toujours su les retrouver. C'est l'histoire de Pierre de Brézé qui mourut pour lui à Montlhéry, celle du grand maître Antoine de Chabannes, qui sera le plus dévoué, le plus fidèle, le meilleur chef d'armée de ce temps, après avoir été persécuté par lui.

Le roi n'a pas le goût du risque, s'il a l'imagination des grandes entreprises. Mais il sait ce qu'il veut, et il tient prudemment à s'assurer en tout la maîtrise[4]. Louis était brave.

1. Basin, II, p. 177, 177, 178.
2. *Commynes*, I, p. 74. — 3. *Ibid.*, I, p. 73.
4. *Ibid.*, I, p. 150. — Il dit, en 1464 : « Le pape embrasse beaucoup de choses, mais en étreint fort peu » (*Amb. Mil.*, II, p. 115).

Digitized by Google

Dauphin, il avait mené magnifiquement l'assaut de la bastille de Dieppe; devant Dambach il avait été cloué à son cheval par une flèche qui lui avait traversé la cuisse[1]. Louis connaissait les hommes d'armes et leurs mœurs. A Montlhéry, il avait combattu comme un soldat et son courage avait entraîné les siens. Mais le roi n'aime pas les risques des batailles. Il préfère conduire sagement un traité[2]. Là, il est habile.

La diplomatie est son arme. Certes on ne peut pas dire qu'il l'ait inventée. Les Italiens et les gens de ce temps y étaient passés maîtres. Mais aucun roi avant lui n'avait mené tant de négociations.

Une certaine diplomatie est à lui : c'est un marchandage, un contrat de maquignon où il l'emporte. Sa diplomatie, Louis la conduit en secret, presque seul, confiant parfois des missions à un valet de chambre ou à un barbier. Elle est vivante, parlée en quelque sorte. Car Louis ne fait guère écrire que des instructions. Elle repose sur la connaissance la plus étendue du caractère de son adversaire, de sa situation, des embarras qu'il a présentement ou que le roi peut lui susciter. C'est un jeu d'échecs où Louis commet rarement des fautes. S'il a perdu, il gagne souvent la belle. Mais quand un résultat est acquis, Louis se montre procédurier. Ses traités sont des écrits, des contrats notariés passés devant témoins. Alors Louis exige le grand serment, celui qui entraîne la mort pour ceux qui ne l'observent point, sur la croix de Saint-Laud. La signature des gens demeure sous la menace de la croix. Les procédés du roi déconcertent; ils n'ont rien du jeu classique. Mais Louis connaît tous les pions de l'échiquier, mieux que personne, les nations et les princes de ce temps. Il a été élevé dans la maison de Bourgogne et

1. Louis exhorte le duc de Milan à faire de son fils Jean Galéas un soldat, comme il était lui-même. Et il montre à Malleta les traces de ses blessures de guerre (*Amb. Mil.*, II, p. 138).

2. *Commynes*, I, p. 173.

Digitized by Google

nourri avec son adversaire le plus obstiné. Louis gagne le plus souvent. Il est surpris quand il perd. Il n'aime pas perdre.

On a été sévère pour cette diplomatie du roi. On la trouve agitée et brouillonne. Mais il faut la juger à ses résultats qui ont été assez extraordinaires. Louis n'hésite pas à jouer double jeu. Les choses de la vie ne sont pas rigides. Il y a des résultats imprévus. Le roi a d'ailleurs de la chance. Que de morts l'ont servi !

Le roi Louis croit à une puissance, après l'intelligence, celle de l'argent. Il lui en faut beaucoup[1]. Et pour la première fois en France, sous son règne la taille a été rigoureuse. Le roi Charles VII avait levé 1 800 000 francs par an pour administrer et entretenir son armée. Le roi Louis devait en lever 4 700 000[2]. Aucune dépense pour lui-même. Mais il a besoin d'entretenir une forte armée dont il évitera toujours de se servir. Louis a étendu son royaume. Il a dû fortifier de nouvelles places. Les charges sont lourdes tout de même au peuple, surtout dans les villes frontières[3].

Un officier de finances écrit à Bourré[4] : « Et vous asseure,

1. Prosper de Camulis écrivait déjà en 1461 : « Al presente, o per extrema avaritia, o per voglia de fare gran cose, non atende ad altro che con maravigliosa diligentia a mettere insieme dinari » (*Amb. Mil.*, I, p. 101). L'envoyé de Milan estime, en 1462, ses revenus à 800 000 ducats (*Amb. Mil.*, I, p. 167).

2. *Commynes*, I, 445 ; II, p. 49-50. — Voir à ce sujet les remarques de Spont. Mais nous sommes loin des conclusions du rédacteur de la *Chronique scandaleuse* et des orateurs des États généraux de 1484. L'impôt avait été en somme triplé entre 1461 et 1483. Il faut tenir compte de l'augmentation des frais d'administration d'un domaine agrandi, d'une conception nouvelle de l'armée (les francs-archers supprimés étaient entretenus par les villes).

3. En mai 1475, taille de 216 livres à Compiègne « pour avoir remis les Anglois hors de France » (Arch com. de Compiègne, BB. 5). La taille pour Compiègne fut d'ailleurs rapportée. Mais il faut fournir des chevaux pour l'artillerie, des vivres pour l'armée, etc. En 1478, la bonne ville était bien pauvre et songeait à engager sa cloche à Paris (*Ibid.*, CC. 26). Les gens de Beauvais font des plaintes analogues. Ils doivent entretenir soigneusement les fortifications. Il y a des inspections, après la mort du Téméraire, pour une aide nouvelle de 600 écus d'or contre laquelle ils protestent (Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 150).

4. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 177.

Digitized by Google

Monseigneur, que c'est grant pitié de recouvrer argent, car le peuple n'a plus riens, et quelque diligence que j'en face et face faire, je n'en puis riens tirer[1]. » Un autre : « Y a bonne excuse sur la povreté du peuple, car sur mon ame, Monseigneur, tant y a de pitié et misere que c'est chose non créable à gens qui ne le voient et espreuvent[2]... »

Louis pensionne tout le monde. Il achète les rois et les nations. Il paye avec une extrême largesse tous ceux qui lui ont rendu service[3], les gens de sa maison, ses familiers et ses domestiques dont quelques-uns seront des ambassadeurs. Autour de lui on fait rapidement sa fortune. Le roi Louis le sait, mais il ferme les yeux. Ses officiers s'enrichissent et ils élèvent des manoirs imposants, plus importants que les demeures du roi.

Louis qui n'est pas populaire, d'après les chroniqueurs, est cependant près du peuple. Une jeune fille lui offre une rose au jour de l'an[4]. Le roi donne « aux filles de joye suivant la cour » de quoi faire leur « may ». Il protégera les « chanteurs et recordeurs de chansons » qui sont des propagandistes ambulants[5]. Louis sait boire avec l'hôte et l'hôtesse ; il entretient sa nourrice, Clémence Sillonne. Il fait un don au tambourin d'Amboise pour la danse autour des feux, la veille de la Saint-Jean. Il aumône largement les pauvres, les ladres[6]. Louis, qui n'aime pas les grands, demeure près des humbles. Il s'entretient familièrement avec ses guides, les passeurs, ses hôtes. Une pauvre femme lui offre un jour du raisin et des pêches. Comme il quitte Orléans, un pauvre lui présente un enfant « à faire tenir sur les fons ». Louis accepte d'être le parrain. Il a un goût de bonne femme pour

1. Bibl. nat., ms. fr. 20487, fol. 12.
2. Bibl. nat., ms. fr. 6602, fol. 120.
3. *Commynes*, II, p. 86.
4. Bibl. nat., ms. fr. 6759, fol. 13vo.
5. *Chr. Scand.*, I, p. 219-220.
6. Détails tirés des copies de comptes du ms. fr. 32511 et des ms. fr. 6758-6759.

Digitized by Google

les cierges qu'il fait allumer devant les images saintes après sa messe[1]. Oui, le costume du roi est souvent celui d'un homme du commun. Et il va répétant que les princes qui dépensent leur argent en habillements ruinent le peuple et que ce sont des « folz[2] ».

La simplicité du costume de Louis frappa beaucoup ses contemporains. Les gens qui cherchent à le reconnaître quand il passe ne le distinguent pas de sa suite. Et s'il doit paraître dans un costume plus somptueux, le roi prend la précaution de faire habiller un de ses serviteurs comme lui. Son vêtement habituel est celui du voyageur, parfois du pèlerin. C'est celui de l'homme qui chevauche. Louis n'a rien cependant du brillant cavalier. Il emprunte le hobin et le grison de Bourré : « Et ne pensez pas que ce soit pour autre que pour moy[3]. »

Louis ne suit pas la mode. Quand c'est le temps des longues robes, il continuera de porter des vêtements courts. C'est le costume des Italiens, dont Louis admire l'ingéniosité.

Il tâte le manteau trempé d'eau d'Albéric Malleta, et il s'exclame, en apercevant la cape de camelot qúi en doublait l'épaisseur, sur les inventions des Lombards. Ils sont savants en toutes choses : telle est la conclusion du sage. Louis montre à Malleta que, lui aussi, comme vêtement de dessous, il porte un jupon de satin ras d'une laine fort légère, tel Sforza qui ne se couvre guère plus en hiver qu'en été, suivant la coutume des gens de guerre[4].

Dans les comptes royaux[5], nous voyons que sa garde-robe contenait surtout des vêtements de couleur sombre, robes de futaine de Rouen, d'étoffe bon marché et lourde. Quand il fait chaud, Louis demande de la serge noire ou brun foncé pour qu'on lui taille des chausses. Mais le duc de Milan envoyait

1. Bibl. nat., ms. fr. 6758, fol. 97vo. — 2. Bibl. nat., ms. fr. 17518, fol. 9. — Propos recueilli par du Haillan et cité par A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 340-347.
3. *Lettres*, VI, 334, 336. — 4. *Ibid.*, I, 331 ; II, 14 ; IV, 314.
5. Arch. nat., KK. 59 et Alfred Gandilhon, *op. cit.*, p. 344-346.

Digitized by Google

aussi en présent à la cour du velours noir, des draps de soie et d'or.

La livrée du roi était rouge et blanche. Louis préférait le noir, le gris, le tanné qui tirait sur le brun. On n'y voit guère de fourrures. Mais sa lingerie est soignée et il avait des chemises de fine toile de Hollande. Son costume militaire semblait plutôt misérable ; il fit élargir ses brigandines, réparer son casque et brunir ses éperons.

Le roi avait perdu ses cheveux de bonne heure, et il affectionnait les capuchons et les grands chapeaux de poil qui tiennent chaud à la tête, lui protégeaient les épaules contre la pluie comme une « petite maison[2] ». Ses capuchons étaient noirs ou écarlates. Pas de bijoux ; deux anneaux d'or avec un diamant et un émail. Louis avait cependant un petit bâton doré où étaient gravés l'image d'un daim et certains mots. Il possédait aussi une chaîne d'or de vingt-cinq chaînons évaluée 171 livres. On achetait de la teinture pour remettre en état ses gants. Il fit redorer ses boutons d'or. De simples figures de plomb ornaient son chapeau liées par un fil de soie : c'étaient de vulgaires souvenirs de pèlerinage. On ne voit pas qu'il fît travailler beaucoup des tailleurs. Il proposa, en 1462, à un marchand du Berry, Michau d'Auron, de suivre la cour pour vendre à sa suite des robes de laine[3]. Mais le roi se faisait parfois tirer l'oreille pour payer ses dettes vestimentaires et il repassait au Berrichon de « vieulx draps de soye ». Louis était économe et faisait aux autres cadeau de ses vieilles robes de soie. Un petit luxe : le nécessaire de toilette en argent doré qu'il fournit à Olivier le Daim, son barbier. Il usait d'eau de rose, portait des gants ; il paraît avoir été d'une stricte propreté et préoccupé de questions d'hygiène.

1. *Amb. Mil.*, II, 133, 189.
2. Ph. Lauer, *Les Chapeaux de Louis XI*, p. 4.
3. Sur Michau d'Auron, l'étude de Bengy-Puyvallée (*Mém. de la Société historique du Cher*).

Digitized by Google

Le roi, qui leur ressemblait tant, était naturellement l'ami des gens d'état moyen et l'ennemi des grands qui pouvaient se passer de lui [1].

Volontiers, dans ses voyages, il descendait chez eux, dans leur maison [2]. A Tulle, chez Pierre Reynal; à Arras, dans la petite maison du chanoine Jean Thibaut; à Lyon, chez Jacques Caille, un conseiller de la ville; à Compiègne, chez Jean de la Morlière, clerc du trésorier des guerres, puis élu [3]; à Poitiers, chez le chef du chœur; à Valence, chez son ami François de Genas, président de la Chambre des comptes du Dauphiné; à Paris, chez Jean Luillier, clerc et receveur de la ville; chez Denis Hesselin, élu de Paris et prévôt des marchands; chez Pierre l'Orfèvre, seigneur d'Ermenonville, conseiller des Comptes, où il rencontrait Étiennette de Paris, Perrette de Chalon et Jeanne Baillet.

C'est le monde de la bourgeoisie que l'ascension d'un Jean Bourré illustre, et qui parvient aux premières charges du royaume, tandis que la noblesse perd de son prestige et de son rôle [4]. Le roi fixe définitivement cette riche bourgeoisie dans la propriété des offices. Il en fait une autre noblesse, à laquelle s'ajoute celle des maires et des échevins. On verra officiers de justice et de finances succéder aux nobles dans leurs domaines, acquérir à leur tour les privilèges de la noblesse, le droit d'avoir des propriétés entourées de fossés, fortifiées de tours et d'échauguettes.

Le roi aime la chasse sur tous les plaisirs [5]. Dans la belle saison, il lance volontiers l'oiseau; mais Louis n'y trouvait

1. *Commynes*, I, p. 73.
2. *Chr. Scand.*, I. p. 132. Cf. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 132.
3. A l'hôtel de la Grande Croix d'or. Sur ce personnage, voir la communication de M. Carolus Barré, à la Société historique de Compiègne.
4. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 377.
5. Il dit à l'envoyé de Milan : « Vous savez que j'aime fort la chasse et que j'y suis expert. Ecrivez donc à votre maître que je chasserai ce lièvre d'Asti », faisant allusion à la maison d'Orléans (*Amb. Mil.*, II, 115).

Digitized by Google

pas tant d'intérêt qu'aux chiens[1]. A cette dernière chasse, le roi s'exténue ; car on peut se demander si, pour un autre que lui, elle eût été un plaisir. Louis force les cerfs, et il se lève alors de grand matin, par tous les temps. Quand il rentre, il est las, presque toujours courroucé contre quelqu'un. La chasse est un « métier » qui ne se conduit pas : il vous entraîne fort loin. Parfois le roi loge dans les villages[2].

Louis avait des chiens de toute espèce[3]. Il parle d'eux en connaisseur. Il fait dire à Milan[4] qu'il conviendrait qu'ils aient de grosses têtes et de grandes oreilles, et qu'il espérait bien que le chien qu'on lui avait envoyé était un spécimen, et qu'il en recevrait d'autres. Il en achetait dans ses voyages et on lui en présentait. Le sénéchal de Brézé lui adressait la lévrière « la plus viste du royaume ». Thomas Langton, ambassadeur d'Angleterre, lui envoya cinq dogues ; le roi d'Écosse, cinq lévriers ; Laurent de Médicis, un gros chien pour garder sa chambre. Dans le contrat de mariage de Guy de Nonancourt, Louis faisait insérer l'obligation de lui envoyer chaque année un lévrier. Il demande au duc de Milan des petits chiens de Chio de peau blanche ou rousse[5]. Il relâche un prisonnier contre un chien[6]. Le roi nommait ses chiens : « Chier amy », « Paris » et « Artus ». Il les faisait étriller, soigner ; quand ils étaient malades, on leur appliquait lavements, emplâtres et poudres ; Louis présentait pour leur santé des offrandes à saint Hubert. Ses chiens paraissent mieux habillés que lui. Ils couchent sur des paillasses dressées sur des châlits. Ils ont des colliers avec des clous d'or et des boucles d'argent. Et le chien « Chier amy » portait un collier avec dix rubis et vingt perles. La perte d'un chien, Louis

1. *Commynes*, II, p. 83. — Il fait relier « ung sien livre nommé la Propriété des oiseaux » (Arch. Nat., KK. 66, fol. 32vo). — 2. *Commynes*, II, p. 84.

3. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 44. — Jacques du Fouilloux, dans sa *Vénerie* (1561) nous rapporte plusieurs traditions et l'amour de Louis pour les chiens gris. Jacques de Brézé a chanté son bon chien Souillard (éd. J. Pichon, 1858).

4. *Amb. Mil.* — 5. *Lettres*, III, p. 23.

6. Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 49. — Cité par Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 45.

Digitized by Google

GRAV. BRAUN

La chasse au héron

(Bibl. de la fondation Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne, Ms. 70, fol. 6)

Digitized by Google

Digitized by Google

la ressentait vivement : les hommes ne valent pas cher!

Il faut dire que les chiens de chasse pour la grosse bête étaient chose rare. On ne trouvait alors dans le pays « que petiz chiens, comme à lièvre et à renart, et encore se peut il trouver nulz bons », écrivait à Bourré le lieutenant du château de Montaigu[1]. Pour le prix de la concession de maisons et de jardins à Angers, Jean Bourré pouvait offrir au roi la redevance annuelle « d'ung espaignol blond, ou d'un beau lévrier blanc, ou d'un espervier, ou de deux chiens courants[2] ». A la Noël, le roi avait perdu sa grande lévrière au bois de Marmoutier : il donne l'ordre au maire de Tours de le faire publier à la messe de minuit[3].

Louis a une collection d'oiseaux, comme tout seigneur de ce temps[4].

Ils sont nombreux au Plessis, aux Montils, ceux confiés à des gardes particuliers. Le roi a des pigeons, des paons blancs, des serins par centaines, des chardonnerets, des linottes, des aigrettes, des aigles, des cailles, des perdrix, des faisans, des chouettes, des pies, des corbeaux, des hérons, des mouettes, des dindons, des autruches, des faucons de Tunisie, des civettes du Levant, des oiseaux de Turquie[5]. Le roi paraît avoir eu un goût particulier pour les oiseaux parleurs, les pies, les geais. Un nommé Perdriel est allé à Paris, en 1468, lui chercher des oiseaux qui disent : « Larron, paillart, fils de putain, va dehors, va, Perrette donne moy à boire, et plusieurs autres beaulx motz[6] ». Louis a possédé dans sa jeunesse une lionne chérie, un léopard, et plus tard une ménagerie renfermant un éléphant, deux dromadaires, des lions, des sangliers, des loups, des singes. Il fait jouer avec son bâton l'ours de l'abbaye de Saint-Vaast; comme son chien

1. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 361.
2. *Ibid.*, p. 368.
3. A. Giraudet, *Hist. de la ville de Tours*, t, I, p. 250.
4. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXXI, p. 47-50 ; Orville W. Mosher, p. 94 ; G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 219. — 5. Sorte de dindons.
6. *Chr. Scand.*, I, p. 220.

Digitized by Google

a peur, Louis entre dans la cage et donne à manger à l'ours[1].

Mais le roi est surtout un chasseur passionné. Pour courir après un sanglier de taille inaccoutumée, ce laborieux abandonnera les affaires. Un sanglier blessé dans la forêt de Mortagne se précipite un jour sur son cheval et Louis risque sa vie. Qu'importe! C'est son plaisir. Il payait des sommes considérables à des gens qui dressaient ses chiens et ses oiseaux. Mais le roi permet seulement de tuer les bêtes dangereuses ou malfaisantes. Il protège certaines espèces, les oiseaux royaux, les hérons, les cigognes, les aigrettes. Louis voulait la chasse pour lui ou ses amis, surtout sur les réserves royales[2]. Il tue le sanglier à l'épieu, le daim à l'arbalète, poursuit le lièvre à la course avec ses chiens.

Le roi Louis n'aimait pas, ou peu, les femmes. Elles nous dominent et Louis n'entendait pas être dominé. Il a eu horreur de cette Agnès Sorel qui soumit son père. On l'a vu, en son Dauphiné, avoir quelques aventures avec des bourgeoises. Au début de son règne, il a fait le faraud dans les rues de Paris avec Guillaume de Bische[3]. Il sait que les Parisiennes

1. Dom Gérard Robert, *Journal*, Arras, 1852, p. 214 (*Acad. d'Arras. Pièces inédites*).

2. La chasse a toujours été la conséquence du droit de propriété. Cette notion était forte chez le roi. Mais il n'est pas certain que Louis ait absolument interdit, au début de son règne, la chasse en France, comme Basin l'a affirmé (I, p. 72-75). Suivant le texte de Jean Maupoint (cité p. 22, note 2), le roi aurait interdit la chasse à cor et à cri des cerfs, sangliers, etc. En 1463, le roi rendit la chasse aux habitants du Dauphiné, parce que, dans ce pays allodial, ils l'avaient eue de toute ancienneté (Isambert, X, p. 461). Les abus avaient été grands puisque Charles VII dut rendre une ordonnance, en 1451, pour empêcher les *non nobles* de chasser (Isambert, IX, p. 177). Les nobles avaient une tendance générale à étendre les garennes au delà de leurs limites, d'où la terre improductive, les paysans molestés. Charles VII avait dû réagir. On voit Louis déterminer la clôture d'une garenne en faveur du seigneur de Lescun en 1479 (*Ord.*, XVIII, p. 436) : le roi réserve ses droits et ceux des habitants. Les registres de la chancellerie contiennent bon nombre d'autorisations de garennes. Tout ce qu'a écrit Michelet, à ce propos, semble donc exagéré. Louis a dû réglementer la chasse dans l'intérêt des paysans, qu'il indemnisait soigneusement, en ce qui le concernait, quand des dégâts avaient été apportés aux cultures ou à leurs animaux. Par mandement, il interdit la chasse à la toile (Bibl. nat., ms. fr. 20486, fol. 159).

3. Chastellain, IV, p. 116.

Digitized by Google

sont des futées[1]. Son épouse, Charlotte de Savoie, fut une bonne femme. Mais aussi longtemps que Commynes connut le roi, il ne le vit pas se « mesler des dames[2] ». Car Louis avait perdu un fils, en 1472, le petit François, âgé d'un an. On lui porta cette triste nouvelle tandis qu'il chassait dans la forêt de Loches. Accablé par sa douleur, le roi fit abattre un quartier de la forêt. Et Louis prononça le vœu de ne jamais connaître une autre femme que la reine. Commynes, témoin du serment, ajoute qu'il le devait bien faire, suivant l'ordonnance de l'Église, mais qu'à persévérer dans cette promesse Louis n'était pas sans mérite, car la reine n'était pas de celles avec qui l'on pouvait prendre du plaisir.

Le roi Louis est pieux. Il l'est comme tout son temps. Chaque jour, il entend la messe et entre dans une méditation qu'il ne faut pas troubler. Il récite ses Heures, et le mercredi il ne mange pas de viande. Une fois par semaine le roi se confesse; le jeudi saint, comme tous ses prédécesseurs, il lave les pieds à treize pauvres. Volontiers il entre dans les confréries comme affilié, dans celle des Bourgeois de Notre-Dame à Paris[3]. Louis a fait adapter à son usage les prières du missel : il y a dans ce livre une prière pour chaque acte de sa vie. Louis prie la Vierge et les saints qui sont ses protecteurs, ceux de sa famille et du royaume[4].

Louis était chanoine des églises qu'il avait richement dotées et il a écrit au roi de Portugal qu'il avait désiré d'être moine[5]. Louis a dans les veines du sang d'Aragon. Sa piété n'est pas sans espagnolisme. On ne doit pas lui parler quand il prie ou fait ses pèlerinages. C'est d'ailleurs un bon moyen

1. *Commynes*, I, p. 139.
2. *Ibid.*, II, p. 83.
3. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 355.
4. Bibl. nat., ms. fr. 442. — On doit très vraisemblablement ce travail à Pierre Choisnet, médecin et astrologien du roi, enterré à Monville en Normandie. Le manuscrit contient un office de Monville et le *Rozier des guerres*.
5. Communication de M. J. Calmette à A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 355.

Digitized by Google

d'être seul avec ses pensées. Que de pèlerinages le roi accomplit au Mont Saint-Michel, à Notre-Dame de Nantilly, à Notre-Dame de Béhuard, au Puy Notre-Dame en Anjou, et à Notre-Dame du Puy-en-Velay! Ils sont le résultat de vœux. Car Louis est très scrupuleux dans ses engagements mentaux. Il se fera soigneusement relever des vœux de jeûner[1], de se rendre à un sanctuaire[2].

Et les obligations que l'on prendra envers lui, Louis les placera sous la protection et la menace de la vraie croix de Monseigneur saint Laud à Angers[3]. C'est celle que Louis fit chercher par Bourré pour que son frère jurât sur elle leur réconciliation. Ceux qui violaient un tel serment devaient, croyait-on, mourir dans l'année. Louis demanda une enquête sur le pouvoir de cette croix, au moment où son frère tenta de se faire relever par le pape de son serment[4]. Trente et une dépositions furent recueillies. La croix venait de Foulques, comte d'Anjou, alors roi de Jérusalem. Le bois était monté en or, orné de pierreries de diverses couleurs. La punition des parjures était la croyance commune des gens de la rue, de métiers, des nobles, des hommes de loi, des bonnes femmes, de tous. Les dépositions relatent que les cheveux d'un parjure blanchirent tandis qu'il prêta serment. Un homme, dont le bras était déjà levé, demeura avec un bras raide et mourut dans l'année. Un autre parjure expira au pied de l'autel, la langue noire; d'autres moururent déments, enragés, ou frappés d'un flux de sang. C'est pourquoi les reli-

1. *Lettres*, V, p. 31.

2. *Ibid.*, p. 3. — Cf. dans la *Revue d'Anjou* (3e série, 1re année) : *les Dévotions de Louis XI en Anjou*; G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 111.

3. Bibl. d'Angers, ms. 679, 681 (Collection de titres concernant la « vraie croix » de Saint-Laud et série originale des serments). — Cf. aux Arch. de Maine-et-Loire, G. 912-913, les conclusions capitulaires de Saint-Laud énumérant les recettes relatives aux serments; documents relatifs aux offrandes du roi et à la fondation d'une messe. Le ms. fr. 20432 contient une autre suite importante de serments.

4. La lettre au pape est de la main de Charles de France : une pauvre écriture, si peu claire. Le roi écrivit à Sixte IV pour que Louis ne fût pas relevé de son serment (Desjardins, I, p. 155).

Digitized by Google

I

II

III

GRAV. BRAUN

I. Pie II — II. Paul II — III. Sixte IV
(Bibl. Nat., Cab. des Médailles)

Digitized by Google

Digitized by Google

gieux de Saint-Laud recevront les formules de serment du duc de Bretagne, de tant d'autres encore; ils enregistreront les traités. Actes si curieux, enveloppés de formalisme notarial, signés de la main des gens, qui portent un des plus significatifs témoignages d'un siècle cruel, de foi sans bonne foi, où les gens prennent l'engagement de ne pas se tuer, de ne pas s'empoisonner, de ne pas donner de leurs nouvelles aux leurs sans que le roi le sût [1]. Et Louis devra correspondre avec les religieux de Saint-Laud quand il aura besoin d'une de ces pièces qu'ils gardent sous la menace et la protection de la croix.

Les saints ont des pouvoirs spéciaux attachés à leurs reliques. Le roi Louis est méticuleux. Il demande des enquêtes à ce sujet. S'il a la foi du peuple, d'un paysan fils de païens, il veut ne pas être trompé. Les os de saint Ursin sont-ils dans l'église de Bourges ou à Évreux? Le roi prescrit une enquête à Autun : qui possède le chef du saint [2]? Il s'intéressera au transfert des restes de saint Florent à Saumur, fera rapporter les os de saint Bernardin d'Italie, pleurera sur le suaire de l'abbaye de Cadouin en Périgord, vénérera le prépuce de Charroux, la peinture de la cathédrale de Cambrai attribuée à saint Luc, la sainte larme de Vendôme, la croix miraculeuse de saint Charlemagne, les images de Notre-Dame-de-Liesse [2]. Mais si Louis se montre extrêmement généreux envers les églises, envers les saints, il fera vérifier l'emploi de son argent. Ainsi son confesseur lui enverra un rapport sur les 1200 écus qu'il a donnés à Saint-Martin en reconnaissance de la prise de Perpignan. Et quand le roi fait procéder à des réparations à l'église Saint-Eutrope de Saintes, il demande à M. de Taillebourg d'estimer lui-même l'ouvrage, car « les ouvriers devisent à leur avantaige pour y gagner le plus qu'ils peuent, especialement quand ilz ont à faire à des gens

1. Voir, entre autres, les serments de Pierre Briçonnet, de Guillaume Briçonnet, de Guillaume d'Arcigné, etc.

2. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 363,

Digitized by Google

qu'ils cuident qui ayent bonne bourse, comme moy, et ne s'en fault pas fier en eulx[1] ».

Louis est peuple : il aime les reliquaires. Mais comme roi, il peut savoir aussi que ces reliques sont l'une des fortunes de la France.

Qu'il serait faux de penser que tout cela n'est pas sincère! Louis est un réaliste en politique ; c'est un réaliste dans sa foi. Ici, le miracle est le réel : et tant de fois le miracle s'est manifesté en faveur du roi ! Miracle, la prise de Perpignan[2]. Une pierre, détachée d'un mur, tombe sur la robe de Louis, à Alençon, en 1462 : il la ramasse, la baise et va la porter au Mont-Saint-Michel[3]. Après la prise d'Ancenis, en ex-voto, le roi ordonnera de porter une ville d'argent à Saint-Martin de Tours[4]. Louis fera dresser une généalogie de saint Martin[5] : il sait bien tout ce que la foi catholique lui doit. Il l'honore, comme il honore Pey Berland, évêque de Bordeaux[6], et l'empereur saint Charlemagne. Sa foi est naïve, et c'est Louis qui favorisera la prière de l'*Angélus*.

Mais sa croyance demeure aussi utilitaire.

Louis s'intéresse à l'abbaye de Redon parce qu'elle est sur la frontière de la Bretagne. A Béhuard, il surveille l'Anjou. Ses bienfaits, ses travaux à Orléans attestent qu'il est chez lui dans le fief de la maison d'Orléans et qu'il y répare les

1. P. Marchegay, *Louis XI, M. de Taillebourg et M. de Maigné*, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, 1855, p. 17 ; A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 350-351.

2. *Lettres*, II, p. 98.

3. Arch. nat., P. 2301, fol. 290.

4. *Lettres*, V, p. 31-32.

5. Grandmaison, *Inv. somm. des Archives d'Indre-et-Loire*, G. 305.

6. Le roi s'intéressa à sa canonisation. Mais il semble bien que c'est pour flatter les gens de la Guyenne qui voyaient en Pey Berland le défenseur de la cité de Bordeaux et des libertés de leur province (Cf. Raimond Corbin, *Histoire de Pey Bertrand*, Bordeaux, 1888, in-8). Pey Berland, fils de paysan, lettré, grand organisateur et constructeur, avait été cependant l'ami des Anglais. Le 7 février 1475, une procession générale a lieu sur sa tombe et l'on prête serment de fidélité au roi (Arch. de la Gironde, G. 285, fol. 115). On prie aussi pour la santé du roi. — On trouvera dans les *Archives historiques de la Gironde*, III, p. 445 (1861-1862), les actes de la canonisation de Pey Berland.

Digitized by Google

ruines des Anglais. En Anjou, Louis est toujours présent à Notre-Dame de Nantilly, à Saumur[1] : il a un oratoire dans l'église chère à la maison d'Anjou. A Thouars, le roi réside dans le domaine confisqué sur les d'Amboise. Il s'affirme dévot au Puy Notre-Dame. S'il tient à se montrer pieux à sainte Marthe[2], c'est parce qu'il veut plaire aux populations de Provence. Quand il accorde des privilèges à Notre-Dame de Bethléem, à l'abbaye de Ferrières, c'est en faveur de la « Mère de Dieu, nostre createur, qui est très devotement priée en l'abbaye » : mais Louis agit aussi à la requête des habitants de Ferrières-en-Gâtinais. A la suite des guerres, la ville demeurait inhabitée. Quand on avait transporté l'image, des familles de forgerons et de laboureurs s'y étaient fixées, qui la désertent maintenant. Le roi entend la repeupler et il exempte les manants d'impôts domaniaux[3]. A Rome, les dons de Louis sont l'origine de l'influence française[4].

Louis n'a cependant rien d'un bigot. Sixte IV le menace un jour d'excommunication. Louis répond que c'est dommage qu'il n'ait pas eu de voix au conclave, car jamais il n'eût voté pour un homme aussi vicieux que le pape. Le roi est le serviteur de l'Église, mais pas le serviteur du pape[5]. Que le pontife laisse tranquille Laurent de Médicis : il compromet la paix de la chrétienté menacée par le Turc[6]. Le roi deman-

1. Lire les différents articles de Célestin Port sur ces églises (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*)

2. On voit à Azay-le-Rideau la copie de l'*ex-voto* qui le représente en prières aux pieds de la grande image de sainte Marthe : *Rex Francorum Ludovicus hoc fecit fieri opus anno 1478. Sanche faciebat.*

3. Arch. du Loiret, H. 66.

4. C'est ce qu'a parfaitement montré G. Périnelle.

5. Dépêche de Nicolas Roberti (1479) publiée par G. Périnelle, *Mélanges de l'Ecole de Rome* (1904). — Louis dira de Pie II : « Ce pape est un mauvais pape pour la maison de France » (*Amb. Mil.*, II. p. 192). « Ne craignez pas qu'il meure, messire Alberic, car c'est un mauvais pape ! » Puis il se découvre et s'écrie : « Dieu me pardonne ! » (*Amb. Mil.*, II, p. 211).

6. *Lettres*, VII, p. 152, 177; *Ord.*, XVIII, p. 425. — Voir dans Desjardins, I, p. 175, l'instruction diplomatique sur les progrès du Turc et la nécessité de l'union des forces chrétiennes. Alors Louis nomme les Florentins des *Francs*, c'est-à-dire des

Digitized by Google

dera la convocation d'une assemblée du clergé pour donner remède aux abus de la cour de Rome et retenir l'argent « qui s'y tire » et sort du « royaume[1] ».

Mais son argent, Louis le dépensera en libéralités envers les églises qu'il comble de donations, de messes, de fondations, au point d'attirer la critique de son peuple cependant très pieux[2].

Plus de blasphémateurs dans le royaume[3] ! Mais les religieux mendiants, les soi-disant inquisiteurs de la foi et les gens du Parlement de Grenoble devront laisser en paix les Vaudois[4].

Que d'offrandes aux reliques ! Pas moins d'un écu, et parfois des sommes considérables. En 1479, elles s'élevaient à la somme de 13 046 livres[5]. Le roi présente aux églises des objets de valeur : calices d'or pour Ferrières-en-Gâtinais, le Saint-

Français. Quand les Turcs ont pris Otrante, Louis est considéré, dans la péninsule, comme l'auteur de la paix en Italie.

1. *Lettres*, VII. p. 147.

2. Les références seraient trop nombreuses. Cf. *Ord.*, XV, XVI, XVII, XVIII; A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 356 et 55. — Nommons l'abbaye de Saint-Sauveur, la Victoire près de Senlis, Ferrières-en-Gâtinais, Saint- Germain-des-Prés, l'Hôtel-Dieu à Paris, l'abbaye de Montmartre, les Chartreux, Saint-Gilles, Béhuard, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Compiègne, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Orléans, Notre-Dame d'Embrun, Notre-Dame-la-Riche à Tours, Saint-Laud d'Angers, Saint-Aignan d'Orléans, Notre-Dame de Rouen, Celles en Poitou, Notre-Dame de Nantilly, Notre-Dame du Puy-en-Velay, Rocamadour. Il est impossible de dire le nombre de messes que Louis fait dire à ses intentions. Le roi a pour cela un service spécial ; il fait porter tant de cierges, de colombes de cire dans des buts particuliers, qui nous renseignent souvent sur ses intentions. Mais il y a un fond commun : messes basses et hautes du Saint-Esprit, de saint Mathias, de saint Claude, de saint André, de Notre-Dame de Bonne-Espérance. Parmi elles, une messe basse des trépassés pour ses parents « et en l'onneur de l'arme du feu roy Charles derrenier trespassé que Dieu absoille » (Bibl. nat., ms. fr. 6759, fol. 10). Cette messe de *requiem* avait lieu chaque lundi. Presque chaque vendredi Louis fait dire la messe pour les Innocents (*Ibid.*, fol. 36).

3. *Ord.*, XVIII, p. 452 (mars 1479). — Ceux qui ont prononcé des paroles imprudentes payent ce que le roi nomme l'offrande, c'est-à-dire des dons à l'Église (Basin, III, p. 190).

4. P. Arnaud, *Louis XI et les Vaudois.* — Les lettres du roi sont de 1478 et 1479. Le 21 juillet 1469, la cour du Parlement fait cesser les poursuites contre Colard de Beaufort et autres que l'on disait les Vaudois. C'est la fin de l'odieuse affaire d'Arras (Bibl. nat., ms. Du Puy, 250).

5. Arch. nat., KK. 66 (Compte des aumônes.)

Digitized by Google

GRAV. BRAUN

Projet du tombeau de Louis XI

Instructions de Jean Bourré à Colin d'Amiens, auteur du croquis — Observations de Bo...é.
(Bibl. Nat., ms. fr. 20493, fol. 5)

Digitized by Google

Digitized by Google

Esprit de Bayonne, le Latran à Rome; lampes d'or et d'argent pour les sanctuaires de Cléry, de Saint-Martin de Tours, du Mont Saint-Michel, de Saint-Genis-de-l'Olt en Savoie, de Saint-Jean à Lyon, de la Victoire près de Senlis, de Saint-Jacques de Compostelle; un drap et un cœur d'or à l'église de Notre-Dame d'Amiens. Le don le plus connu du roi est celui de la grille d'argent dont il fit entourer les reliquaires de la basilique de Saint-Martin de Tours. Il offre un tabernacle d'argent pour enfermer l'image de Notre-Dame à la cathédrale de Rouen, un autre pour l'image du Saint Sauveur d'Utrecht. Des reliquaires pour les bras de saint Gilles et de saint André, de saint Charlemagne, pour le chef de Mme sainte Marthe à Tarascon, pour les saints Innocents d'Avranches[1].

Notre Dame est la patronne de Louis, comme elle est celle de la France.

C'est la Vierge de Notre-Dame de Béhuard qui l'a sauvé quand il allait se noyer. C'est grâce à la Madone qu'il a été protégé à l'assaut de Dieppe contre les Anglais. Elle a droit à une statue en argent de cinq pieds qui tient dans ses doigts un diamant. Notre-Dame et saint Martin lui ont donné Perpignan, le jour Saint-Martin, en 1463. Le roi Louis en fera lui-même le récit. C'est un vrai miracle; et il demande à maître Étienne Chevalier, trésorier de France, d'envoyer 1 200 écus à Saint-Martin de Tours. Quand Louis apprend à Compiègne, en 1468, la défaite du duc de Bretagne, il ordonne la construction, près de la porte de Pierrefonds, de Notre-Dame de Salvation ou des Bonnes-Nouvelles. Jean de la Morlière, son compère, « attourné » de la ville, veillera sur cette construction[2].

En 1472, pendant la guerre de Bretagne, on verra le roi

1. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 362-363.

2. Cette chapelle était située sur la muraille, à côté de la porte de Pierrefonds, décorée d'une image de Notre-Dame. La chapelle n'existe plus et la porte a été démolie en 1778 (Bibl. de Compiègne, notes de Léré).

Digitized by Google

promettre une ville d'argent à Notre-Dame de Cléry, « à ce que ladicte dame me saulve ladicte ville de Noyon et tout le royaume; car, si faulte y avoit, j'auroye grant paour qu'il n'en vensist mal » : que Bourré envoie en hâte de l'or à un bon orfèvre d'Orléans[1]. En 1475, Louis donne 1 200 écus d'or au chapitre de Notre-Dame de Rouen, « à ce que par sa grâce elle nous soit secourable en tous les faits et affaires de nous et de nostre royaulme[2] ». Le traité de Picquigny est dû à l'intercession de la Vierge[3]. Elle est la Notre-Dame de la Paix du vœu de Beauvais[4]. Marie est la « bonne dame[5] ». Le roi Louis se rencontre ici avec la mère de François Villon. Il se fait peuple.

Notre Dame est bien commode. Ainsi le roi fera le surprenant hommage féodal de la ville de Boulogne-sur-Mer à la Vierge[6]. Mais c'est parce qu'il ne peut pas la prendre lui-même. Cela ferait du chagrin aux Anglais. Et l'on avait vu le comte de Charolais se rendre à pied à Boulogne pour remplir un vœu, avant de recevoir le serment de fidélité de ses sujets en Picardie[7]. Louis se déclare dévot à la Vierge de Clermont en Auvergne[8]. Mais il n'omet pas de dire que l'église sera rattachée à Paris ou ailleurs. C'est le temps où le roi fait diriger vers le Parlement de Paris les appels du Bourbonnais[9], où le siège des exempts sera fixé à Montferrand[10]. La dévotion à la Vierge de Clermont, c'est l'annonce du consulat que Louis donnera, au mois d'août 1480, à la requête des bourgeois, à Clermont, ville capitale d'Auvergne, décorée de belles et anciennes fortifications, grandement habitée de gens de métiers et de bourgeois, communauté loyale et fidèle. La cité aura son consulat, en dépit des officiers de l'évêque.

1. *Lettres*, V, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 331. — 3. *Ibid.*, VI, p. 19. — 4. *Ibid.*, p. 30. — 5. *Ibid.*, p. 33.
6. *Ord.*, XVIII, p. 350, 391, 524. Cf. t. XVI, p. 224.
7. *Amb. Mil.*, IV, 307; Arch. com. d'Amiens, BB. 10.
8. *Ord.*, XVII, p. 66 (janvier 1468).
9. *Ibid.*, XVI, p. 145. — 10. *Ibid.*, XVII, p. 37.

Digitized by Google

Les bourgeois délibéreront dans leur maison commune, conserveront leurs privilèges, leurs chartes, leur poudre, leurs bâtons de guerre[1]. Tout cela Louis l'avait compris quand il se disait pieux à la Vierge Noire. Au Puy Notre-Dame en Anjou, il y aura un collège de gens d'Église et séculiers[2]; et les fondations sanctifient quelque peu la confiscation de Thouars[3].

Le sanctuaire préféré de Louis, c'est celui de Notre-Dame de Cléry où il prie devant sa petite Vierge, la statue miraculeuse qui lui a donné la bastille de Dieppe.

Notre-Dame de Cléry! Voici le modeste oratoire devenu bientôt une ample et majestueuse église. Louis a reconstruit la chapelle : c'est maintenant une collégiale, une chapelle royale gratifiée des prérogatives de la Sainte-Chapelle de Paris. Louis l'a comblée de dons : villes d'argent, oiseaux, cierges, plats de porcelaine à garnitures d'or avec les saintes épines de la couronne de Notre-Seigneur[4]. Louis vient même de faire reconstruire deux maisons à Cléry, l'une en bois, l'autre en briques. On traçait un jardin planté d'arbres. Et le roi pressait Bourré, le grand bâtisseur, qui s'excusait du retard dans les travaux : « C'est grand'peine d'avoir affaire à oupvriers, s'ils ne sont loyaulx, dont peu se trouve. » Louis voulait qu'on ajoutât quatre piliers dans l'église et il demandait des galeries le long de sa maison[5]. Enfin, le roi désirait qu'on édifiât des offices, une petite écurie pour les mules : « Aussi faictes qu'on plante de la vigne tout à l'entour du jardin pour faire les trellez[6]. »

Le roi, qui n'a jamais pu supporter l'idée de la mort, fondera son obit à Cléry[7]. Bien plus, il demande que de son

1. *Ord.*, XVIII, p. 566. — 2. *Ibid.*, p. 725. — 3. *Ibid.*, XIX, p. 93.
4. Jarry, *op. cit.*; A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 364.
5. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 190 (Bibl. Nat., ms. fr. 20489, fol. 20).
6. Bibl. nat., ms. fr. 20427, fol. 101.
7. *Ord.*, XVII, p. 48 : « Comme dès nostre jeune eage, nous ayons, entre les

Digitized by Google

vivant on y édifie son tombeau. Car Louis ne veut pas reposer dans le solennel cortège des morts de Saint-Denis, dans l'ombre dorée qui enveloppe ses ancêtres. Il est différent d'eux, trop singulier[1]. Il sera mieux, non loin de la Vierge, près de ses petites maisons et de sa vigne.

Alors Jean Bourré a demandé à Colin d'Amiens de faire le portrait du roi pour la figure du tombeau de Cléry que Conrad de Cologne, orfèvre, et Me Laurens Wrine, canonnier du roi, demeurant à Tours, s'engageaient à faire fondre[2].

Ce sera une figure, de grandeur nature, que l'on devra mettre au bout de sa tombe de pierre, en face de l'image de Notre Dame. Bourré indique le croquis à maître Colin : « Mestre Colin d'Amiens, il faut que vous faciez la pourtraiture du roy nostre sire : c'est assavoir qui soit à genoux sus ung carreaul comme ycy dessoubz, et son chien costé luy, son chappeaul entre ses mains jointes, son espee à son costé, son cornet pandent à ces espaules par darriere, monstrant les deux botz. Oultre plus fault des brodequins, non point des ouseaulx, le plus honneste que fere ce porra; habillé comme ung chasseur, atout le plus beau visaige que pourrès fere, et jeune et plain; le netz longuet et ung petit hault, comme savez, et ne le fectes point chauve. »

aultres esglises de nostre royaulme, eue très singuliere dévotion à celle de Nostre Dame de Clery, pour ce que, quand y avons eu recours, nous avons trouvé et congneu que Nostre Seigneur Jhesus-Crist par l'intermediaire de la glorieuse Vierge Marie... nous a pourveu et donné remede en nos affaires; parquoy nous avons esleue nostre sepulture en icelle esglise... »

1. Il est curieux de voir que, très près de sa mort, le roi accordera une exemption de tailles en faveur des habitants de Saint-Denis. Il y rappelle le souvenir du glorieux patron qui a prêché la sainte foi en notre royaume, qui a renversé les idoles, la fondation de Dagobert, les reliques, la ville gardée contre les ennemis (*Ord.*, XIX, p. 82). Voir aussi toute une série de dons à l'abbaye : péages du Petit-Pont, etc. (*Ord.*. XIX, p. 82, 86, décembre 1482). Le roi salue Saint-Denis où « nous prenons l'oriflamme », où sont les enseignes de la Passion, etc. Il y a là comme le sentiment d'une réparation. Je pense que Louis était lié par un vœu mental à la Vierge de Cléry; car il s'est toujours montré très scrupuleux à cet égard. C'est d'ailleurs l'opinion de Jean de Roye (*Chr. Scand*, II, p. 137).

2. Bibl. nat., ms. fr. 20493, fol. 2, 3 (le 24 janvier 1482).

Digitized by Google

Et Jean Bourré annote ce croquis, sans doute d'après les observations du roi :

« Le netz aquillon. Les cheveux plus longs derrière. Le collet plus bas moiennement. L'ordre plus longue et basse : saint Michel bien fait. *Item* le cornet mis en escherpe. L'espee plus cort et en façon d'armes. *Item* les poulsses plus granz : le chapeo bien renverssé[1]. »

On le voit, le roi montre ici quelque coquetterie. Mais il faut dire que ceux qui l'ont observé l'ont trouvé physiquement peu plaisant.

De taille au-dessous de la moyenne, Louis avait grossi dans son âge mûr et ses grêles jambes étaient endolories par de « petites vecies ». Il n'a pas d'allure. Son visage est caractérisé par des yeux profondément enfoncés dans leurs orbites, un nez très allongé, des lèvres épaisses, un menton puissant. Il porte les cheveux courts, alors qu'il demande à son artiste des cheveux longs[2].

Nous ne possédons plus que des copies tardives du portrait que Jean Fouquet aurait peint du roi Louis[3]. Il était représenté de profil, portant un petit chapeau pelu à médaille sur une calotte. Figure rase, avec un très long nez, épais au bout, des lèvres minces, un menton lourd, mâchoire proéminente, des yeux obliques et énormes. Figure grave, peu

1. *Commynes*, éd. Mlle Dupont, III, p. 339-341 ; Bibl. nat., ms. fr. 20493, fol. 5. — Michel Colombe et Jean Fouquet avaient fait un projet en 1474: il ne convint pas (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 346. Cf. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 93).

2. Alfred Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 339-340.

3. Est-ce celui gravé par Morin, en 1660, et conservé pendant longtemps à Fontainebleau? Gaignières, au dix-septième siècle, en fit faire une peinture à l'huile (probablement la copie du baron Witta qui a figuré à l'Exposition des Primitifs et qui est aujourd'hui à New-York), deux aquarelles qui se trouvent aujourd'hui au Cabinet des Estampes (Oa 15). Une copie au pastel, dans la série des portraits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dérive du Cabinet de Gaignières. Le portrait de Béhuard est une mauvaise copie du seizième siècle. (Cf. Ch. Urseau, *le Portrait de Louis XI conservé à Béhuard* dans la *Revue de l'Anjou*, t. XLIX, 1904, p. 340-350 ; H. Bouchot, *les Por-*

Digitized by Google

plaisante. Le roi porte sur le pourpoint court de couleur écarlate l'ordre de Saint-Michel. Il a des chausses blanches[1]. L'expressive médaille de Laurana est autrement vivante[2].

L'homme qui a eu si peu le souci de lui-même ne nous laisse guère d'effigies, pas plus qu'il n'a pris soin de faire écrire son histoire. Le portrait de Louis est dans ses actes, dans ses paroles.

Laissons-le en prières, à ses méditations, comme il l'a voulu, le regard tourné vers la petite Vierge de Notre-Dame de Cléry.

traits de Louis XI dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, p. 213, 227). Une copie du dix-septième siècle est conservée au Musée d'Orléans, n° 913. Elle proviendrait de la Maison des élus de Cléry. Elle est accompagnée d'une inscription satirique :

Du corps seulement la santé
Je demandois à Nostre Dame,
Trop l'importuner c'eût été
De la prier aussi pour l'âme.

Un petit portrait très expressif a été exposé en 1904 parmi les Primitifs français. Il était conservé au château de Saint-Roch, chez M. Georges de Montbrison.

1. C'est ce qui résulte de la copie du portrait conservé à l'Hôtel de Soissons chez Mme de Nemours. (Bibl. nat., Gaignières, Cab. des Estampes, Oa 15).

2. Aloïs Heiss, *les Médailleurs de la Renaissance*, 1882.

Digitized by Google

XVII

LA MAISON DU ROI ET SES SERVITEURS

La maison de Louis est celle d'un roi, et d'un roi de France, c'est-à-dire du premier souverain de l'Europe de ce temps.

Louis est d'ailleurs un Protée. Ses goûts sont simples. Jamais il n'aura une cour, pas plus qu'il n'aura de ministres. C'est une question de tempérament personnel. Pour visiter et connaître son royaume, l'aspect du pèlerin sied mieux. Il est ainsi plus près du peuple. Mais quand cela est nécessaire, Louis sait prendre aussi figure de monarque.

Après Montlhéry il se montre à Paris comme un roi chevalier, avec sa maison habillée de rouge et de cramoisi. Les peintres lui peignent ses étendards de guerre, des bannières à l'image de Notre-Dame d'Aix, de saint Michel, de saint Denis, avec des soleils d'or. Les drapiers habillent ses pages qui portent des chausses vertes, des carmagnoles de velours noir, des pourpoints de damas violet, des chaperons de velours, des bonnets noirs; et Louis trouve que leurs écharpes à grands feuillages d'argent ne sont pas assez riches. Il commande de fort beaux tapis fleurdelisés. Il a de grands chevaux. La garde écossaise[1] fait bel effet, sous le commandement de William Stuyers[2], dans ses jaquettes de drap rouge, vert, blanc, la plume à la salade. Le roi fait réparer ses armures. Il a sa belle épée, la « bien-aimée »; il porte des jaquettes, des carmagnoles, des pourpoints mi-parti blanc et

1. Arch. Nat., KK. 67. — 2. Dans les documents, Guillaume Stuyer. Mort en 1471, il fut remplacé par Robert Cunningham. En 1478, voir l'état des gentilshommes de l'hôtel retenus récemment pour la garde du corps (fr. 7857, fol. 1).

Digitized by Google

rouge, à la mode italienne, sur l'armure. Les brodeurs ont tissé de fils d'or le cerf ailé sur son mantelet. Lui aussi met la plume au vent[1]. Quand il entre dans les villes avec son escorte, Louis fait très honorable figure.

Le roi a maintenant son ordre de Saint-Michel. Quand il préside la première assemblée, Louis se tient au milieu de ses chevaliers, dans la grande robe bleue fleurdelisée, portant le beau manteau de soie blanche, le grand bonnet noir d'où débordent ses cheveux qui sont alors longs et abondants[2].

Ainsi le roi Louis est un homme qui a su s'adapter à toutes les circonstances[3].

Nous ne pensons pas à cet aspect du roi en représentation, au train de sa maison, parce que nous connaissons surtout Louis par les chroniqueurs bourguignons qui veulent l'humilier sous le faste de leurs ducs. Mais les comptes de la maison du roi que nous possédons, s'ils ne sont pas très nombreux, infirment leurs assertions. Louis a su faire figure de roi. Il n'est pas celui qui se perd toujours dans la foule, loin de là.

Le roi a une maison analogue à celle de son père[4]. Nous y trouvons toujours le même nombre de chambellans, de maîtres d'hôtels, de pannetiers, d'échansons, de valets de pied, d'écuyers de cuisine, de valets de chambre, de clercs, de confesseurs, de barbiers et de médecins, de gardes, une écurie

1. J'ai tiré ces détails du compte des Arch. nat., KK. 65.

2. Bibl. nat., ms. fr. 19819, fol. 1 ; C. Couderc, *Albums de portraits*, pl. LXXXVIII.

3. En décembre 1461, il fait des économies, ne donne pas un sou à personne; et Prosper de Camulis écrit à son maître qu'autant le dauphin avait été libéral le roi se montre avare, que la parcimonie dont il use dans sa maison « ve parirebe cosa maravigliosa e bosia ». Mais le roi fait alors des économies pour ses grandes entreprises et pour payer sa forte armée (*Amb. Mil.*, I, p. 101).

4. Voir l'ordonnance sur l'hôtel du roi parmi les copies de Gaignières (Bibl. Nat., ms. fr. 7855, fol. 641). D'après une dépense de la table publiée par Duclos (III, p. 212), il résulte qu'en 1461 la dépense du roi était de 12 000 livres. « En ce temps ne se faisoit que un plat pour le roi; son trein étoit bien petit en tous estats, tellement que ladite somme suffisoit. Depuis ordonna le roi que aucuns souperoient avec lui et non dîné, et pour ce multiplia la dépense. Après on y dîna et soupa, et se eut Mme de Bourbon un plat à sa table... » Par la suite, la dépense s'éleva à 39 000 livres.

Digitized by Google

CL. CATALA GRAV. BRAUN

Louis XI présidant un Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel
(Bibl. Nat. Ms. français 19819, fol. 1)

Digitized by Google

Digitized by Google

importante[1]. Celui que nous imaginons si sombre, de noir vêtu, fut très souvent habillé de rouge et de blanc[2]. Aux Montils seulement, Louis est un chasseur, le premier de ses veneurs. Et nous constatons avec surprise qu'il dépensa toujours davantage. Le trait le plus particulier de Louis dans l'administration de son hôtel est je ne sais quelle minutie, le souci d'employer les choses, de tout utiliser[3].

Rien de plus instructif à cet égard que l'ordonnance qu'il rendit en 1464 sur le fait de sa dépense. Le roi veut que la reine, Messeigneurs ses enfants, leurs gens et serviteurs « mengent en cour doresnavant ». Simon Coffin, marchand, fait à cette occasion un forfait de 13000 francs par an[4]. Louis entend que sa table soit fournie de toutes choses qui se peuvent trouver sur le pays suivant les saisons, « sans riens excepter ne réserver, jusques à la somme de huit francs par chascun jour pour quatre plats[5] ». A la première table, prendront place le roi, la reine, et les invités. Au service de cette table, il y aura trois gentilshommes et sept pages. Pour la reine, trois gentilshommes et deux pages.

La deuxième table est celle des chambellans qui sont au nombre de dix. Mais il y a souvent des absents. Ils ont droit seulement à deux plats. La troisième table sera celle des dames et des demoiselles qui sont au nombre de dix-huit. Elles avaient droit à cinq plats de viande[6] seulement. On servait aux petits chambellans un seul plat pour cinq; un

1. Huit chambellans à 1200 francs, outre le premier et grand chambellan à 2000 francs; huit maîtres d'hôtel, sans compter le grand et premier maître d'hôtel. Le grand maître avait, en outre, des fonctions militaires. Il règle mensuellement les dépenses de l'hôtel (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 23).

2. Les couleurs de sa livrée. — Dans les villes, les gens qui allaient le recevoir portaient parfois ces couleurs.

3. Un jour que son orfèvre lui avait garni une jaquette de deux couronnes d'argent, il la fait découdre pour voir si l'ouvrier avait scrupuleusement employé le métal précieux (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 350).

4. Bibl. nat., ms. fr. 7855, p. 681.

5. Plat désigne ce que nous appelons portion.

6. Par viande, il faut entendre des victuailles quelconques, et pas seulement de la viande.

Digitized by Google

autre pour les deux médecins, pour les deux aumôniers. Les trois valets de chambre se partagent un plat, ainsi que ceux de la garde-robe qui sont au nombre de cinq. On servira dans la garde-robe Pierre Tachon, le gainier, le valet Jean Jaquet et le fils de Lalemant; et dans leur chambre seulement Jeanne Biardelle, Marie Desperon, Robine et la More.

Pour le service de ces tables il n'y aura pas d'autres personnes que les officiers. Un écuyer de cuisine se tenait devant le dressoir, et un autre dans la salle pour recueillir les restes des viandes « pour servir les derreniers ». Car rien ne doit sortir de la maison, se perdre. Tout le monde devait manger dans la salle; à dîner, toutes les tables étaient servies de bouilli, excepté celle du roi.

Après le service, le maître d'hôtel faisait dresser les tables pour donner à manger aux écuyers et aux pages qui avaient servi. On prévoit que ledit Coffin sera tenu de fournir « d'autre viande », si besoin est. On donne la liste de ces officiers. Car Louis précise tout: trois de la paneterie, six de l'échansonnerie, deux écuyers de cuisine, le queux, son aide et les enfants, sept personnes, trois de la saucerie, le clerc de l'aumônier, l'huissier de salle, le porteur Triboulet, le grand Guillaume, les domestiques de la reine.

Coffin approvisionnait également en bois et en fagots les chambres et les retraits du roi, de la reine et de Messeigneurs les enfants, la salle où l'on mangeait, la salle des « derniers » et la cuisine. Il procurait les torches et les chandelles de cire et de suif, le vin de congé « ou de couchier » que le roi se fait apporter pour donner le signal qu'on doit se lever et aller se coucher. Coffin fournissait à ses dépens le linge, la vaisselle d'étain, le « chariot d'offices et de chevaux »; et il payait les gages des queux, des enfants de cuisine, du saucier, du charretier, réglés sur la dépense ordinaire. Il livrait l'hypocras, les épices de chambre, aux jours de jeûne et autrement, comme le roi a accoutumé de les avoir. Le roi prévoyait que si quelqu'un prenait la dépense à plus

Digitized by Google

bas prix, il l'aurait en adjudication... Enfin Coffin devait faire l'avance d'un mois.

Il y a lieu de croire qu'il ne devait pas gagner lourd sur cette fourniture.

Le vin est bon à la table de Louis. C'est le même qu'il envoie diplomatiquement au roi Édouard. Et Pierre de Castello, sommelier, va visiter les meilleurs vignobles, « les plus puissants et délicieux vins » qu'on pouvait y trouver : la Faye, Montjau [1].

Entre 1461 et 1464 les menus officiers sont nombreux [2] : onze panetiers, trois échansons, dix-huit sommeliers, vingt-quatre personnes à la cuisine, sept fruitiers, dix fourriers, six valets de fourrière, vingt-cinq valets de chambre parmi lesquels nous voyons déjà M. Olivier le Mauvais, barbier du corps, quatre valets de garde-robe, dix huissiers et sergents d'armes, quatre huissiers de salle, six portiers, quatre trompettes, dix personnes à la chapelle, vingt-deux veneurs, les uns s'occupant des petits mâtins, les autres des chevreuils, les autres des renards, des toiles de chasse. Louis a neuf fauconniers, cinq lavandières, cinq écuyers d'écurie, quatre tapissiers, quinze chevaucheurs, trois gardes des petits oiseaux à Amboise, un Italien faiseur de lances, vingt-deux personnes parmi les gens de l'hôtel.

Au nombre des chambellans (c'est là un titre honorifique qui n'impose pas la présence), citons entre 1463 et 1464 [3], Messire Hardouin de Maillé, chevalier ; Jacques de Brézé, écuyer, seigneur de Maulny ; Charles d'Amboise, écuyer ; Guillaume de Menypeny, seigneur de Concressault ; Charles

1. Comptes des vins de 1476 (Arch. nat., KK. 63, fol. 61vo).

2. Gaignières a fait copier un extrait des comptes de Jacques le Camus (1464), de Guillaume de Varye (1464), de Pierre Jobert (1466), d'André Briçonnet (1469) ; d'autres datant de 1480 à 1483, de 1482-1483 (Bibl. nat., ms. fr. 7855, p. 737-768). Voir anssi Arch. nat., KK. 62, 63, 64, 65.

3. Bibl. nat., ms. fr. 7855, p. 742-744.

Digitized by Google

de Melun, chevalier, bailli de Sens; Antoine, seigneur de Prie; Louis, seigneur de Crussol, sénéchal du Poitou; Jean d'Estouteville, chevalier, seigneur de Torcy et de Blainville; Alain Goyon, seigneur de Villiers; Jean de Montespedon dit Houaste, seigneur de Bazoges; Arthur de Longueval, chevalier, bailli d'Amiens; Gaston, comte de Foix; le vicomte de Thouars; Jean de Village, écuyer, capitaine des galées; le duc de Nemours; Guillaume Cousinot, chevalier; Tristan l'Hermite, chevalier, prévôt des maréchaux de France; Tristan de Beaumont, chevalier; Pierre Bureau, chevalier, trésorier de France; Antoine de Bueil, comte de Sancerre; Regnault de Dormans; Philippe de Louen, écuyer, bailli de Meaux; Geoffroy de Saint-Belin, bailli de Chaumont; Guillaume Rouault, chevalier; Odet d'Aydie, seigneur de Lescun; Guyot Pot, gouverneur de Blois; Robert d'Estouteville, seigneur de Beyne. Le premier maître d'hôtel est Jacquelin Trousseau; les autres, Philippe des Essarts, Hardouin Dubois, écuyer; Hector du Sel, chevalier; Charles Desmarets, écuyer; Olivier Guérin et Jean du Plessis, qui est Jean Bourré. Au nombre des écuyers d'écurie, Merlin de Cordebeuf.

D'après le compte de 1470[1], on peut citer Messire Gaspard comte de Pembroke à 700 l. t.; Jacques de Belleville, écuyer, conseiller et chambellan à 360 l.; Louis de Graville, écuyer, seigneur de Montaigu qui a le même titre; Thomas Philippe, chevalier anglais et homme d'armes de l'hôtel, à 495 l.; Gacien de Grantmont; Henri, bâtard, de Lonchamp; Jean l'Archevêque, écuyer d'écurie; Hector, bâtard de Rochechouart, écuyer, homme d'armes à 330 l., etc.; Tristan de Langac, écuyer; René de Chasteaubriand, écuyer; Antoine du Plessis, écuyer de cuisine; Jean de Saint-Étienne, chevalier, seigneur de Montbeton, conseiller et maître d'hôtel.

En 1471, les maîtres d'hôtel sont messire Jean d'Étampes,

1. Arch. nat., KK. 62.

Digitized by Google

chevalier; Jean Cholet, chevalier; Étienne le Loup, Jacquelin Trousseau, Jean du Plessis, Guyon de Broc, Guillaume Bournel, Jean des Aubuz, Étienne Moreau, Jean Folmon, Antoine Fouldras, Pierre Aubert, Jacques Mauchevalier, écuyers [1].

Bertrand de la Jaille, écuyer, échanson; René de Feschal, écuyer, échanson; Étienne de Poysieu dit le Poulaillier, écuyer, panetier; Merlin de Cordebeuf, écuyer d'écurie, et Charles de Vigny. Les valets de chambre, Robinet le Beuf, Pierre de Sauzay dit Porc, Jean de Tarde, écuyer-tranchant.

Olivier le Mauvais, valet de chambre, est premier barbier de corps; Thévenin de Tuffles, Pierre Dizy, Lyonnel Des Essars, Jean le Hennuyer sont valets de garde-robe; Jean Chalory est valet de fourrière, avec Jean de Charmes dit Martingo et Jean du Val; Étienne le Loup, huissier d'armes de l'hôtel, avec Regnault le Turcq, Nicolas Furet, Pierre de la Tour, Henry Lalemant; Thibaut de Nesson, huissier de salle; Mahiet le jeune, portier, avec Olivier Monseigneur.

Hance, natif du pays d'Allemagne, est veneur, avec Hance Lambert, Jean d'Ardenne, Jamet Thibault, Jean Bertrye dit des Regnars, Jean Chauvin, Jean Gilson, Jean de Barche dit Toutes Pièces, Huguet Buzelot, Guillaume le Regnardier, Perrot de Saint-Michiel, Michau le Mercier, Jean de la Chasserie; Martin de Villeneuve, fauconnier avec Jean le Chat, Martin de Postellemont, Herlant Podac, Guillaume Malapert. Gillonne la Moynesse est lavandière du linge de corps du roi et Jean de Jourdanville fourre ses robes.

Le maître d'hôtel, messire Jean de Marcizon, chevalier; Antoine de Castello, du pays de Lombardie, fait des lances; Jean de Montizon est garde des pies du roi; Me Forest d'Alaiz est maître des requêtes : parmi les secrétaires Pierre Paoul, Me Albert Magnelot, Me Jean le Mercier, chantre d'Abbeville; Georges du Cler, est canonnier, comme Robert Psalmon;

1. Arch. nat., KK. 63. — J'ai rectifié quelques noms à l'aide du ms. fr. 7855.

Digitized by Google

Guillaume Regnier, garde des chiens; Antoine le Grec, Durand de Francfort et Jacobin Daniel, tambourins de la reine; Antoinette de Chazeron, dame de Combronde, est dame d'honneur de la reine; Fouquet, Hamart gardent les oiseaux à Amboise. Et il y a de nombreux chevaucheurs qui partent si souvent dans toutes les directions, porteurs de missives.

Les médecins, le roi Louis ne les aime pas. Mais il en eut toujours autour de lui[1]. Il leur préfère les saints protecteurs, cette médecine morale qui est la confiance que donnent les astrologues qui ne sont pas de stupides gens[2]. Ils excellent à vous découvrir du bonheur, et sur vos ennemis ils permettent de répandre des paroles de guigne et de mauvais sort.

Mais Louis a ses idées sur le régime de santé; et parmi les quelques livres qui le suivent, il y a des traités de médecine. Le roi écrit au sujet de ses nièces[3] : « Je ne suis pas phisicien, mais il me semble qu'on ne les doyt point garder de boyre entre deux heures, quand elles auront soif, et leur faire mectre beaucoup d'eau dans leur vin, et qu'elles ne boyvent que petiz vins de Touraine, et ne leur donner point de salleure, ne de viande la où il y ayt espices, mais bouilly et toutes viandes moictes, et ne leur donner point de fruict, reservé des raisins qui soient bien meurs. Il me souvient qu'on dit que les surains[4] sont bons; mais il y en a d'aultres qui sont bien maulvais et font venir le flus du ventre... »

1. Denis de Soulfour en 1465; Geoffroy Alenquin, chirurgien en 1466; Robert Poitevin en 1467; Jacques Loste, Pierre Choisnet et Philippe Potard en 1470, médecin et astrologien; Jacques Coitier en 1474, avec Guillaume Girard; Jean de Saint-Firmin, chirurgien; Hélion de Brie en 1479 (sur ces personnages A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 73-77 et docteur Chéreau, *op. cit.*).

2. Arnoul de la Palu, astrologien du roi en 1463; Jacques Loste en 1467; Jean Colman d'Orléans en 1467 qui apprit au roi à connaître « le grant almanach ». Angelo Cato, qui prévit la fin du Téméraire. (Sur ces astrologiens, voir Simon de Pharès, ms. fr. 1357 et A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 77-79). Ces astrologiens sont d'ailleurs des mathématiciens, des savants; l'un d'eux, Robert de Cazel, connaissait « le secret de la quarte de naviguer ».

3. *Lettres*, VI, p. 211-212.

4. Pommes. Cf. Littré, *ad. v.* surin.

Digitized by Google

Charlotte de Savoie est la femme que Louis s'est choisie contre le gré de son père. Mais Louis avait eu en vue la grosse dot et l'intérêt qu'il portait à son Dauphiné[1]. Charlotte était sans beauté, au témoignage de Commynes et à en juger par l'admirable dessin qui nous conserve son portrait[2]. Elle a de grands yeux, doux et tristes, un air contraint et timide, si honnête, une figure de paysanne qui porte la couronne, le surcot des princesses, la robe héraldique.

C'était une femme douce et pieuse, très simple, dépensant son argent en charités[3]. On la reçoit, le 16 janvier 1464, avec de grands honneurs à Amiens lorsqu'elle arriva enceinte dans sa litière. Les bonnes gens crient Noël, et tout le clergé l'attend devant le parvis. L'évêque lui présente la vraie croix à baiser, l'introduit à Notre-Dame où elle fait ses dévotions tandis que jouent les orgues. La reine quitte bientôt l'Évêché pour aller demeurer chez Jean Vilain, avocat du roi, au Marché aux fromages. Elle se montre accueillante, lit elle-même les lettres de l'Échevinage. Elle recommande un barbier pour soigner les malades de l'Hôtel-Dieu[4]. Charlotte était secourable à ses domestiques, à tous; elle faisait élever à ses frais deux petits enfants. Mais la reine demeura une femme timide, sans pouvoir. Un jour, le maire de Tours refusa l'entrée à son

1. Les rapports avec la maison de Savoie ont souvent été difficiles. — Louis commença par se plaindre du duc de Savoie qui ne payait pas la dot (Desjardins, I, p. 105). Il prétend le soustraire à l'influence de conseillers indignes, en 1461. Bonne de Savoie, la sœur de Charlotte, épousera Galéas. Le malheur de la Savoie fut d'être secourue par Charles le Téméraire. Alors le bruit courut que Louis se disposait à mettre la main sur la Savoie. Yolande la régente, ayant quitté Gex pour se rendre à Genève, le 27 juin 1475, avec ses deux fils, Philibert et Charles, Olivier de la Marche s'empara de la duchesse. L'attentat fut manqué. Louis se fit alors livrer Philibert et son petit frère, qui furent gardés à Chambéry. (*Commynes*, I, p. 364-367.) Le roi conserva un instant leur mère au Plessis jusqu'à son accord. (*Ibid.*, p. 368.)

2. Bibl. nat., Cab. des Estampes, Recueil des dessins d'Arras, N^a 28 d., fol. 5. Un autre portrait dans Gaignières, costumes, Cab. des Estampes O^a 15, fol. 4, d'après un vitrail qui se trouvait derrière le grand autel du couvent de l'*Ave Maria*, à Paris.

3. Voir un compte si intéressant de sa maison (Arch. nat., KK. 68) et A. Gandichon, *op. cit.*, t. XX, p. 374-378.

4. Arch. com. d'Amiens, BB. 9, fol. 135, 138.

Digitized by Google

escorte la nuit; et elle se tenait devant la grille quand il vint lui présenter ses excuses. Elle supporta la mauvaise odeur des tanneries d'Amboise, sans obtenir une amélioration qui lui eût été agréable. La reine aimait son mari, qui promit de lui être fidèle après la mort d'un enfant. Mais elle tint surtout place dans sa vie comme mère[1]. Encore ne voyait-elle pas toujours le dauphin.

Charlotte figure parfois à quelques fêtes. Comme Louis, elle ne fait pas toilette. Elle n'a ni robes somptueuses, ni bijoux. Ses robes sont surtout de satin noir ou tanné. Son argenterie paraît sans valeur. Elle n'a à sa disposition que très peu d'argent. En 1470, pour tenir sa maison, et ses chevaux, elle reçoit 32 125 livres. Sa maison ne comprend guère que quarante-deux officiers[2]. Pour aller à la ville ou à l'église, Charlotte n'a que deux chariots de cuir et une escorte de douze cavaliers. Elle a tout de même une petite écurie, une haquenée qui porte une housse de drap d'or quand elle va par le pays, un cheval houssé de velours noir quand on la porte en croupe, un chariot que traînent quatre chevaux pour transporter ses bagages, ses coffres et ses deux lits de camp. Sa distraction est de broder, de jouer aux cartes et au jeu de tables. Les heures que marque l'horloge armoriée près de sa chambre sont monotones.

Charlotte avait des livres et elle en achetait : des Heures, des ouvrages de dévotion, avec des enluminures. Elle apprécie Guillaume Danicot, homme de grande culture, et sollicite de Paul II un bénéfice séculier en faveur de son protégé, afin « qu'il puisse s'adonner à la prédication pour laquelle il montre de grandes aptitudes[3] ». Des peintres de Tours eurent sa clientèle. Jean de Launay peignit dix images pour son livre appelé le « Livre des aveugles ». Jean Bourdichon travailla pour elle; la reine aidait les pauvres artistes enlumi-

1. Elle contribua cependant à réconcilier Louis avec le duc de Guyenne (*Chr. Scand.*, I, p. 231). — 2. Bibl. nat., ms. fr. 7855, p. 789, la liste de ses officiers entre 1462 et 1479. — 3. J. Lesellier, *Guillaume Danicot*, p. 9.

Digitized by Google

PHOTO A. GIRAUDON

GRAV. BRAUN

Charlotte de Savoie, femme de Louis XI
(Recueil de portraits d'Arras)

Digitized by Google

Digitized by Google

neurs, s'intéressait à l'instruction des pauvres, des écoliers. Tous l'aimaient.

Et Charlotte donna à Louis six enfants : Joachim, qui vécut quelques mois et dont le duc de Bourgogne fut le parrain [1] ; Louise, qui mourut l'année de sa naissance (1460). Le troisième enfant fut Anne, intelligente et sage, que son père aima tant et qui fut, comme lui, très avisée : c'est la dame de Beaujeu qui a tous ses traits. Et Louis appréciera beaucoup son mari, Pierre de Beaujeu, fils du duc de Bourbon. Louis était très généreux pour Anne, en confiance avec son mari. Jeanne, l'autre fille de Louis, était cette pauvre enfant, malade et bossue, que le roi avait imposée comme épouse à Louis d'Orléans [2].

Charles est l'unique fils si attendu, demandé à la Vierge, qui fut tant choyé et fêté quand il naquit, le 30 juin 1470. Louis l'a voué à Notre-Dame du Puy en Anjou [3]. L'image du dauphin fut placée sur le tabernacle de Chartres, et le roi mit le nouveau-né dans la confrérie du Saint-Esprit. Le petit Charles aura bientôt une suite de gardes [4]. Antoine de Vesc et Jean de Daillon, seigneur du Lude, Jean Bourré veillaient sur sa santé et son instruction. Louis se préoccupe de tout, de ses dents, de ses rhumes. Mais le dauphin était soigneusement gardé à Amboise, où l'on n'entrait plus. Il fallait craindre les épidémies de Tours, la peste en particulier. Louis avait perdu un enfant de la peste, le petit François, en 1473. Charles fut malade d'un mauvais rhume et d'une fièvre. Alors Louis tremblait et le faisait soigner. Il tremblait pour l'héritier et l'héritage, celui qui inspirait à tous la crainte [5].

Ce n'est pas avec les gens de sa famille que Louis travaille.

1. Né à Genappe le 17 juillet 1459.

2. C'est l'enfant qui fut si mal accueillie quand elle naquit en 1464. Le roi Louis attendait un fils. Il fut de fort mauvaise humeur quand la reine accoucha, et il se plaignit des cris qu'elle faisait. (*Amb. Mil.*, II, 88). — 3. Arch. nat., KK. 62.

4. Sur la maison de l'enfant, voir Bibl. nat., ms. fr. 7855, p. 769. — Sur celle de ses frères et sœurs, *ibid.*, p. 792.

5. A Gandilhon, *op. cit.*, t. XX, p. 383-386. — Voir les lettres de Bourré.

Digitized by Google

Il a une autre famille de serviteurs qu'il s'est choisie, qui sont les exécuteurs de sa pensée. Il convient de la situer vers le temps que nous avons adopté pour esquisser le portrait du roi Louis. Monseigneur de Craon, Georges de la Trémoille, celui que le roi nomme « Monseigneur le comte », ou « son ami », qui fut lieutenant général au comté de Champagne, est un homme de confiance. François de Genas, président de la Chambre des comptes du Dauphiné, général des finances en Languedoc, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, qui conduira les négociations relatives à la réunion de la Provence; Guyot Pot, le bailli de Vermandois; Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, « Monseigneur du Bouchage », qui a commencé à servir comme écuyer valet de chambre au début du règne et s'est enrichi des dépouilles d'Armagnac, un habile négociateur; Guillaume de Cerisay, normand, un homme dur, que le roi imposera comme maire aux Angevins, et qui fut le riche ami de Commynes. Le grand maître est Antoine de Chabannes, rentré en faveur en 1467. C'est l'ancien capitaine des Écorcheurs, serviteur de Charles VII, la plus puissante physionomie de chef de guerre de ce temps[1]. Tristan L'Hermite, le prévôt des maréchaux, un homme décidé et prévoyant, mais si fidèle, brave soldat, vieux serviteur de son père; Philippe de Crevecœur, lieutenant du roi en Picardie et en Artois, plus connu sous le titre de seigneur d'Esquerdes, qui avait été fait prisonnier par les Français à Montlhéry, se rallia et servit très fidèlement Louis; le sire de Baudricourt; Joachim Rouault, ancien routier, qui cessa de plaire; Odet d'Aydie, comte de Comminges, qui administre le Languedoc; Jean, seigneur de Doyat, gouverneur d'Auvergne, un parvenu, mais habile et sûr; le comte de Marle, maréchal de France.

Le chancelier est Pierre Doriole, général des finances, qui conduira les grands procès politiques, ceux de Balue, du comte de Saint-Pol, de Nemours. Pierre Doriole est le fils

1. Voir la belle lettre qu'il écrivit au roi en 1480 (fr. 6987, fol. 343) et la noble réponse de Louis.

Digitized by Google

d'un maire de la Rochelle ; il connaît à fond l'administration des Comptes ; et le roi lui a fait épouser la veuve de Guillaume de Varye, général des finances, Charlotte de Bar. Jean Bourré, qui est devenu Monseigneur du Plessis, est un homme de toute confiance : il surveille les constructions. Jean de Daillon, chevalier, seigneur du Lude, gouverneur du Dauphiné, a été nourri avec le roi dans sa jeunesse. Il abuse et on l'abuse ; mais il sait tirer parti de tout, celui que Louis nomme plaisamment « maistre Jehan des Habiletez ». Le seigneur de Concressault, Guillaume de Menypeny, est un Écossais, bon spécialiste des affaires anglaises. L'évêque d'Albi, que Louis nomme son « ami », est également habile négociateur. Philippe de Commynes a des vues sur le monde. Le comte de Beaujeu est celui que Louis nomme son fils, et Taillebourg, son frère, comme le comte de Dunois. Jean de la Driesche, président de la Chambre des comptes, est un Flamand entreprenant (Van den Driesche), d'esprit élégant, un banni de Gand, d'abord réfugié chez Saint-Pol qu'il devait dépouiller[1]. Palamède de Forbin (M. de Solliers) aura la charge de lieutenant général des comtés de Provence et de Forcalquier. Jean de la Vaquerie, qui deviendra président du Parlement de Paris ; Pierre Gruel, président du Parlement du Dauphiné ; Pierre Cadouet, prieur de Salles ; Olivier Guérin, le maître d'hôtel ; le seigneur du Lau, sénéchal de Beaucaire[2], tels sont les fidèles du roi Louis. Mais son confesseur, l'évêque d'Avranches, Jean Bochard, aura surtout pour mission de surveiller l'emploi de ses charités et de ses libéralités aux églises[3].

Le plus singulier, le plus célèbre des serviteurs du roi est Olivier le Mauvais, Olivier le Daim, des environs de Courtrai,

1. Sur ce personnage, dont le roi excusera plus tard les pilleries et la trahison, la lettre de Jacques Coitier (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 94).

2. Le « plus aymé » du roi, enrichi par lui, il était cependant passé en 1468 au service des Bourguignons. Par la suite, gouverneur de Perpignan et du Roussillon.

3. Arch. d'Indre-et-Loire, G. 420. Il prendra cependant le titre de conseiller et confesseur (*Ibid.*, p. 76). — En 1462, le confesseur était Jacques Albert.

Digitized by Google

barbier, négociateur auprès des Gantois, que Louis comble de faveurs. C'est un intime, qui fait ses commissions, des voyages[1]. Le barbier de ce temps, c'est aussi un chirurgien, un agent de renseignements, celui qui veille sur la santé publique. Il rase et il saigne. C'est à la requête de ce « bien amé valet de chambre et premier barbier, Olivier le Mauvais », que le roi donna leurs statuts aux barbiers de France, en 1465[2]. Ce règlement, qui réagit contre l'ignorance, qui vante la propreté, préconise la connaissance anatomique des veines, l'hygiène pour la nation, est l'œuvre d'Olivier. Il ose parler au roi; et Louis paraît l'avoir craint au cours de ses maladies.

Mais le plus intelligent, celui qui ressemble au roi comme un frère, demeure Philippe de Commynes.

Faut-il esquisser la physionomie de Commynes? Qui n'a été sensible au noble et doux langage que Montaigne aimait? Commynes est un Flamand et bel homme. Il est né sans doute dans la seigneurie paternelle de Renescure où son père Colard, chevalier de la Toison d'or, souverain bailli de Flandres, fut l'un des serviteurs préférés de Philippe le Bon. Philippe a été l'écuyer attaché à la personne de Charolais. Il a combattu à ses côtés à Montlhéry. Mais l'avisé écuyer ne suivra pas jusqu'au bout ce fou. Chevalier à vingt-deux ans, Philippe a aidé son maître à se tirer des mains des Gantois; c'est des mains de Charles le Téméraire qu'il a tiré Louis à Péronne. Philippe admire la dextérité de Louis. Il gagnait 18 sous par jour à servir le Téméraire. Louis n'eut qu'à y

1. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 327; il s'occupe aussi de la literie (*Ibid.*, fol. 354vo). Le roi le charge, une seule fois, d'aller d'Amboise à Paris « pour prendre et apprehender au corps aucunes personnes dont il lui avoit expressement baillé la charge » (Bibl. nat., ms. fr. 6758, fol. 83). Pendant les chevauchées du roi, Olivier veille sur le panier plein d'eaux distillées dont use le roi à son plaisir (*Ibid.*, fol. 89vo). Il va lui chercher des pies en cages (*Ibid.*). Il fait pour lui de petites avances de poche (*Ibid.*).

2. Arch. nat., K. 70.

Digitized by Google

mettre le prix pour acheter, en 1471, le « secrétaire des secrets » du duc de Bourgogne qu'il a peut-être vu à son passage en France[1]. Commynes rejoindra à la prochaine occasion celui qui représente l'intelligence et l'avenir. Ainsi, en 1472, pendant la campagne de Normandie, Commynes a quitté le camp bourguignon et il est venu trouver Louis aux Ponts-de-Cé. La rage stupide et l'emphase de son maître l'ont dégoûté, lui qui est la mesure et le naturel. On confisque les biens du transfuge en Flandres. Il retrouvera d'autres avantages en France. Commynes est le frère en esprit du roi Louis. L'intérêt peut les mener tous les deux : mais la raison l'emporte dans le choix d'un parti à prendre. Philippe est pensionné à 6000 livres et fait un mariage opulent en Poitou. Louis le paye d'ailleurs d'une monnaie qui n'est pas très loyale, les terres confisquées sur Louis d'Amboïse, vicomte de Thouars.

Voici Philippe riche du domaine d'Argenton : le petit seigneur de Renescure est Monseigneur d'Argenton, sénéchal du Poitou, capitaine de Poitiers. Il est le confident du roi qui a enfin trouvé son pair. Auprès de Louis, Commynes s'enquiert de tout, et il apprend à connaître l'Europe, lui qui sait déjà la Bourgogne et l'Angleterre. Il cherchera à modérer son maître dans l'affaire de la succession de Bourgogne. Car il n'est pas homme à frapper fort, mais juste. Philippe sera le spécialiste des affaires d'Italie, de Savoie, de Milan et de Florence. C'est lui que réclamera Louis pendant sa première attaque. Et Philippe est l'homme unique aux yeux de Laurent de Médicis, « le véritable élève de votre Majesté et le meilleur ministre de sa volonté. Il est considérable par son talent, sage, d'un noble esprit », écrira Laurent de Médicis au roi[2]. Louis, malade, passera un mois chez lui. Et Philippe assistera Louis à ses derniers moments. Le roi Louis est son maître, son bienfaiteur. Il demeurera le « prince digne

1. Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, I, p. 71, 74-75.
2. Desjardins, I, p. 173.

Digitized by Google

de très excellente mémoyre », à qui l'on doit la vérité.

C'est pour le grand souvenir de l'avoir assisté et servi que Philippe écrira ses *Mémoires*, à la requête d'un autre serviteur du roi, Mgr l'archevêque de Vienne, cet Angelo Cato, « philosophe et médecin ».

Digitized by Google

XVIII

LE ROI A ORLÉANS ET CITOYEN DE TOURS

La vie du roi est telle : dans la belle saison, il parcourt le royaume, ou bien suit les expéditions ; mais, dans le temps d'hiver, il réside en ses bonnes villes de la Loire, au cœur de son royaume.

Dans les premières années de son règne, Louis demeura surtout à Amboise, à Tours, allant parfois chasser à Montrichard ou dans la forêt de Chinon.

Orléans, Meung-sur-Loire, Montargis et la Motte d'Égry furent ses résidences favorites entre les années 1465 et 1466.

Orléans, c'est la ville sainte, miraculée de la France, dont Louis a confirmé les privilèges en 1461, donnant aussi des foires à Montargis[1]. A Orléans, le roi n'est pas chez lui ; il est dans le domaine de la duchesse, mais il tient sans doute à y demeurer. Louis n'a jamais oublié l'aimable accueil que lui firent les habitants à son entrée dans la ville, le 30 septembre 1461, les chœurs, les chants, les échafauds. Il est passé trop vite alors ; on lui a présenté les clés, un soir, à la lueur des torches[2]. Mais le roi sait que les Orléanais sont des gens

1. *Ord.*, XV, p. 102-105.

2. Copin de Delf, peintre, dora les fleurs de lys de la Porte Bannier. On y lisait la pancarte suivante :

En moy a pris tant de delis
De France le tres noble roy,
Qu'il m'a donné ce cueur du lis
Que je porte pour bon arroy.

(Arch. com. d'Orléans, CC. 558 ; D. Lottin, *Recherches*, I, p. 317.)

Digitized by Google

loyaux qui ont résisté à toutes les entreprises des adversaires de la France. La ville est de fondation royale, et toutes les fois que les ennemis de la foi catholique l'ont assaillie, par l'aide de Dieu et la loyauté des bourgeois, ils ont été repoussés et détruits honteusement. Ainsi le rappelle Louis dans la concession qu'il fait aux habitants de pouvoir acquérir des fiefs nobles [1].

Les faubourgs de la ville avec leurs belles églises avaient été incendiés par les Anglais durant le grand siège. Louis va les rétablir. Il veut faire d'Orléans un grand camp militaire où il aura son artillerie, ses chariots; il y fait édifier une nouvelle enceinte qui abritera les églises de Saint-Aignan et de Saint-Euverte. Louis entend qu'on y travaille avec rapidité. Comme cette partie de la ville n'était pas habitée, il donne le droit aux gens de métier, drapiers, tisserands, couturiers, d'y ouvrir leurs échoppes [2]. La défense de la cité le préoccupe surtout. Le roi accorde des droits sur les pintes de vin et le sel pour que l'on puisse réparer les murailles; fait souvent visiter sa fortification et le pont-levis de la rivière; la ville est soigneusement gardée [3].

Orléans est sa ville à lui, plus que la ville de la duchesse, où Hermann Spéradan, tailleur d'images de pierre, sculpte les figures de Notre Dame, de saint Paul, les armes du roi et d'Orléans sur le portail de la Porte Renard [4]. D'accord avec la duchesse, on transportera dans l'hôtel de Monseigneur d'Orléans le salpêtre de l'artillerie royale [5]. L'échevinage protestera en vain contre la nouvelle enceinte de la ville : le roi continuera à donner en garde aux Orléanais ses boulets de fer [6] et Pierre Chevalier, lieutenant-général du gouverneur

1. *Ord.*, XVII, p. 318.
2. *Ord.*, XVII, p. 260; Arch. du Loiret, AA. 8.
3. Arch. com. d'Orléans, CC. 559, CC. 560.
4. *Ibid.*, CC. 559.
5. *Ibid.*, CC. 560.
6. *Ibid.*, CC. 560, fol. 146vo.

Digitized by Google

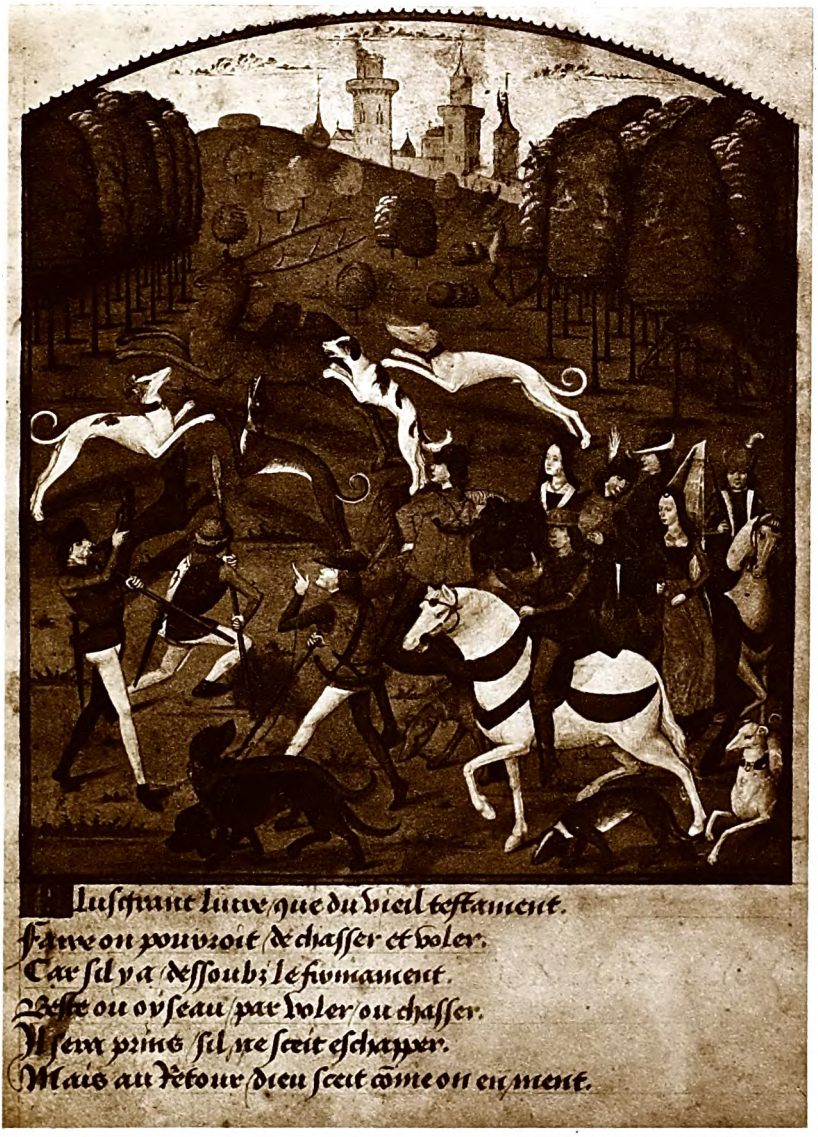

GRAV. BRAUN

La chasse au cerf

(Bibl. de la fondation Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne, Ms. 70, fol. 7)

Digitized by Google

Digitized by Google

d'Orléans, fera fondre pour lui des bombardes. Louis fait établir des quais sur les bords de la Loire, du côté de la ville, pour la mettre à l'abri des inondations et pour qu'on puisse y décharger des marchandises. On exhausse les chaussées [1].

Le roi est touché quand il fait son entrée à Saint-Aignan, le 17 février 1466, reçu en qualité d'abbé et de chanoine. On lui présente le surplis, dont il se vêt, l'aumusse et une bourse [2]. On admire la vénération qu'il a pour saint Aignan, où il y a sans doute un dessein politique : Saint-Aignan est l'église détruite par les Anglais. Les Orléanais, fidèles au souvenir de Jeanne d'Arc, y sont sensibles ; eux seuls en France parlent encore de la Pucelle. Ils fêtent régulièrement l'anniversaire de la délivrance de la cité. Leur évêque, Thibaud d'Aussigny, a créé des indulgences en l'honneur de ce jour. Louis cause avec les habitants ; il les a fait s'assembler aux Halles pour délibérer au sujet de la nouvelle enceinte. Les chanoines de Sainte-Croix, de Saint-Pierre Empont, de Saint-Aignan y ont fait opposition, car il faut démolir quelques-unes de leurs maisons [3]. Mais tout s'arrange, les travaux sont bientôt commencés. Louis fait ciseler une châsse d'argent pour mettre le corps de saint Aignan, deux autres plus petites pour placer sa mentonnière et son bras. Il donne une grosse cloche qui porte son nom ; il fait continuer les grands travaux de la réédification de l'église ; il recommande la plus grande promptitude dans tout cela, avant de quitter la ville. Quand il séjourne à Orléans, l'ordre y règne ; Louis fait pendre larrons et malfaiteurs.

Mais ce n'est pas une simple maison, celle que le roi Louis fit édifier au chevet de Saint-Aignan, la vaste église ; elle semble un petit palais, très gai, avec son appareil de briques et de pierres, ses fenêtres à choux fleuris qui coupent la toiture, sa porte d'entrée à arc surbaissé où sont des

1. Lottin, *Recherches*, I, p. 319. — 2. *Ibid.*, p. 319.
3. *Ibid.*, I, p. 320 ; Arch. du Loiret, CC. 561.

Digitized by Google

sirènes, des chimères et des bêtes ailées. Le long de l'église, au chœur si haut où rayonnent des chapelles, le roi a une terrasse et un jardin. De cette terrasse[1], étayée de deux tourelles, on aperçoit le grand pont, la Loire et ses grèves, des saules : paysage plat et nu, mais si clair, qui incline au repos. C'est bien la demeure du roi : un mystique limpide.

Que Louis est heureux, en 1470, de pouvoir annoncer aux Orléanais la naissance de son fils, né le 30 juin après minuit! Les chanoines de Saint-Aignan ont reçu la lettre le 1er juillet, et le même jour ils font une procession générale. Les notables s'assemblent dans la salle du chapitre de Sainte-Croix. Il y a un dîner à l'Hôtel de Ville. Le dimanche, le lundi, le mardi, on allume des feux de joie dans les carrefours. Les rues sont parées. On porte aux processions le luminaire, comme à la Fête-Dieu. Chacun des douze procureurs tient un cierge, armorié aux armes du dauphin. Une fontaine crache du vin, le bon vin d'Orléans[2], devant l'Hôtel de Ville, jusqu'à minuit. La joie est grande, le vin coule : personne n'est oublié, ni les pauvres de l'Hôtel-Dieu, ni les malades de la lèpre qui sont cantonnés dans les environs et boivent aussi le vin. Pierre Ogier fait des prédications. On danse le soir à

1. Les restes en sont encore visibles, là où est aujourd'hui le Séminaire. On se rend très bien compte de la disposition des lieux sur le plan de Fleury (1640). D. Lottin, *Recherches*, I, indique que ce travail aurait été fait en 1480. Au mois de juillet 1480, le roi fait mettre au-dessus de la nouvelle Porte de Bourgogne qui venait d'être terminée, ainsi que les murailles, son image à genoux devant la Vierge et saint Aignan, le tout couvert d'un tabernacle :

Icy voyez le roy pourtrait
Louis onzieme qui parfait
A Saint Aignan, puis en briefs jours
A clos les murs, fossez et tours.
Ses bienfaits lui soient examen,
Priez pour lui : dites amen.

(Cf. Lottin, *Recherches*, I, p. 330.) En mars 1483, le roi fait don de sa maison à l'église.

2. Suivant une note de D. Lottin, *Recherches*, I, p. 326, le vin d'Orléans eût été celui que préférait le roi à sa table et qu'il considérait comme plus propre à entretenir sa santé. Les gens d'Orléans réquisitionnent pour lui du raisin et des pêches qui lui sont portés en 1476 en hâte, de nuit (Arch. du Loiret, CC. 562, fol. 56).

Digitized by Google

la lueur des feux de joie; il y a des tables rondes, bal pour les bourgeois et les bourgeoises après dîner. La danse parcourt les quartiers de la ville au son des instruments. On exécute la morisque, et la fontaine jette le soir de l'hypocras. On mange des pâtisseries que l'on nomme des dauphins, des tartes et des fromages blancs[1].

Cléry est proche d'Orléans. En face de Meung-sur-Loire, sur le dos d'une colline, ceinte de fraîches prairies, de vignes et de moissons, il y avait un vieil oratoire, une simple celle que visita saint Louis au temps où cinq religieux, les Bons Hommes, y entretenaient une maladrerie et vivaient du marché d'Orléans. Ils cultivaient cette riche terre, comme l'avaient fait les Romains. Vers 1280, des paysans y avaient découvert, suivant une tradition, au pied d'un buisson, la statue d'une Vierge qui n'était peut-être qu'une antique Vierge-Mère. Ils l'emportent dans le sanctuaire voisin; et, dans cet âge de force et d'activité rurale, on construit, pour l'abriter, une autre église. Pendant des siècles, on adorera cette figure de la mère qui tient un enfant sur ses genoux, la Vierge.

Cette première collégiale, Salisbury l'avait détruite avant le siège d'Orléans. Dans ce pays, où les pieuses gens allaient en pèlerinage à Cléry, où d'autres exploitaient les bois, fréquentaient les marchés, les danses et les fêtes, rien n'avait plus serré le cœur de ces populations pieuses et agricoles. Le bâtard d'Orléans, un habile homme et pieux, qui connaissait si bien l'esprit des habitants, avait fait une fondation à Cléry, en 1444; un peu plus tard, Jacques Boucher, l'ancien trésorier d'Orléans, qui reçut chez lui Jeanne d'Arc, avait contribué à la construction d'un portail. Mais c'est Charles VII qui peut être considéré comme le premier restaurateur de l'église où il avait sa statue : il lui avait donné d'importants revenus sur les greniers à sel de la Normandie. Au jour du

1. Arch. com. d'Orléans, CC. 561; Lottin, *Recherches*, I, p. 322.

Digitized by Google

danger, quand le dauphin Louis s'était élancé à l'assaut de la bastille de Dieppe, il s'était mis sous la protection de la Vierge de Cléry. Il rappellera plus tard, quand il affranchira d'impôts l'église, cette dévotion de son jeune âge, « très singulière ». Car il avait bien connu que Notre Seigneur, par l'intermédiaire de la glorieuse Vierge Marie, lui avait toujours donné « remède » en ses affaires : « Par quoy avons esleu nostre sepulture en icelle esglise[1]. » Mais Louis ne faisait que suivre la coutume des gens du pays, comme le bâtard d'Orléans qui y reposera avec sa femme Marie d'Harcourt.

Le roi n'avait pas attendu ce jour pour faire des dons à Cléry; il avait présenté à l'église une lampe d'argent, en 1456, et, en 1461, il avait exempté d'impôts Notre-Dame, ruinée par les guerres, prenant en pitié la ville « qui est champestre et non close[2] ». En ce temps-là, son médecin, Guillaume d'Auge, sera fait doyen de Cléry. Ici, Louis est le continuateur de son père. Il agit comme ceux du pays, les Villequier. Avant la journée de Montlhéry, on verra Louis venir prier à Notre-Dame de Cléry. Ainsi il fera avant son expédition en Normandie. Il lui donnera des sommes très importantes : 15733 livres en deux ans[3]. Dans beaucoup de circonstances de sa vie, Louis aura une pensée pour Notre-Dame de Cléry. La Vierge est notre refuge, dira-t-il, l'espérance et protection de notre royaume[4]. Il lui adressera un vœu de cire à l'occasion de la naissance d'Anne de France, des vœux d'argent en forme d'oiseaux: il y fera dire des messes. L'église sera soustraite à la juridiction d'Orléans et elle aura ses propres indulgences. Le pape déclare que les rois de France seront chanoines de Cléry; Louis y vient remercier la Vierge, en 1471, à la naissance du dauphin. Mais

1. *Ord.*, XVII, p. 24.
2. *Ibid.*, XV, p. 261.
3. Bibl. nat., ms. fr. 20493, p. 10, cité par Louis Jarry, *Histoire de Cléry*, auquel j'ai emprunté les détails qui ne se trouvent pas dans les *Ordonnances*.
4. *Ord.*, XVIII, p. 357.

Digitized by Google

l'église sera en grande partie détruite par un incendie, l'année suivante. Louis obtient du pape de nouvelles indulgences pour ceux qui diront trois fois à midi l'*Ave Maria* pour la paix.

Mais Louis veut son église à lui, et il achète Cléry à son « beau frère le comte de Dunois ». Il a le projet d'y faire travailler Michel Colombe, tailleur d'images, et Jean Fouquet, peintre à Tours. Il envoie des villes d'argent : Arques et Dieppe, en ex-voto ; en 1476, il y acquiert une maison avec des écuries pour ses mules, un four pour cuire son pain. Un de ses enfants y repose, François, comme Tanneguy du Châtel, serviteur de son père. Lui aussi veut y reposer. Ses dons redoublent durant les dernières années de sa vie. On y édifie son tombeau ; les revenus des greniers à sel de Meung et d'Orléans sont mis à contribution[1]. Et sur la fin de ses jours, Louis aura le désir de venir habiter dans sa maison de Cléry où il fera ajouter une galerie. C'est une maison de briques et de pierres, comme celle de Saint-Aignan. Et le roi demandera à Bourré, en 1482, de faire agrandir l'église, cependant si vaste et majestueuse, de quatre piliers.

Telle est l'histoire de Cléry, où Louis, mystique et pratique, a fait le rêve de vivre en moine, et qu'il a tout de même annexé à son domaine.

Mais c'est Tours qui sera la résidence habituelle du roi Louis, autant qu'il demeurera quelque part[2]. La ville de Tours avait été, au même titre que Bourges, la capitale du royaume durant le règne de son père. Louis s'était marié pour la première fois à Tours, dans la chapelle du fort château qui commandait le pont. Charles VII y avait séjourné souvent; il avait fait des libéralités à la châsse de saint

1. *Ord.*, XVIII, p. 520.

2. Parfois le chancelier lui-même ne savait pas toujours où était exactement le roi et quel chemin il suivait (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 1.) — Certains documents utilisés ici ont été déjà cités par A. Bossebœuf, *op. cit.*

Digitized by Google

Martin. Il y revint en 1457, où il s'installa aux Montils, une maison de campagne, un rendez-vous de chasse que Louis adoptera.

La maison est dans la banlieue, une plate banlieue, au delà du faubourg de Notre-Dame-la-Riche. Mais l'endroit est propice à la chasse et à lancer l'oiseau. Le climat est doux, les gens sont agréables, la race drue, bien nourrie, égayée par un vin léger et chaud : tout y est humain. Louis est au cœur de la France, et sa chasse est limitée par deux fleuves : le Cher, un ruban bleu aux écailles d'argent, la Loire immense, aux plates grèves blondes où se mirent les saules pâles. Ainsi le bois des Plantes est ceinturé par les eaux. Les collines du Cher sont couvertes de forêts; elles ondulent, bleutées. La vibrante lumière de la Loire, qui atténue et décolore, spiritualise les choses. Ici un clocher robuste, là de petits bois de chênes ; ailleurs, le blé et la vigne. La belle garenne, la riche terre, douce aux pieds du cheval! C'est le clair paysage de Jean Fouquet, celui qui convient à l'esprit clair de Louis.

Dès son avènement, les bonnes gens de Tours s'étaient préoccupés de lui faire obéissance de la ville et du château. Louis avait reçu de leurs nouvelles en Brabant, et ils se disaient prêts « de faire et acomplir ses plaisirs, comme de vraiz et obéissans subjetz[1] ». Ils s'étaient souciés de le recevoir parfaitement à sa joyeuse entrée[2]. Ils mettaient en lui beaucoup d'espérance, ayant entendu dire qu'il venait pour « soulager son peuple[3] ». Le roi est aussi bien disposé envers eux qu'ils le sont envers lui. Il a fait demander, le 8 décembre 1461, « qué don ou privilège il veulent avoir pour la ville, et il l'octroyera[4] ». Les bourgeois délibèrent. Ils sollicitent la franchise des acquêts, d'être justiciables de

1. Arch. com. de Tours, BB. 10, fol. 339.
2. *Ibid.*, fol. 344vo. — 3. *Ibid.*, fol. 348. — 4. *Ibid.*, fol. 348vo.

Digitized by Google

la justice de Châteauneuf, francs de taille, et de pouvoir mettre un impôt sur le vin vendu au détail pour entretenir et réparer la ville. Car si Tours demeurait toujours une grande cité, c'est un fait qu'elle avait été bien diminuée durant les guerres anglaises et les guerres civiles. Le pays d'outre-Loire était pour ainsi dire inhabité: on n'y cultivait plus, et il fallait ravitailler ceux qui y demeuraient[1]. Ce que veulent les gens de Tours, c'est un corps de ville, une municipalité, une mairie. C'est cela aussi que veut le roi Louis; et il leur accordera des privilèges semblables à ceux de la Rochelle.

Les gens de Tours se sont renseignés sur ces privilèges : ils auront maire et échevins, et le roi Louis touchera 500 écus pour avoir donné la mairie. Le clergé y consent sous réserve. Ainsi les bourgeois de Tours auront leur mairie, en dépit du procès des chanoines[2]. On n'est pas plus gracieux que Louis pour les gens de Tours. Il rappellera qu'il a passé en Touraine son enfance : « et y avons eu et trouvé de grands plaisirs et curialitez » ; ses parents se sont mariés dans la ville de Tours, comme il l'a fait lui-même; il n'oublie pas « la joyeuse, grande, bonne et notable réception qui nous a été faicte ». Il anoblissait les échevins et leur maire qui seraient élus chaque année. Et le roi s'intéressait déjà à la draperie[3]. La ville reconnaissante fait porter à la reine, à Amboise, une nef d'argent[4].

Le 8 octobre 1462, les habitants s'assemblent; ils élisent les échevins et le premier maire qui est Jean Briçonnet l'aîné[5]. On achète du vin, des chapons, des lapereaux, qui sont envoyés à Jean de Bar, bailli de Touraine, pour recommander la ville au roi[6]. Les clercs de la cité vont chercher

1. Arch. com. de Tours, CC. 35, fol. 139vo.
2. *Ibid.*, BB. 10, fol. 349 vo, 350ro, 351, 352vo, 354vo, 357ro ; CC. 36, fol. 59.
3. *Ord.*, XV, p. 333.
4. Arch. com. de Tours, BB. 10, fol. 349.
5. *Ibid.*, BB. 12.
6. *Ibid.*, CC. 36, fol. 77.

Digitized by Google

des pots de bon vin vermeil, clairet et blanc, « es lieux ou estoit le meilleur vin en ladite ville », pour le bailler aux officiers de la cour du roi[1]. C'est une dépense qui se représentera bien souvent : on veut se faire bien venir.

Et maintenant, au travail. Le boulevard de la Riche est à refaire. On achète l'hôtel à la Ville Blanche, qui est grand, beau et spacieux, puisqu'il n'y a pas encore d'hôtel de ville[2]. Pour le bien et l'honneur de la cité, il conviendrait d'acquérir les jardins auprès des portes pour y déposer les fumiers et les immondices[3]. Parmi ces marchands, le roi se fait marchand : il fait vendre ses vins qui sont à Amboise[4]. La ville s'apprête à recevoir les États[5]. On fait des percements pour aller de la rue à la cité, et du château à la rivière de Loire[6]. On achète la chaudière pour la teinture[7]. Le roi est sollicité pour intervenir dans le débat au sujet des privilèges[8].

Les événements éloignent Louis de Tours. Il annonce la bataille de Montlhéry, et il demande qu'on reçoive les gens « desmontez et desharnachez » : ce sont les fuyards[9]. On s'inquiète parce qu'on a appris que Louis était mécontent de la contribution de la ville ordonnée pour payer les trois cents lances fournies de sa solde. Les gens de Tours lui font dire à Orléans qu'il sont de vrais et loyaux sujets, prêts à mourir pour lui. Le roi répond qu'il est « bien contant de la ville[10] ». Les vingt lances du roi sont logées dans les hôtelleries à un prix fixé : le *Croissant*, la *Couronne*, l'*Image Notre-Dame*, le *Lion d'Or*, l'*Image Saint-Maurice*, l'*Écu de France*; près du pont : le *Lévrier*, l'*Image Saint-Jacques*, la *Sirène*, la *Pomme*, *Sainte-Marthe*, l'*Image Saint-Jean-Baptiste*, le *Cygne*, le *Saumon*, le *Dauphin*, l'*Image Saint-Christophe*,

1. Arch. com. de Tours, CC. 36, fol. 77.
2. *Ibid.*, BB. 12, fol. 3vo-4.
3. *Ibid.* — 4. *Ibid.*, fol. 7. — 5. *Ibid.*, fol. 10. — 6. *Ibid.*, fol. 13.
7. *Ibid*, CC. 36.
8. *Ibid.*, fol. 124. — 9. *Ibid.*, BB. 12, fol. 35vo.
10. *Ibid.*, BB. 12, fol. 48.

Digitized by Google

l'*Écu de Sicile*, l'*Écu de France*, l'*Écu de Bretagne*, l'*Ours*, *Jehan le Conte*, les *Trois Rois*, la *Rose*, le *Chapeau rouge*, la *Chèvre*, le *Paon*, l'*Aigle*, la *Corne de Cerf*, l'*Homme sauvage*, l'*Image Saint-Martin*, la *Licorne*, le *Faucon*, l'*Étoile*[1]. A la Riche : l'*Écu de Bretagne*, le *Dauphin*, l'*Image Notre-Dame*, l'*Homme sauvage*. Au pont : la *Corne de Cerf*, l'*Image Notre-Dame*. Car une forte garnison est mise par le roi. Et l'on voit les bourgeois se plaindre déjà de l'insuffisance des revenus de la ville pour assurer la garde[2].

Le roi consulte ses gens. Le 26 juillet 1466, Louis demande à l'archevêque des députés pour travailler à la réforme de « plusieurs désordres, fautes et abus que on dit estre fait ou fait de police de son royaume[3] ». Ils délibèrent : « C'est assavoir sur le fait de la pragmatique xancion, laquelle est à entretenir pour le bien du royaume. *Item* sur le fait des guetz dont se lievent grosses sommes de deniers, tant par execution que autrement, et sur les pouvres comme sur les puissans. *Item* sur le fait d'aucuns qui se dient privillegiez qui en abusent et molestent à tort le peuple. *Item* sur la multiplication des officiers qui sont en Touraine, dont le peuple est foullé. *Item* sur le fait des gabelles, que le roy prengne son droit sur le marchant au Pont de Sée. *Item* sur le fait des francs archiers; et que les ordonnances des gens de guerre soient publiées... ».

Sous le cinquième maire, Jean Bernard, mêmes libres rapports. Le 25 janvier 1467, on délibère pour savoir si l'on va écrire au roi. Le peuple crie fort « pour ce que on le veult contraindre à guerrier et eulx armer d'abillements qui soient leurs, et aussi des francs archiers que le roy fait mectre sus[4] ». Mais le maire annonce que le roi va venir

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 50.
2. *Ibid.*, CC. 38, fol. 107. Voir A. Bossebœuf, *op. cit.* — Ces plaintes sont de style dans toutes les municipalités.
3. *Ibid.*, BB. 12, fol. 53, 59vo.
4. *Ibid.*, fol. 61. — *Molles et imbelles*, a dit César des Tourangeaux.

Digitized by Google

dans la ville. Il a été, avec d'autres, aux Montils; et Louis les avait très bien reçus « et leur avoit dit qu'il est besoing de faire repparer les douves de la ville[1] » (8 mars 1467). Car le roi a des préoccupations du côté de la Bretagne. Il fait armer la cité. Louis lui donne les ribaudequins de son artillerie. Il sera nécessaire de faire élargir les fossés. On rechigne. Les gens d'Église ne veulent pas travailler aux fossés ; les autres n'iront pas davantage, alors. Mais le maire intervient. Il y a un précédent. On l'a déjà fait en 1425[2].

Le roi écrit de Rouen aux Tourangeaux que Warwick est arrivé. Ne rien publier à ce sujet. Les gens loyaux sont dans son secret[3]. Le 19 novembre 1467, il leur écrit encore de Luçay. Et le seigneur du Bouchage expose ensuite que le roi, en quittant Paris, avait l'intention de venir à Tours, « de y faire son yver ». Mais s'il apprenait que les Bretons faisaient sur lui quelque entreprise, il s'en irait vers Alençon. Louis demandait aux gens de Tours de demeurer « bons », c'est-à-dire fidèles envers lui et la couronne : « Que telz ils voulsissent estre, et qu'ils gardent bien leur ville. » Quand le roi sera « au-dessus de ses besongnes », il saura bien les soulager. Qu'on laisse passer les gens d'armes. Mais si certains demeurent sur les champs, « que on les preigne et en soit fait justice ». Les échevins répondent au sieur du Bouchage qu'ils « sont pour vivre et mourir pour le roi ». On écrit directement à Louis.

Le roi annonce la tenue des États à Tours, pour le 1er avril 1468. Il a besoin de l'appui et du consentement de la nation. Que les habitants soient prêts à faire leur montre à M. de Craon. Que les portes soient gardées. On procède aux élections. Sont élus : M. Martin de Chabot, maître d'école et chanoine de Saint-Martin, pour l'Église; Jean Ruzé et

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 61vo.
2. *Ibid.*, BB. 12, fol. 62vo, 64, 66.
3. *Ibid.*, fol. 66.

Digitized by Google

Me François Bernard, pour les laïques[1]. Louis fait annoncer son arrivée. On délibère d'envoyer, dans leur meilleur habit, un grand nombre de personnes à Notre-Dame-la-Riche. Le guet sera fait chaque nuit[2].

Le 30 avril, Louis demande un prêt de 1000 écus. Le roi a des charges. Messeigneurs du royaume « entreprennent » sur sa seigneurie. Il remboursera. On marchande, suivant la coutume. La ville répond qu'elle donne sa garantie[3]. En juin, à Amboise, le roi a fait venir les échevins. Car il veut leur parler; et il a fait dire par le prévôt des maréchaux « qu'il aimoit le païs et les gens de la ville ». Il entend qu'ils assistent au procès de Martin d'Argouges, habitant de Tours[4]. Un encouragement est donné à un maître bonnetier pour qu'il vienne s'établir dans la ville et y montrer son métier[5]. Le roi annonce aux échevins qu'il a fait crier ses joutes sur le marché de la ville « pour toujours augmenter icelle »; et l'on doit le dépaver[6].

Mais on voit qu'au mois d'octobre le roi ne paraît pas satisfait du fonctionnement de la mairie. Il aspire à être, ce qu'il deviendra, le maire de la ville. Sans doute, on ne le comprenait pas. Les choses n'allaient pas assez vite à son gré. Il a demandé à recevoir une délégation de notables aux Montils. Son bon plaisir est que les habitants continuent à faire les élections. Mais il veut connaître les noms, les voix des élus. Il entend que le maire ait une autorité plus grande en matière de justice, qu'il fasse prendre les malfaiteurs et les punisse selon le cas : « *Item* veult que si on court suz aucuns desdits habitans, que tous les autres lui aident et secourent, et que ilz se entreament. *Item* que chacun soit garni de habillemens de guerre, et cellui qui ne le sera soit contrainct et mis en taille[7]. » Le 4 octobre, le maire fait

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 74vo, 75ro.
2. *Ibid.*, fol. 76vo. — 3. *Ibid.*, fol. 77, 78. — 4. *Ibid.*, fol. 78ro.
5. *Ibid.*, CC. 38. — 6. *Ibid.*, BB. 12, fol. 86vo.
7. *Ibid.*, BB. 12, fol. 87vo.

Digitized by Google

l'exposé des faits suivants à l'assemblée générale. Le roi leur a dit que « son entencion estoit de faire doresnavant sa demeure en la ville et qu'il vouloit que chascun de la ville se tiengne en sa garde, et que nul seuffre mutiler son voisin, et que si on lui faisoit force, que chascun lui aide à rappeler la force, et que on praingne les délinquans et que on les mecte en prison... » Défense est faite aux valets de sortir après neuf heures du soir sans lumières, de porter des dagues et bâtons en ville : autrement, en prison. Le 15 octobre, on procédait aux élections. Pierre Sohier va porter les résultats au roi à Amboise. Louis désigne Jean Briçonnet comme maire [1].

Cette police de la ville sera rigoureuse. Mais le roi donnera l'exemple. Il laissera faire des remontrances à son prévôt des maréchaux qui est intervenu à tort en faveur d'un gentilhomme du pays d'Allemagne [2]. On s'expliquera aux Montils, le 3 novembre 1469. Car le roi reçoit « bénignement » les gens de Tours et leur expose que son plaisir est qu'ils jouissent de leurs privilèges : mais désormais les échevins seront nommés tous les deux ans seulement et choisis « de tous estatz ».

Louis, qui a mis la main sur la mairie, va lui donner l'impulsion. Car il a vraiment créé Tours. Projet d'une seule école publique : un maître de Paris est prêt à la prendre [3]. On creuse les fossés, on fortifie la ville [4]. Des Liégeois sont venus pour faire « délivrer » la rivière de Braule « pour la faire navigant » : ainsi les denrées arriveront plus nombreuses sur le marché et elles seront moins cher [5]. On établit les lices pour les joutes sur le marché [6]. « *Item*... le roy veult aussi que la ville fournisse de utencilles les ouvriers de draps de soye qu'il a fait venir en ceste ville et montrer l'art et

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 89.
2. *Ibid.*, fol. 89vo.
3. *Ibid.*, fol. 92 (8 janvier 1470).
4. *Ibid.*, fol. 94vo (13 mars 1470).
5. *Ibid.*, fol. 95vo (3 avril 1470). — 6. *Ibid.*, fol. 97vo.

Digitized by Google

mestier des draps de soye. » Si la municipalité a accordé les lices, elle a refusé de délivrer du matériel pour les soyeux. Le roi n'est pas content. Il demande une imposition de 1 200 écus « pour secourir aux loges et utencilles qu'il veult que on baille aux ouvriers des draps de soye qu'il a fait venir en ceste ville pour y ouvrer de leur mestier et à aprendre l'art aux habitans de ceste ville [1] ». Pierre Doriole, le général des finances, viendra expliquer l'affaire. Le roi a le désir par là d'augmenter la cité. Il y réside depuis son couronnement. Il l'a exemptée de tailles. La venue des soyeux, c'est une bonne affaire. Que les gens de la ville forment entre eux une association de 6000 écus. Ils partageront les bénéfices du commerce de la soie. « Et s'il y a perte, le roy la veult porter jusqu'à trois ans. » Mais l'affaire ne passa pas ainsi. Les gens de la ville injuriaient les ouvriers de la soie, nouveaux venus; et le roi dut donner l'ordre au prévôt des maréchaux de les faire loger [2].

Au mois d'octobre le roi a fait convoquer à Tours des délégués du commerce de chaque bonne ville. La guerre que Louis fait à la Bourgogne est aussi une guerre économique. Les marchands devront aviser entre eux « le lieu et place plus propre et prouffitable pour la chose publicque du royaume à tenir les foires de Flandres, et que le roy avoit deffendu que les marchans de son royaume ne allassent plus ès païs de Bourgogne ». Jean Galocheau et Jean de Beaune vont assister à cette assemblée du commerce [3]. Le roi entend que désormais le maire ait l'inspection des harnais

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 98.

2. *Ibid.*, BB. 12, fol. 102. — C'est Jean de Beaune qui acheta la soie pour le compte de la ville (*Ibid.*, CC. 39, fol. 13). Ce marchand, argentier de la Chambre aux Deniers du dauphin, était un banquier qui avança au roi, en 1472, la solde de l'armée (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 307). Il a des rapports avec les banquiers de Rome, passe des marchandises en Angleterre, pour le compte de Warwick, que le roi remboursa au décès de ce dernier (*Ibid.*, fol. 327). Jean Briçonnet, marchand de Tours, avance également de l'argent au roi (*Ibid.*, fol. 342).

3. Arch. com. de Tours, BB. 12.

Digitized by Google

de guerre : les armuriers célèbres de Tours devront mettre une marque sur leurs produits[1].

Le roi charge de toute la police le maire de Tours[2]. Une épidémie éclate à Châteaurenault. Défense à nul d'entrer dans la ville. Que les maisons soient nettes. Plus de pourceaux et d'oies vaguant dans les rues. Une indemnité est attribuée aux pauvres malades pour qu'ils puissent sortir de Tours[3]. Des travaux sont poursuivis pour rendre la Braule navigable[4]. On construit la tour neuve vers Saint-Vincent[5], le boulevard devant la porte Saint-Étienne[6].

Louis est un administrateur exigeant. Ainsi le maire apprend, le 6 décembre 1471, « que le roy estoit mal content de ce qu'il y avoit mauvais chemins autour la ville, et que les rues n'estoient tenues plus nectes qu'elles n'estoient, ainsi que le pavé des faulxbourgs de Saint-Pere-des-Corps et de Saint-Symphorien n'estoient habillez ». Il fait dire par le prévôt des maréchaux que les vivres sont trop chers, le pain trop petit : si les échevins ne sont pas capables d'administrer la ville, « qu'il les y feroit mectre et ordonner bonne police[7] ».

Le roi a voulu installer à Tours un certain Me Francisque de la Chevallerie « du païs de Naples, ouvrier de pavillons ». Or, ce fabricant de tentes s'est plaint qu'on lui a retiré sa maison[8]. Le 21 décembre 1472, le maire rapporte qu'il est allé avec d'autres aux Montils faire sa révérence au roi et lui recommander la ville. Louis rappelle qu'il avait dit autrefois qu'il voulait qu'on réparât les fossés et les fortifications de Tours « et que sa voulenté estoit de soy tenir en ladite ville, pour ce qu'il estoit ung de ses anciens *citoiens* de la dicte ville, ainsi qu'il leur dit, et par ce leur commanda ». On faisait un boulevard et des tours où l'on dépensait sans néces-

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 105ro. — 2. *Ibid.*, fol. 106.
3. *Ibid.*, fol. 113.
4. *Ibid.*, fol. 114ro; CC. 40.
5. *Ibid.*, fol. 113ro.
6. *Ibid.*, fol. 119ro. — 7. *Ibid.*, fol. 125.
8. *Ibid.*, fol. 111vo, 133.

Digitized by Google

sité de grands deniers, alors qu'il convenait de faire de bons et grands fossés! « Il vouloit que ainsi on le feist »; et Louis demandait une assemblée générale.

Le roi parlait sec : mais il parlait comme « citoyen » de Tours[1]. Le ruau Sainte-Anne est à combler : il nuit à la santé et à la navigation. Les épidémies sévissent pendant les chaleurs. Le roi est triste. Les guerres ne sont pas finies. Son enfant, « Monsieur François, est nagaire alé de vie à trespas ». Il dit qu'il est « fort desplaisant des parolles que on lui a rapporté des gens de ceste ville[2] ». On le consulte pour savoir si on doit jouer la Moralité de sainte Barbe. La représentation est remise à un mois[3]. Qu'on ne laisse rien construire le long des murailles[4].

Si la présence de Louis à Tours a beaucoup contribué au développement de la ville, il s'en faut qu'elle ait été fort agréable à la municipalité et aux habitants. Comme toutes les bonnes villes, Tours a dû supporter, sous forme de prêts ou de contributions, les charges qui ont pesé sur la France au moment de la guerre contre la Bourgogne ou contre la Bretagne. On réquisitionnait des chevaux pour conduire des pièces d'artillerie, des vivres pour l'armée de Bretagne, des charrettes.

Mais il y avait sur la cité d'autres charges particulières. Ainsi les bouchers se plaignaient d'avoir eu à nourrir un hiver les oiseaux de Louis : que le roi remette les 300 livres dues, « ilz serviroient encores ces dits oiseaux[5] ». Il y avait aussi beaucoup de dépenses de vin d'office offert par « curialité » à des officiers. Les petits officiers surtout paraissent avoir été insupportables ; et l'on voit, quand le roi réside au Plessis, en 1472, la municipalité offrir 12 muids d'avoine

1. Arch. com. de Tours, BB. 12, fol. 134.
2. *Ibid.*, fol. 141vo (22 juillet 1473).
3. *Ibid.*, fol. 142.
4. *Ibid.*, fol, 143vo.
5. *Ibid.*, fol. 116.

Digitized by Google

aux fourriers pour qu'ils soient plus gracieux envers les habitants quand ils font les logements des gens du roi [1]. Il y a aussi beaucoup de torches à porter, de carpes et de barbeaux à offrir, de vins d'honneur, quand les grands officiers traversaient la ville. Au jour de l'an, il faut faire un cadeau aux fourriers, afin qu'ils logent bien les habitants quand ils vont en ambassade devers le roi [2]. Et surtout les gens de Tours doivent faire le guet [3]. L'hiver, ils sont astreints à des corvées; le maire doit se rendre avec les habitants commandés pour rompre la glace sur le Cher, quand le roi passera en bateau [4]. On réquisitionne des pelles de bois quand il descend en chaland à Notre-Dame de Béhuard [5].

Louis a pris l'habitude de confier à la ville la garde de certains prisonniers dangereux, comme le comte de Roussy, Antoine de Luxembourg, capturé à Guipy en 1475. Il est surveillé par M. de la Challotière, mais aux frais de la ville. Nous voyons aussi Colinet de la Chaussée, prisonnier du roi, qui n'a pas de quoi payer les frais de sa prison [6]. Il convient de faire des réparations au château, à cause de la garde du vicomte d'Aunay, et les gens de Tours doivent se relayer pour le surveiller [7].

Le roi Louis connaît tout de même le cœur de ses gens. Il est bon pour les pauvres. On le voit accorder à la ville 1 000 livres pour acheter chaque jour une pièce de bœuf et la délivrer, aux jours gras, aux malades de la Maladrerie de Tours [8]. Il fait un don à Messieurs de la ville pour qu'ils puissent construire des moulins sur le grand pont de la Loire et l'Écorcherie, réaliser divers accroissements sur la rivière [9].

1. Arch. com. de Tours, CC. 41 (1472-1474). — La même note est donnée par l'Échevinage d'Amiens relativement aux droits du panetier (Arch. com. d'Amiens, BB. 9, fol. 66). — 2. *Ibid.*, CC. 42, fol. 89.
3. *Ibid.*, CC. 43, fol. 68vo. — 4. *Ibid.*, fol. 197.
5. *Ibid.*, CC. 42, fol 210vo.
6. *Ibid.*, fol. 108-193.
7. *Ibid.*, fol. 110. — 8. *Ibid.* — 9. *Ibid.*, fol. 100vo.

Digitized by Google

Mais surtout Louis se montre généreux envers Saint-Martin. Le sanctuaire formait alors une ville entière, ceinte de murailles, qu'on appelait le Châteauneuf-Saint-Martin. Le tombeau du thaumaturge était derrière l'autel. Saint-Martin était célèbre par ses magnifiques cérémonies qui surpassaient en beauté celles des basiliques de Rome. Il y avait un trésor comme à Saint-Marc de Venise, des chants magnifiques, une maîtrise que dirigeait Ockeghem, maître de la chapelle et trésorier de la basilique. On le considérait comme l'un des premiers musiciens de son temps, un vrai phénix d'Arabie, un autre Orion ; sa voix était merveilleuse [1].

Louis avait confirmé les privilèges de Saint-Martin en 1471, rappelant la dévotion de son père au corps glorieux [2]. L'année suivante, il fondera en faveur d'un pauvre un établissement assez singulier, mais qui dut avoir l'approbation du populaire [3]. Après avoir rappelé que le glorieux saint, à la porte d'Amiens, avait donné à un mendiant la moitié de son manteau, « ainsi qu'il est figuré à la porte de l'esglise de mondict sieur saint Martin estant en nostre ville et cité de Tours, de laquelle esglise nous sommes abbé », Louis établissait à toujours un pauvre devant la porte, alimenté, vêtu, chaussé, aux dépens de l'église, lequel se tenait au droit des Changes, là où était figurée l'image de saint Martin. La robe du pauvre était blanche et rouge. Aux fêtes solennelles, il devait se tenir près du bénitier ; devant lui il y avait une petite tablette, « affin que les passans cognoissent que c'est le pouvre du mondit sieur saint Martin, fondé à nostre dévocion ». Ce malheureux devra être désigné par les chanoines ; si c'est un homme dissolu et incorrigible, on le remplacera.

Ici Louis est populaire. Il l'est encore quand il exempte les serruriers de Tours, ces bons ouvriers auxquels il fallait quinze jours pour faire une serrure, et qui travaillaient sans

1. Florio, *op. cit.*
2. *Ord.*, XVII, p. 473. — 3. *Ibid.*, p. 571.

Digitized by Google

profit, exerçant laborieusement l'un des sept arts mécaniques, à grande peine corporelle, astuce et industrie [1].

On verra le roi, en 1475, donner l'octroi du sel au chapitre de l'église de Tours; et il se dit dévot au corps de saint Martin qui a fait plusieurs beaux et grands miracles. Saint Martin l'intéressait particulièrement puisqu'il a fait dresser sa généalogie par Ambroise de Cambrai, son conseiller et maître d'hôtel [2]. Ce dernier lui avait trouvé des parentés avec des sénateurs de Rome, avec Flavius, roi de Hongrie. Il était le plus proche héritier de l'empereur Julien, mais il avait renoncé à l'empire pour le ciel. Et sur la pièce, nous voyons les armes du saint : un écu de sable avec des bandes de gueules. Les dons du roi à Saint-Martin devaient faire impression, car contrairement à ce que nous pourrions penser, les générosités aux églises étaient plutôt rares. C'est ce qui résulte d'un différend entre le chapitre de Saint-Martin et le trésorier, au sujet de la somme donnée en reconnaissance de la prise de Perpignan, arrivée la veille de la fête du saint et par son intercession [3]. Louis faisait surveiller l'emploi de son argent; et il envoyait à Saint-Martin Jean Bochard, évêque d'Avranches, son confesseur, pour connaître ce qui avait été fait de ses douze cents écus. L'évêque d'Avranches rapporta que cette somme avait été employée à bâtir un revestiaire, et qu'il avait vu sur la verrière la figure du roi présentant ledit édifice à saint Martin, avec les écritures contenant la déclaration du miracle. Ainsi les gens de Tours connaissaient la prise de Perpignan [4].

Les habitants du faubourg de Tours se plaignaient souvent de l'administration de la ville, à laquelle ils ne participaient pas. Sur le chemin des Montils, il y avait une char-

1. *Ord.*, XVIII, p. 108.
2. Arch. d'Indre-et-Loire, G. 365.
3. *Ibid.*, G. 421.
4. *Ibid.* — Sur d'autres dons à Saint-Martin, Arch. d'Indre-et-Loire, G. 382, 427, 434. Sur le treillage d'argent substitué à la vieille grille de fer autour de la châsse, voir Giraudet, *Histoire de Tours*, I, p. 250.

Digitized by Google

mante et vieille église, nommée Notre-Dame-la-Riche. Le roi s'y intéressa : il fit édifier un portail avec une image de la Vierge, et l'église fut décorée par Jean Fouquet, son peintre.

Tout ceci nous montre combien Louis, citoyen de Tours, a contribué au développement de la ville. Il a parfaitement compris le caractère et les intérêts de chacun, sans oublier les siens. Louis avait, en somme, trouvé l'ancienne ville marchande en partie ruinée. Il lui avait imposé son activité et ses vues. Il ne faut pas s'en tenir à l'impression que nous donne la lecture des délibérations et des comptes de la municipalité. La cité se dit souvent pauvre et foulée; mais les bourgeois de Tours étaient plus riches qu'ils ne l'avouaient. On le verra bien par les splendides constructions qu'ils vont bientôt réaliser. Mais nous possédons à ce sujet un témoignage bien intéressant, que l'on peut dater vers 1477. C'est l'épître latine de Francesco Florio à un ami de Rome. Il était humaniste et pratiquait, certes, l'hyperbole. Ce Florentin habitait dans la maison de François Thomas, chanoine de Saint-Gatien. Il avait quitté sa Toscane depuis seize ans et il espérait bien de finir ses jours en France, dans la paix et la tranquillité. Il terminait une Histoire des amours de Camille et d'Émilie, qu'il dédia à Guillaume Tardif, et qui n'est qu'un souvenir des Amours de Lucrèce et d'Euryale d'Æneas Sylvius.

Florio nomme la Touraine « le verger de la France ». La ville de Tours dépasse, en renommée et en grandeur, les cités les plus célèbres; elle a une enceinte fortifiée garnie d'une multitude de tours; ses portes sont larges et belles; ses rues, entretenues avec soin, présentent une grande animation et offrent les produits des divers corps de métiers. Florio admire ses maisons amples et élevées, les grands monuments religieux, Saint-Gatien, Saint-Martin, Saint-Julien, le château de Tours, érigé sur le tombeau de Turnus, dans la cour

Digitized by Google

intérieure duquel s'élevait la chapelle royale où les musiciens, choisis parmi les plus habiles du royaume, et dirigés par le célèbre Ockeghem, chantent tous les jours messe et vêpres. L'abbaye de Marmoutier n'est pas loin, ainsi que la caverne de saint Martin. Florio décrit les Montils, place si bien faite pour satisfaire aux goûts du roi qui recherche avant tout le calme et les plaisirs de la chasse. Et Louis lui apparaît, au milieu de sa cour, comme un Auguste modérant l'univers par ses lois, son admirable sagesse et sa prudence. Tours, pour notre humaniste, est une autre Rome ; Fouquet, le plus grand des artistes de son temps. Mais Florio aime tout de la Touraine dont il a vanté les poires de bon-chrétien, les fruits et le climat.

C'est tout cela qu'aimait Louis, et qui était en grande partie son œuvre.

Digitized by Google

Tite-Live — Copié vers 1467 dans la maison du Cardinal Balue et terminé par ordre de Louis XI

(Bibl. de Tours, Ms. 984)

Digitized by Google

Digitized by Google

XIX

UNE IMAGE DE LA FRANCE

Sans que nous puissions dire qu'un art original, un esprit nouveau se montrent chez nous au temps de Louis XI, nous constatons que des artistes et des écrivains ont paru dans notre pays et qu'ils se distinguent, plus nettement qu'autrefois, de leurs confrères du Nord et de la cour de Bourgogne qui les avait en quelque sorte monopolisés. C'est qu'il y eut une France autour de Charles VII, autour de son fils.

Paris a été ruiné et quelque peu délaissé à la suite de l'occupation anglaise. Une autre société est sortie de tant de misères. Marchands et bourgeois, gens de finances et d'offices sont les rois du jour. On le vit bien quand Jacques Cœur fit édifier à Bourges sa splendide maison, avec tourelles, chapelle, grandes salles à plafond en carènes où le magnifique argentier rêve un instant sa vie et les aventures d'outre-mer, s'amuse des allégories du commerce, de la richesse et de la pauvreté : splendide, charmante maison bourgeoise, où il contemple l'envers du monde, la parodie de la chevalerie.

Au temps de Louis XI, cette bourgeoisie d'offices et de finances monte vers la noblesse, la remplace. Beaucoup de ces nouveaux riches auront, comme Jacques Cœur, leur maison bourgeoise et seigneuriale, à la ville ou aux champs[1]. Maçons, peintres, tapissiers, orfèvres, écrivains vont tra-

1. Bourré au Plessis, à Jarzé, à Langeais; Étienne le Loup, maître d'hôtel, à Clos-Lucé; Baude Meurin, notaire, qui fait édifier un château fortifié à la Motte-le-Roy, près de Saint-Benoît-sur-Loire.

Digitized by Google

vailler pour cette nouvelle clientèle. A côté des cercles nobles et courtois, à peu près seuls jadis à donner le ton, nous entendrons parler le clerc et l'homme du peuple.

Le temps est passé aussi où les artistes fréquentaient les deux cours de France et de Bourgogne pour se retrouver à Paris. C'est sur les bords de la Loire, lumineux et languides, dans le centre de la France, en Bourbonnais et en Auvergne, qu'ils vont surtout vivre et produire leurs œuvres. C'est à Tours que chanta et travailla Me Jean de Ockeghem, chapelain de la chapelle royale et trésorier de Saint-Martin, musicien subtil et puissant, salué par tous les contemporains comme le maître de son art[1].

L'avènement de Louis XI a d'abord eu une conséquence imprévue pour la poésie française. Après son sacre et le court séjour qu'il fit à Paris, le roi Louis avait regagné sa chère Touraine. La route qui menait à Tours passait par Meung-sur-Loire. Suivant la coutume, en signe de joyeux avènement lors de la première entrée d'un souverain dans une ville, on délivra les prisonniers. Or, il y avait dans la basse-fosse de Meung un prisonnier de l'évêque Thibaud d'Aussigny qui était un clerc : c'était François Villon. Il revit la lumière du jour, et il dit sa prière pour le « bon roi de France », un titre qui n'a pas été donné souvent au roi Louis, prince dur à lui-même et aux autres. Et François lui souhaitait de vivre autant que Mathusalem, de pro-

1. Michel Brenet, *Musique et musiciens de la vieille France*. Paris, 1911, p, 21-28. — *Jean de Ockeghem* (*Mém. Soc. Hist. de Paris*, XX, 1893). On peut suivre dans les comptes, d'année en année, la composition de cette chapelle. (Bibl. nat., fr. ms. 32511, fol. 243.) On trouve, à côté d'Ockeghem en 1465 : Jean de Lannoy, Jean de Modène, Wacquet Festrier, Jean Ecatefer dit Cousin, David de Lannoy, Martin Courtois, Jean Le Clerc, Vincent le Muet, Jean de Fontenay, Pierre Gillier, Étienne Rouille. Chaque année, Jean de Ockeghem touchera sa robe fourrée. Le roi doit aimer la musique. Lorsqu'il fonde des messes, il spécifie qu'elles sont « à notes »; elles sont aussi d'un prix plus élevé. Il dota Cléry d'orgues et il confirma les privilèges des ménestrels de Paris (Arch. nat., JJ. 206, fol. 131), laissant voyager librement à travers la France « les chanteurs et recordeurs de chansons » qui gagnent ainsi leur pauvre vie (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 72).

Digitized by Google

créer immédiatement douze beaux enfants, tous mâles :

Loué soit-il et Notre Dame
Et Loys, le bon roy de France !

Ainsi nous devons à Louis XI le *Grant Testament* de François Villon, qu'il ignora sans doute. Nous lui devons la plus belle confession lyrique qui ait peut-être jamais été faite.

C'est un hasard. L'art de Villon représente cependant quelque chose de l'esprit nouveau de ce temps-là. Dans son *Testament* Villon a mis toute sa vie passée, le Paris qu'il a connu jadis, les aspects de la France qu'il avait parcourue. Il rit et il pleure tout ensemble. Maître François est bien le pauvre homme orgueilleux qui parle, et ce n'est plus un homme de cour. Il dit la volupté et la vision de la mort. Il maudit et il prie ; il bafoue les puissants et les riches ; il fait son examen de conscience ; et surtout il parle une langue rapide, artiste et populaire, qui rend un accent jamais entendu jusque-là.

Mais le temps du roi Louis n'est pas celui de la poésie. C'est l'âge de la prose, du doux langage dont se servira Commynes, et que Montaigne admirera tant. C'est le moment où l'on remet en prose les grandes fictions de jadis et les romans d'aventure. Ce n'est pas une époque de grand art : c'est une époque de vérité, où le décor et le détail l'emportent sur la vision de l'ensemble. C'est le temps où Gréban, à Notre-Dame, vient de concevoir son grand Mystère de la Passion. Gréban a dressé comme une cathédrale littéraire, fait agir et parler la centaine de personnages figurant dans le drame divin. Ces représentations de mystères, avec leurs diableries, sont la grande nouveauté de l'époque. On admire les costumes des protagonistes. On reproduit les tableaux de ces scènes théâtrales à l'occasion des grandes fêtes populaires, à l'entrée du roi à Paris et dans les autres villes de la France. Et tout ceci aura la plus grande influence

Digitized by Google

plastique sur les miniaturistes, sur les sculpteurs d'images qui, à l'envi, fixeront les attitudes des personnages du drame divin, les scènes des mystères dont les saints sont les héros, les gestes des bourreaux qui les supplicient en parlant l'argot de la rue ou la langue des malfaiteurs.

Et cette époque de vraie piété sera celle des livres d'Heures, des missels que les enrichis, les bourgeois, les gens de finances et les nobles achèteront, à Paris, mais principalement à Tours.

Un nom domine tous les artistes à qui nous devons les miniatures des livres d'Heures, souvent charmantes, qui les illuminent : c'est celui de Jean Fouquet, le peintre brillant, le chef d'atelier dont les petits ouvrages nous émerveillent encore par l'éclat de leur coloris, la vérité des personnages et de leurs costumes, par cette atmosphère souriante, la douce sérénité de la lumière que Jean Fouquet trouva à son berceau[1]. Il était né à Tours[2] vers 1415, pense-t-on. Fouquet est un peintre moderne qui sait la technique des Flamands, mais qui leur doit moins qu'à l'Italie et au séjour qu'il fit à Rome où il a peint le portrait d'Eugène IV. Bien des fois, dans les paysages de France, Fouquet placera les colonnes torses de Saint-Pierre ou les architectures antiques. Mais Jean Fouquet est surtout le peintre des foules, des maisons de bois, des gros chevaux harnachés, des manoirs parmi les saules, des rivières claires qui brillent dans un trait d'argent. Il s'entend à composer une scène, logiquement. A Tours, les Italiens eux-mêmes l'admirent, surpris. C'est un maître, disent-ils, qui excelle dans de vivants portraits, qui

1. Voir surtout Paul Durrieu, *les Antiquités judaïques et le peintre Jean Fouquet*, Paris, 1907, in-fol.; *La Légende et l'histoire de Jean Fouquet*, Paris, 1907 (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*).

2. « Bon paintre et enlumineur du roy Loys XIe, Jehan Fouquet, natif de Tours », comme l'indique la note de François Robertet. — « Jehan Foucquet, peintre du roy, pour entretenir son estat, LX l. » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 354, ad. a. 1475).

Digitized by Google

PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Portrait de Jean Fouquet
(Musée du Louvre, émail)

Digitized by Google

Digitized by Google

a surpassé tous ses contemporains et même les anciens[1].

Jean Fouquet a fait le portrait de Charles VII et celui d'Agnès Sorel. Il a peint l'effigie d'Étienne Chevalier, et on lui doit surtout les peintures charmantes qui décorent le très célèbre livre d'heures d'Étienne Chevalier dont les quarante miniatures sont aujourd'hui l'un des trésors de Chantilly. Il a peint pour Jacques d'Armagnac les *Antiquités judaïques*, un Boccace, conservé à Munich, pour maître Laurens Girard, contrôleur de la recette des finances. Jean Fouquet a préparé les mystères qui devaient accueillir le roi à Tours en 1461. Il y a lieu de croire que c'est pour le roi Louis qu'il a peint en 1469 les Statuts de Saint-Michel, l'ordre du roi. En tête de ce beau volume[2] nous reconnaissons précisément Louis ; il porte un bonnet noir, siège dans sa large robe fleurdelisée, parmi les chevaliers de sa première promotion. Jean Fouquet, nous le voyons sur le bel émail qu'il a dessiné d'après lui-même. Sous le petit bonnet, une figure rustique avec de grands yeux tristes et aigus. Ce maître a le génie de la miniature : il sait donner de la grandeur à de toutes petites scènes. Il fait des tableaux qui n'ont rien de mystique, qui ont peu de style. Mais ils sont vrais, brillants, et traduisent bien, à cet égard, l'âge nouveau. Car ce temps ne sera caractérisé ni par la grandeur, ni par le style : il aime le plaisant et le réel.

Et le meilleur élève de Fouquet sera Jean Bourdichon[3], qui deviendra le peintre des Heures d'Anne de Bretagne, le petit maître de ces livres de prières qui sont comme des herbiers, où l'on peut compter les poils de la chenille, les

1. Lettre de Florio à un Romain.

2. Bibl. nat., ms. fr. 19819.

3. Voir Emile Mâle, *Jean Bourdichon et son atelier* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904). — Nous savons d'autres noms de peintres : Jean le Sage, Copin de Delf, Jacob de Lislemont, Pierre André (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 94). Mais nous ne connaissons plus les peintures qui décoraient la chapelle de Notre-Dame-de-Salvation à Compiègne dus à Lislemont (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 303vo), ni celles de Jean Fouquet dans Notre-Dame-la-Riche à Tours.

Digitized by Google

fibres de l'iris, les pattes de la mouche et toucher la poussière des ailes du papillon. Jean Bourdichon a beaucoup travaillé à la chapelle du Plessis, pour le roi et pour la reine[1]. Il a certes de la candeur, le sentiment de la grâce, mais aussi de la mièvrerie. C'est de l'art, et c'est déjà du commerce. Voilà un autre trait de cette époque.

On ne construit plus de cathédrales au temps du roi Louis. On ajoute aux églises des chapelles, on dresse d'admirables tombeaux où des petits pleurants sont drapés dans leur robe de deuil. Michel Colombe, Français d'origine et de goût, taille des figures de saints qui ont la joliesse et le sourire de l'Italie[2]. Mais nous devons à la piété de Louis de bien gracieux motifs. Non seulement il a terminé Cléry, qui a de la grandeur, reconstruit Saint-Aignan d'Orléans, ajouté un portail fort élégant à Notre-Dame-la-Riche; à Saumur, il a bordé la vieille nef romane d'un bas-côté, d'un oratoire, de fonts qui sont charmants[3]. Quel symbole, sur la terre d'Anjou, est ce petit réduit, inscrit dans une accolade, et dont le fleuron porte une délicieuse logette pour la Vierge : *Cy est l'oratoire du roi Louis XI!* Il fait édifier la chapelle de Notre-Dame de Nanteuil, avec son joli escalier.

Les assemblées municipales, qui ont leur personnalité, vont sortir des salles conventuelles où les corps élus se réunissaient. On commence la mairie de Tours où Tassin Vinet, vitrier, peint avec à propos sur les hautes verrières les armes du roi et des « chappeaux semés de fleurs[4] ». On va bientôt dorer les épis de l'Hôtel de Ville dans la Grande rue[5]. La maison commune sera décorée par Alard Folaitons[6] ; il y

1. Arch. nat., KK. 64, fol. 34vo, 35, 91, 111, 126; KK. 69, fol. 63vo.
2. Voir Paul Vitry, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, 1901.
3. Sur ces travaux, les indications données par A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 80-82.
4. Arch. com. de Tours, CC. 40 (Comptes de 1470-1472).
5. *Ibid.*, CC. 43, fol. 76 (1478).
6. *Ibid.*, fol. 183.

Digitized by Google

a une Annonciation Notre-Dame contre la cheminée et dans la salle, des terrasses à créneaux semées d'herbages où sont vingt-quatre grands arbres à fruits et des oiseaux. Les arbres sont aux armes de la ville. Au pinacle, les écussons du roi et de la reine[1]. On édifie surtout de belles demeures, bourgeoises et seigneuriales tout ensemble, qui sont si plaisantes avec leurs galeries, leurs vis d'escalier, leurs coins et recoins, leur mobilier portatif, leurs petites tapisseries allégoriques dont les fables résument l'expérience des gens de la terre. On est bourgeois et paysan au temps du roi Louis.

Les cartons de tapisserie que maître Henri Baude, un poète basochien, invente alors, nous aident beaucoup à comprendre ce changement de goût[2]. Baude, de Moulins, est le poète du Testament de la mule Barbeau, la vieille mule parlementaire. Et c'est aussi l'écrivain qui dessine la caricature du « gorrier bragard », une espèce de demi-solde, coureur de femmes. Mais il invente, pour les artisans de ce temps, les figures nouvelles du pauvre laboureur, des ânes volants qui sortent de la trompe de Faveur, de l'imprévoyant qui coupe la branche sur laquelle il est juché, du villageois qui attend sur son rocher un temps meilleur, de l'homme qui dégringole les dangereux escaliers de la cour, de la chandelle où tant de gens se sont brûlé les ailes, de l'obstiné qui veut rompre les anguilles sur ses genoux! Autant d'images où brille la sagesse paysanne. Faveur peut bien désigner Louis XI, et l'âne mitré, le cardinal Jean Balue.

Henri Baude est l'auteur de brocards, d'épigrammes. On lui doit celle du barbier Olivier le Daim, lorsqu'il fut pendu en 1484. C'est un chef-d'œuvre de deux lignes :

Le daim fut au collet tendu
En vert may par le col pendu.

1. Arch. com. de Tours, CC. 43.
2. J'ai étudié ces cartons d'après le ms. fr. 24461 dans mon *Histoire poétique du quinzième siècle*, II, p. 281.

Digitized by Google

Nous retrouvons ces brocards, des fantaisies analogues, au plafond du Plessis-Bourré, chez l'ami de Louis XI. Jean Bourré est un parvenu, certes; mais il a été anobli, et vit comme un seigneur. Sur les douze tasses de son service, on voit les images des pairs de France. M. du Plessis a des bassins à ses armes et au soleil royal; il possède d'admirables tapisseries qu'on lui emprunte, de beaux livres enluminés. Au Plessis-Bourré, il a une grande maison, achevée vers 1472, qui est un admirable et majestueux château, avec chapelle, grandes salles, tours, cuisines : un coffre-fort et un manoir, édifiés sur l'île artificielle de l'étang. L'époque et le voisinage recommandent la prudence. Dans ce château seigneurial, nous retrouvons les fantaisies et les proverbes qui caractérisent l'âge du roi Louis. Nous reconnaissons le personnage qui porte sur son dos une hotte de rats, et qui est le « rapporteur » si bien venu du temps qui court. On y voit le barbier novice qui s'exerce aux dépens de la sensibilité du client :

Sur barbe de foul
L'on apprend à rere.

On y admire la femme avalée par un monstre étique : il ne dévore que les femmes obéissantes, et depuis deux cents ans, il mange pour la première fois! On y voit celui qui n'arrive pas à rompre les anguilles sur ses genoux :

Prenez y donc exemple à touz:
Ne vaut rien que ne porrez faire.

Une femme tient sur ses genoux une poule et une oie, et elle lui coud l'issue du corps [1] :

Je cous le cul à Mahault
Pour ce qu'elle a parlé trop hault.
Vous aultres, qui cy regardez,
Gardez vous bien de trop parler,
Car l'on dist que trop parler nuist
Et à la fois trop gratter cuist.

1. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 341-343.

Digitized by Google

Le temps du roi Louis c'est celui des fables d'Ésope. On voudrait pouvoir écrire la vie du roi comme une fable : elle abonderait en moralités. Tout ceci est bien dans l'esprit de l'époque. En 1475, on voit Jean Tiercelin, seigneur de Brosse, envoyé par Louis XI à l'Empereur pour l'engager à ne pas porter secours au duc de Bourgogne. L'Empereur pourra récupérer des seigneuries que le duc de Bourgogne tient dans l'Empire, et le roi celles qui relevaient de la couronne, comme la Flandre et l'Artois. L'Empereur répond par une fable[1] :

Près d'une ville d'Allemagne il y avait un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons de la cité, qui hantaient les tavernes, vont chez le tavernier et lui demandent de leur faire encore crédit d'un écot : avant deux jours ils le paieront de la peau de cet ours dévastateur car elle valait beaucoup d'argent. Ils dînent chez l'hôte et vont là où hantait l'ours. Comme les compagnons approchaient de la caverne, ils trouvèrent l'ours plus près d'eux qu'ils ne pensaient; ils eurent peur et prirent la fuite. L'un monta sur un arbre, l'autre courut vers la ville. Mais l'ours prit le troisième, le roula sous lui, approchant son museau fort près de son oreille. Or cette bête est de telle nature que quand elle tient un homme qui ne remue plus, elle l'abandonne, le croyant mort. Ainsi l'ours s'éloigna du pauvre homme sans lui faire de mal et se retira dans sa caverne; et l'homme prit son chemin vers la ville. Alors le compagnon perché sur l'arbre le rejoignit. Et il lui demanda ce que l'ours lui avait dit en conseil, car longtemps il lui avait tenu le museau à l'oreille : « A quoy son compaignon luy respondit : « Il me disoit que jamais je ne « marchandasse de la peau de l'ours jusques ad ce que la « beste fust morte. » Et avecques ceste fable paia l'Empereur « nostre homme, sans faire aultre responce. »

1. *Commynes*, I, p. 280.

Digitized by Google

Si l'Empereur cite des fables, le roi Louis n'a pas souvent acheté la peau de l'ours.

Cet âge de la fable est encore celui du monologue, de la farce et des tréteaux.

L'admirable *Pierre Pathelin* a été composé vers 1464[1]. C'est une œuvre aussi belle, en son genre, que *le Grant Testament* de Villon. La figure de l'avocat rusé et dupé par un simple berger a beaucoup amusé les contemporains du roi Louis. Quant au *Franc archer de Bagnolet*, il a été écrit vers 1468, au moment où Louis XI constata que, dans la guerre de Bretagne, les francs-archers avaient joué un rôle peu glorieux. Et l'on peut croire que l'inspiration en est sortie du milieu du roi Louis qui cassa les francs-archers, ces braves gens qui jouent au soldat : il les remplaça par les miliciens suisses. Ce n'est qu'un monologue, mais comme il est joli ! Et ce Pernot, qui vante ses prouesses et lâche pied devant un homme de paille mis dans les champs pour épouvanter les oiseaux, est une autre figure très caractéristique de ce temps.

Comme ils sont bourgeois aussi, Martial de Paris, dit d'Auvergne, et Coquillart ! Le premier est un parlementaire qui a mis sécher entre les feuilles de son Digeste les fleurs de la courtoisie amoureuse ; une personne scientifique qui veut faire le naïf, et ne l'est pas. Le second, un Champenois qui n'est pas simple comme ses moutons.

La France eut ses prédicateurs populaires. Un Olivier Maillard, religieux de l'Observance, prêche à Angers où il obtient tant de conversions[2]. Michel Menot étudie en ce temps-là, à Orléans, orateur populaire qui a illustré la figure symbolique de cette époque : l'Enfant prodigue.

L'âge du roi Louis vit encore naître un grand mystère : « l'art d'écrire artificiellement ». L'imprimerie, dont le roi

1. Suivant R. T. Holbrook. M. L. Cons pense que l'auteur est Guillaume Alecis.
2. Guillaume Oudin, p. 137.

Digitized by Google

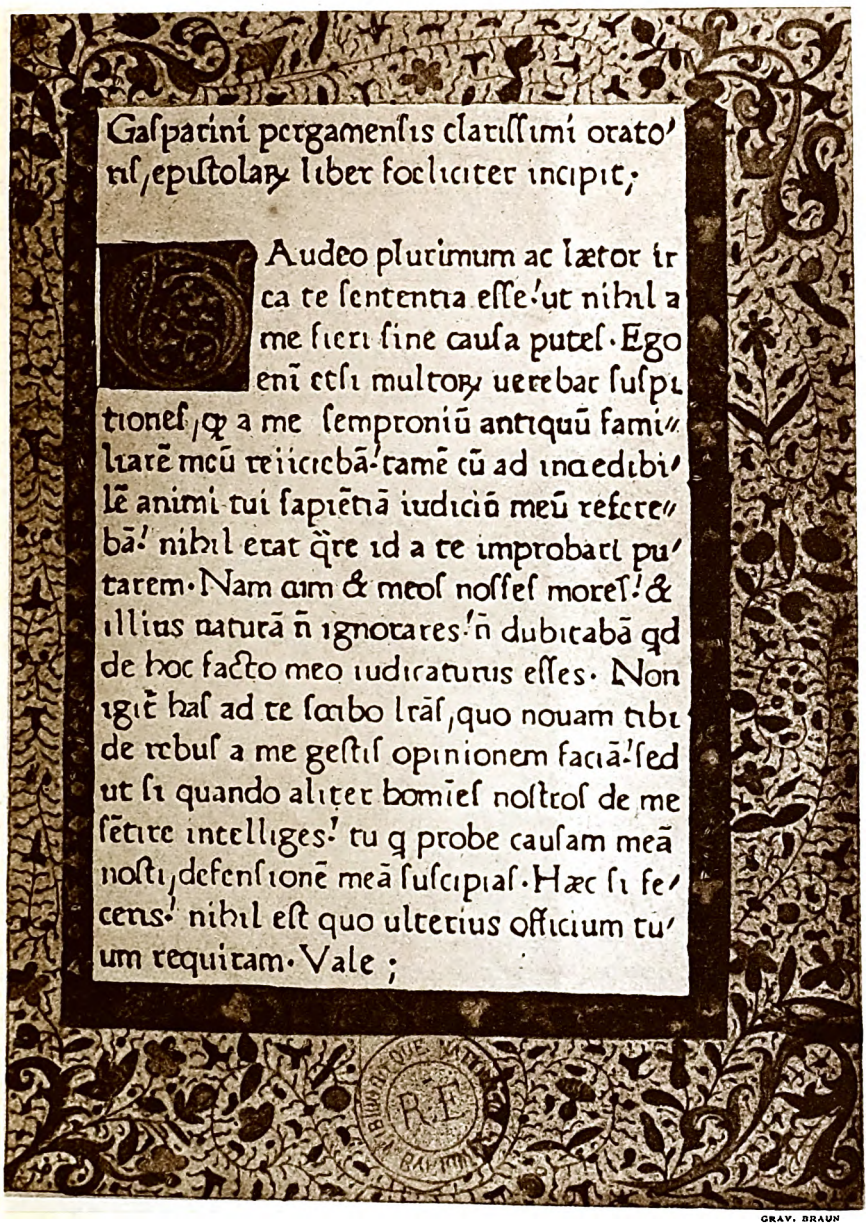

Gasparini pergamensis clarissimi orato-
ris, epistolarum liber foeliciter incipit;

Gaudeo plurimum ac lætor ir-
ca te sententia esse: ut nihil a
me fieri sine causa putes. Ego
enim etsi multorum uerebar suspi-
tiones, quod a me semproniũ antiquũ fami-
liarẽ meũ reiiciebã: tamẽ cũ ad incredibi-
lẽ animi tui sapiẽtiã iudiciũ meũ refere-
bã: nihil erat q̃re id a te improbari pu-
tarem. Nam cum & meos nosses mores: &
illius naturã ñ ignorares: ñ dubitabã qd
de hoc facto meo iudicaturus esses. Non
igitur has ad te scribo lrãs, quo nouam tibi
de rebus a me gestis opinionem faciã: sed
ut si quando aliter homines nostros de me
sẽtire intelliges: tu q probe causam meã
nosti, defensionẽ meã suscipias. Hæc si fe-
ceris: nihil est quo ulterius officium tu-
um requiram. Vale;

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. BARZIZI

GRAV. BRAUN

Le premier livre imprimé à Paris sur les presses de la Sorbonne

Barzizi (Gasparino) Epistolæ, 1470

(Bibl. Nat., Rés. Z. 1985)

Digitized by Google

Digitized by Google

saura se servir[1], sortit, en 1470, d'un très petit atelier, établi dans la maison de Sorbonne. Il y avait alors un maître allemand qui s'appelait Jean Stein et un amateur de belles lettres antiques du nom de Guillaume Fichet, rhétoricien dont Louis connaissait la fidélité, car il avait mis à contribution ses talents et il venait de l'envoyer en mission vers le duc de Milan[2]. Jean Stein, qui connaissait le secret des gens de Mayence, fit graver à la Sorbonne de beaux caractères ronds et mobiles. C'est l'origine de l'imprimerie en France. Trois compagnons allemands que le roi Louis naturalisera (Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Freiburger) sont les bons ouvriers qui vont imprimer les *Epistolæ* de Gasparino Barsizzi de Bergame[3]. Ils chantent l'éloge de Paris qui les a si bien accueillis : « De même que le soleil répand partout la lumière, ainsi Paris, capitale du royaume, nourrice des Muses, tu verses la science sur le monde. — Reçois donc en récompense cet art d'écrire, presque divin, qu'inventa l'Allemagne. — Voici les premiers livres produits par cette industrie sur la terre de France, dans tes propres édifices. — Les maîtres Michel, Ulrich et Martin les ont imprimés et en imprimeront d'autres. »

Ils en imprimeront d'autres, les adorateurs de Gutenberg, comme le *Salluste* de 1471, où nous trouvons l'éloge du courage du roi. Louis allait, en ce temps-là, entrer en campagne contre le duc de Bourgogne. Alors les imprimeurs le proclament : « Le plus grand roi de la terre prépare ses armes et ses soldats et menace de la destruction ses éternels ennemis. C'est maintenant, peuple de Paris, dont la gloire militaire fut grande jadis, qu'il te faut étudier l'art de la guerre. Que les hauts faits des grands hommes rapportés par Salluste dans son œuvre te servent aujourd'hui d'exemple. Compte

1. Voir A. Claudin, *Histoire de l'Imprimerie*, I.
2. *Lettres*, IV, p. 47.
3. Voir les préfaces de ces différentes publications que j'ai réunies en l'honneur d'Auguste Lesouëf en 1903.

Digitized by Google

au rang de tes auxiliaires ces Allemands qui ont imprimé des livres qui seront aujourd'hui des armes pour toi ! »

Tels sont les beaux sentiments des compagnons allemands reconnaissants. Ils donneront le *De officiis* de Cicéron; ils diront encore au roi, en lui présentant le *Speculum vitæ humanæ* de Rodriguez de Zamora : « C'est un miroir de la vie humaine dans lequel vous pourrez étudier les différentes conditions des hommes. » Eux, qui sont si pauvres, ils s'inclineront respectueusement devant la puissance de Louis. Ils contribueront à l'éclat de son règne en imprimant des livres. Ils diront sa piété; ils feront des vœux pour que le roi, qui est un ennemi de l'enflure et de l'orgueil, triomphe, sous Arras, de Charles le Téméraire[1].

Telles sont les magnifiques origines de l'imprimerie en France. Puis les Allemands s'établiront au *Soleil d'or*, dans la rue Saint-Jacques, qui deviendra celle des libraires. Et l'on verra, à l'enseigne de l'*Image Saint-Christophe*, Pasquier Bonhomme, publier, en 1477, le premier livre imprimé en français. C'est un livre d'actualité, les *Croniques de France* écrites par les religieux de Saint-Denis, racontant notre histoire jusqu'à la mort du roi Charles, père de Louis[2].

Voilà un livre que Louis peut aimer, lui qui aima tant l'histoire.

Et de l'atelier de Jean du Pré sortiront les grands livres à gravures, Missels, Légendes dorées, dont la beauté n'a jamais été surpassée.

1. Le roi avait coutume de dire : « Que quant orgueil chevauche devant, que honte et dommaige le suisvent bien près » (Commynes).

2. C'est l'œuvre de Jean Chartier qui venait de mourir. — Jean Castel, religieux de Saint-Benoît, apparaît dans les comptes en 1464 comme « Chroniqueur de France », à raison de 200 l. (Bibl. Nat., ms. fr. 32511, fol. 238vo). Mathieu Lebrun ou Levrien succéda à Castel après 1476 : un reliquat est payé à sa mère Jeanne Castelle (*Ibid.*, fol. 363). En 1482, le roi demanda les chroniques écrites par « feu Jean Chastel » (fr. 6989, fol. 128 vo). Voir aussi Ch. Samaran, *Notes sur Jean Castel*, dans les *Mélanges Antoine Thomas*, p. 395.

Digitized by Google

XX

LA DESTRUCTION D'ARRAS (1477)
ET LE SUPPLICE DE NEMOURS

C'est la Fortune qui est surtout notre ennemie. Le duc Charles de Bourgogne venait de l'éprouver. Louis, si sage, si prévoyant dans l'infortune, allait à son tour prêter l'oreille aux conseils des violents[1].

Il est trop pressé, en vérité, et ne s'accommode plus des lenteurs diplomatiques; l'ami, Philippe de Commynes, est un instant envoyé en disgrâce en Poitou[2]. Le roi est entraîné par la passion de la terre, de la terre de France, de toutes les terres. Il se voit déjà partageant le Hainaut. Mais c'est un fait qu'il a échoué dans la tractation qu'Olivier le Daim vient de faire à Gand. Il a été maladroit et brutal en voulant mettre la main sur Marie de Bourgogne, dans le mariage qu'il veut imposer à l'héritière de Bourgogne avec le Dauphin de France. Il va répandre de faux bruits à l'usage des Flamands : les Anglais, descendus à Calais, sont venus pour enlever Mademoiselle de Bourgogne.

Le roi est de connivence avec Messire Guillaume de Bische[3], homme de petit état, enrichi par Charles de Bourgogne, qui occupait Péronne en son nom, et vient de lui bailler cette ville[4]. Louis le connaît depuis longtemps

1. *Commynes*, I, p. 399-401. — 2. *Ibid.*, I, p. 403-406.
3. *Lettres*, VI, p. 138.
4. Le roi est de plus en plus exigeant. De Péronne, le 16 février, il demande aux gens de Compiègne des maçons et des charpentiers pour l'armée. Nouvelles lettres

Digitized by Google

ce parvenu qui a son beau château à Cléry-sur-Somme[1]. D'autres serviteurs du feu duc Charles, comme Guillaume Hugonet, chancelier, et le seigneur de Humbercourt ont prêté l'oreille aux offres du roi; ils sont tout prêts à le servir, si le mariage du dauphin et de Marie de Bourgogne se fait.

Jamais situation n'avait été moins claire. Les gens d'Arras ne pouvaient croire à la fin du Téméraire[2]. Ils avaient reçu gracieusement le roi Louis lorsqu'il était passé dans la ville, au mois de janvier 1464, et qu'il allait joyeusement le long de la rivière, « tout esbatant au vol de ses oysiaulx »[3]. L'évêque d'Arras l'avait mené à Notre-Dame par la main. On lui avait offert quatre pots d'étain aux armes de France et d'Arras. Le roi avait reçu les clefs de la ville, mais refusé l'entrée aux bannis. « Et pour ce que ilz s'avanchoient aucunement de aller après lui, il tourna son visaige et les regarda en faisant signe de sa main qu'ilz demourassent sans y entrer. » Louis avait visité la Sainte Chandelle, résidant chez Richard Pinchon « où il prit vins et espices ». Et c'est un fait que l'on avait sonné à toute volée, et si fort, la « ban cloque » qu'elle fut brisée ce jour-là. Mais à Arras on avait célébré plus tard un service pour la mort de Philippe le Bon. Charles le Téméraire y avait fait aussi une joyeuse entrée, le 10 juillet 1467. Il y avait levé des gens de guerre pour combattre les Liégeois[4].

Cela ne veut pas dire que les gens d'Arras fussent de déterminés Bourguignons. Ils étaient surtout des marchands que la guerre désolait. La ville et la banlieue étaient ruinées

pour demander des boulets de fer et de pierre. Il exige un prêt de 500 écus d'or. La ville est pauvre. On songe à engager la cloche à Paris. Les attournés insolvables sont emprisonnés à la charge de la ville (Arch. com. de Compiègne, BB. 5).

1. *Commynes*, I, p. 414; *Chr. Scand.*, I, p. 33, 117.

2. Arch. du Pas-de-Calais, série E (compte de la ville de 1476-1477). — Voir sur ces événements, A. J. Paris, *Louis XI et la ville d'Arras* (1477-1483). Arras, 1868.

3. Arch. com. d'Arras, BB. 9 (Mémorial de 1464-1479). Registre aujourd'hui perdu, mais heureusement inventorié en détail.

4. *Ibid.*

Digitized by Google

en 1477[1]. On ne pouvait plus sortir pour faire commerce avec Lille. Les gens d'Arras ne savaient que devenir. Ils auraient voulu être fixés sur la question de l'acquiescement donné par Marie de Bourgogne. Et, suivant leur habitude, ils envoyaient des délégués aux États de Gand pour savoir de quoi il retournait. Ce qui paraissait assez naturel et demeurait dans la prudente tradition des villes marchandes. Les gens d'Arras n'étaient pas férus des capitaines bourguignons et même ils craignaient leur zèle[2]. Sans doute, ne tenaient-ils pas à avoir à défendre leur ville contre les Français, encore qu'ils allassent vers le duc de Bourgogne chercher de l'artillerie et du salpêtre[3]. Ils les redoutaient autant que les capitaines du parti bourguignon[4]. Et ils envoyaient leur sergent, Jean du Flos, vers le roy « pour les besongnes et affaires de ceste ville[5] ».

Le roi Louis demeure en bonne intelligence avec le seigneur d'Esquerdes qui garde Arras. C'est une bonne ville, close de fossés et de murailles[6] : qui est maître de la « cité » est maître de la « ville »[7]. Louis, qui a tant besoin d'argent, a demandé 12 000 écus d'or[8]. D'Esquerdes est d'accord pour

1. Arch. com. d'Arras, BB. 9.

2. Charles de la Viefville, capitaine de la cité, a quitté la place. Les gens d'Arras rappellent d'Esquerdes. Ils espèrent bien que Mgr d'Arsy, zélé bourguignon, n'y rentrera pas. Ce serait enfreindre le traité (Arch. du Pas-de-Calais, série E, compte de 1476-1477).

3. Arch. du Pas-de-Calas, série E (compte de la ville de 1476-1477, fol. 31 r°).

4. Arch. du Pas-de-Calais, série E (compte de la ville de 1476-1477, fol. 32). Voyage de Jean du Flos, sergent royal, à Bapaume, vers les ambassadeurs de Mademoiselle de Bourgogne, pour leur signifier la prise de Lens « et les advertir des desrois que les gens du roy faisoyent sur le pays et aussi ceulx de nostre party ». On allait chercher aussi des nouvelles du roi. Jean du Flos fut pris par les Français, battu, et son cheval fut blessé.

5. *Ibid*, fol. 34.

6. *Commynes*, I, p. 416. — 7. On entendait par Cité l'ancienne ville fortifiée qui appartenait à l'évêque, là où se trouvait la cathédrale. La Ville désigne l'agglomération, séparée de la Cité par le Crinchon, où s'élevaient le beffroi et Saint-Vaast (Cf. A. Guesnon, *Portrait de la ville et cité d'Arras*, 1597, *tableau de Hans Conincxloo*).

8. *Commynes*, I, p. 417. — Le texte de la composition dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 503. — Sur l'état des esprits, *Journal* de Gérard Robert, p. 9.

Digitized by Google

livrer Arras au roi. Louis a fait son entrée dans la « cité », le 4 mars 1477. Mgr d'Esquerdes, Philippe de Crevecœur, se retire; ses gens suivront le parti qui leur convient. Lui, Mgr d'Esquerdes, prête serment au roi [1].

Mais Louis ne garde pas rancune aux compagnons échappés au désastre de Nancy qui ont trouvé refuge dans Arras. Ils ont pu proférer de grands blasphèmes contre le roi, faire des gibets dans la ville et sur les murs, y pendre sa croix blanche et lui montrer le cul sur la muraille et autres vilenies. N'importe : la « cité » est dans sa main, par défaut de seigneur. Ses commissaires en recueilleront les revenus en attendant que la demoiselle de Bourgogne ait trouvé un homme. Le roi n'avait pas l'intention, disait-il, d'y mettre garnison sans le bon vouloir des habitants. On reçoit les serments. Un soir, une alerte dans l'abbaye de Saint-Vaast où dînent les commissaires et le cardinal de Bourbon. Les manants surgissent en armes et crient : « Tuez ! Tuez ! » Mais il n'y a qu'effroi et mauvaises paroles [2]. Louis fait fortifier la « ville » de boulevards en terre.

Le roi va mettre le siège devant Hesdin [3], la place forte de la maison de Bourgogne. Le château tient pour Mademoiselle. Raoul de Lannoy rend la place, après un bombardement de quelques heures. On entre par la brèche [4]. Le 28 avril, Boulogne-sur-Mer se donne de même aux Français. Le roi Louis, à genoux, en fait hommage à la glorieuse Vierge mère; il informe le comte de Boulogne qu'il conservera le fief en échange du comté de Lauraguais [5]. Les gens de Douai et le seigneur de Vergy tentent bien de rentrer dans Arras. Mais M. du Lude est entreprenant et veille : il capture la bande des Bourguignons qui ont voulu tenter le coup [6]. On

1. Arch. du Pas-de-Calais, série E (Compte de la ville de 1476-1477, fol. 35).
2. *Chr. Scand.*, II, p. 44-46.
3. Avril 1477.
4. *Commynes*, I, p. 418; *Lettres*, VI, p. 151-152, 157; *Chr. Scand.*, II, p. 46.
5. *Lettres*, VI, p. 160; *Ord.*, XVIII, p. 391.
6. *Commynes*, I, p. 420; *Lettres*, VI, p. 157-158.

Digitized by Google

fait un exemple terrible. On pend les insurgés et l'on coupe des têtes. Le roi Louis, qui arrive le lendemain, se réjouit de l'aventure. Vergy sera étroitement enferré.

Alors Louis fait approcher son artillerie de la « ville » d'Arras qui est puissante, si le fossé et la muraille ne valent pas grand'chose. Mgr d'Esquerdes a des intelligences dans la place. La ville compose et les bourgeois doivent payer 60 000 écus. Il y a là, parmi les traîtres, M. Oudard de Bussy, procureur général d'Arras, à qui Louis avait donné une charge au Parlement de Paris : « Et afin qu'on congneust bien sa teste, je l'ay faicte atourner d'un beau chaperon fourré, et est sur le marché d'Hesdin, là où il préside [1] ». La tête coupée est là, avec son chaperon d'écarlate fourré de laitice, au bout d'un chevron. On lit l'écriteau : *Cy est la teste maistre Oudard de Bussy, conseiller du roy en sa court de Parlement de Paris* [2]. Denis Cousin, comme un autre M. Antitus, le bourreau, travaille ; il coupe des têtes. Et Mgr du Lude empoche des écus [3].

Le roi était entré le 25 avril dans la « cité » d'Arras et le 4 mai dans la « ville ». Il pénètre à cheval par la brèche. Sur la place du Petit Marché, il dit aux bourgeois : « Vous m'avez été fort rudes, je vous le pardonne. Si vous m'estes bons sujets, je vous serai bon seigneur [4]. » Mais il fait trancher la tête à l'un des capitaines de la ville, Pierchon du Chastel, et à un arbalétrier qui, de la muraille, avait essayé de le tirer.

Le roi avait fait délivrer une lettre d'amnistie et confirmer les coutumes, au mois de mars : il les renouvelle ce jour-là [5].

1. *Lettres*, VI, p. 158. — 2. *Chr. Scand.*, II, p. 47-48, 365.

3. *Commynes*, I, p. 421. — Voir aux Arch. nat., J 950, le terrible procès sommaire fait par Tristan l'Hermite, des habitants d'Arras exécutés à Hesdin « pour avoir faussé le serment par eulx fait au roy ». Seize exécutions sur des informations de quelques lignes. Il y a parmi eux Oudard de Bussy, et surtout des marchands qui déclarent tous avoir voulu aller vers Mademoiselle pour lui faire part de la convention et chercher à rétablir des relations commerciales avec Douai et Lille. — Dom Gérard Robert, p. 16, donne une autre version romanesque.

4. Voir les lettres d'abolition du 4 mai dans le Cartulaire d'Arras, AA. 12.

5. *Ord.*, XVIII, p. 262. — Le texte de l'amnistie du 4 mai dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 510-511. — Le 5, le roi visite rapidement Saint-Vaast, prie, mais refuse l'eau bénite (Gérard Robert, p. 18).

Digitized by Google

Louis écrit à Dammartin, le 7 mai[1] : « Monseigneur le grant maistre, Dieu mercy et Nostre Dame, j'ay prins ceste ville et m'en voys à Nostre Dame de la Victoire. Et, à mon retour, je m'en voys en vostre quartier et vous meneray bonne compaignie. Et pour ce ne vous souciés que de moy bien guider, car j'ay esperance que nous y besongnerons aussi bien que j'ay faict par deça. Au regard de ma blessure, s'a esté le duc de Bretaigne qui le m'a fait faire pour ce qui me appeloit le *roy couart* : et aussi vous sçavés despieça ma coustume, car vous m'y avez veu autresfois ! »

Ainsi plaisante le roi, qui était brave, en effet. Mais, ici, il a été cruel. Les officiers se montrent particulièrement exigeants dans les réquisitions et ils abusent des pots-de-vin[2].

Après la révolte, Arras est foudroyée par ses bombardes. Il n'y a plus de murailles. La ville est taxée à 40000 écus d'amende. La « cité » sera fortifiée à nouveau de fortins, mais contre la « ville ». Louis est de plus en plus exaspéré par les ferments de la révolte. S'il se montre indulgent pour la « cité », il manifeste sa haine pour la « ville »[3]. Au mois de juillet, il attend l'arrivée du roi de Portugal qui se loge à Saint-Vaast. On sonne les cloches, mais c'est pour célébrer les défaites des Flamands[4]. On porte à Paris la vaisselle d'argent pour trouver l'or exigé pour le prêt du roi. On donne lecture devant ce peuple rebelle du traité que Louis vient de signer avec les ambassadeurs de Bretagne (9 juillet). Le roi veut en finir. Il va réunir pour toujours Arras au domaine.

1. *Chr. Scand.*, II, p. 365. — Guillaume de Cerisay est gouverneur provisoire d'Arras en mai, et Jean Gosson, lieutenant-général d'Artois (BB. 9). En juillet, Antoine de Crèvecœur sera nommé gouverneur et bailli d'Arras (*Ibid.*).

2. Arch. du Pas-de-Calais, série E, compte de 1476-1477, fol. 39. Tristan, le prévôt des maréchaux, en particulier. On fait nettoyer le petit marché de la ville surpeuplée par l'afflux des gens des villages voisins. Normandie le héraut publie que tous ceux qui ne payeraient pas l'impôt du roi « seront exécutés rigoreusement » (10 juin).

3. Cartulaire d'Arras, AA. 12 (juin 1477). — Cf. Dom Gérard Robert, p. 21.

4. Arch. com. BB. 9, fol. 124.

Digitized by Google

PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Guy de Brimeu, le Seigneur d'Humbercourt
(Recueil de portraits d'Arras)

Digitized by Google

Digitized by Google

Mlle de Bourgogne se trouvait alors à Gand au milieu d'une de ces révolutions populaires qui soulevaient périodiquement la ville : les Gantois lui font confirmer leurs privilèges. Les ambassadeurs du roi s'y rendent et rencontrent les délégués des États[1]. Ces derniers décident d'accepter le mariage français. Mais Louis se montre hésitant; il se sent assuré de tenir toute la Flandre et l'Artois. Il sait au surplus que les Gantois haïssent leurs seigneurs. Il se réjouit d'une division dont il pense tirer profit. Les lettres par lesquelles Mlle de Bourgogne s'en remet à quatre personnes acquises à Louis sont montrées aux gens des États. Et voici les Gantois bien marris. Que d'intrigues autour de la jeune duchesse! Elle est inutilement humiliée. Lecture est donnée de ses lettres qui contredisent sa parole. Et les Gantois violents s'emparent de ses conseillers, Hugonet et Humbercourt. On fait leur procès et ils sont condamnés à mort, en dépit de l'appel qu'ils interjettent devant le Parlement de Paris[2]. Marie de Bourgogne supplie qu'on les épargne. Elle supplie le peuple sur le Marché. On en vient aux mains sur la place publique où sont décapités ses deux conseillers. On se montre les têtes des maîtres de la pauvre princesse.

Mais d'autres objets sollicitent le roi Louis qui vient d'accepter le service des Suisses[3].

A la Victoire, Louis a été informé que cinquante archers de son ordonnance, venus à Péronne pour y loger cinq de ses prisonniers, n'auraient pas été reçus. Il se rend à Péronne où il peut craindre une rébellion. Le roi apprend le soulèvement des Flamands; il fait publier le ban et l'arrière-ban[4], « et que tout homme noble, et non noble, privilégié et non privilégié,

1. Voir Ch. Hirschauer, *les Etats d'Artois et leurs origines*, p. 214.
2. *Commynes*, I, p. 427-431. — Le roi prendra sous sa protection les héritiers de Guillaume Hugonet (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 512-513).
3. *Lettres*, VI, p. 172-175.
4. L'annonce fut faite à Paris le 18 mai (*Chr. Scand.*, II, p. 50).

Digitized by Google

et pour ceste fois, feust tout prest et en les armes pour le servir et résister à leur fureur ». Puis le roi marche sur Cambrai; il progresse en Hainaut et prend au passage Quesnoy-le-Comte[1]. Il a donné l'assaut, cruellement, à Avesnes[2]. L'affaire a été dure; on a massacré les défenseurs, coincés dans une fausse poterne. « Et pour donner exemple aux autres, avons fait araser ladicte ville, combien qu'elle fust l'une des plus fortes et puissans villes de tout le païs de Haynau[3]. » Louanges à Dieu et à la très glorieuse Vierge Marie.

Il est loin le plaisant pays de Hainaut des *Cent Nouvelles nouvelles*!

Louis, passant à Notre-Dame-de-Liesse, pense à faire connaître à ses bons amis les Suisses ses droits sur la Bourgogne et la Franche-Comté[4]. Il abat aussi les ennemis de l'intérieur : Louis demande au sire de Beaujeu d'aller présider le procès du duc de Nemours[5]. Il aura lieu à Noyon, où le Parlement s'est rendu[6]. Le roi veut la condamnation de Jacques d'Armagnac et une large publicité au procès puisqu'il a renforcé la cour de « graves clercs demeurant en diverses cités du royaume ».

Le prince d'Orange est défait à Gy[7]. Le roi apprend la nouvelle à Arras : « Dieu mercy, et Nostre Dame et Monseigneur sainct Martin, la chose est bien venue, selon le mot[8]! » Il pense qu'il pourra bientôt retrouver les siens dans la capitale de la Bourgogne. Louis est un enragé. Il veut que le

1. *Lettres*, VI, p. 183 (24 mai). Le prévôt des maréchaux demande à Tours l'envoi en toute hâte de bœufs et de vaches grasses pour l'ost du Quesnoy (Arch. com. de Tours, CC. 43, fol. 170).

2. La nouvelle est portée jusqu'à Orléans (Arch. du Loiret, CC. 563).

3. *Lettres*, VI, p. 184. — On prête au roi Louis ce mot à propos de Lannoy : « Mon ami, vous êtes trop furieux dans un combat. Il faut vous enchaîner. » Et il lui passe au cou le collier de l'Ordre de Saint-Michel qu'il portait (Urbain Legeay, II, p. 217).

4. *Commynes*, I, p. 433-434; *Lettres*, VI, p. 185-187.

5. *Lettres*, VI, p. 189; Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 2000, fol. 474.

6. *Chr. Scand.*, II, p. 55-57, 367-369.

7. *Lettres*, VI, p. 192. La nouvelle est annoncée à Orléans (Arch. du Loiret, CC. 563).

8. *Ibid.*, VI, p. 202-203 (le 6 juillet 1477).

Digitized by Google

grand maître amène la ville de Valenciennes à composition et il lui envoie « troys ou quatre mille faucheurs pour faire le gast que vous savez. Je vous prye, mettez les en besoingne, et ne plaignez pas cinq ou six pippes de vin à les faire bien boyre et à les enyvrer. Et landemain bien matin, mettez les en besongne, tellement que j'en oye parler. Monseigneur le grant maistre, mon amy, je vous asseure que ce sera la chose au monde qui fera le plus tost dire le mot à ceulx de Valenciennes[1]. »

Ainsi Louis fait la guerre aux blés, aux avoines vertes encore, et « convertit ses lances en faulx[2] ».

Le roi demande de bons pionniers pour abattre les murailles d'Arras[3]. On court au Pont des Pierres sur les Flamands qui sont en fuite vers Audenardes et Bruges et qui, eux aussi, brûlent tout dans leur retraite[4]. C'est la misère du petit peuple que Jean Molinet traduira[5]. On en a partout assez. A Reims même, les officiers du roi et Cochinart qui surveillent les travaux des fortifications ont été molestés[6]. Les francs-archers désertent et rentrent chez eux. Tous ceux qui n'ont pas congé, on les traitera en criminels de lèse-majesté, en traîtres[7]. Le président de Bourgogne est massacré à Dijon : que l'ami Michault de Chaugy prenne les plus coupables[8]. Qu'on exécute la sentence de condamnation contre le duc de Nemours[9].

Mais Jacques de Nemours était un traître, comme le connétable, son confident.

1. *Lettres*, VI, 194-195. — 2. Ce mot est de Jean Molinet.
3. *Lettres*, VI, p. 196.
4. *Chr. Scand.*, II, p. 54. Cf. *Lettres*, VI, p. 197-198. — Le roi annonce aux bourgeois d'Orléans la victoire devant Tournai où furent tués le duc de Gueldres « et aultres Flamens et Allemens en grant nombre » (Arch. du Loiret, CC. 563, 8 juillet).
5. *La Ressource du Petit Peuple.*
6. *Lettres*, VI, p. 201. — 7. *Ibid*, p. 203. — 8. *Ibid.*, p. 206. — 9. *Ibid.* Le 22 décembre 1477 est rendue l'ordonnance qui permet de considérer comme des complices ceux qui n'ont pas révélé les conspirations contre le roi, la reine et Mgr le dauphin (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 532-534).

Digitized by Google

Camarade du dauphin Louis, un certain air de douceur prévenait en sa faveur. Mais toujours Jacques de Nemours a intrigué, bien qu'il ait été compris dans le traité de Conflans et qu'il ait prêté au roi solennellement le serment de fidélité. Il a tenté de renouveler, en 1474, une nouvelle Ligue du Bien public. Il a cru, avec Louis de Luxembourg, qu'on mettrait la main sur le roi et le dauphin, que M. de Bourbon serait régent avec la charge du Lyonnais, que lui-même aurait le gouvernement de l'Ile-de-France. Il s'est réjoui de la venue des Anglais et il a fait mine de résister dans Carlat, de tenir tête aux officiers royaux d'Aurillac. Le roi Louis sait tout cela : on a trouvé dans les papiers de Jean d'Armagnac des lettres de lui bien compromettantes. Louis a exigé que Nemours se rendît sans condition ; et il l'a fait enfermer dans Pierre Scize, la Bastille lyonnaise, sous la garde de la commune : alors sa faible tête se brouille et ses cheveux blanchissent.

On a expédié à la Bastille de Paris, le cousin du roi, issu de la maison de Bourbon, et pair de France. Louis veut un grand procès. Il faudra bien que Nemours parle puisque le connétable n'a rien dit. Les informations, les enquêtes se multiplient à Montferrand, à Aigueperse. Ses serviteurs sont incarcérés, les uns à la Bastille, les autres à Vincennes, au Louvre. Henri de Pompignan, dit Palamède, son garde des sceaux, est mis cruellement à la torture. Le procès de Nemours, c'est toute la vieille Bastille en émoi, celle de Philippe Luillier qui fait sonder les retraits pour retrouver l'écritoire de Palamède. Le garde des sceaux avait été audacieux et courageux ; il conseillait son maître : « Ne chargez, ne accusez nul ni ne vous remetez à nul pour chose qu'on vous dit... Ils diront qu'ils savent tout... Soyez sur en paroles... J'ai esté examiné quatre jours de renc et jusques à la gehenne... »

Ces lettres tombent entre les mains de moutons. Et Nemours fait des promesses à ses gardes qui le vendent. Il demande des cordes pour sortir par la cheminée de sa chambre.

Digitized by Google

Puisqu'il a tenté de s'évader, pour lui la cage de fer et la géhenne, ordonne le roi. Nemours est mis dans une autre chambre; il a froid et il pleure, demandant si on ne faisait pas d'échafaud dans la ville. Il voudrait obtenir son pardon, le pauvre Jacques qui promet pathétiquement d'être fidèle. Sa femme, enceinte, qui a tant imploré Louis, vient de mourir à la peine... Pas de pardon pour celui qui a conspiré contre le roi et le dauphin. C'est un criminel de lèse-majesté qui doit être décapité. Ainsi l'a décidé le Conseil de Noyon. Pierre Doriole a lu au Palais l'arrêt qui condamne le conspirateur à avoir la tête tranchée. Il sort de la Bastille, tremblant et blanchi. Mais c'est pour traverser Paris sur un cheval drapé de noir et être conduit aux Halles, au Pavillon aux poissons qui fut, ce jour-là, parfumé de vinaigre. Il se confesse tandis que les officiers du roi boivent le vin blanc. Il passe devant le pilori et s'agenouille sur le carreau doublé de soie de l'échafaud, au milieu du peuple de Paris si ému. Le sang d'Armagnac coule dans les rigoles blanchies pour la circonstance. Et les Cordeliers emmènent le corps dans leur église, à la lueur des torches [1].

Le roi va proclamer sa loi de lèse-majesté. Et il vient de frapper rudement l'imagination des Parisiens qui pleurent celui que l'on croyait innocent et qui a demandé à être inhumé dans l'habit de franciscain.

Louis enrage. On poursuivra les Flamands jusqu'au bout, aux Blancs-Fossés, au Mont-Cassel [2]. Le roi leur livrera

1. Cf. Bernard de Mandrot. — La scène odieuse des enfants des Nemours placés sous l'échafaud pour recevoir le sang de leur père est sortie de l'imagination de Brantôme. Voir *Chr. Scand.*, II, p. 55, 56, 367-369. — Extraits du procès dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 518-530. Le ms. du procès est à la Bibl. Sainte-Geneviève, n° 2000. Le compte de l'exécution copié par Du Fourny (Bibl. nat., ms. fr. 32511) a été publié par Charles Samaran. (*Soc. de l'histoire de Paris*, 1927.)

2. *Lettres*, VI, p, 219. Le roi annonce aux gens d'Orléans la déconfiture des Flamands aux Blancs-Fossés et la prise du Mont-Cassel (Arch. du Loiret, CC. 563, fol. 24). Cf. *Chr. Scand.*, II, p. 58. — Le 16 mai 1478, le roi assiste à la proces-

Digitized by Google

bataille « quelque part qu'ils soient, et avons espérance, au plaisir de Dieu et de Nostre Dame, d'y faire tellement que ce sera à l'onneur, repos, pais et transquilité de vous et de touz noz bons et loyaulz subgectz[1] ».

Louis a été cruel. Il a dû accabler ses bonnes villes de réquisitions, de corvées de transport[2]. Le prévôt des maréchaux, Tristan, est à l'arrière qui pousse les convois, les bêtes et les gens. Il faut des chevaux, des charrettes, des moutons. Tristan est un vieux serviteur, rigide, comme son maître le connétable de Richemont. Il a servi courageusement, loyalement, ses rois. Il a une manière rude parfois, quand il met en prison les marchands orléanais. Ce n'est pas cependant le bourreau de la légende. On peut s'entendre avec lui. Il boit le vin de la ville. S'il dépasse ses droits, on se plaint au roi, et Louis ne lui donne pas toujours raison[3]. Il sait reconnaître que les gens d'Orléans ne sont pas sujets au ban et à l'arrière-ban[4].

Mais le roi a reçu devant Arras la soumission définitive du duc de Bretagne apportée par ses ambassadeurs[5]; et il envoie Monseigneur du Bouchage prendre la relique de saint Laud, la vraie Croix, à Tours pour la porter à Nantes, la relique qui tue les parjures dans l'année[6]. En septembre, devant la Bassée, Louis a vu les gens de Maximilien venir demander la trêve[7]. Alors il exige les habitants de Lille en otages :

sion d'Arras, une torche à la main : les échevins portent à leur ceinture la soie blanche (Arch. com. d'Arras, BB. 9, fol. 131 vo).

1. *Lettres*, VI, p. 219-220 (Lettre aux habitants d'Harfleur).

2. Les références seraient trop nombreuses aux arch. com. de Beauvais, de Compiègne, d'Amiens. — A Beauvais, comme on ne paye pas assez vite l'emprunt forcé de 600 livres, le receveur des aides menace le maire de le faire emprisonner (Arch. com., BB. 10, fol. 271).

3. Arch. com. d'Orléans, CC. 363, fol. 30ro, fol. 125.

4. *Ibid.*, fol. 125.

5. *Lettres*, VI, p. 212-213. Les pouvoirs donnés par François de Bretagne à ses ambassadeurs dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 514-515. L'accord du 17 juillet (*Ibid.*, p. 516-518), un complément d'explications (*Ibid.*, p. 534).

6. *Lettres*, VI, p. 214-216. — 7. *Ibid.*, p. 225.

Digitized by Google

« Aussi j'entens que, s'il y a trêve, qu'elle sera très calme. Et sachez de ceci à coup, et que j'en aye des nouvelles demain à mon lever[1]. »

C'est Philippe Pot, seigneur de la Roche, son ancien compagnon à Genappe, et le principal conteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, qui reçoit ces instructions.

Louis, un « roi couard »! Il avait bien montré que non. Les hommes d'armes vont pouvoir prendre leurs quartiers d'hiver sur les frontières des Flandres et autres pays qui tenaient encore pour Mademoiselle[2]. Louis va se rendre au Plessis où il passera une partie de l'hiver[3].

Il s'arrête à la Victoire, près de Senlis, la vieille abbaye que Philippe-Auguste avait fondée en reconnaissance de la victoire remportée à Bouvines sur les Allemands et les Flamands. Le roi veut voir « la belle dame ilec aourée[4] ». Il passe à Paris, le jour de la fête de Monseigneur saint Denis, où il délivre tous les prisonniers du Châtelet[5]. Et il donne l'ordre de faire descendre les images de pierre de saint Louis et de saint Charlemagne qui étaient aux deux piliers de la grande salle du Palais, sur le rang des autres rois. Louis veut qu'on les place au bout de la grande salle, au-dessus de la chapelle[6]. Car saint Charlemagne et saint Louis sont d'un autre rang que les autres rois[7].

Louis les porte dans son cœur. Le « roi couard », il estime être de leur lignée.

1. *Lettres*, VI, p. 226.
2. *Chr. Scand.*, II, 61.
3. Itinéraire.
4. *Chr. Scand.*, II, p. 61.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, p. 62. Sur ces travaux au Palais, Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 374.
7. Il y a lieu de rappeler le culte que le roi Louis avait pour Charlemagne. En 1461, lors de la réception des ambassadeurs florentins, Donato Acciajuoli lui offrit une *Vie de Charlemagne* écrite de sa main (Urbain Legeay, I, p. 281). Il résulte de l'épître XXVII de Robert Gaguin que Louis XI a consacré « à ce grand homme qui fut un saint » un jour de fête (*Ibid.*, II, p. 450).

Digitized by Google

Digitized by Google

XXI

LA CONQUÊTE DE LA BOURGOGNE

C'est de sa Touraine, et du front d'Arras, où il était comme un enragé, que Louis fit la conquête de la Bourgogne. Le roi agit avec rapidité, et aussi avec beaucoup d'adresse[1]. Il est bien l'homme qui a cité Lucain aux ambassadeurs du roi d'Angleterre : *Tolle moras, sæpe nocuit differre paratas*, « qui vallent autant à dire en françois que les choses prestes à faire, s'elles sont différées, pevent nuyre[2] ».

Les Flamands sont des gens lourds, colériques et batailleurs. Mais Louis peut bien être renseigné sur les Bourguignons par son ami Philippe Pot, qui était des leurs. Ce sont des gens de France; ils cultivent la vigne comme ceux de Touraine. Envers eux, le roi se fait tout doux, aimable.

Du Plessis du Parc, le 9 janvier 1477, il écrit aux gens de Dijon. Charles le Téméraire est mort : c'est un « inconvénient advenu à beau frère de Bourgogne, dont nous déplait... Vous savés que vous estes de la coronne et du royaulme[3] ».

Louis se donne pour le protecteur de la fille de Charles, qui est sa filleule. Il veut garder le droit de la jeune fille, comme c'est son devoir. Que les gens de Djon lui fassent connaître s'ils ont même désir que lui.

Messieurs des Comptes sont en émoi. La mairie se réunit

1. L'exposé que nous faisons est en grande partie emprunté aux documents de Dijon. Certains ont été connus par Rossignol qui, dans son *Histoire de la Bourgogne*, a écrit un plaidoyer partial en faveur de l'indépendance bourguignonne.

2. *Chr. Scand.*, interpolation, II, p. 302.

3. Rossignol, p. 28.

Digitized by Google

aux Jacobins. Monseigneur est-il mort ? On l'ignorait encore : les gens de Dijon iront aux informations, et ils se disent prêts à faire leur devoir envers Monseigneur le duc, comme envers leur prince[1]. Louis se fait plus séduisant : il délivre des lettres d'abolition en faveur du clergé et des autres sujets du duc de Bourgogne[2], exempte d'aides Auxerre[3]. Il réunit Auxerre à la couronne, y crée un bailliage, confirme les privilèges[4]. Des lettres de sauvegarde seront délivrées à l'évêque d'Autun et à ses serviteurs, mais l'évêque apposera les panonceaux du roi sur ses biens[5]. Voici les gens de Dijon assez troublés, et le prince d'Orange, qui se montrera par la suite l'ennemi capital de Louis, est obligé d'aller calmer ceux qui prennent la garde sur les remparts.

Que pensait-on du roi de France à Dijon ? Il est assez difficile de le savoir d'après les documents officiels qui nous restent. Mais la suite de cette histoire nous montrera que Louis avait beaucoup d'intelligences dans la place ; et il est certain qu'on y tenait en petite estime Charles le Téméraire. Ce dernier n'avait fait que passer à Dijon, et les ducs de Bourgogne n'y venaient plus que pour être ensevelis somptueusement dans leur chapelle des Chartreux[6]. Les comptes de la recette générale montrent que toute l'activité, toute la richesse étaient alors dans les Flandres. Certes, on n'avait pas oublié la magnifique réception qui avait été faite au « grand lion »[7]. On pouvait se souvenir de ses paroles relatives au

1. Délibération de la mairie de Dijon, 13 janvier. — Un chevaucheur part de Dijon et va en Flandres vers la duchesse pour lui notifier l'entrée à Dijon de l'évêque de Langres et du gouverneur de Champagne, « requérans l'obéissance du duchié et conté de Bourgogne de par le roy nostre sire, affermans par leurs honneurs que feu Mgr le duc de Bourgoigne estoit alé de vie à trespas » (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778, fol. 232vo) ; d'autres vont aux nouvelles vers Nancy (*Ibid.*, fol. 244).

2. *Ord.*, XVIII, p. 217, 19 janvier 1477. Cf. Le Grand, ms. fr. 6984, fol. 58.

3. *Ibid.*, p. 225, 23 janvier.

4. *Ibid.*, p. 227, 229-231.

5. *Ord.*, XVIII, p. 236, février 1477.

6. Arch. com. de Dijon L. 413, fol. 182, 212-225 ; B. 163.

7. *Ibid.*, L. 413, fol. 188-194 ; B. 161. La ville de Dijon avait remis à Charles

Digitized by Google

GRAV. BRAUN

La discussion des droits de Marie de Bourgogne
(Bibl. Nat., Ms. fr. 5079)

Digitized by Google

Digitized by Google

« royaume de Bourgogne, que ceulx de France ont longtemps usurpé » : une expression ambitieuse que Charles pouvait comprendre, mais que les marchands et les vignerons du pays n'entendaient certainement pas[1]. Ils demeuraient sur leurs murailles à faire le guet, à vivre dans les alarmes, quand Charles le Hardi se jetait dans les aventures[2]. Il était très riche, mais la ville se disait bien pauvre ; et Charles ne faisait que réclamer des contributions pour payer ses aventuriers lombards, ses compagnies d'Allemands, ses charrois d'artillerie[3]. Voilà ce que les gens de Dijon comprenaient.

M. de Craon ne paraît pas avoir été mal reçu par eux[4]. Les États de la province s'assemblent, le 25 janvier 1477. Les prudents Dijonnais s'y rendirent seulement en petit nombre ; les nobles n'y vinrent pas. Mais la majorité demeura acquise au roi Louis ; et tout ce que le prince d'Orange en tira, ce fut l'hommage de douze torches de trois livres et de huit tonneaux du vin le meilleur. Pourquoi le roi de France ne serait-il pas de bonne foi dans le rôle de protecteur de sa filleule ? Les gens des États firent leur soumission, et ils demandèrent seulement aux envoyés de Louis de jurer qu'il garderait bien la Bourgogne jusqu'au mariage de Marie, qu'il rendrait ses biens à Charles le Téméraire, s'il revenait, car on ne pouvait toujours pas croire qu'il était mort[5].

Le roi avait délégué pour gouverner la Bourgogne M. de Craon, qui est Georges de la Trémoille, Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, Monseigneur d'Albi et Monseigneur

le Téméraire 500 écus d'or dans une coupe de jaspe. Un lion gigantesque portait l'écu de la province sur une place.

1. Arch. com. de Dijon L. 413.

2. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1773 ; Arch. com. de Dijon, B. 164.

3. La guerre dévore l'impôt. Les gens des États protestent contre les gabelles (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1773). La ville ne veut pas des Lombards en garnison (Arch. com. de Dijon, B. 163).

4. Colin Simon, canonnier, fut retenu plusieurs jours pour tirer des « batons à feug », lors de sa venue (Arch. com. de Dijon, L. 661).

5. Délibération du 24 janvier (Rossignol, p. 35) ; Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778. — Sur cette survivance de Charles le Téméraire, voir Thomas Basin.

Digitized by Google

le prince d'Orange[1]. Il pensionnait des Bourguignons comme Philippe de Hochberg, seigneur de Vandeville, d'Arc-en-Barrois et de Joux, qu'il crée « mareschal de ses pays et duchié de Bourgogne », Jacques de Dinteville, Simon de Mailly, Jean de Damas, seigneur de Digonne, gouverneur du Mâconnais[2]; il faisait des dons habiles aux églises[3]. Un receveur général était établi en son nom[4]. Le duché était au roi, qui instituait à Dijon un Conseil d'État[5]. Il n'y eut d'opposition que dans la Comté, que nous appelons la Franche-Comté, une terre plus rude, un pays de montagnes où les hommes ont toujours été indépendants[6].

Cette première occupation de la Bourgogne fut légère, peut-être même d'une manière imprudente : Louis n'avait fait mettre que des garnisons insignifiantes dans les forteresses du duc Charles[7]. On étouffa surtout la protestation

1. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778. « Est assavoir que le premier jour de février MCCCCLXXVJ... fut prinse possession du duché de Bourgogne pour le roy nostre sire auquel ledit duché estoit advenu par le trepas de feu Mgr le duc Charles de Bourgogne... Et successivement fut aussi par les dessus ditz prins possession du comté de Bourgogne, du comté d'Auxonne, terre d'outre Saone et ressort de Saint Laurent. » — Voir les requêtes, si humbles et raisonnables, des députés des États, le 20 mars 1477 (Le Grand, ms. fr. 6984, fol. 221), et la réponse, également fort douce, du roi, le 23. (*Ibid.*, fol. 233.)

2. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778, fol. 64vo (le 25 mars).

3. Aux religieuses de Sainte-Claire du couvent de Seurre « pour prier dévotement Dieu le benoist createur pour la prospérité et santé du roy et de son armée » (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778).

4. « Comme par le trespas de feu nostre cousin Charles, en son vivant duc de Bourgogne, les pays, duchié et contez de Bourgogne, Charolois et Masconois soient advenuz et retournez en nos mains.. » Lettres établissant Jean Vurry, receveur général, datées du 18 avril 1477 (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778).

5. *Ord.*, XVIII, p. 268, mai 1477.

6. Le compte de Jean Riboteau montre que la recette est nulle pour Dôle, Besançon, Pontarlier, Joux, Orgelet, Monnet, Bracon, Vesoul, Faucogney dont les habitants tiennent le parti contraire au roi (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1781, compte de 1477-1478).

7. Philippe de Hochberg a 30 lances et 18 archers à cheval; le capitaine, M. de Baugy, a 50 hommes; M. de Blancafort, 16; 6 anglais sont à Saulx; 16 hommes d'armes à Talant; 50 soudoyers sous Jean de Boulogne. A Saint-Jean-de-Losne, il y a 30 cavaliers et 80 hommes à pied. Rouvres est occupé par 27 hommes. A Vergy, il y a 21 gens de guerre. A Joux, 12 arbalétriers, 40 gens de trait, 12 coulevriniers (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778, fol. 64vo-67). Voilà la guerre de Bourgogne.

Digitized by Google

qui circula sous le nom de Marie, à savoir que la Bourgogne « ne fut oncques du domaine de la couronne de France[1] ». Elle arriva d'ailleurs trop tard. On vit de son côté le roi prendre toutes les précautions de droit : il fit rechercher dans les archives, d'une manière impartiale, les documents qui pourraient servir à confirmer ou à infirmer ses droits[2]. Mais Bernard Humblot, orfèvre de Dijon, grave déjà son sceau[3]. M. de Craon fut nommé gouverneur de la Bourgogne; et lui, il demanda l'inventaire des joyaux[4]. Le prince d'Orange, qui espérait l'être à sa place, en eut beaucoup de dépit, et fit tous ses efforts pour soulever la Comté. On dut assiéger Vesoul, et le sieur de Vaudrey, une nuit, tomba sur l'armée française qu'il mit en déroute. C'était bientôt la retraite : Saint-Claude, Poligny et Salins entraient dans la révolte. Une lettre signée par Jean de Clèves, comte de Ravenstein, parent de Marie de Bourgogne et du prince d'Orange, était adressée à Dijon dans le but de soulever la commune[5]. Mais M. de Craon en eut connaissance et la mèche fut éventée. Le roi Louis était furieux; il écrivait de se saisir du prince d'Orange; et comme il n'était guère possible de le faire, on le brûla en effigie[6]. Sa principauté fut confisquée et passa entre les mains de Philippe de Hochberg; on rasa son hôtel. Une insurrection troubla même un moment Dijon. Le roi donna des pouvoirs extraordinaires à Jean Blosset, chevalier, seigneur de Saint-Pierre, grand sénéchal de Normandie, pour rétablir l'ordre dans le

1. Rossignol, p. 45. — La lettre est du 23 janvier (Le Grand, ms. fr. 6984, f. 45).

2. « Pour le recouvrement des lettres et chartres touchant les pays et seigneuries et qui povoient servir pour le roy et contre le roy » (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778, fol. 232vo, 285.)

3. *Ibid.*, B. 1778, fol. 239.

4. *Ibid.*, B. 1778, fol. 282vo.

5. Rossignol, p. 70, 26 mars. — Jean II de Châlon, prince d'Orange, venait de passer à l'ennemi (U. Legeay, II, p. 270-271). La duchesse Marie l'avait nommé son lieutenant dans les deux Bourgognes.

6. Payement à Thibault la Levre, peintre et verrier, qui a fait quatre figures de l'homme pendu par les pieds (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778, fol. 286vo).

Digitized by Google

duché de Bourgogne[1]. Mais Louis continua en somme à agir avec douceur et politique. On le voit confirmer les privilèges pour la Chambre de Dijon, toutes les attributions que le dernier duc de Bourgogne lui avait données[2]. Le roi délivre une abolition et confirme les privilèges pour les habitants de Chalon-sur-Saône[3]. Il s'intéresse à la cathédrale Saint-Vincent de Chalon[4] et déclare que le sel vendu en Bourgogne devra provenir désormais des greniers de cette province[5]. Louis faisait connaître la ratification d'une trêve qu'il venait de conclure avec le duc d'Autriche, afin qu'on pût en sécurité transporter les marchandises[6]. On s'organise, et le roi fait soigner les vignes[7]. C'était là un ensemble de mesures habiles et qui devaient intéresser davantage les Dijonnais que les nouvelles des guérillas de la Comté : elles faisaient oublier la bagarre de Dijon du mois de juin, quand les gens du faubourg Saint-Nicolas avaient envahi la cité aux cris de : « Vive Bourgogne, à bas les gros ! » Les gros, c'étaient les gens du roi : la Trémoïlle, le président Jouard, qui avait été tué dans la rue, Philippe de Hochberg, Guillaume de Vergy, le receveur général Vurry, tous les avides qui recueillaient les offices et aussi de l'argent. L'insurrection avait échoué. On fit quelques arrestations et on exila ceux qui n'étaient pas partisans du nouveau régime.

Un coup plus sensible fut porté à Louis dans la Comté, devant la place de Gray, la seule que le roi avait fait occuper. Guillaume de Vaudrey et Salazar, l'ancien routier, s'emparèrent de la place au mois de septembre. La Trémoïlle y perdit son artillerie et laissa, dit-on, trois mille hommes sur le champ de bataille. M. de Craon, qui était cependant

1. *Ord.*, XVIII, p. 276 (6 juin 1477). — Il reçut l'office de gouverneur de Dijon. La garnison fut renforcée de 50 compagnons de guerre, qui veillent jour et nuit, au mois d'août, sous le commandement de M. de Baugy, capitaine de M. de Blancafort (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1778).

2. *Ord.*, XVIII, p. 283. — 3. *Ibid.*, p. 284. — 4. *Ibid.*, p. 185.

5. *Ibid.*, p. 291 (septembre). — 6. *Ibid.*, p. 294 (18 septembre).

7. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1781.

Digitized by Google

fidèle, « un peu trop aimant son profit [1] », fut révoqué. Le roi charge Charles d'Amboise, qui avait fait ses preuves en Champagne, de réduire les villes révoltées, de convoquer le ban et l'arrière-ban, de raser toutes les places qui ne pourraient être gardées ou défendues. Justice impitoyable pour les déserteurs. Le roi distribue les châtellenies de la Bourgogne à ses officiers. Mais il continue cependant à organiser : Philippe Pot est désigné pour recevoir les hommages de la Bourgogne [2]. Ordre est donné au Parlement de Paris de renvoyer au Parlement de Bourgogne les causes concernant les Bourguignons [3]. Seigneurs et habitants de la Bourgogne ressortiront désormais des bailliages royaux de la province [4]. Louis tranche la question épineuse du ressort des terres enclavées [5]. Défense de distraire les Bourguignons des juridictions du pays [6]. La chancellerie de Bourgogne est installée sur le même pied que la chancellerie royale [7].

Le roi, qui a laissé Charles le Téméraire se perdre lui-même, va tuer cette fois le mort : il le fera par le droit. Il lève contre lui l'arme de lèse-majesté qui autorise la confiscation de ses biens. Alors il fait répandre un long récit des événements par une circulaire : c'est une page de chronique que le roi Louis écrit pour son peuple.

Il rappelle que le duc Philippe, sa vie durant, s'était toujours conduit envers lui avec douceur : préambule habile, puisqu'il y a lieu de croire que Philippe le Bon était resté populaire. Mais le roi l'affirme : les ducs de Bourgogne, tant à cause de leur extraction que des terres mouvant de la couronne, sont ses hommes, ses vassaux et ses sujets. Ils devaient lui garder

1. Commynes, II, 25.

2. *Ord.*, XVIII, p. 370 (mars 1478). Sa pension est de 4 000 livres (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1781).

3. *Ibid.*, p. 368. — 4. *Ibid.*, p. 372. — 5. *Ibid.*, p. 372.

6. *Ibid.*, p. 379. — 7. *Ibid.*, p. 382. — Antoine de Bourgogne, le grand Bâtard, le fils de Jeanne de Presles, fait prisonnier à Nancy, passe au service du roi (Urbain Legeay, II, p. 281).

Digitized by Google

fidélité. Malgré ses serments, le duc Charles, dès qu'il put avoir autorité sur son père et sa maison, excita la révolte des seigneurs contre Louis. Il a pris par force des places, et assiégé Paris. Or, disait le roi, « combien que pour ceste fois l'eussions dissimulé », et entretenu en bonne paix pour le serment qu'il nous fit, dès qu'il eut pris le titre de duc, il a troublé la paix et la tranquillité de notre royaume et envoyé ses gens d'armes en Normandie. A Péronne, qu'il tenait injustement, il nous a fait venir, grâce à une cédule signée de sa main qui nous permettait de retourner librement : et nous y allâmes, désirant plutôt douceur que rigueur. Alors il fit fermer les portes de la ville et il osa nous arrêter, attentant contre notre personne : ce n'est que sous la crainte de l'émotion causée dans notre royaume qu'il nous relâcha. Malgré ses promesses, le duc n'a pas fait l'hommage qu'il nous devait et il a continué à entretenir les divisions. Nous lui avons offert de l'entendre au sujet des réparations : il n'y a jamais consenti. Charles nous a fait une guerre ouverte, incendiant Nesle qui s'était rendue à composition; là il a massacré tout le peuple, ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises et dans les lieux saints. Aux uns il a fait crever les yeux, couper les poings, aux autres la langue, laissant ainsi ces malheureux aller par le monde comme un témoignage vivant de sa cruauté, tel un tyran inhumain. Charles s'est allié avec les Anglais, nos anciens ennemis, et il a porté d'une manière ostensible l'ordre de la Jarretière. Comme un autre Lucifer, il s'est fait appeler souverain seigneur, et il a créé un Parlement à Malines avec la prétention de juger nos propres sujets. Il a attiré à lui le comte de Saint-Pol, en son vivant notre connétable, qui lui bailla son sceau; car il entendait s'emparer de notre personne et de celle de notre fils, le dauphin, pour détruire notre postérité. C'est lui qui a fait descendre les Anglais en France, comme chacun sait. Mais, par la grâce et miséricorde de Dieu, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, en laquelle après

Digitized by Google

Dieu est notre espérance, le projet déloyal de Charles, sujet dénaturé, contre une maison dont il est extrait, a échoué. Nous avons pu nous entendre avec notre très aimé cousin et puissant prince, le roi d'Angleterre, et nous avons fait un traité avec lui pour notre repos et celui de notre royaume. Alors Charles a vu qu'il ne pouvait venir à ses fins, iniques et damnables, et Dieu, pour le punir, l'a fait mourir ignominieusement.

Nous avons voulu recouvrer les terres de l'apanage de France et les mettre en notre main par délibération de notre conseil. Notre cousine, fille dudit feu Charles, s'est efforcée d'usurper contre nous ses terres; elle nous a fait désobéissance et guerre ouverte : c'est alors que nous avons été amené à procéder à main armée. Et Louis invoquait une fois, de plus, la justice. C'est à la requête de son procureur général qu'il agissait, car il lui avait fait observer que Charles, en son vivant, avait commis le plus grand crime de lèse-majesté. Le droit de confiscation est donc acquis. Nous vous écrivons « afin que chascun congnoisse plus nostre droit, la grande raison et justice que nous y voulons tenir, et que ce que avons fait et faisons est pour la conservation des droits de nous et de nostre couronne, pour la seureté de nostre royaume... »

L'affaire viendra au Parlement de Paris. En attendant, saisissez les terres et les biens, disait Louis, qui n'a même pas signé le factum, car il porte sur le repli : « Par le roy en son conseil. A. Disome. »

Mais Louis nommera ce document « ses grandes lettres »; et le même jour, on le voit écrire aux gens du Parlement pour qu'ils travaillent avec diligence à ce procès[1].

1. Le ms. fr. 5079, auquel nous avons emprunté la planche qui illustre ce chapitre, est un témoignage bien curieux de l'esprit procédurier de ce temps. Le procureur du roi reprend toute la question des origines historiques de la succession de Charles le Téméraire.

Digitized by Google

Le roi Louis, paysan, a son procès. Il demanda de rechercher des lettres compromettantes de Mademoiselle. Ainsi il répond au coup du prince d'Orange.

Maximilien réunit ses troupes, et il tient à Bruges son chapitre de la Toison d'or, où le chancelier de l'ordre parle en allemand. Dans la Comté, Philippe de Hochberg, maréchal, et Charles d'Amboise viennent de faire du bon travail, ainsi qu'à Beaune. Toute l'artillerie se met en mouvement[1]. Le Charolais, le Morvan, l'Auxois, le Châtillonnais sont au pouvoir du roi. De Dijon, on envoie à Sa Majesté sa moutarde et ses vins. Étienne Berbisey, le maire, est récompensé pour ses bons et agréables services, lui qui s'est donné tant de peine pour pacifier les commotions. Ils ont bien travaillé, M. le chancelier, M. du Bouchage, M. de la Roche et Commynes qui sont venus demander subtilement les clés de la ville et les ont obtenues[2].

Le roi va descendre dans sa nouvelle province, puisque la Comté est réduite. On l'attendait depuis deux mois, lui préparant une belle réception et quarante caques de vin, et du meilleur. Le maire, les échevins, les procureurs vont à sa rencontre, en robes rouges, comme ils allaient naguère au-devant des ducs de Bourgogne. Et Jean Beligne, le peintre, a fait le grand tableau de bois « où il y a les armes du roy » qui est mis sur la Porte Guillaume[3].

C'était le 31 juillet[4]. Alors la Bourgogne est brûlante et chargée de grappes. On offre le vin au roi, ainsi qu'aux sei-

1. Rossignol, p. 215-223.

2. Arch. com. de Dijon, B. 165, fol. 18. — C'est dans l'intérêt de la sûreté, ont-ils dit. La ville en fera faire des doubles.

3. Arch. com. de Dijon, I, 7.

4. Voir le programme de « Réception de la très noble et très excellente personne le roy nostre sire à sa premiere venue en ladicte ville en laquelle il entra le penultieme jour du mois de juillet » (Arch. com. de Dijon, I, 7). Décision de la ville de faire « ladicte reception au mieulx et au plus triumpheusement que faire se pourroit ». — Arch. com. de Dijon, B. 165, délibérations du 5 juillet et du 2 août.

Digitized by Google

gneurs de sa suite. Le clergé porte des reliques que Louis baise; et le maire lui demande, suivant l'antique usage, de jurer d'observer les libertés publiques quand il serait à Saint-Bénigne. Le roi entre dans la ville à cheval, précédé du bailli de Dijon. Il est au milieu des siens, près de Philippe Pot, seigneur de la Roche et de Châteauneuf, chambellan. La ville a habillé des personnages à ses couleurs, de blanc et de rouge. On a sorti la tapisserie. Il y a des moralités. Les plus notables et anciens échevins portent le drap d'or sur la tête du roi. Étienne Berbisey l'aîné[1] fait le discours d'usage, de grande substance. Le roi se rend à Saint-Bénigne où l'attendaient le clergé et tous les collèges de religieux. Louis baise la relique du saint. La procession le conduit au chœur. L'abbé présente l'anneau symbolique, signe de l'alliance qu'il faisait avec la Bourgogne. Les Bourguignons lui demandent de leur être bon prince et seigneur, de les garder en leur franchise. Le roi quitte l'abbaye pour se rendre, précédé de trompettes, de ménétriers et de tambourins, dans le palais des ducs où il va s'asseoir. On a bien pu y faire disparaître les armes de Bourgogne, puisqu'aux vitres de la Chambre des comptes on mettra à leur place les armes du roi, celles du dauphin et la figure de saint Michel[2]. Louis se montre extrêmement large et généreux[3]. Mais il fait payer aussi les impôts aux nouveaux détenteurs des biens de ceux qui ont fui[4]. On répare les ruines, les murs d'Auxonne[5].

Ainsi Louis conquit la Bourgogne. Mais, comme il faut

1. C'est le même qui avait reçu Charles le Téméraire (Arch. com. de Dijon, L. 413, fol. 214).

2. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1783.

3. Voir le compte des confiscations (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1787). Bientôt Louis s'attachera le Bâtard de Bourgogne. Voir la lettre du maire sur la rentrée des exilés.

4. Rossignol, p. 282.

5. Arch. de la Côte-d'Or, B. 1783, fol. 84ro. — Le compte des confiscations sur les gens qui ont tenu le parti contraire, ou qui se sont jetés dans Auxonne, n'indique pas qu'ils aient été nombreux. Il y a des gens de métier, un tonnelier, un éperonnier, etc. (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1782).

Digitized by Google

être prudent, il laissera à Dijon un souvenir de lui : c'est le grand château, près de la Porte Guillaume, que les Dijonnais n'aimèrent jamais[1]. Mais Louis établit la poste[2]. Il prendra sous sa garde spéciale les gens de Besançon, leur donnant des privilèges analogues à ceux des habitants de Paris. Il y transportera l'Université de Dôle[3].

Le ban des vendanges préoccupait autrement les Bourguignons.

1. Voir le compte de l'imposition pour construire le château (Arch. com. de Dijon, L. 663, L. 369). — Une intéressante liasse (L. 666) nous fait connaître par les demandes de dégrèvement l'état de la ville. On ne travaillait plus à Dijon. Mais c'était déjà la situation du temps de Charles le Téméraire. Un compagnon verrier renonce à son métier. Un imagier est sans feu ni lieu. Les écrivains sont concurrencés par l'imprimerie (L. 668).

2. Arch. com. de Dijon, L. 53 : « A Thiebault Benoisteaul, chevaulcheur et poste du roy » (1481).

3. *Ord.*, XVIII, p. 605, 612, 614, février, mars 1481.

Digitized by Google

XXII

LE MARIAGE DE MARIE DE BOURGOGNE ET DE MAXIMILIEN (1477) LA MAISON D'AUTRICHE. — GUINEGATE (1479)

Que d'ambitions, que de prétendants autour de la jeune Marie de Bourgogne! Il y a eu le dauphin Charles, qui semble décidément trop petit[1]. Antoine de Woodville, lord Scales, comte Rivers, frère de la reine d'Angleterre, est, lui, trop vieux et mince seigneur pour une si riche héritière.

Le roi Louis ne paraît pas opposé à une union anglaise, si elle permet une entente qui amènerait le dépècement de la Flandre[2]. L'affaire est cependant grosse de conséquences. Mais c'est le roi d'Angleterre lui-même qui l'élude. Il sait que les villes de Flandre sont peuplées et fortes, que le pays de Brabant serait difficile à garder. Et les Anglais, en relations de commerce constantes avec la Flandre, ne tenaient pas à s'engager dans ce guêpier. Ils préféreraient tenir Boulogne. Le roi Louis aussi. Et c'est pour cela qu'il a donné la ville à Notre-Dame, sa protectrice, et lui a offert son cœur en or fin[3]. Le roi Édouard était brave, mais il n'envisageait

1. Il était né en 1470. — Voir une instruction du roi donnée à ceux qui iront à Tournai (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 515-516). Cf. Le Grand, ms. fr. 6984, fol. 468.

2. *Commynes*, II, p. 8-9.

3. *Ord.*, XVIII, p. 391. Cf. p. 524; mais les appels du comté de Boulogne iront au Parlement de Paris (*Ibid.*, p. 394).

Digitized by Google

pas en Flandre une guerre sans fin, comme en France. Il aimait mieux toucher sa pension de 50000 écus que les Anglais appelaient le « tribut[1] ». De son côté, le roi Louis préférait pensionner ses conseillers, gagner du temps, entretenir les Anglais avec de bonnes paroles. Le roi Édouard faisait même rappeler la promesse de mariage du traité de Picquigny entre sa fille et le dauphin. Il aimait ses plaisirs, ses écus; c'était un homme « pesant[2] ». Ainsi, des deux côtés, on ruse, on dissimule. Mais Louis, pendant ce temps, a fait la conquête d'Arras et il occupe la Bourgogne.

Non, décidément, le dauphin est trop jeune pour l'héritière de Bourgogne. Il a sept ans. Marie est d'âge nubile. C'est d'un homme que l'héritière et les Bourguignons ont besoin. Ainsi raisonne Mme de Hallwin, sa demoiselle, cousine de Philippe de Commynes. On cherche cet homme. Ç'aurait pu être Mgr d'Angoulême. Le duc de Clèves avait espéré que ce fût son fils. On invoqua, avec à propos, une lettre que le duc Charles avait dictée à Marie pour le fils de l'Empereur, au temps où il pensait s'allier au roi des Romains. Et Maximilien d'Autriche avait reçu jadis de Marie un anneau et un diamant. La duchesse douairière de Bourgogne avait fort travaillé à cette union durant le séjour à Gand. Les ambassa-

1. *Commynes*, II, p. 3. — Un système d'arbitrage, renouvelé, régla tous les différends entre la France et l'Angleterre entre 1475 et 1481 (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 536-539). Le roi veille lui-même à ce que les Anglais soient régulièrement payés. En 1479, c'est Guillaume Restout qui est chargé de porter de Dieppe au roi d'Angleterre « certaine grande somme de deniers » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 376). Louis reçoit de la manière la plus honorable les ambassadeurs d'Angleterre qui lui ont présenté des chiens de la part de leur maître. Le roi entend que les Anglais soient payés sur les « deniers de la guerre » (*Ibid.*). Il envoie chercher rapidement à Tours l'argent pour les Anglais (*Ibid.*, fol. 379ro). Il fait envoyer en Angleterre des draps de soie (*Ibid.*, fol. 384vo). Il fait équiper le *Volant* et le *Dauphin de Dieppe* pour faire passer en Angleterre l'argent du terme de la Saint-Michel (*Ibid.*, fol. 388vo).

2. *Commynes*, II, p. 7. — Cette alliance ne fut pas sans inquiéter le roi Louis qui était renseigné par un gentilhomme allemand nommé Henri Hisbuch. Il envoya en Allemagne Robert Gaguin, général des Mathurins et humaniste. Mais la mission arriva trop tard (Urbain Legeay, II, p. 289-291).

Digitized by Google

deurs de l'Empereur s'étaient rendus dans cette ville. Marie les avait reçus gracieusement, disant qu'elle remettrait l'affaire à la délibération du conseil[1]. Elle est disposée à obéir à ses parents, reconnaît sa lettre et l'anneau. Et Maximilien se rend à Cologne où les serviteurs de Marie vont au-devant de lui. C'est un pauvre garçon, assez mal élevé, désargenté, un imprévoyant comme le duc Charles. Mais il est, comme lui, ambitieux.

On le conduit à Gand où il fait son entrée avec sept ou huit cents chevaux, le 18 août 1477. Les dames le baisent à l'arrivée. Suivant un naïf usage, Mlle de Bourgogne a dissimulé dans son corsage un œillet que le prince devait découvrir. Il ne peut réussir à le trouver et, sur l'avis de l'évêque de Trèves, Marie entr'ouvre ses vêtements[2]. Le mariage a lieu dans la chapelle de l'hôtel de Ten Walle, à cinq heures du matin[3]. De l'argent, Maximilien n'en apporte pas. Mais l'héritière de la maison de Bourgogne est riche pour deux. Ils sont jeunes. Maximilien a dix-neuf ans et Marie vingt ans. Ils ne connaissent rien aux affaires. Maximilien est un étranger. C'est un de ces pauvres et rudes Allemands.

Et tandis que Louis gagne toujours en Artois des places, Commynes médite et pense que si les femmes avaient eu en France l'héritage du royaume, il serait depuis longtemps passé en main étrangère[4].

C'est ce qui devait arriver à la Flandre et aux Pays-Bas. Louis le comprend aussi, lui qui vit ce mariage avec quelque appréhension. Mais il a tant de besogne sur les bras, tant de places à conquérir!

1. *Commynes*, II, p. 13.
2. Rapport des envoyés brandebourgeois. Cité par Rousch, p. 177.
3. Olivier de la Marche, III, p. 244.
4. *Commynes*, II, p. 15.

Digitized by Google

Le roi se bornera à répondre de « sa tant douce parole[1] », endormeuse comme le chant de la sirène, aux lettres de Maximilien lui faisant part de son mariage, et protestant contre ses conquêtes et ses violences : il ne doit pas ignorer les trêves prises, il y a neuf ans, par Charles de Bourgogne[2].

Le poète Jean Molinet, qui a succédé comme indiciaire à Chastellain, traduit alors les sentiments du peuple de Flandre et son espérance. Il imagine l'allégorie du *Naufrage de la Pucelle*[3]. Car la Pucelle qui faisait naufrage sur la nef de Bourgogne, la douce et la bonne qui porte le nom que répètent les anges, c'est Marie, la Marie sans mari. Molinet la montre sur les flots soulevés, elle et son écuyer, Loyal Cœur. Mais comme un autre saint Georges, un glorieux chevalier va l'arracher des mâchoires de la baleine. Ce sauveteur chevaleresque sera Maximilien, fils de l'Empereur avare. Les bonnes gens ont pleuré de joie à la musique de ses noces; et l'on a crié de nouveau : « Vive Bourgogne! Vive qui est venu! Vive Maximilien! »

Ainsi la maison de Bourgogne est sauvée des eaux et échappe à la tempête.

La première année du mariage, Marie a un fils. C'est l'archiduc Philippe; la deuxième, une fille, qui sera Marguerite d'Autriche; la troisième année, un fils nommé François dont le parrain est ce vieil ennemi de la France, le duc de Bretagne.

Le roi Louis continue la conquête de la Bourgogne et il flatte les Suisses. Ceux-ci le connaissaient. Et les Suisses lui firent payer cher d'abord leur non-intervention; ils le faisaient chanter. Mais Louis ne leur tenait pas rigueur[4]. Le

1. Le mot est de Jean Molinet.
2. *Lettres*, VI, p. 218. — Voir Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 530-531.
3. Bibl. Nat., ms. fr. 14980.
4. Bernard de Mandrot, *Relations de Louis XI avec les Cantons suisses*; *Lettres*, VI, p. 246-261.

Digitized by Google

roi avait par eux la force. Mais il préférait prendre les villes par intelligences[1]. Il n'avait aucune confiance dans la guerre, qui est toujours une aventure. Louis l'avait éprouvé avec M. de Craon qui s'était fait prendre son artillerie et ses gens devant Dôle et qui avait évacué la Comté[2]. Le roi constatait aussi que ses gouverneurs en Bourgogne lui faisaient un grand tort avec leurs pilleries. Ils s'enrichissaient trop vite. Ils n'étaient pas très empressés à courir sur les bandes d'Allemands et de Bourguignons. Le seigneur de Craon fut désappointé et s'en alla fort gras[3]. Le roi le remplace par Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont[4], vaillant homme et diligent. Il achète les Allemands besogneux et les Suisses, qu'on appelait MM. des Ligues. Le roi Louis pensionne les Cantons : 20000 livres aux quatre villes : Berne, Lucerne, Zurich, Fribourg. Il veut être leur bourgeois, leur allié. Et les Suisses promettent de lui bailler 6000 hommes pour son service, à raison de 4 florins et demi par mois[5].

Ce n'est pas là le tour d'un pauvre roi. Mais que de fatigues pour Louis qui doit remonter dans le Nord dès la fin de mars de l'année 1478[6].

Le roi Louis avait décliné. Il n'avait que cinquante-cinq ans, quand Commynes observa chez lui des symptômes de maladie. Même activité, même sens dans la conduite des affaires[7]. Mais Louis ne se soigne pas et il n'a aucune confiance dans les médecins[8]. Sans doute, ce n'est encore que de la fatigue. Louis n'avait eu ni enfance, ni adolescence. Il avait toujours travaillé. Lui que nous avons vu jadis, pèlerin allègre, marcher parmi son peuple, chasser près de lui, au

1. *Commynes*, II, p. 21. — 2. *Lettres*, VI, p. 266.
3. *Commynes*, II, p. 22. — 4. *Lettres*, VI, p. 236.
5. *Commynes*, II, p. 22-23. — Traité de paix entre le roi et la Seigneurie de Venise. Florence y est comprise avec réserve de l'assister envers et contre tous (Bibl. nat., ms. fr. 6985, fol. 14, le 9 janvier 1478).
6. Itinéraire. — 7. *Commynes*, II, p. 53.
8. *Commynes*, II, p. 43.

Digitized by Google

milieu de lui, faire ses offrandes aux pauvres passants, aux pèlerins du Mont-Saint-Michel, et boire le vin de l'auberge, il commence à s'isoler. Il s'isole dans la chasse ; il fait poser des barrières autour de ses parcs. Il s'isole parmi ses chiens et ses oiseaux. Et quand il se déplace maintenant, il lui faut sa garde, emmener tout son monde et ses bagages sur ses grands chalands où il a des maisons de bois, avec cheminée et verrières[1]. Il devient de plus en plus exigeant. Un cordelier à Paris se mêle de prêcher de la justice du gouvernement du roi, osant dire qu'il est entouré de serviteurs qui sont des traîtres et qu'ils le détruiraient s'il ne les mettait dehors. Le cordelier prêche contre les vices et les voluptés. Il y a émotion dans la ville et le prévôt des maréchaux doit se rendre à Paris pour le faire taire[2].

Cette guerre de Picardie tenait fort à cœur au roi et le temps lui durait. Il observait avec contrariété le duc d'Autriche qui commandait les Flamands et venait d'assiéger Thérouanne. Louis était assez fin pour observer qu'il y avait quelque chose de nouveau qui naissait de la maison de Bourgogne. Elle était française encore, et cependant ne l'était plus. Tout le monde le comprenait d'ailleurs. Les gens du roi arrachaient les aigles de l'Empire et les foulaient aux pieds[3].

Au printemps de l'année 1478, le roi Louis gagna Arras[4], puis Cambrai. Il faisait rassembler les documents montrant la félonie de Charles de Bourgogne, et donnait l'ordre au Parlement d'expédier les lettres portant confiscation de ses États[5]. Il ravitaille Condé en blé, en vins, en artillerie, en

1. Arch. nat., KK. 64.
2. *Chr. Scand.*, II, p. 70.
3. *Lettres*, VII, p. 42-43.
4. Avril 1478. — Au mois de juin, d'Arras, le roi met une taille de 700 l. sur la ville de Compiègne (Arch. com., BB. 6). A Amiens, il fait démolir la vieille forteresse et fondre des canons (Arch. com., BB. 12). Il donne ses instructions à Yves de la Tillaye, avocat, qui passe en Angleterre expliquer les droits du roi et la question de la douairière (Bibl. nat., ms. fr. 6985, fol. 158).
5. *Lettres*, VII, p. 56 57.

Digitized by Google

munitions[1]. Une fois de plus, on a voulu l'empoisonner. Jean de Châlon est l'instigateur de l'attentat. Le roi, après avoir entendu la messe, avait l'habitude de baiser la terre ou les coins de l'autel. Il s'agissait d'imprégner d'un poison assez violent l'endroit que le roi portait à ses lèvres. Mais Dieu, Notre-Dame et Monseigneur Saint Martin l'ont sauvé[2] !

On était las de part et d'autre. Une trêve d'un an est signée à Arras, au mois de juillet 1478[3].

Le bien de paix est le plus fructueux, le plus agréable à Dieu qui puisse être en ce monde. Dureté de la guerre dont souffre le pauvre peuple. Chacun restituera les places qu'il occupe indûment, et le roi ce qu'il tient en Bourgogne et en Hainaut. L'entrée des villes sera interdite aux nobles accompagnés de douze chevaux. Mais les marchands pourront aller librement de places en places. Tous les alliés sont compris dans la trêve. Les Anglais ont fait à la France la guerre de Cent ans. Louis fera avec eux la Trêve de Cent ans. Pendant cent ans on continuera à payer aux Anglais les 50000 écus d'or. Voilà à quel prix un homme comme Louis estime la paix[4].

Le roi peut maintenant passer l'été dans son pays de France. Une fois de plus, il va voir la Vierge bénie à la Victoire de Senlis et il donne 2000 francs pour mettre devant son autel des lampes d'argent. A Saint-Martin de Tours, il veut une grande clôture d'argent. On dit à Paris qu'elle doit coûter 2000 francs et l'on cache la vaisselle qui est réquisitionnée et que le roi paye à un prix d'ailleurs raisonnable[5]. Louis

1. *Lettres*, VII, 78.
2. Urbain Legeay, II, p. 314-315.
3. Le 27 août, les gens de Compiègne attendent le roi à Amiens. Il arrive très tard à Beauvais. On ne peut plus lui parler. Ils le suivent au gîte à Creil. Il va entendre sa messe à la Victoire. Enfin, l'envoyé l'aborde dans la cour du château et lui baille une requête au moment où il monte à cheval (Arch. com. de Compiègne CC. 26).
4. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 540-546, 549.
5. *Chr. Scand.*, II, p. 76-77.

Digitized by Google

est fatigué. Il ne remontera plus en Artois, dans les beaux jours[1].

Mais à l'assemblée de l'Église de France, à Orléans, au mois de septembre, Louis poursuivra encore la paix. L'avis est paisible et clair comme un beau jour d'automne. Louis n'entend pas porter un préjudice à notre Saint-Père et au Siège apostolique. Mais il veut trois choses qui sont saintes et justes. La première est la défense de la foi catholique qui permettra de résister aux infidèles, les Turcs; et par là seront unies les nations chrétiennes, si troublées et si divisées. La seconde est une règle pour l'Église universelle, un ordre qui évitera les scandales, les guerres qui sévissent dans l'Italie et dans toute la chrétienté. Enfin, il convient de remédier aux dommages dont souffre l'Église de France, par suite de l'« extraction des pécunes et autres abus qui se font de par la Cour de Rome, au moyen de ceux qui tiennent notre Saint-Père entre leurs mains ». De tout cela le roi raisonne sagement quand on va le trouver. Car il s'exprime au sujet du Pape et du Saint-Siège apostolique avec autant de respect que prince chrétien et catholique peut le faire.

Mais il parle avec sévérité du comte Girolamo qui tient le Pape entre ses mains et de ses machinations contre Laurent de Médicis. Que le Saint-Père autorise un concile en France, à Lyon, par exemple, et tout peut être pacifié[2].

Ce n'est toujours pas la paix tant souhaitée.

Mgr d'Esquerdes, lieutenant du roi en Picardie, a réuni toutes les forces royales sur les frontières et il s'est porté au

1. Voir les traités avec l'Angleterre dans Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 549, 560, 564. — Quelques jours plus tard, le 18 août, à Selommes, le roi écrit en faveur de la République de Florence dont il veut apaiser les différends (*Ibid.*, p. 552). Il s'inquiète de la conjuration des Pazzi.

2. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 555-557. Girolamo Kiario, neveu du pape, nommé Hieronyme dans les documents français. — D'après un papier conservé par Pierre Doriole. — Le 1er septembre 1478, à la Lande près Blois, a lieu le mariage du fils de don Ferdinand, roi de Sicile, avec Jeanne de Savoie, sœur de la reine (Bibl. nat., ms. fr. 6985, fol. 68, 235).

Digitized by Google

secours de Thérouanne, avec 8000 francs-archers. Le duc d'Autriche a levé le siège, et il s'est établi à Guinegate, non loin de Saint-Omer. Il a avec lui une grosse armée, 20000 hommes ou plus, quelques Anglais et des Allemands. La cavalerie française, qui était nombreuse, a chargé dans un mouvement tournant l'aile des gens d'armes bourguignons qu'ils séparent des Picards, et ils les poussent, le fer au dos, jusqu'à l'Aire. C'est toujours la vieille et mauvaise habitude française où les chefs chargent avec les soldats. MM. de Ravenstein, de Torcy et d'Esquerdes mènent le train, la « chasse ». Mais les piétons du duc d'Autriche n'avaient pas bougé, et deux cents gentilshommes à pied, suivant la tactique anglaise, leur donnaient l'exemple. On les reconnaissait à leur bras droit, qui était nu, pour montrer qu'ils ne se souciaient pas de leurs adversaires. Il y a là M. de Romont, fils de la maison de Savoie, le comte Engelbert de Nassau. Et leur vertu fait tenir bon la piétaille, tandis que les francs-archers du roi Louis s'égaillent à piller les chariots du duc d'Autriche. Les Bourguignons portent le massacre parmi eux. Le duc d'Autriche avait perdu plus de monde que nous, sans doute, mais le champ lui demeura ; et, s'il en avait eu l'idée, il aurait pu marcher sur Arras sans rencontrer personne[1]. Waste de Montespedon, le bailli de Rouen, un vieux serviteur du roi, est parmi les morts[2].

L'affaire avait été chaude; le combat dur, incertain. Mais ce ne fut pas tout de même le triomphe que Jean Molinet célébra dans sa chanson tendancieuse :

> Chante, Clyo, joüe de ta musette...
> Petiz enfans qui sçavez contrepoint,
> Et nous montrez, par vos chants fleuretés,
> Comment François ont esté escrotez,
> Ruez par terre et gallez, mal à point.'

Philippe de Commynes était avec le roi quand on lui

1. *Commynes*, I, p. 34-36 ; Molinet, II, p. 199-224; *Chr. Scand.*, II, p. 90-91.
2. *Chr. Scand.*, II, p. 92.

Digitized by Google

apporta ces nouvelles[1]. Louis en fut affligé. Heureux joueur, il était accoutumé à gagner. Le roi laisse voir son dépit. Car il sait bien qu'à la bataille, il ne faut rien remettre au hasard. Il ne l'aurait pas fait s'il avait commandé. Et quand il attaquait, c'était avec des forces si importantes, des armées si bien garnies d'artillerie que nul n'osait lui résister et tenir devant lui. Louis s'arrêtait devant les places qu'il savait mal défendues, où il avait des intelligences. Son artillerie était imprenable, couverte par tant de gens. Le roi était tacticien et marchand. Il avait trop vécu, dans sa jeunesse, aux armées pour ne pas connaître les mœurs des mercenaires et se méfier d'eux.

Tandis qu'on rapporte au roi Louis l'affaire de Guinegate, il s'impatiente, s'inquiète. Lui a-t-on dit toute la vérité? La bataille n'a-t-elle pas été perdue sur tous les points? Est-ce bien vrai le récit qu'on lui fait? Car si la bataille avait été perdue, c'était tout son travail annihilé, tout ce qu'il avait conquis sur la maison de Bourgogne remis en question. Quand on l'a rassuré, Louis donne ses ordres. On ne fera plus rien sans ses indications. Il dit alors qu'il est content de Mgr d'Esquerdes[2]. Le pense-t-il?

Mais déjà il délibère de traiter avec le jeune duc d'Autriche, se réservant de le brider par ses propres sujets de façon à ce qu'il n'ait aucun moyen de porter quelque nouveau coup à la France. Le roi Louis paye toujours bien; il ne barguigne pas sur les moyens. Il a déjà dans la tête un projet: unir le dauphin Charles à la fille du duc d'Autriche. Qu'on le laisse libre en Bourgogne, et il pourrait bien lui rendre l'Artois. Arras n'a plus de valeur. La ville est détruite. Louis

1. *Commynes*, II, p. 36.

2. *Ibid.*, II, p. 37. — Mgr d'Esquerdes, lieutenant-général du roi, était en effet actif. Il correspondait souvent avec la ville de Beauvais pour obtenir des vivres, des armes pour l'ost du roi (Arch. com., BB. 10, fol. 241, 289). Alors Louis interdit de « rançonner » sur le champ de bataille. Tous les prisonniers et le butin seront mis à l'enchère: « Et nous ne perdrons plus de batailles. » (Urbain Legeay, II, p. 354).

Digitized by Google

tient la « cité », et il a tourné ses murailles et ses murs contre la « ville ». En donnant Arras même, il donnerait si peu de chose[1] ! L'hiver arrive. On gagne du temps. Puis c'est la suspension d'armes.

1. *Commynes*, II, p. 38.

Digitized by Google

Digitized by Google

XXIII

FRANCHISE
(1479)

Nous ne savons pas dans le détail ce qui s'est passé à Arras entre 1477 et 1479[1]. Mais il semble bien qu'il y ait eu un conflit permanent entre les officiers du roi et les habitants. Jean de Daillon, seigneur du Lude, commissaire, était un homme redouté; et son collègue, Guillaume de Cerisay, greffier au Parlement de Paris, se montra dur lui aussi. Sans doute, ils furent, comme ailleurs, âpres au gain. Des exécutions sommaires comme celles qu'avait faites Tristan, le prévôt des maréchaux, n'étaient pas pour rallier au roi la sympathie des habitants. Ils demeuraient appauvris; le commerce ne marchait plus. Il y avait à Arras des gens misérables et des esprits aigris.

Le roi s'imagine avoir été libéral en pardonnant à la cité une première fois. Il déclare nettement que la ville d'Arras « est de l'ancien patrimoine et domaine de la couronne de France[2] ». En 1479, le roi avait dû mettre dans Arras huit cents lances de la grande ordonnance qui veillaient nuit et jour à la sécurité du pays.

Mais telle était la situation que ces lances coûteuses demeuraient inutilisables. Elles n'osaient sortir de la ville pour courir sur les ennemis, les « Autrichois ». Et Louis

1. Cf. A. J. Paris, *Louis XI et la ville d'Arras*, Arras, 1868 ; l'analyse du Mémorial d'Arras BB. 9, registre aujourd'hui perdu (*Inventaire des Archives communales d'Arras*), deux registres de Comptes dans la série E; Journal de Gérard Robert.

2. T. Boutiot, *Louis XI et la ville d'Arras* (*Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1867, p. 172). En février 1479 on pose la première pierre du château de la Porte Saint-Michel et le roi donne à la cathédrale une image de Notre-Dame (Gérard Robert, p. 31).

Digitized by Google

croyait savoir que les habitants d'Arras étaient d'accord avec ses ennemis. Malgré leur serment solennel de fidélité, les gens d'Arras restaient en relation avec les Douaisiens, et même ils leur auraient prêté des secours faisant ainsi échouer une entreprise de l'armée royale contre Douai[1].

Cette fois, la mesure était dépassée. Le 2 juin 1479, Louis donne l'ordre, aussi nouveau que cruel, de chasser d'Arras tous les habitants, de les remplacer par les bons et loyaux sujets des villes obéissantes de son royaume. Louis ordonne qu'une assemblée soit tenue à Paris, le 12 juin, sous la présidence de Philippe Luillier, seigneur de Morvilliers, capitaine de la Bastille, et d'Henri de Livres, conseiller au Parlement et prévôt des marchands. Toutes mesures seront prises pour repeupler Arras à l'aide de trois mille « ménagiers », ou chefs de famille, en possession d'un métier et d'un certain pécule[2]. Ces ménagiers devaient être élus par les communautés d'habitants. Arras va perdre jusqu'à son nom. Le roi lui imposera celui de *Franchise* qui sonne pour nous d'une manière si révolutionnaire. Mais il n'y a pas d'ironie dans l'emploi de ce mot. *Franchise* doit être la ville des libertés, la ville privilégiée du commerce du Nord où la draperie retrouvera son ancienne prospérité.

De tous les points de la France montent les ménagiers vers Arras, tandis que les habitants en sortent. Les ménagiers s'installent contraints et forcés[3]. Les villes essayent parfois

1. Au témoignage de Harduin (A. J. Paris, *op. cit.*, p. 22); il faut reconnaître que ni le Journal de Gérard Robert ni Molinet ne mentionnent la participation de gens d'Arras dans l'aventure de Douai. Suivant Molinet, l'affaire aurait eu lieu le 16 juin.

2. Document publié par Boutiot, *op. cit.*, p. 172-174.

3. Sur les ménagiers d'Orléans, cf. D. Lottin, *Recherches*, I, p. 327; Arch. com. d'Orléans, CC. 564, fol. 53 vo; — sur ceux de Tours, Arch. com. CC. 44, fol. 78, 96, et Giraudet, *Histoire de Tours*, I, p. 252 et A. Laroche, *op. cit.*; — sur ceux d'Angers, Arch. com. CC. 5, fol. 100; C. Port, *Dictionnaire*, art. Angers; — sur ceux de Lyon, L. Caillet, *Études sur les relations de la commune de Lyon*, p. 339; — sur ceux de Compiègne, Arch. com. BB. 6, CC. 26; — sur ceux de Beauvais, Arch. com. BB. 10, fol. 227; — sur ceux d'Auvergne, E. Teilhard de Chardin, *Comptes de voyage d'habitants de Montferrand à Arras* (*Bibl. de l'École des chartes*, 1906,

Digitized by Google

de racheter à prix d'or cette contribution; elles doivent former des « bourses communes », c'est-à-dire des sociétés à capital, pour entretenir les « ménagiers ». Et sans doute elles se débarrassent parfois d'éléments peu désirables.

Les ménagiers se font inscrire au registre des bourgeois d'Arras. Leurs affaires ne sont pas prospères. Elles ne peuvent pas l'être au milieu de la guerre. Certains vendent leurs meubles, demandent des aumônes à leurs villes d'origine, qu'ils regrettent. Le roi Louis ne veut pas comprendre. Il entend ici que les faits se plient à ses concepts. Si *Franchise* ne se relève pas, c'est que les ménagiers ne valent rien. Il veut connaître parmi eux les pauvres et les riches, les bons et les mauvais, les villes qui l'ont bien ou mal servi. Il exige de nouveaux expatriés. On passe des revues d'artisans. On renverra les gens de mauvaise conduite, ceux qui sont trop vieux, les inutiles qui ne trouvent pas sur place la matière première, les pauvres. Mais que faire de ceux qui demeurent désespérés par l'exil? Que faire des bons ouvriers qui ne veulent pas travailler à *Franchise*, dût-on les tuer, qui pleurent la cité natale, qui n'ont pas avec eux leur femme et leurs enfants? La ville demeure en ruines. La maladie visite la colonie. La population de *Franchise* s'est amoindrie et les exilés d'Arras, qui n'ont pas d'argent et ne savent comment vivre, sont une charge pour les autres cités de la France. Sur l'ordre du roi, la ville de Tours accorde le logement à ceux qui veulent y demeurer; mais s'ils veulent s'en aller, on leur donne un petit secours. Et c'est sans doute la solution que les marchands de Tours préfèrent[1].

Mais la lumière ne se fait toujours pas dans l'esprit du roi.

t. LXVII). — La meilleure notice est celle de Henri Stein, *Les habitants d'Évreux et le repeuplement d'Arras en 1479* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. LXXXIV, 1923); Boutiot, *op. cit.*, a publié les documents qui forment la base de nos informations. M. Besnier, archiviste d'Arras, a bien voulu me communiquer la copie d'un document concernant les ménagiers du Languedoc déposé par M. G. Sens aux archives du Gard.

1. A. J. Paris, *op. cit.*, p. 29 et A. Laroche, *op. cit.*

Digitized by Google

Il n'y a qu'à vouloir, à savoir clairement ce que l'on veut. Et ce qu'il veut, lui, c'est renouveler à *Franchise* « le métier et l'artifice de draperie » à l'aide de ses facteurs. Les produits de la fabrique devront être marqués avec un sceau de plomb, portant d'un côté un F couronné accosté de deux fleurs de lys et au revers d'une grande fleur de lys couronnée. Les laines et les draps fabriqués à *Franchise* circuleront par tout le royaume, libres de tous péages, de toutes impositions. Les drapiers de *Franchise* jouiront des mêmes privilèges que ceux de Rouen[1]. La France doit contribuer à cette œuvre nationale et les bonnes villes former des Bourses pour soutenir le commerce des laines d'Arras.

Jamais Arras ne devait cependant retrouver son antique prospérité. On n'impose pas une fabrique royale aux bonnes villes.

Louis a rendu maintenant l'échevinage à *Franchise*. Il veut fondre en une seule administration les éléments disparates qui la composent. Mais il désignera les échevins de 1481, au nombre desquels nous trouvons Jean du Lis, dit la Pucelle, le parent de Jeanne d'Arc[2] : ces administrateurs n'obtiendront aucun résultat. Car les colons « se gouvernent aussi mal qu'ils le peuvent pour se faire chasser comme mauvais ménagers et retourner dans leur patrie ».

On a voulu voir dans cette affaire d'Arras une vengeance du roi, un acte de barbarie[3]. C'est bien autre chose : le conflit de l'idée et des faits. Un homme intelligent comme l'était Louis ne se venge pas. Il imagine et crée. Mais *Franchise*, symbole des libertés, est devenue terre de servitude[4]. Le vieux

1. Voir l'important document du 3 juin 1481 publié par Boutiot, *op. cit.*, p. 192-195.

2. *Ibid.*, p. 186.

3. A. Laroche, *Une vengeance de Louis XI* (*Mém. de l'Académie d'Arras*, XXXVII, 1865).

4. Le registre aux bourgeois (1464-1524) ne montre pas de lacune apparente. En fait, la vie municipale cessa de 1479 à 1482. Le 17 octobre 1482, Louis XI accorde

Digitized by Google

roi est dans l'absolu. Il ne regarde que la France, le domaine, le royaume. Pas plus qu'il n'a vu les larmes de Nemours, il n'a entendu la plainte du ménagier de Troyes qui languit de sa terre natale, ni compris la ruse du travailleur contraint. Le roi ne voit que sa France, ses draps marqués de l' F de *Franchise* qui circuleront librement.

Alors Louis se retourne vers son royaume, son grand royaume, sa terre et son bien. Il se sent vieux et il entend rédiger comme un testament. Car la vie et les affaires ne nous laissent jamais le temps d'organiser. Cette idée du temps qui fuit l'humanise à nos yeux.

Sa grande idée, son rêve, c'est l'unité. Il veut la France unie et policée. Au Parlement, par exemple, avec les avocats bavards, leurs longs procès, quelle perte de temps pour chacun ! Quelle pillerie pour les clients ! Un poids, une mesure, une coutume pour tous rédigée en français dans un beau livre, voilà une belle idée[1]. Depuis longtemps elle le préoccupe[2] ; longtemps, elle retiendra son attention. Mais pour codifier les coutumes, il faut aussi connaître les lois des pays étrangers. Le roi donne l'ordre au seigneur du Bouchage de faire venir le petit Florentin « pour savoir les cou-

à Arras des octrois sur le sel pour entretenir la ville et les ménagiers. C'est le second traité d'Arras (décembre 1482) qui sanctionna la nouvelle situation de la ville. Arras retrouvera son ancienne police et gouvernement « sous la main de Monseigneur le dauphin ». Chacun peut rentrer chez soi, et même les partisans du duc d'Autriche (A. J. Paris, *op. cit.*, p. 42-43). On lit dans le Papier des ouvrages de la ville du 10 mai 1484-1485 « qui fut le premier échevinage depuis que ceulx de la ville furent remis et reintegrez en icelle aprez qu'ilz en avoyent esté envoyez par le Loys unziesme de ce nom ». — Charles VIII, le 19 septembre 1487, soldera les prêteurs Troyens de 1481 (Boutiot, *op. cit.*, p. 205). Dès 1484, il avait permis aux anciens habitants d'Arras de revenir dans leur ville.

1. *Commynes*, II, p. 37. — Le roi a convoqué à Paris, pour le 12 juin, les officiers de Justice, des Aides, les marchands « pour certaines grandes causes qui touchent l'estat de la couronne et bien universel de tout le royaume de France ». (Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 226 v°). Les marchands de Compiègne sont convoqués pour la même date. (Arch. com. de Compiègne, BB. 6.)

2. Au mois de novembre 1479, un édit important fixe le fonctionnement des appels et réagit contre les « causes immortelles », c'est-à-dire sans fin. (*Ord.*, XVIII, p. 516).

Digitized by Google

tumes de Fleurance et de Venize; et le faites jurer de tenir la chose secrète », ajoute-t-il[1].

Car même quand on travaille pour le bien du pays, Louis pense qu'il faut le faire en secret.

1. *Lettres*, IX, p. 59-60.

Digitized by Google

XXIV

LE DÉCLIN
LA MORT DE MARIE DE BOURGOGNE
(1479-1482)

Louis, sur son déclin, n'a pas varié. Maintenir la paix en Italie, la paix en Angleterre[1]. Maximilien tient injustement plusieurs pays de son domaine, dépendant du duché de Bourgogne ; il ne veut pas faire hommage des terres qu'il tient dans le royaume à cause de sa femme[2]. Louis paye régulièrement les Suisses[3]. Il secoue Mgr du Bouchage : qu'il ne traite pas la paix avant d'avoir obtenu la trêve que veut le roi : « Je vous ay tant de foiz dit quelle treve c'est, sans rien baillier ni randre[4]. » Et Louis sait aussi que lorsqu'on négocie, il ne faut pas presser les gens en besogne. Il convient de traiter par procureur avec un ennemi : « Aussi les lettres que on escript de ennemy à ennemy jamaiz ne viengnent ès mains du roy[5]. » C'est la leçon de Péronne.

Au mois de mars 1479, le roi Louis était au petit château

1. Le roi d'Angleterre est régulièrement appointé et on lui expédie ses vins (*Ord.*, XVIII, p. 474). La valeur de la monnaie anglaise qui circulait en France est augmentée pour la bonne union des deux royaumes (*Ibid.*, p. 522). — Sur le rôle de Louis XI, se considérant alors comme le chef temporel et pacifique de la chrétienté en Italie, voir l'intéressante publication de G. Périnelle : *Dépêches de Nicolas de Roberti, ambassadeur d'Hercule Ier, duc de Ferrare* (*Mélanges hist. et arch. de l'École de Rome*, t. XXIV, 1904), le recueil de Le Grand, ms. fr. 6986.

2. *Lettres*, VIII, p. 193-199.

3. *Lettres*, IX, p. 5. — 4. *Lettres*, IX, p. 19. — 5. *Lettres*, IX, p. 26.

Digitized by Google

des Forges[1] qui domine la forêt de Chinon : un merveilleux pays de chasse. Ce manoir appartenait au seigneur du lieu, Jean Venault, fourrier des logis du roi. C'était un dimanche et le roi Louis était allé entendre la messe à Saint-Benoît-du-Lac-Mort. Pendant le dîner, le roi Louis est frappé soudainement. Il perd la parole. On doit le ramener aux Forges. On le tient près du feu, les fenêtres closes, tandis qu'il voudrait de l'air[2]. Il étouffe, l'infatigable travailleur.

Mais en juillet 1479, le roi se dispose à gagner Dijon. En route, il a chevauché par la chaleur; il ne peut respirer, et il a le flux du ventre. Louis doit s'arrêter encore quelques jours dans les bois du Gâtinais pour y trouver la fraîcheur[3]. Le roi écrit aux gens de Lucerne : il a dompté la Franche-Comté; le duc de Bretagne est soumis; il a conquis la Picardie et poursuivra les hostilités jusqu'à la soumission complète du duc d'Autriche[4]. Mais Louis se montre inquiet de l'air, de la mortalité; il demande s'il n'y a point d'épidémies à Dijon[5]. Et pour chevaucher, il veut un grand chapeau, comme celui que l'évêque de Valence lui avait rapporté de Rome, avec des poils d'un pouce d'épaisseur, qui couvre les épaules et l'échine. C'est un chapeau qui remplace un manteau de pluie : « et aussi pour le chault il valloit une petite maison[6] ».

Le roi Louis devait passer une grande partie de l'année 1480 au Plessis. Louis a sa trêve de cent ans avec les

1. On venait de faire des travaux assez importants au logis des Forges : des huisseries, des cheminées, des cuisines, un puits dans sa maison de bois. Jean Forgier, le serrurier, forge deux cents chausse-trapes. Le roi y avait des oiseaux, des chiens, des sangliers (Arch. nat., KK. 64).

2. *Commynes*, II, p. 39.

3. *Lettres*, VIII, p. 47.

4. *Lettres*, VIII, p. 48-52.

5. *Lettres*, VIII, p. 53. — Visite par ordre du roi de tous les villages des environs (Arch. de la Côte-d'Or, B. 1683).

6. *Lettres*, VIII, p. 170. — Amortissement d'une rente en faveur des religieux de la Grande Chartreuse pour prier la Vierge pour lui, sa famille et la prospérité du royaume (*Ord.*, XVIII, p. 555, juillet 1480).

Digitized by Google

Anglais[1]. Il paye régulièrement son tribut de 50000 écus. Louis s'est déplacé une fois cependant, mais c'est pour venir à Paris recevoir les ambassadeurs d'Angleterre (3 juin). Il y a parmi eux M. de Howart, protonotaire[2]. Le roi les mène au Palais, à neuf heures du matin, et l'on fait sortir tout le monde. Pas de témoins, sauf ses gens, à leur entretien[3]. Le roi ne fait que passer. Il regagne l'Orléanais. Mais aux ambassadeurs anglais on distribue la belle vaisselle d'argent sur le Pont-au-Change[4]. Et la veuve de Charles le Téméraire, Marguerite d'York, qui vivait retirée à Londres, pouvait écrire à Maximilien que M. de Howart avait ramené tout le tribut « pour le terme de Pasques derrenier passé, que le roi l'avait accablé de dons et de promesses, qu'il s'obligerait à tout devant le Saint-Siège, si Édouard voulait bien réaliser la promesse de mariage entre le dauphin et Élisabeth, et surtout abandonner le duc de Bretagne et l'archiduc Maximilien[5]. »

Maximilien, l'homme au grand nez et à la mâchoire en ganache, est oblique et buté. Il venait de poursuivre une double négociation avec le roi Louis pour obtenir une trêve, avec le roi Édouard pour obtenir la rupture de cette même trêve[6]. Marguerite d'York négociait pour lui en Angleterre afin de former une ligue contre la France[7]. Et le roi d'Angleterre avait convenu de mettre à son service 1500 archers[8]. Du côté des Français, Coulon, l'amiral, et d'autres écumeurs

1. Elle est ratifiée à Londres, le 13 février 1479 (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 560).

2. *Chr. Scand.*, II, p. 95.

3. Lettre écrite aux Pays-Bas par un religieux espion (Lenglet du Fresnoy, IV, p. 6).

4. *Chron. Scand.*, II, p. 95; Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 6.

5. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 576.

6. Lenglet du Fresnoy, IV, p. 571. — Le rapport de Doyat, remis à Pierre Doriole, est longuement analysé par U. Legeay, II, p. 366-367.

7. *Ibid.*, p. 577. — Voir la négociation analysée par U. Legeay, II, p. 361-364.

8. *Ibid.*, p. 587.

Digitized by Google

de mer de Normandie couraient sur les pêcheurs de harengs, les Flamands, et en faisaient la « plus grante desconfiture qui, passé a cent ans, fut faite sur mer[1] ».

Jamais la situation n'avait été aussi obscure. A l'intérieur, Jean de Doyat et Jean Avin enquêtent sur les agissements de Jean II de Bourbon, beau-frère du roi[2]. Jean Hébert, évêque de Coutances, son intime, est arrêté sous le prétexte qu'il se mêlait fort « d'astrologie et de caractères[3] ». Le 4 septembre, on reçoit solennellement à Paris Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, légat du Pape Sixte IV, autorisé exceptionnellement à exercer sa légation et à porter la croix, sauf en la présence du roi[4]. Sera-t-il, l'Italien, l'ange de la paix, capable d'apaiser tant de rancœurs, de faire taire tant de menteurs?

La ville de Paris est tendue de tapisseries quand il passe pour aller prier à Notre-Dame. Le cardinal de Bourbon le suit comme son ombre. Le roi surveille les événements de loin. Le 6 septembre, le cardinal est reçu par maître Olivier le Diable, le barbier, qui le fête plantureusement et l'emmène chasser dans le parc du bois de Vincennes[5]. Il officie solennellement à Notre-Dame, donne des soupers à l'hôtel de Bourbon, voit gentilshommes et gens d'Église, visite Saint-Denis; puis il prend le chemin de Picardie pour communiquer avec les Flamands « et essaier de faire aucun accord entre le roy et eulx sur leurs différens[6] ».

1. *Chr. Scand.*, II, p. 95. — Les interrogatoires de Charles de Martigny, en juillet-septembre 1480, montrent combien les négociations franco-anglaises étaient difficiles. Il fut insulté à Londres, appelé « chien de France » (Bibl. nat., ms. fr. 6987, fol. 189-217).

2. *Chr. Scand.*, II, p. 97.

3. *Ibid.*, II, p. 99. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 6987, fol. 220.

4. *Ibid.*, p. 100. — Au mois de septembre, Louis reçoit l'ambassade d'Espagne (Bibl. nat., ms. fr. 6986, fol. 463); en novembre, il donne des instructions pour aller trouver à Metz la fille du duc de Gueldres (*Ibid.*, fol. 507).

5. *Chr. Scand*, II, p. 101.

6. Réception du légat du pape à Compiègne, le 24 novembre 1480 (Arch. com. de Compiègne BB. 6; CC. 26).

Digitized by Google

I

II

I. Maximilien, duc d'Autriche, par Giovanni Candida
II. Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, son épouse
(Bibl. Nat., Cabinet des Médailles)

Digitized by Google

Digitized by Google

Julien de la Rovère vient d'écrire à Maximilien qu'il avait trouvé le roi à Vendôme tout à fait enclin à la paix et qu'il allait continuer à l'exhorter à cette sainte œuvre[1]. Mais Maximilien faisait traîner les choses en longueur. Il ne voulait même pas reconnaître le légat et refusait de le recevoir[2]. De son côté, Édouard IV se montrait inquiet. Il reprochait à Maximilien son alliance avec l'Écosse et de causer seul avec le roi Louis[3]. Des troupes anglaises sont prêtes à passer dans les Flandres; et le roi d'Angleterre écrit cependant à Maximilien de faire une trêve de deux ans avec le roi de France : il lui fournirait dans ce cas cinq mille combattants, « en attendant la mort dudit roy Loys, laquelle est apparente bref devoir arriver[4] ».

Une seconde attaque, au Plessis, au mois de mars 1481, frappe le roi. Et, cette fois, Louis est en danger de mort. Il a perdu la parole et la mémoire.

Angelo Cato, le bon ami de Philippe de Commynes, qui lui a dédié ses Mémoires, accourt. Ce Napolitain est astrologue réputé, philosophe et médecin. Il a servi le duc de Bourgogne et maintenant il sert le roi de France. Il lui administre sur l'heure un clystère, fait ouvrir les fenêtres, donner de l'air dans la chambre. Le roi retrouve difficilement la parole. Il indique par des signes ce qui lui est nécessaire. Louis fait appeller l'official de Tours pour se confesser. Il veut près de lui Commynes qui était en ce temps-là sur sa terre d'Argenton. Mais quand Commynes arrive, il trouve Louis à table, avec maître Adam Fumée, maître des requêtes et médecin de son père. Il y a là aussi maître Claude, qui est

1. *Chr. Scand.*, II, p. 101.
2. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 596. — C'est pendant le séjour du légat que Louis fit délivrer Jean Balue.
3. *Ibid.*, p. 596, 597, 598, 600.
4. *Ibid.*, p. 603, 609.
5. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 616-617.

Digitized by Google

médecin[1]. Ce n'est pas que Louis ait jamais eu grande confiance en eux[2].

Commynes regarde son roi. Il ne semble pas souffrir, mais il entend mal. Et Louis regarde Commynes et lui fait signe qu'il doit coucher dans sa chambre. Il articule quelques mots. Et pendant quinze jours le bon Commynes lui sert de valet de chambre dans ses nécessités, ce qu'il tient à grand honneur. Le roi regarde toujours Commynes qui jadis, à Péronne, lui a sauvé la vie. Celui-là est habile à le comprendre, à le deviner, à le servir. Il se confesse devant lui. Le roi a peu de choses à dire. Il s'est toujours confessé chaque semaine.

Alors le roi sort de sa torpeur, d'un mauvais songe. Il demande qui sont ceux qui l'ont tenu par force, et il les chasse de sa maison : Mgr de Segré et Gilbert de Grassay. Car c'était sa crainte de n'être plus obéi, de n'être plus le maître. Il a dû faire un rêve affreux, en rapport avec la calomnie dont on l'avait chargé jadis d'avoir voulu empoisonner son père. Car il imagine qu'on a voulu l'empoisonner à la requête de son fils. Et il ne veut pas, comme on l'a fait pour Charles, qu'on lui donne par force de la nourriture.

Mais l'épouvante se dissipe. Et Louis s'informe. Quelles dépêches ont été envoyées, quelles résolutions ont été prises au conseil? C'est Louis d'Amboise, évêque d'Albi, qui rédigeait les dépêches, avec son frère, le gouverneur de Bourgogne, Pierre de Rohan, le maréchal de Gié et le seigneur du Lude; ils étaient logés dans deux petites pièces, sous la chambre du roi. Louis regarde les lettres closes reçues,

1. *Commynes*, II, p. 40. — Commynes est devenu alors un grand et riche personnage. En 1480, le roi lui a donné Talmont, Olonne, la Chaulme, Château-Gaultier, Brandois, Berrye, d'où le procès des La Trémoïlle (*Ord.*, XVIII, p. 542).

2. Son médecin ordinaire, Thomas Quissarme, vient d'être anobli, le 4 mars 1481. *Lettres*, IX, p. 10-11. — Au mois de juillet 1481, amortissement au prieur et chapitre de Notre-Dame du château de Loches, le roi croyant avoir été guéri, lors de sa dernière maladie, par la Vierge honorée à Loches (Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 134, d'après Arch. nat., JJ. 209, n° 116).

Digitized by Google

celles qui arrivent à chaque heure. On lui montre les principales dont Philippe de Commynes donne lecture. On voit bien que Louis fait semblant de les lire, les prenant à la main. Il dit quelques mots ou fait un signe pour indiquer les réponses. Durant cette quinzaine, on fait peu d'expéditions. On attend la fin du mal. Car Louis n'est pas un maître avec lequel il ne fallait pas « charrier droit[1] ».

La parole et le sens lui sont revenus. Mais le roi demeure dans la crainte d'une nouvelle crise. Il entend mettre sa conscience tout à fait à l'abri. Il pense au cardinal Balue qui est consigné à Tours depuis onze ans. Qu'il aille se faire pendre à Rome, puisque depuis si longtemps le Saint-Siège réclame sa délivrance! Cela fera toujours plaisir au légat. Et Louis se fait absoudre, comme d'une faute, de la longue détention de celui qui l'a desservi[2]. Il le fait soigner par son propre médecin, Chrétien Chastel[3].

Cette seconde attaque avait coïncidé avec une réorganisation de l'armée, conseillée sans doute par d'Esquerdes, lieutenant du roi en Picardie. Il faut au roi vingt mille hommes de pied, toujours payés, et deux mille cinq cents pionniers. Il veut mille cinq cents hommes d'armes de son ordonnance. Louis a cassé les francs-archers, dégoûté par leur indiscipline et leur lâcheté. Les piquenaires auront un camp sur la Somme. Le roi veut des chariots pour abriter ses gens d'armes, des tentes, des pavillons que l'on trouva d'ailleurs sur les prises du duc de Bourgogne.

1. *Commynes*, II, p. 43.

2. *Ibid.*, II, p. 43; Forgeot, *Jean Balue*, p. 103. — Jean Balue reprit bientôt du poil de la bête. Le 3 mai [1482], il écrit de Rome à M. du Bouchage. C'est pour lui annoncer qu'il lui a envoyé l'Office de saint Bonaventure que notre Saint-Père « a composé pour bailler au roy ». Il demande une petite lettre du roi pour faire dépêcher les pensions. Le pape, suivant Balue, est tout à fait dévoué à Louis. « Il me semble que le roy escrira voulentiers au pape en le merciant des bons termes qu'il me tient pour l'amour de luy. Je vous prie, tenez y la main ». (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 43).

3. Arch. nat., KK. 64, fol. 78.

Digitized by Google

La situation extérieure commandait, on l'avouera, des précautions. Tous les couteliers du royaume sont occupés à fabriquer quantité de piques, hallebardes et grandes dagues à larges rouelles[1].

L'hiver avait commencé tardivement, mais, au mois de février, toutes les rivières étaient gelées. La débâcle des glaces fut terrible, emportant ponts et bateaux. Il fait froid jusqu'au mois de mai ; les bourgeons des vignes gèlent et les fleurs des arbres[2]. Le roi languit à Poitiers, aux Forges, au Plessis, à Tours. Il croit comprendre qu'il est trahi de tous les côtés. On ment autour de lui : il faut mentir. Il en avertit Messieurs du Bouchage et de Solliers, ses ambassadeurs[3]. On ne fait plus de prisonniers sur les frontières de Flandres : c'est une mauvaise course où l'on pend qui est pris.

Le roi Louis le voit bien. On ne fera rien de bon avec les ambassadeurs du duc d'Autriche à une grande assemblée, « car la douairière y est[4] ». C'est la veuve implacable de Charles le Téméraire, Marguerite d'York. Restez fermes. Il faut retenir à tout prix Lille, Douai, Orchies. Si les ambassadeurs de Maximilien disent qu'ils n'osent y consentir par peur des Flamands, et qu'ils maintiennent qu'une jeune fille puisse hériter en l'apanage et à leur terre, il n'y a rien à faire. « Alors je perdrais la couronne et viendrais au royaume de Navarre[5]. »

Louis a maintenant un camp dans la vallée de la Seine,

1. G. Oudin, p. 105. *Chr. Scand.*, II, p. 103. — Compiègne est taxée pour fournir 20 piques, 500 hallebardes, 600 dagues (Arch. com. BB. 6). A Amiens, pour « les gens de guerre de son champ », on fait des hallebardes, des piques et des dagues (Arch. com. BB. 13, fol. 170). Viretons envoyés à Mgr d'Esquerdes (Arch. com. de Beauvais, BB. 6). Sans le congé du roi, il n'est permis à aucun homme de guerre de servir un autre prince (ms. fr. 6988, fol. 157).

2. *Chr. Scand.*, II, p. 108.

3. Lenglet du Fresnoy, Preuves, III, p. 623, 624. — Cf. la lettre de Marguerite, duchesse douairière, au roi d'Angleterre (Bibl. nat., ms. fr. 6985, fol. 75.)

4. Lenglet du Fresnoy, III, p. 626.

5. *Ibid.*, p. 627.

Digitized by Google

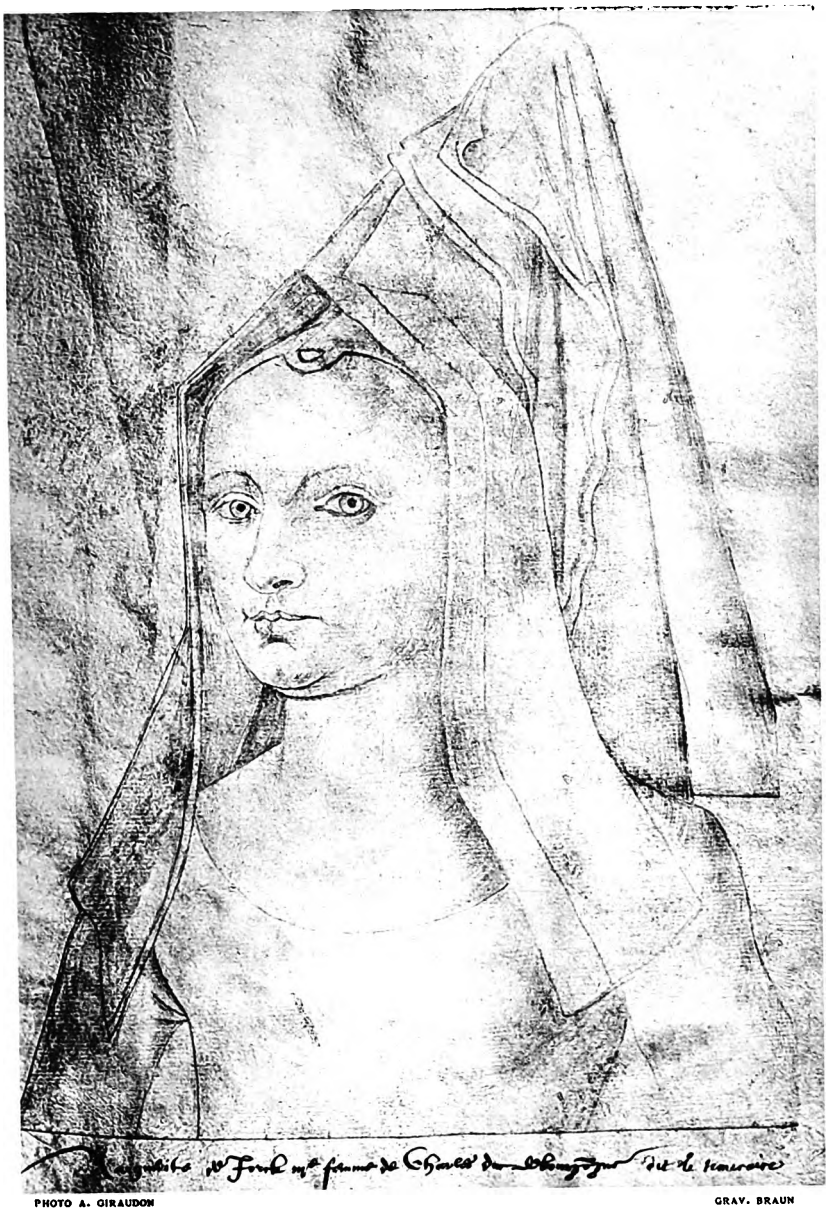

PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Marguerite d'York, 3me femme de Charles, duc de Bourgogne
(Recueil de portraits d'Arras)

Digitized by Google

Digitized by Google

entre le Pont-de-l'Arche et le Pont Saint-Pierre. Le roi veut aller voir ses six mille Suisses. Il remplit le vœu fait à Saint-Jacques de Galice[1]. Il arrive au camp, le 22 juin, et rentre au Plessis le 10 juillet 1481[2]. Il rassure les Anglais qui s'imaginent déjà le voir à Boulogne, mettre le siège devant Calais[3].

Mais si Maximilien a donné au comte de Chimay et à ses ambassadeurs en Angleterre ses instructions pour négocier une ligue contre la France où il a réservé son rôle au duc de Bretagne[4], s'il allègue sa puissance, la guerre de Gueldres terminée, la soumission de la Hollande, l'ordre, l'obéissance, la justice qui règnent comme au temps du duc Philippe et du duc Charles[5], les Anglais n'ont pas pris d'engagements. Et même le roi Édouard a fait conseiller à Maximilien, par Thomas de Montgomery et le docteur Cock, ses ambassadeurs, de prendre une trêve avec le roi de France[6].

C'est de Rome que vient maintenant la brise de paix.

Le dimanche 29 avril, sur les neuf heures du matin, le roi a reçu très solennellement au Plessis les bulles du Pape Sixte IV. Il y a là le duc d'Orléans, le seigneur de Beaujeu, François de Laval, comte de Montfort, le chancelier, l'archevêque de Bordeaux, les évêques d'Albi, de Grenoble, de Marseille, ses chambellans, ses notaires. Le roi écoute le discours des envoyés qui commentent les progrès que font les Turcs, même en Italie. Les princes doivent s'unir pour leur

1. *Lettres*, IX, p. 37. — Le 23 décembre 1480, le roi mande aux gens d'Église de Beauvais « que on face solennité et feste en sainte Église de la desconfiture faite devant la ville de Rhodes des Turcqs » (Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 319).

2. *Commynes*, II, p. 44. — On voit qu'en 1481, les commissaires du roi établissent à Compiègne 560 « honnestes Allemans nommez Suisses » (Arch. com. de Beauvais, BB. 7). Le roi dut écrire à ce sujet (BB. 6). Cette mesure, prise pour la défense du pays, fut dure pour les villes. Ainsi sur l'élection de Beauvais 4832 l. furent levées pour payer les gens d'armes remplaçant les francs archers. La ville payait auparavant 200 l.; elle devra en payer 708 (Arch. com. de Beauvais, BB. 10, fol. 288, 291.)

3. *Lettres*, IX, p. 52.

4. Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 20, 25, 30, 32, 35. Cf. Dépêche de Nicolas de Roberti.

5. *Ibid.*, p. 38. — 6. *Ibid.*, p. 40. Cf. p. 42.

Digitized by Google

résister. Le Pape ordonnait une trêve de trois ans à tous les princes chrétiens. Le roi écoute les discours des nonces, reçoit la bulle, se retire dans une chambre pour en délibérer avec les seigneurs. Et il revient rejoindre les nonces, louant le contenu de la bulle, le courage et le zèle du Saint-Père; il ajoute qu'il s'employerait toujours de très bon cœur à la défense de la religion. Mais il voudrait être bien assuré que ses ennemis feraient la même chose; car il ne serait pas juste que, sous prétexte de la bulle, il demeurât en paix pendant que ses ennemis lui feraient la guerre. Le nonce répond que le Pape saurait les contraindre tous par censures ecclésiastiques. L'après-midi, le roi envoyait Beaujeu, le chancelier, l'évêque d'Albi trouver le légat dans la maison de Jean Hardouin. Compliments. Ils expliquent qu'il y a trois guerres qui touchent le roi très chrétien : la première, celle des Anglais avec lesquels il avait trêve et qu'il entretiendrait; la deuxième, avec le roi de Castille et de Léon qui, à ce qu'on disait, le menaçait, ce qu'il ne voulait croire. Restait la troisième, avec Maximilien et sa femme, pour la succession du duc de Bourgogne. Ici le roi n'était pas l'agresseur, mais bien le duc Charles qui, malgré son serment, s'était dressé contre son seigneur naturel.

Sa fille a marché sur ses traces. Et l'Empereur, qui devait procurer la paix pour s'opposer à l'ennemi commun, fomentait cette guerre, l'avait allumée en mariant son fils avec l'héritière de Bourgogne, en rompant la bonne intelligence qui avait toujours régné entre la maison de France, l'Empire, et aussi la maison d'Autriche. Il fallait voir si les princes étaient disposés à faire une bonne paix. Alors le roi y condescendrait pour l'honneur de Dieu et pour éviter l'effusion du sang humain. Mais « n'avoit pas envie d'estre surpris et sous prétexte de paix, de voir piller ses provinces et prendre ses pays[1] ! » Le légat remercie le roi de sa bonne

1. Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 44, 45.

Digitized by Google

volonté et le félicite de son obéissance envers le Saint-Siège.

Maintenant Maximilien et Marie, duchesse d'Autriche, vont multiplier leurs démarches à Rome, ratiociner, ajourner la sentence du vieux débat de France et de Bourgogne[1]. C'est Louis qui se montre souple et prévoyant[2], tandis que Maximilien se donne le tort du délai et de la violence[3].

A Tours, le roi Louis tombe de nouveau malade, au mois de septembre. Il perd la parole, et pendant deux heures on le croit mort. Il est dans une galerie, couché sur une paillasse. Alors, en sa faveur, Mgr du Bouchage et Philippe de Commynes font le vœu à Mgr saint Claude. La parole lui revient et Louis peut marcher, très faible, dans sa maison. Mais on le retrouve bientôt allant par le pays comme devant, séjournant un mois, malade, toujours malade à Argenton[4], dans le gros fief que Mme de Chambes avait apporté à l'ami Commynes[5]. La maison est belle, et Philippe y a fait de grandes dépenses. Le roi est un maître qui paye bien.

Louis chasse : il semble tout à ses lévriers. Il lui faut donner le change, puisque Maximilien n'a pu décider les Anglais à descendre cette année en France. Louis écrit d'Argenton au seigneur de Bressuire : « Je m'en retourne prendre et tuer les sangliers, affin que je n'en perde la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer les

1. Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 46, 57, 61, 64.

2. Georges, roi de Bohême, lui offre de former une ligue offensive et défensive contre Maximilien (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 78-80). Le roi répond avec reconnaissance et prudence (*Ibid.*, p. 80-82). Un Saint Concile en France ferait mieux son affaire. Quant à se trouver au mois d'août à Luxembourg, impossible. Il a plusieurs grandes affaires sur les bras, etc. — De même, Louis écrira à Liége au sujet de Guillaume de la Marck. Il lui donne l'ordre de sortir de France (Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 174.)

3. Peut-être aussi d'usage de faux. Voir l'importante délibération du Conseil, du 13 avril 1481, qui définit les lettres closes, lettres de finances, et sous quelle forme Louis doit les signer ou les faire contresigner (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 31).

4. Deux-Sèvres, arrondissement de Bressuire, au mois d'octobre 1481. — *Commynes*, II, p. 45.

5. Fierville, *Doc. sur Philippe de Commynes.*

Digitized by Google

Anglois[1]. » Au duc de Ferrare, le roi envoie un grand lévrier. On lui a dit que le duc avait des guépards qui prenaient bien les lièvres : « Je vous prie que m'en envoiez ung et qu'il soit masle, et m'en envoiez ung de vos gens qui les saiche bien priver ; et si vous avez point de beau chien pour l'espervier, s'il vous plaist, vous m'en envoyerez[2]. »

Louis a reçu la sommation du duc d'Autriche qui prouve son alliance avec le duc de Bretagne. On l'enregistrera au Parlement; puis l'original ira rejoindre à Saint-Laud-d'Angers le serment du duc de Bretagne « sur la vraye croix estant en ladicte église[3] ».

On gagne Thouars, où Louis languit en janvier et février 1482[4]. Il pense à tous ses prédécesseurs, les rois morts, Clovis, premier roi chrétien, parfait ami de Dieu, qui a vaincu Alaric sur la rivière de Vienne, à Hugues, de bonne mémoire; et il demande des messes chantées pour lui, pour sa très chère et aimée compagne, pour Charles le dauphin[5].

Comme il se fait doux!

Louis vient d'aller visiter à Amboise le fils qu'il avait si peu vu. Il lui donne sa bénédiction et le laisse en la garde de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, son lieutenant-général.

1. *Lettres*, IX, p. 89 (4 novembre 1481).

2. *Lettres*, IX, p. 104. Thouars, 8 décembre 1481. — 3. *Lettres*, IX, p. 105.

4. Le 20 janvier, il demande les prières du Prieur de Notre-Dame-de-Salles et de son « compagnon, dévot homme » (*Lettres*, IX, p. 150). Il se plaint que le clerc chargé de ses offrandes ordinaires n'ait plus d'argent : « Cecy touche ma vie » (*Lettres*, IX, p 163). Il réclame le « bon médecin qui a guéry Monseigneur de Lorraine » (*Lettres*, IX, p. 168). Il donne aux chanoines de Cléry « un grand plat de pierre de porcelaine garny d'or » (*Lettres*, IX, p. 170). En fondant un collège de religieux et de séculiers au Puy-Notre-Dame, Louis demande à être associé aux prières à la Vierge et fait allusion à sa convalescence (*Ord.*, XVIII, p. 725).

5. *Ord.*, XVIII, p. 744. (Privilèges pour l'église de Saint-Pierre-de-Dorat.) — Voir dans le même sentiment les fondations à Tarascon (*Ord.*, XIX, p. 7, mai 1482), à Saint-Étienne de Châlons où avait reposé le corps de son épouse bien-aimée Marguerite d'Écosse (*Ibid.*, p. 19), pour la cathédrale de Saint-Gilles de Coutances (*Ibid.*, p. 22. *Chr. Scand.*, II, p. 111). Messe fondée tous les samedis au grand autel de Notre-Dame-de-Liesse pour la prospérité du roi, de ses enfants, du royaume (Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 182, d'après Arch. nat., JJ 207, n° 280).

Digitized by Google

GRAV. BRAUN

La chasse au sanglier

(Bibl. de la fondation Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne, Ms. 70)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le roi se rend maintenant à Saint-Claude[1], par Bourges, Nevers, Mâcon, Tournus, Saint-Laurent-la-Roche[2]. Louis a traversé encore une fois sa France dans cette rude saison. Mais pendant ce voyage quel cortège pour un pèlerin, l'escorte de huit cents lances, les six mille gens de guerre qui assurent la garde de sa personne! Il a fait ses Pâques à Paray-le-Monial; il arrive à Saint-Claude le 20 avril. Le roi vénère les reliques du saint, conservées dans l'abbaye, et dont le corps passe pour incorruptible.

Que d'années, que d'événements surtout, depuis le jour où il passait à Saint-Claude, fuyant son père et le Dauphiné! Et le voici en adoration, donnant à l'abbaye les bonnes vignes de Chenôves[3]. Que le glorieux saint rende la vigueur à son estomac qui ne peut plus supporter le vin et les aliments! Mais le roi n'omet pas de confirmer l'abolition pour les habitants de Salins et de Bracon[4].

Mauvaise année. Le blé manque. La famine. Il y a trop d'impôts sur la terre et on cultive moins. C'est une catastrophe. Chacun d'ailleurs y porte remède car les aumônes sont générales. Les pauvres demeurent abrités à Paris dans la grange de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers ou sont dirigés sur l'Hôtel-Dieu. Ils meurent pour la plupart, ceux du moins qui veulent s'alimenter « pour ce qu'ilz avoient les conduitz retraitz par avoir trop esté sans mangier[5] ».

1. Don de 4 000 livres de rente à « Monseigneur saint Glaude » pour prier pour sa santé et celle du dauphin (*Lettres*, IX, p. 189). — Sur la fondation de Saint-Claude, Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 24.

2. De cette localité, il demande à Saint-Remy de Reims des prières et une « petite goute de la Saincte Ampoulle » (*Lettres*, IX, p. 207).

3. Musée des Archives départementales, pl. XLIX (Arch. du Jura); Arch. du Loiret, G. 1809 *bis*; Arch. de la Côte-d'Or, B. 1787. Le vignoble de Beaune est donné par le roi à Notre-Dame-de-Cléry (*Ibid.*).

4. *Ord.*, XIX, p. 4. — Au mois de septembre, les habitants de Saint-Claude auront la jouissance des droits de Français, puisque c'est « la terre du glorieux sainct amy de Dieu, Monseigneur saint Claude », et que les habitants ont bonne volonté de le servir (*Ord.*, XIX, p. 49).

5. *Chr. Scand.*, II, p. 111-112.

Digitized by Google

Mais Commynes travaille pendant ce temps. Et Doyat, l'admirable Doyat, va tenir les Grands jours en Auvergne[1].

Quel diable d'homme, cet actif serviteur, qui vaut une armée! Car il tient en échec, à lui seul, la maison de Bourbon, le petit capitaine de Cusset! Il est du pays et le connaît. Il en a fait son royaume, l'ancien clerc, l'ancien soldat : on le voit calme, au milieu de l'émeute à Riom. A Montferrand, il a restauré la justice royale. Le voici baron de Montréal, obtenant le consulat et l'élection pour Clermont, au nez de l'évêque[2]. Ainsi il humilie la noblesse et le clergé. A Clermont, il y aura de l'activité, des denrées, de la propreté. Doyat fait son petit roi Louis et s'en acquitte fort bien. Il est brave comme son maître et paye de sa personne en temps de disette ou d'épidémies. Il ne croit pas plus aux sorciers que Louis. Mais les Grands jours, dans ce pauvre pays, c'est la consolidation de l'autorité monarchique, la justice. Doyat sera injurié. On lui reprochera son passé d'aventurier. Il sait tout de sa montagne d'Auvergne; et il fait arrêter les mulets qui portent en Bretagne, parmi les ballots de soie, les armes de Milan. Doyat joue au seigneur dans sa maison de Montmole, au milieu de ses oiseaux, de ses chevaux de prix, de ses lévriers d'Écosse. Sa famille gagne des places. Il trouve de l'argent pour les troupes de son maître. Mais Louis le réclame; il ne veut plus se séparer de lui. C'est un autre lui-même[3].

Commynes, Louis l'a envoyé en Savoie vers le duc Philibert, son neveu, qu'il soupçonne d'être le complice d'un attentat contre Philibert de Groslée, seigneur d'Illiers, son gouverneur. Le roi le réclame aussi à Beaujeu.

Comme Louis est maigre et défait! Comment peut-il encore aller par ses pays? Son grand cœur le soutient[4]. Alors le roi apprend la nouvelle de la mort de Marie de Bourgogne. Elle

1. *Ord.*, XVIII, p. 641. — 2. *Ibid.*, p. 566.
3. Voir A. Bardoux, *op. cit.* — 4. *Commynes*, II, p. 46.

Digitized by Google

a fait à Bruges une chute de cheval et on ensevelit à Notre-Dame la jeune princesse pieuse à Marie [1].

Le roi, si près de la tombe, se réjouit de cette mort. Il conte la nouvelle à Commynes [2]. Il en a « très grand joye ».

Ce n'est pas chez lui cruauté. Le plaisir du joueur qui gagne encore l'anime. Une dernière belle partie où il poussera les pièces sur l'échiquier.

Les enfants de l'archiduchesse demeurent en la garde des Gantois. Le roi les connaît enclins aux luttes contre la maison de Bourgogne. Louis a perdu au mariage, il gagnera au décès. L'archiduc d'Autriche est un étranger jeune et pauvre. Son père, l'Empereur, est avare.

Louis fait travailler les Gantois par Mgr d'Esquerdes. On pourrait faire le mariage du dauphin de France avec la fille du duc, Marguerite. Il s'adresse à Guillaume Rym, homme sage et malin, l'échevin, l'idole des Gantois, à Jean Coppenolle, clerc des échevins et chaussetier, qui a grand crédit parmi le peuple. Car la populace a confiance dans les siens.

Toutes ces hypothèses tournent dans la tête de Louis qui n'a plus que les os, et sa lucidité par instants. C'est le dernier calcul du calculateur.

1. Elle mourut le 27 mars 1482. Voir la Complainte pour le trespas Marie de Bourgogne, de Jean Molinet : *Faictz et dictz*, fol. 46.

2. *Commynes*, II, p. 47.

Digitized by Google

Digitized by Google

XXV

LA MAISON D'ANJOU ET L'HÉRITAGE DE PROVENCE

Le roi Louis n'avait jamais renoncé à ses desseins sur la Catalogne. Lors de l'ambassade de 1463, ne s'était-il pas proclamé lui-même Catalan ? Il affirmait que ses gens d'armes ne feraient jamais rien contre la Catalogne et contre Barcelone. Car il n'était pas un Castillan violateur de promesses; il était Français et Catalan, c'est-à-dire ami de la vérité. Et les deux États avaient des relations économiques fréquentes, des intérêts communs[1]. Louis voulait dire par là qu'il était le petit-fils de Yolande d'Aragon. Il s'informait du langage usité à Barcelone, car il lui était revenu qu'on y parlait le castillan et l'aragonais. Si les Catalans étaient véritablement libres, le roi ferait tout ce qui était en son pouvoir pour le bonheur de la Catalogne. Et Louis disait, d'une manière imagée, qu'entre les Catalans et lui il n'y avait pas de montagnes[2].

On le voit, le roi Louis pensait toujours à la Catalogne française, projet qui pouvait bien paraître alarmant pour les ambassadeurs de ce pays qui rompirent bientôt les négociations. Mais le roi Louis eut d'autres préoccupations qui ne lui permirent pas de donner suite à ses projets. Et bientôt on vit les Catalans rechercher un nouveau protecteur. Ils le

1. Joseph Calmette, p. 213.
2. *Ibid.*, p. 228. — C'est là le prototype du mot que l'on prête à Louis XIV.

Digitized by Google

trouvèrent dans Jean de Calabre, fils du roi René, un beau jeune homme que l'on disait rempli de vertus, et qui était surtout un des meilleurs chefs d'armée de ce temps. Depuis longtemps la Provence et la Catalogne échangeaient leurs produits. Le roi René accueillit les Catalans et Louis se rangea aux côtés de René. Jean de Calabre, par sa bonne grâce et sa belle allure, avait conquis les partisans de la révolution. Il sut se faire aimer des sujets de son père. Tout en lui était séduisant : sa prestance, son courage chevaleresque et son ardeur. Il avait respecté jusqu'au dernier scrupule les privilèges du principat. Mais il devait mourir trop tôt, à Barcelone, au mois de décembre 1470. Jean de Calabre fut pleuré et solennellement enterré [1].

Ce fut une immense douleur pour le roi René qui perdait son unique fils, le soutien de ses droits sur tant de royautés imaginaires. C'était surtout la fin de l'administration angevine dans Barcelone où Jean II d'Aragon rentra en vainqueur, le 17 octobre 1472. Il venait assiéger Perpignan où Louis XI se résigna à un accommodement. Jean II, à son tour, est devenu l'idole des Catalans ; et par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, il laisse deviner la future unité de l'Espagne.

Mais voici le roi René bien vieux, et surtout très las. Il ne s'est pas consolé de la mort de Calabre. Il a quitté l'Anjou, où il avait tant aimé édifier, planter des jardins, écouter chanter ses oiseaux, pour son comté de Provence. Il y fait plus doux. Il y vivra comme un roi berger au milieu de ses grands troupeaux. Il est plus près encore de sa chimère, de ses rêves de poète et d'artiste. Mais s'il y trouve la paix de son cœur, le roi Louis, qui n'avait eu cependant qu'à se louer de René au temps de la guerre du Bien public et de la guerre de Bretagne [2], qui avait concédé à son oncle bien-

1. Calmette, p. 315.

2. Lecoy de la Marche, *le Roi René*, I, p. 359, 372 ; *Amb. Mil.*, III, p. 142. Le roi l'avait acheté.

Digitized by Google

aimé, qu'il nommait alors son père, le privilège royal de sceller ses lettres de chancellerie de cire jaune [1], sut bien le tourmenter de loin. Car Louis était pressé vraiment d'en venir à ses fins qui étaient de réunir à son domaine l'Anjou et la Provence.

La conduite du petit-fils du roi René, Nicolas d'Anjou, traité à la cour comme le gendre du souverain, et qui le servait à l'armée, lui en donna le prétexte. Le bruit s'était répandu que Nicolas s'était retiré dans son duché de Lorraine et qu'il allait épouser la fille du duc de Bourgogne, l'irréductible ennemi de Louis. C'est que le roi ne l'avait pas soutenu en Catalogne. Nicolas avait fait un traité d'alliance avec Charles le Téméraire, en attendant l'accomplissement de son union matrimoniale avec Marie de Bourgogne [2]. Et Louis, furieux, entendait rendre responsable de ces tractations le vieux roi de Sicile. Mais Nicolas mourait subitement [3].

C'était la fin de la maison d'Anjou.

La question de la succession se posait. Le roi Louis n'y avait aucun droit, et le vieux roi René avait désigné pour son héritier René, duc de Bar, son petit-fils, et son neveu Charles, pour le comté de Provence et le duché d'Anjou [4]. La terre va échapper au roi ! Un seul moyen violent demeurait à Louis : la saisie.

A vrai dire, il y avait longtemps que Louis avait des vues sur Angers [5]. Les habitants l'avaient parfaitement accueilli, en janvier 1462, lors de son premier et joyeux avènement, et ils lui avaient offert un tableau d'or [6]. Le roi aimait à des-

1. Lecoy de la Marche, I, p. 373.
2. *Ibid.*, I, p. 387.
3. Le 27 juillet 1473.
4. Testament du 22 juillet 1474.
5. En 1466, l'envoyé de Milan a recueilli le bruit que si le roi René avait fortifié Angers et avait garni la ville d'artillerie, c'est peut-être parce qu'il redoutait le roi de France (*Amb. Mil.*, IV, p. 306).
6. Quicherat, p. 135 n.

Digitized by Google

cendre dans l'île de Béhuard, là où la Loire devient si large, et semble conduire vers la Bretagne ennemie. Il y a, sur un rocher dans l'île, une chapelle rustique dédiée à Notre-Dame[1]. Louis se souvient qu'il a été sauvé d'une noyade par Notre-Dame de Béhuard en 1442, et il lui a fait un vœu. Il y revient en 1470, après avoir visité les villes de la Basse-Normandie, et dépose devant Notre-Dame des images d'or et d'argent, des offrandes. Il y retourne en 1472, demeurant dans la maison du chapelain ou du bailli. Le roi Louis aimait les simples et petites maisons. Pendant une quinzaine, au mois de juillet, il se promène sur l'eau, avant de se rendre aux Ponts-de-Cé d'où il expédie ses ordres durant le siège de Beauvais. Le roi était pieux. Mais il confond le salut de son âme et celui de son royaume. Il est aux écoutes et il cherche à gagner le cœur de ses futurs sujets, les Angevins. Louis séjournait à Béhuard quand il a décidé de mettre la main sur la ville et la municipalité d'Angers.

Louis se montra d'ailleurs habile. Le 21 juillet, il envoyait à Angers messire Guillaume de Cerisay, l'un de ses secrétaires, avec trois chambellans. Ils déclarent à MM. le chancelier, le sénéchal et juge d'Anjou qu'ils ont des lettres de créance à présenter à MM. de l'Église, nobles, bourgeois et marchands. Le vendredi suivant, jour de la Sainte-Madeleine, il y a réunion des notables dans le Palais d'Angers. Cerisay donne lecture de ses lettres ; il parle. Guillaume de Cerisay allègue que le roi de Sicile s'était démis. Il avait donné à M. le comte du Maine, son neveu, le duché de Calabre. Le roi ne savait si René de Sicile ferait ainsi de l'Anjou. Mais il n'avait pas le droit de le faire. L'Anjou est un apanage. Les habitants du pays d'Anjou ont toujours été nobles et loyaux sujets de la couronne de France, « comme avait apparu à Baugé » où ils avaient repoussé les Anglais en 1421. Et Cerisay de conclure que si le roi de Sicile en faisait don, notre

1. C. Port, *Dictionnaire*, art. Béhuard, I, 287.

Digitized by Google

I

PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

II

I. Médaille du Roi René, par Pietro da Milano
II. Jean de Calabre son fils, par Francesco Laurana
(Bibl. Nat., Cab. des Médailles)

Digitized by Google

Digitized by Google

sire le roi « le pouvoit débattre et sauver à la couronne ». Car Louis l'empêchera par les armes ou par le droit. Il préférait user de la justice. On se retire pour délibérer. Le peuple est rassemblé : « Tous en général promirent doresnavant et à toujoursmais servir le roy de corps et de biens jusques à la mort. » Et plusieurs gentilshommes demandent de remercier le roi « des bonnes souvenances du temps passé du pays d'Anjou ».

Le roi est à Béhuard où il prie. Cerisay dit que dès qu'il arrivera à Angers, il accordera ce que les habitants voudraient demander. Quatre jours après, à la fête de Saint-Jacques, Louis était dans la ville. Les gens vont au-devant de lui. Il les reçoit gracieusement. Et les habitants d'Angers lui demandent congé d'avoir maison de ville, « c'est assavoir maire et eschevins », et aussi de diminuer les impôts. Les bonnes gens crient : Noël ! Ils allument des feux de joie, dressent les tables rondes aux carrefours, remercient Dieu et prient pour Louis. Le roi allait accorder la mairie, et chaque année, deux foires franches [1].

Mais on voit bientôt Louis réclamer au gouverneur d'Angers des canons, du matériel de siège. Il s'ingère dans la nomination des élus. Quelques jours après la publication du testament du roi René, Louis mettait la main sur les duchés du Bar et d'Anjou, sur leurs revenus ; et Guillaume de Cerisay, greffier au Parlement de Paris, était commis au gouvernement de la ville d'Angers. René apprit ce coup d'État à Marseille. Louis organisait une municipalité à Angers, sous le prétexte de relever les ruines de la ville [2]. La mairie, c'était le moyen de gouvernement du roi Louis. Les bourgeois passèrent, en fait, sous un régime plus autoritaire. Mais ils délibéraient. Et par son homme dur, Guillaume

1. Guillaume Oudin, p. 9, 10, 11.

2. Lecoy de la Marche, pièces justificatives, n° 82 (Arch. nat., K. 186, n° 215). La charte originale datée de Paris, février 1475, est exposée sous verre à la Bibliothèque d'Angers.

Digitized by Google

de Cerisay, Louis devint en quelque sorte le maire d'Angers[1].

René songea-t-il, dans son dépit, à laisser son héritage au duc de Bourgogne ? Commynes raconte qu'il en fut question. Ce fut du moins le prétexte dont Louis s'empara. Il demande au Parlement de mettre en accusation son oncle qu'il veut faire convaincre du crime de haute trahison. La décision suit, le 6 avril 1476[2], et décrète la comparution, « bien qu'il y eust matière de procéder par prise de corps ». Mais René est dans sa Provence. Louis lui a fait demander en même temps une entrevue; on lui porte la croix de Saint-Laud. Que René jure de ne plus pactiser avec les adversaires de la couronne, qu'il renonce aux duchés de Bar et d'Anjou, à cette condition il rentrerait vite en grâce et recevrait une pension de 60000 francs. Le « bon oncle » signa ce qu'on lui demanda et de ne point s'allier avec aucun des adversaires de la couronne. Au nom des villes de Provence, il remit ses engagements au roi Louis. René protesta au surplus contre les « novations » opérées dans ses duchés de Bar et d'Anjou.

Alors Louis a recours à la douceur. Il fait venir le vieux roi René à Lyon[3]. Il obtient la reconnaissance du fait à Angers,

1. En 1478, des commissaires seront envoyés pour mettre fin à « l'esmotion » touchant l'élection d'un nouveau maire (CC. 5, fol. 53). Il y a de lourdes amendes pour ceux-ci qui se sont réunis à ce sujet aux Carmes (Guillaume Oudin, p. 139). Des notables seront internés à Saumur pendant le séjour du roi à Angers, en octobre 1479 (BB. 1, fol. 5) ; des mesures de sûreté furent prises au mois d'avril 1483, à l'occasion de l'arrivée dans la ville du prince d'Orange, du sire de Guéméné et des seigneurs bretons (BB 2. fol 4-5). On arrête deux gentilshommes du pays d'Allemagne « pour ce qu'ils voulloient aller au païs de Bretaigne » (CC. 5, fol. 99). A la mort du roi, on conduira à Amboise deux prisonniers : « l'un nommé Lancelot le Lou, autrefois demourant à Arras, lequel avoit esté envoyé, enferré de l'une des fillettes dudit sieur, à garder à MM. de la loy par le feu roy Loys, que Dieu absolve, et l'autre prisonnier ung jeune homme natif d'Engleterre » (*Ibid.*, fol. 105).

2. Bibl. nat., ms. Du Puy 339, fol 205 ; Du Puy 250, 6 avril 1476 ; Arch. nat., U. 524, p. 252.

3. Le 4 mai 1476.

Digitized by Google

la promesse que l'Anjou reviendra au domaine royal avec le consentement de l'héritier naturel. Quant à la Provence, il est probable que René laissa entendre une cession ultérieure. Mais jamais René ne rédigea aucun testament en faveur de Louis. Les rois de France et de Sicile sont cependant réconciliés. La saisie de l'Anjou est levée et les revenus sont rendus à René (25 mai). Les rois se montrent à la foire de Lyon avec les plus belles dames de la ville. Les personnages de la maison du roi de Sicile reçoivent des offices et de l'argent. René a reconnu la création de la mairie et la nomination par le roi du capitaine du château. Il regagne sa Provence. Et Louis rachète à Édouard Marguerite d'Anjou, la malheureuse reine d'Angleterre, fille de René; il paye sa rançon, se faisant céder ce qu'elle pouvait revendiquer de l'héritage de ses père et mère [1].

Le vieux roi René est dans « l'immobilité d'espérance », comme l'a dit Georges Chastellain. Mais il demeure fier et français. René n'écoutera pas les propositions de Ferdinand d'Aragon. Il est infirme, et ne sort plus guère de son château d'Aix. Jeanne de Laval, sa bergère, le console. René remet son âme à Dieu, le 10 juillet 1480, pleuré par ses chers Provençaux, à l'âge de soixante et onze ans. On doit enlever son corps pour le porter à Saint-Maurice d'Angers, où le roi fait célébrer des offices, rendant à sa mémoire plus d'honneurs qu'il ne lui en avait accordés de son vivant. Car le roi Louis fait célébrer un service solennel à Paris pour l'âme de celui qu'il nomme son bon père [2], et il donne l'ordre de recevoir ses restes avec honneur à Saint-Maurice d'Angers [3].

1. Voir *Lettres*, VII, 157. En 1478 Louis songe toujours à l'acheter ; en 1479, il lui fait payer 15 000 livres (*Lettres*, VIII, p. 30, 31, 34). Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 1-4. — Voir l'exposé des griefs du roi dans U. Legeay, II, p. 392-395, et Le Grand, ms. fr. 6987, fol. 120, 122, 123, 124, 126.

2. *Lettres*, VIII, p. 248, 249, 252.

3. *Lettres*, IX, p. 67; Guillaume Oudin, p. 135. — Son cœur fut déposé à Saint-François et il y eut à cette occasion une bataille de moines.

Digitized by Google

Sicile est vraiment maintenant le « bon roi René », celui de sa complainte[1] :

> Il avoit tout, il n'avoit rien,
> Autant avoit hier comme uy.

Mais Louis agit déjà comme l'héritier. Il fait l'éloge de la maison d'Anjou, de l'ordre qui règne dans la Chambre des comptes d'Angers[2]. Cette juridiction ne sera jamais transportée à Paris.

Charles d'Anjou devait bientôt mourir, le 11 décembre 1481, dix-huit mois après son oncle. Par son testament, il laissait tout son bien au roi Louis. Deux provinces magnifiques étaient acquises pour toujours à la couronne : le Maine et la Provence[3].

Louis, languissant à Thouars, envoie, le 19 décembre 1481, Antoine de Beauvau pour rechercher dans les archives de la Chambre des comptes d'Angers, les titres établissant ses droits[4]. Le même jour le roi écrit à Pierre Cadouet, prieur de Salles : « Maistre Pierre, mon amy, je vous prie tant que je puis que vous priez Dieu et Nostre Dame de Salles pour moy, à ce que leur plaisir soit de m'envoyer la fievre quarte, car j'ay une maladie dont les physiciens disent que je ne puis estre guéry sans l'avoir...[5] » Mais quel homme il demeure!

1. Papon, cité par Lecoy de la Marche, I, p. 430.

2. *Ord.*, XVIII, p. 589 (octobre 1480).

3. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 90; Palamède Forbin, seigneur de Solliers, en qui le roi a toute confiance, est fait lieutenant de Louis en Provence (*Ibid.*, fol. 115). Marguerite d'Anjou, noble dame, ex-reine d'Angleterre, meurt en 1482, après avoir soulagé le peuple dans la grande famine de l'année précédente (Guillaume Oudin, p. 134, 138). Dès octobre 1480, le roi avait obtenu d'elle, en souvenir des services que lui avait rendus Charles VII et des secours qu'il lui avait faits, la cession de ses droits sur les duchés de Bar et de Lorraine (*Ord.*, XVIII, p. 585). Cf. Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 166, 170.

4. *Lettres*, IX, p. 118. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20491, fol. 35, qui doit faire allusion au Livre des Privilèges de Provence.

5. *Lettres*, IX, p. 120. — Notre-Dame-de-Salles, à Bourges, était invoquée par les paludéens du Berry et de la Sologne. On croyait alors qu'un mal chassait l'autre, la fièvre le haut mal. — Au mois de mai 1482, comme comte de Provence, le roi fonde une

Digitized by Google

Le 26 décembre, Louis fait demander aux Lyonnais d'envoyer deux notables marchands à l'assemblée qui va se tenir pour délibérer sur le développement commercial de la Provence.

A Thouars, qui est si recueillie et triste, Louis dicte à Parent, secrétaire. Il évoque son comté de Provence où il a de si beaux havres, plages et ports de mer où, de toute ancienneté, descendent les nations chrétiennes et infidèles, Marseille « la renommée ». Il entend plus que jamais y faire affluer « toutes nations estranges », leurs nefs et leurs galées, faire construire de nouveaux navires, développer le commerce pour augmenter la richesse de tout le royaume. Car il donnera à la grande cité, à la Provence, de telles franchises et libertés que tous viendront y décharger leurs denrées. De là, elles gagneront Bordeaux, Paris, Rouen, l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande, la Zélande, l'Allemagne, les pays du Ponant pour le profit des marchands et de tous [1]. C'est Michel Gaillart, un de ses principaux financiers et l'un des organisateurs de la marine du roi, qui réglera les détails. Et le roi écrit encore au roi de Tunis pour qu'il restitue un navire naufragé dont la cargaison venait d'être saisie par son fils ; car il veut qu'on sache bien que c'est lui l'héritier de René de Provence, et qu'il n'entend pas supporter les méfaits de la piraterie [2]. Louis recommande au Soudan d'Égypte les galères royales *Notre-Dame Sainte-Marie* et *N.-D. Saint-Martin* qui se rendent à Alexandrie et à Beyrouth [3].

La porte de l'Orient s'ouvre sur le domaine de France.

collégiale à Tarascon, sur le type de la Sainte-Chapelle. Il se souvient des grâces que Dieu lui a faites dans sa vie, pour sa santé, pour celles de la reine et du dauphin, par l'intercession de Marie, des saints et saintes du Paradis, de Mme sainte Marthe dont le corps repose à Tarascon. Il donne un souvenir au principal fondateur de l'Église, Clovis (*Ord.*, XIX, p. 7). — 1. *Lettres*, IX, p. 123-127.

2. *Lettres*, IX, p. 129-131, 132-134. — 3. *Lettres*, IX, p. 136-138. — Le roi fit le projet d'une compagnie générale de commerce et de navigation dans le Levant au capital de 100 000. Mais les marchands des bonnes villes, réunis à Tours en février 1482, ne voulurent pas le suivre préférant le libre échange (Ch. de La Roncière, *la Marine française sous Louis XI* dans les *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1892).

Digitized by Google

Digitized by Google

XXVI

LA ROSE DU DAUPHIN CHARLES

Le roi Louis avait trop le sentiment de l'héritage pour ne pas aimer l'héritier. Contrairement à tout ce que l'on a écrit, il a été un bon père. Et le roi a donné à son fils le plus dévoué de ses serviteurs, son compère Bourré, pour veiller sur lui [1].

Jamais enfant n'avait été plus désiré que Charles. Pour sa naissance, Louis avait beaucoup prié; il avait fait maintes offrandes aux pauvres et accompli des pèlerinages. Quand l'enfant naquit, le 3 juin 1470, le roi eut un bonheur profond. Mais Louis ne veut pas de feux de joie, « ni autres joyeuzetez [2] ». Il demande des prières pour lui, pour la reine, pour le dauphin « et leur noble lignée ». Louis songe qu'il a un héritier, et que son frère, Charles de France, son rival, ne pourra plus se dire son successeur.

Jean Bourré est un brave homme et sûr. C'est un autre lui-même. Louis lui confie l'héritier, ainsi qu'à Madame des Tournelles [3], fille du seigneur de Crussol, le fidèle gouverneur du Poitou. Le petit Charles demeurera à Amboise.

1. G. Bricard, *Jean Bourré*, p. 204; Marchegay, *Bourré, gouverneur du dauphin* (*Revue industrielle de Maine-et-Loire*); J. Vaesen, *Notice biographique sur Jean Bourré* (*Bibl. de l'École des chartes*, t. XLIII, 1882, p. 432-460).

2. Arch. com. d'Amboise, BB. 1, fol. 44 v°; G. Bricard, *op. cit.*, p. 205. — Le roi le fait mettre dans la « frazie du Saint Esprit de Paris ». Bibl. nat., ms. fr. 6759, fol. 9.

3. « Vin donné de par la ville au maistre d'ostel, à Madame de Tournel, gouverneresse de Mons. le Daulphin, au prevost des marechaulx Tristan l'Ermite », 1er octobre 1476 (Arch. com. de Tours, CC. 42, fol. 205vo).

Digitized by Google

Le château, qui domine la Loire, est alors une puissante forteresse[1]. Il n'y a que quelques maisons au pied des murailles à pic. L'endroit paraît moins exposé que le Plessis, qui est dans la banlieue de Tours, une grosse ville plus difficile à surveiller, où les épidémies sont assez fréquentes. Car le dauphin Charles était délicat et malingre. Bourré renseignait Louis sur sa santé. Il faut bien rassurer le roi, et M. du Plessis donne régulièrement de ses nouvelles : « Sire, Monseigneur le dauphin est, Dieu mercy et Nostre Dame, en très bon point, et fait très bonne et joyeuse chère. » Si l'enfant tousse, le père est anxieux. Il faut savoir où il a pu prendre froid, aux champs, sans doute. Et Bourré écrit : « Il dort bien, il mange bien, il repose sous ses couvertures de gris ; il s'occupe de ses oiseaux, mais sans s'échauffer[2]. » Maître Adam Fumée, le médecin du roi, le visite. Quand l'enfant est bien portant, on le conduit lancer des petits oiseaux à ses faucons; et, s'ils sont à la mue, Charles les regarde manger. Ainsi Bourré demeure toujours près de l'enfant, veille sur sa santé. Louis veut qu'il se fortifie, et surtout qu'il ne subisse pas de mauvaises influences, ce qui lui est arrivé à lui, qui a été un si mauvais fils. Il l'avait laissé entendre à Commynes, évoquant ses seize ans d'enfant révolté, sous les seigneurs du royaume, pendant la Praguerie[3]. Louis ne laisse pas voir son fils sans une permission spéciale. Et les habitants de Saint-Florentin

1. A. Gandilhon a donné un certain nombre de détails intéressants sur le château d'Amboise où Louis XI s'établit en 1462. Le vieux château est transformé. En 1465, il est parlé de « l'ostel neuf » qui doit être « la grant maison piéça faicte ». Il est question d'une grosse tour dans laquelle on disposerait un escalier à vis. En 1472, Pierre André exécutait des images de saint Martin, de saint Marc et de saint François à la chapelle Saint-Blaise (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 9-10. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 20). Bourré a en garde un prisonnier du roi, Lancelot de Berlemont, capitaine bourguignon, qui sera délivré en 1482 (Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 30).

2. Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 60.

3. *Commynes*, II, p. 70. — Une statuette d'argent du dauphin est faite à la suite d'une maladie (Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 40). Sur les nouvelles de sa santé que donne Bourré, cf. ms. fr. 20489, fol. 87-95, 20491, fol. 94vo, 20485, fol. 30.

Digitized by Google

I

II

I. Laurent de Médicis — II. Julien de Médicis
Médaille frappée à l'occasion de la conjuration des Pazzi, avril 1478

Digitized by Google

Digitized by Google

d'Amboise ne sont pas autorisés à entendre la messe dans la chapelle du château. On leur fera construire une église paroissiale.

Quand un visiteur vient, Bourré descend dans la ville pour le recevoir; après dîner, on monte un instant voir le dauphin. La ville d'Amboise est interdite aux étrangers. Il ne faut pas y laisser entrer la peste. Il n'y a aucun logis pour eux, pas même pour le beau-frère de Bourré! Louis sait la brutalité et la ruse de son temps. Il n'a pas confiance. Des hommes veillent, jour et nuit, sur les courtines du château. On voit les lueurs des fagots où ils se chauffent[1]. Bourré ne quitte jamais le dauphin, même pour rendre un hommage. Ainsi il a laissé en Anjou ses beaux châteaux où vivent sa femme et ses enfants, la terre où est son cœur. Ce n'est pas sans mélancolie. Bourré construit des châteaux où il n'habitera jamais. Il demande parfois des congés. Mais le roi est dur à lui-même et aux autres : « Monsieur du Plessis, j'ai veu ce que m'avez écript. Vous ne vous en irez point en votre maison[2]. » Pendant cinq ans, Bourré songe à sa vie active d'autrefois, quand il courait après l'argent dans les provinces, quand il recevait le grand aventurier Warwick, quand il faisait des mariages princiers! Louis lui demande parfois encore des conseils. Il reçoit un parent du roi, sa nièce, la sénéchale d'Anjou, qui est grosse : « Qu'on la traite bien, qu'on la loge près de la reine », écrit le roi. Car nul n'est introduit sans un ordre exprès et des instructions. Le roi Louis savait qu'on voulait lui enlever son fils.

Près du vieux serviteur, le petit Charles a grandi. Charlotte

1. Une exemption de tailles et de subsides est accordée, au mois d'octobre 1482, aux habitants d'Amboise pour les indemniser de leurs gardes aux portes, le jour et la nuit (*Ord.*, XIV, p. 60). — Le roi rappelle que le dauphin est né à Amboise « et que en icelle il est et a esté nourry ». Ces gardes avaient été prises par crainte de la peste et d'autres maladies épidémiques.

2. Bibl. nat., ms. fr. 20427, fol. II. — Bourré surveille les constructions du roi à Cléry (Bibl. nat., ms. fr. 20489, fol. 20vo, 20493, fol. 12).

Digitized by Google

de Savoie, sa mère, a veillé sur lui. On ne sait qui lui a enseigné le rudiment; pour le droit, il a écouté Guillaume Cousinot et Guy Pot.

Mais c'est le roi qui veut lui faire enseigner l'histoire de France, et qui a fait recueillir par Pierre Choisnet, son médecin et astrologien, les meilleures maximes qui doivent guider un prince dans la paix et dans la guerre. Louis veut que Charles puisse profiter de son expérience. Ce beau livre, et si bien écrit, c'est le *Rozier des guerres*, qui est surtout un livre de paix.

Pierre Choisnet, le médecin, l'astrologue, est un Normand qui a fait divers voyages pour le roi. Il connaît sa pensée[1]. C'est un lettré, qui rime très faiblement, mais un moraliste qui sait écrire avec fermeté en prose. Il n'est ni humaniste, ni rhétoriqueur. Il est pieux. C'est un homme de son temps, qui excelle dans les formules brèves. Il aime son maître, pour lequel il prie; et il a formé le recueil de ses prières particulières. Pierre Choisnet a reçu, sans doute du roi, l'ordre de composer un traité destiné à l'éducation du dauphin. Choisnet a relu, à son intention, les livres classiques sur la matière: Végèce qui contient l'art de la guerre, les allégories du *Jeu des échecs* de Cessoles, Gilles de Rome et son *Gouvernement des rois et des princes*, et surtout Aristote, traduit par Nicole Oresme qui, au temps de Charles V, a résumé toute la matière politique. Choisnet a écouté parler le roi; il l'a vu vivre, recueillant son exemple et ses maximes.

Alors Pierre Choisnet peut tracer d'après ces sources le portrait idéal du prince pour le dauphin Charles. Il dira que

1. Pierre Choisnet, mentionné comme astrologien du roi en 1470 (Bibl. nat., ms. fr. 31511, fol. 313), puis comme médecin, pensionné à 200 l. (*Ibid.*, fol. 358). Cette année-là, au mois de janvier, le roy dépêche un chevaucheur d'écurie « toute nuyt devers Pierre Choinet, astrologue dudit seigneur, lui porter lettres touchant sa venue devers icellui seigneur ». (Bibl. nat., ms. fr. 6758, fol. 12.) Le roi le mande aux Forges, près de Chinon, à Saint-Florent et autres lieux, durant sa première attaque (*Ibid.*, fol. 378vo). Il reçoit 200 l. pour s'entretenir en 1480 (*Ibid.*, fol. 385vo). Cf. Pierre Champion et Ch. Samaran, *op. cit.*

Digitized by Google

le roi est un homme comme un autre, qui doit faire ici-bas son salut, qui attend, comme un autre, la mort et le jugement. Un prince n'existe que pour le bien commun, la chose publique, la république. La justice est l'origine de la servitude volontaire des hommes. En faisant régner la bonne loi, le roi obtient l'obéissance de ses sujets : la servitude est fondée aussi sur l'amour. Ni iniquité, ni violence. Le roi est le bon jardinier du jardin de son peuple. Garder les lois, agrandir son domaine, peupler les terres désertes, tel est l'office du souverain. Il doit gouverner par lui-même et tout connaître : il n'y a pas de petites et de grandes besognes. Punir les mauvais, récompenser les bons, craindre les flatteurs, telle devra être la règle de sa conduite. Les trois piliers du gouvernement sont la justice, le respect du peuple, un mutuel amour entre le roi et ses sujets.

La guerre (la chevalerie) est une science qu'il doit connaître. Mais son principal devoir consiste d'abord à conserver son royaume en paix. La guerre ne peut être faite qu'avec l'assentiment de la nation. Mais jamais la guerre n'a rapporté un denier à personne. La préparer, si elle est inévitable, et relever, dans ce cas, le moral de chacun. Le roi ne doit pas combattre lui-même. C'est un chef qui apaise les rivalités de ses chefs, qui doit penser à tout, à ravitailler ses hommes, à les appuyer de son artillerie, à faire régner la discipline. Il n'abandonne rien à l'aventure. La bataille n'a pour but que la paix, qui lui méritera la paix de Dieu. Il faut porter la guerre chez l'ennemi. Mais la bataille sera toujours la chose du monde la plus périlleuse. Se défier du nombre; préférer la subtilité à la force.

Et Pierre Choisnet revient aux devoirs du roi. La piété est pour lui une obligation spéciale puisque Dieu est le gardien de la cité. Le roi doit honorer les pasteurs et l'Église. Ses ressources se limiteront à son domaine, aux subsides accoutumés. La défense du commun, la justice seront sa loi. Il aura de bons administrateurs, de bons juges, ses

Digitized by Google

seconds. Il veillera à l'entretien du royaume par les travaux publics. Justice impitoyable pour les malfaiteurs, surtout à titre d'exemple. Que le roi demeure pondéré et calme, sans laisser deviner rien de ses sentiments. Le prince est le miroir de son peuple et pour lui un vivant exemple[1].

Et Pierre Choisnet a compilé, sur l'ordre du roi, une chronique abrégée de l'histoire de France à l'usage du dauphin[2].

Louis aime l'histoire de France, comme il aime la France, son domaine. Nous savons qu'il a fait appointer frère Jean Castel « chroniqueur de France ». Dans le petit nombre de livres que le roi a lus, et qui le suivaient dans ses voyages enfermés dans un coffre de bois, il y a des livres de droit, de médecine, les Chroniques de Saint-Denis et un Froissart[3].

1. Ce très beau livre, oublié, a dû devenir classique de bonne heure. Il a été publié plusieurs fois après 1522 (Bibl. nat., Rés. L. 35) et démarqué dans le *Guidon des guerres*, attribué faussement au chevalier de la Tour Landry (Bibl. nat., Rés. Y^e 22). M. Maurice Diamant-Berger, qui l'a réimprimé en 1925 sur les presses de François Bernouard, a signalé certains rapprochements avec Machiavel. Mais ils viennent de l'emploi de sources communes de Végèce (*Mercure de France*, 1925). Ce livre n'est en rien machiavélique.

2. Une étude partielle a été donnée par A. Hellot, dans la *Revue historique*, t. XXIX, 1885.

3. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, I, p. 79. — Le roi avait certainement une bibliothèque au Plessis, car un inventaire de ses livres, que nous ne possédons plus, fut fait en 1480 (Bibl. nat., ms, fr. 20685, fol. 726, cité par A. Gandilhon. *op. cit.*, t. XXI, p. 64; Bibl. nat., ms. 32511, fol. 388); Laurens Palmier était garde de ses livres avec Pierre Predonault. (Bibl. nat., ms. fr. 32511. fol. 332). On peut citer, parmi les livres de Louis XI, un Lucain glosé; huit livres de Xénophon; le *Traité de la figure de l'Image du monde* par Jean de Beauvau, évêque d'Angers; l'*Histoire romaine* de Tite Live, manuscrit copié en 1467 dans la maison du cardinal Balue et saisi, qu'il fit terminer à ses frais par Robert du Val et Pasquier Bonhomme (ms. de Tours, 984); deux belles Bibles conservées à la Bibliothèque nationale (mss. lat. 25 et 11935); une *Relation de l'Histoire du Mont-Saint-Michel et des miracles du saint*, commandée à l'abbé en 1482 (lat. 5430?); une *Vie de Charlemagne*, présent de l'ambassadeur Donato Acciajuoli (Fitz William Museum?); les *Généalogies des rois de France et du duc de Bourgogne*, enluminées par un scribe du bailliage d'Amiens; un *Traité des différends entre les rois de France et d'Angleterre*; un *Abrégé d'histoire de France* (Bibl. nat., ms. fr. 4943); Un *De gestis Britonum*; la *Sfortiades* de Philelphe; un *Cours de lois* en cinq volumes; la *Justification de ses droits sur la Bourgogne*; un petit traité du *Régime*; une copie du *Rhasès* qui appar-

Digitized by Google

Louis a possédé une très jolie petite chronique de France, enluminée[1], en français. Et nous avons tout lieu de croire qu'il a lu le travail historique de Pierre Choisnet et qu'il l'a même annoté[2]. Le compilateur semble bien avoir en vue son maître. « Les nobles roys de France ont toujours entendu et travaillé à dilater et eslargir leur royaume », dira-t-il. C'est ce que Louis a promis de faire au serment du sacre. Louis a souligné toutes les divisions fatales du royaume, noté tout ce qui était relatif aux ducs de Guyenne, salué le premier Charlemagne, remarqué les conspirations des enfants contre leur père, les troubles du royaume, les trahisons des frères du roi, les dissimulations, l'histoire de Charles le Simple, prisonnier à Péronne, les affaires de Flandre et de Bourgogne, les rapports de la France et de l'Angleterre, tout ce qui a rempli sa vie.

Alors le roi Louis est satisfait. Et il envoie le livre à son cher fils, qu'il ne voit presque jamais, avec son salut : « Pour ce que, comme les bons odeurs confortent les eperiz, pareillement font les bonnes et vertueuses auctorités des saiges, et que desirons que quant, par la grâce de Dieu, tu vendras régner et gouverner ce noble royaume de France, remply de bonnes meurs et vertus, tu saiches et ayes prest entre les mains et dedans ton cueur ce que convient et est très nécessaire au bon gouvernement d'icelluy, je t'envoye ce présent *Rosier* touchant la garde et déffence de la chose publique. Duquel *Rosier*, quant tu seras venu en l'aage de flourissant jeunesse, tu odoureras chacun jour une rose, et tu y trouveras plus de délectation et de confort qu'en toutes les roses du monde... et congnoistras de tes prédécesseurs lesquelx auront mieulx fais[3]... »

tenait à la Faculté de médecine pour laquelle il bailla caution de 12 marcs de vaisselle et cent écus d'or ; un traité de la *Propriété de oyseaulx* (Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, et A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 64-66).

1. Bibl. nat., ms. fr. 4943. — 2. Voir les rubriques du ms. fr. 442.

3. Cette préface ne se lit que dans le ms. fr. 442, c'est-à-dire dans les papiers de Pierre Choisnet.

Digitized by Google

C'est la rose du roi Louis à son enfant, c'est le *Rozier des Guerres.*

Mais si le roi Louis s'est montré bon père en le faisant instruire, il a agi avec prudence en faisant garder strictement son fils dans le grand château d'Amboise.

Louis a frappé à la tête un traître comme le connétable, un autre traître comme Nemours, mais il n'a jamais détruit entièrement l'esprit de révolte chez les féodaux[1]. Ceux-ci voyaient maintenant le roi Louis diminué par les attaques de la maladie. Le dauphin était un enfant dont ils pensaient s'emparer. On ne parlait que de la mort prochaine du roi; mais il leur faisait la surprise de guérir et montrait « aussi bonne chère que devant ». Le duc de Bretagne reprenait cependant courage. Il pensait avoir les Anglais derrière lui. On reverrait la belle vie d'autrefois, le temps où régnaient les capitaines. Un de ces mécontents était un écervelé, nourri dans la maison du roi, René, comte du Perche, le fils du duc d'Alençon, deux fois condamné comme traître. Fils d'un fou, dangereux tout de même, il allait répétant « que le malheur ne serait pas toujours en ung lieu ». A l'aide des Bretons, René espérait recouvrer sa terre. La guerre est un hasard. On peut toujours réussir. René pensait mettre avec lui les Suisses, les gentilhommes d'Anjou, du Maine et de la Normandie. Il avait un projet pour transformer le parc d'artillerie de son père et il avait inventé un projectile nouveau, un boulet de canon avec des barres de fer. Ces projets transpirèrent au temps où le roi Louis avait été visiter son camp au Pont de l'Arche. Du Lude fait une enquête à la Flèche. René s'affole et pense passer en Bretagne. Louis fait arrêter le conspirateur et Pierre Doriole l'interroge à Chinon, le 21 août 1481. René donne des réponses vagues,

1. Tout ce qui suit est tiré du procès de René d'Alençon, comte du Perche, un document des plus intéressants sur les dernières années de Louis XI (Arch. nat., J. 949, n° 9).

Digitized by Google

embarrassées : il voulait fuir, prendre la mer, gagner Rhodes « pour mettre sa personne à seurté », disait-il. Son abri sera provisoirement la tour du château de Chinon, la cage de fer d'un pas et demi de long dans laquelle il resta douze semaines, puis le donjon de Vincennes[1]. — La sentence contre Charles d'Armagnac est rendue le 21 août. Il est condamné à l'amende et à la prison perpétuelle[2].

Ainsi Louis se défend et défend son enfant.

Le 21 septembre 1482, Jean Bourré regarde son roi. Le vieux serviteur n'a que soixante-huit ans. Il est, comme nous le voyons sur son portrait[3] : figure grave et fine, avec son bonnet noir sur ses mèches grises, grand et courbé, la main sur la poitrine. Si Louis revient amélioré du voyage de Saint-Claude, il est encore bien malade. Il y a dans la salle du château d'Amboise, M. de Beaujeu, le comte de Marle, maréchal de France, l'archevêque de Narbonne, MM. du Bouchage, de Précigny, de Solliers, Jean de Doyat, le gouverneur d'Auvergne, Olivier Guérin, le maître de l'hôtel[4]. Louis fait lire à son fils les instructions qu'il lui laisse sur l'administration du royaume.

L'enfant, qui a douze ans, écoute ce père qu'il n'a presque jamais vu. Louis considère le terme des choses, les jours si brefs qui nous sont donnés. Mais Dieu lui a fait une grande grâce ; il l'a fait chef, gouverneur et prince de la plus notable région et nation qui soit sur la terre. C'est le royaume de France où plusieurs de ses prédécesseurs ont acquis le nom de rois très chrétiens en combattant les infidèles, en extir-

1. Le 22 mars 1483, la cour rendit son jugement. René d'Alençon est condamné à demander pardon au roi et à lui prêter serment d'obéissance. Le roi met dans ses places des capitaines (Bibl. nat., Du Puy 250).

2. *Ibid.*

3. Le portrait conservé jadis au château de Jarzé, aujourd'hui au Plessis-Bourré, est une copie du dix-septième siècle faite d'après un vitrail aujourd'hui disparu. Voir Gaignières, t. VII, p. 67-68.

4. *Ord.*, XIX, p. 56 ; Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 89 ; Musée des Archives, n° 511.

Digitized by Google

pant l'hérésie, en entretenant les libertés de l'Église et du Saint-Siège. Et plusieurs sont aujourd'hui des saints tenant très glorieuse compagnie à Dieu dans son Paradis. Ce royaume, par l'intercession de la très glorieuse Vierge Marie, Louis l'avait accru de toutes parts, à force de sollicitude et de diligence, à l'aide de vrais et loyaux officiers, serviteurs et sujets, en dépit des princes, des seigneurs du sang, des grands qui avaient conspiré contre lui et la chose publique, trahi, conduit des guerres, d'où une merveilleuse effusion de sang humain, la désolation du peuple; car ils avaient mené querelles et divisions qui durent encore, et peuvent durer après lui, si on n'y met bonne provision.

Le roi a pensé à ces choses, à son âge, à son mal, tandis qu'il visitait le corps saint et ami de Mgr saint Claude. Il se trouve quelque peu soulagé à son retour. Il a voulu voir son très cher et très aimé fils Charles, dauphin du Viennois, « et lui remontrer plusieurs belles et notables choses à l'édifiement de sa vie, en bonnes mœurs et conduite de la couronne de France, s'il plaît à Dieu qu'elle lui advienne après nous ».

Alors le roi parle à l'enfant. Il dit son désir de le voir, après lui, parvenir à la couronne de France, « son vray héritaige », souhaitant qu'il puisse l'entretenir si bien que ce soit à sa louange, au profit de ses sujets et de la chose publique!

Comme un père peut le faire à son fils, le roi lui commande de prendre conseil et avis de ceux de son rang, des seigneurs et capitaines sages et expérimentés, de ceux-là principalement qui ont été de bons sujets et serviteurs de son grand-père et de son père.

Et quand il parviendrait à la couronne, Louis ordonnait expressément à son fils de maintenir en fonction tous ceux qui avaient une charge, un emploi, de quelque condition qu'ils soient.

Pour qu'il comprît mieux le sens de son ordonnance, le père se confessait à son fils. Il lui disait les dommages irré-

Digitized by Google

parables arrivés, peu après son avènement à la couronne, pour n'avoir pas conservé dans leur charge les officiers de son père, la destruction de plusieurs pays et sujets, « et qui encores dure sans y avoir fin de paix[1] ».

Mais, grâce à Dieu, Louis n'avait rien perdu de la couronne; il l'avait augmentée de grandes terres et seigneuries, et il espérait bientôt y mettre tranquillité et union. Mais si son fils faisait ce qu'il avait fait lui-même, pis encore pourrait arriver!

Alors Louis l'interroge : « Que vous en semble? N'estes vous pas bien content, délibéré, et en bon propos, vouloir et intention de faire, entretenir et accomplir les choses dessus dictes, mêmement touchant les dites charges et offices? »

L'enfant fait une douce réponse : il dit qu'il obéirait, remplirait les commandements et ordonnances de son père, ce dont il le remerciait très humblement. Cela ne suffit pas à Louis. Il demande au petit Charles d'aller trouver plusieurs officiers qui se tenaient là, de parler avec eux des ordonnances qu'il vient de lui donner, et qu'il pense sérieusement à remplir toutes ses promesses. Il répond : « Monsieur, à l'aide de Dieu, et quant son bon plaisir sera que ces choses adviennent, je obéiray à vos commandemans et plaisirs, et feray, entretiendray et accompliray ce que m'avez enjoinct, commandé et enchargé. »

Alors le roi reprend : « Louis, puisque par amour de nous, le voulez, levez la main! »

Puisque l'enfant a juré, Louis peut lui nommer les seigneurs, ses adversaires et ceux du royaume, causes de tous nos maux; et il lui désigne les bons serviteurs.

Louis demande à Parent, le notaire, de dresser l'acte.

1. Gaguin a donné un résumé de ces instructions, mais d'après la *Chronique Scandaleuse*. Il ajoute un trait peu vraisemblable : « Ne croy pas à ta mère car comme elle soit de Savoye, elle m'a tousjours semblé favoriser les Bourguignons. Aultrement, c'est-à-dire quant au résidu de sa qualité, tousjours l'ay estimée bonne et pudique » (Traduction P. Desrey, 1514, fol 213$^{v^o}$).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Plessis lez Tours

Aquarelle de la Collection Gaignières

(Bibl. Nat., Cab. des Estampes, Topographie V^a 71)

Digitized by Google

XXVII

AU PLESSIS-LEZ-TOURS

Longtemps le roi avait administré en quelque sorte la ville de Tours, où on le connaissait si bien. On l'avait vu devenir tous les jours plus exigeant. Il veut un pont sur le Cher; il réquisitionne des chariots pour mener ses grands « fardeaux » de toiles quand il va chasser à Tusseau. Il lui faut du monde[1]. Louis demandait au maire que l'on fît le plan du tracé de la Loire et de ses îles, un toisage de la ville à la corde[2]. Il fait réquisitionner charpentiers et menuisiers pour amener du bois au Plessis[3]. Il exige deux ponts pour traverser les boires, quand il se rend l'hiver, en plein mois de janvier, à sa chasse du bois des Plantes. Il parlemente avec les bourgeois pour obtenir au meilleur compte (et il y a perte pour la ville) l'argent blanc destiné à faire le treillis de la châsse de Saint-Martin[4]. Le roi pense toujours à agrandir la ville vers Saint-Pierre-des-Corps, aux dépens d'un bras de la Loire dont il fait ouvrir le grand lit, du côté de Marmoutier, depuis Saint-Georges[5]. L'abbé s'y opposera inutilement. Neuf cents ouvriers sont fournis chaque jour par la ville, sous la direction d'Hardouin de Maillé, chargé de la direction de l'entreprise. Pendant la guerre de Flandres, il exigeait que deux mille piques fussent fabriquées aux dépens de la cité et menées à Paris[6].

1. Arch. com. de Tours, CC. 43, fol. 72 v°.
2. *Ibid.*, fol. 72 v°. — 3. *Ibid.*, fol. 74 r°. — 4. *Ibid.*, fol. 170.
5. *Ibid.*, CC. 44, fol. 94 r°. — Ce travail dans la tranchée était pénible.
6. *Ibid.*, CC. 44, fol. 92 v°.

Digitized by Google

Ainsi le roi n'est pas un maître facile : il faut faire grande chère aux ambassades qui se présentent, même en son absence, bailler aux gens de Metz dragées, poires de bon-chrétien, sucre, cannelle et gingembre d'Asie[1]. Les élus ne sont pas toujours reçus au Plessis; mais ils doivent toujours payer les pages, qui se montrent insupportables[2]. Le roi mande Jean Briçonnet l'aîné : c'est pour lui parler d'une cloche qu'il voudrait pour Sainte-Catherine[3]. M. de Maillé agit avec la même désinvolture; il demandera à acheter un tapis de l'hôtel de ville : on le lui donne[4]. Une autre fois, le roi a fait venir le maire, et il le conduit à sa cuisine. Il voudrait un « écuellier » pour garder sa vaisselle d'argent. Ses gens demandent le vin : on leur donne un écu[5]. Mais ce maître est un justicier. Un jour, comme il revenait de Notre-Dame-de-Pitié, Louis a rencontré la femme de Jean Rouen, fourbisseur, qui lui dit que son mari avait été tué par des gens de sa maison, tandis qu'il faisait le guet de la ville, et elle demande justice. Les coupables se sont mis en franchise à Saint-Côme : on encerclera le vieux prieuré, et on ira chercher l'un de ceux qui avaient fait le coup, Thibaud Allart, chevaucheur de l'écurie du roi, jusqu'à Paris, jusqu'à Arras[6].

Les gens de Tours savent donc reconnaître sa justice et ses bienfaits, quand Louis leur octroie la concession du sel pour l'accroissement de la ville[7]. Puis vient le grand hiver de 1481, la mauvaise année qui fut ruineuse pour toute la région. Il n'y a ni blé, ni semences, ni foin; le peuple était affamé[8]. En 1482, c'est la grande inondation de la Loire, qui emporte tout, le bois, les levées : on ne sait plus comment circuler ni reconnaître les varennes. Louis fait prendre des mesures très

1. Arch. com. de Tours, CC. 44, fol. 93.
2. *Ibid.*, fol. 95 v°. — Cf. Giraudet, *op. cit.*, p. 249.
3. *Ibid.*, fol. 96. — 4. *Ibid.*, CC. 43, fol. 181. — 5. *Ibid.*, CC. 44, fol. 103 v°.
6. *Ibid.*, fol. 106, 108. — 7. *Ibid.*, CC. 44, fol. 141.
8. Guillaume Oudin, p. 134.

Digitized by Google

énergiques : on réquisitionne partout le blé, particulièrement dans les couvents, pour le vendre et le partager à la population. On distribue du pain « au pauvre peuple qui cryoit à la faim[1] ».

Les gens de Tours étaient surtout fatigués des gardes et apitoyés sur le sort des prisonniers que le roi leur avait confiés. Ils n'étaient pas très nombreux; mais il fallait les surveiller attentivement. Il y avait dans le grand château de Tours quelques prisonniers politiques : le vicomte d'Aunay, maréchal; Joachim de la Rivière, le sieur de la Rochère, Antoine Gaullier, Jean de Sainte-Maure, un nommé Colinet, maître d'hôtel de M. le comte de Roussy, et d'autres gentilhommes[2]. Le roi fait encore garder et nourrir par la ville Pierre de Ponts et Guillaume Chastellain qui n'ont pas de quoi vivre[3]. On réquisitionne des couvertures et des draps de lit pour le bâtard Baudoin de Bourgogne qui est le prisonnier du roi au Plessis[4]. On amène dans la ville le prisonnier d'Aragon nommé Cante[5] qui résidera dans la maison du maire, où il fut fort malade. Faut-il lui laisser faire la promenade de la ville à cheval? Le roi l'interdit, naturellement.

Ces prisonniers excitaient à Tours une grande pitié. Le maire les visita plusieurs fois; et pour l'honneur de la ville, il leur faisait donner pain, vin et chair[6]. Ils étaient ainsi dix-sept, vivant de la charité[7].

1. Arch. com. de Tours, CC. 45, fol. 125. — Exemption de tailles pour les inondés (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 81, 95, 98). Le 22 janvier 1482, la cour du Parlement enjoint aux boulangers de faire des pains de trois sortes de blancheur. Les acheteurs ont faculté de peser le pain à la balance (Bibl. nat., ms. Du Puy 250). Les procureurs du roi et les examinateurs au Châtelet visitent les greniers et les marchands doivent y amener du blé (*Ibid.*, 1er avril). La vente du blé est réglementée au prix de 4 francs le setier (*Ibid.*, 16 juillet). Ces mesures de rigueur allèrent à l'encontre du but cherché, car le 2 janvier 1483, on voit réintégrer dans leur profession des boulangers qui avaient renoncé à exercer leur métier (*Ibid.*). Le 7 juin, défense aux boulangers de former des ententes (*Ibid.*).

2. Arch. com. de Tours, CC. 43, fol. 68.

3. *Ibid.*, fol. 73. — 4. *Ibid.*, fol. 74.

5. *Ibid.*, fol. 76. — 6. *Ibid.*, fol. 87. — 7. *Ibid.*, fol. 178.

Digitized by Google

Louis avait confié au maire celui qu'il estimait le plus dangereux, Simon de Quingey, échanson du duc de Bourgogne.

Quingey fut enfermé dans une cage de fer[1]. Cette cage est réparée aux frais de la ville; on y met une petite couette de plumes, et le maire la fait descendre dans une chambre basse[2], en y ajoutant un morceau de drap pour la protéger contre le vent et couvrir le retrait[3]. Mais Quingey ayant été blessé par ses fers, le maître d'hôtel du roi vint dire qu'il fallait le faire déferrer par maître Laurens qui avait la clef de la « fillette » : ainsi nommait-on les chaînes qui entravaient les pieds. La cage ouverte, Quingey fut examiné pour savoir s'il n'était pas blessé à la jambe, « et aussi s'il avoit nulle autre maladie, pour ce que tres fort se plaignoit[4]... ». Alors le roi demanda qu'on lui envoyât au Plessis la cage de fer où était Quingey et qu'on le gardât dans une chambre.

Les Allemands viennent pour le déferrer[5]. Pour sortir la cage, on dut abattre un morceau de la muraille de la maison du maire; on ne pouvait la remuer car elle était très lourde. A l'aide de rouleaux, les charpentiers « qui tant ahannèrent » arrivent à la dresser sur un chariot. Le roi remboursera par la suite la nourriture du prisonnier d'Aragon, qui fut conduit à Poitiers, muni d'une paire de houseaux, de souliers et d'une capette de drap[6]. La cage de Quingey resta dans la maison commune[7]. Le jour de Pâques, Quingey recevait la visite d'un chapelain qui le confessait; on mettait des manches neuves à son pourpoint tout déchiré; on lui donnait deux chemises, car les siennes étaient pourries, une paire de souliers et des houseaux « pour ce que le fer gastoit la jambe[8] ». La comtesse de Roussy venait voir son mari prisonnier[9]. Et le roi, à la fin de ses jours, qui inclinait

1. Arch. com. de Tours, CC. 44, fol. 87. — Sur ce personnage, voir Gauthier et Salmon, *op. cit.*

2. *Ibid.*, fol. 115. — 3. *Ibid.*, CC. 44, fol. 115. — 4. *Ibid.*, fol. 117. — 5. *Ibid.*, fol., 140. — 6. *Ibid.*, CC. 45, fol. 31. — 7. *Ibid.*, fol. 31 v°.

8. *Ibid.*, fol. 41. — 9. *Ibid.*, CC. 45, fol. 105 v°.

Digitized by Google

à la miséricorde, fit conduire en charrette Quingey à Notre-Dame-de-Cléry où il lui rendit la liberté[1]. C'est le temps aussi où le roi délivra Balue[2].

Tout cela indique une justice rigoureuse, des mesures énergiques prises contre des suspects, des traîtres ou des prisonniers de guerre dangereux. Ce temps est dur et cruel. La trahison est partout. Rien ne montre ici, tout au contraire, une cruauté particulière du roi Louis[3]. Voilà cependant ce qui est à la base de la légende sinistre du Plessis.

Mais c'est un fait que les gens de Tours n'avaient plus le même accès qu'autrefois auprès de Louis.

Le roi n'était pas toujours enfermé, comme on l'a dit, au Plessis. Il se rend en Orléanais à la fin du mois de mai 1482. Il passe l'été à Cléry[4], dans sa petite maison où il a une vigne, près de sa chère église et de l'image vénérée de

1. Arch. com. de Tours, CC. 45, fol. 108. Au mois de décembre 1482, Louis lui concédera un don de terres et il fera de lui un bailli de Troyes (*Lettres*, X. p. 48).

2. En 1483, il est question de l'envoi d'un prisonnier, Pierre de Clerc, Breton, marié en Angleterre et demeurant à Toulouse, un suspect (Arch. com. de Tours, CC. 46, fol. 83 v°), puis d'un Anglais, Philippe Gaudriel (*Ibid.*, fol. 84).

3. Aux Forges, au mois de janvier 1480, on voit qu'il fait délivrer une lettre de rémission pour Pierre Hug, habitant de la Canne d'Albigeois au diocèse de Castres, accusé d'avoir mal parlé du roi et déclaré, quand la noblesse de Carcassonne fut mandée pour aller en Roussillon, que « le roy estoit un folastre, que son cheval portoit tout son conseil avec luy... qu'il avoit ruiné le Dauphiné et qu'il ruineroit le royaume ». Le suppliant fera un voyage à Notre-Dame de Liesse et y fera dire une messe (Arch. nat., JJ. 208, n° 63. Analysée par Le Grand, ms. fr. 6987). — Au mois de novembre 1480, une autre lettre de rémission est délivrée à Fabien Duselne, demeurant en la paroisse de Queurmont en Limousin, qui avait dit que depuis que Louis régnait « n'avoit plus de bon temps et qu'on en aurait plus tant qu'il vivrait » (*Ibid.*, n° 84). — Au mois d'avril 1481, une lettre de rémission, datée du Plessis, est encore délivrée à Marc des Quars, prêtre, demeurant à Saint-Junien, qui avait mal parlé du roi (*Ibid.*, n° 111). — Au mois de décembre 1481, lettre d'abolition pour Jean Thiboutot, prisonnier à Arques et chargé de gros fers dans une étroite prison, accusé d'avoir mal parlé du roi, ce dont il se défendait (Arch. nat., JJ. 209). — Au mois de septembre 1477, le roi avait accordé au comte d'Angoulême de pouvoir délivrer, à chaque entrée dans une ville de son domaine, les prisonniers, sauf les criminels de lèse-majesté (Bibl. nat., ms. fr. 6984, fol 399).

4. Voir l'itinéraire (*Lettres*, IX, p. 230). — Sur les maisons du roi à Cléry, l'une en briques, l'autre en bois, voir A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 4-5.

Digitized by Google

Notre-Dame. C'est là qu'il a voulu reposer, vivre comme un religieux. Conrad de Cologne, orfèvre, et Laurens Wrine, fondeur, ont exécuté sa statue en cuivre doré. Le roi est représenté à genoux, vêtu en chasseur, sur la tombe de pierre qu'il fait élever[1]. Elle est de biais. Ainsi il regardera la chère petite image de sa protectrice pour l'éternité.

Louis est de plus en plus préoccupé de sa santé, de ses pieuses fondations. Il donne l'ordre au Parlement d'entériner ses lettres de donation de 1500 livres de rente en faveur de l'église Notre-Dame-de-Salles, à Bourges, où l'on prie pour lui[2]; 300 livres à Mgr saint Gilles de Cotentin[3]; fondation à Sainte-Marthe de Tarascon[4]; offrandes à Notre-Dame d'Embrun et à Notre-Dame de Saint-Antoine de Viennois[5]; don à Notre-Dame de Pitié à Tours[6]. Louis demande à Laurent de Médicis si l'anneau qui a été remis à Mgr de Solliers, Forbin de Palamède, son gouverneur en Provence, est bien celui que saint Zénobe portait : « Quelz miracles il a faicts, et s'il a nul guéry, et quy, et comment il le fault porter[7]. » Il veut savoir où se trouvent exactement le chef et le corps de saint Lazare à Autun ou à Avallon[8], comme il a fait enquêter sur les miracles de la vraie croix de Saint-Laud d'Angers[9]. Et il recommande pour une prébende au chapitre de Vienne Angelo Cato, son conseiller et médecin ordinaire[10]. Puis le roi allait s'enfermer dans le Plessis. Car

1. Bibl. nat., ms. fr. 20 493; fac-sim., dans Mlle Dupont, *Commynes*, III, p. 339-341. Cette effigie demeura sur le tombeau du roi jusqu'à l'époque des guerres de Religion. La statue, qui est aujourd'hui à Cléry, représente Louis dans un manteau à fraise. Elle est l'œuvre de Michel Bourdin et date de 1622. Jetée dans une tourbière à la Révolution, elle fut remise en place en 1816 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er janv. 1897).

2. *Lettres*, IX, p. 231. — 3. *Ibid.*, IX, p. 232.

4. *Ibid.*, IX, p. 238. — 5. *Ibid.*, IX, p. 238-239.

6. *Ibid.*, IX, p. 256-257.

7. *Ibid.*, IX, p. 260; X, p. 16. Cf. Desjardins, I, p. 190. — Saint Zénobe était un contemporain et un ami de saint Ambroise. Sa relique était conservée à Florence : elle passait pour guérir la lèpre et les eczémas. L'anneau était dans la famille Girolami.

8. *Ibid.*, IX, p. 236. — 9. *Ibid.*, X, p. 11. — 10. *Ibid.*, IX, p. 257-258.

Digitized by Google

Le Plessis lez Tours

Aquarelle de la Collection Gaignières
(Bibl. Nat., Cab. des Estampes, Topographie Va 71)

Digitized by Google

Digitized by Google

il ne voulait plus qu'on le vît dans l'état où il était[1].

Il craignait d'être diminué dans son autorité. Et les correspondants italiens, qui étaient d'ailleurs des espions bienveillants, écrivaient à Milan que le roi se séquestrait lui-même, qu'il était maintenant impossible de le voir et de traiter une affaire avec lui[2]. Car il entendait le faire seul. Louis vient de mettre ses papiers et ses chartes en ordre[6]. Et ceux qui le connaissaient le mieux, et l'aimaient, le trouvaient bien « étrange », et comme « diminué de sens ».

Le roi allait soupçonneux, triste, malade, dans le Plessis, que l'on nommait le Plessis-du-Parc ou Plessis-lez-Tours.

C'était un grand manoir que Louis avait fait élever dans l'enceinte du parc des Montils où son père possédait un logis qu'il habita longtemps. Le roi avait voulu avoir son bien à lui. Il avait acheté les Montils à Hardouin de Maillé[4] et il y avait fait édifier sa maison, le Plessis, à laquelle on travaillait encore vers 1477[5]. Il y a là une campagne plaisante dans cette plate banlieue, si éloignée de la sinistre légende. Le logis est confortable comprenant une suite de petites pièces avec de grandes cheminées : partout de la lumière, de larges baies. Un très gai chaînage de briques décore la façade principale, le logis du roi, d'où l'on découvre, de l'étage supérieur, la ville de Tours. Louis a une grande demeure bourgeoise, qui est moins solennelle que le Plessis de Bourré, le coffre-fort qui se mire dans l'eau, et moins féodale que Langeais.

On y entre cependant par une forte poterne à pont-levis

1. *Commynes*, II, p. 48.
2. Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, III, p. 83.
3. *Lettres*, IX, p. 268.
4. Arch. nat., KK. 72, p. 272 ; J. 176, n°. Cf. A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 19 et 55.
5. L'enceinte est close de murailles en 1473 (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 355). Les cinq clercs de la ville dirigent les ouvriers, maçons, charpentiers, menuisiers, qui portent des charges de charbon « pour besogner et faire la maison du roi ». Ils recevront des vivres le temps qu'ils travailleront (Arch. com. de Tours, CC. 43, fol. 86 r°).

Digitized by Google

flanquée de deux tours rondes à chapeau pointu. Et l'on doit traverser une sorte de campement, entouré de fossés, où se tiennent les gardes, les pages, les gens du commun de la maison. On pénètre dans une cour assez grande qu'une barrière sépare des carrés de légumes. Quand on la traverse de biais, on rencontre un abreuvoir et un puits, et l'on gagne un bel escalier à vis. Sur le grand côté de cette cour règne une jolie galerie[1], cloisonnée de verrières. Elle mène à la petite chapelle de Saint-Jean qui se retourne à angle droit avec les bâtiments d'habitation[2]. La façade donne sur le parc enclos de barrières où sont des jardinets carrés. Les communs et les écuries bordent l'autre côté de la cour et butent à la vis[3].

Longtemps le Plessis avait été une maison de chasse, comme les Forges, mais plus importante. Louis y avait ses chiens et ses oiseaux, ses lévriers, ses daims et ses dogues à colliers de cuir rouge de Lombardie. Et dans le parc, on lâchait lièvres, renards et sangliers pour les faire courre par les chiens[4]. Louis y avait des volières, quatre grandes cages pour ses oiseaux, perdrix, cailles, mouettes blanches, paons blancs. Dans la prison[5] sont quelques prisonniers portant de grosses chaînes à sonnettes et de curieux fers avec des boules, des bracelets à serrure que fabrique Me Laurens Wrine, canonnier. En ce temps, le vieux château fut abattu. On renouvela le mobilier, la tapisserie usagée. On apporta des bancs, des tables, des escabeaux. On installa des cuves

1. Le roi aimait les galeries : il y faisait sa promenade et passait sans être vu du dehors. On trouve ces galeries à la Salle-le-Roi, à Amboise, à Cléry et dans certains sanctuaires (A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 84).

2. En 1479, établissement au château d'un curé, d'un vicaire et de deux chapelains (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 371vo).

3. Bibl. nat., Cab. des Estampes, Top. Va 71, fol. 30, 31, 32 ; W. H. Louyrette et de Croy, *Louis XI et le Plessis-lès-Tours*, Tours, 1841. Cf. l'inventaire raisonné des titres de la procure du couvent des Minimes du Plessis (Arch. d'Indre-et-Loire, H. 690).

4. J'ai tiré tous les détails qui suivent du compte de la chambre du roi de 1478-1481 (Arch. nat., KK. 64).

5. On monte trois forges au Plessis pour faire une cage de fer. Il y a une prison avec un treillis de fer (*Ibid.*). Le roi y avait quelques prisonniers d'Arras. Mais d'une façon générale, le roi Louis s'en débarrassait en les envoyant à Tours.

Digitized by Google

pour les bains. Et Me Jean Bourdichon, enlumineur, demeurant à Tours, peignit dans la chapelle une nouvelle image de Notre-Dame, le roi faisant porter avec lui, à sa dévotion, l'ancienne. Jean Bourdichon colorie dans la chapelle l'image de saint Martin et du pauvre, que Jacquet François, faiseur d'images, avait taillée dans le bois. Il peindra encore les grands rouleaux que tenaient des anges de trois pieds où on lisait l'inscription *Misericordias Domini in æternum cantabo*, que le roi avait fait placer en plusieurs lieux[1]. C'est bien tout le luxe du Plessis.

Ainsi le roi s'était installé, lui qui avait toujours été sur les routes, dans ses rendez-vous de chasse, ou flotté sur les maisons de bois de ses chalands. On ne porte plus à dos de cheval son lit et sa cuve pour les bains. On place quelques meubles dans sa chambre, des bancs et son horloge portative qui sonne les heures[2]. Le roi a ses baignoires, ses chandeliers, ses coquemars, ses tisonniers ; on calfeutre les galeries. Louis fait apporter ses livres[3], quelques volumes d'histoire et des traités de médecine. Il a deux jeux de billard et deux jeux de boules. Dans sa chambre sont les cages rondes de ses serins et des petits oiseaux que le roi aime tant. Louis a près de lui ses chiens préférés qui dorment sur des coussins de laine. Quelques clous dans les boisages et l'on suspend sa tapisserie. Pierre Benoist s'occupe du jardin[4].

Telle est la maison du roi au Plessis. Et parfois on doit déménager en hâte, quand la Loire déborde. On évacue toute

1. Arch. nat., KK. 64, fol. 126. — Bourdichon a peint en ce temps-là pour le roi la « ville de Caudebec » (*Ibid.*, fol. 91).

2. *Ibid.*, fol. 124 vo. — Dans sa chambre, il y a « deux tableaux esquelz sont collez et assiz les pourtraitures de deux damoiselles faittes sur papier » et trois chandeliers d'argent doré à ornements de feuillages (document cité par A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 22).

3. Jean Bourdichon écrit pour lui le *Papaliste*, qu'il enlumine de dix-neuf « riches histoires » (Arch. nat., KK. 64). Louis a acheté à Regnault Fillole, écrivain de Tours, deux livres de médecine (*Ibid.*, fol. 161 vo). Fillole écrit pour lui « un petit traité du régime » (*Ibid.*, fol. 168 vo).

4. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 388.

Digitized by Google

la maison sur huit bateaux; et la galiote du roi est toujours prête pour le passer sur la Loire ou le mener à la ville. Louis a demandé qu'on lui fasse une tour, à un endroit qu'il a montré, voûtée en bas, avec un étage au-dessus, et de grands fossés devers la cour. Il écrit à Bourré que ceux du côté du Parc sont bons et qu'il suffira de les approfondir[1]. Le roi approuve le projet de faire reculer la Loire[2].

Mais dans les dernières années du roi Louis, on n'entre plus au Plessis. Le roi n'y loge plus ses amis; et ceux qu'il y reçoit sont accompagnés. Guillaume de Brion et Guillaume de Montbazon, marchands demeurant à Tours, ont fait entourer le Plessis d'un treillis de gros barreaux de fer[3].

C'est une simple grille intérieure dont la nouveauté surprend. Sur la crête de la muraille, on a posé des broches de métal. On y a fait construire, à grands frais, quatre guérites de fer par où on peut ajuster à l'abri un coup d'arbalète. Quarante arbalétriers y montent la garde; ils ont l'ordre de tirer sur quiconque approcherait la nuit jusqu'à ce qu'on ouvrît les portes, au matin[4]. C'est l'appareil qui a suggéré aux romantiques le sombre décor!

Louis n'a conservé que quelques valets, gens de petite condition, qui se doutent bien du sort qui les attend au changement imminent de règne. Louis ne veut plus savoir d'eux que les nouvelles qui concernent l'état ou la préservation du royaume. Car rien ne lui chaut. Il a paix et trêve avec chacun. Le roi a fait sa besogne. Il est bien fatigué. Son médecin, Jacques Coitier de Poligny, qui a été clerc des Comptes, premier président, est le seul humain avec qui il

1. *Lettres*, IX, p. 10.
2. Arch. com. de Tours, DD, liasse 1 (cité par A. Gandilhon, *op. cit.*, t. XXI, p. 20).
3. Compte de Jean Lallemand, Bibl. nat., ms. fr. 23 266, cité par Mandrot, *Commynes*, II, p. 50-51. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 396 vo.
4. *Commynes*, II, p. 80-81.

Digitized by Google

converse. Et, chaque mois, Coitier reçoit 10000 écus[1]. Le roi n'est plus un vivant. Il se cache, maigre et défait, dissimulant les crises qui l'accablent.

Est-ce le haut mal, l'épilepsie[2], comme on l'a dit? Nous ne pouvons guère le savoir. Mais Louis, qui souffrait de la tête, reposait le chef élevé; il étouffait et perdait la parole. On devait aérer sa chambre et l'égayer de fleurs, de parfums[3]. Des bergers du Poitou, installés à Saint-Côme, viennent jouer sous les murs du Plessis de leurs bas instruments « pour le garder de dormir ». C'est du moins ce que l'on répète à Paris[4].

Il est beaucoup plus assuré que Louis, en ce temps-là, combla de dons les médecins. Se croyait-il empoisonné, comme son père l'avait pensé dans ses derniers jours? Il est certain que Louis avait demandé une expérience de poison sur un chien[5] et qu'il fit pratiquer l'autopsie d'un homme que l'on présumait être mort empoisonné[6]. D'autres expériences de transfusion du sang ont dû être pratiquées sur lui-même[7]. Une nuit, les gens de Tours reçoivent l'ordre de se mettre sur les routes et d'arrêter des gens qui portaient en Bretagne des

1. *Commynes*, II, p. 73, 77. — Coitier sera nommé concierge et bailli de la Conciergerie du Palais en 1483 (Bibl. nat., ms. fr. 4989, fol. 40).

2. 30 octobre 1482. Don aux quatre chapelains récemment créés en l'église de Saint-Avertin, dans la forêt de « Longaulnoy » (*Lettres*, X, p. 10). Crises de haut-mal?

3. « *Item*, ou mois de février ensuivant, le roy voulut faire boulanger son pain d'eau d'ysope, laquelle eaue fut amassée par toutes les maisons de la ville. » On la rassemble dans une maison. L'ordre est de porter la collecte, de nuit, aux Montils (Arch. com. de Tours, CC. 46, fol. 83). Guillaume Jollet, chevaucheur à Angers, est payé « pour un veaige qu'il a fait pour porter des herbes devers le roy » (Arch. com. d'Angers, CC. 5, fol. 96, compte de 1482-1483). — 4. *Chr. scand.*, II, p. 122. — C'est bien douteux. La mélodie du chalumeau et de la flûte passait au contraire pour favoriser le sommeil (*Propriétaire des choses*, ch. *des instrumens*). — 5. Arch. com. de Tours, CC. 44, fol. 113. Fn 1480. — Le document a été publié par Salmon, *op. cit.*

6. Le 30 avril 1483, le roi fait mander au maire, à onze heures du soir, « que le grant médecin (Coitier?) luy avoit rapporté que ung nommé Jehan Poictou, l'un des gentilzhommes de sa maison... avoit esté tué par poysons ». Qu'on le fasse ouvrir. Poitou est enterré depuis une journée et demie. On le déterre en hâte pour qu'il ne puât pas trop. Le maire doit aller réveiller tous les barbiers et médecins de Tours (Arch. com. de Tours, CC. 46, fol. 84). — 7. C'est l'origine de la légende de Louis buvant le sang des enfants (Gaguin, tr. P. Desrey, 1514, fol. 214).

Digitized by Google

oiseaux de Turquie[1]. Louis fera armer et équiper deux nefs par Georges le Grec, chevalier, pour aller « en l'Isle Vert quérir aucunes choses qui touchaient très fort le bien et santé de sa personne[2] ».

C'est loin le Cap Vert! Mais Louis veut vivre, vivre encore, guérir.

1. « *Item*, oudit moys, le roy mande que on allast toute nuyt par tous les chemins et sur la riviere de Loire au devant de plusieurs oyseaulx de Turquie (dindons) qu'on portoit en Bretaigne pour les prendre et les luy apporter... » On achète des torches. Les gens se mettent en route. Deux jours après, on les lui apporte aux Montils, à deux heures du matin (Arch. com. de Tours, CC. 46, fol. 82vo, janvier 1483).

2. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 360 vo. — Un fragment de Thomas Basin, découvert par Ch. Samaran, laisse croire qu'il s'agit de tortues du Cap-Vert. Suivant Eustache de la Fosse, le sang de tortue était un remède contre la lèpre et les maladies de la peau (*Voyage à la Côte occidentale d'Afrique*, dans la *Revue hispanique*, 1897). — La chair de tortue était considérée comme médicinale, « car elle recouvre la vertu qui est perdue par maladie » (*Le Propriétaire des choses*, ch. *des bestes*). — Au mois de septembre 1482, on alla en grande diligence à Florence chercher pour le roi « des poix loupins » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 377). Les poix, comme plus haut l'anis, avaient comme vertu de chasser les fumées, les vents qui étouffent le malade.

Digitized by Google

XXVIII

LA MORT DU ROI

Le roi est méconnaissable. Si simple dans son vêtement jusqu'alors, on le voit revêtir des robes de satin cramoisi fourrées de bonnes martres. Ce n'est pas une toilette pour accueillir avec coquetterie la mort prochaine. Mais Louis veut paraître plus dispos. Il a eu grand'peur d'un « visage terriblement changé » qu'il remarque à un messager du chancelier, et il le prie de ne plus lui envoyer cet homme[1].

On ne sait plus rien du roi Louis dans le royaume, s'il est malade, s'il est vivant. Mystère qui provoque, comme tous les mystères, un sentiment de terreur. On n'ose plus lui parler de rien. Louis donne ses vieilles robes et il rogne les pensions; sa justice demeure rigoureuse[2]. C'est donc qu'il existe toujours. Il achète à la femme de Balzarin de Treest, armurier, deux harnois complets et des pièces d'armures dorées[3]. Hors du royaume, le roi envoie des gens de tous côtés. Les Anglais reçoivent leurs pensions et des nouvelles du mariage projeté entre le dauphin de France et la fille de leur roi[4]. En Espagne, ce sont des présents, de bonnes paroles

1. *Lettres*, X, p. 110.

2. Au Plessis, le 14 août 1481, il a autorisé Jean de Daillon, gouverneur du dauphin, seigneur du Lude, à faire arrêter René d'Alençon, comte du Perche, qui avait communiqué secrètement avec certains princes ennemis et voulait se retirer chez eux. Le jeune homme a médité de s'échapper sous un déguisement. C'est déjà un transfuge. (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 76. Voir son procès aux Arch. nat., J, 949.) Michelet tire de ce procès des conclusions dramatiques qui ne sont pas fondées. Voir ce que nous avons dit p. 342-343.

3. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 388.

4. Bibl. nat., ms. fr. 6987, fol. 391.

Digitized by Google

d'amitié. Là où il veut qu'on sache qu'il est toujours en santé, Louis fait acheter, à n'importe quel prix, un cheval vigoureux ou une belle mule. On lui cherche partout des chiens, sa vieille passion, sa dernière passion[1]. En Espagne, il achète des dogues; en Bretagne, des lévriers et des épagneuls; à Valence, des petits chiens qu'il paye plus cher que les gens ne les veulent vendre; en Sicile, une mule; des chevaux à Naples et des bêtes étranges de tous les côtés; en Barbarie, des adibs qui sont de petits loups pas plus gros que des renards; en Danemark et en Suède, des élans et des rennes. On les met dans un coin du parc. Le roi ne parle plus, même pas à ceux qui les lui présentent[2]. Un mot bref de remerciement au duc de Ferrare pour l'envoi d'un léopard, « lequel est le plus beau et le meilleur que je veiz jamais[3] ».

Un projet préoccupe encore Louis. Le mariage du dauphin avec la fille de l'archiduc d'Autriche qui doit assurer la paix[4].

Il préoccupe aussi le roi Édouard, puisqu'il y a eu une promesse de mariage entre sa fille et le fils de Louis. Les Anglais se montrent inquiets des conquêtes du roi qui touchent à Calais. Les gens des États de Flandre, Maximilien et les envoyés de Louis se sont rencontrés à Alost. Les Gantois, turbulents et vindicatifs, qui ont mis la main sur ses enfants, font des remontrances à l'archiduc. Ils veulent ce mariage qui sera un gage de paix[5]. Maximilien est bien jeune, sans crédit : l'autorité

1. Le 12 août 1482, il écrit à la dame de Montsoreau qu'on lui envoie les chiens de la feue reine d'Angleterre. « Vous sçavez qu'elle m'a fait son héritier, et que ce sera tout le meuble que j'en auré ; aussi c'est cellui que j'ame le mieulx. » *Lettres*, IX, p. 276.

2. *Commynes*, II, p. 58.

3. *Lettres*, X, p. 103. — 4. *Ibid.*, X, p. 27. — Les rapports avaient été fort tendus avec Maximilien. Un coup oblique lui avait été porté au mois de juillet 1482. Les Français avaient pris Aire. Y a-t-il eu achat de ce bastion du Nord, comme l'insinue Molinet? Dans tous les cas, Louis se hâte de ratifier la capitulation. Et il félicite de ce bon coup les Suisses de Philippe d'Esquerdes (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 84-89).

5. Bibl. nat., ms. fr. 20486, fol. 139 (Lettre d'Olivier de Coëtmen à Louis XI).

Digitized by Google

qu'il avait, il la tenait de sa femme en ces pays. Le roi suit l'affaire qui demande à être conduite « avec une grande et extrême diligence, sans y retarder une seule heure[1] ». Il faut faire ratifier par les seigneurs du sang, les pairs de France, les gens des trois États, ce traité de mariage qui est un traité de paix[2]. Le roi se réjouit de la tournure que prend son projet. On arrête jour pour amener la fille à Hesdin[3]. Un traité sera signé à Arras, que le roi faisait appeler Franchise, le 23 décembre 1482. Louis le ratifie au Plessis, et il demande des feux de joie, le chant du *Te Deum*, des processions, des prières à Dieu et à Notre-Dame « pour ung si grant bien que cestuy ci[4] ». Mais Louis ne veut toujours pas se laisser voir[5].

Les Gantois, qui ne songent qu'à affaiblir leur prince, lui ont facilité ce traité avantageux. Le roi conservera toute la Bourgogne et l'Artois[6]. Mme de Ravenstein a amené l'enfant à Hesdin où Mgr d'Esquerdes la reçoit, en mai 1483. La princesse fait son entrée à Paris, le 2 juin[7], et elle trouve le dauphin à Amboise, le 22. On célèbre ses fiançailles qui n'enchantent pas son père, car le duc d'Autriche, s'il l'avait pu, l'aurait bien empêchée de sortir de ses terres. Le roi

1. *Lettres*, X, p. 29 (3 décembre 1482).

2. *Ibid.*, X, p. 37. — Dès que la paix sera faite, Monseigneur le dauphin « délivrera Messire Lancelot et lui baillera 200 écus pour avoir deux courtaulx », écrit de Bourré au roi, le 24 novembre 1482 (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 109).

3. *Commynes*, II, p. 59.

4. *Lettres*, X, p. 42-44-45; Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 95-131; Dom Gerard Robert, p. 65.

5. *Commynes*, II, p. 61. — Mais Louis est toujours le roi. Le 21 avril 1483, Mme de Beaujeu passe à Paris et son maître d'hôtel demande à son joyeux avènement la délivrance des prisonniers de la Conciergerie. La Cour refuse. Elle n'est qu'une princesse et n'a pas une lettre expresse du roi (Bibl. nat., ms. Du Puy 280).

6. *Lettres*, X, p. 54. — Voir l'instruction donnée au sujet de la Bourgogne (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 117).

7. *Chr. scand.*, II, p. 132. — Le 5 juin 1483, les prisonniers de la Conciergerie à Paris sont délivrés à l'occasion de l'entrée de la dauphine (Bibl. nat., ms. Du Puy 250. Sur la procession, ms. fr. 6989, fol, 16). — M. de Beaujeu, lieutenant du roi, est allé à Hesdin, chercher l'enfant. A son passage à Amiens, on lui présente du vin; à Mme de Beaujeu, deux drageoirs d'argent, à Mme la dauphine, une nef d'argent (Arch. com. d'Amiens, BB. 14, fol. 90vo).

Digitized by Google

Louis invite au mariage qui se fera solennellement dans une quinzaine, à Amboise, « ainsi qu'il eust esté en nostre dicte ville de Paris[1] ». Ce sera la paix finale[2].

Le roi la fait publier par tout le royaume[3], sous les formes les plus solennelles. Il ratifie ce traité de paix et de mariage comme roi très chrétien, mû de pitié et de compassion « du pouvre peuple[4] ». A la fête d'Amboise, le roi a invité les gens de ses bonnes villes. Ils sont logés de l'autre côté du pont, regardent cette fête de la paix. Ils voient Monseigneur le dauphin, qui a treize ans, chevaucher sa haquenée pour se rendre à la métairie de la reine où il attend, au milieu de ses archers, l'arrivée de son épouse. Il porte une robe de satin cramoisi doublée de noir. M. de Dunois, M. de la Trémoïlle, M. le grand sénéchal de Normandie, le bailli de Meaux l'entourent. Le dauphin fait la révérence aux dames, retourne à un logis auprès du pont où il descend, change de costume et vêt la longue robe de drap d'or. Ainsi il paraît un homme. Il entre dans la place réservée où les gens des villes se tiennent derrière les barrières. Le roi a bien recommandé aux archers d'empêcher que les gens des villes soient « oppressés ». Le grand sénéchal y veille.

Mme la dauphine arrive dans l'enclos. On la descend de litière. Marguerite d'Autriche a trois ans moins dix jours.

1. *Lettres*, X, p. 116. — Le maire de Tours s'y rendra dans sa robe de cérémonie (Arch. com. de Tours, CC. 46). Le tambourin de la ville joue tout l'après-dîner, le jour que fut crié le mariage du dauphin (*Ibid.*, fol. 83 v°). Un grand repas sera donné chez le maire aux gens qui logeront chez lui avant de se rendre aux noces (*Ibid.*, fol. 89). Doyat a fait inviter les consuls de Clermont.

2. Voir le remboursement des frais à Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, lieutenant-général de Picardie, pour « festoyer les ambassadeurs de Flandres, nagueres venus en la ville de Franchise pour traiter et accorder la paix finale entre ledit seigneur et eux, et aussi du mariage de Monseigneur le dauphin avec Mlle Marguerite, fille du duc d'Autriche » (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 396).

3. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 398. — Une fête a lieu à Compiègne pour la paix entre le roi et le duc d'Autriche, à l'occasion du mariage du dauphin (Arch. com. CC. 28).

4. Lenglet du Fresnoy, IV, p. 124-125. — Ce traité a été immédiatement répandu par l'impression (voir Picot et Stein, *Recueil de pièces historiques*, p. 269.)

Digitized by Google

Le protonotaire les fiance. Chacun l'entend demander à haute voix à Monseigneur le dauphin s'il veut avoir Marguerite d'Autriche en mariage. Il répond oui. La même demande est adressée à Mme la dauphine qui fait même réponse. Alors le protonotaire leur joint les mains. Et Monseigneur le dauphin baise par deux fois Mme la dauphine. On les ramène au château. Les gens d'Amiens remarquent que les rues d'Amboise sont tendues de cordes où sont exposés des draps, comme on fait chez eux à la procession du Saint Sacrement. Au carrefour, il y a une tente qui abrite certains personnages : parmi eux est une sirène qui jette par ses mamelles vin blanc et vermeil.

Les gens des villes sont invités aux épousailles au château d'Amboise. Ils regardent passer M. le dauphin qui se rend à l'église, tenant M. de Beaujeu par la main. Il porte une longue robe de damas blanc. Suivent, deux par deux, clairons, trompettes et seigneurs. On attend à la porte de l'église, dans la cour basse du château. Mme de Segré porte Mme la dauphine. Les époux font le serment de mariage : « C'est assavoir de non changier pour pire ne meilleur », au rapport d'Antoine Clabault, maire d'Amiens. Le dauphin passe l'anneau au doigt de Marguerite. On chante la messe. Alors les gens des villes vont remercier le dauphin de l'honneur qui leur a été fait. Et l'enfant leur dit ces mots : « Je vous remercie de la peine que vous avez prise pour moy. Si vous avez à faire de moy, je suis en vostre commandement[1]. »

Le roi n'a pas paru. Mais c'est bien lui qui a imaginé la fête de la paix et des villes. Le chancelier vient de le déclarer aux délégués, en présence du sire de Beaujeu, de Dunois et

1. Lettre des députés de la ville d'Amiens, 22 juin 1482 (*Commynes*, éd. de Mlle Dupont, Preuves, III, p. 345-349). — Sur le voyage de Clabault, voir Arch. com. d'Amiens, BB. 14, fol. 98. Le dauphin jure la paix d'Arras (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 166). Pierre de Beaujeu mène alors les affaires, mais sous le contrôle du seigneur du Bouchage (*Ibid.*).

Digitized by Google

d'Albret. Le roi a mandé les gens des villes « pour mettre ordre et abréviation en la justice de son roialme, et aussy pour mettre bon et ample cours en la marchandise, et pour mettre, s'il est possible, une loy, ung poix et une monnoie en son roialme ». Qu'ils veuillent bien se retrouver tous devers lui en la ville de Tours pour connaître la meilleure manière de faire aboutir ces réformes.

Ce sont là de bonnes nouvelles pour les marchands qui forment les municipalités de France. La chère est bonne à Amboise. Vin et poissons sont offerts libéralement.

Les délégués des villes étaient venus invités à un mariage : les voici au conseil, le vendredi 26 juin, à Tours. Et le chancelier leur dit que le plaisir du roi était que chacun voulant user de marchandise le puisse faire dans le royaume sans déroger à la noblesse ni à d'autres privilèges, comme il était en usage en Italie et en Angleterre. Que tous les péages intérieurs du royaume soient abolis, sauf aux frontières; que nul n'ait juridiction sur les marchands, sinon les juges locaux ordinaires. Alors les gens des villes demandent au chancelier de bien remercier le roi. Mais le mardi suivant, le roi les mande au Plessis. Il tient à les remercier lui-même de la bonne obéissance qu'ils lui avaient faite, disant qu'il mettrait volontiers « ordre en son roialme, qu'il voldroit bien que la marchandise y eust cours, et qu'il fust entretenu en paix : mais son dict roialme estoit sy grant que à grant paine se povoit il faire ». Louis demande que chaque ville lui adresse un homme dans six semaines pour connaître ses décisions. « Et aussy dist qu'il sçavoit bien que ceulx des dictes villes amoient mieulx le veoir viel homme que mort! » Sur ce triste sourire du roi, chacun prend congé[1].

Ainsi Louis s'est montré en public pour la dernière fois. Et Doyat le regarde dans sa robe de velours cramoisi fourrée

1. *Commynes*, éd. de Mlle Dupont, Preuves, t. III, p. 550.

Digitized by Google

de martre, longue jusqu'à mi-jambe, avec ses deux bonnets d'écarlate sur la tête. Les gens des villes lui ont fait la grande révérence. Louis ôte les bonnets de sa tête, qui était presque chauve; et l'on voit quelques cheveux gris coupés court : « Messieurs, soyez les bienvenus, et merci de m'être venus voir. Et vous couvrez tous. » Ce que font les gens des villes. Mais le bon sire demeure la tête nue devant ses villes; et sans que le chancelier l'ait annoncé, il parle. Louis dit qu'il veut trois choses pour le profit de tout le royaume. Le premier point touche les marchands. Il faut qu'ils puissent aller et venir librement, comme on le fait au royaume d'Angleterre. Le second point est qu'il voulait mettre ordre à la justice, afin de faire abréger les procès qui portent un tel dommage à tous par faveur et corruption. Le troisième point est qu'il voulait une seule loi pour tout le royaume, et qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une monnaie ayant cours. Ainsi légifère en pensée le roi chauve et moribond qui tient à la main ses deux bonnets rouges[1].

C'est lui, l'homme de la paix[2]. L'homme de la violence et de la mauvaise foi sera Maximilien[3].

Mais le roi a encore des réveils terribles. Au mois de mai 1483, il a cassé Pierre Doriole, le chancelier, et il a nommé à sa place Guillaume de Rochefort, chevalier, fort honnête homme et lettré. Pierre Doriole était cependant

1. « Ledit sire proposa encore d'autres choses qu'il seroit trop long de raconter, tousjours désirant le profit de son pauvre royaume, lequel en a bien besoin », ajoute Guillaume Savaron, le délégué des consuls de Clermont. Doyat écrit à Claude de Montfaucon qu'il convient de convoquer les treize bonnes villes pour les consulter sur ces points. (Reg. des délibérations de la ville de Clermont, cité par A. Bardoux, *op. cit.*).

2. Le roi demande une grande procession à Saint-Denis, le 7 février 1483, pour sa santé, celle du Dauphin, et la « paix et tranquillité du royaume » (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 173).

3. On le verra bientôt donner ses instructions écrites à ce bon domestique et maître d'hôtel qu'est Olivier de la Marche pour engager les seigneurs de France à revenir sur le traité d'Arras; il enverra en Castille vers Ferdinand et Isabelle pour les engager à rentrer dans le Roussillon, et le prier de l'assister en Bourgogne (Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 131, 137).

Digitized by Google

très intelligent[1]. Il a conduit tous les procès du roi, celui de Nemours; et Louis l'avait marié à Charlotte de Bar, la riche veuve de Guillaume de Varye. Il a fait des affaires avec les trois galées de France, fermant le port d'Aigues-Mortes aux Vénitiens. En dépit de sa trahison, le roi lui avait donné ses sceaux. Mais c'est pour qu'il se montrât souple[2]. Pierre Doriole ne l'est plus en ces jours. Louis le brise[3].

Certaines nouvelles inquiètent bien Édouard d'Angleterre qui voit Louis plus fort que jamais. Mais le roi a pour lui jusqu'au bout la chance. On lui apporte des messages d'Angleterre. Édouard vient de mourir, frappé d'apoplexie; Gloucester, son neveu, prend le pouvoir[4].

Louis, qui tant de fois a montré sa satisfaction quand ses adversaires furent frappés, ne laisse voir aucune joie[5]. Il est lui-même trop près de sa fin[6]. Il est vraiment aux pensers de la paix. Il a recommandé aux habitants d'Harfleur de ne commettre aucun acte d'hostilité contre les Anglais[7]. Il a envoyé, une fois de plus, vers le duc de Milan, « pour unir les choses d'Ytalie et résister tant mieulx aux ennemys de la

1. Voir le registre de ses affaires, Bibl. nat., ms. fr. 10 187.

2. Le roi lui avait écrit au mois de décembre 1482 : « Chancelier, je vous ai écrit que vous renvoissiez la cause qui est pendante en mon grand conseil... ainsi que je vous l'ai ordonné par mes lettres patentes, dont vous n'avez rien fait... Vous avez dissimulé. Je vous prie, beau sire, que en mes besognes vous ne me soyez pas si rigoureux, car je ne le vous ai pas esté es vostres... » — « Chancellier, vous avez refusé de seeller les lettres de mon maistre d'ostel Bouthilat. Je sçay bien à l'apestit de qui vous le faites, et vous souviegne de la journée que vous pristes avec le Breton, et le despechez incontinant, sur vostre vie » (*Ord.*, XIX, p. 108; *Lettres*, X, p. 43).

3. Le 12 mai 1483 (*Ord.*, XIX, p. 108).

4. Lettre à Richard III du 21 juillet 1483 : « Et se je vous puis faire quelque service, je le feray de très bon cueur, car je vueil bien avoir vostre amytié » (*Lettres*, X, p. 135).

5. *Commynes*, II, p. 64.

6. « Loys de Vallois, roy de France, fut très malade en l'an 1482, lequel fit faire les processions et dire grand nombre de messes en l'église Saint-Laud par le temps de soixante jours continuels; et à chascun desdits jours, la vraie croix estoit portée avec grand honneur et réverence et solennité tout à l'entour du cloistre de ladicte esglise Saint-Laud, et la grande messe estoit ditte avec solennité en chappes, comme le jour de Noël, et le luminaire et sonnerie comme audit jour » (Guillaume Oudin, p. 138).

7. *Lettres*, X, p. 103 (25 avril 1483).

Digitized by Google

foy catholique[1] ». Ainsi parle aujourd'hui celui qui avait tant profité de divisions !

Une dernière fois, le roi constate, comme le note Commynes, qu'il est toujours le maître. Il a fait le mariage désiré depuis longtemps ; il a mis de son côté les Gantois et les Flamands ; il tient en respect François de Bretagne [2], qu'il déteste, avec la grosse armée qui est logée non loin de ses frontières. Louis tient en haleine le roi d'Espagne à cause du Roussillon et de la Cerdagne qu'il a achetés au roi d'Aragon. Il cause avec les puissances amies en Italie. Les Suisses sont ses alliés, comme les rois d'Écosse et de Portugal. Le pape Sixte IV lui envoie des reliques et le corporal de saint Pierre que Louis gardera. Le Turc, Bajazet, lui fait porter le rôle des reliques de Constantinople qu'il tient à sa disposition. Ses sujets tremblent devant lui, devant le roi qu'on ne voit plus[3]. Il a son grand « champ de guerre » avec ses Suisses, ses artilleurs, ses pionniers[4]. Jamais il n'a été plus fort.

Mais c'est l'instant où le roi Louis se détourne des choses de la terre. Il a mis son espérance en Dieu et dans les saints[5]. Le roi voit bien qu'il ne peut plus durer que par miracle.

1. *Lettres*, X, p. 107.

2. Les rapports avec la Bretagne avaient été récemment fort tendus. Le duc avait fait arrêter le sire de Rohan. Landais excitait François contre la France (Cf. U. Legeay, II, p. 431-433).

3. *Commynes*, II, p. 66-67-68.

4. Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 389, 393, 394ro. — Jacques Hurault est commis au payement des 6000 Suisses ; Jean de la Primaudaie, au payement des 6000 hommes du camp de guerre ; Michel Marquet, au payement des anciennes Ligues des Hautes-Allemagnes. Le roi a les lances de d'Esquerdes. On répare les fortifications d'Abbeville, du Mont Saint-Michel, du château d'Arques, de Pontorson. Tout est en ordre. On veille aux frontières du Luxembourg, en Picardie (*Ibid.*, fol. 396). — Sur le grand camp, voir les détails donnés par U. Legeay, II, p. 424-426.

5. Fondation à Mme sainte Marie-Madeleine à Saint-Maximin (*Lettres*, X, p. 51) ; demandes de prières à Saint-Denis (*Ibid.*, X, p. 62) ; processions et messes journalières en l'honneur de la vraie croix à Angers (*Ibid.*, X, 65, 67) ; fondation pour la chapelle de Notre-Dame de Grâce à Saint-Antoine du Viennois (*Ibid.*, X, p. 112-114.) Le roi veut faire de Béhuard une basilique. Il achète aux religieux de Saint Nicolas la propriété entière de l'île (Arch. nat., P. 1344, fol. 118, cité par J. Quicherat). Le

Digitized by Google

Louis fait alors chercher le saint homme qui intercédera auprès de Notre-Seigneur afin qu'il allonge ses jours misérables. Les noms de plusieurs religieux austères et de bonne vie sont prononcés devant lui. Le roi envoie ses gens vers eux; et la plupart lui font répondre, sagement, qu'ils n'ont pas le pouvoir de prolonger ses jours. Louis s'adresse à frère Élie de Bourdeilles, archevêque de Tours, cordelier et cardinal, qui lui écrit qu'il vaudrait mieux pour lui donner moins d'argent aux églises et soulager les tailles de son peuple[1]. Mais la piété de Louis a la même forme que sa diplomatie de paysan maquignon. Il achète et subventionne les saints. Il les met dans son parti[2]. Une lourde grille de 200000 francs, pour laquelle on fond la vaisselle d'argent à Saint-Martin de Tours; une châsse pour Saint-Eutrope de Saintes; des reliquaires aux trois rois de Cologne, à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, à Saint-Servais de Maëstricht[3], à Saint-Bernardin d'Aquila; des calices d'or à Saint-Jean-de-Latran à Rome[4].

roi y est représenté sur un vitrail et il y avait déposé son effigie et les portraits de cire, grandeur nature, de sa famille. Charles VIII rendra à la paroisse de Denée la chapelle. Voir l'inscription rapportée par J. Quicherat. — Le roi porte sur lui un morceau de la vraie croix provenant de l'abbaye de Charroux (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 19). Fondation de la messe de sainte Claude (*Ibid.*, fol. 20). Les religieux de Charroux porteront la vraie croix au roi quand il le voudra (*Ibid.*, fol. 131). Le curé du Puy-Notre-Dame chantera des messes à sa dévotion : que le roi lui envoie les noms des cinq martyres dont il lui a parlé (*Ibid.*).

1. C'est aussi l'opinion de l'auteur de la *Chronique scandaleuse*, II, p. 137. — Sur ce personnage, voir la dure lettre de Louis (*Lettres*, IX, p. 283), et Urbain Legeay, II, p. 453-454. Nous conservons seulement l'analyse de la consultation qu'il donna à Louis sur l'excommunication qu'un roi peut encourir en attentant aux droits de l'Église, en exilant un cardinal, etc., en répandant le sang innocent, en gouvernant mal (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 141). Voir aussi sa déclaration sur les prélats mécontents (fol. 142). C'est à ce propos que Louis réclama le serment qu'il avait prononcé à Reims et dont le texte est conservé par Le Grand (Bibl. nat., ms. fr. 6988, fol. 148).

2. Voir le très curieux compte des offrandes et aumônes des années 1478-1479 (Arch. nat., KK. 66).

3. *Lettres*, X, p. 101. — Dons à Notre-Dame de Puiseaux, à l'image Saint-Florent près Saumur, au bras de saint André en l'église Saint-Maurice d'Angers, à Mme sainte Émerence qui guérissait du mal d'entrailles.

4. Voir les notes de B. de Mandrot (*Commynes*, II, p. 53).

Digitized by Google

GRAV. BRAUN

François de Paule

Gravure du XVIIe siècle d'après une peinture originale conservée au Vatican (Hilarion de Coste)

Digitized by Google

Digitized by Google

Pense-t-il un instant se retirer à Cléry, vivre près de sa chère église qu'il a délibéré d'augmenter de quatre piliers? Il demande du moins à Bourré, si entendu aux constructions, d'aviser comment seront les galeries qu'il veut faire le long de sa maison, du côté du jardin[1].

Le roi Louis a fait chercher en Calabre celui qu'on appelle le « saint homme », le « bon homme[2] ». C'est François de Paule, qui est si simple, a réponse à tout : il n'a jamais mangé ni chair, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni laitage et vit sous un rocher. François de Paule passe par Rome où il entretient longuement le pape qui lui accorde de fonder en France les Ermites de saint François, les Minimes.

Voici le saint homme qui roule sur la mer, remonte le Rhône en bateau, arrive à Lyon où le consulat se porte à sa rencontre et lui offre des fruits; il monte dans le chariot peint et la litière envoyée par le roi à sa rencontre[3]. Il y a des hommes sur le pont d'Orléans qui guettent son arrivée. François descend rue Sainte-Catherine, près de l'hôtel de ville, chez un bourgeois[4]. Louis l'attend au Plessis où il lui a fait édifier un ermitage, près de la chapelle, dans la cour basse du château, au bout du pont. François de Paule, qui n'a jamais rien appris, parle comme un lettré. Et Louis se pros-

1. *Lettres*, IX, p. 303.

2. *Lettres*, X, p. 4. — Déjà, en mars 1481, le roi avait reçu la robe d'un « bon saint homme Nicolas », Nicolas Appleine, de Prémery, mort en odeur de sainteté, et il avait reçu la visite de sa sœur (*Ibid.*, IX, p. 12). Le 13 octobre 1482, Louis s'informe du lieu de la sépulture d'un « bon saint homme hermite » qui est Jean de Gand (*Ibid.*, IX, p. 316). Il demande une enquête pour sa canonisation au pape (*Ibid.*, IX, p. 317). C'est lui qui a prédit à son père sa victoire définitive sur les Anglais, qui annonça à Henri V sa fin prochaine puisqu'il faisait une guerre injuste, et l'héritier mâle que fut Louis. Sur le cercueil de cet Ermite de Saint-Claude, le roi offre un drap aux Jacobins de Troyes (*Ibid.*, X, p. 27). Cf. Lenglet du Fresnoy, Preuves, IV, p. 153-155. — Le sieur de Moreuil écrit au roi qu'il a fait toute diligence pour lui envoyer frère Bernardin, homme de sainte vie, afin de prier Dieu pour la prolongation de ses jours, 1482 (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 131). Son gardien, ni les religieux, ne l'ont pas vu s'élever en l'air : mais il est en continuelles prières et de sainte vie (*Ibid.*).

3. *Lettres*, X, p. 76-78. Cf. Rolle, *Rev. du Lyonnais*, 2e série, t. XXIX, 1864; Louis Caillet, *op. cit.*, p. 252. — 4. A. Lottin, *Recherches*, I, p. 333.

Digitized by Google

terne devant lui, comme s'il fût le pape[1]. Le roi est fou de joie. Jean Moreau lui a apporté la bonne nouvelle de l'arrivée de François : « Demandez-moi ce que vous voudrez, je vous l'accorderai. » Moreau obtient pour son frère un évêché[2]. Le roi demande à François de prier pour lui, de prier pour que Dieu allonge ses jours[3]. Mais le saint homme répond comme il convient de répondre : il parle comme un inspiré. Louis a foi en lui, si plusieurs de son entourage moquent le « saint homme[4] », qui ne mange ni chair ni poisson. Louis lui fait rechercher des citrons, des oranges douces, des poires muscadelles et des « pastenargues[5] ». L'Ermite a une pension annuelle, la jouissance de la chapelle de Saint-Mathias avec ses ornements, un interprète, Ambroise Rambault, car il ne parle que l'italien. François vit près de son neveu et de fidèles serviteurs. Il prie et couche sur la natte de jonc qu'il a tressée de ses mains, ne mangeant que des racines. Louis est gagné par cette douceur, la sainte innocence de celui qui refuse de l'argent. Le roi restitue ce qu'il doit à ses villes. Il est doux comme l'agneau et se frappe le corps avec une discipline[6].

Le miracle que ne fera pas François de Paule, le roi Louis l'a demandé à la sainte Ampoule[7]. Il a fallu une autorisation pontificale pour la faire venir ; et Louis écrit au chapitre de Reims, parole de roi, qu'il la fera rendre, sans faute, après l'avoir vénérée : il n'en veut qu'une « petite goutte[8] ». On a

1. *Lettres*, X, p. 90-91.

2. « Processus Turonensis », dans les *Acta sanctorum* (*Aprilis*, I, p. 147).

3. Le roi demande aux Jacobins de Troyes d'autres patenôtres de Jean de Gand et des prières (*Lettres*, X, 132).

4. *Commynes*, II, p. 54-56.

5. Surnom vulgaire du panais dans le Midi (*Lettres*, X, p. 124). — Voir aussi Archives de l'Indre-et-Loire, H. 690.

6. Les détails sur la réforme du roi sont tirés de la *Vita*, p. 115. (*Acta*, *op. cit.*). Le 7 juin 1483, la cour obtempère aux lettres du roi et élargit Charles d'Armagnac (Bibl. nat., ms. Du Puy, 250).

7. *Commynes*, II, p. 67. Cf. *Lettres*, IX, p. 206-207, 17 avril 1482. Envoi au Parlement du serment qu'il a prononcé à Reims (*Ibid.*, p. 206).

8. *Lettres*, X, p. 126-127-128-130-131. Cf. l'autorisation pontificale du 7 juillet (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 193).

Digitized by Google

été la chercher à Reims, dans l'abbaye de Saint-Remy, d'où la fiole contenant l'huile sainte pour l'onction royale n'avait jamais bougé. Elle est maintenant sur le buffet de sa chambre, avec la Croix de la victoire et la verge de Moïse [1].

Louis a compris à la parole du saint homme qu'il n'y avait plus d'espérance qu'en la miséricorde de Dieu [2]. Il a demandé son fils Charles, le dauphin qu'il voyait si peu. Car il se défiait de tous, et à raison, dans ce siècle brutal [3].

Louis lui recommande ses serviteurs et expressément de ne changer après lui aucun de ses officiers. Le 28 août 1483, le roi est frappé d'une nouvelle congestion cérébrale [4]. Une fois de plus, il est touché au cerveau. Il perd la parole. Il la retrouve encore. Mais il est si faible qu'il ne peut porter sa main jusqu'à sa bouche, si maigre et défait qu'il fait pitié à tous ceux qui le voient.

Commynes est auprès de lui. Il observe les nouveaux serviteurs qui lui parlent sans humilité ni révérence, ce que le roi n'a jamais enduré, même de ceux qui avaient été nourris dans sa maison [5]. Jacques Coitier, le médecin, est le plus rude, le plus avare, le plus savant. Il parle au roi comme à un valet

1. Voir la note de B. de Mandrot (*Commynes*, II, p. 68). Sur le passage des reliques à Paris (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 199).

2. *Commynes*, II, p. 73.

3. La dernière fois que François d'Orléans, comte de Dunois, son gendre, le visita au Plessis, à l'occasion des noces du dauphin, le roi le fit tâter par son capitaine pour voir s'il n'avait pas d'armes sous sa robe (*Commynes*, II, p. 76).

4. On ne peut savoir exactement la nature de ce mal. Ce que l'on constate, c'est l'étouffement, la paralysie, les maux de tête. De là l'aération, les remèdes à base d'hysope. Le roi couchait la tête haute. Tout ce qu'a écrit Brachet manque de bases scientifiques. Une simple lecture du *Propriétaire des choses* est autrement instructive.

5. *Commynes*, II, p. 73. — Durant les dernières années du règne, certains familiers ont obtenu des privilèges sur les greniers à sel, comme Jean Moreau, valet de chambre du roi, qui faisait chanter les gens de Compiègne (Arch. com., CC. 28), d'Amiens (BB. 13) et de Beauvais (Arch. com. BB. 10, fol. 318). Olivier le Daim revendiquait de vendre également, avant tous autres, 20 muids de sel à Compiègne (Arch. com., CC. 27). Par contre, Philippe Luillier, capitaine de la Bastille, qui n'a pas la faveur des chroniqueurs, paraît très bien vu à Compiègne, où il est un intermédiaire entre les gens de la ville et le roi. On lui offre un faucon de chasse, puis un

Digitized by Google

et il le terrorise [1] : « Je sçay bien que ung matin vous me renvoyrez comme vous faictes d'autres; mais par la... (ung grant serment qui juroit), vous ne vivrés point huyt jours après [2]. » Ceux-là lui parlent durement et brièvement, comme lui-même a fait parler au duc de Nemours et au comte de Saint-Pol, quand ses commissaires leur annonçaient leur sentence : « Sire, il fault que nous nous acquittions : n'ayez plus d'espérance en ce sainct homme ne en aultre chouse, car seurement il est faict de vous; et, pour ce, pensez de votre conscience, car il n'y a nul remède. » Et le roi Louis répond modestement : « J'ay espérance que Dieu me aidera, car, par adventure, je ne suis pas si malade comme vous pensés [3]. »

Mais à leur ton, Louis voit bien que, cette fois, c'est la fin. Il ne dit plus, comme autrefois : « Parlez petit »; il recommande qu'on l'admonestât de se confesser, sans prononcer toutefois ce cruel mot de mort. Le roi se confesse et prie. Et Louis demande sur l'heure le seigneur de Beaujeu, mari de sa fille, et il lui commande d'aller chercher à Amboise le roi son fils. Car Louis a nommé son fils le roi. [4] Il remet à Beaujeu le gouvernement. Il demande qu'on les laisse seuls. Il lui passe la consigne, parle sec, recommande

lasnier (CC. 27). Les exactions des serviteurs du roi, tant reprochées à Louis XI sur sa fin, ne paraissent pas avoir été considérables. Elles sont de tous les temps. Il n'est plus question de Tristan, le prévôt des maréchaux, mis en scène par les romantiques. C'est Guillaume de Corquilleray qui est prévôt des maréchaux depuis 1477. Il surveille les gens d'armes, s'oppose à leurs rapines, etc. (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 131).

1. *Commynes*, II, p. 73.

2. *Commynes*, II, p. 77. — Commynes est très dur pour Coitier. A lire sa correspondance et son testament, nous avons cependant l'impression qu'il était prudent, instruit, libéral et pieux (Bibl. nat., ms. lat. 4831, fol. 53-63). On le considérait comme une lumière en médecine, et sa carrière médicale avait été le principal instrument de sa fortune rapide. — Sur ce personnage, vice-président, puis président de la Chambre des comptes, voir la note de Vaesen, *Lettres*, VII, p. 244; IX, p. 159, 172, 218, 228; X, 16, 78, et Chéreau, *Jacques Coitier, médecin de Louis XI*, Poligny 1861; Léon Gauthier, *Fragments de correspondance de Jacques Coitier, médecin de Louis XI*. Paris, 1912, in-8.

3. *Commynes*, II, p. 74.

4. Le 4 mars 1483, le roi avait demandé au chancelier de sceller du sceau du dauphin les lettres qu'il fait écrire au pape par le petit Charles, concernant l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen (Bibl. nat., ms. fr. 6989, fol. 181).

Digitized by Google

d'éviter les entreprises dangereuses sur Calais. Il faut laisser les Anglais tranquilles. Le royaume a besoin de paix pendant cinq ans au moins. Il est grand et étendu, mais bien maigre et pauvre, foulé par le passage des gens d'armes. Pas de débat non plus au sujet de la Bretagne. Qu'on laisse en paix le duc François jusqu'à ce que Charles fût en âge de disposer des choses à son plaisir. La paix, la paix, telle sera la dernière pensée du roi Louis [1] !

Alors il fait remettre les sceaux à Charles par le chancelier, renvoyer à Amboise sa garde, ses archers, ses capitaines, sa vénerie et sa fauconnerie. Car la parole lui est revenue. Le roi donne des instructions à tous, en particulier à Étienne de Vesc, premier valet de chambre de Charles, qui a nourri l'enfant. Pas une plainte sur lui, sur ses douleurs. Son corps se vide et il semble que sa tête s'éclaircisse [2]. Jean d'Arly, François de Paule et quelques gens d'Église se tiennent debout au pied du lit. Ils récitent les prières des morts. Le roi murmure l'invocation à la Vierge d'Embrun : « Ma bonne maistresse, aidez-moi ! » Il répète les paroles du Psalmiste, celles qu'il a fait peindre dans sa chambre : « *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum : misericordias Domini in æternum cantabo* [3]. »

Louis passe, le 31 août 1483, à huit heures du soir. Et Commynes regarde la sainte Ampoule demeurée sur le buffet de la chambre [4].

1. *Commynes* II, p. 75. — Voir l'instruction donnée à Lagraulas pour restituer le Roussillon et la Catalogne au roi d'Espagne (Ch. Samaran). Le roi enjoint à Guillaume de la Mark de sortir de France ; il ne veut pas recevoir les envoyés de Ludovic le More (U. Legeay, II, p. 452).

2. Interpolation de la *Chronique scandaleuse*, II, p. 398.

3. *Commynes*, II, p. 70-72. — La nouvelle que le roi était mort circula à Paris le 27. (*Chr. scand.*, II, p. 135.)

4. *Commynes*, II, p. 67. — Les dernières lettres du roi sont pour demander au Parlement l'enregistrement des lettres de fondation de la chapelle de l'Hôtel Royal des Montils (*Lettres*, X, p. 136, 137) et celles du don à l'abbaye de Saint-Denis de revenus sur le Petit-Pont à Paris (*Lettres*, X, p. 138). Un des derniers actes, du mois d'août, qui fut confirmé seulement en septembre par Charles VIII, est l'alliance du roi avec les gens de la Hanse Teutonique, ses grands amis (*Ord.*, XIX, p. 35). — « Et

Digitized by Google

A Tours, depuis quatre jours déjà, l'inquiétude était grande. M. de Beaujeu a commandé au maire de mettre une garnison dans le château et dans la ville, de faire bon guet sur les murailles. Le maire et les élus vont dans la nuit avec leurs torches. On monte la garde, quand Louis trépasse, à la Porte de la Riche et à la Porte feu Hugon[1]. Les torches de cire brûlent. On avertit à Amboise le gouverneur Guyot Pot : ceux de la ville de Tours doivent-ils se rendre à Amboise les premiers? Car c'est Charles qui est maintenant le roi.

Les cloches sonnent au chapitre de Saint-Martin pendant trois jours. Puis les chanoines vont chercher en grande pompe le corps du roi et le ramènent dans leur église, la vieille basilique où ils célèbrent solennellement ses obsèques, celles du roi et de l'abbé[2]. Alors, suivant la volonté de Louis, son corps est porté à Cléry.

On imagine la scène dans les premiers jours de septembre de cette chaude année.

incontinent fut le corps habandonné de ceulx qui l'avoient servy en sa vie », ajoute Jean de Roye. (*Chr. scand.*, II, p. 136.) Qu'en sait-il? Il est vrai qu'il affirme plus loin que le roi avait « donné et aliéné la plupart des terres de son royaulme ». On ne savait rien du roi à Paris. Les Parisiens avaient vu passer la Sainte Ampoule; ils avaient appris les libéralités de Louis pour Saint-Denis, pour Saint-Germain-des-Prés où Louis fonda la foire (*Chr. Scand.*, II, 134; *Ord.* XIX, p. 82, 86, 101). — L'interpolateur de la *Chronique scandaleuse* dit que ses serviteurs abandonnèrent son corps « pour courir à ses biens » (II, p. 398). C'est la scène représentée par la miniature du manuscrit Clairambault, 431, fol. 533. Mais il s'agit d'un texte tardif, comme l'image qui l'illustre.

1. Arch. com. de Tours, CC. 46, fol. 86. — Même sentiment de terreur à Paris où l'on monte la garde (*Chr. Scand.*, II, p. 136). La nouvelle arriva le 31 août à Amiens. Les échevins décident que, jusqu'à ce qu'il y ait certitude, on tiendra seulement deux portes ouvertes (Arch. com. d'Amiens, BB. 14, fol. 106). Guyot Pot annonça à Compiègne la nouvelle de la mort du roi et qu'on ne mît « nul plus fort que luy dedans la ville, sinon M. de Beaujeu, de Dunoy et Odet, cappitaine qui gardoit Mgr le Dauphin à present roy ». L'assemblée du 5 décembre décide de faire le guet (Arch. com. de Compiègne, BB. 7). Le samedi 30 août, le Parlement s'assemble. Le chancelier, Guillaume de Rochefort, donne des nouvelles : « Quelques-uns disaient le roi mort. » Le chancelier demande à toutes les Chambres de continuer à rendre la justice (U. Legeay, II, p. 519).

2. E. Giraudet, *Histoire de Tours*, I, p. 257. — Un service solennel fut célébré à Amiens, au chœur de Notre-Dame (Arch. com. d'Amiens, BB. 14, fol. 106vo).

Digitized by Google

La lumière souveraine vibre dans la large et miroitante vallée de la Loire.

Quel noble édifice, le fleuve et ses rives, ses îles de sable de la couleur de la vie, de la peau vivante. Partout des arbres, l'humanité, le blé, les vignes, les prés, les clochers à distance de relais ! On porte le corps du roi à travers cette campagne qui l'a nourri, dans ce pays plat où il avait sa vigne. Son corps entre dans la nef royale de Cléry, si haute, que le soleil illumine. Car c'est la lumière qui remplit vraiment la haute nef, où il n'y a rien, quelques nervures, un chardon, une acanthe. On va descendre le corps du roi Louis dans la tombe de biais qu'il s'est fait préparer, où son double l'attend, le visage levé vers la Vierge mère, patronne de la France. Tout est clarté. Au chœur on chante : *Lux perpetua.*

C'est bientôt le temps des belles vendanges[1].

1. « En l'année de 1483 fut bonne vinée à merveilles et d'autres biens sur terre et communément par tous pays les vins furent tant bons qu'il n'estoit memoire que jamais il en eust esté de meilleurs ; et toute cette année n'avoit point plu que bien peu, et par icelle année fit très chaud. » (Guillaume Oudin, p. 138.)

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

A

Abbeville, I, 12, 145, 147; II, 34, 35, 54, 55, 112, 148, 179, 367.
Abrégé d'histoire de France, II, 340 *n*.
Abrenate (Isabeau d'), I, 104.
Acciajuoli (Donato), II, 277, 340 *n*.
Acigné (Amaury d'), évêque de Nantes, II, 63.
Acqueville (Mme d'), I, 182.
Agadesme (sainte), II, 127.
Agde, I, 148 *n*.
Aigueperse, I, 131; II, 57, 70, 274.
Aignan (saint), II, 111. Cf. Orléans.
Aigues-Mortes, II, 366.
Aire, II, 299, 360 *n*.
Aix (Notre-Dame d'), II, 215.
Alamandi (Louis), cardinal et archevêque d'Arles, I, 162.
Alardin, I, 225.
Alaric, II, 320.
Albert (Jacques), II, 227 *n*.
Albert le Grand, II, 190.
Albi, I, 123, 126, 148; II, 52.
Albi (évêque d'). — *Voir* Amboise (Louis d').
Albret (sire d'), I, 126.
Albret (Alain, sire d'), II, 113, 364.
Alecis (Guillaume), II, 262 *n*.
Alençon, II, 206, 242.
— (élection d'), II, 114 *n*.
Alençon (Jean, duc d'), I, 11 *n*, 32, *n*, 92, 127, 128, 130, 131, 207; II, 4, 16, 24, 25, 186, 342.
Alençon (René d'), comte du Perche, II, 185 *n*, 342-343.
Alenquin (Geoffroy), II, 222 *n*.
Alexandre, I, 223.
Alexandrie, II, 333.
Allemagne, I, 156 *n*, 164 *n*, 165 *n*, 186, 191, 218, 224; II, 76 *n*, 86, 119, 130 *n*, 263, 292 *n*, 333, 367 *n*.
Allemands, I, 158; II, 119 et *n*, 122, 143, 168, 173 et *n*, 178, 263, 273 *n*, 277, 293, 295, 299, 350.
Alost, II, 360.
Alsace, I, 155, 164, 165, 168.
Altkirch, I, 162, 165.
Amboise, I, 12, 39, 95, 129; II, 19, 20, 89, 105, 117, 119, 186, 196, 219, 224, 225, 231, 240, 242, 244, 320, 335, 336, 337 et *n*, 342, 343, 345, 361, 362, 363, 364, 373, 374.
Amboise (maison d'), II, 207.
Amboise (Charles d'), seigneur de Chaumont, II, 219, 280 *n*, 285, 288, 295.
Amboise (Louis d'), évêque d'Albi, II, 137 *n*, 227, 281, 314, 317, 318.
Amboise (Louis), vicomte de Thouars, II, 181 *n*, 229.
Ambroise (saint), II, 352.
Amelgard, I, 17, 22 *n*. *Voir* Basin.
Amiens, I, 12, 145, 217; II, 37-38, 46, 58, 62 *n*, 68, 87, 99, 112, 114, 116 et *n*, 117, 120, 124, 138, 146 *n*, 147 *n*, 156, 158, 159, 161, 163, 164, 175, 179, 186, 209, 223, 276 *n*, 296 *n*, 297 *n*, 316 *n*, 340 *n*, 361 *n*, 363, 371 *n*, 374 *n*.
— Évêché, II, 223.
— Hôtel-Dieu, II, 223.
— Notre-Dame, II, 223.
Amiral (l'). — *Voir* Bourbon (Louis, bâtard de).
Amiral de France, II, 33.
Ampoule (sainte), II, 7, 14, 321, 370, 371, 373, 374 *n*.

Digitized by Google

Ancenis, II, 92, 93 *n*, 125, 128, 130, 206.
Ancre, II, 147.
Andernach, II, 174 *n*.
André (saint), II, 208 *n*, 209, 368 *n*.
André (Pierre), II, 257 *n*, 336 *n*.
Angélus, II, 206.
Angers, I, 66, 128, 129, 151; II, 62, 63, 92, 123, 125, 169, 185, 201, 226, 262, 304 *n*, 327 et *n*, 328, 329, 330, 331, 332.
— (Saint-Laud d'), II, 111, 117 *n*, 208 *n*, 330, 366 *n*.
— croix, II, 121, 204-205, 276, 320, 352, 366 *n*, 367 *n*.
— serments, II, 204-205, 320.
— Saint-Maurice, II, 368 *n*.
Anglais, I, 93, 100, 112-113, 116, 121, 123, 125, 126, 130, 133, 137 et *ss*, 141, 143, 146, 147, 149-153, 155, 156, 168, 170, 206, 223; II, 14, 17, 22, 23, 25, 31-38, 50, 51, 52, 54, 59, 63, 64, 66, 72, 76, 85 *n*, 87 et *n*, 101, 106, 113, 122, 126, 130-135, 137-160; II, 139, 161, 168, 169, 173, 206 *n*, 207, 209, 210, 233, 265, 274, 286, 291, 292 et *n*, 297, 299, 311, 317, 318, 319, 320, 328, 341, 342, 351 *n*, 359, 360, 366, 369 *n*, 373.
Angleterre, I, 10, 13, 98, 131, 139, 149, 202; II, 27, 28, 59, 62, 110, 111 et *n*, 119, 162, 182, 190, 292 *n*, 309, 311, 330 *n*, 333, 341, 364.
Angleterre (héraut d'), II, 150.
Angoulême (Jean, comte d'), I, 172, 236; II, 65.
Angoulême (Charles, comte d'), II, 292, 351 *n*.
Angoumois, II, 50.
Anjou, I, 93; II, 23, 123, 169, 206, 207, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 342.
Anjou (maison d'), I, 171; II, 48, 61, 207, 325-332.
Anjou (Charles), comte du Maine, beau-frère de Charles VII, I, 111, 130, 140, 141, 144, 151, 171; II, 24, 25, 54, 58, 64, 71.
Anjou (Charles), neveu du roi René, II, 327, 332.
Anjou (Louis II d'), I, 93 *n*.
Anjou (Marguerite d'), fille du roi René, reine d'Angleterre, I, 150, 152, 153, 167, 168, 232; II, 27, 28, 32, 139, 140, 162, 331, 332 *n*, 360 *n*.
Anjou (Marie d'), épouse de Charles VII, I, 91-93, 94, 102, 103, 105, 110, 119, 137, 142, 151, 152, 169, 175, 179, 180; II, 20, 45 *n*.
Anjou (Nicolas d'), marquis de Pont, II, 25, 327.
Anjou (René d'). — *Voir* René.
Anjou (gouvernement d'), II, 125 *n*.
Anjou (la sénéchale d'), II, 337.
Anne de France, fille de Louis XI, dame de Beaujeu, I, 217; II, 25, 88 *n*, 225, 236, 361 *n*.
Antitus (Me), II, 269. — *Voir* Cousin (Denis).
Anvers, I, 226.
— foires d' —, II, 112, 113.
Appleine (Nicolas), II, 369 *n*.
Aquila (saint Bernardin d'), II, 368.
Aquin (Thomas d'), ambassadeur, II, 141.
Aragon, I, 10, 93; II, 29 *n*, 39, 41, 131, 162 *n*, 190, 349, 350.
Aragon (maison d'), II, 203.
Aragon (Ferdinand d'), II, 110, 326, 331. — *Voir* Ferdinand le Catholique.
Aragon (Jean II, roi d'), II, 36, 39, 40, 41, 145 et *n*, 326, 367.
Aragon (Yolande d'), II, 325.
arbalète (compagnies de l'), I, 196.
Archelles (Grâce d'), I, 198.
archers (francs), II, 144-145, 195 *n*, 241, 262, 315.
Arcouville (Jean d'), I, 96.
Ardenne (Jean d'), II, 221.
Argenson, II, 229, 319.
Argouges (Jean d'), II, 19 *n*.
Argouges (Martin d'), II, 243.
Aristote, I, 96, 215; II, 338.
Arles (royaume d'), I, 162, 195, 196.
Arly (Jean d'), II, 373.
Armagnac (comté d'), II, 131.
Armagnac, I, 61, 123, 126, 148, 155, 158, 159.
Armagnac (maison d'), II, 3, 131-135.

Digitized by Google

Armagnac (Bernard d'), le connétable, I, 104-105; II, 131.
Armagnac (Bernard d'), comte de la Marche, I, 104-105, 112, 113, 129, 130, 148.
Armagnac (Charles d'), frère de Jean V, II, 134-135, 242, 370 *n*.
Armagnac (Isabelle d'), II, 131-132.
Armagnac (Jacques d'), duc de Nemours, I, 32, 61-62; II, 42, 65, 135, 168, 169, 170, 176, 185, 220, 227, 257, 272, 273-275, 342.
Armagnac (Jean IV d'), I, 125, 147, 148, 207; II, 131, 274.
Armagnac (Jean V, comte d'), II, 24, 68, 70, 120, 131-134.
Armagnac (Jean de Lescun, comte de Comminges, bâtard d'), I, 148, 156, 193, 201, 208, 218, 219; II, 4, 17, 50, 59, 68, 70, 83 *n*, 109, 113, 202 *n*.
armée, I, 168, 196; II, 90, 195, 315, 316, 367 *n*.
Arnaud, changeur, II, 77.
Arques, I, 146; II, 129, 237, 351 *n*, 367.
Arras, I, 12, 226; II, 55, 115, 123, 147, 179-180, 199, 265-271, 273, 276 et *n*, 279, 292, 296 *n*, 297, 299, 301, 303-307, 348, 354 *n*, 361, 362 *n*.
— Château, II. 303.
— Cité, II, 267 *n*, 268.
— Notre-Dame, II, 266, 303.
— Saint-Vaast, II, 201, 268, 269, 270.
— ville, II, 267 *n*, 330 *n*.
Arras (Vauderie d'), II, 208 *n*.
Arras (traité d'), I, 145, 170, 171, 232; II, 34.
Arras (évêque d'), I, 232; II, 266, — *Voir* Jouffroy (Jean).
Arsy (Mgr d'), II, 267 *n*.
Artenay, II, 117 *n*.
Artois, I, 170, 217; II, 177, 179, 271, 293, 298, 361.
Artois, roi d'armes, I, 217 *n*.
Arvert, II, 122.
Aspremont (Pierre d'), seigneur d'Orthe, II, 53.
Astesan, II, 55.
Asti, I, 199.
Asti (le lièvre d'), maison d'Orléans, II, 199.
Aubert (Pierre), II, 221.
Aubusson (Antoine d'), bailli de Touraine, I, 236.
Audenarde, I, 216; II, 273.
Auge (Guillaume d'), II, 236.
Aunay (le vicomte d'), II, 349.
Aunis, I, 128; II, 50.
Auquesnes (Mahiot d'), I, 226.
Aure (vallée d'), II, 131.
Aurillac, II, 274.
Aussigny (Thibaud d'), II, 233, 254.
Authon (bataille d'), I, 190.
Autriche, II, 173.
Autriche (maison d'), I, 163.
Autriche (duc d'), II, 284. — *Voir* Frédéric; Maximilien.
Autriche (Albert d'), I, 164.
Autriche (François d'), II, 294.
Autriche (Marguerite d'), fille de Maximilien, II, 294, 360, 361, 362, 363.
Autriche (Philippe d') [Philippe le Beau], II, 294.
Autriche (Sigismond), II, 141 *n*, 149.
Autrichois, II, 303.
Autun, II, 205, 280, 352.
Auvergne, I, 31, 134, 148-155; II, 66, 137 *n*, 226, 254.
Auvergne (Basse), II, 137 *n*.
Auvergne (Haute), II, 114 *n*.
Auvergne (grands jours d'), II, 322.
Auxerre, II, 280.
Auxois, II, 288.
Auxonne, II, 282 *n*, 289 et *n*.
Avallon, II, 352.
Avaugour (Guillaume d'), bailli de Touraine, I, 97.
Ave Maria, II, 163.
Averroës, II, 190.
Avertin (saint), II, 357 *n*.
Avesnes, I, 235; II, 2, 3, 4, 5, 272.
Avignon, II, 48.
Avignon (prieur des Célestins d'), I, 209 *n*.
Avin (Jean), II, 312.
Avranches, I, 128, 129; II, 111 et *n*.
— Saints Innocents, II, 209.

Digitized by Google

Avranches (évêque d'), II, 205. — *Voir* Bochard (Jean).
Aydie (Odet d'), seigneur de Lescun, comte de Comminges, II, 220, 226, 374 *n*.

B

Bachelin (Jean), I, 124.
Baillet (Jeanne), II, 199.
Bajazet, II, 367.
Balagny (Louis de), II, 126.
Bâle, I, 156, 161, 162, 163, 164; II, 149.
Bâle (concile de), I, 161, 162.
Bâle (évêque de), I, 163.
Balue (Jean), I, 31; II, 91-92, 93-94, 107 et *n*, 123, 183, 185, 226, 259, 313 *n*, 315 et *n*, 351.
Balzac (H. de), I, 51-52.
Balzarin de Treest, II, 359.
Banville (Théodore de), I, 40.
Bapaume, II, 267 *n*.
Baqueville (Jacqueline de), I, 179.
Bar (duché de), II, 329, 330, 332 *n*.
Bar (Charlotte de), II, 227, 366.
Bar (Jean de), bailli de Touraine, II, 239.
Bar (Jean de), évêque de Beauvais, II, 125, 138.
Bar (René, duc de), II, 327.
Barallier (Jean), I, 195.
Barante (M. de), I, 49.
Barbarie, II, 360.
Barbe (moralité de sainte), II, 247.
Barbeau, II, 259.
Barcelone, I, 37; II, 29 *n*, 36, 39, 40-41.
Barche (Jean de), II, 221.
Bardois, II, 57.
Barnet, II, 140.
Barrois, II, 151-152.
Barsizzi (Gasparino de), II, 263.
Bar-sur-Aube, I, 138.
Basin (Thomas), I, 17-23, 201; II, 6, 11, 57, 110.
Batarnay (Imbert de), II, 226. — *Voir* Du Bouchage.
Baude (Henri), II, 259-260.
Baudricourt (sire de), II, 226.
Baugé, II, 328.
Baugy (M. de). II, 284 *n*.
Bavière (Robert de), archevêque de Cologne, II, 141.
Bayeux, II, 52, 111 *n*.
Bayonne, II, 40, 42, 50, 121, 122 *n*, 209.
Bazas, II, 50.
Beaucaire, I, 123.
Beaucaire (sénéchal de), II, 227.
Beauchamp (Marguerite), I, 168.
Beaucourt (Dufresne de), I, 8.
Beaufort (comté de), II, 23.
Beaufort (Colard de), II, 208 *n*.
Beaugency, II, 19.
Beaujeu (Anne de), *voir* Anne de France.
Beaujeu (seigneur de), II, 3, *voir* Bourbon (Pierre de).
Beaumont-en-Trièves, I, 198.
Beaumont (près Tours), I, 151.
Beaumont (Jacques de), seigneur de Bressuire, II, 258.
Beaumont (Louis de), II, 10, 109-170
Beaumont (Tristan de), II, 220.
Beaune, II, 288.
Beaune (Jean de), II, 140 *n*, 245.
Beauté-sur-Marne, II, 77.
Beauvais, I, 12; II, 116, 124 *n*, 125-128, 137 *n*, 138, 144, 148, 151-152, 160 *n*, 163, 174, 276 *n*, 297 *n*, 300 *n*, 304 *n*, 307 *n*, 371 *n*.
Beauvais (vœu de), II, 210.
Beauvais (évêque de), II, 138.
Beauvaisis, II, 99.
Beauvarlet (Mathieu), II, 185 *n*.
Beauvau (Bertrand de), I, 167; II, 51.
Beauvau (Jean de), évêque d'Angers, II, 91, 105, 340 *n*.
Beauvoir (seigneur de). — *Voir* Montespedon (Jean de).
Bedford (régent de France), I, 92, 96.
Béhuard, I, 141; II, 122, 123, 206, 208 *n*, 213 *n*, 248.
— (Notre-Dame de), II, 204, 206, 209, 328, 367 *n*.
Belée (Simon), II, 107 *n*.
Beligne (Jean), II, 288.
Belleville (Jacques de), II, 220.

Digitized by Google

Benoist (Pierre), II, 355 *n*.
Benoisteaul (Thiébault), II, 290 *n*.
Berbisey (Étienne), II, 288, 289.
Bercy (Petit), II, 78.
Bergerac, II, 122.
Berlemont (Lancelot de), II, 336 *n*.
Bernard (François), II, 243.
Bernard (Jean), II, 19, 241.
Bernardin (saint), II, 205, 368.
Bernardin (frère), II, 369 *n*.
Berne, II, 111 *n*, 173, 295.
Bernes (Gabriel de), I, 105, 163, 191, 192, 209.
Bernois, II, 143, 174, 175.
Berry, I, 95, 106, 107, 121; II, 48, 79, 80.
Berrye, II, 314 *n*.
Bertrye (Jean), dit des Regnars, II, 221.
Besançon, II, 282 *n*, 290.
Bessarion (le cardinal), II, 188.
Bette (Pierre), II, 19.
Beuvraignes, II, 146 *n*.
Beynes, II, 146 *n*.
Beyrouth, II, 333 *n*.
Béziers, I, 109, 123.
Biardelle (Jeanne), II, 218.
Bien Public (ligue du) I, 11 *n*; II, 61 et *ss*, 274.
Billières Lagraulas (Jean), évêque de Lombez, II, 146 *n*, 373 *n*.
Birse (la), I, 158.
Bische (Guillaume de), II, 17, 34, 202, 265, 266.
Blainville (le seigneur de). — *Voir* Estouteville (Jean d'.)
Blancafort (M. de), II, 282 *n*, 284 *n*.
Blancs-Fossés, II, 275.
blasphémateurs, II, 208.
Blaybourgne, nom donné à Édouard IV, II, 156.
Blaye, II, 50, 122.
Blois, I, 150; II, 123.
Blondelet (Pierre), II, 19.
Blosset (Charles), I, 193.
Blosset (Jean), I, 193.
— (seigneur de Saint-Pierre), II, 155, 170, 283.
Blosset (Rogerin), I, 105 *n*, 202.
Blosseville, I, 177.
Boccace (Jean), I, 224.
Bochard (Jean), évêque d'Avranches, II, 205, 227, 250.
Bochetel (Jean), I, 105, 109, 124, 195.
Bohain, II, 164.
Bohême, II, 119.
Bohême (Georges, roi de), II, 108, 319 *n*.
Bohême (roi de). — *Voir* Podiebrad.
Boisratier (Guillaume de), I, 91.
Boissieu (Antoine de), I, 196.
Bonaventure (saint), II, 190; office de saint —, II, 315.
Bonhomme (Pasquier), II, 264, 340 *n*.
Boon (Jean), II, 133, 183 *n*.
Bordeaux, II, 17, 26, 41, 49, 50, 122, 206 et *n*, 333.
Bordeaux (archevêque de), II, 317.
Bordelais, I, 125, 206; II, 26, 62.
Boschuse (Jean), II, 94.
Bossuet, I, 44.
Boucher (Arnoul), II, 16.
Boucher (Jacques), II, 235.
Bouchet (Jean), I, 38; II, 189 *n*.
Boudet (Robin), dit Marquet, II, 84 *n*.
Bouligny (Regnier de), I, 193.
Boulogne, II, 32, 55, 151, 210, 268, 291, 317.
Boulogne (Bertrand, comte de — et d'Auvergne), II, 109, 268.
Boulogne (Jean de), II, 282.
Boulonnais, I, 227.
Boulonnais (sénéchal du), I, 225.
Bourbon (maison de), I, 128, 274.
Bourbon (Alexandre, bâtard de), I, 127, 138.
Bourbon (le cardinal Charles de), II, 159, 160, 268.
Bourbon (Catherine de). — *Voir* Charolais (Mme de).
Bourbon (Charles, duc de), I, 110, 126, 129 *n*, 130, 131, 134, 135, 136; II, 25.
Bourbon (Jean II, duc de), II, 3, 13, 15, 17, 29 *n*, 65, 66, 67, 70, 81, 108, 109 *n*, 113, 159, 169, 274, 312.

Digitized by Google

Bourbon (Louis, l'amiral, bâtard de), I, 198; II, 69, 88, 91 *n*, 109, 113, 116, 125 *n*, 155, 167.
Bourbon (Louis de), évêque de Liége, II, 95, 98.
Bourbon (Mme de), II, 216 n.
Bourbon (Marguerite de), I, 127.
Bourbon (Pierre de), sire de Beaujeu, II, 3, 25, 59, 134, 225, 227, 272, 317, 318, 320, 322, 343, 361 *n*, 363 et *n*, 372, 374 *n*.
Bourbonnais, I, 110; II, 69, 70, 210, 254.
Bourdeilles (Elie de), II, 368.
Bourdichon (Jean), II, 224, 257-258, 354 et *n*.
Bourdin (Michel), II, 352.
Bourg (en Guyenne), II, 50.
bourgeoisie, I, 196; II, 47, 253, 254.
Bourges, I, 91, 92, 93, 94, 111, 121, 233, 234; II, 55, 69, 70, 105, 137 *n*, 185, 205. 321, 332 *n*.
Bourges (archevêque de), II, 5.
Bourges (Notre-Dame de Salles), II, 352.
Bourgogne, I, 10, 134, 155, 157, 169, 170; II, 1, 22-23, 28, 62, 63, 140, 177, 190, 245, 247, 272, 279-290, 295, 297, 340 *n*, 365.
Bourgogne (comté de), I, 169, 272, 282, 283, 284, 288, 295, 310.
Bourgogne (cour de), II, 253, 254.
Bourgogne (duché de), II, 179.
Bourgogne (États de), II, 281, 282 *n*.
Bourgogne (maison de), I, 178, 228; II, 180, 294, 296.
Bourgogne (maréchal de). I, 184, 209, 211; II, 282. — *Voir* Hochberg (Philippe de).
— *Voir* Neufchâtel (Thibaud de), II, 101.
Bourgogne (Antoine, bâtard de), I, 32 *n*, 211; II, 68, 71, 285 *n*, 289 *n*.
Bourgogne (Baudouin, bâtard de), II, 109, 170, 349.
Bourgogne (David, bâtard de), évêque d'Utrecht, I, 211.
Bourgogne (Isabelle, duchesse de), femme de Philippe le Bon, I, 139, 169, 170, 171, 172, 211, 212, 214, 228, 229, 230.
Bourgogne (Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne), I, 170.
Bourgogne (Marie de), fille de Charles le Téméraire, I, 211, 215, 230; II, 106, 120, 177, 179, 265, 266, 267, 268, 269 *n*, 271, 277, 281, 283 et *n*, 286, 287 et *n*, 288, 290-295, 316, 318, 319, 322, 323, 327.
Bourgogne (président de), II, 273. — *Voir* Jouard.
Bourgoin, I, 195.
Bourguignons, I, 150, 154, 168; II, 16, 46, 67, 72, 77, 78, 110, 111, 116, 124, 126, 139, 174, 216, 268, 345 *n*.
Bournazel (seigneur de). — *Voir* Massip (Hugues).
Bournel (Guillaume), II, 221
Bourré (Jean), seigneur du Plessis, I, 39, 195, 208, 219 *n*; II, 57, 106, 109, 114, 129, 195, 197, 199, 201, 204, 210, 211, 212-213, 220, 221, 225, 227, 253 *n*, 335, 336, 337, 343, 356, 369.
Bourré (fonds), I, 10, 11 *n*.
Boutet (Jean), I, 182.
Bouthilat, II, 366 *n*.
Bouton (Philippe), II, 168.
Bouvines, II, 165, 168, 277.
Brabant, I, 211, 220, 224, 226, 291.
Brachet (Auguste), I, 66-67; II, 371 *n*.
Bracon, II, 282 *n*, 321.
Bragance, I, 169.
Braisne, II, 9.
Branchart (Deniset), dit Malespart, I, 198.
Brandebourg, II, 293 *n*.
Brandois, II, 314 *n*.
Brantôme, I, 14 *n*, 17 *n*, 38, 221, 275 *n*.
Bray-sur-Seine, I, 115.
Bray-sur-Somme, II, 146 *n*, 147.
Bresse, I, 206; II, 29 *n*, 106.
Bressuire (seigneur de), II, 319. — *Voir* Beaumont (Jacques de).
Bretagne, I, 10; II, 49, 59, 62, 63, 65, 92, 93, 111, 115, 148, 190, 206, 242, 247, 270, 322, 330 *n*, 342, 360, 367 *n*.

Digitized by Google

Bretagne (duc de), I, 127, 149.
Bretagne (Anne de), II, 257.
Bretagne (François, duc de), I, 233; II, 23, 24, 51, 54, 62-63, 64, 65, 67 *n*, 70, 75, 77, 81, 83 et *n*, 84, 85 et *n*, 92, 93, 120, 121, 123, 129, 130, 139, 155, 157, 161, 162, 169, 176, 209, 270, 276 et *n*, 294, 310, 311, 317, 320, 342, 367, 373.
Bretagne (héraut), II, 93, 94.
Bretons, I, 156; II, 71, 77, 78, 89, 110, 121, 125, 128, 129, 139, 148, 162, 242, 342.
Breuilly (Raoul de), II, 76 *n*.
Brézé (Jacques de), capitaine de Rouen, fils de Pierre, II, 76 *n*, 219.
Brézé (Pierre de), comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, I, 25, 151, 154, 168, 177, 181, 183, 186, 187, 188, 231; II, 2, 24-25, 29, 32, 54, 59, 71, 164, 169, 189, 193, 200.
Brézé (Robert de), I, 161.
Briançon, I, 195, 197, 201.
Briçonnet (Bertrand), II, 137 *n*.
Briçonnet (Guillaume), II, 205 *n*.
Briçonnet (Jean), II, 19, 140 *n*, 239, 244, 348.
Briçonnet (Pierre), II, 205 *n*.
Brie, I, 125; II, 169.
Brie (Hélion de), II, 222 *n*.
Brienne (comte de), II, 178.
Brimeu (Guy de), seigneur d'Humbercourt, II, 165.
Brimeu (Mathieu de), I, 214.
Brion (Guillaume de), II, 356.
Brizard, I, 47.
Broc (Guyon de), II, 221.
Bruce (Robert), I, 103.
Bruges, I, 170, 216, 226; II, 87, 91, 92, 142, 273, 288, 323.
Bruxelles, I, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 226, 228; II, 92.
Bruxelles (Amman de). — *Voir* Kastergat (Jean de).
Buckingham (duc de), I, 202.
Bueil (Antoine de), comte de Sancerre, II, 220.
Bueil (Jean de), I, 156, 163, 187, 193; II, 4, 170.
Bueil (Louis de), I, 192.
Bureau (Jean), II, 12, 16.
Bureau (Pierre), II, 220.
Bussy (Oudard de), II, 269 et *n*.
Buzelot (Huguet), II, 221.
Buzet, II, 52.

C

Cabaz (livre du), I, 224.
Cadorat, II, 57. — *Voir* Poisyeu (Et. de).
Cadouet (Pierre), II, 227, 332.
Cadouin (abbaye de), II, 205.
Caen, II, 112.
cages de fer, I, 32; II, 185.
Cagnola, II, 188.
Cagny (Perceval de), I, 112.
Cagots, I, 125.
Cahors, II, 122 *n*.
Caille (Jacques), II, 199.
Calabre, II, 369.
Calabre (Jean de), fils du roi René, I, 151; II, 48 *n*, 67 *n*, 77, 78, 81, 93, 168-169, 174, 326.
Calabre (duchesse de), I, 152, 172, 173, 179.
Calabre (Nicolas de), II, 88.
Calais, I, 150; II, 28, 29, 32 *n*, 63, 113, 149, 160, 161, 265, 317, 360, 373.
Calmette (Joseph), I, 13, 56, 57.
Cambrai, II, 100, 205, 272.
Cambrai (évêque de), I, 211.
Cambrai (Ambroise de), II, 250.
camp de guerre, II, 367.
Campo Basso (Nicolas de), II, 141, 176-177.
Camulis (Prosper de), II, 189 *n* 195 *n*, 216 *n*.
Cante, II, 349, 350.
Capefigue (Honoré), I, 53-54.
Cap Vert, I, 22, 358 et *n*.
Carcassonne, I, 123, 125, 148; II, 50, 52, 351 *n*.
Carentan, II, 76 *n*.
Carlat, II, 274.
Carmagnole, I, 194.

Digitized by Google

Caron, I, 225.
Castel (Jean), I, 25 *n*, 264 *n*, 340.
Castel, II, 57.
Castelle (Jeanne), II, 264 *n*.
Castello (Antoine de), II, 221.
Castello (Pierre de), II, 219.
Castel-Sarrasin, II, 52.
Castille, I, 10, 91 ; II, 59, 110, 123, 132, 145 *n*, 189, 365 *n*.
Castillans, II, 41.
Castille (infante de), II, 145.
Castille (Isabelle de), II, 110. — *Voir* Isabelle la Catholique.
Castille (roi de), II, 29 *n*, 42, 318.
Castres, I, 125-126 ; II, 351 *n*.
Catalogne, I, 13, 58 ; II, 17, 20 *n*, 39-42, 133, 189, 325, 326, 373 *n*.
Cato (Angelo), I, 222 *n*, 230, 313, 352.
Caudenbergh, I, 215.
Caux (chef de), II, 91.
Caux (pays de), II, 128-129, 146.
Cazel (Robert de), II, 222 *n*.
Celles-sur-Melle, II, 122 et *n*, 208 *n*.
Cent Nouvelles nouvelles, I, 219-228.
Cerdagne, II, 41, 64, 119, 145 *n*, 367.
Cerisay (Guillaume de), II, 58, 178 *n*, 226, 270 *n*, 303, 328, 329, 330.
César, I, 232 ; II, 74.
Cessoles (Jacques de), II, 338.
Chabannes (maison de), I, 17 *n*, 188, 208 *n*.
Chabannes (Antoine de), comte de Dammartin, I, 62, 128, 130, 138, 184, 185-186, 207, 233, 235 ; II, 2, 24, 53, 59, 75, 83, 91, 106, 110, 111, 113 *n*, 114, 115, 124, 125, 129, 133, 134, 137, 147, 165, 169, 170, 185, 226, 270, 273.
Chabannes (Gilbert de), sieur de Curton, II, 109.
Chabot (Martin de), II, 242.
Chalon-sur-Saône, II, 284.
Chalon (Guillaume de), prince d'Orange, II, 146, 280, 281, 282, 283, 330 *n*. — *Voir* Orange.
Chalon (Jean II de), prince d'Orange, II, 280, 281, 282, 283 et *n*, 288, 297.
Chalon (Perrette de), II, 199.
Châlons, I, 12, 138, 169-173, 178, 182, 192.
— Saint-Étienne de —, II, 320 *n*.
Chalory (Jean), II, 221.
Chambéry, I, 204, 205, 223 *n*.
Chambes (Colette de), dame de Thouars, II, 120-121, 319.
Champagne, I, 138 ; II, 68, 107, 137, 146 *n*, 179, 190 *n*, 226.
Champeaux (Guillaume de), évêque de Laon, I, 92.
Champtocé, II, 92, 125.
Chancelier (de France). — *Voir* Jouvenel des Ursins, Morvillier, Doriole, Rochefort.
chancellerie, I, 194.
Chani (Guillaume), II, 56.
chanteurs, II, 196, 254 *n*.
Chantilly, II, 257.
Chaperons (Mme des), I, 231.
Charenton, II, 78.
Charlemagne, I, 95 ; II, 9, 48 *n*, 93, 174 *n*, 190, 206, 209, 277 et *n*, 340 *n*.
— Croix de saint Charlemagne, II, 205.
Charles le Simple, II, 341.
Charles V, I, 235, 236 ; II, 69 *n*, 338.
Charles VI, I, 117, 118, 235, 236.
Charles VII, I, 36, 63-65, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 100-101, 103, 107, 108, 109-111, 112, 113, 116-119, 121-123, 125, 126, 127-136, 137 et *ss*, 139-141, 144, 145, 147, 149, 150, 151, 152, 155, 162, 163, 165, 176, 168, 169, 171, 175, 178, 179, 180, 183, 185, 186, 187, 188, 190, 195, 196, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 213 *n*, 216, 217, 218, 220, 223, 228, 229-236 ; II, 1, 2, 4-5, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 25, 26, 27, 55, 89, 132, 144, 195, 202 *n*, 208 *n*, 235, 237, 253, 257.
Charles VIII, I, 38, 39 ; II, 120, 123 *n*, 145, 155, 160, 177, 225, 234, 236, 265, 273 *n*, 274, 286, 289, 291, 300, 307 *n*, 311, 320, 333 *n*, 335-345, 359, 360, 361-363, 368 *n*, 371, 372, 373, 374.

Digitized by Google

Charles de France, frère de Louis XI, I, 11, 22, 27, 189, 208, 235 ; II, 23, 55, 65-66, 69 *n*, 70, 75, 77, 79, 80, 82, 83, 84-85, 92, 93, 94, 97, 106 et *n*, 107, 108, 109-110, 112-113, 116, 119-122, 123, 124 et *n*, 130 *n*, 133, 169, 184, 188, 204, 341.
Charles le Téméraire, I, 22, 211, 215, 216, 220, 226, 228, 229, 230, 233 ; II, 2, 12, 13, 15, 16, 17, 23, 25, 28, 34, 51 *n*, 59, 63 et *n*, 65, 67 et *n*, 68, 69-70, 71, 72-73, 74-75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86 et *n*, 87, 89, 92, 93, 94-103, 105, 106, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 117 *n*, 120, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 137, 138, 139, 140, 141, 142-143, 145 et *n*, 146 *n*, 148, 149, 151, 154, 155, 156, 157-158, 161, 163, 164, 165 et *n*, 166, 168, 169, 170, 172-180, 186, 188 *n*, 210, 228-229, 261, 263, 264, 265-266, 279-280, 281 et *n*, 282 *n*, 285-287, 290 *n*, 292, 293, 294, 296, 315, 317, 327, 330.
Charles (Simon), II, 4, 16.
Charlesmesnil, I, 146.
Charlieu, I, 134.
Charny, I, 112.
Charmes (Jean de), II, 221.
Charny (comte de), II, 70.
Charolais, II, 282 *n*, 288.
Charolais. — *Voir* Charles le Téméraire.
Charolais (Mme de), femme de Charles le Téméraire, I, 211, 212, 215, 217, 220 ; II, 5.
Charroux, I, 131 ; II, 205, 368 *n*.
Chartier (Alain), I, 98, 176.
Chartier (Guillaume), évêque de Paris, II, 377.
Chartier (Jean), I, 23 *n*, 264.
Chartres, I, 138 ; II, 77 *n*, 83, 117 *n*, 225.
Chartres (Regnault de) *voir* Regnault.
Chartreuse (Grande), II, 310 *n*.
chasse, I, 33, 36, 60, 194, 198, 215, 216, 219, 220 ; II, 22, 32, 199-200, 202 et *n*, 212.
Chasteaubriand (René de), II, 220.
Chasteaufort (Jean de), I, 236.
Chastel (Chrestien), II, 315.
Chastelar, II, 53 *n*.
Chastellain (Georges), I, 23-25, 207, 218 *n*, 228 ; II, 16, 331.
Chastellain (Guillaume), II, 349.
Château-Gaultier, II, 314 *n*.
Château-Landon, I, 112-115.
Châteauneuf-sur-Cher, II, 70.
Châteaurenault, II, 246.
Chatenois, I, 164.
Châtillonnais, II, 288.
Chaucer (Alice), I, 168.
Chaudesaigues, II, 109.
Chaugy (Michault de), I, 225, 273.
Chaumont (seigneur de), II, 295. — *Voir* Amboise (Charles d').
Chaumont (le sire de), I, 130, 134.
Chaumont (Charles d'Amboise, seigneur de), II, 280. — *Voir* Amboise.
Chausson (Geoffroy), I, 202.
Chauvin (Geoffroy), I, 202.
Chauvin (Jean), II, 221.
Chazeron (Ant.), dame de Combronde, II, 222.
Chenovre, II, 321.
Chepye (Pierre de), I, 101.
Cher, II, 248.
Cherbourg, II, 76 *n*.
Chevalier (Étienne), I, 12 *n* ; II, 16, 34 *n*, 70, 209, 257.
Chevreuse, I, 119.
chiens, II, 32, 129, 200-202, 212, 219, 292 *n*, 354, 360.
Chimay (le comte de), I, 151 ; II, 177, 317. — *Voir* Croy.
Chinon, I, 94, 104, 184 ; II, 342, 343.
Chio, II, 200.
Choart (Jean), II, 77.
Choisnet (Pierre), I, 23 *n*, 41 ; II, 48, 182 *n*, 203 *n*, 222 *n*, 338-340, 341 *n*.
Choisy-au-Bac, II, 93 *n*.
Cholet (Jean), II, 221.
chrétien (très), titre donné au roi de France, I, 162.
Chronique scandaleuse, I, 16-17.
Chroniques de Saint-Denys, I, 97 ; II, 340.
Chypre (Anne de), II, 88 *n*.

Digitized by Google

Cicéron, II, 264.
Clabault (Antoine), II, 363 et *n*.
Claude (saint), II, 208 *n*, 319, 321, 344, 368 *n*.
Claude (M.), médecin, II, 313.
Clerc (Pierre de), II, 351 *n*.
Clermont, II, 128 *n*, 322, 365 *n*.
Clermont (le seigneur de), I, 186.
Clermont-en-Argonne, I, 171.
Clermont-Ferrand, I, 12, 106, 107, 131; II, 210.
— Notre-Dame, II, 210.
Cléry, I, 38; II, 43, 48, 117 *n*, 192, 209, 235-237, 254 *n*, 320 *n*, 337 *n*, 351.
— Notre-Dame, II, 129, 210, 211, 213, 258, 351-352, 369, 374-375.
Cléry-sur-Somme, II, 266.
Clèves (damoiseau de), I, 172.
Clèves (duc de), II, 15, 68, 292.
Clèves (Marie de), femme de Charles d'Orléans, I, 172, 179; II, 17, 88, 231.
Clisson, II, 121.
Clos-Lucé, II, 253 *n*.
Clovis, II, 14, 320, 333 *n*.
Cluny (réforme de), II, 52.
Cluny (Jean de), I, 218.
Cochinart (Raoulin), II, 149, 273.
Cock (docteur), II, 317.
Coëtmen (Olivier de), II, 360 *n*.
Cœur (famille), I, 32 *n*, 195; II, 53.
Cœur (Geoffroy), II, 53.
Cœur (Jacques), I, 200; II, 53, 253.
Coffin (Simon), II, 217-219.
Coitier (Jacques), I, 48, 61; II, 152, 222 *n*, 227 *n*, 356, 371, 372 et *n*.
Colin d'Amiens, II, 212.
Colinet, II, 349.
Collioure, II, 42, 52.
Colman (Jean), II, 222.
Cologne, II, 141, 293, 368.
Colombe (Michel), II, 213 *n*, 237, 258.
Colombel (Guillaume), II, 53.
Commers (Raoul de), I, 219 *n*.
Comminges, I, 123, 126; II, 50, 59, 131.
Comminges (comte de), II, 226. — *Voir* Aydie.
Comminges (sire de), maréchal de France. — *Voir* Armagnac (Jean Bâtard d').
Commynes (Colard de), II, 228.
Commynes (Philippe de), I, 15, 16, 59; II, 74, 81, 96, 97, 98, 129, 138, 140, 143, 150, 151, 153, 157, 159, 160, 161, 165, 166, 174, 189, 191, 193, 223, 227, 228, 230, 255, 265, 288, 292, 293, 299, 313, 314, 315, 319, 322, 323, 367, 371, 373.
Compains, II, 51.
Compère, II, 173 *n*.
Compiègne, I, 12, 139, 144, 145, 147; II, 2, 18, 73 *n*, 85 *n*, 86 *n*, 89 *n*, 90 *n*, 91 *n*, 93, 105, 115, 117, 124, 125, 129, 146 *n*, 147 *n*, 153, 169, 179, 195 *n*, 199, 276 *n*, 296 *n*, 297 *n*, 307 n, 312 *n*, 316 *n*, 362 *n*, 371 *n*, 374 *n*.
— Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, II, 208 *n*, 209, 257 *n*, 265 *n*.
Compostelle (saint Jacques de), II, 209.
Comtat-Venaissin, I, 204.
Conches, I, 138.
Concressault (seigneur de), II, 219. — *Voir* : Menypeny.
Condé, II, 296.
Condé (Mathieu de), I, 193.
Condom, II, 48.
Conflans, I, 140; II, 78, 80, 274.
Conon, paysan du Brabant, I, 221.
Conrad de Cologne, II, 212, 252.
Conrart Hennequin, II, 144.
Contay (seigneur de), II, 156, 157.
Constantinople, II, 367.
Coppenole (Jean), II, 323.
Coquillart (Guillaume), II, 262.
Corbeil, II, 74, 75.
Corbeny, II, 9.
Corbie, I, 145; II, 68, 146 *n*, 147 et *n*, 151.
Corbie (Guillaume de), II, 16.
Cordebeuf (Merlin de), II, 220, 221.
corporations, I, 60.
Coquilleray (J. de), II, 372 *n*.
costumes du roi, II, 197, 198, 215, 216.
Côte-Saint-André, I, 195, 198, 205.

Digitized by Google

Coudrin (Le), I, 186.
Coulon, l'amiral, II, 311.
Courcelles (Thomas de), I, 236.
Courcillon (Guillaume de), I, 193, 207, 208, 209 *n*.
Cours de lois, II, 340 *n*.
Courtebotte, I, 111.
Courtois (Martin), II, 254 *n*.
Courtrai, I, 216, 227.
Couserans, II, 119 *n*.
Cousin (Denis), II, 269.
Cousin (Jean Ecatefer dit), II, 254 *n*.
Cousin (Maître Henri), le bourreau, II, 171, 172.
— (Jean), son fils, II, 171, 172.
Cousinot (Guillaume), II, 58, 107, 119 *n*, 220.
Coustain (Jean), I, 225; II, 4.
Coutances (saint Gilles de), II, 320 *n*.
Coutances (évêque de), II, 312. — *Voir* : Hébert (Jean).
Coutances (l'évêque de), I, 8 *n*. — *Voir* : Longueil (Richard Olivier de).
Craon (le sire de), I, 219. — *Voir* : La Tremoïlle (Georges).
Cravant, I, 93.
Creil, I, 139; II, 128 *n*, 138, 146 *n*, 297 *n*.
Créqui (Jean, seigneur de), I, 225.
Crèvecœur, II, 54.
Crèvecœur-en-Cambraisis, II, 37.
Crèvecœur (Antoine de), II, 270 *n*.
Crèvecœur (Philippe de), II, 226. — *Voir* : Esquerdes.
Croniques de France, II, 264.
Crotoy (le), II, 37.
croix de la Victoire, II, 371.
croix (sainte), II, 160.
Croy (famille de), I, 215, 229, 233; II, 67, 68, 103.
Croy (Antoine, sire de), I, 217; II, 70 *n*.
Croy (Jean de), comte de Chimay, I, 151, 211, 213 *n*, 214 *n*, 218, 229; II, 1, 2, 4, 33, 37.
Croy (Jean de), fils du comte de Chimay, II, 17.
Croy (Philippe de), I, 225; II, 166.
Crussol (Louis, seigneur de), Dauphinois, I, 193, 219; II, 109, 220, 335.
Cunningham (Robert), II, 215.
Curton (sieur de). — *Voir* : Chabannes (Gilbert de).
Cusset, I, 134, 135.
Cyvers (Etienne), I, 198.

D

Dagobert, II, 212 *n*.
Daillon (Jean de), seigneur du Lude. — *Voir* Du Lude.
Damas (Jean de), II, 282. *Voir* Digoyne.
Dambach, I, 164; II, 194.
Dammartin (comte de). *Voir* Chabannes (Antoine de).
Danemark (roi de), II, 143, 360.
Danemark (duc de), II, 36.
Danicot (Guillaume), II, 224.
Daniel (Jacobin), II, 222.
Daniel (le Père), I, p. 43.
Daulin (Jean), II, 185 *n*.
Dauphin (le) de Dieppe, vaisseau, II, 292 *n*.
Dauphiné, I, 8, 108, 132, 136, 188, 189-198, 200, 201, 203, 204, 205, 208, 211 *n*, 216, 217, 218; II, 49, 68, 70, 71, 73, 119, 202 *n*, 223, 227, 321.
Dauphinois, I, 131.
Dauvet (Jean), II, 16, 58.
Davenescourt, II, 117 *n*.
David (Pierre), I, 225.
Dax, I, 142; II, 122 *n*.
Décaméron, I, 221, 254.
Delavigne (Casimir), I, 34, 61.
Delf (Copin de), II, 231 *n*, 257 *n*.
Démosthène, II, 188.
Denée (paroisse de), II, 368 *n*.
Denis (saint), II, 215, 277.
Des Aubuz (Jean), II, 221.
Des Essarts (Lyonnel), II, 221.
Des Essarts (Philippe), II, 220.
Desmarets (Charles), I, 143, 146, 170; II, 220.
Despaux (Thibaut), II, 126 *n*.
Desperon (Marie), II, 218.

Digitized by Google

Des Quars (Marc), II, 351 *n*.
Deventer, I, 211.
dévotions du roi, II, 203-212.
Diderot, I, 40-41.
Die, I, 195, 198.
Die (évêque de), I, 196.
Dieppe, I, 142 et *ss*, 145-147, 149, 155, 170; II, 14, 54, 56, 56 *n*, 90 *n*, 129, 146, 194, 209, 236, 237, 292 *n*.
Dieppois (les), I, 170, 171.
Digoyne (seigneur de), II, 282. — *Voir* Damas (Jean de).
Digoyne (Chrétien de), I, 225; II, 100.
Digoyne (Jean de), II, 100.
Dijon, I, 12, 13, 157, 224; II 173 *n*, 177, 272, 273, 279-280, 281 et *n*, 282, 283, 284 et *n*, 288-289, 290 et *n*, 310.
Dinant, II, 86.
Dinteville (Jacques de), II, 282.
Diois, I, 200; II, 119.
Disome (A.), II, 287.
Dizy (Pierre de), II, 221.
Dôle, II, 282 *n*, 295.
Domfront, II, 111 *n*.
Domrémy, I, 138.
Dorat (Saint-Pierre de), II, 320 *n*.
Doriole (Pierre), le chancelier, I, 10 *n*, 11, 12 *n*; II, 34, 57-58, 106, 112, 123, 156, 167, 168, 226, 227, 245, 275, 288, 298, 311 *n*, 317, 318, 342, 364, 365-366, 372 *n*.
Dormans (Regnault de), II, 220.
Douai, II, 100, 268, 269 *n*, 304, 316.
Douairière (la). — *Voir* York (Marguerite).
Doullens, II, 37, 38 *n*, 55, 114, 147 *n*, 149.
Douvres, II, 149.
Doyat (Jean de), I, 35, 62, 226, 311 *n*, 312, 322, 343, 262, 364-365.
Dresnay (Regnault de), I, 178.
Dreux (René), II, 19.
Dubois (Goulin), I, 217,
Dubois (Hardouin), II, 220.
Du Bouchage (Imbert de Batarnay, seigneur), II, 46, 106, 226, 242, 276, 288, 307, 309, 315 *n*, 316, 319, 343, 363 *n*.
Du Chastel (Tanneguy), I, 122; II, 94, 109, 125 *n*, 237.
Du Clerc (Georges), II, 221.
Duclercq (Jacques), I, 31, 227.
Duclos, I, 9, 10, 43-44, 57.
Du Flos (Jean), II, 267 et *n*.
Du Fou (Jean), I, 193.
Du Fourny, I, 12 *n*.
Du Haillan, II, 147 *n*.
Du Lau (Antoine de Châteauneuf), II, 95 *n*, 100, 185, 227.
Du Lis (Jean), II, 15, 306.
Du Lude (Jean de Daillon, seigneur), I, 193, II, 129, 177, 225, 226, 268, 269, 303, 314, 342.
Dumas (Alexandre), I, 52.
Dumbarton, I, 101.
Dumaz (François), II, 101.
Dumesnil (Alexis), I, 47.
Dunois. — *Voir* Orléans (le bâtard d').
Dunois (François d'Orléans, gendre du roi, Mgr de), II, 227, 237, 362, 363, 371 *n*, 374 *n*.
Du Pré (Jean), II, 264.
Durand (Guyette), amie du Dauphin, I, 198.
Du Plessis (Antoine), II, 220.
Du Plessis (Mgr). — *Voir* Bourré (Jean).
Durand (Jean), I, 124.
Du Sel (Hector), II, 220.
Duselne (Fabien), II, 351 *n*.
Du Val (Jean), II, 221.
Duval (Robert), II, 340 *n*.
Dygoine (Chrestien de). *Voir* Digoyne.
Dyle (la), I, 214, 221.

E

Ebersmunster, I, 164 *n*.
Ebreuil, I, 131.
Ecatefer (Jean), dit Cousin, II, 254 *n*.
Ecluse (l'), I, 170; II, 32.
Écorcheurs, I, 126, 131, 155-159, 161, 164, 165, 168, 169, 170.

Digitized by Google

Écossais, I, 100, 101, 156, 184, 185; II, 32, 101.
Écossaise (garde), I, 12, 152, 183, 184, 187.
Écosse, I, 91, 98, 100, 103, 231; II, 29 *n*, 146 *n*, 200, 313, 333.
Écosse (roi d'), II, 367. *Voir* James Ier.
Écosse (Marguerite d'), I, 8 *n*, 98, 105, 108, 110, 119, 133, 137, 151, 165, 173, 175-182, 183, 192, 199, 203; II, 320 *n*.
Edimbourg, I, 100.
Édouard IV (roi d'Angleterre), II, 27, 28, 31, 33, 36 *n*, 108, 114, 133, 134, 139, 140, 146 *n*, 148-154, 155-162, 166, 170, 182 *n*, 219, 286, 291, 292, 309 *n*, 313, 317, 331, 359, 360, 366. *Voir* Blaybourgne.
Édouard (prince de Galles), fils de Marguerite d'Anjou, II, 32.
Église de France, II, 298.
Église universelle, II, 298.
Egmont (Adolphe d'), II, 141.
Égypte (Soudan d'), II, 333.
Elne, II, 42.
Elisabeth d'Angleterre, fille d'Édouard IV, II, 155, 160, 311.
Embrun, I, 195.
— (Notre-Dame d'), II, 208 *n*, 352, 373.
Emerence (sainte), II, 368 *n*.
Emeries (seigneur d'), II, 103.
Empereur (l'), II, 141. — *Voir* Frédéric III.
Empire, I, 111, 156, 161, 165, 218.
— aigles, II, 296.
Ensisheim, I, 163, 164, 165.
Épinal, I, 167.
Erlant, II, 51.
Ermenonville (seigneur d'), II, 199. *Voir* L'Orfèvre (Pierre).
Esch, I, 159.
Esope, II, 261.
Espagne, II, 58, 111 *n*, 131, 139, 145.
— ambassade d' —, II, 312 *n*, 326, 359.
Espagnols, I, 156.
Esprit (Saint), II, 208 *n*, 209, 335 *n*.
— (confrérie du Saint), II, 225.
Esquerdes (monseigneur d'), Philippe de Crèvecœur, II, 95, 126, 226, 267, 268, 269, 298, 299, 300, 316 *n*, 360 *n*, 361, 362.
Esternay (M. d'), I, 8 *n*.
Estissac (Amaury d'), I, 105, 164, 187, 193.
Estouteville (Jean), seigneur de Torcy et de Blainville, I, 177, 209.
Estouteville (Jean d'), sire de Torcy, II, 109, 158, 170, 179, 220, 299.
Estouteville (Robert d'), II, 4, 146, 170, 220.
Estuer (Jean d'), seigneur de la Barde, I, 219, 226; II, 27, 28, 59.
Étampes, II, 19, 71.
Étampes (Comté d'), II, 81.
Étampes (comte d'), II, 12, 15.
Étampes (Jean d'), II, 220.
Étiennette de Paris, II, 199.
étrangers, II, 144 *n*.
Eu, I, 146; II, 54, 128, 146, 161.
Eu (comte d'), II, 15, 63 *n*.
Eugène IV, pape, II, 256.
Eustache, II, 77.
Eutrope (saint) de Saintes, II, 205, 368.
Évreux, II, 77 *n*, 205, 305 *n*.
Évreux (évêque d'), II, 154. Cf. Héberge.

F

Falaise, II, 91 *n*, 111 n.
Farnsbourg, I, 161.
Faucigny (baronnie de), I, 201.
Faucogney, II, 282 n.
Faure (Jourdain), abbé de Saint-Jean-d'Angely, 11 *n*; II, 124 *n*, 130 *n*.
Félix V, duc de Savoie, antipape, I, 199, 202. — *Voir* Savoie (Amédé VIII).
Fénelon, I, 44-45, 49.
Fenestrange (Jean de), I, 164.
Fer d'Argent (Hans), II, 185 *n*.
Ferdinand le Catholique (roi d'Aragon), II, 145 et *n*, 146 *n*, 326, 365 *n*, 367, 373 *n*.
Fernand (don), II, 141.
Ferrare (Hercule, duc de), II, 320, 360.
Ferrières-en-Gâtinais, II, 207, 208 et *n*.

Digitized by Google

fers, I, 32.
Feustrier (Wacquet), II, 254 *n*.
Fezenzaguet, II, 131.
Feschal (René de), II, 221.
Fichet (Guillaume), II, 188, 263.
Fiennes (monseigneur de), I, 225.
fillettes du roi, I, 51; II, 185, 350.
Filleul (Jeanne), I, 177.
finances, I, 192; II, 32, 34, 46, 51, 56, 57, 154 *n*, 160, 195, 196, 208, 217, 276.
Fillole (Regnault), II, 355 *n*.
Flamands, II, 179, 186, 256, 265, 270, 273, 275, 279, 312, 367.
Flandre, I, 170, 216; II, 23, 49, 100, 177, 229, 245, 271, 277, 280, 291, 292, 293, 313, 316, 341.
Flavius, roi de Hongrie, II, 250.
Flavy (Hector de), II, 68.
Florence, I, 206; II, 27, 55 *n*, 124 *n*, 145 *n*, 178 *n*, 189, 229, 277 *n*, 295 *n*, 298 *n*, 308, 352.
Florent (saint), II, 129, 205.
Florentin (le petit), II, 307.
foires, I, 197; II, 46, 50, 54, 55, 374 *n*.
Florentins, II, 207 *n*.
Florio (Franceisco), II, 251-252.
Foix (Gaston IV comte de), I, 124, 126, 235; II, 41, 42, 52, 68, 77 *n*, 91, 120, 121, 220.
Foix-Candale (Jean de), II, 51, 59.
Foix (Mathieu de), I, 125.
Folaitons (Alard), II, 258.
Folmer (Jean), II, 221.
Fontainebleau, II, 213 *n*.
Fontaines (Jean de), II, 186.
Fontarabie, II, 133.
Fontenay (Jean de), II, 254 *n*.
Fontenay-le-Comte, I, 219 *n*.
Fontenay-sous-Bois, II, 18.
Forbin (Palamède de), II, 227. — *Voir* Solliers (M. de), 332 *n*, 343, 352.
Forcalquier, II, 227.
Forest (Me d'Alaiz), II, 221.
Forez, I, 134, 155.
Forges (les), II, 310, 316, 338 *n*.
Forgier (Jean), II, 310 *n*.
Fougerolles (Arthuse de), I, 231.
Fouldras (Antoine), II, 221.
Foulloy, II, 99.
Foulques, comte d'Anjou, II, 204.
Fouquet, garde des oiseaux, II, 222.
Fouquet (Jean), I, 11 *n*, 154 *n*, 213, 237, 238, 251, 252, 256-257.
Fourquet (Jeanne), II 127 *n*.
Fouquesolles (Jacques de), I, 225.
Franc archer de Bagnolet, II, 262.
France, II, 20-21, 47.
France (Ile de), I, 123, 274; II, 68, 78.
France (Anatole), I, 57.
Franche-Comté, II, 272. — *Voir* Bourgogne (Comté de).
Franchise, II, 303 et *s*. — *Voir* Arras.
Francfort (Durand de), II, 222.
François, fils de Louis XI, II, 203, 237, 247.
François (Jacquet), II, 355.
François (Pierre), dit Alleman, I, 198.
Frédéric, roi des Romains, duc d'Autriche, I, 155, 158, 163, 164, 165, 168.
Frédéric III, II, 141, 143, 146 *n*, 174 *n*, 175 *n*, 190, 261, 292, 318, 323.
Freiburger (Michel), II, 263.
Fribourg, II, 295.
Frise, I, 211.
Fumée (Adam), II, 313, 336.
Froissart (Jean), II, 340.
Fumée (André), I, 234.
Furet (Nicolas), II, 221.

G

Gaguin (Robert), I, 37-38, 277 *n*, 292 *n*, 345 *n*, 357 *n*.
Gaignières (comptes de), I, 12 *n*, 213 *n*.
Gaillart (Michel), II, 333.
Galles (prince de). — *Voir* Edouard.
— (prince de), fils d'Henri VI, II, 139, 140.
Galocheau (Jean), II, 245.
Gamaches (Mme de), I, 102.
Gand, II, 87, 113, 142, 179, 227, 228, 265, 271, 292-293, 323, 361.
— Etats, II, 267, 271, 360, 361, 367.

Digitized by Google

Gand (Jean de). — *Voir* Jean de Gand, 370 *n.*
Gannat, I, 308.
Gansfortus (Wesulus), I, 215. *Voir* Wessel (Jean).
Gap, I, 191, 197.
Gap (évêque de), I, 196.
Garguesalle (Jean de), II, 12, 25.
Gascogne, I, 133; II, 135.
Gascons, I, 156.
Gâtinais, II, 310.
Gaucourt (Raoul de), I, 139, 190, 191, 192; II, 4.
Gaucourt (Charles de), I, 236; II, 168, 170.
Gaudriel (Philippe), II, 351 *n.*
Gaullier (Antoine), II, 349.
Gauvain (*roman de*), I, 220.
Geaune, II, 120.
Gédéon, II, 12, 16.
Genappe, I, 214 et *n*, 215, 217, 219, 221, 227, 230, 233, 235; II, 1, 25, 132, 225 *n*, 277.
Genas (François de), II, 199, 226.
Gencien (Jean), I, 192.
Généalogies des rois de France, II, 340 *n.*
Gênes, I, 189, 199, 203, 206, 231; II, 27, 55.
Genève, II, 46, 223 *n.*
Genève (évêque de), II, 106.
— (foires de), I, 200, 207; II, 182.
George (Pierre), I, 195.
Gering (Ulrich), II, 263.
Gerson (Jean), I, 96.
Gestis (*de*) *Britonum*, II, 340 *n.*
Gévaudan, I, 124, 148.
Gex, II, 223 *n.*
Gié (le maréchal de), II, 314.
Gien-sur-Loire, I, 112, 113, 115, 144.
Gilles (saint), II, 209.
Gilles de Cotentin (saint), II, 352 *n.*
Gilles de Rome, II, 190, 338.
Gillier (Pierre), II, 254 *n.*
Gilson (Jean), II, 221.
Girard Guillaume), II, 222 *n.*
Girard (Laurens), II, 257.
Girard (Regnault), I, 100, 101, 104.
Girard (Joachim), I, 104.
Girolami, II, 352.
Girolamo Riario, II, 298.
Gisors, II, 128.
Gloucester, II, 366.
Gosson (Jean), II, 270 *n.*
Gouge (Martin), I, 92.
Goulas (Hector de), II, 89 *n.*
Goyet (Gervais), II, 19.
Goyet (Guillaume), I, 124.
Goyon (Alain), seigneur de Villiers, II, 220.
Grambray (Jean de), I, 214.
Grange-aux-Merciers (la), II, 78.
Grand maître (le), — *Voir* Chabannes (Antoine de).
Grandvilliers, II, 99, 128 *n.*
Granson, II, 173-174.
Grantmont (Gacien de), II, 220.
Grassay (Gilbert de), II, 314.
Graville (Louis Malet de), II, 220.
Graville (Mgr de), I, 101.
Gray, II, 284.
Gray (Elisabeth), II, 36 *n.*
Gréban, II, 172 *n*, 255.
Grenoble, I, 191, 192, 195, 196, 198, 204, 205, 216; II, 208.
— (évêque de), I, 196; II, 317.
— (Chambre des comptes de), I, 196.
— Parlement, II, 16.
Gringoire, I, 51.
Groslée (Imbert de), I, 190.
Groslée (Philibert de), II, 146, 322.
Gruel (Pierre), II, 227.
Gueldres, II, 141, 317.
Gueldres (duc de), II, 273 *n*; sa fille, 312 *n.*
Guéméné (sire de), II, 330 *n.*
Guéret, I, 122.
Guérin (Olivier), II, 220, 227, 343.
Guidon des guerres, II, 340 *n.*
Guillaume (le Grand), II, 218.
Guillou (Étienne), I, 191.
Guinegate, II, 299, 300.
Gutenberg, II, 263.
Guyart (Gervais), I, 195.
Guyenne, I, 121, 125, 133, 147, 152, 203, 206; II, 17, 26, 50, 64, 101, 107, 122, 124, 131, 140, 155.
Gy, II, 272.

Digitized by Google

H

Hachette (Jeanne), II, 127 *n*.
Hagenbach (Pierre de), II, 149.
Hainaut, I, 224, 226; II, 1, 164, 265, 272, 297.
Hal, I, 215, 216.
Hall (Alexandre de) II, p. 190.
Hallé (François), II, 78.
Halsenberghe, I, 228.
Hallwin (Mme de), II, 292.
Ham, II, 95, 99, 116, 164, 168, 179.
Hamart, II, 222.
Hance Lambert, II, 221.
Hance, veneur, II, 221.
Hanse teutonique, II, 44, 49, 119, 141, 373 *n*.
Haraucourt (Guillaume de), évêque de Verdun, I, 32; II, 107.
Harcourt (comte d'), II, 85.
— (Marie d'), II, 236.
— (Robert d'), I, 168.
Hardouin (Jean), II, 63, 318.
Hardy (Jean), II, 184 et *n*.
Hare (Christopher), I, 9.
Harenthal (Pierre), I, 105.
Harfleur, I, 138, 150; II, 111, 146, 276 *n*, 366.
Hastings (Guillaume, seigneur de), II, 182 *n*.
Hastings (lord), II, 157.
Havart (Georges), seigneur de Rosières, II, 33.
Héberge (Jean), évêque d'Évreux, II, 155.
Hébert (Jean), évêque de Coutances, II, 51, 312.
Hennequin (Conrard), II, 144.
Henri V, roi d'Angleterre, II, 369 *n*.
Henri VI, roi d'Angleterre, I, 100, 147, 149, 150, 151, 152, 232; II, 27, 32, 139, 140.
Héron (Michel), I, 195.
Hermann Spéradan, II, 232.
Hesdin, I, 220, 221, 223, 227; II, 1, 33, 34, 35, 36, 38 *n*, 147, 268, 269 et *n*.
Hesselin (Denis), II, 167, 171, 199.
Hieronyme (comte), II, 298. — *Voir* Girolamo.
Hisbuch (Henri), II, 292 *n*.
Hochberg (Philippe de), II, 282 et *n*, 283, 284, 288.
Hollande, I, 212; II, 28, 49, 114, 139, 317, 333.
Honfleur, II, 84.
Hongrie, II, 119, 250.
Hongrie (roi de), I, 203, 146 *n*.
Houaste. — *Voir* : Montespedon (Jean de).
Housset, II, 164.
Howard (John lord), II, 155, 157, 161, 182 *n*.
Howart (M. de), dit le protonotaire, II, 311.
Hubert (saint), II, 129, 200.
Hug (Pierre), II, 351 *n*.
Hugo (Victor), I, 34, 43, 50, 51, 52.
Hugonet (Guillaume), II, 266, 271.
Hugues Capet, II, 320.
Humbert (Nicolas), I, 209 *n*.
Humbercourt (seigneur d'), II, 165, 266, 271. — *Voir* : Brimeu (Guy de).
Humblot (Bernard), II, 283.
Huntingdon, I, 130.
Hurault (Jacques), 367 *n*.

I

Ile-de-France. — *Voir* France.
Innocents (saints), II, 147. 208 *n*, 209. — *Voir* Avranches.
impôts, II, 195.
Imprimerie, II, 144, 262, 264.
Inquisiteurs, II, 208.
Irlande, I, 100.
Isabeau de Bavière, I, 117.
Isabelle la Catholique, II, 110, 145, 326, 365 *n*.
Issenheim (le commandeur d'), I, 164.
Italie, I, 10, 197, 200, 206, 227; II, 17, 27, 54, 55, 61, 208 *n*, 229, 258, 298, 309, 317, 364, 366, 367.
Italiens, II, 84, 174, 188, 189, 197, 256.

J

Jacquet (Jean), II, 218.
James Ier, roi d'Écosse, I, 98, 101, 103, 137, 176.

Digitized by Google

Jarzé, II, 253 *n*, 343.
Jason, I, 223.
Jaupitre (Jean), I, 195.
Jean de Gand, II, 369 *n*, 370 *n*.
Jean de Haynin, I, 31.
Jean de Roye, I, 16, 17 ; II, 212 *n*, 374 *n*.
Jeanne d'Arc, I, 94, 95, 98, 99, 100, 118, 138, 190, 223, 236; II, 15, 223, 235.
Jeanne de France, fille de Louis XI, mariée à Louis d'Orléans, II, 225.
Jeanne, fille naturelle de Louis XI, II, 88.
Jehan des Habiletez, II, 227. — *Voir*: Daillon.
Jérusalem, I, 223.
Joachim, fils de Louis XI, I, 217; II, 225.
Jollet (Guillaume), II, 357 *n*.
Jonas, II, 38.
Jouard, président de Bourgogne, II, 284.
Jouffroy (Jean), évêque d'Arras, I, 232; II, 48, 132.
Jouvenel des Ursins (Guillaume), le chancelier, II, 81 *n*, 91, 123.
Jouvenel des Ursins (Jacques), archevêque de Reims, I, 97; II, 3.
Joux, II, 282 *n*.
Julien (l'empereur), II, 250.
Justice, I, 192.

K

Kastergat (Jean de), I, 225.
Kennedy (Hugues), I, 100.
Krantz (Martin), II, 263.

L

La Barde (le seigneur de). — *Voir* Estuer (Jean d').
La Bassée, II, 276.
La Bonardière, I, 122.
La Broquière (Bertrandon de), I, 131.
La Charité-sur-Loire, II, 137.
La Chasserie (Jean de), II, 221.
La Chaulme, II, 314 *n*.
La Chevallerie (Francisque de), II, 246.
La Driesche (Jean de), II, 227.
La Faye, II, 219.
La Fère, II, 165.
La Ferté-Milon, II, 9.
La Flèche, II, 342.
La Fosse (Eustache de), II, 358 *n*.
La Graulas. — *Voir* Billières-Lagraulas.
La Guierche, II, 128.
La Haye (Jean de), maître d'hôtel, I, 179.
Laisné (Jeanne), II, 127.
Laisné (Mathieu), II, 127.
Lalaing (Jacquet de), I, 168, 172, 178, 179.
Lalaing (Simon de), I, 213 *n*, 214 *n*, 218.
Lalemant (Henry), II, 218, 221.
Lallier (Michel de), I, 116, 117.
La Loère (Jean de), I, 205 *n* ; II, 57.
La Marche (comte de). — *Voir* Armagnac (Bernard).
La Marche (Olivier de), I, 26-27 ; II, 177, 223 *n*, 365 *n*.
La Hougue, II, 137 *n*.
La Jaille (Bertrand de), II, 221.
La Lande, II, 398 *n*.
La Lèvre (Thibault), II, 283 *n*.
La Marck (Guillaume de), II, 319 *n* 373.
La Morlière (Jean de), II, 199, 209.
La Motte d'Egry, II, 231.
La Motte-le-Roy, II, 253 *n*.
La Moynesse (Gillonne), II, 221.
Lancelot (roman de), I, 220.
Lancelot (messire), II, 361 *n*.
Landais (Pierre), II, 367 *n*.
Landry (Pierre), I, 195.
Langeac (Tristan de), II, 220.
Langeais, II, 253 *n*, 353.
Langres, I, 138, 156.
Langres (évêque de), II, 112, 280 *n*.
Langton (Thomas), II, 200.
Languedoc, I, 109-110, 122-126, 127, 131, 155; II, 5 *n*, 53, 56, 62, 68, 144 *n*, 169, 226, 305 *n*.

Digitized by Google

Languedoc (États du), II, 137 *n*, 178 *n*.
Lannoy (David de), chantre, II, 254 *n*.
Lannoy (Jean de), I, 235.
Lannoy (Jean de), chantre, II, 254 *n*.
Lannoy (seigneur de), II, 33, 272 *n*.
Lannoy (Raoul de), II, 268.
Lanvin (Jean), I, 226.
Laon, I, 12, 139; II, 125.
Laon (évêque de), II, 7.
La Palu (Arnould de), II, 222 *n*.
La Primaudaie (Jean de), II, 367 *n*.
La Palisse, I, 101.
Larchevêque (Jean), II, 220.
La Rivière (Joachim de), II, 349.
La Roche, I, 130.
La Roche (Henri de), II, 124 *n*, 130 *n*.
La Roche (Mme de), l'aînée, I, 102.
La Roche (Mgr de) I, 225. — *Voir* Pot Philippe.
La Roche-au-Duc, II, 126.
La Rochefoucauld (Aymon de), II, 24 *n*.
La Rochefoucauld (seigneur de), sénéchal du Périgord, II, 101.
La Roche Guyon (Mme de), I, 102.
La Rochelle, I, 101; II, 48, 49, 58, 119, 121, 122, 123, 253 *n*.
La Rochère (le sieur de), II, 349.
La Rovère (Julien de), légat de Sixte IV, II, 312, 313, 318.
La Sale (Antoine de), I, 226.
La Tillaye (Yves de), II, 296 *n*.
La Tour (Bertrand de), I, 168.
La Tour (Pierre de), II, 221.
La Tour-du-Pin, I, 195.
La Tour-Landry (le chevalier de), I, 176; II, 340 *n*.
Latran (le), II, 209, 368.
La Trémoïlle (Catherine de l'Isle-Bouchard, Mme de), I, 94.
La Trémoïlle (Georges de), I, 134, 135, 158.
La Trémoïlle (Georges), sire de Craon, I, 219; II, 85, 109, 177, 178, 226, 242, 280 *n*, 281, 283, 284, 295, 362.
La Trémoïlle (procès des), avec Commynes, II, 314.
Launay (Jean de), II, 224.
Lauraguais (comté de), II, 268.
Lau (de), II, 227.
Laurana (Francesco), II, 214.
Laurens (Me), II, 350. — *Voir* Wrine.
Lausanne, I, 200, II, 175.
Lausanne (prévôt de). — *Voir* Piochet (Antoine).
Lautrec, I, 123.
Laval (André de), II, 4, 109. — *Voir* Lohéac.
Laval (Guy de), I, 94.
Laval (François de), comte de Montfort, II, 317.
Laval (Jeanne de), II, 326, 331.
Laval (Mgr de), I, 102.
La Vaquerie (Jean de), II, 227.
La Victoire (N.-D. de), près Senlis, II, 105, 117 *n*, 146 et *n*, 147, 162, 163, 208 *n*, 209, 270, 271, 277, 297 et *n*.
La Viefville (Charles de), II, 267 *n*.
Lazare (saint), II, 352.
Le Boulenger (Jacques), II, 15,
Lebrun (Mathieu), II, 264 *n*.
Le Chat (Jean), II, 221.
Le Clerc (Jean), I, 17.
Le Clerc (Jean), chantre, II, 254 *n*.
Le Clerc (Jean), II, 177.
Lectoure, II, 135-136.
Le Daim (Olivier), I, 35, 51, 52, 62, 215; II, 179, 221, 219, 227-228 et *n*, 259, 265, 312, 371 *n*.
Le Diable (Robert), I, 104.
légat, II, 312. — *Voir* La Rovère (Julien de).
Legeay (Urbain), I, 9, 57.
Le Gorgias (Pierre), II, 134.
Le Grand (abbé), I, 8, 10, 43, 57.
Le Grec (Antoine), II, 222.
— (Georges), II, 358.
Le Hennuyer (Jean), II, 221.
Le Lou (Lancelot), II, 330 *n*.
Le Loup (Étienne), II, 221, 253 *n*.
Le Mauvais (Olivier), II, 221. — *Voir* Le Daim (Olivier).
Le Mercier (Jean), chantre d'Abbeville, II, 221.
Le Mercier (Michau), II, 221.

Digitized by Google

Le Muet (Vincent), II, 254 *n*.
Lenglet du Fresnoy, I, 10, 43.
Lens, II, 267 *n*.
Leothier (Guillaume), I, 105, 109, 122, 180.
Le Prévost, II, 57.
Le Prévost (Jean), II, 186 *n*.
Le Sage (Jean), peintre, II, 257 *n*.
Le Turcq (Étienne), II, 221.
Le Puiset, II, 117 *n*.
Le Regnardier (Guillaume), II, 221.
Lescun (Jean de), bâtard d'Armagnac. — *Voir* Armagnac (Jean, bâtard d').
Lescun (seigneur de), II, 220. — *Voir* Aydie (Odet d').
lèse-majesté (crime de), II, 273.
Le Tellier (Jean), II, 56 *n*.
Levant (civettes du), II, 201.
— Compagnie, II, 333 *n*.
Le Voyer (M.), I, 226.
Levrien (Mathieu), II, 264 *n*.
Levrault (Geoffroy), I, 232 *n*.
L'Hermite (Tristan), I, 40, 48, 61, 209; II, 115, 220, 226, 243, 246, 269 *n*, 270 *n*, 272 *n*, 276, 335 *n*, 372 *n*.
L'Hermite de Soliers (Tristan), I, 42.
Liége, II, 86, 91, 92, 96, 97, 98, 100, 103, 105, 142, 319.
Liégeois, I, 232; II, 17, 76 *n*, 82 et *n*, 86, 91, 92, 94, 95, 178, 266.
Liesse (Notre-Dame de), II, 205, 272, 320 *n*, 351 *n*.
Ligues (MM. des), II, 295. — *Voir* Suisses.
Lihons-en-Santerre, II, 154.
L'Ile-Jourdain, I, 148; II, 131.
Lille, I, 226; II, 1, 38 *n*, 67, 100, 266, 269 *n*, 276, 316.
Limoges, I, 122, 141; II, 53.
Limousin, I, 122; II, 50, 137 *n*, 169.
Lincoln (Thomas, évêque de), II, 182 *n*.
Lincolnshire, II, 139.
Lion d'Angers, II, 127.
L'Isle, I, 130.
Lisle (Pierre de), II, 56 *n*.
L'Isle-Adam, prévôt de Paris, II, 4.
L'Isle-Bouchard (Catherine de), I, 92, 94.
Lislemont (Jacob de), II, 257 *n*.
Livres (Henri de), II, 304.
Loan (Philippe de), I, 225.
Loches, I, 34, 94, 95, 130, 138; II, 4, 25, 183, 185, 203.
— Notre-Dame, II, 314 *n*.
Lohéac (André de Laval, sire de), maréchal de France, II, 4, 83 *n*, 109.
Loire (la), II, 48, 186, 254.
Loisy (Antoine de), II, 102 *n*.
Lomagne (vicomte de), I, 123, 126.
Lombards, I, 156; II, 281 *n*.
Lombez (évêque de), II, 146 *n*. — *Voir* Billières Lagraulas.
Lonchamps (Henri, bâtard de), II, 220.
Londres, II, 140, 182 *n*, 311, 312 *n*.
Longaulnoy, II, 357 *n*.
Longjumeau, II, 71, 72.
Longuejoue, II, 51.
Longueval (Arthur de), II, 220.
Longueville (comte de), II, 88.
L'Orfèvre (Pierre), II, 199.
Lorraine, I, 138, 155, 156, 165, 167, 171, 209; II, 81, 137, 151, 173, 174, 332. *n*
Lorraine (René de), II, 141 *n*, 149, 175, 179, 320 *n*.
Loste (Jacques), II, 222 *n*.
Louen (Philippe de), bailli de Meaux, II, 220.
Louis (saint), I, 92; II, 235, 277.
Louis XII, I, 39. — *Voir* Orléans.
Louise, fille de Louis XI, II, 225.
Louvain, I, 211, 215.
Louviers, I, 138.
Luc (saint), II, 205.
Lucain, II, 188, 279, 340 *n*.
Lucay, II, 242.
Lucay (Thibaud de), I, 203.
Lucé (Thibaud de), évêque de Maillezais, I, 189, 204.
Lucerne, II, 295, 310.
Ludovic le More, II, 145 *n*.
Luilli, II, 58.
Luillier (Jean), II, 77, 199.
Luillier (Louis), II, 16.
Luillier (Philippe), II, 167, 176, 274, 304, 371 *n*.

Digitized by Google

Lussan (Mlle de), I, 44.
Luxembourg (duché de) I, 209, 231, 249; II, 319 *n*, 367.
Luxembourg (Antoine de), II, 248. — *Voir* Roussy.
Luxembourg (Isabelle de), femme de Charles, comte du Maine, I, 151.
Luxembourg (Louis de). — *Voir* Saint-Pol.
Luxeuil, I, 157.
Lyon, I, 12, 107, 108, 123, 192, 193, 200, 207; II, 46, 68, 75, 105, 110, 114, 137, 173, 174, 199, 209, 298, 340 *n*, 330, 331, 369.
— Saint-Jean, II, 209.
Lyon (foires de), I, 37; II, 46-47.
Lyonnais, II, 70, 274, 333.

M

Machet (Gérard), I, 96.
Machiavel, I, 48; II, 340 *n*.
Mâcon, II, 321.
Mâconnais, II, 116, 282 et *n*.
Madeleine (la), I, 235; II, 367 *n*.
Madeleine de France, sœur du roi, II, 52 *n*.
Madrid, II, 132.
Maëstricht, II, 368.
Magnelot (Albert), II, 221.
Mahiet le jeune, II, 221.
Maillard (Jean), II, 52 *n*.
Maillard (Olivier), II, 262.
Maillé, II, 19.
Maillé (Mgr de), I, 102.
Maillé (Hardouin de), II, 219, 347, 348, 353.
Maillezais (évêque de), I, 189, 204. — *Voir* Lucé.
Mailly (Simon de), II, 282.
Maine, II, 332, 342.
Maine (Charles, comte du), beau-frère de Charles VII. — *Voir* Anjou.
maison du roi, II, 215-230.
Majoris (Jean), I, 96-97, 105, 108, 109, 121.
Majorque, II, 39.
Malapert (Guillaume), II, 221.
Malespart. — *Voir* Branchart.
Malines, II, 87.
— Parlement de, II, 286.
Malleta (Albéric), II, 189, 194 *n*, 197.
Mandrot (Bernard de), I, 56.
Mangeot (Jean), orfèvre de Tours, II, 177 *n*.
Mans (le), I, 150; II, 89, 111 *n*.
Mantes, II, 77 *n*.
Marchant (Ythier), II, 176, 184 *n*.
Marche (la), II, 137 *n*.
Marcizon (Jean de), II, 221.
Marennes, II, 122.
Mariette (Guillaume), I, 200.
Marle (Henri de), II, 58.
Marle (comte de), maréchal de France, II, 226, 343. — *Voir* Gié.
Marmoutier, II, 201, 252, 347.
Marquet (Michel), II, 367 *n*.
Marseille, II, 329, 333.
Marseille (évêque de), II, 317.
Marthe (sainte), II, 207.
Martial de Paris, dit d'Auvergne, II. 262.
Martin (saint), II, 177, 205, 206, 209, 249, 250, 252, 272, 297, 355. — *Voir* Tours.
Martin (Jean), I, 226.
Martin V, pape, I, 92-93.
Massip (Hugues), I, 193.
Martigny (Charles de), II, 312.
Martingo, II, 221. — *Voir* Charmes (Jean de).
Mathias (saint), II, 208 *n*.
Mathieu (Pierre), I, 42.
Maubeuge, II, 2.
Mauchevalier (Jacques), II, 221.
Maulevrier (Comté de), I, 186.
Maulevrier (comtesse de), II, 52 *n*.
Maupoint (Jean), I, 17, 77 *n*, 85.
Maximilien, II, 276, 288, 292-294, 299-300, 303, 307 *n*, 309, 310, 311, 313, 316, 317, 318, 319 et *n*, 320, 323, 360 et *n*, 361, 362 *n*, 365.
Mayence, II, 144.
Mazilles (Jean de), II, 102 *n*.
Meaux, I, 147; II, 9, 12.
Meaux (bailli de), II, 362.
Médicis, I, 13; II, 189 *n*.

Digitized by Google

Médicis (Laurent de), II, 120, 121, 200, 207, 229, 298, 352.
Mehun-sur-Yèvre, I, 235.
Melle, I, 130.
Melun (Charles de), bailli de Melun et capitaine d'Usson, I, 62, décapité en 1468 à Loches pour avoir laissé échapper Antoine de Chateauneuf, seigneur du Lau, 193.
Melun (Charles de), bailli de Sens, grand maître, exécuté aux Andelys en 1468, I, 24 *n*; II, 59, 185, 220.
Melun (Prégente de), I, 179.
Mély Janin, I, 50.
ménagerie, II, 201.
Menot (Michel), II, 262.
Meny (le petit), II, 2.
Menypeny (Guillaume de), II, 219, 227.
Mériadec (Hervé de), I, 213, 226; II, 4.
Meriaudeau (les frères), II, 77.
Mérichon (Jean), II, 153 *n*.
Mérichon (Olivier), II, 153-154.
Messey (Claude de), I, 226.
Metz, I, 156, 167, 168; II, 52, 85, 86, 148, 312 *n*, 348.
Meung-sur-Loire, II, 19, 117 *n*, 237, 254 *n*.
Meuse (la), I, 169.
Meurin (Baude), II, 253 *n*.
Meyer (Jacques), I, 22.
Mézeray, I, 42; II, 127 *n*.
Michau d'Auron, II, 198.
Michel (saint), II, 108, 215, 289, 340 *n*.
Michelet (Jules), I, 54-56, 183 *n*, 202 *n*.
Midi (Nicolas), I, 118.
Miglos (Arnaud de), II, 42.
Milan, I, 13, 203, 206; II, 27, 130 *n*, 145 *n*, 176, 182, 189, 190, 200, 229, 263, 322, 353, 366.
Milanais (ambassadeurs), I, 13.
Millau, II, 135, 173 *n*.
Milly l'Évêque, II, 111 *n*.
mines, I, 197; II, 119.
Minimes, II, 369.
Mirebeau, I, 130.
Moissac, I, 124.
Modène (Jean de), II, 254 *n*.
Moïse (verge de), II, 371.
Moleyns (Adam), I, 149.
Molinet (Jean), I, 27-30; II, 273, 294, 299, 360 *n*.
monnaies, I, 192.
Monnet, II, 282 *n*.
Monreale (évêque de), I, 163.
Mons, II, 2, 166.
Monseigneur (Olivier), II, 221.
Montaigne, I, 16; II, 255.
Montaigu, II, 201.
Montaigu (seigneur de), I, 216.
Montargis, I, 119; II, 48, 231.
Montauban, II, 52, 122.
Montauban (Jean, seigneur de), I, 194, 208, 219; II, 4, 24 *n*, 59, 63.
Montauban (abbé de Redon), II, 63.
Montbazon (Guillaume de), II, 356.
Montbéliard, I, 156 *n*, 157, 165, 169, 170, 171.
Montbéliard (Henri, bâtard de), I, 157.
Montbeton (seigneur de), II, 220.
Monbléru (Guillaume de), I, 226.
Montbrisson (Georges de), II, 214 *n*.
Mont-Cassel, II, 275.
Monteeaux, II, 70.
Montdidier, II, 114, 117 *n*, 147 et *n*, 151.
Montélimar, I, 194, 195, 197.
Montereau, I, 115-116, 119.
Montespedon (Jean de), dit Houaste, seigneur de Beauvoir, I, 194, 219, 226, 232 *n*; II, 57, 220, 299
Montfaucon (Guillaume de), II, 134, 365 *n*.
Montferrand, I, 134; II, 274, 304 *n*.
Montgomery (Thomas de), II, 157, 182 *n*, 317.
Montils-lez-Tours, I, 148 *n*, 150, 204; II, 20 *n*, 119, 217, 238, 243, 246, 250, 252, 353, 373 *n*. — *Voir* : *Plessis-lez-Tours*.
Montizon (Jean de), II, 22.
Montjau, II, 219.
Montlhéry, II, 71-75, 133, 178, 194, 215, 226, 228, 240.
Montluçon, II, 70.

Digitized by Google

Montmole, II, 322.
Montpellier, I, 110; II, 49, 178.
Montréal, II, 322.
Montreuil-sur-Mer, II, 37.
Montrichard, II, 231.
Montrond, II, 69.
Mont-Saint-Michel, II, 52, 108, 111 et *n*, 204, 206, 209, 296, 367.
Montsoreau (dame de), II, 360.
Monville, II, 203 *n*.
Moras, I, 195, 198.
Morat, II, 174-175.
More (la), II, 218.
Moreau (Jean), II, 370, 371 *n*.
Moreuil (sieur de), II, 369 *n*.
Morillon (Charles), I, 179.
Morin, II, 213 *n*.
morisque (danse), I, 104.
Mortagne, II, 37, 99, 202.
Morton (John), II, 155, 182 *n*.
Morvan, II, 288.
Morvillier (Pierre de), I, 11 ; II, 34, 35, 37, 58, 63 *n*, 64, 69 *n*, 70, 81 *n*.
Morvillier (Philippe de), II, 58 *n*, 115.
Moulins, I, 135 ; II, 259.
Mulhouse, I, 164.
Münch (Burckard), I, 161.
Musique, II, 254 *n*.

N

Nades (dame de), 231. — *Voir* Fougerolles (Arthuse de).
Namur, I, 209, 216 ; II, 100, 142.
Nancy, I, 167-169, 178, 192; II, 67 *n*, 176-177, 280 *n*.
Nantes, I, 10 *n*; II, 63, 65 *n*, 111, 276.
Nantes (évêque de), II, 63. — *Voir* Acigné.
Nantes (régale de), II, 63, 64, 123.
Nanteuil (Notre-Dame de), II, 258.
Nantilly (Notre-Dame de), II, 204, 207, 208 *n*. — *Voir* Saumur.
Naples, II, 17, 48, 246, 360.
Narbonne, II, 41, 52.
Narbonne (archevêque de), II, 33, 83, 343.
Nassau (Engelbert de), II, 299.
Naudé (Gabriel), I, 42.
Navarre, II, 29 *n*.
Navarre (prince de), II, 188.
Nemours, I, 113.
Nemours. — *Voir* Armagnac (Jacques d'), 372.
Nemours (Mme de), II, 214 *n*, 275.
Nesles, II, 69, 124.
Nesson (Thibault de), II, 221.
Neufchâteau, I, 138, 171.
Neufchâtel (Thibault de), maréchal de Bourgogne, I, 209.
Neufville (Pierre de), II, 184 *n*.
Neuss, II, 141-143, 148, 149, 150, 168.
Nevers, II, 321.
Nevers (comte de), II, 65, 103.
Neville (les), II, 139.
Neville (Anne), II, 139, 140.
Neville (Richard), II, 139. — *Voir* Warwick (comte de).
Nice (comté de), I, 202.
Nicolas, II, 369 *n*. — *Voir* Appleine.
Nieul, I, 101.
Nieuport, I, 171, 230.
Nîmes, I, 109.
Niort, I, 12, 102, 128, 130; II, 48.
Nivelle, I, 218 *n*.
noblesse, I, 196 ; II, 22, 31, 46, 48, 57, 253.
Nogent-le-Roi, II, 25.
Nogent-sur-Marne, II, 144.
nominaux (édits contre les), II, 190.
Nonancourt (Guy de), II, 200.
Normandie, I, 138, 142, 143, 152, 199, 200, 201, 202, 232 ; II, 25, 29, 52, 55, 64, 68 et *n*, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 89, 91 *n*, 94, 107 *n*, 110, 112, 113, 123, 128, 140 et *n*, 146, 147, 148, 151, 155, 164, 169, 178 *n*, 229, 235, 342.
Normandie, roi d'armes, I, 204, 205 ; II, 29 *n*, 121, 270 *n*.
Normandie (grand sénéchal de), II, 362. — *Voir* Brezé (Jacques).
Norvège (roi de), II, 143.
Notre-Dame (la Vierge), II, 43, 52 *n*, 140, 162, 174, 203, 204, 209-212, 225, 236, 268, 270, 272, 276, 286, 291, 297, 310, 320 *n*, 333 *n*, 344.

Digitized by Google

Notre-Dame de l'Annonciade à Florence, II, 55 *n*.
Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, II, 55. — *Voir* Boulogne.
Notre-Dame de Dieppe, II, 54 *n*.
Notre-Dame de Bonne-Espérance, II, 208 *n*.
Notre-Dame-de-la-Délivrande, II, 111 *n*.
Notre-Dame-de-Grâce, II, 367 *n*.
Notre-Dame-de-la-Paix, II, 163.
Notre-Dame de l'Épine, I, 180.
Notre-Dame de Bethléem, II, 207. — *Voir* Ferrières.
Notre-Dame de Liesse, II, 117. — *Voir Liesse*.
Notre-Dame de Salles, II, 320 *n*, 352. — *Voir* : *Salles*.
Notre-Dame-de-Saint-Antoine-du-Viennois, II, 352.
— *Voir* Amiens, Béhuard, Bourges, Celles, Clermont-Ferrand, Cléry, Compiègne, Embrun, Loches, Orléans, Puiseaux, Puy-en-Velay, Puy-Notre-Dame, Rouen, Salles, Tours, Vierge.
Nouvion-en-Thiérache, II, 164.
Noyon, I, 12, 139; II, 69, 93, 94, 115, 117, 124, 129, 137 *n*, 146 *n*, 165, 210, 272, 275.
Nuremberg, I, 164.
Nyvart (Louis), II, 49 *n*.

O

Ockeghem (Jean de), II, 249-252, 254 et *n*.
Ogier (Pierre), II, 234.
oiseaux, II, 32, 200-201, 219, 247, 341 *n*, 354, 355. — *Voir* Turquie.
Oisy-en-Thiérache, II, 164.
Olonne, II, 314 *n*.
Oms (Bernard d'), II, 42.
Oms (Charles d'), II, 42.
Onzain, II, 107.
Orange (prince d'), I, 190, 209. — *Voir* Chalon, 272.
Orbec (seigneurie d'), II, 109. — *Voir* Bourgogne (Baudoin, bâtard de).
— (vicomté), II, 162 *n*, 163.
Orchies, II, 100, 316.
Oresme (Nicole), II, 338.
Orgelet, II, 282 *n*.
Orléans, I, 92, 95, 138; II, 19, 48, 116, 117 *n*, 119, 126, 143 *n*, 154 *n*, 173 *n*, 178 *n*, 196, 206, 231-235, 237, 262, 272 *n*, 275 *n*, 276, 298, 304 *n*, 311, 369.
— Hôtel de Ville, II, 234.
— Hôtel-Dieu, II, 234.
— Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles, II, 208 *n*.
— Porte de Bourgogne, II, 234.
— Porte Renard, II, 232.
— Saint-Aignan, II, 208 *n*, 214 *n*, 232-233, 234, 258.
— Sainte-Croix, II, 233, 234.
— Saint-Euverte, II, 232.
— Saint-Pierre-Empont, II, 233.
— vin, II, 234-235.
Orléans (Maison d'), II, 27, 55, 61, 191, 206. — *Voir* Asti.
Orléans (Jean, bâtard d'), I, 127, 144, 204, 207; II, 24 *n*, 58 *n*, 61, 65, 75, 77, 81 *n*, 83, 108, 236.
Orléans (Charles, duc), I, 92, 127, 141, 142, 149-150, 169, 177, 236; II, 15, 17, 25, 61, 65.
Orléans (duc d'), Louis XII, I, 37, 62; II, 225, 317.
Orléans (Marie d'), fille de Charles, II, 25.
Orthe (seigneur d'), II, 53 *n*.
Orville W. Moscher, I, 42 *n*.
Othart (Jean), I, 104.
Ouessant, I, 101.
Otrante, II, 208 *n*.

P

Palamède, II, 274. — *Voir* Pompignan (Henri de).
Palmier (Laurens), II, 340 *n*.
Panissas, II, 41.
Paon (Jacques), I, 195.
Paoul (Pierre), II, 221.
Papaliste, II, 355 *n*.

Digitized by Google

Papauté, I, 10, 152, 204.
Pape (Guy), I, 192.
Paray-le-Monial, II, 321.
Pardiac (comte de), I, 115.
Parent, II, 333, 345.
Paris, I, 11, 92, 93, 115, 116-119, 139, 140, 144, 147, 153, 200, 223, 232, 236; II, 4, 11-18, 33, 47, 53, 56, 59, 65, 68, 69, 70, 71, 74, 76, 77-78, 81, 82 *n*, 87, 105, 110 *n*, 114, 117 et *n*, 143, 146, 160, 161, 166, 167, 170, 199, 201, 215, 242, 254 et *n*, 255, 263, 270, 275, 277, 286, 297, 307 *n*, 311, 312, 331, 333, 347, 349 *n*, 361, 373 *n*, 374 *n*.
— Bastille (la), II, 79, 107 *n*, 135, 167, 168, 171, 176, 185, 274, 275.
— Chambre des comptes, II, 16, 56.
— Chartreux, II, 208 *n*.
— Châtelet, II, 56, 191, 277.
— Conciergerie, II, 186, 361 *n*.
— Confrérie aux Bourgeois, II, 203.
— Cordeliers, II, 172, 275.
— Cour des Aides, II, 47, 51, 76, 88, 191.
— Halles, II, 275.
— Haudriettes, II, 172.
— Hôtel de Bourbon, II, 312.
— Hôtel-Dieu, II, 208 *n*, 321.
— Louvre, II, 274.
— Montmartre (abbaye de), II, 208 *n*.
— Navarre (collège de), II, 190 *n*.
— Notre-Dame, II, 255, 312, 375.
— Palais, II, 277, 311.
— Parlement, I, 196; II, 15, 47, 49, 56, 58, 88, 100, 113, 132, 133, 135, 163, 167, 170, 210, 227, 269, 271, 285, 287, 291 *n*, 307, 320, 352, 374 *n*.
— Petit-Pont, II, 373 *n*.
— Quinze-Vingts, II, 18.
— Requêtes de l'hôtel, II, 51.
— Rue Saint-Jacques, II, 264.
— Saint-Esprit (confrérie du), II, 335 *n*.
— Sorbonne, II, 263.
— Université, I, 118; II, 76.
Paris. Saint-Germain-des-Prés, II, 208 *n*, 374 *n*.
— Saint-Gilles, II, 208 *n*.
— Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, II, 321.
Paris (Etiennette de), II, 199.
Parisiennes, II, 202.
Parisiens, II, 19, 34.
Pas de Salses, II, 41.
Pasquier (Etienne), I, 17 *n*.
Pathelin, II, 262.
Paul II, pape, II, 110-111, 224.
Paule (François de), II, 369-370, 371, 373.
Pazzi, II, 298 *n*.
Pembroke (Gaspard, comte de), II, 220.
Penthièvre (comté de), II, 65.
Perche (comte du). — *Voir* Alençon (René d').
Perche (comté du), II, 114 *n*.
Perdriel, II, 201.
Périnelle (Georges), I, 56; II, 31 *n*.
Péronne, II, 69, 92-103, 105 *n*, 106, 107, 113, 115, 148, 151, 166, 179, 265 et *n*, 271, 286, 309, 341.
Perpignan, II, 41, 42, 52, 145 et *n*, 205, 206, 209, 250, 326.
Perret (P. M.), I, 56.
Perrier (Jean), seigneur du Plessis, I, 219 *n*.
Perthus, II, 41.
Petit-Dutaillis, I, 9; II, 22 *n*.
Pey-Berland, évêque de Bordeaux, II, 206.
Pézenas, I, 110.
Philelphe, II, 340 *n*.
Philines (Guy de), I, 122.
Philippe-Auguste, II, 277.
Philippe le Bon, duc de Bourgogne, I, 131, 134, 138, 150, 151, 155, 157, 165, 169, 171, 172, 199, 207, 208, 209, 211-218, 219-228, 229-230, 231, 232, 233, 234 *n*; II, 1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 23, 25, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 54, 62 *n*, 68, 86, 87, 92, 225, 228, 266, 285, 317.
Pic (Jean), I, 198.
Picard (Martin), II, 16.

Digitized by Google

Picardie, II, 55, 64, 68, 80, 137, 115, 147, 179, 210, 310, 367.
Picards, II, 148.
Picquigny, II, 115-116, 159-160, 210, 292.
Pie II, pape, II, 48, 132, 207 *n*, 251.
Piédieu (Guillaume), I, 122.
Piémont, I, 200; II, 168.
Piémont (prince de). — *Voir* Savoie (Amé de).
Piémont (prince de), frère de Charlotte de Savoie, I, 204.
Pierchon du Chastel, II, 269.
Pierre (saint), II, 367.
Pierrelatte, I, 206.
Pierre Scize, II, 274.
Pigault-Lebrun, I, 49.
Pillon (Colin), II, 127.
Pilot de Thorey, I, 8.
Piochet (Antoine), I, 216.
Pisan (Christine de), I, 176.
Plantes (bois des), II, 238, 347.
Pleffingen, I, 159.
Plessis-Bourré, II, 253 *n*, 260, 343 *n*, 353.
Plessis-lez-Tours, I, 34 *n*, 52, 119, 122, 163, 173, 192; II, 247, 258, 277, 279, 310, 313, 316, 336, 347-358, 359 *n*, 369.
— prisonniers, II, 384.
Plessis-Macé, II, 125.
Plessis (seigneur du). — *Voir* Perrier (Jean); Bourré (Jean).
Podac (Merlant), II, 221.
Podiebrad (Georges), roi de Bohême, II, 56 *n*.
Poggio, I, 225, 226, 227.
Poictou (Jean), II, 357 *n*.
poisons, II, 184 *n*.
Poitevin (Robert), I, 181; II, 222 *n*.
Poitiers, I, 92, 102; II, 122, 177, 199, 229, 316.
Poitiers (Aimar de), seigneur de Saint-Vallier, I, 198.
Poitiers (Jean), I, 195.
Poitou, I, 121, 128, 130, 265; II, 120 *n*, 124, 140, 169, 229, 357.
Poligny, II, 356.
Pologne, II, 119.
Poncellet, I, 225.
Pompignan (Henri de), II, 274.
Ponant (pays du), II, 333.
Pont (marquis de), II, 25, 113. — *Voir* Anjou (Nicolas).
Pontarlier, II, 282 *n*.
Pont-Audemer, II, 84.
Pont-de-l'Arche, II, 84, 317, 342.
Pont-des-Pierres, II, 273.
Ponthieu, II, 99.
Pontoise, I, 139-140; II, 77 *n*.
Pontorson, II, 367 *n*.
Pont-Sainte-Maxence, II, 73, 146 *n*.
Pont-Saint-Pierre, II, 317.
Ponts (Pierre de), II, 349.
Ponts-de-Cé, II, 129, 229, 241, 328.
Popaincourt (Jean de), II, 171.
Porc, II, 221. — *Voir* Sauzay (Pierre de).
Porcherons (château des), II, 12.
Port-Braud, II, 109.
Portugal, II, 145 *n*.
Portugal (roi de), II, 29 *n*, 43, 203, 210, 367.
Portugal (Éléonore de), I, 203.
poste, I, 59, 197; II, 183, 290.
Postellemont (Martin de), II, 221.
Pot (Guyot), bailli de Blois et de Vermandois, II, 91, 123, 163, 220, 226, 374 et *n*.
Pot (Philippe), I, 218 *n*, 225, 230; II, 8, 32, 168, 277, 279, 285, 288, 289.
Potard (Philippe), II, 222 *n*.
Pouancé, II, 128.
Poulaillier (le), II, 221. — *Voir* Poysieu (Étienne).
Pouponne (Jeanne), I, 93.
Poysieu (Étienne de), dit Cadorat; II, 57, 221.
Poysieu (Guy de), II, 175.
Pragmatique sanction, II, 12, 48-49, 88 *n*, 92, 191.
Praguerie I, 127-135, 140; II, 68.
Pratteln, I, 158.
Précigny (M. de), II, 343. — *Voir* Beauvau (Bertrand de).
Predonault (Pierre), II, 340 *n*.
Prémery, II, 369 *n*.
Presle (Jeanne de), II, 285 *n*.
Prie (seigneur de), I, 134, 135.
Prie (Antoine, seigneur de), II, 220.

Digitized by Google

Propriété des oyseaulx, II, 341 *n*.
Provence, I, 10; II, 110, 207, 227, 326, 327, 330, 331, 332, 333, 352.
Psalmon (Robert), II, 221.
Puiseaux (Notre-Dame de), II, 368 *n*.
Puycerda, II, 42.
Puy-en-Velay (le), I, 122; II, 173.
— Notre-Dame-du-Puy, II, 204, 208 *n*.
Puy-Notre-Dame, II, 121, 129, 204, 207, 211, 225, 320 *n*, 368 *n*.

Q

Quatre-Vallées, II, 162 *n*.
Quercy, II, 50.
Quercy (sénéchal de), I, 124.
Quesnoy, I, 226.
Quesnoy-le-Comte, II, 272.
Queurmont, II, 351 *n*.
Quiévrain (monseigneur de), bailli de Hainaut, 225. — *Voir* Croy (Philippe de).
Quingey (Simon de), II, 350-351.
Quinze-Vingts, II, 18. — *Voir* Paris.
Quissarme (Thomas), II, 314 *n*.

R

Radegonde, fille de Charles VII, I, 102, 155, 163, 168.
Raguier (trésorier), I, 11.
Raguier (Louis), II, 76.
Rambault (Ambroise), II, 370.
Rathsamhausen (Dietrich de), I, 161.
Ravant le Danois, I, 192.
Ravenstein (Adolphe de), I, 211.
Ravenstein (Mme de), I, 211, 215, 217, 361.
Ravenstein (M. de), II, 68, 73, 299.
Ravenstein (Mme de), II, 361.
Raymon (Jean), I, 205.
Razilly, I, 185.
Ré (île de), II, 31, 50, 122.
Redon, II, 63, 206.
Régente (Mme la), I, 231.
Régime, II, 340 *n*.
Regnard (Noble Félise), I, 198.
Regnars (Jean des), II, 221. — *Voir* Bertrye.
Regnault de Chartres, archevêque de Reims, I, 101, 102, 103.
Régnier (Guillaume), II, 222.
Régnier (Jean), I, 226.
Reilhac (Jean de), II, 57, 98 *n*, 127.
Reims, I, 11, 12, 67, 95, 139, 235; II, 1-9, 46, 62, 146 *n*, 148, 149, 179, 185 *n*, 273, 370, 371.
— Saint-Remy, II, 321, 371. — *Voir* ampoule.
— serment du sacre, II, 181, 368 *n*, 370 *n*.
René d'Anjou (le roi de Sicile), I, 11 *n*, 127, 138, 150, 151, 152, 155, 167, 170, 171, 183; II, 17, 23, 63, 67, 68, 108, 110 et *n*, 113, 146 *n*, 169, 174, 191, 325-333.
Renescure, II, 228, 229.
Restout (Guillaume), I, 12 *n*; II, 292 *n*.
Reynal (Pierre), II, 199.
Rhasès, II, 340 *n*.
Rhin (le), I, 156, 164 *n*, 165; II, 106, 149.
Rhodes, II, 317.
Riboteau (Jean), II, 282 *n*.
Richard III, II, 366 *n*.
Richemont (le connétable de), I, 116, 129, 130, 131, 140, 151, 207; II, 62, 276.
Richer (Jean), II, 156.
Riom, I, 122; II, 322.
Rivière (Poncet de), II, 95 *n*, 103.
Roanne, I, 111, 134.
Robertet (François), II, 256 *n*.
Roberti (Nicolas), II, 207 *n*.
Robine, II, 218.
Rochechouart (Hector, bâtard de), II, 220.
Rochefort (le seigneur de), I, 236.
Rochefort (Guillaume de), le chancelier, II, 365, 374 *n*.
Rodez, I, 148; II, 135.
Rodez (comté de), I, 148.
Roger (François), I, 8 *n*.
Rohan (Jean II, vicomte, seigneur de), II, 128 et *n*.
Rohan (Pierre de), II, 314.
Rolant (Adam), II, 57.
Romains (roi des). — *Voir* Frédéric.
Romans, I, 108, 191, 194, 195.

Digitized by Google

Rome, I, 37, 195; II, 49, 88, 107 *n*, 111 *n*, 182, 207, 208, 209, 245, 249, 252, 256, 298, 310, 315 *n*, 317, 368, 369.
Romont (Philippe, seigneur de), II, 106. — *Voir* Savoie.
Romont (M. de), II, 299.
Rossignol, II, 279 *n*.
Rothelin (marquis de), I, 226; II, 70.
Rouault (Guillaume), II, 220.
Rouault (Joachim), I, 105, 109, 169; II, 3, 12, 59, 69, 90 *n*, 126, 170, 226.
Rouen, I, 142, 150; II, 29, 52, 58, 68 et *n*, 76 *n*, 77 *n*, 78, 82, 83, 84, 85, 89, 110, 128, 146 *n*, 164, 178 *n*, 242, 307, 333.
— Notre-Dame, II, 208 *n*, 210.
Rouen (abbaye de Saint-Ouen), II, 372 *n*.
Rouen (Jean), II, 348.
Rouergue, II, 134, 135.
Rouergue (sénéchal de), I, 123.
Rouille (Étienne), II, 254 *n*.
Roussillon, II, 39-42, 64, 119, 351 *n*, 365 *n*, 367, 373 *n*.
Roussillon (comte de), II, 109.
Roussillon (gouverneur de), II, 125 *n*.
Roussy (Antoine de Luxembourg, comte de), II, 248, 349.
— comtesse de Roussy, II, 350.
routiers, I, 125, 126, 128.
Rouvres, II, 282 *n*.
Roye, II, 114, 116, 146 *n*, 147 et *n*.
Roy (Jean), II, 184 *n*.
Rozier des guerres, I, 41; II, 203 *n*, 338-340, 341-342.
Rubempré (le bâtard de), II, 63 *n*.
Rue, II, 37, 54.
Ruffec, I, 141.
Ruffé de Balsac, II, 134.
Rutebeuf, I, 224.
Ruzé (Jean), II, 19, 242.
Rym (Guillaume), II, 323.

S

Saignes (Jean de), I, 111.
Saint-Alban, près de Bâle, I, 158.
Saint-Amand, II, 69.
Saint-Antoine-en-Viennois, I, 195; II, 352, 367 *n*.
Saint-Belin (Geoffroy de), II, 220.
Saint-Benoît-du-Lac-Mort, II, 310.
Saint-Benoît-sur-Loire, II, 253 *n*.
Saint-Cendre, II, 50.
Saint-Claude, I, 208, 321 et *n*; II, 343, 369 *n*.
Saint-Cloud, II, 70, 73.
Saint-Denis, I, 116-117, 235, 236; II, 9, 12, 70, 78, 212 et *n*, 312 *n*, 365 *n*, 367 *n*, 373 *n*, 374 *n*.
— (moines de), II, 16.
Saint-Denis (religieux de), II, 264.
Saint-Émilion, II, 122.
Saint-Étienne (Jean de), II, 220.
Saint-Firmin (Jean de), II, 222.
Saint-Florent, II, 338 *n*, 368 *n*.
Saint-Florentin, II, 336.
Saint-Flour, I, 110, 111.
Saint-Genis de l'Olt, II, 209.
Saint-Hippolyte, I, 164.
Saint-Jacques (bataille de), II, 158-159, 161, 192.
Saint-Jacques (la Maladrerie de), I, 159.
Saint-Jacques-de-Compostelle, II, 317.
Saint-Jean-d'Angély, II, 122.
Saint-Jean-d'Angély (abbé de). — *Voir* Faure (Jourdain).
Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de), II, 2.
Saint-Jean-de-Losne, II, 282 *n*.
Saint-Junien, II, 351 *n*.
Saint-Laud-d'Angers (croix de), II, 106, 194. — *Voir* Angers.
Saint-Laurent, II, 282 *n*.
Saint-Laurent-la-Roche, II, 321.
Saint-Léger (Thomas), II, 155, 157.
Saint-Léonard, I, 122.
Saint-Lô, II, 111 et *n*.
Saint-Maard (Jean de), I, 177.
Saint-Maixent, I, 130, 144.
Saint-Marcellin, II, 173.
Saint-Marcoul, II, 9.
Saint-Maur, II, 82 *n*.
Saint-Maximin, II, 367 *n*.
Saint-Michel (ordre de), I, 11 *n*; II, 57, 108-109, 128, 148, 171, 213, 214, 216, 257, 272 *n*.

Digitized by Google

Saint-Michel (dame de), I, 179.
Saint-Michel (Perrot de), II, 221.
Saint-Moris (Étienne de), I, 209 *n*.
Saint-Omer, I, 226; II, 33, 36 *n*, 56, 148.
Saintonge, I, 100, 121, 128, 169; II, 50.
Saint-Pierre (seigneur de). — *Voir* Blosset (Jean).
Saint-Pierre-des-Corps, II, 347.
Saint-Pierre-le-Moûtier, I, 137.
Saint-Pol, I, 226-227; II, 33.
Saint-Pol (Jacques de), gouverneur d'Arras, II, 73, 147, 169, 274.
Saint-Pol (Louis, comte de Luxembourg, connétable de), I, 11 *n*, 31, 32, 61, 145, 168, 171, 226, 233; II, 65, 68, 71, 74, 79, 80, 81, 85 *n*, 91, 92, 109, 116-117, 123-124, 148, 150, 151, 156, 161, 163-172, 185, 226, 227, 342.
Saint-Pol. — *Voir* Fiennes (Mgr de), I, 225.
Saint-Pourçain, I, 131, 137, 207.
Saint-Roch (château de), II, 214 *n*.
Saint-Quentin, II, 37, 68, 112, 114 et *n*, 115, 120, 124, 148, 152, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 179, 187.
Saint-Sauveur (abbaye de), II, 208 *n*.
Saint-Sever, I, 142.
Saint-Symphorien, I, 122, 193.
Saint-Thierry-lez-Reims, II, 6.
Saint-Trond, II, 92.
Saint-Valéry, II, 37, 128, 161.
Saint-Vallier. — *Voir* Poitiers (Aimar).
Saint-Véran, II, 135.
Saint-Yon (Mgr de), I, 226.
Sainte-Baume, I, 195.
Sainte-Maure (Charles de), II, 69 *n*.
Sainte-Maure (Jean de), II, 349.
Sainte-Neomaye, I, 130.
Saintes, II, 106, 122, 205, 368. — *Voir* Eutrope (saint).
Saintrailles, I, 139.
Sainville (Louis de), II, 156.
Salanque (la), II, 41.
Salazar (Jean de), I, 156; II, 42, 284.
Salignac (Mademoiselle de), I, 177.
Salins, II, 321.
Salisbury (comte de), I, 168; II, 235.
Salles (Notre-Dame de), II, 332 et *n*.
— le (prieur de), II, 227. — *Voir* Cadouet.
Salluste, II, 263.
Saluces (marquis de), I, 194, 236.
Salvasse (Michel), II, 184 *n*.
Samaran (Ch.), I, 56; II, 131 *n*.
Sanche, II, 207 *n*.
Sandwich, I, 231.
Sanglier (Jean), I, 105 *n*, 192.
Santilly (Mgr de), I, 226.
Saône, II, 282 *n*.
Saragosse, II, 41.
Sarry, I, 171.
Saulx, II, 282 *n*.
Saumur, I, 140; II, 69, 205, 207, 258.
Sauval (Henri), I, 43, 50.
Sauveterre, II, 40, 50.
Sauzay (Pierre de), dit Porc, II, 221.
Savaron (Guillaume), II, 365.
Saveuse, II, 100.
Savoie, I, 10, 185, 190; II, 29 *n*, 68, 73, 169, 191, 223 *n*, 229, 322.
Savoie (maison de), I, 199-209, 223 *n*; II, 29 *n*.
Savoie (Agnès de), II, 88.
Savoie (Amédée VIII, duc de), I, 199, 202.
Savoie (Bonne de), II, 36, 71 *n*, 223 *n*.
Savoie (Charles de), II, 223 *n*.
Savoie (Charlotte de), femme de Louis XI, I, 8 *n*, 12, 201, 202, 203, 204, 205, 216, 217; II, 38, 71, 88, 166, 203, 223, 225, 258, 259, 308, 333 *n*, 338, 345 *n*.
Savoie (duc de), [Amédée IX], II, 94 *n*.
Savoie (Jeanne de), sœur de Charlotte, II, 298 *n*.
Savoie (Louis, duc de), I, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 216.
Savoie (Marie de), femme de Saint-Pol, II, 88, 163, 171.
Savoie (Philippe de), II, 3, 106, 120, 184 *n*.
Savoie (Philibert de), II, 223 *n*, 322.

Digitized by Google

Savoie (Yolande de), II, 120, 123, 223 *n*.
Savone, II, 55.
Scépeaux (Yves de), I, 194 ; II, 15.
Scheffer (Pierre), II, 144.
Scott (Duns), II, 190.
Scott (Walter), I, 34, 47-48, 51, 54.
Schlestadt, I, 164.
Séez, II, 111 *n*.
Segré (Mgr de), II, 314.
Seillons (Charles de), I, 198.
Selommes, II, 298.
Senlis, II, 89, 105 *n*, 117 *n*, 124.
Sens, II, 137 *n*.
Séquigny, II, 73.
Servais (Saint), II, 368. — *Voir* Maëstricht.
Seurre, II, 282 *n*.
Severac, I, 147, 148.
Sèvre, II, 120 *n*.
Seyssel (Claude de), I, 38-40.
Sforza (Francesco), I, 13, 65, 201, 206, 207, 233 ; II, 17, 27, 54-55, 70 *n*, 77 *n*, 78, 84, 85, 187, 188, 189, 194 *n*.
— Galéas (Jean-Marie), fils de Francesco, II, 70, 70 *n*, 76, 85, 86, 94, 105, 120, 145, 176, 187 *n*, 188 *n*, 194 *n*. — Cf. Savoie (Bonne de).
Sforza (Jean Galéas), fils de Galéas Marie et petit-fils de Francesco, II, 145 *n*.
Sforziade, II, 340.
Shrewsbury (comte de), I, 168.
Sicile, II, 360.
Sicile (le roi de). — *Voir* René d'Anjou.
Sicile (Ferdinand, roi de), II, 298.
Sicile (Isabelle d'Anjou, reine de), I, 102, 151, 167, 173.
Sicile (Yolande de), I, 93.
Sillé-le-Guillaume, II, 111 *n*.
Sillon (Louis), I, 93.
Sillonne (Clémence), I, 93 ; II, 196.
Sixte IV, II, 120, 121 *n*, 204 *n*, 207, 298, 315, 317, 318, 319, 367, 369.
Sohier (Pierre), II, 244.
Soigne (forêt de la), I, 215, 221.
Soissons, I, 139.
Solre, II, 164.
Solliers (M. de), II, 46, 227, 316. — *Voir* Forbin.
Somme, I, 115, 145, 146, 152, 155, 159, 315.
— (villes de la), II, 33-38, 53, 62 *n*, 64, 67, 79, 80, 81, 112, 123.
Sorel (Agnès), I, 154, 178, 179, 183, 186, 199, 202, 231, 257.
Soulfour (Denis de), II, 222 *n*.
Souvigny, I, 137.
Soyecourt (Louis de), I, 146.
Speculum Vitæ humanæ, II, 264.
Stathoen (Herman de), II, 144.
Stein (H.), I, 56.
Stein (Jean), II, 263.
Strasbourg, I, 164, 165 ; II, 149.
Stuart (les), I, 176.
Stuyer (William), II, 215.
Suède II, 360.
Suffolk (William Pole, comte de), I, 149, 150-151, 168.
Suisse (la), I, 184.
Suisses (les), I, 158-159, 161, 165, 192 ; II, 111 *n*, 143, 149, 173, 174, 175, 190, 262, 271, 272, 294-295, 309, 317 et *n*, 327 et *n*, 342, 360 *n*.
Sully (Guillaume de), sénéchal de Rodez, II, 135.

T

Table ronde, I, 223.
Tachon (Pierre), II, 218.
Talmont, II, 314 *n*.
Taillebourg (M. de), 205, 227.
Talbot, I, 140, 144.
Talent, II, 282 *n*.
Tancarville (comte de), II, 65.
Tarascon, II, 320 *n*, 333 *n*.
Tarascon (Sainte Marthe de), II, 209, 333 *n*, 352.
Tarde (Jean de), II, 221.
Tardif (Guillaume), II, 251.
Targe (seigneur de). — *Voir* Bernes (Gabriel de).
Tartas, I, 141, 142.
Ten Walle, II, 293.
Tewkesbury, II, 140.
Thalemas (Mgr de), I, 226.
Théodal le Bourgeois, I, 146.

Digitized by Google

Thérouanne, II, 296, 299.
Thianges (seigneur de), I, 225. — *Voir* Digoyne (Chrestien de).
Thibault (Jamet), II, 221.
Thibaut (Jean), II, 199.
Thibault (Marcel), I, 8,
Thiboust (Robert), II, 15.
Thiboutot (Jean), II, 351 *n*.
Thielt, I, 215.
Thierstein (Jean de), I, 159.
Thomas (François), II, 251.
Thomas d'Aquin (saint), II, 190.
Thomassin (Mathieu), I, 97, 165 *n*.
Thouars, II, 66, 120, 175 *n*, 192, 207, 320 et *n*, 332, 333.
Thouars (le vicomte de), II, 220. — *Voir* Amboise (Louis).
Tiercelin (Jean), seigneur de Brosse, II, 261.
Tilhart, II, 57.
Tillay (Jamet de), I, 141, 178, 179, 180-181.
Tirlan (Jean), I, 195.
Tite-Live, II, 340 *n*.
Toison d'or (ordre de la), I, 223 ; II, 16, 25, 108, 228.
Toison d'or, héraut de Bourgogne, I, 213 *n*, 218 ; II, 45, 147.
Tongres, II, 95.
Tonnerre (comtesse de), I, 92, 142.
Torcy (seigneur de). — *Voir* Estouteville (Jean d'), II, 77 *n*.
Torfou, II, 72.
Torquemada (Jean de), cardinal, I, 162.
Toul, I, 167, 168 ; II, 52 *n*.
Toul (évêque de), I, 168.
Toulouse, I, 123, 124, 125, 147, 148 ; II, 48.
Touraine, I, 106, 107, 110, 121, 137 ; II, 18-20, 48, 117, 169, 222, 251, 252, 279.
Touraine (bailli de), I, 236.
Tourettes (Élie de), II, 15.
Tournai, I, 12, 92, 98 ; II, 4, 34, 38 *n*, 46, 55, 179, 291 *n*.
Tournel (Mme de), II, 335.
Tournus, II, 321.
Tours I, 12, 66, 95, 102, 103, 104, 106, 108, 110, 119, 126, 127, 137, 138, 147, 150, 152, 153, 183, 200 ; II, 19, 20, 24, 25, 26, 46, 48, 54, 62 *n*, 64, 91, 111 *n*, 119, 192, 201, 224, 231, 237-252, 254, 256, 257, 272 *n*, 276, 292 *n*, 304 *n*, 305, 315, 316, 333 *n*, 336, 347-356, 357 *n*, 358, 362 *n*, 364-365, 374 *n*.
Tours (archevêque de), I, 104 ; II, 368.
— Braule, II, 244, 246.
— château, II, 251.
— Châteauneuf — Saint-Martin, II, 239, 249.
— draperie de soie, II, 245.
— école publique, II, 244.
— Écorcherie, II, 248.
— États, II, 240, 242.
— Hôtel de Ville, II, 240, 348.
— hôtelleries, II, 240-241.
— Mairie, II, 239, 243, 258-259.
— Maladrerie, II, 248.
— Marché, II, 243, 244.
— Notre-Dame-de-Pitié, II, 348, 352.
— Notre-Dame-la-Riche, II, 208 *n*, 238, 251, 257 *n*, 258.
— Official, II, 313.
— pont, II, 248.
— prisonniers, II, 218, 349-351.
— ruau Sainte Anne, II, 247.
— Saint-Côme, II, 348, 257.
— Saint-Étienne, II, 246.
— Saint-Gatien, II, 251.
— Saint-Julien, II, 251.
— Saint Martin, II, 128, 129, 177, 205, 206, 209, 238, 249-250, 251, 297, 347, 368, 374.
— pauvre de Saint-Martin, II, 249.
— Saint-Père-des-Corps, II, 246.
— Saint-Symphorien, II, 246.
Toustain (Louis), II, 57.
Toutes pièces, II, p. 221. — *Voir* Barche (Jean de).
Trêves (évêque de), II, 293.
Triboulet, II, 218.
Tricot, II, 54, 147.
Tricoterie, II, 185.
Troignon (Pierre), II, 55 *n*.
Trois Rois (les), II, 368. — *Voir* Cologne.
Tronquoy (le), II, 146 *n*, 147.
Trousseau (Jacquelin), II, 220, 221.

Digitized by Google

Trousseau (Jacques), I, 94.
Trousseau (Jean), I, 105 *n*.
Troyes, II, 46, 307, 351 *n*.
Troyes (Jacobins de), II, 369 *n*, 370 *n*.
Tubouls (Thomas), I, 195.
Tuffles (Thévenin de), II, 221.
Tulle, II, 199.
Tunis (roi de), II, 333.
Tunisie (faucons de), II, 201.
Turcs (les), I, 209; II, 207, 208 *n*, 299, 317 et *n*, 367.
Turenne, II, 122.
Turnus, II, 251.
Turquie (oiseaux de), II, 201, 358.
Tusseau, II, 347.

U

Universités, II, 190 *n*.
— de Bourges, II, 55.
— de Cahors, II, 122 *n*.
— de Valence, I, 197; II, 48.
Urfé (M. d'), II, 103.
Ursin (saint), II, 205.
Utrecht (Saint-Sauveur d'), II, 209.
Utrecht (évêque), I, 211. — *Voir* Bourgogne (David, bâtard de).

V

Val-de-Liepvre, I, 168.
Valence, I, 191, 194, 195, 197, 206; II, 48, 173, 199, 360.
Valence (évêque de), I, 196; II, 310.
Valenciennes, I, 234; II, 166, 273.
Valentinois, I, 185, 200, 204; II, 119.
Valentins, I, 151.
Valladolid, I, 190.
Valois (héraut), I, 150.
Valpergue (Théoude de), I, 148.
Vaësen (J.), I, 56.
Varennes, I, 134.
Varillas, I, 42.
Varye (Guillaume de), II, 58, 227, 366.
Vaudemont (Antoine de), I, 138.
Vaudois, II, 208 et *n*. — *Voir* Arras.
Vaudrey (Guillaume de), II, 284.
Vaux, II, 175.
Vaux (Marguerite de), I, 179.
Vauvert, II, 18.
Végèce, II, 338.
Velourt (Regnault de), II, 184 *n*.
Vendôme, II, 313.
Vendôme (la sainte larme de), II, 205.
Vendôme (Mgr de), I, 102; II, 15.
Venise, I, 10 *n*, 98, 206; II, 27, 145 *n*, 189, 295 *n*, 308, 366.
Vérard (Antoine), I, 221, 228 *n*.
Verdun, I, 167, 168.
Verdun (évêque de), I, 51; II, 107. — *Voir* Haraucourt.
Verdun (sén. de Toulouse), II, 55.
Vergy, II, 282 *n*.
Vergy (Guillaume, seigneur de), II, 268, 269, 284.
Verjus (Simon), I, 105.
Vermandois, I, 145.
Vermandois (Herbert, comte de), II, 96.
Vernon, II, 146 *n*.
Vers, I, 209.
Vesc (Antoine de), II, 225, 373.
Vesoul, II, 282 *n*, 283.
Veynis (Jeanne), I, 104.
Viane (Carlos, prince de), II, 20 *n*, 39, 40.
Vichy, I, 134.
Vienne, I, 108; II, 352.
Vienne (archevêque de), I, 196; II, 57, 230. — *Voir* Cato, Poysieu.
Vienne (en Autriche), I, 218.
Vierge, II, 42. — *Voir* Notre-Dame.
Vierge noire, II, 210, 211.
Vignier (Timoléon), I, 226.
Vigny (Charles de), II, 221.
Vilain (Jean), II, 35, 38 *n*, 223.
Village (Jean de), II, 220.
Villaines (Jean de), I, 194.
Villandrando (Rodrigue de), I, 110, 123, 127, 128, 190.
Villemomble, II, 12.
Villeneuve (Martin de), II, 221.
Villequier (famille de), II, 236.
Villequier (Antoinette de), I, 231, 233.
Villers (le seigneur de), Breton, I. 219, 226, II, 25.

Digitized by Google

Villiers (le seigneur de), II, 158, 220. — *Voir* Goyon (Alain).
Villon (François), I, 52 ; II, 185, 210, 254-255.
Vimeu, II, 99.
Vincennes, II, 4, 80, 82, 274, 312, 343.
Vinet (Tassin), II, 258.
Vion (Robert), II, 102 *n*.
Visconti (Blanche Marie), II, 55.
Visen (Charles de), II, 96.
Viviers, I, 148 *n*.
Vivonne, I, 94.
Voiron, II, 146.
Volant (le), vaisseau, II, 292 *n*,
Voltaire, I, 45-46, 49, 57.
Vurry (Jean), II, 282 *n*, 284.

W

Wallighoffen, I, 158, 161.
Warwick (comte Richard Neville de), II, 110, 111, 139, 140 et *n*, 154, 190, 242, 245 *n*, 357.
Warwick (frère de), prélat, II, 33, 89.
Waten (prévôt de). — *Voir* Messey (Claude de).
Wavrin (Jean, bâtard de), I, 30-31.
Wavrin (Waleran de), I, 225.
Wessel (Jean), I, 215.
Witta (baron), II, 213 *n*.
Woodville (Anthoine de), II, 291.
Wrine (Laurens), II, 212, 352, 354.
Wurtemberg (les comtes de), I, 171.
Wurtemberg (comte de), I, 157.

X

Xénophon, II, 188 *n*, 340 *n*.

Y

Ymbert (François), II, 129.
Yolande de France, fille de Charles VII, I, 107.
York (duc d'), I, 140.
York (Marguerite d'), sœur d'Édouard IV, qui épousa Charles le Téméraire, II, 87, 139, 292, 266 *n*, 311, 316.
Yvetot (royaume d'), II, 58.

Z

Zamora (Rodriguez de), II, 264.
Zélande, II, 28, 333.
Zénobe (saint), II, 352.
Zofingen, I, 192.
Zurich, I, 155, 161 ; II, 295.

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

Planches.		Pages.
I.	— Louis XI, d'après la médaille de Làurana	1
II.	— Le bon Berger	21
III.	— La famille Sforza	27
IV.	— Lettre autographe de Louis XI	44
V.	— Le serment de Charles de France	108
VI.	— Le siège de Neuss	140
VII.	— La bataille de Nancy	173
VIII.	— Le tombeau de Charles le Téméraire	176
IX.	— Portrait présumé de Louis XI	181
X.	— La chasse au héron	200
XI.	— Pie II, Paul II, Sixte IV	204
XII.	— Projet du tombeau de Louis XI	208
XIII.	— Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel	216
XIV.	— Charlotte de Savoie	224
XV.	— La chasse au cerf	232
XVI.	— Tite-Live, de Jean Balue	252
XVII.	— Portrait de Jean Fouquet	256
XVIII.	— Le premier livre imprimé à Paris	262
XIX.	— Le seigneur d'Humbercourt	270
XX.	— La discussion des droits de Marie de Bourgogne	280
XXI.	— Maximilien et Marie de Bourgogne	312
XXII.	— Marguerite d'York, la douairière	316
XXIII.	— La chasse au sanglier	320
XXIV.	— Le roi René et Jean de Calabre	328
XXV.	— Laurent et Julien de Médicis. La conjuration des Pazzi	336
XXVI.	— Le Plessis-lez-Tours	347
XXVII.	— Le Plessis-lez-Tours. Cour intérieure	352
XXVIII.	— François de Paule	368

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

I. — Le sacre de Reims 1
II. — Un séjour à Paris 11
III. — En Touraine. Le royaume de France 19
IV. — La trêve avec les Anglais et le rachat des villes de Picardie. 31
V. — L'affaire des Comtés de Perpignan et de Roussillon. . . 39
VI. — Le roi au travail (1461-1465) 41
VII. — La Ligue du Bien public et la journée de Montlhéry (1465). 61
VIII. — La paix de Bretagne. Le roi à Péronne 83
IX. — La paix ou la guerre? 105
X. — Le siège de Beauvais (1472) 119
XI. — Le drame de Lectoure et la fin de la maison d'Armagnac. 131
XII. — La descente des Anglais 137
XIII. — Le traité de Picquigny (1475) 155
XIV. — Le connétable de Saint-Pol 163
XV. — La fin du Téméraire 173
XVI. — Le portrait du roi Louis 181
XVII. — La maison du roi et ses serviteurs. 215
XVIII. — Le roi à Orléans et citoyen de Tours 231
XIX. — Une image de la France 253
XX. — La destruction d'Arras (1477) et le supplice de Nemours. 265
XXI. — La conquête de la Bourgogne. 279
XXII. — Le mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien (1477). La maison d'Autriche. Guinegate (1479). . . . 291
XXIII. — Franchise (1479). 303
XXIV. — Le déclin. La mort de Marie de Bourgogne (1479-1482) . 309
XXV. — La maison d'Anjou et l'héritage de Provence. 325
XXVI. — La rose du dauphin Charles 335
XXVII. — Au Plessis-lez-Tours. 347
XXVIII. — La mort du roi 359

Imprimerie J. Dumoulin, à Paris. — 1514.8.1927.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCHARGED
RESERVE
DISCHARGED

NOV 21 1967

Digitized by Google

921
L88f11c

Champion

Louis XI

Digitized by Google

MICHIGAN STATE UNIV. LIBRARIES
31293107988267

Digitized by Google